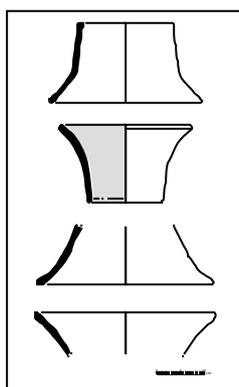
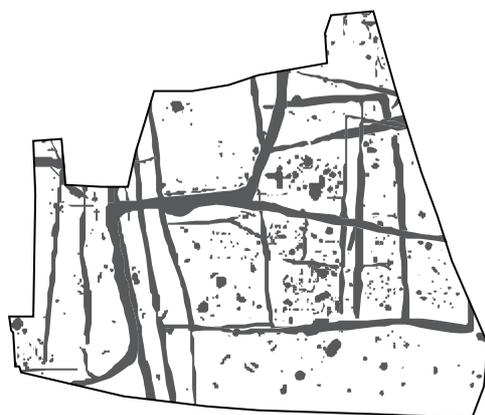


Bretagne, Ille-et-Vilaine, BAIS, *Carrière des Vallons*

Un espace d'activité artisanale du second
âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce :
*une probable aire de traitement de denrées
agricoles*



sous la direction de
Serge Mentele

Bretagne, Ile-et-Vilaine, BAIS, *Carrière des Vallons*

**Un espace d'activité artisanale du second
âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce :
*une probable aire de traitement de denrées
agricoles***

Code INSEE
35014

Nr site

sous la direction de
Serge Mentele

par

Anne Baron
Stéphane Blanchet
Anne-Françoise Cherel
Véronique Guitton
Elsa Neveu

avec la collaboration de

Delphine Barbier-Pain
Teddy Bethus
Stéphane Bourne
Frédéric Boumier
François Briand
Vérane Brisotto
Véronique Chaigne
Philippe Cocherel
Arnaud Desfonds
Yoann Escats
Claire Gueho
Stéphanie Hurtin
Stéphane Jean
Pierrick Leblanc
Solenn Le Forestier
Olivier Morin
Hervé Morzadec
Hervé Paitier
Arevik Parsamyam
Vincent Pommier
Jean-François Royer

Entité archéologique

Arrêté de prescription
SRA.2005-049

Système d'information

Code Inrap
DR05002602

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson Sévigné Cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Avril 2011

Sommaire

1		Fiche signalétique
2		Mots-clés des Thésaurus
3		Intervenants
6		Remerciements
7		Notice scientifique
8	I.	Introduction
8	I.1	Circonstances de l'intervention
15	I.2	État des connaissances avant l'opération
15	I.2.1	Cadre topographique et géologique
17	I.2.2	Cadre archéologique et historique
20	I.3	Stratégies et méthodes mises en œuvre
20	I.3.1	Les objectifs de la fouille
21	I.3.2	Les contraintes techniques
22	I.3.3	La fouille
23	I.3.4	Les analyses
23	I.3.5	La post-fouille
24	I.4	Etude du mobilier gaulois (par A.-F. Cherel)
24	I.4.1	Méthodologie
25	II.	L'occupation archéologique du Site
25	II.1	Présentation générale
25	II.1.1	Les limites parcellaires modernes
27	II.1.2	Les structures modernes
29	II.2	L'occupation archéologique
29	II.3	Le mobilier archéologique (par A.-F. Cherel)
31	II.4	Perspectives envisagées en fonction des indices
35	III.	Première phase d'occupation
35	III.1	Phase 1, Etat 1
35	III.1.1	La façade nord
39	III.1.2	L'entrée de la façade nord
40	III.1.3	La façade est
42	III.1.4	La façade sud
45	III.1.5	La façade ouest
49	III.2	Phase 1, Etat 2
49	III.2.1	La fermeture de l'entrée de la façade nord
52	III.3	Un réseau fossoyé antérieur à la phase 1 ?
53	III.4	Synthèse sur le réseau fossoyé de la première phase d'occupation
53	III.4.1	Phase 1, état 1
54	III.4.1.1	Les fossés de clôture
55	III.4.1.2	Le mobilier d'un possible réseau fossoyé plus ancien
56	III.4.2	Phase 1, état 2
57	III.4.3	Conclusion
63	III.5	Synthèse sur le réseau fossoyé de la première phase d'occupation

67	IV.	Deuxième phase d'occupation
67	IV.1	Phase 2, Etat 1
67	IV.1.1	La façade nord
68	IV.1.2	La façade est
70	IV.1.3	L'aménagement d'une nouvelle entrée
72	IV.1.4	La façade sud
76	IV.1.5	La façade ouest
76	IV.1.5.1	Le réseau interne de la façade occidentale
78	IV.1.5.2	Le réseau externe de la façade orientale
81	IV.2	Phase 2, Etat 2
81	IV.2.1	La façade nord
84	IV.2.2	La façade est
84	IV.2.3	La façade sud
85	IV.2.4	La façade ouest
88	IV.2.5	Un développement occidental de l'occupation gauloise ?
90	IV.3	Le mobilier archéologique de la phase 2 (par A.-F. Cherel)
90	IV.3.1	Phase 2, état 1 ou 2a
90	IV.3.1.1	Les fossés de clôture
93	IV.3.2	Etat 2
96	IV.3.3	Conclusion sur le mobilier de la phase 2
111	IV.4	Synthèse sur le réseau fossoyé de la deuxième phase d'occupation
115	V.	Troisième phase d'occupation
115	V.1	Phase 3, Etat 1 : l'abandon des limites nord et est. Création d'une nouvelle partition interne
118	V.2	Phase 3, Etat 2 : nouvelle partition interne
123	V.3	Le mobilier archéologique de la phase 3 (par A.-F. Cherel)
123	V.3.1	Phase 3, état 1
131	V.3.2	Phase 3, état 2
131	V.3.3	Conclusion sur le mobilier de la phase 3
157	V.4	Synthèse sur le réseau fossoyé de la troisième phase d'occupation
159	VI.	Les partitions internes
167	VI.1	Le mobilier archéologique issu des partitions internes (par A.-F. Cherel)
179	VII	Les aménagements
179	VII.1	Présentation générale
181	VII.1.1	Ensemble 1
184	VII.1.2	Les aménagements associés à l'ensemble 1
184	VII.1.3	Le mobilier de l'ensemble 1 (par A.-F. Cherel)
186	VII.1.4	Ensemble 2
190	VII.1.5	Les aménagements associés à l'ensemble 2
195	VII.1.6	Le mobilier de l'ensemble 2 et des structures associées (par A.-F. Cherel)
201	VII.1.7	Ensemble 3
201	VII.1.7.1	Premier état (ensemble 3A)
205	VII.1.7.2	Deuxième état (ensemble 3B)
208	VII.1.7.3	Considérations générales sur l'ensemble 3
208	VII.1.8	Les aménagements associés à l'ensemble 3
215	VII.1.9	Ensemble 4
218	VII.1.10	Le mobilier archéologique de l'ensemble 4 (par A.-F. Cherel et S. Blanchet)
222	VII.1.11	Ensemble 5

225	VII.1.12	Les aménagements associés à l'ensemble 5
228	VII.1.13	Les ensembles 6 et 7
228	VII.1.13.1	L'ensemble 6
229	VII.1.13.2	L'ensemble 7
230	VII.1.14	Les aménagements associés aux ensembles 6 et 7
234	VII.1.15	Les ensembles 8 et 9
234	VII.1.15.1	L'ensemble 8
236	VII.1.15.2	L'ensemble 9
236	VII.1.16	Les aménagements associés aux ensembles 8 et 9
241	VII.1.17	Ensemble 10
243	VII.1.18	Ensemble 11
243	VII.1.19	Les aménagements associés à l'ensemble 11
247	VII.1.20	Le mobilier de l'ensemble 11 (par. A.-F. Cherel)
248	VII.1.21	Les ensembles 12, 13 et 14
248	VII.1.21.1	L'ensemble 12
249	VII.1.21.2	L'ensemble 13
249	VII.1.21.3	L'ensemble 14
251	VII.1.22	L'ensemble 15
251	VII.1.22.1	Les fosses de l'ensemble 15
252	VII.1.22.2	Les tranchées de l'ensemble 15
255	VII.1.22.3	Analyse des indices d'un éventuel bâtiment
256	VII.1.22.4	La structure de combustion de l'ensemble 15
257	VII.1.22.5	Le mobilier de l'ensemble 15 (par A.-F. Cherel)
259	VII.2	Synthèse sur les partitions internes et les aménagements
261	VIII	Synthèse générale
261	VIII.1	Proposition de phasage
261	VIII.1.1	Préambule
262	VIII.1.2	Phase 1
264	VIII.1.3	Phase 2
267	VIII.1.4	Phase 3
271	VIII.2	Synthèse sur les mobiliers (par A.-F. Cherel)
271	VIII.2.1	Les « entonnoirs »
277	VIII.2.2	Les plaques de cuisson
283	VIII.2.3	Conclusion
285	VIII.3	Conclusion générale
287		Liste des figures
291		Liste des photographies
293		Bibliographie
303		Annexes
307		Annexe I – Etude xylogologique
319		Annexe II – Inventaires
		Inventaire du mobilier céramique
		Inventaire du mobilier en terre cuite
		Inventaire des « entonnoirs », des piliers et des objets tubulaires
		Inventaire du mobilier lithique
		Inventaire du mobilier métallique
		Inventaire des prélèvements soumis à l'étude carpologique
		Inventaire des faits
355		Annexe III – Documents administratifs (Arrêts de prescription et de désignation)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Localisation

Région

Bretagne

Département

Ille-et-Vilaine (35)

Commune

Bais

Adresse ou lieu-dit

Carrière des Vallons, Champagné

Code INSEE

35014

Références cadastrales

Lamballe, 1985, Section ZA n° 29 et 32

Coordonnées Lambert

X : 327250

Y : 343400

Z : 93,75 à 96,50 m NGF

Propriétaire du terrain

S.A. Pigeon Carrières

Carrière de Louvigné-de-Bais

Les vallons

35680 Louvigné-de-Bais

Référence de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription

n° 2005-049 en date du 15/04/2005

Numéro de l'arrêté de désignation

n° 2008-015 en date du 12/02/2008

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagements

S.A. Pigeon Carrières

Nature de l'aménagement

Extension de Carrière

Surface du projet d'aménagement

1,17 ha

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Serge Mentele

Organisme de rattachement

INRAP Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Emprise de la fouille

8500 m²

Dates d'intervention sur le terrain

Du 04/02/2008 au 29/04/2008

MOTS-CLÉS DES THÉSAAURUS

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	Inférieur
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input checked="" type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	ancien
<input type="checkbox"/>	moyen
<input type="checkbox"/>	récent
<input type="checkbox"/>	âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)

<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen-âge
<input type="checkbox"/>	Moyen-âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen-âge
<input type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment commercial
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input checked="" type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	<i>Villa</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input checked="" type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer
<input checked="" type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe

Artisanat alimentaire

<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier métallurgique
<input checked="" type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Autre

Mobilier

<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input checked="" type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes végétaux
<input checked="" type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Autre

Etudes annexes

<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Datation 14C
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input checked="" type="checkbox"/>	Palynologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An.de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration

INTERVENANTS

Intervenants scientifiques

Anne Villard, SRA	Conservatrice en charge du dossier	Prescription scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Serge Mentele, Inrap	Assistant d'étude	Responsable scientifique

Collaborations

Delphine Barbier-Pain, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Etude palynologique
Anne Baron UMR CNRS 6566 CReAAH	Post-doctorante	Analyse du mobilier en lignite par LA-ICP/MS
Stéphane Blanchet	Chargé d'opération et de recherche	Etude et dessin du mobilier lithique préhistorique
Vérane Brisotto, Inrap UMR 7041, ArScAn <i>Protohistoire européenne</i>	Assistante d'étude	Etude du macro-outillage lithique
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Etude des mobiliers céramiques et métalliques protohistoriques
Véronique Guitton	Assistante d'étude	Etude xylologie du mobilier en lignite
Elsa Neveu, Université de Nantes Laboratoire Polen UMR CNRS 6566 CReAAH	Doctorante	Etude carpologique

Intervenants administratifs

Stéphane Deschamps	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Anne Villard, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription scientifique
Gilbert Aguesse, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Amaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
S.A. Pigeon Carrières	-	
Marie Madeleine Nolier, Inrap	Logisticienne	Mise en place de l'opération
Olivier Laurent	Gestionnaire de base	Mise en place de l'opération

Equipe de fouille

Serge Mentele, Inrap	Assistant d'étude	Responsable scientifique
Véronique Chaigne	Technicienne	Inventaire et relevés topographiques des faits archéologiques
Teddy Bethus	Chargé d'étude	Travaux de terrain
Stephane Boume	Technicien	Travaux de terrain
François Briand	Technicien	Travaux de terrain et conduite de la minipelle
Vérane Brisotto	Chargé d'étude	Travaux de terrain
Véronique Chaigne	Technicienne	Travaux de terrain
Philippe Cocherel	Technicien	Travaux de terrain
Yoann Escats	Chargé d'étude	Travaux de terrain
Stéphanie Hurtin	Technicienne	Travaux de terrain
Solemn Le Forestier	Technicienne	Travaux de terrain
Olivier Morin	Technicien	Travaux de terrain
Hervé Morzadec	Chargé d'étude	Travaux de terrain
Arevik Parsanyam	Stagiaire	Travaux de terrain
Jean-François Royer	Technicien	Travaux de terrain et conduite de la minipelle
Frédéric Boumier	Chargé d'étude	Topographie
Pierrick Leblanc	Chargé d'étude	Topographie
Vincent Pommier	Chargé d'étude	Topographie

Equipe de post-fouille

Serge Mentele, Inrap	Assistant d'étude	Coordination scientifique
----------------------	-------------------	---------------------------

Traitement des mobiliers

Stéphanie Hurtin, Inrap	Technicienne	Lavage, conditionnement du mobilier
Emmanuelle Ah Thon, Inrap	Technicienne	Lavage du mobilier
Christine Yon, Inrap	Technicienne	
Serge Mentele, Inrap	Assistant d'étude	Tamisage des prélèvements
Angélique Blanchet	Technicienne	
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Inventaire du mobilier
Marie Grall, Inrap	Assistante d'étude	
Serge Mentele, Inrap	Assistant d'étude	Inventaire des prélèvements

Traitement des données

Christine Boumier	-	Réalisation de la base de données (File Maker Pro)
Claire Gueho, Inrap	Technicienne	Saisies des enregistrements (File Maker Pro)
Amaud Desfonds, Inrap	Desinateur	Infographie
Elen Esnault, Inrap	Assistante d'étude	
Serge Mentele, Inrap	Assistant d'étude	
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Dessins du mobilier céramique
Marie Grall, Inrap	Assistante d'étude	
Stéphane Jean	Assistant d'étude	Infographie du mobilier archéologique et dessins du mobilier en terre cuite
Hervé Paitier	Photographe	Photographies des mobiliers

Etudes

Anne Baron UMR CNRS 6566 CReAAH	Post-doctorante	Analyse du mobilier en lignite par LA-ICP/MS
Stéphane Blanchet	Chargé d'opération et de recherche	Etude et dessins du mobilier lithique préhistorique
Vérane Brisotto	Assistante d'étude	Etude du macro-outillage lithique
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Chargé d'opération et de recherches	Etude des mobiliers protohistoriques
Véronique Guitton	Assistante d'étude	Etude xylologie du mobilier en lignite
Françoise Labaune-Jean Laure Simon	Assistante d'étude Assistante d'étude	Identification du mobilier historique
Elsa Neveu, Université de Nantes Laboratoire Polen UMR CNRS 6566 CReAAH	Doctorante	Etude carpologique

Intervenants techniques

Ets Beausire	-	Terrassement mécanique à une pelle de 180 CV avec godet de curage de 3 m de large. Evacuation des déblais avec deux tracto-bennes puis une pelle de 180 CV avec godet de curage de 3 m de large.
--------------	---	--

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier ici l'ensemble des intervenants qui ont collaboré à cette étude et plus particulièrement l'équipe de fouille. Malgré des conditions climatiques éprouvantes physiquement et moralement, l'excellente disposition des membres de l'équipe a permis de mener l'opération à son terme, de manière efficace et dans la bonne humeur.



Photo 01 Une partie de l'équipe de fouille

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic archéologique, mené par G. Le Cloirec, dans le cadre du projet d'extension de la carrière Pigeon, a permis de mettre en évidence l'existence d'une occupation gauloise qui se développe sur environ trois siècles, à partir de la fin de La Tène ancienne jusqu'au gallo-romain précoce. La fenêtre d'ouverture concerne un secteur, dévolu très probablement à une activité de traitement des denrées agricoles, d'une plus ample implantation qui se développe très largement vers le nord et l'est de l'emprise, au-delà de l'actuelle départementale 95. Si la nature de cette occupation reste encore malaisée à définir, l'ostentation affichée sur certaines portions de fossé, les fragments de récipients en roche noire découverts dans ce secteur, présupposent un statut social élevé. Une investigation archéologique future et préalable à l'extension programmée de la carrière permettra sans aucun doute de le préciser. Les prospections aériennes menées par G. Leroux ont permis de mettre en évidence la richesse archéologique de cette partie du bassin de Rennes. Le site de la Carrière des vallons constitue un premier jalon pour notre connaissance et l'étude de la mise en valeur de ce terroir au cours du second âge du Fer.

I. Introduction

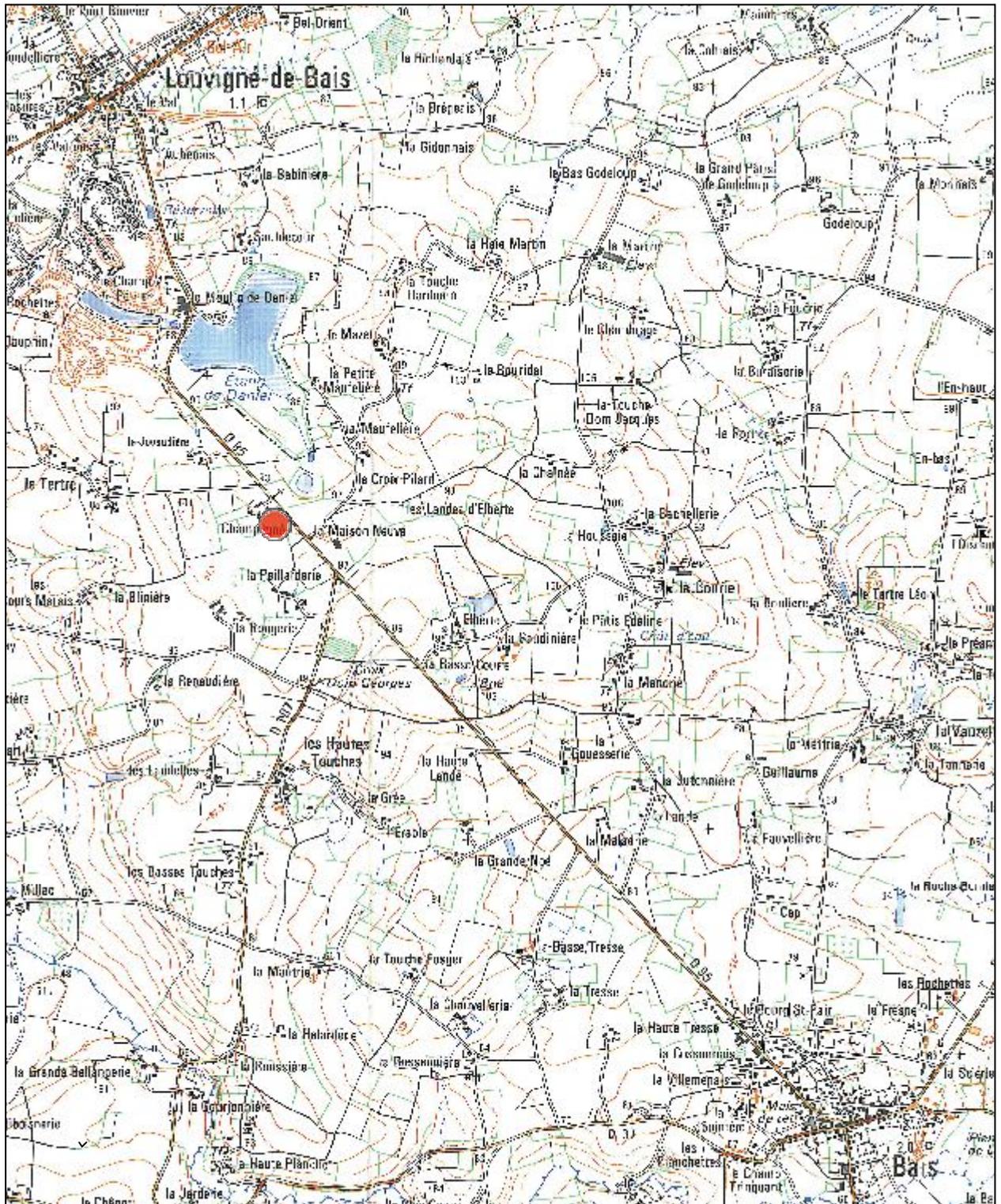
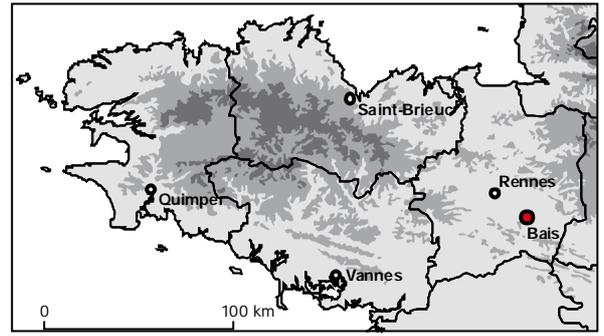
I.1 Circonstances de l'intervention

L'extension vers le sud de la carrière des Vallons a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne (Ministère de la Culture et de la Communication, Direction des Affaires Culturelles) à prescrire un diagnostic archéologique sur l'ensemble du projet d'une superficie de 11,7 hectares (fig. 2). Cette opération, menée par G. Le Cloirec (Le Cloirec, 2005) du 02 novembre au 26 novembre 2004, a permis de mettre au jour une occupation du second âge du Fer sur une surface d'environ 1 hectare, située dans l'angle sud-est du projet d'extension de la carrière. Cet ensemble est délimité à l'ouest et au sud par un réseau fossoyé d'une profondeur comprise entre 1,20 et 1,75 m comportant plusieurs phases de fonctionnement. L'espace interne présentait des concentrations de trous de poteau et des épandages de céramique. Outre l'abondance du mobilier recueilli, la variété et l'originalité de ce dernier témoignaient d'activités artisanales multiples dont la nature ne pouvait être mieux définie que par une opération archéologique plus approfondie. Au regard des résultats du diagnostic archéologique, le Service Régional d'Archéologie a établi une prescription de fouille sur une surface totale de 8500 m².

Localisation de l'opération

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Bais,
Carrière des vallons, Champagné

x 327246
y 343390
z environ 95 m NGF



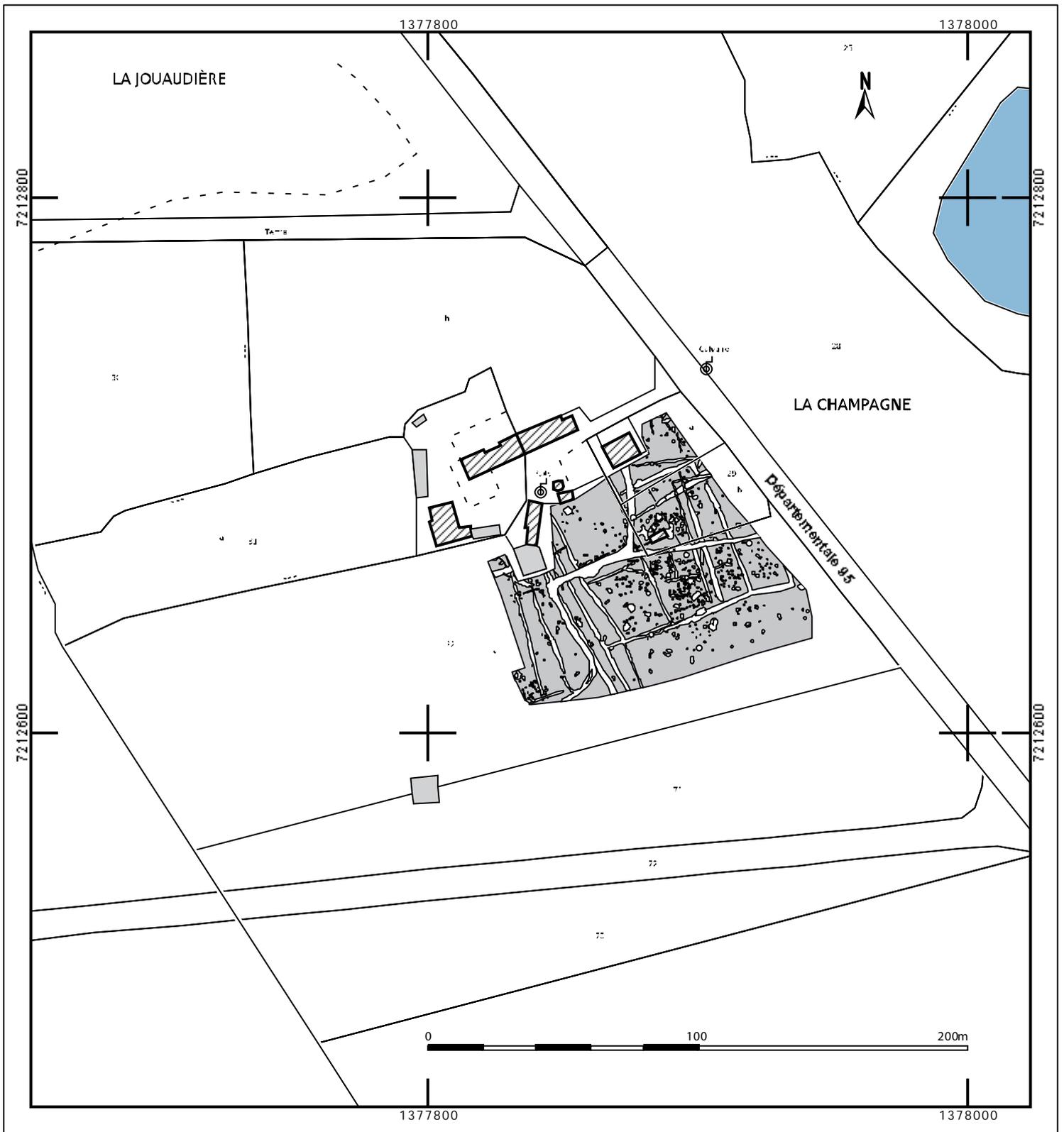


Fig. 1 Localisation du site surfond cadastral de 1985 (section ZA)



Fig. 2 Localisation topographique des sondages du diagnostic archéologique 2004



Fig. 3 Localisation topographique de l'emprise de prescription de fouille

I.2 État des connaissances avant l'opération

I.2.1 Cadre topographique et géologique (fig. 4)

Le site de la Carrière des Vallons est sur la commune de Bais en bordure ouest de la départementale D 95 à 2 km au sud de Louvigné-de-Bais et à un peu plus de 3 km au nord de Bais. La topographie de ce secteur se caractérise par un relief très peu marqué (pénéplaine), constitué de petites collines et un réseau hydrographique dense. Le site est implanté à une altitude comprise entre 93,75 à 96,50 m NGF, sur le flanc est d'une petite colline qui culmine à 101 m NGF. Celle-ci appartient à un petit chapelet de reliefs de faible amplitude (97 à 103 m NGF) dont les versants convergents forment une cuvette, située à environ 500 m au nord du site, occupée par deux étendues d'eau : l'étang des Rochettes et celui plus important dit étang de Daniel. Vers l'est, le site fait face à un plateau, distant d'environ 500 m, dont la côte maximum est de 108 m NGF. Avec une légère déclivité en direction du sud, ce secteur constitue une portion du bassin versant de la Quincampoix, bordée de part et d'autre, à l'est et à l'ouest, par de petits affluents.

Le contexte géologique de ce secteur relève du domaine centre armoricain où dominant les formations briovériennes auxquelles s'ajoutent des émergences de roches volcaniques (carte géologique, feuille de La Guerche de Bretagne).

Les horizons géologiques observés lors de la fouille à l'ouverture de sondages profonds (1,80 m maximum) s'organisent en trois strates principales. Au sommet, la terre végétale d'une épaisseur moyenne de 0,60 m. Le second horizon est constitué d'une sédimentation limono-argileuse de couleur dominante brun-orangée d'une épaisseur comprise entre 0,50 et 0,70 m. Le sommet de cet horizon correspond au niveau d'apparition des structures archéologiques. Le troisième horizon est constitué d'une sédimentation argilo-sableuse brun-orangé à jaunâtre.

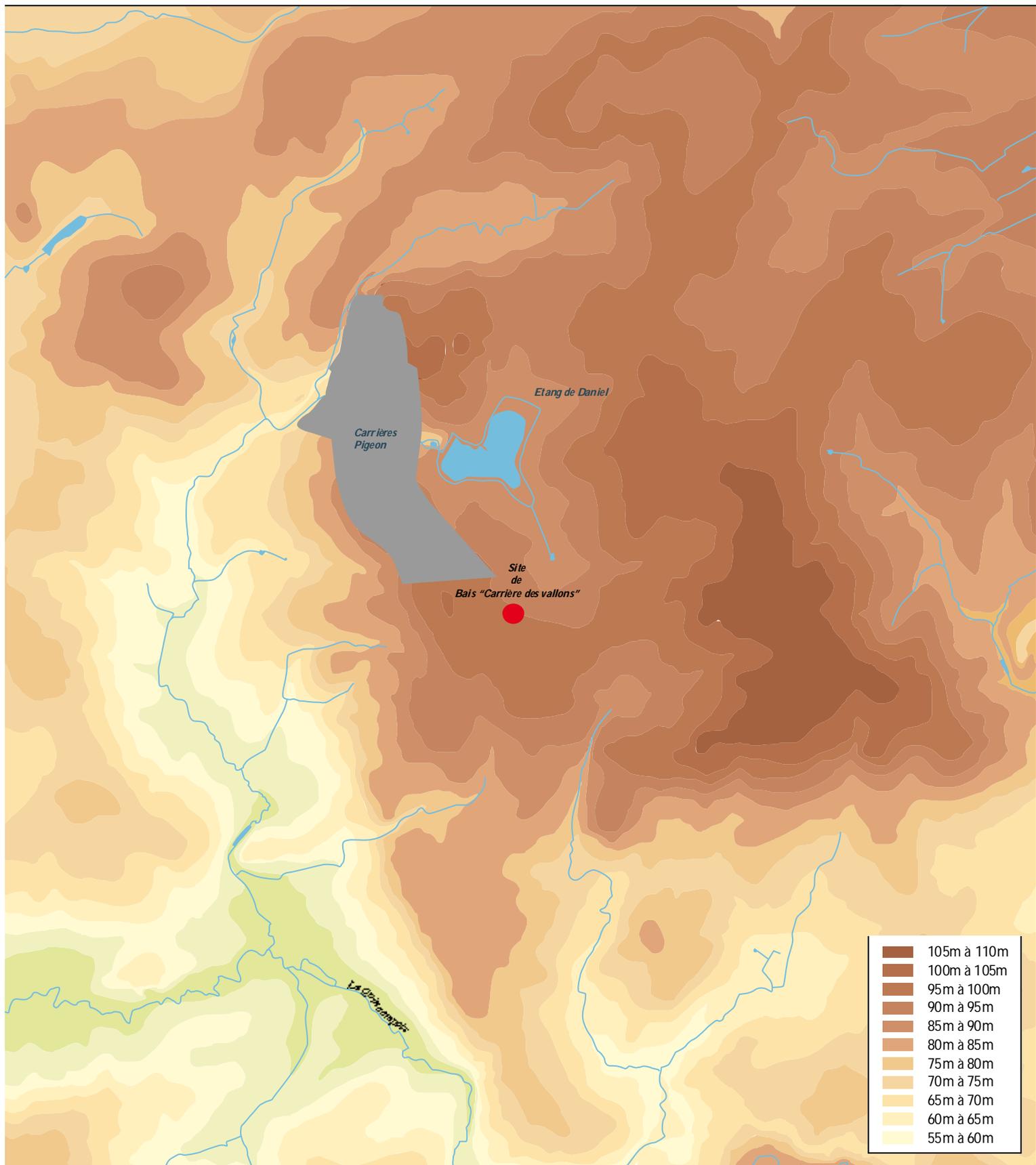


Fig. 4 Localisation du site dans son contexte topographique et hydrographique

1.2.2 Cadre archéologique et historique (fig. 5)

L'état du recensement (Carte archéologique du SRA de Bretagne) des sites ou indices de sites connus présenté ici concerne une superficie d'environ 28 km² qui englobe le secteur de la pénéplaine entre les bourgs de Bais et de Louvigné-de-Bais. Les indices de sites ont été pour une grande part repérés par les prospections pédestres et aériennes menées par G. Leroux (Inrap) (Leroux, Provost, 1990). Si la datation de ces sites n'est pas assurée, nous reproduisons ici les propositions d'attributions chronologiques exposées dans cette base de données.

Sur la commune limitrophe de Louvigné-de-Bais, le réseau fossoyé d'un grand enclos rectangulaire gallo-romain, associé à de probables structures d'un parcellaire antique a été observé au lieu-dit La Morinais. Plus au nord, un enclos d'époque indéterminé a été repéré au lieu-dit La Fouesnel. Signalons pour les périodes plus récentes, la localisation de l'ancien château de Sauldecourt à l'emplacement de la ferme actuelle de même nom dont les plus anciennes mentions remontent au début du XIV^e s (Guillot de Corson, 1897). Cette enceinte formée par de larges fossés alimentés par les eaux de l'étang de Daniel fut le siège de la châtelainie de Sauldecourt qui demeura durant tout le XV^e et XVI^e s, propriété des sires d'Espinay. Elle tombe en ruine au XVII^e siècle. Au nord-est, sur la commune de Torcé, un enclos de forme losangique d'environ 25 m de côté et probablement protohistorique a été observé au le lieu-dit du Grand Maimbier.

Sur les communes de Chancé et de Moulins attenant à l'ouest, on observe de nombreux enclos de petits modules et de datations indéterminées (lieux-dits du Bas Changé, La Grande Couvertière), dont un est constitué de fossés apparemment conséquents (La Grande Bulinière). Le site de la Rouërie présente quant à lui un système de trois enclos associés, non attribué chronologiquement.

La commune de Bais compte de nombreux indices et sites archéologiques qui témoignent d'une d'occupation ancienne. A proximité du site de Champagné qui nous concerne nous signalons les enclos curvilignes, de datation indéterminée, situés aux lieux-dits La peillarderie, La Rougerie et Elberte ainsi que le petit enclos carré protohistorique ou antique situé à La Jouaudière à environ 750 m au nord ouest de notre site. L'extension de la carrière a depuis détruit cette occupation archéologique. Plus largement, les prospections aériennes ont permis de mettre en évidence de nombreux enclos de petit module

majoritairement constitués de fossés rectilignes qui parsèment le paysage alentour (lieux-dits des Les Basses Touches, des Landes d'Elberte, de La Bordière ou de La Mandrie).

Des systèmes d'enclos plus amples, supposés protohistoriques sont également à signaler. Deux systèmes d'enclos emboîtés constitués de fossés à dominante rectiligne en versant de vallée au Lieu-dit Le Tertre-Léon et celui tout proche de La Bordière ainsi que deux enclos associés situés aux Basses Touches ou La Lande. Ce même site se caractérise par la présence d'un enclos curviligne dont les fossés paraissent conséquents.

En 1970, une statuette tricéphale et ithyphallique a été découverte dans une mare située à 250 m de la ferme du Rocher, à l'occasion de travaux de curage. Cette statuette est attribuée à la fin du deuxième âge du Fer ou au début de l'époque antique (Meuret, 1990).

Enfin, à la Blinière quelques éléments (*tegulae* et briques) recueillis en prospection pédestre à proximité d'une source constituent des indices de site antique ou médiéval.

Les indices et les sites archéologiques mis au jour dans le bourg même de Bais témoignent de l'importance du lieu dès l'époque romaine.

Au lieu-dit Le Hameau du Fresne, la découverte de quatre urnes cinéraires par G. Chesnel, prospecteur, lors de la mise en œuvre de travaux de viabilisation d'un lotissement a donné lieu à un diagnostic (Pouille, 2009) puis à la fouille d'une nécropole du haut-Empire (I^{er}-III^e s.) (Texier M., Labaune-Jean F., Pouille D., 2010). A une soixantaine de mètres à l'est de ce site, au lieu-dit Le Bourg Saint-Pair, les occupations successives du néolithique, du second âge du Fer et enfin de la période antique témoignent de l'ancienneté des implantations humaines en ces lieux. Ce site, diagnostiqué par F. Le Boulanger en 2006 (F. Le Boulanger, 2006) et fouillé en 2009 est actuellement en cours d'étude (Pouille, à paraître).

La période altomédiévale est représentée par la nécropole carolingienne et mérovingienne située à La Chapelle Saint-Pierre (ou Saint-Pair) sur les parcelles limitrophes au sud de la fouille précédemment décrite. Inventoriée par J.-C. Meuret, la nécropole a été partiellement fouillée par P. Guigon en 1986 et 1987 (Guigon, Bardel, 1989). Une chapelle romane y est ensuite édifiée (chapelle Saint-Pierre) autour de laquelle se développe une nécropole qui perdure jusqu'au XVII^e s. La phase altomédiévale (VII^e-VIII^e siècle) est également représentée par un dépôt de monnayeur, découvert à la ferme du Cap.

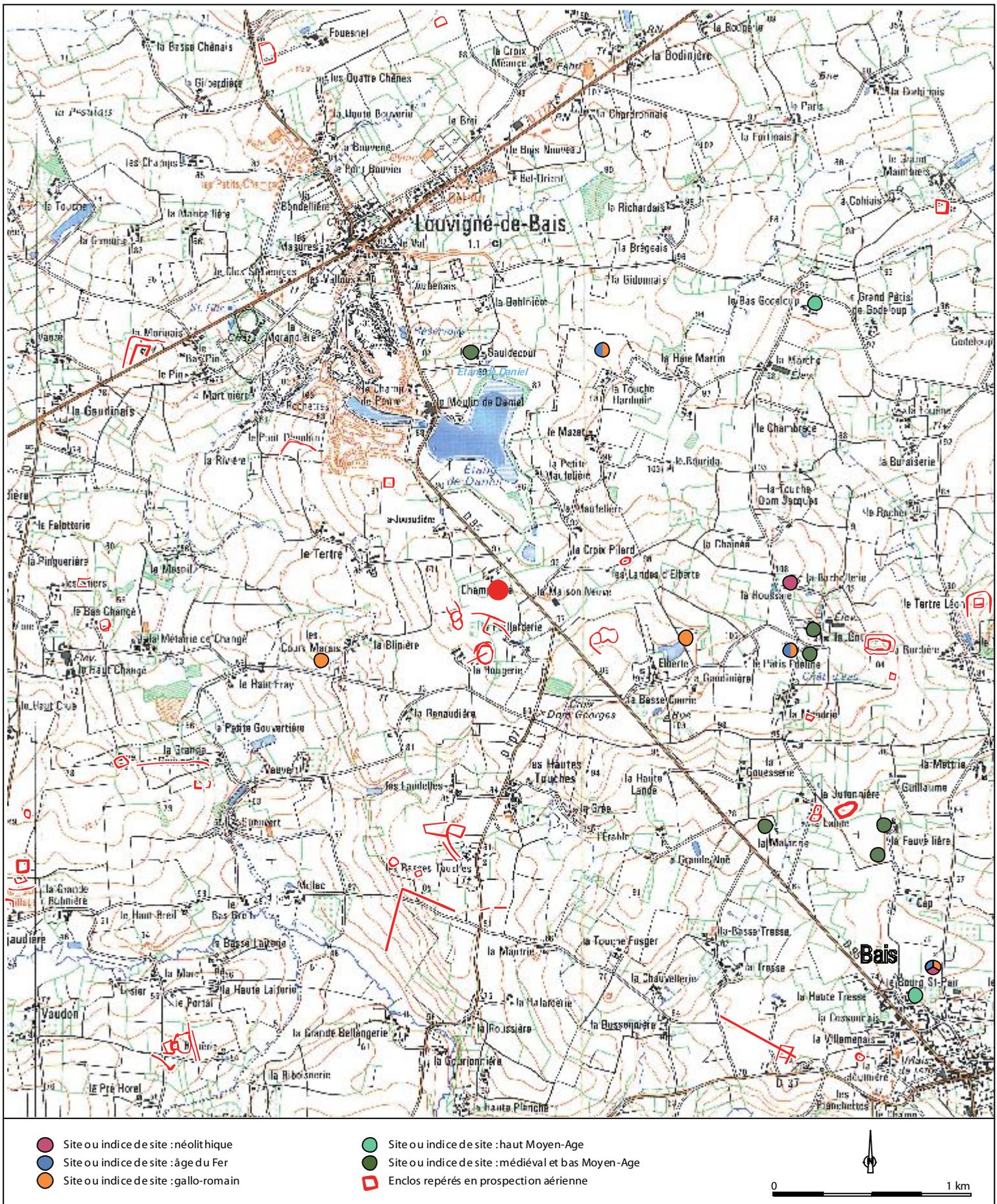


Fig. 5 L'environnement archéologique du site de Bais "Carrière des vallons" (d'après la carte IGN 1/25000 ème)

I.3 Stratégies et méthodes mises en œuvre

I.3.1 Les objectifs de la fouille

Le diagnostic archéologique a révélé l'existence d'une occupation du second âge du Fer, d'une emprise d'environ 1 hectare, délimitée à l'ouest et au sud par des fossés de clôture présentant plusieurs phases de fonctionnement.

L'intérêt de cette occupation résidait essentiellement dans la nature et l'originalité d'un abondant mobilier recueillis lors de cette opération.

Ce dernier caractère présageait en premier lieu la constitution d'un corpus de référence des productions céramiques du second âge du Fer en Haute Bretagne. Ensuite, l'existence d'un creuset, le nombre élevé de plaques foyères ainsi que la présence d'éléments en terre cuite de forme inédite traduisait très probablement l'existence d'activités artisanales spécifiques.

La grande majorité du mobilier situait cette occupation dans une fourchette chronologique comprenant la fin du II^e siècle et la première moitié I^{er} siècle av. J.-C. L'existence de certains tessons décorés (notamment des motifs incisés) au sein de ce corpus suggérait toutefois une origine plus haute, au cours de La Tène moyenne.

Les objectifs de la fouille étaient de caractériser au mieux cette occupation (statut social et économique de cet établissement). La compréhension de l'organisation spatiale de cet établissement et de son éventuelle évolution nécessitait une étude approfondie des éléments structurants en établissant notamment leur chronologie relative. L'identification des espaces d'activités et la nature de celles-ci relevait d'une étude la plus exhaustive possible des structures internes. Elle devait être complétée par les données recueillies par prélèvements et par celles issues de l'étude du mobilier.

Dans une plus large mesure, l'étude de ce site contribuait à accroître notre connaissance sur l'occupation et la gestion des terroirs de cette partie du bassin de Rennes au cours du second âge du Fer qui car si de nombreux indices prometteurs ont été notamment révélés par la prospection aérienne, ces contextes restent encore mal documentés.

I.3.2 Les contraintes techniques

Le décapage des 7900 m² a été réalisé à l'aide d'une pelle à chenilles munie d'un godet lisse de 3 m de large. En raison de conditions climatiques peu propices, l'utilisation de deux tracto-bennes, régulièrement enlisés, a été abandonnée dès la seconde semaine de décapage. L'évacuation des matériaux de terrassement a été effectuée alors par la pelle à chenille en jets successifs jusqu'à la zone de stockage, en alternance avec le décapage proprement dit. Cette opération s'est poursuivie sur un rythme un peu plus soutenu les deux dernières semaines en adjoignant une seconde pelle à chenilles munie également d'un godet lisse de 3 m de large. L'opération de décapage entamée le 04 février s'est terminée le 22 février 2008.

Deux contraintes ont réduit la surface initiale de l'emprise prescrite de 8500 m² à 7900 m² environ. Dans la partie nord, il faut soustraire la surface d'une maison et celle d'une berme de sécurité entre cette dernière et le chantier archéologique totalisant environ 230 m². Dans la partie est, une berme de 6 m de large a dû être maintenue tout le long de la façade attenante à la Départementale 95, totalisant 350 m² environ.

En raison de sa situation à l'intérieur du domaine d'exploitation des Carrières Pigeon, le chantier archéologique était soumis aux mesures de prévention de l'entreprise. Si de manière générale, elles ne différaient guère de celles habituellement appliquées par l'Inrap sur les chantiers de fouille, les opérations de tirs de mines ont évidemment généré une série de contraintes de sécurité supplémentaires. La première était de fournir quotidiennement la liste des agents présents sur le site. Ensuite, à l'occasion de chaque tir de mine, nous avions obligation de quitter le site et de nous tenir hors de portée d'éventuelles retombées de matériaux projetés lors de l'explosion. Ces opérations avaient lieu le plus souvent entre 12h00 et 13h00 et nécessitait l'évacuation des lieux pour 11h30, générant ainsi un décalage non négligeable de la pause du repas de midi lorsque nous pouvions réintégrer le réfectoire du chantier et par voie de conséquence, celle du retour au chantier. Ce décalage était d'autant plus important que certaines opérations se sont prolongées jusqu'à 14h00. La fin de l'opération et l'autorisation de retour sur le site nous était signifiées par le chef d'exploitation.

I.3.3 La fouille

Un numéro de fait a été attribué à toutes les structures archéologiques ou considérées comme telles en suivant l'ordre de progression du décapage. Dans un souci de clarté et d'une gestion pratique des données, les dizaines étaient systématiquement attribuées aux fossés. A partir de cette numérotation un premier inventaire a été établi en intégrant les données suivantes : nature de la structure, dimensions, nature du comblement de surface ainsi que d'éventuelles observations complémentaires. Au terme du décapage 754 numéros de faits avaient été attribués. L'immatriculation des sondages a été effectuée en suivant une numérotation continue de 1 à n. Au total 169 sondages manuels ou mécaniques ont été effectués. Les sondages manuels ont été effectués prioritairement sur les portions de fossés caractéristiques (extrémités, intersections) et sur les structures enchevêtrées. Les sondages manuels des fossés ont été effectués de manière à établir leur module, leurs dynamiques de comblement, la nature de ces derniers, de valider leur interruption ou un phénomène d'arasement ainsi que de comprendre au mieux l'évolution séquentielle des réseaux fossoyés. Cependant, un certain nombre de sondage manuel a dû être abandonné à cause d'une hydromorphie constante et importante de certaines portions de fossé. Les sondages mécaniques effectués à l'aide d'une minipelle utilisée pendant 30 jours ouverts à partir du 10 mars 2008 ont permis de compléter, de vérifier les données. La fouille des structures fermées a été effectuée en évidant leur moitié, selon un axe est-ouest pour les structures circulaires, selon un axe établi dans leur longueur pour les structures oblongues ou selon un axe tenant compte d'une éventuelle chronologie relative pour les structures enchevêtrées. Ce dernier cas était alors considéré comme un sondage et numéroté comme tel. Un relevé topographique a été effectué régulièrement au fur et à mesure du décapage et de la fouille et restitué sur un plan au 1/250^e. Les enregistrements sur fiche de faits, minutes et clichés ont été effectués par l'équipe de fouille. Les différents relevés (détails, coupes et plans) sur minutes ont été généralement transcrits à l'échelle 1/20^e et plus rarement aux échelles 1/10^e et 1/50^e. Les clichés (photographies numériques) ont fait l'objet d'un inventaire complété à chaque prise de vue en indiquant le numéro de la photographie, le numéro de fait, le numéro de sondage, la date et l'auteur.

I.3.4 Les analyses

Les prélèvements ont été effectués de manière régulière en fonction de la nature de la structure, des sédiments de comblement et de leurs inclusions. Dans l'ensemble, ce sont les comblements charbonneux, les couches de rejet d'activité ou de destruction qui ont été les principales sources de prélèvements. Certaines structures ou ensembles de structures ont fait l'objet d'un échantillonnage plus important dans le but de préciser par des études complémentaires la nature des activités inhérentes à celles-ci.

-Dix-huit prélèvements ont été utilisés pour une analyse carpologique (Elsa Neveu, Université de Nantes)

-Six prélèvements ont été effectués pour une analyse palynologique effectuée par D. Barbier-Pain (Inrap). Le résultat de cette analyse est négatif.

Le détail des prélèvements analysés est communiqué dans ce rapport (*cf annexe I*). Le retard généré par une mise à disposition tardive des prélèvements tamisés et un emploi du temps chargé n'ont pas permis la finalisation de l'étude carpologique au moment du rendu du présent rapport. Les résultats de cette analyse seront transmis ultérieurement dans un rapport indépendant.

Les fragments de récipients en lignite recueillis dans le fossé F 690 ont été soumis à une analyse xylogique effectuée par V. Guitton, en collaboration avec A. Baron, et dont le rapport a été joint en annexe. Ces fragments font actuellement l'objet d'une analyse LA-ICP / MS (Spectrométrie de masse par ablation laser), destinée à préciser la nature et éventuellement l'origine de la roche utilisée. Les résultats de cette analyse seront transmis ultérieurement dans un rapport indépendant.

I.3.5 La post-fouille

L'ensemble des listings des documents de fouille a été saisi sur File Maker Pro pour une gestion et une manipulation plus aisée des données. Le mobilier céramique, terre cuite et la plupart des éléments

lithiques ont été lavé puis stockés par lot dans des sacs. Le marquage de chaque sac identifie le site, les numéros de faits, de sondage et d'us. L'ensemble du mobilier a été conditionné dans des caisses normalisées. Chaque catégorie de mobilier ainsi que les prélèvements ont fait l'objet d'un listing.

Dans une première phase, l'ensemble des minutes de terrain a été saisi par un dessinateur. La mise au net du plan général a ensuite été effectuée en reportant l'ensemble des relevés en plan de terrain sur ce dernier. La seconde phase a été consacrée au montage des plans de détail avec les relevés en coupe. Les sédimentations y sont figurées par huit trames de couleurs différentes dont les correspondances sont indiquées sur une figure disposée en fin du volume sous format A3, de manière à pouvoir être dépliée et permettre ainsi une consultation conjointe des coupes et des correspondances de trames.

I.4 Etude du mobilier gaulois (par A.-F. Cherel)

I.4.1 Méthodologie

L'importance du corpus pris en considération ne nous a pas permis d'effectuer une étude exhaustive des lots mis au jour. Les 35 jours de post-fouille furent affectés au travail d'inventaire du mobilier, de remontage des vases et de leurs relevés (M. Grall, INRAP et A.-F.Cherel, INRAP). Les 15 jours restants furent consacrés à leur étude. Nous avons volontairement omis la présentation de certains contextes mobiliers issus des fosses pour nous concentrer sur celle des fossés, leurs réaménagements successifs permettant de comprendre les différentes phases d'évolution du site. Par conséquent, l'étude typologique n'a pas été effectuée dans le cadre de ce rapport. Une évolution chronologique des lots corrélée aux éléments fournis par l'étude spatiale et celle des éléments de chronologie relative peut toutefois être présentée dans les grands traits.

II. L'occupation archéologique du site

II.1 Présentation générale

II.1.1 Les limites parcellaires modernes

(fig. 6)

Si l'empreinte des réseaux modernes n'a pas généré d'occultation majeure des vestiges archéologiques, une présentation, en préambule, de la trame moderne contribuera à alléger la partie descriptive et analytique de l'occupation gauloise qu'elle recoupe. Le terme de réseaux modernes regroupe uniquement le système fossoyé enregistré sur le cadastre napoléonien, les limites figurant sur le cadastre actuel n'étant matérialisé par aucun marquage fossoyé. On observera dans un premier temps que l'orientation générale de la trame moderne ne diffère guère de celle du réseau gauloise. Il s'agit pour la plupart de fossés de 0,60 m à 1.40 m de large dont on retrouve aisément le relevé sur le cadastre napoléonien. Ce réseau n'a pas entravé la compréhension des vestiges gaulois contrairement à la haie (F 280, F 490, F 420, F 810, F 800 et F 1020) et au chemin creux (F 320 et F 260), nettement plus conséquents. Le premier aménagement large de 2,40 m en moyenne pour une profondeur maximale de 0,60 m se caractérisait par des contours irréguliers. Les racines de la végétation de cette haie ainsi que la faune fousseuse qui s'y développait ont généré une bioturbation du substrat et des structures archéologiques situés dans ses bordures immédiates. D'autre part, la portion F 420, orientée est-ouest se caractérisait également par une hydromorphie constante qui n'a pas permis d'effectuer d'investigations efficaces dans son secteur.

Le second aménagement correspond à une portion conservée de chemin creux, restitué sur le cadastre napoléonien, et dont le tracé, partant d'un axe de circulation nord-sud plus important, dévie vers le nord pour desservir la ferme de *Champagné*. Son évidement a permis de restituer le tracé du réseau fossoyé nord de la première phase d'occupation gauloise et de mettre en évidence l'existence d'une entrée. L'érosion générée par ce chemin creux concerne essentiellement la portion F 320. Elle atteint 0,80 m de profondeur à l'endroit de l'entrée gauloise pour un évasement d'environ 6 m de large à l'ouverture.



Photo 02 Evidement du chemin moderne 260/320 et apparition des structures gauloises sous-jacentes

II.1.2 Les structures modernes (fig. 6)

Pour les mêmes raisons que précédemment, les structures modernes ont été également figurées sur l'illustration (fig. 6). Il s'agit pour une part de fosses ou de perturbations irrégulières remplies d'un comblement caractéristique constitué d'un limon gris-brun homogène. Si la majorité d'entre elles n'ont livré que des petits blocs de pierre épars, certaines d'entre elles comportaient des fragments d'ardoise. Une seule a livré un fragment de vase à anse du XV^e s.

D'autre part un petit groupe de fosses, disséminées dans la moitié nord de l'emprise de fouille, plus contemporaines, est à rattacher à la ferme attenante. Certaines ont livré des déchets modernes (fragments de vaisselles, boîtes de conserve...) et deux d'entre elles constituaient la sépulture de chien.

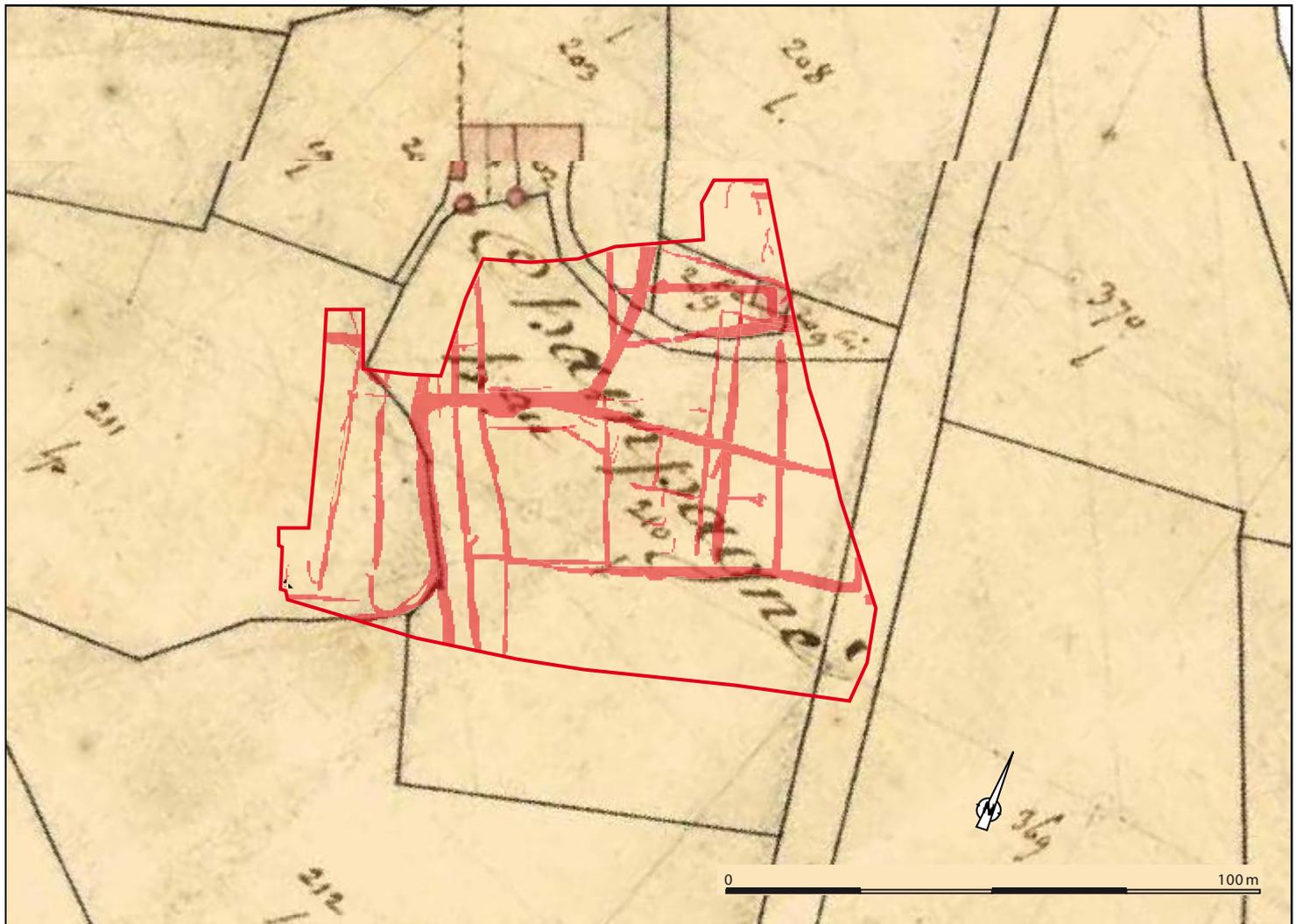


Fig. 6 Superposition des réseaux fossoyés du site de Bais "Carrière des vallons" avec le cadastre napoléonien, en haut (Commune de Bais, Section G 1 de Miliac, parcelles 1-434, 1827) et mise en évidence du réseau fossoyé et des structures modernes, en bas

II.2 L'occupation archéologique

L'occupation archéologique du second âge du Fer du site de la Carrière des vallons couvre une fourchette chronologique d'environ trois siècles qui débute à la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne (fin IV^e s. av. J.-C. et début du III^e s. av. J.-C.) et prend fin au cours de la période gallo-romaine précoce (fin du I^{er} s. av. J.-C.). Si la nature et l'ampleur de cette occupation restent encore à définir précisément, les structures ainsi que les mobiliers indiquent que ce secteur abritait une activité artisanale liée très probablement à une ou plusieurs étapes de traitement ou de transformation de productions agricoles.

Cette occupation se caractérise par un système de clôtures fossoyées dont la trame générale est orientée nord-nord-ouest/sud-sud-est. La continuité apparente de ce réseau vers le nord-ouest, le nord-est et le sud-est présuppose une occupation plus importante dont il faut situer l'amplitude probable vers le nord-est, au-delà de la départementale 95. On notera en effet que le réseau fossoyé visible dans la fenêtre de lecture de la fouille, ne délimite aucun espace clos proprement dit. En effet, si l'espace d'activité artisanal est effectivement bien circonscrit au sud et à l'ouest, les fossés du nord et de l'est ne participent pas à la clôture de cet espace. Il est très probable que la configuration des fossés de ces secteurs correspond à des partitions au sein d'un système plus ample qui semble effectivement se développer vers le nord-est.

II.3 Le mobilier archéologique (par A.-F. ChereI)

Le site de Bais est très riche en mobilier tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. On recense en effet 10380 tessons de facture protohistorique pour un NMI estimé à 880 vases, soit un rapport de 1 vase pour 11,8 tessons. Les vases sont très bien conservés, malgré l'altération fréquente de leurs états de surface probablement due aux conditions d'enfouissement. Cette observation est récurrente sur les sites de la région de Rennes. Les récipients tardifs de très grandes capacités ou « proto-dolia », destinés au stockage des denrées, sont surreprésentés par rapport aux contextes locaux contemporains des autres établissements ruraux. Ils sont souvent accompagnés d'objets originaux en forme d'entonnoir, exclusivement connus sur ce site, très bien représentés à la phase 3. Enfin, aucun mobilier d'importation n'a été détecté au cours de la fouille, hormis un fragment d'amphore à vin

de Tarraconaise de type Pascual I ou Dressel 2-4 au sein de la fosse 229 (identification : L. Simon, INRAP).

Les activités métallurgiques sont attestées par la découverte de scories et d'un petit récipient aux parois épaisses trouvé dans la fosse 132 pouvant correspondre à un creuset, sans certitude toutefois. Rappelons également qu'un creuset a été mis au jour hors emprise pendant le diagnostic. Enfin, au moins un objet en fer fut prélevé au cours du diagnostic dans le fossé 470.

Quant au mobilier en terre cuite, son poids est estimé à 205 kg. Il se compose majoritairement de fragments de plaques de cuisson pour un poids avoisinant 157 kg, quantité inhabituelle sur les sites de la région (cf. *Annexe 2 - inventaire du mobilier en terre cuite*). Quelques rares pesons et fusaïoles sont à mentionner. Un mobilier là encore inédit, tels que deux objets tubulaires découverts dans le comblement supérieur du fossé 790 associés à un autre exemplaire mis au jour au cours du diagnostic ont conservé sur leur paroi interne les traces d'un pas de vis. Leur fonction reste encore énigmatique (fig. 59). Les fragments d'une quinzaine de « piliers » en terre cuite (fig. 140), là encore inédits dans la région, témoignent également d'une ou plusieurs activités artisanales qui nous échappent.

Enfin, on signalera l'existence de plusieurs fragments d'un ou de deux vases en lignite à décors de fines baguettes (fig. 31).

Une fréquentation des lieux au début de notre ère est assurée par la présence de quelques tessons de céramique commune claire (cruche) ou de commune sombre. La fin de l'époque médiévale et l'époque moderne sont également bien attestées, notamment par des productions des ateliers de Laval (identification du mobilier historique, antique, médiéval et moderne : F. Labaune-Jean, INRAP).

II.4 Perspectives envisagée en fonction des indices (fig. 7)

La limite occidentale de cette occupation est bien définie et matérialisée par la succession de trois fossés parallèles orientés nord-ouest/sud-est. Le fossé le plus à l'ouest (F 780-820) est d'un module relativement important (1,20 m de profondeur pour 2,50 m de large). Les deux autres fossés présentent des dimensions plus modestes (F 350-480-770 et F 330-470-750-740) avec 1,30 m de largeur moyenne et une profondeur moyenne de 0,80 m. La faible densité des structures observée au-delà de cette délimitation lors de la fouille et plus largement lors du diagnostic, illustre bien cette rupture. Cette limite occidentale se poursuit au-delà de l'emprise, au nord comme au sud. Les contraintes que représentaient la ferme de la Champagne au nord-ouest et la ligne à très haute tension au sud-est, n'ont pas permis, lors du diagnostic archéologique, de déterminer l'emprise de cette occupation dans la zone d'extension de la Carrière. Si aucun indice ne permet de présupposer le développement de l'occupation vers le sud-est, à l'exception peut-être d'une faible concentration de structure dans ce secteur, l'absence de réseau fossoyé dans les tranchées de diagnostic situées au nord-ouest de la ferme semble indiquer que l'extension de l'occupation dans cette direction ne s'étend pas au-delà de cette dernière.

La probabilité d'un développement majeur de cette occupation en direction du nord-est, abordée précédemment, repose sur un ensemble d'indices concordants. Les deux fossés (F 1090-270 et F 210) qui se poursuivent au-delà de la limite orientale de l'emprise de décapage se distinguent de l'ensemble du réseau fossoyé par leurs dimensions importantes (1,90 m de profondeur pour 2,50 m de large). De tels modules sont généralement appliqués à des clôtures de façade ou aux délimitations d'espaces importants et notamment des espaces d'habitation des propriétaires des lieux ou tout au moins, de ceux qui en avait la charge. Si l'existence d'une façade orientale, restituable entre ces deux portions de fossés, sous l'actuelle départementale, peut être envisagée, la configuration des réseaux fossoyés successifs du secteur nord de l'emprise (F 310 et F 290-70-80) présente toutefois quelques incohérences avec cette hypothèse ou invite à considérer cette façade comme une limite secondaire. En effet, l'apparent développement du réseau fossoyé vers le nord-nord-ouest F 940, F 350, F 330 et F 310 ne semble pas compatible avec une façade principale limitée à la portion comprise entre les deux fossés (F 1090 et F 210) qui disparaissent sous

la limite orientale de l'emprise. Nous observerons par ailleurs que les deux réseaux fossoyés successifs du secteur nord-est (F 1060-1090 et F 80-130) se caractérisent par un seuil. Plusieurs éléments, dont ceux exposés ci-dessus, la segmentation des fossés concernés par cette interruption, peu compatibles avec la configuration généralement rencontrée des façades d'entrées ainsi que l'absence d'aménagements tels que portique ou portail nous autorisent à exclure raisonnablement l'hypothèse d'une entrée principale. Cette interruption correspond plus vraisemblablement à une zone de passage entre différents secteurs de l'occupation qui au regard de la configuration générale du réseau fossoyé semble se développer en direction du nord-est.

Ainsi à partir de ces éléments, l'amorce d'un secteur « important », en direction du nord-est paraît plus vraisemblable. Dans cette perspective, nous signalerons l'existence possible d'un départ de fossé (F 78) à partir de l'angle est constitué du fossé F 210. La mise en eau quasi constante de ce point bas de l'emprise et sa situation en bordure d'emprise de la fouille ne nous a pas permis de valider une éventuelle continuité du réseau fossoyé dans cette direction. Nous rappellerons également les vestiges mis au jour dans la tranchée de diagnostic 99, située dans cette direction, en bordure de la départementale. La nature des mobiliers issus du réseau fossoyé et des structures corroborent non seulement le développement de l'occupation dans cette direction, et ce dès la première d'occupation, mais aussi l'existence d'une activité métallurgique (creuset) (G. Le Cloirec, 2005).

L'espace interne se caractérise par une forte densité de structures qui se concentre sur une bande de 25 mètres de large le long et au nord de la façade sud (F 790, F 710 et F 690). Elles s'organisent en îlots partiellement délimités par de petits fossés. Au nord et au sud de cette bande, la densité de structure est nettement plus lâche.

Si les nombreux remaniements qui ont affecté le réseau fossoyé ont pu être chronologiquement distingués, la perspective d'une proposition d'évolution du site est bien évidemment fortement entravée par une fenêtre de lecture partielle. Dans une plus large mesure, la nature même de cette occupation n'aura également pu être que partiellement perçue. La phasage proposé repose dans un premier temps sur les liens stratigraphiques au sein du réseau fossoyé et dans un second temps, lorsque ces derniers étaient inexistant, sur la datation fournie par le mobilier mais aussi en fonction de la relative cohérence spatiale des configurations prises en compte.

Le réseau fossoyé comprend trois grandes phases de remaniements qui comportent chacune deux états. Les seconds états constituent le plus souvent des reprises partielles mais quasi-systématique du réseau fossoyé existant et plus ponctuellement des modifications localisées de la configuration du réseau fossoyé de l'état précédent. La présente étude abordera dans un premier temps l'évolution chronologique du réseau fossoyé et sera consacrée dans un second temps à l'analyse des aménagements internes et à la caractérisation des ensembles cohérents. L'analyse par phase et par état se fera, dans la mesure du possible, en présentant successivement les façades nord, est, sud et ouest. Les propositions chronologiques et fonctionnelles des différents ensembles et aménagements internes se feront en dernier lieu.

La datation absolue des trois phases est établie à partir de l'étude du mobilier par A.-F. Chérel. Chacune d'elle couvre environ un siècle :

-Phase 1 : de la fin de La Tène ancienne ou transition La Tène ancienne/ La Tène moyenne au milieu de la La Tène moyenne (de la transition IV^e-III^e s. av. J.-C. à la fin du III^e s. av. J.-C.)

-Phase 2 : Du milieu de La Tène moyenne au début de La Tène finale (de la fin du III^e s. av. J.-C. à la fin du II^e s. av. J.-C.)

-Phase 3 : La Tène finale (de la fin du II^e s. av. J.-C. à la fin du I^{er} s. av. J.-C.)

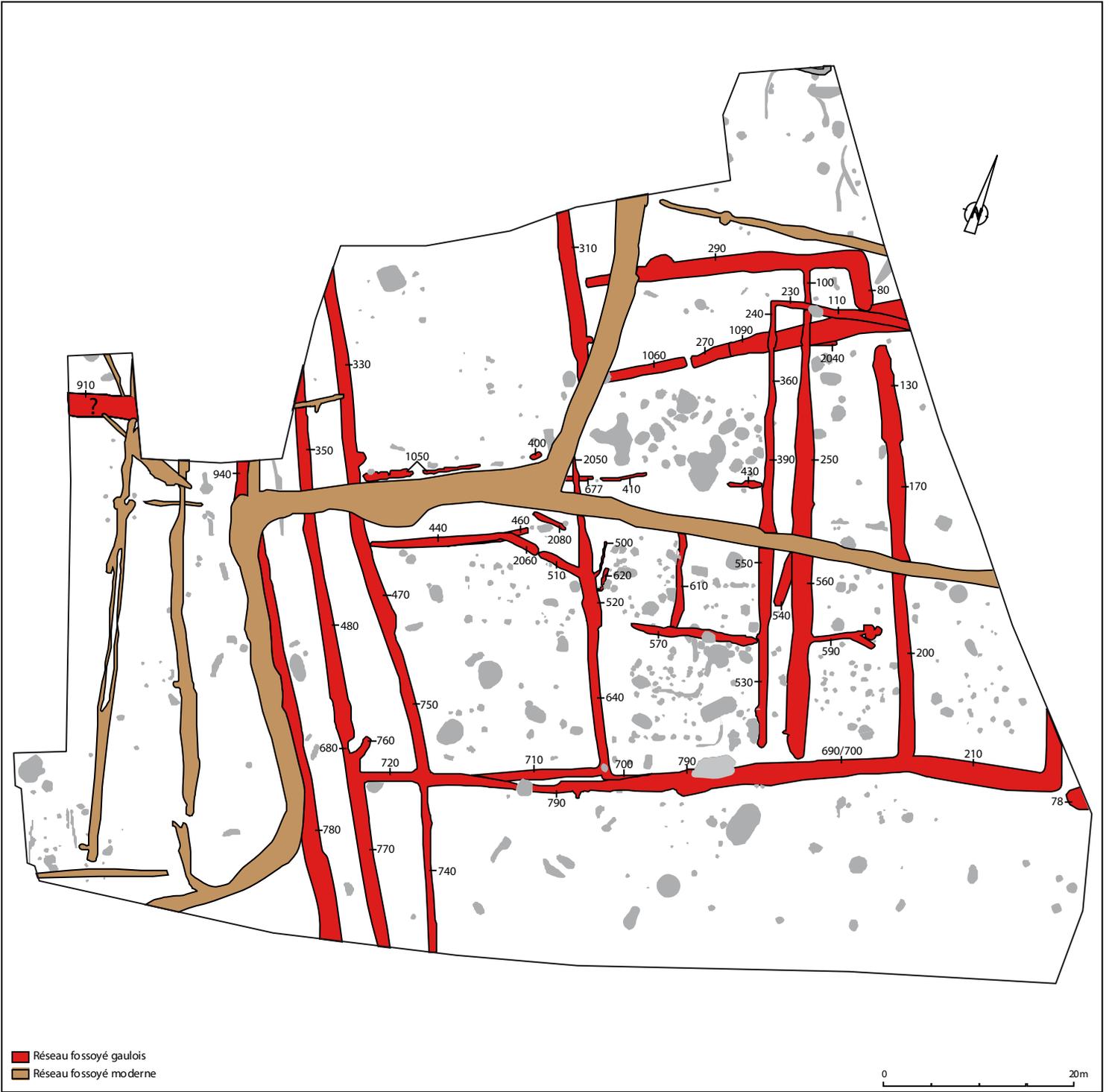


Fig. 7 Restitution du réseau fossoyé gaulois

III. Première phase d'occupation

III.1 Phase 1, Etat 1

III.1.1 La façade nord (fig. 8)

La façade nord est constituée des trois tronçons de fossé à profil en V (F 310, 1060 et 1090). Le tronçon F 310 est orienté nord-ouest/sud-est et les tronçons F 1060 et F 1090 sont orientés nord-est/sud-ouest. On observera la légère divergence de ces deux tronçons par rapport à une trame générale plus proche d'une orientation cardinale. L'angle formé par les deux tronçons F 310 et F 1060 ainsi que l'entrée que délimitent les tronçons F 1060 et F 1090 constituent des éléments caractéristiques de cette clôture et ne présente aucune liaison avec le réseau fossoyé qui lui est ici associé. La contemporanéité de cette limite avec le réseau fossoyé de la phase 1 des façades est, sud et ouest est établie à partir des liens stratigraphiques qui la déterminent comme la plus ancienne de ce secteur de l'emprise. La chronologie relative apparaîtra sur les différentes coupes présentées *infra*. La faible quantité de mobilier peu caractéristique ne constitue pas un indice chronologique probant.

Rappelons qu'à l'endroit de l'entrée, du tronçon F 1060 et une partie du tronçon F 310, le tracé d'un chemin creux (F 320) menant à la ferme de *la Champagne* a fortement entamé les structures sous jacentes. Les dimensions des fossés les plus représentatives de ce système fossoyé sont présentes sur la portion nord du fossé F 310 et sur le tronçon du fossé F 1090. Les remontées constantes d'eau dans le sondage du tronçon F 310 nous ont contraints à abandonner toutes investigations sur celui-ci. Pour ces raisons, les dynamiques de comblement n'ont pas pu être observées. Le fossé à cet endroit présentait une largeur de 1,60 m. Le fossé 1090 présente quant à lui une profondeur comprise entre 1,50 m dans sa partie médiane et 1,90 m dans sa partie orientale, en bordure de la limite d'emprise. Les largeurs enregistrées sont respectivement de 1,86 m et 2,30 m. Le comblement de ce tronçon (F 1090) se caractérise par deux sédimentations majeures (photo 01). La sédimentation basale est hydromorphe et alternant parfois avec des cumuls ponctuels issus de l'érosion des parois du fossé. La seconde se caractérise par un remplissage hétérogène d'argiles variablement hydromorphes et dont le dépôt chaotique traduit un remblayage rapide

du fossé. Cette seconde sédimentation est partiellement reprise par le creusement ultérieur du fossé F 270 qui correspond, sur ce tronçon, à la seconde phase d'occupation.



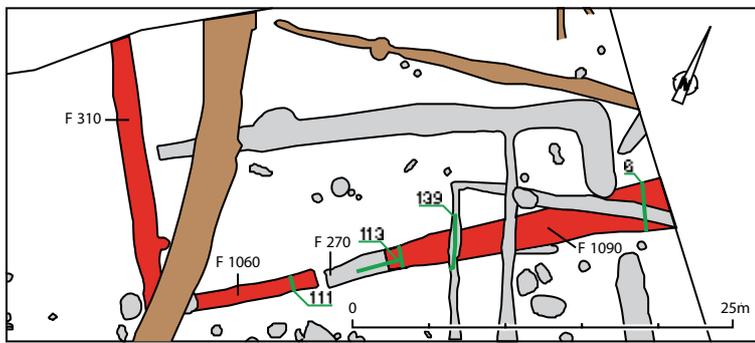
Photo 03 Fossés 1090, 270 et 110, coupe est du sondage 6

Cette dynamique de comblement apparaît également dans le tronçon du fossé F 1060. Si la seconde sédimentation y est ici également hétérogène, on observera que ce comblement se distingue par une plus grande uniformité (photo 02).

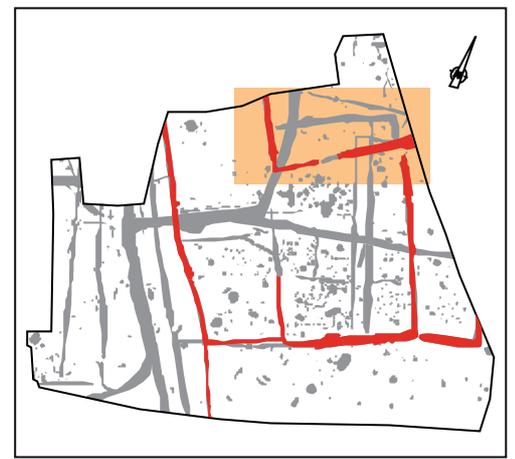


Photo 04 Fossé 1060, coupe longitudinale du sondage 111

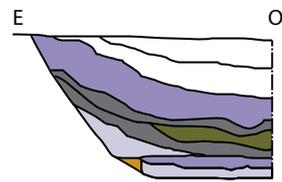
Le tronçon F 310 orienté nord-ouest/sud-est parallèlement à la façade occidentale ainsi que l'entrée dépourvue d'aménagements indique que cette limite correspond à une partition interne entre deux secteurs au sein d'un ensemble plus vaste que se développe vers le nord-est. Toutefois, le module conséquent de cette limite et plus particulièrement du tronçon oriental (F 1090) semble vouloir signifier une partition entre deux secteurs dont la fonction est bien distincte. Si la liaison entre le secteur à caractère artisanal qui nous concerne et l'espace interne d'un ensemble probablement plus vaste est effectivement matérialisée par l'interruption du tracé de cette limite, la « monumentalité » de ses fossés lui confère un caractère symbolique supplémentaire qui la distingue des autres partitions plus fonctionnelles. Les dimensions croissantes de cette limite vers le nord-est, invite à restituer un espace important comme par exemple la zone résidentielle des propriétaires des lieux ou de ceux qui en avait la charge, dans cette direction sous ou au-delà de l'actuelle départementale. Ce sont en effet les réseaux fossoyés de ces secteurs ou de ceux de la façade des établissements gaulois qui sont généralement sujets à de tels investissements.



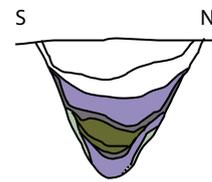
█ Fossés de la phase 1, état 1, conservés
█ Réseau fossoyé moderne



F 1060, sondage 111

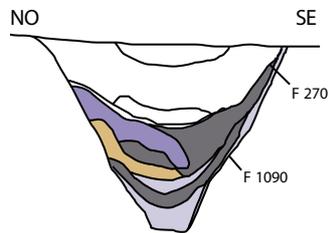


F 1060, sondage 111



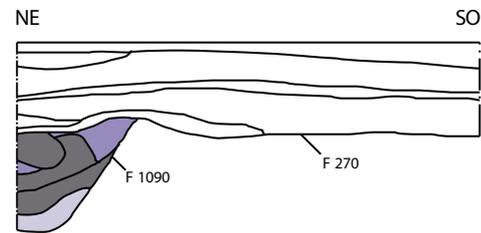
92.18 m NGF

F 270 et F 1090, sondage 113

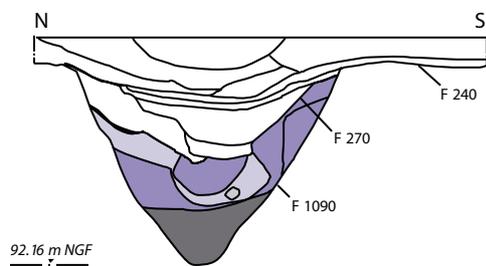


92.01 m NGF

F 270 et F 1090, sondage 113, coupe longitudinale

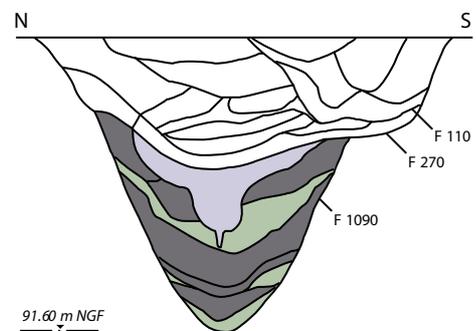


F 360, F 270, F 1090 et F 240, sondage 139



92.16 m NGF

F 1090, 270 et 110, sondage 6



91.60 m NGF

0 1m

Fig. 8 Stratigraphie des fossés 710, 700/690 et 210 (phase 1, Etat 1), façade nord

III.1.2 L'entrée de la façade nord

Les interruptions des fossés F 1060 et F 1090 définissent une entrée de 4,80 m de large. Aucune structure correspondante à un éventuel aménagement de ce passage n'a été observée. Le caractère « dépouillé » de ce large passage invite à le considérer comme le franchissement d'une partition, certes conséquente, à l'intérieur d'un système plus vaste et dont on peut situer le développement en direction du nord et du nord-est.



Photo 05 Fossés 270 et 1090, coupe longitudinale du sondage 113

III.1.3 La façade est (fig. 9)

La façade orientale, orientée nord-ouest/sud-est, mesure environ 44 m de long et est désignée, du nord au sud, par les numéros de faits suivants : F 130 et F 200. On observera le profil en cuvette ainsi qu'une remontée du fond du fossé dans la moitié nord du tronçon et celui en V de la moitié sud.

Il est nécessaire de préciser que la durée de fonctionnement de cette façade comprend la première et la seconde phase d'occupation. Cette dernière se caractérise par deux états qui se distinguent par deux comblements distincts. Il est très vraisemblable qu'au cours de cette période relativement longue, le fossé a fait l'objet de curages d'entretien qui ont enlevés l'essentiel des séries sédimentaires de la première phase. Le premier comblement présenté dans la figure 9, illustrant la phase 1, correspond donc très probablement aux dépôts sédimentaires du premier état de la seconde phase. Pour cette raison, la description de ces couches sédimentaires est exposée dans le chapitre consacré au premier état de la seconde phase (*cf. IV.1.2 La façade est*).

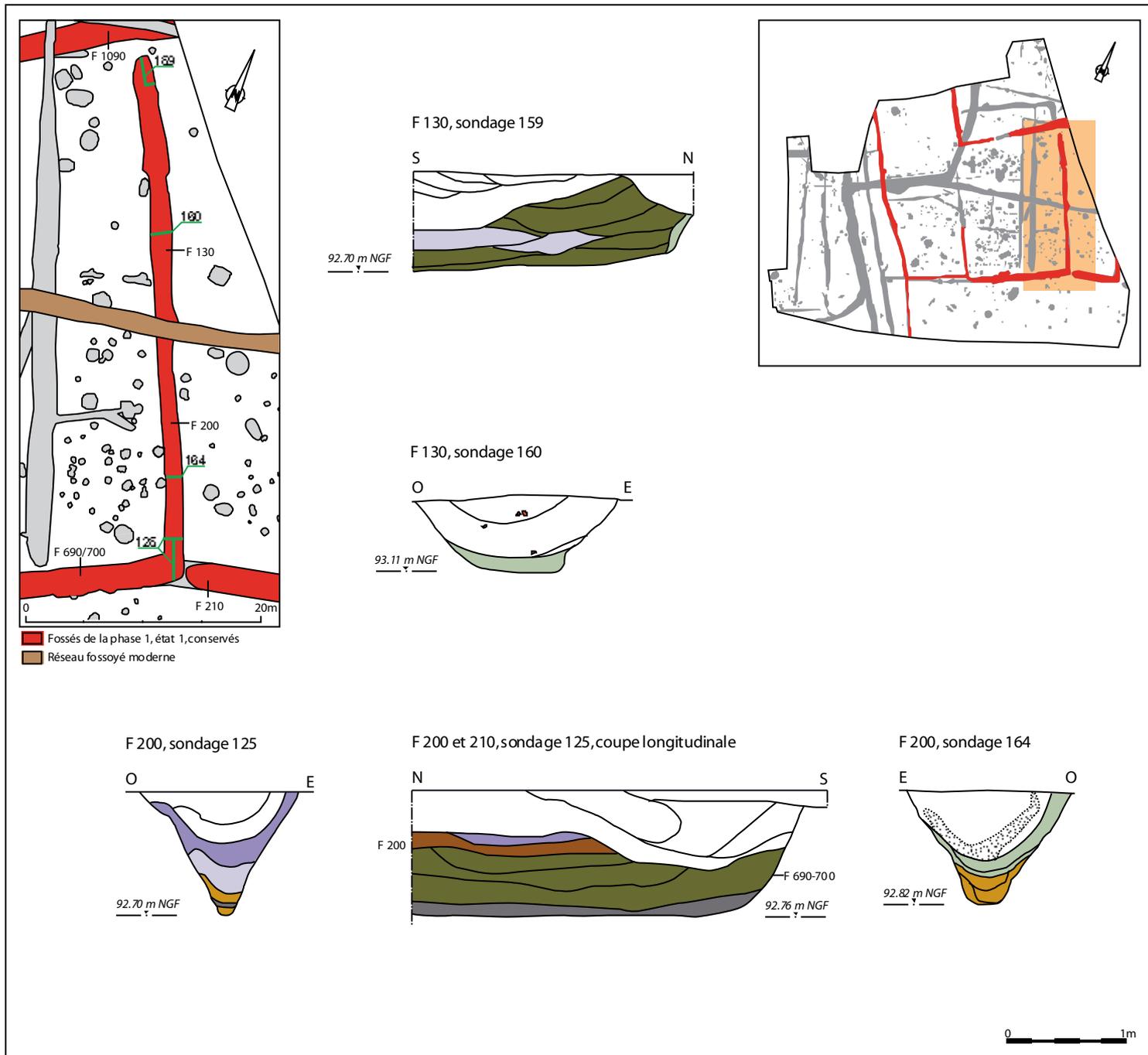


Fig. 9 Stratigraphie des fossés 130 et 200 (phase 1, état 1), façade est

III.1.4 La façade sud (fig. 10)

La façade sud est constituée de trois tronçons désignés par les numéros de faits suivants : F 710, F 700 et F 210. Le tronçon ouest est partiellement conservé (F 710). Il correspond à un fossé de faible module d'une largeur comprise entre 0,50 m et 0,90 m et d'une profondeur comprise entre 0,30 et 0,60 m qui se greffe à la façade ouest de la clôture des ensemble 1 et 2 (F 640), en amont de l'angle sud-ouest. Le fond du fossé présente une légère remontée avant sa connexion avec le fossé F 640 (sondage 128). Le profil de ce tronçon est à fond plat dans sa partie occidentale et en V dans sa partie orientale.

Le tronçon médian (F 700) constitue la délimitation sud de l'espace principal, délimité à l'ouest par les fossés F 520-640 (sondage 128) et à l'est par le fossé F 200 (sondage 125). Ce fossé à profil en V possède un module plus important d'une largeur comprise entre 0,90 m et 1,76 m pour une profondeur maximale conservée de 0,90 m. Cette portion est partiellement reprise par le fossé F 690 qui caractérise les deux phases suivantes.



Photo 06 Fossé 700 partiellement repris par le fossé 690, lui-même partiellement repris par la fosse 458, sondage 101

Le tronçon oriental (F 210) ne présente pas de lien stratigraphique avec les tronçons précédents. Son extrémité se situe à 0,30 m de l'angle sud-est formé par les fossés F 700 et F 200 (sondage 129). Une éventuelle connexion des parties sommitales de ces deux tronçons peut être envisagée. Les phénomènes érosifs ont pu effacer un fossé exutoire destiné à évacuer le trop-plein d'eau du tronçon médian vers le tronçon oriental. Le tronçon oriental se distingue par un module nettement plus conséquent de 2,40 m de large maximum pour une profondeur conservée de 1,72 m. A proximité de la limite d'emprise, le tronçon bifurque vers le nord-ouest.



Photo 07 Fossé 210 en bordure de l'angle formé par les fossés 700 et 200, sondage 101

Les comblements de la façade sud se caractérisent par des séries sédimentaires relativement diluées et peu lisibles. Elles sont le plus souvent constituées de limons argileux gris à brun hydromorphes comprenant des inclusions variables du substrat remanié ; on observe des concentrations plus ou moins importantes d'oxydes ferromanganiques.

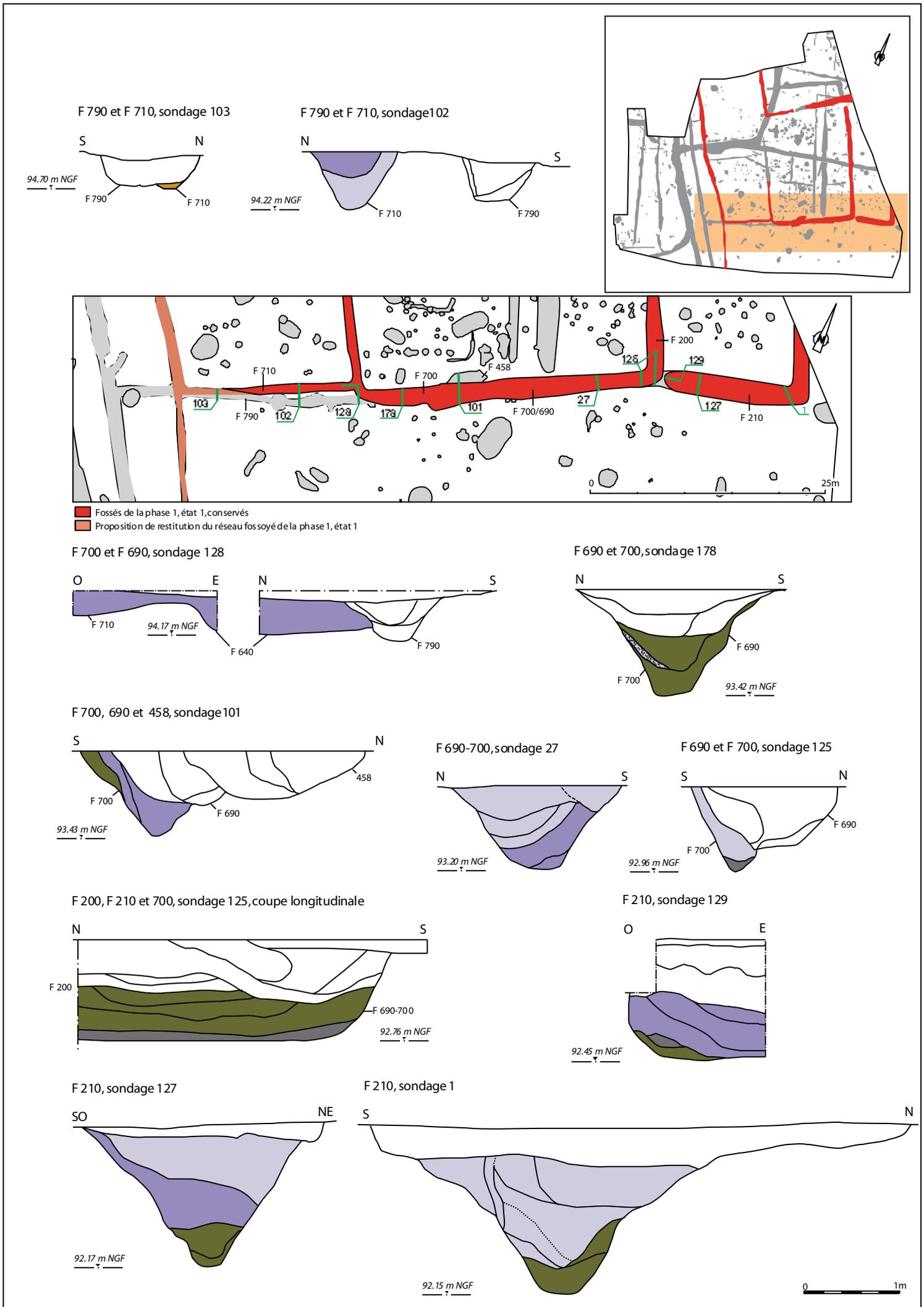


Fig. 10 Stratigraphie des fossés 710, 700/690 et 210 (phase 1), façade sud

III.1.5 La façade ouest (fig.11)

Le tracé de la façade ouest attribuable à la première phase est constitué par les deux tronçons, orienté nord-nord-ouest, désignés, du nord au sud, par les numéros de faits F 750 et F 740. La restitution de cette première configuration est hypothétique car aucun lien stratigraphique attestant de son ancienneté n'a été observée et le mobilier recueilli n'a fourni aucun indice chronologique dans ce sens. L'hydromorphie importante a généré une dilution texturale des sédimentations, provoquant la disparition des limites stratigraphiques ; aucune chronologie relative n'a été observée sur les coupes du sondage 130.



Photo 08 Fossés 740, 750 et 790, sondage 130

Si on ne peut exclure une possible contemporanéité des réseaux fossoyés convergent à cet endroit, cette éventualité constitue une incohérence avec le phasage du tronçon F 750 proposé dans cette étude. Un faisceau d'indices nous ont amené à considérer que le tronçon F 750 est remblayé lors de second état de la phase 2 et partiellement repris par le tronçon F 330/470. Ce phasage constitue toutefois un postulat établi à partir d'une concordance de faits observés sur la façade interne ouest (F 640) et les indices observés sur la façade qui nous concerne ici. Ainsi le fossé F 640, attribuable à la première phase est repris par le fossé F 520 de module nettement supérieur. Cette reprise a été observée en surface et se caractérisait par un élargissement distinct du tronçon

F 520 avec une largeur moyenne de 1,60 m pour ce dernier contre 0,90 m pour le fossé F 640.



Photo 09 Reprise du fossé 640 par le fossé 520, sondage 166

Sur une latitude sensiblement identique, ce phénomène apparaît également sur le réseau fossoyé qui nous concerne (F 330/470 et F 750). Le tronçon F 470 présentait une largeur moyenne de 1,60 m contre 1,10 m pour le tronçon F 750. Le lien stratigraphique éventuel entre ces deux portions a malheureusement disparu avec un sondage de diagnostic identifié ici par le sondage 176. La coupe nord relevée alors, correspond au profil du fossé F 470. La faible représentativité des sections du fossé F 750 ne permet pas de comparaison entre les différences de modules des fossés successifs de la bordure interne ouest et ceux de la façade ouest.

Ces quelques similitudes autorisent à envisager raisonnablement une intervention de même nature sur ces deux réseaux parallèles, que nous situerions dans le second état de la seconde phase d'occupation. On remarquera par ailleurs l'alignement de l'extrémité du fossé F 520, la façade sud de l'ensemble 5 et la probable extrémité du fossé F 470. Cette hypothèse induit toutefois un remblayage de F 750 qui n'a pas été attesté dans la coupe longitudinale du sondage 130. Rappelons en effet qu'aucune limite stratigraphique n'y a été observée. Une importante hydromorphie peut être à l'origine de la disparition de cette chronologie relative. Il est également possible qu'à l'endroit de cette intersection,

une érosion plus importante du comblement de F 750, de par sa nature plus meuble que le substrat, a fait disparaître cette limite. La chronologie relative aurait été peut être toutefois attestée par la présence de cette limite d'érosion en prolongeant la coupe longitudinale plus avant dans le tronçon F 750.

Le fossé F 750 est un fossé à profil en V d'une largeur moyenne de 1,10 m pour une profondeur conservée de 0,60 m. Le fossé F 740 est un fossé de plus faible module de 0,65 m de largeur moyenne pour une profondeur de 0,26 à 0,40 m. On notera la différence de profil relevé dans les sondages 107 et 108. Si le profil est en V dans le premier, il est à paroi orientale sub-verticale dans le second. Associé aux surcreusements en fond de fossé ainsi qu'aux probables reprises ponctuelles observées sur la coupe longitudinale, il suggère ici l'existence d'une palissade.

Comme pour les fossés de la façade sud, les comblements de cette façade se caractérisent également par des séries sédimentaires diluées et peu lisibles. Les variations progressives des inclusions de substrat remanié ou des concentrations d'oxydes ferro-manganiques, au sein de limons argileux gris à brun de texture comparable, ne permettent pas de caractériser assurément les limites stratigraphiques. La coupe relevée dans le sondage 130 est représentative de ce contexte ; aucune distinction stratigraphique n'y a été observée.

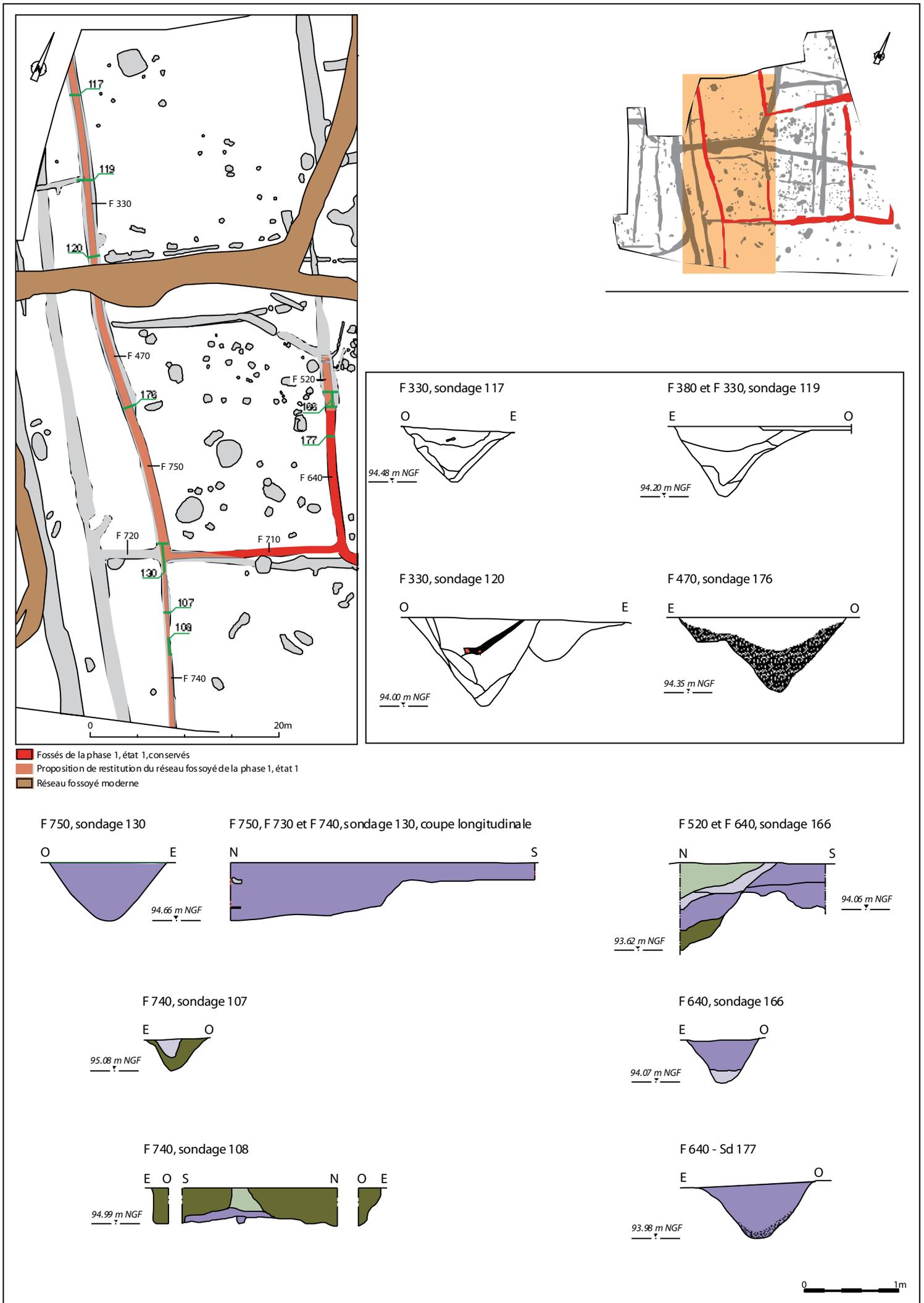


Fig. 11 Stratigraphie des fossés 330, 470, 740 et 640 (phase 1, état 1), façades ouest et façade ouest interne

III.2 Phase 1, Etat 2

III.2.1 La fermeture de l'entrée de la façade nord (fig. 12)

La fermeture du passage et la reprise partielle en profondeur du réseau fossoyé de la façade nord constituent un remaniement suffisamment notoire pour caractériser un second état de la phase 1. Nous observerons que ce nouveau réseau s'accompagne d'une part du remblayage partiel des fossés monumentaux dont il reprend pourtant le tracé et d'autre part par la condamnation de l'accès initial à la zone d'activité artisanale.

Le tronçon est (F 270) débute à 0,60 m du fossé 1060 et reprend l'intégralité du fossé F 1090 après le remblayage partiel de ce dernier. A proximité de la limite d'emprise occidentale son tracé s'élargit jusqu'à le dépasser d'une quarantaine de centimètres et atteindre 2,30 m. La profondeur conservée de F 270 varie de 0,40 m à son extrémité (sondage 110) pour atteindre 0,90 m en limite d'emprise (sondage 6). Une intervention similaire et de même module a également été observée sur l'extrémité du fossé F 1060 (sondage 111). Les comblements des fossés de cet état se caractérisent par des sédimentations de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur constituées de limon argileux brun à gris brun variablement hydromorphes, alternant le plus souvent avec des couches d'argiles grises.

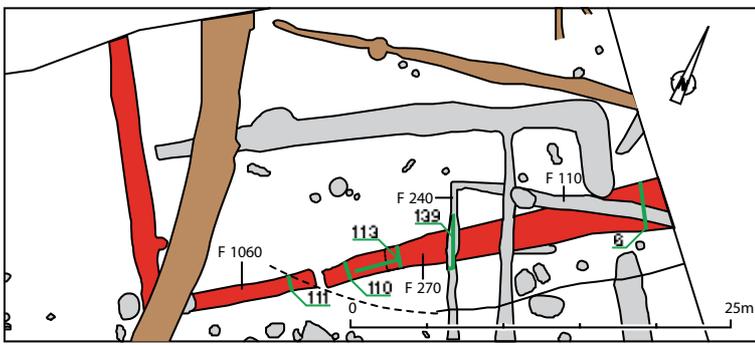
Ce remaniement induit une modification relativement importante des espaces de circulation de la zone qui nous concerne mais aussi entre cette dernière et le reste de l'espace interne de l'ensemble de l'occupation supposée plus vaste. Le nouvel accès à notre zone d'activité n'a pas pu être situé et identifié. Il est envisageable qu'une desserte à partir du nord, entre les fossés F 330 et F 310, a été alors établie.

Le remplacement des fossés de type « monumentaux » sur ce secteur reflète probablement un remaniement important du système fossoyé à l'échelle du site. Les considérations sur la nature de l'entrée associée à des clôtures monumentales, abordées dans le chapitre consacré à la façade nord, suggèrent fortement l'existence d'un espace central que nous identifierions volontiers comme le lieu d'habitation des propriétaires des lieux ou de ceux qui en avaient la charge, autour duquel gravite un ou plusieurs espaces fonctionnels tel celui étudié ici. L'abandon du caractère monumental dans ce secteur au cours d'une phase ancienne, sur une durée d'occupation de trois siècles, invite

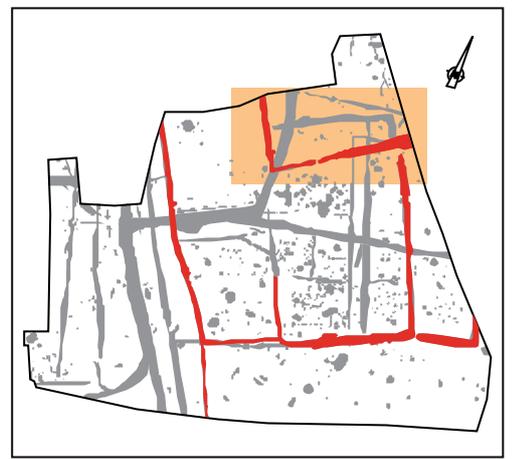
fortement à considérer que le développement et la prospérité de cette occupation a probablement généré une modification de la configuration spatiale et que l'ostentation affichée a probablement été appliquées sur d'autres clôtures. Si la configuration initiale semble être plutôt organisée autour d'un espace principal mis en valeur par la monumentalité des fossés de clôture, les observations faites sur les réseaux fossoyés des états suivants amènent à envisager une évolution de l'organisation spatiale où l'ensemble des espaces fonctionnels et domestiques forme un ensemble clos par une limite commune. L'ostentation initialement affichée sur les clôtures du secteur « central » sont alors reportés sur la limite externe. Ces différentes considérations nous amènent à privilégier fortement une mise en place de la ceinture externe à caractère monumentale (F 820-780) au cours du second état de la première phase ou au début de la phase suivante.



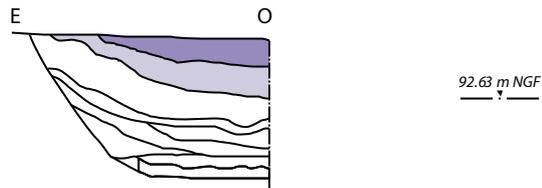
Photo 10 Fossés 1060 et 270, coupes longitudinales des sondages 111 et 113



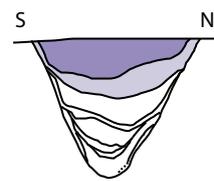
█ Fossés de la phase 1, état 2, conservés
█ Réseau fossoyé moderne



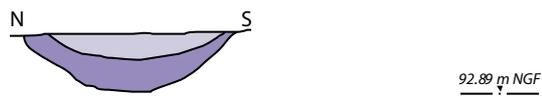
F 1060, sondage 111, coupe longitudinale



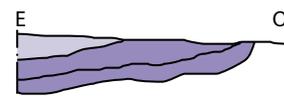
F 1060, sondage 111



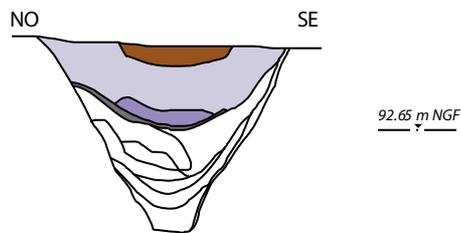
F 270, sondage 110



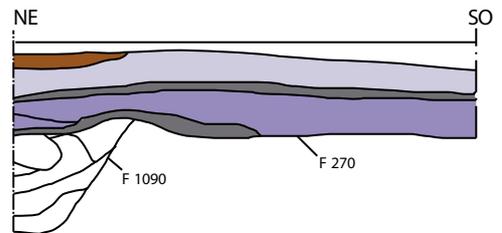
F 270, sondage 110



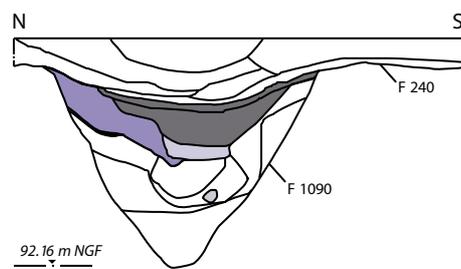
F 270 et F 1090, sondage 113



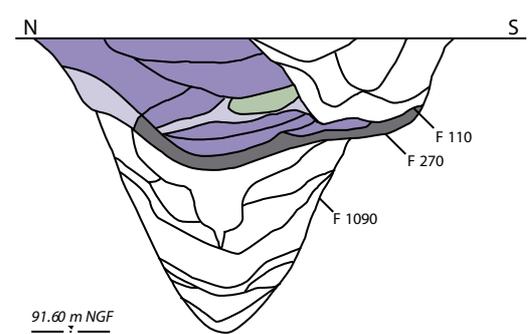
F 270 et F 1090, sondage 113, coupe longitudinale



F 360, F 270, F 1090 et F 240, sondage 139



F 1090, F 270 et F 110, sondage 6



0 1m

Fig. 12 Stratigraphie des fossés 1060, et 270 (phase 1, état 2), façade nord

III.3 Un réseau fossoyé antérieur à la phase 1 ? (Fig. 13)

Le fossé interrompu F 2040, orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest, est conservé sur environ 2,60 m de long avec une profondeur de 0,80 m et une largeur estimée à 0,80 m environ. Le comblement, constitué d'un limon argileux brun à brun orangé, semble indiquer un remblayage rapide et volontaire. Tant par son lien stratigraphique avec le fossé F 1090 que par le rare mobilier qui y a été recueillis, ce fossé constitue le réseau fossoyé le plus ancien de cette occupation. Cet indice très ténu ne permet pas d'envisager raisonnablement l'existence d'un réseau fossoyé conséquent antérieur à celui de la phase 1 présenté dans cette partie de l'étude. Il peut s'agir d'un aménagement très ponctuel ou d'un vestige de réseau fossoyé plus dense mais dont le tracé aurait été repris et occulté en quasi-totalité par celui, plus conséquent, de la première phase.

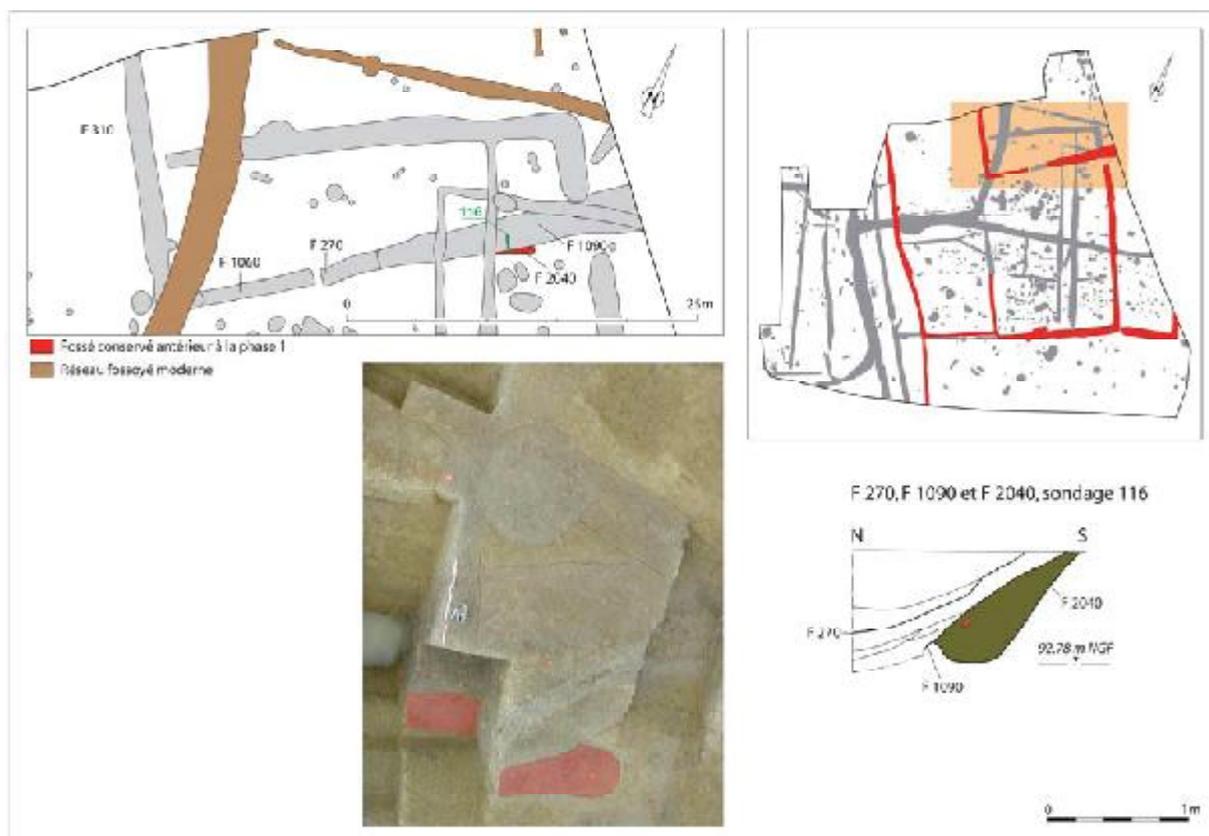


Fig. 13 Stratigraphie du fossé 2040 (antérieur à la phase 1?)

III.4 Le mobilier archéologique de la Phase 1 (par A.-F. Cherel)

III.4.1 Phase 1, état 1

III.4.1.a Les fossés de clôture

Les fossés de la façade nord : F 310, F 1060 et F 1090

D'après l'étude spatiale et celle de la stratigraphie relative, les fossés 310, 1060 et 1090 constituent la façade nord de l'ensemble étudié. Malheureusement, les fossés 310 et 1060, pauvres en mobilier, n'ont pas livré de formes éloquentes. Un vase ouvert tronconique issu du comblement inférieur du fossé 1090 (fig. 15) trouve de fréquentes analogies locales dans les contextes datés de la première moitié du second âge du Fer. Il se rattache à l'état 1 de la phase 1 définie sur le site.

Les fossés de la façade est : F 130 et F 200

Seul le remplissage inférieur du fossé 200 (fig. 19) a livré du mobilier attribuable à cette phase (état 1 ou 2). Le sondage 168 recelait deux formes dotées d'une cannelure labiale plutôt fine. Une écuelle à profil en esse est graphitée dans sa partie supérieure, tandis que sa panse a fait l'objet d'un lustrage soigné sur ses deux faces. Elle trouve des comparaisons régionales dans les contextes du III^e siècle av. J.-C. ou du début du siècle suivant.

Le mobilier éloquent issu du fossé 130 ne provient que de son comblement supérieur. Pour cette raison, aucune forme ne peut être rattachée à cette phase.

Les fossés de la façade sud : F 710, 700 et 210

La fouille du fossé 700 n'a pas fourni d'éléments de forme évocateurs. Le fossé 210 recelait quant à lui quelques céramiques intéressantes mais son utilisation continue et les réaménagements successifs auquel il a fait l'objet au cours des différentes phases induisent l'hétérogénéité

de ses contextes. Pour cette raison, ce faible corpus probablement tardif n'a pas été retenu pour asseoir la typo-chronologie.

Seul le fossé 710 (fig. 18) contenait quelques récipients attribuables à la phase 1 (état 1 ou 2). L'épaulement d'une poterie modelée légèrement fermée, de dimensions réduites, est décoré d'un motif imprimé dans sa pâte à l'aide d'un outil à pointe triangulaire. De nombreuses correspondances régionales existent pour cette forme légèrement sinuée et ces décors imprimés ou incisés, dans les contextes des IV^e-III^e siècles av. J.-C.

Un récipient de plus grande taille, également modelé, est pourvu d'une panse ovoïde et d'une cannelure labiale interne. Le haut de sa panse est décoré d'un ressaut puis de deux cannelures. Original, il ne trouve pas de correspondances locales. Il semble dériver de types plus anciens connus dès la fin de La Tène ancienne à Rennes, Vieuxville-Beaurade (Leroux et al. 1998, pl. 4, n° 5), où un exemplaire est décoré d'incisions obliques au niveau de son épaulement.

Dans le même sondage que le précédent, un troisième récipient découvert dans le remplissage supérieur de ce fossé se caractérise par ses grandes dimensions et sa lèvre éversée munie d'une double cannelure labiale interne. Un cordon orne le départ de son rebord. Des collages sont avérés entre des tessons issus de l'US 2 ayant livré le vase précédent et l'US 1 recelant cette poterie.

Le fossé de la façade ouest : F 330

Le comblement inférieur du fossé 330 n'a pas fourni de mobilier datant, contrairement à son remplissage supérieur riche en matériel. Seule sa phase ultime d'utilisation puis d'abandon est connue.

III.4.1.b Les fossés de clôture

Le fossé 640

D'après l'étude des éléments de chronologie relative, le fossé 640 (fig. 20) créé pendant l'état 1, a été comblé au cours de l'état 2. L'essentiel du corpus disponible provient de sa surface, associé à une douzaine de tessons gallo-romains brûlés.

Une écuelle à profil en esse d'un type relativement archaïque avec ses dimensions encore importantes et sa fermeture prononcée semble directement dériver des productions de La Tène ancienne. Ces exemplaires dotés d'une cannelure labiale assez large sont connus dans les contextes régionaux dès le début du III^e siècle av. J.-C. et semblent progressivement disparaître au cours de la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. Cette poterie était associée à deux autres écuelles de tailles plus réduites, ornées d'une enduction partielle graphitée dans leur partie supérieure. Toutes deux sont pourvues d'une cannelure labiale interne plutôt fine. L'une d'elles, décorée d'un motif de croisillons lustrés sur sa panse, possède un petit pied. On les trouve volontiers dans les contextes de la fin du III^e siècle et du début du II^e siècle av. J.-C. L'homogénéité du lot n'étant pas assuré car il s'agit de ramassage de surface, on ne peut les dater avec précision.

Ces écuelles étaient associées à une jatte ouverte qui semble là encore dériver de types plus archaïques connus dès la fin de La Tène ancienne. Elles sont fréquentes dans les ensembles du début de La Tène moyenne. Deux autres vases, un récipient ouvert tronconique et grand vase fermé pourraient être plus tardifs, sans certitude. Ce lot étant découvert en surface de fossé, il est possible qu'il ne soit pas vraiment homogène.

III.4.1.c Le mobilier d'un possible réseau fossoyé plus ancien

Le fossé 2040

D'après l'étude des éléments de chronologie relative, le fossé 2040 est antérieur à l'aménagement du fossé 1090. Un vase ouvert à profil simple arrondi dispose d'un léger ressaut interne (fig. 16). Il évoque les types courants du début du second âge du Fer, tel que celui dégagé dans le fossé 1090.

III.4.2 Phase 1, état 2

Fermeture de l'entrée de la façade nord

Les fossés 1060 et 270 viennent fermer l'entrée de la façade nord. Seule une fusaiïole a été exhumée du comblement supérieur du fossé 1060. Le fossé 270 (fig. 21) a quant à lui livré quelques éléments de formes intéressants.

En surface du sondage 116 appartenant au fossé 270 fut ramassé un tesson de céramique commune sombre. Hormis cet élément intrusif, le reste du lot paraît plutôt homogène. On peut par exemple évoquer un récipient caractérisé par son profil sinueux peu prononcé décoré de traits obliques incisés disposés en alternance (n° 1). Il s'apparente d'ailleurs à celui exhumé du fossé 710. Un second tesson orné d'un motif comparable est à signaler (n° 2). Or, ce type d'ornementation est courant dans les contextes de la fin de La Tène ancienne et du début de La Tène moyenne de la région de Rennes, entre la fin du IV^e siècle av. J.-C. et au III^e siècle av. J.-C. au sens large. Il trouve également quelques parallèles sous une forme résiduelle dans le fossé 200 (sondage 125) daté de la phase suivante.

Une écuelle ouverte à profil en esse possède un rebord éversé pourvu d'une cannelure labiale interne (n° 4). Très soigneusement lustrée et de teinte noirâtre, elle est richement décorée d'un cordon en bas de panse, lui-même surmonté de godrons légèrement emboutis au niveau de son épaulement. Dans la région de Rennes, cette ornementation est connue sur des écuelles datées de la fin de La Tène ancienne et de la première moitié du III^e siècle av. J.-C., notamment à Vitré (35), « Bd de Laval » (Cherel 2010a). Dans la région, on ne la connaît pas encore dans les contextes de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. Mais les contextes datés de La Tène moyenne étant mal perçus localement, on peut raisonnablement dater cette écuelle de la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. ou du début du II^e siècle av. J.-C.

Par ailleurs, un récipient décoré d'impressions rapprochées (n° 5) provient du sondage 116. Sa décoration est comparable au décor cette fois-ci incisé affectant quelques récipients du fossé 200.

Enfin, un vase ouvert tronconique (n° 6) découvert dans le sondage 110, évoque celui du fossé 1090.

III.4.3 Conclusion

Malgré la faiblesse du corpus pris en considération, la phase 1 semble démarrer à la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne, au tournant des IV^e et III^e siècles av. J.-C. pour s'achever au début du IInd siècle av. J.-C.

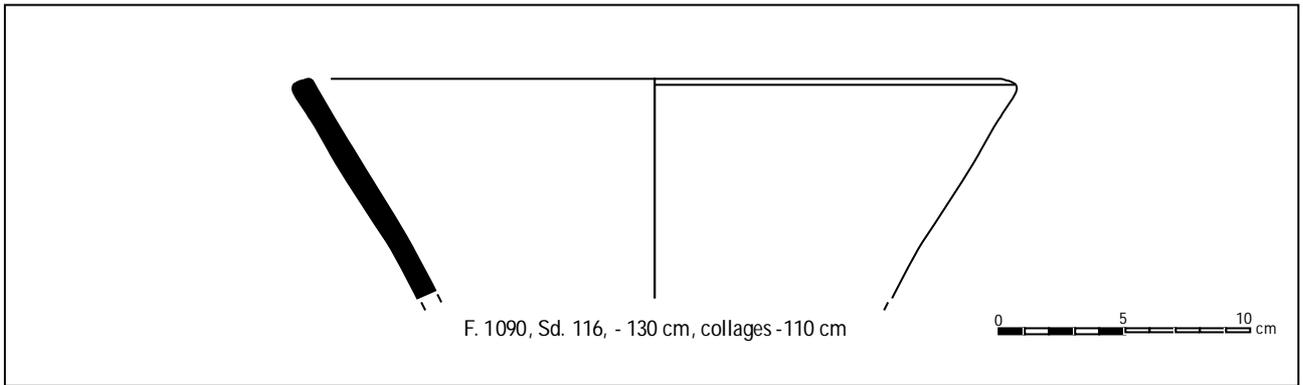


Fig. 14 : phase 1, état 1, poterie découverte dans le fossé 1090 de la façade nord

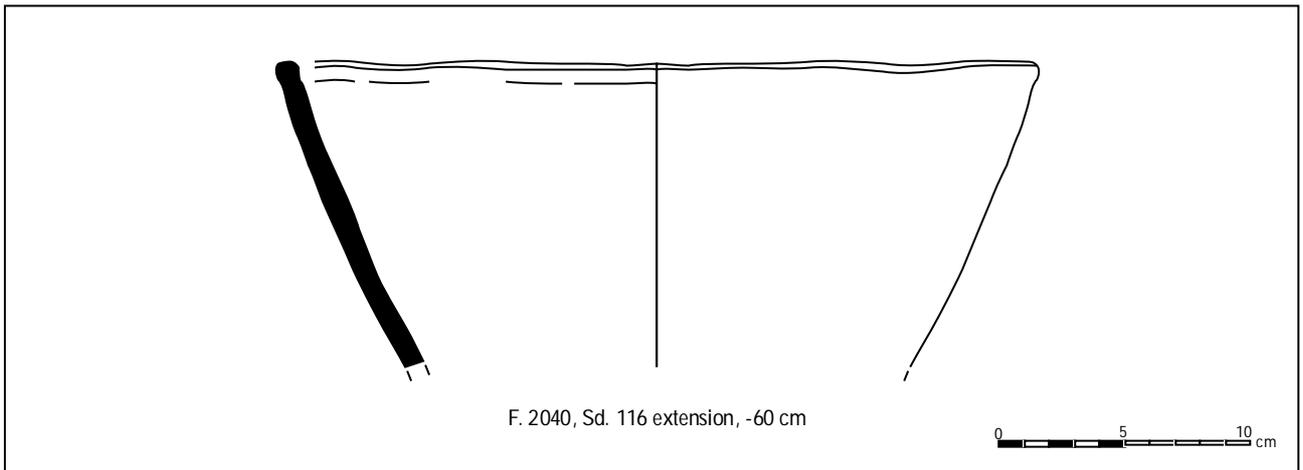


Fig. 15 Phase 1, état 1, poterie découverte dans le fossé 2040

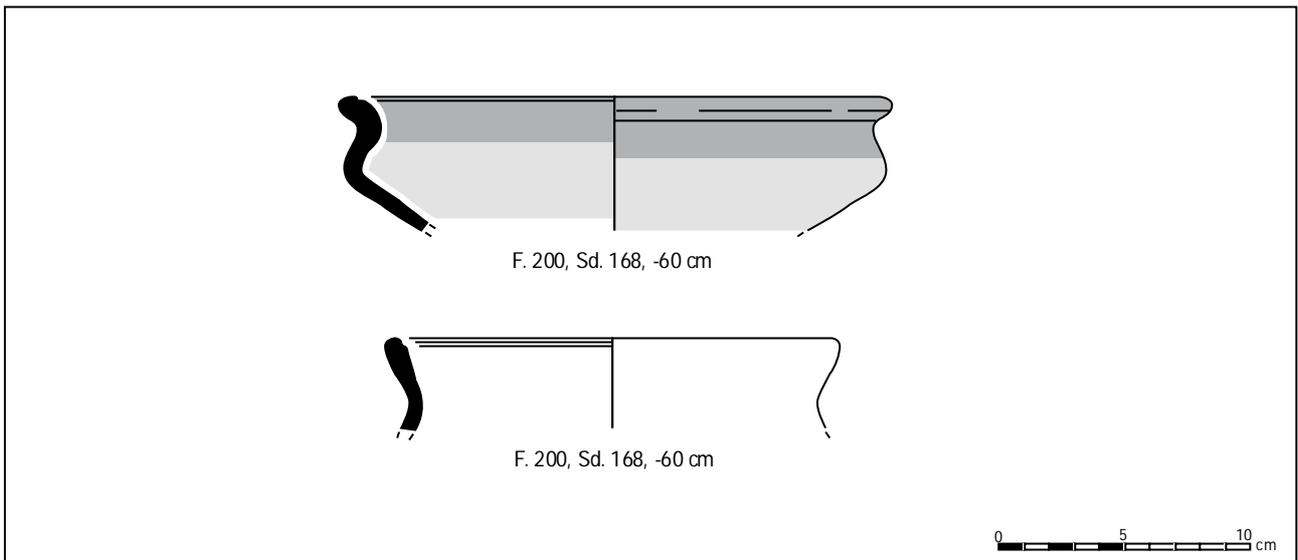


Fig. 17 Phase 1, poteries découvertes dans le fossé 200 de la façade est

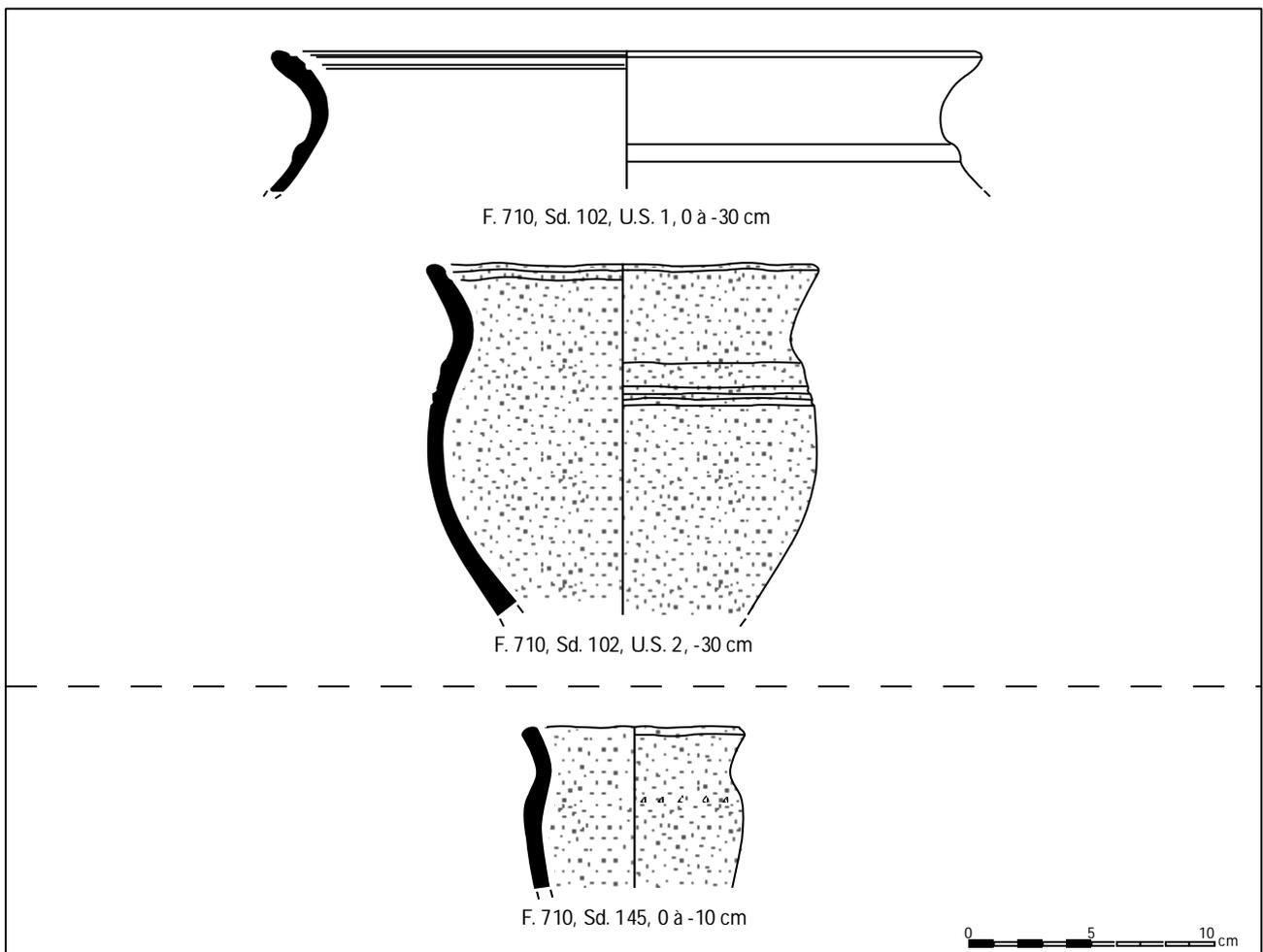


Fig. 18 Phase 1, poteries découvertes dans les fossés 710 de la façade sud

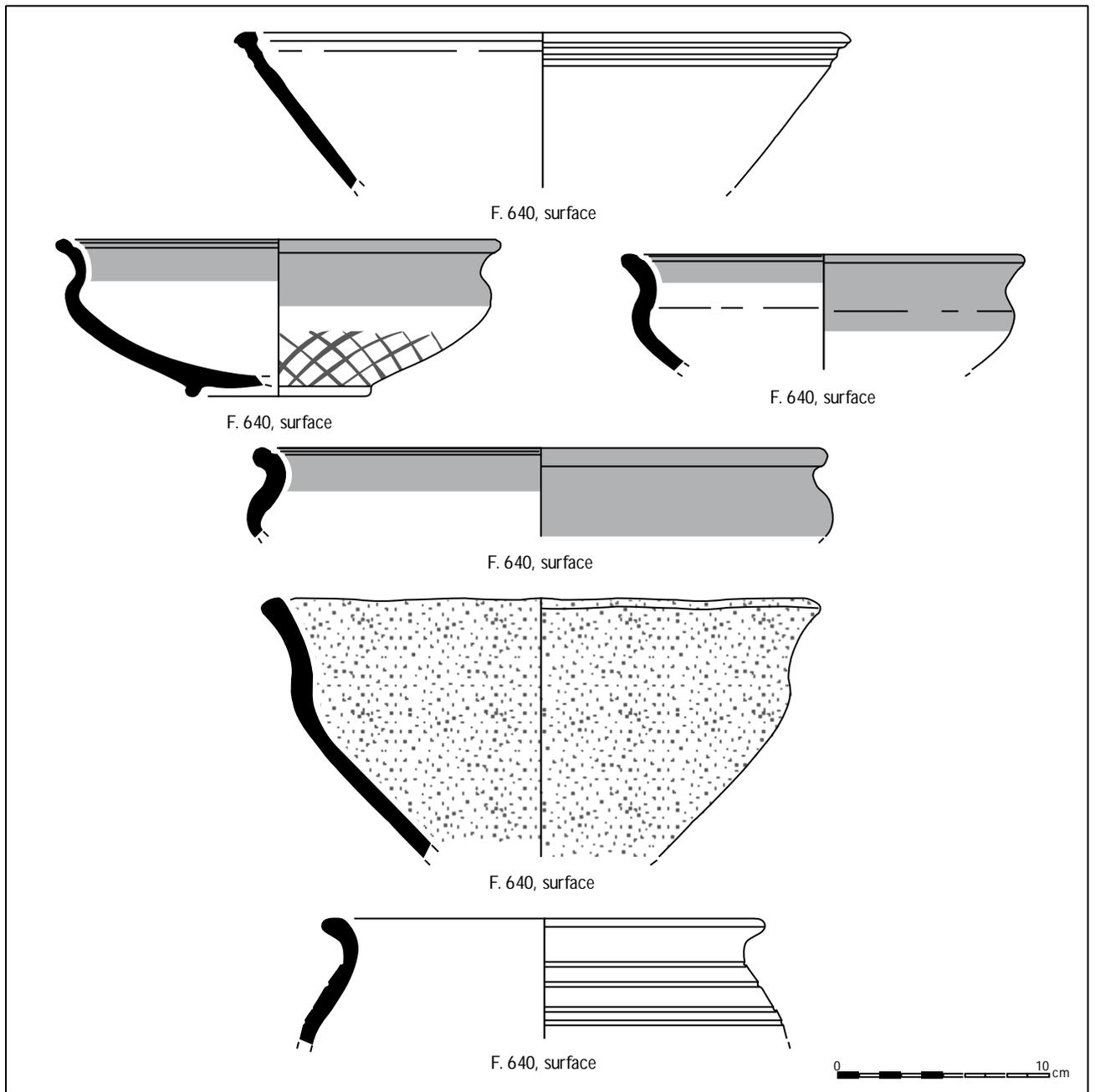


Fig. 19 Phase 1, poteries découvertes dans le fossé de partition interne ouest 640

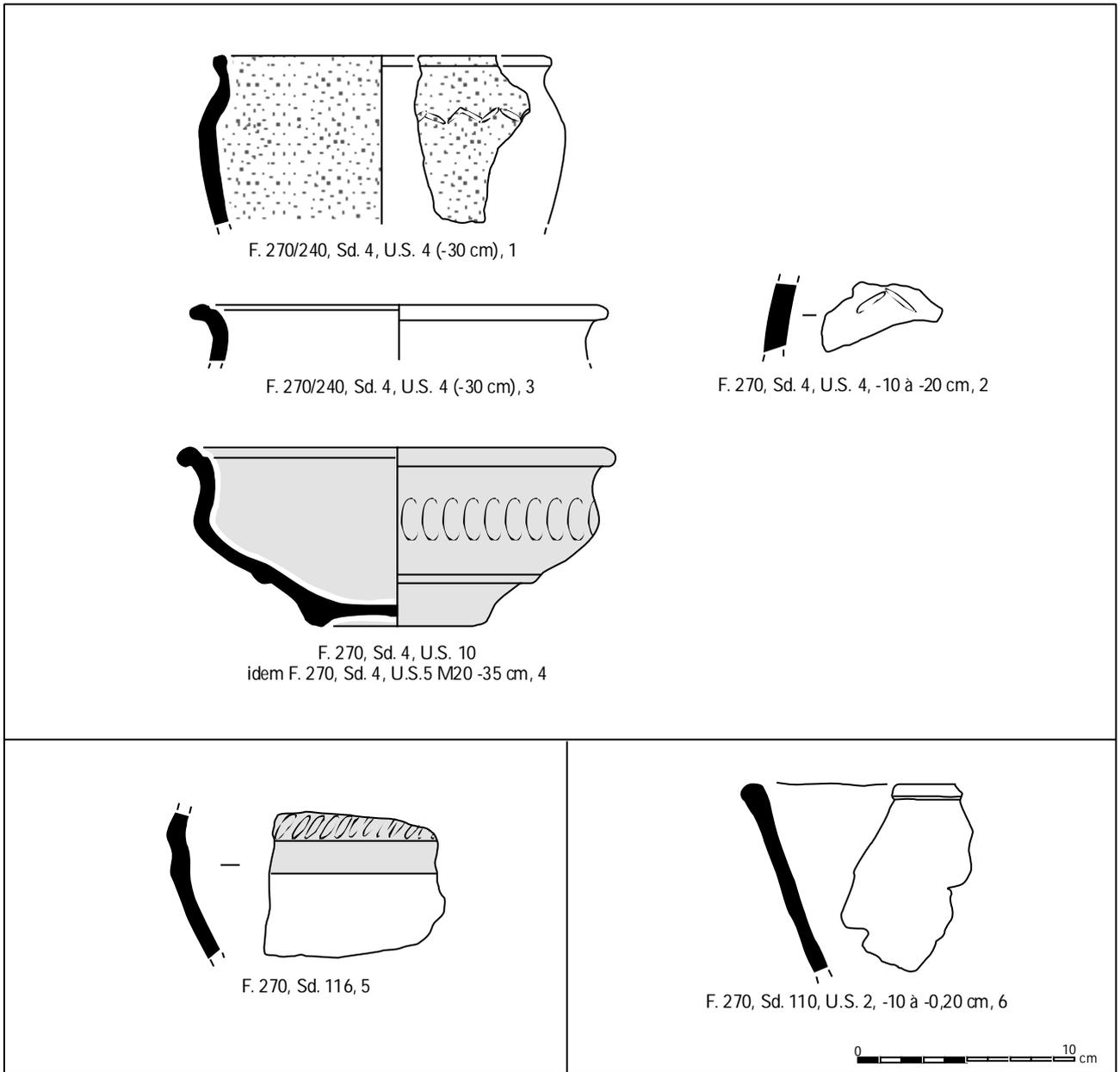


Fig. 20 Phase 1, état 2, poteries découvertes dans le fossé 270 de la façade nord

III.5 Synthèse sur le réseau fossoyé de la première phase d'occupation (fig. 21)

Il est impossible d'attester une attribution à la première phase du réseau constitué des tronçons F 820 et F 780 situé plus à l'ouest. Aucun lien stratigraphique, ni d'éventuels indices chronologiques fournis par le mobilier ne permettent d'établir la présence de ce fossé imposant dès la phase initiale ; Les deux lots recueillis dans ces deux tronçons proviennent des niveaux supérieurs et sont datés de la fin du II^e s. av. J.-C. ou du début du I^{er} s. av. J.-C., soit la fin de la seconde phase ou le début de la suivante. Le module conséquent de cette limite la désigne comme une limite majeure à l'instar de celle désignée ici par « façade nord » (F 1060 et 1090). Elle se distingue toutefois l'une de l'autre dans la mesure où cette dernière délimite un espace central (*cf. III.1.1 La façade nord*) alors que le réseau fossoyé F 780-820, malgré une fenêtre de lecture réduite, participerait plutôt d'un système qui englobe l'ensemble de l'occupation gauloise.

Un faisceau d'indices nous porte à croire que cette limite conséquente est mise en place au cours de la seconde phase (état 2) ou au début de la phase suivante. Il s'agit dans un premier temps de considérer le module relativement conséquent de la limite nord (F 1060 et F 1090) qui ne semble pouvoir se justifier qu'en fonction de l'environnement immédiat sur lequel cette limite monumentale est sensée s'imposer. De telles dimensions sont en général appliquées sur des clôtures délimitant un espace important ou en façade. Ce dernier cas ne semble que très peu probable dans la mesure où l'entrée aurait probablement été l'objet d'aménagements tout aussi conséquents, à la mesure des dimensions du fossé. D'autre part la configuration n'est pas cohérente avec une façade principale où l'entrée est en position symétrique. L'idée d'une délimitation d'un espace important que nous identifierions volontiers comme l'espace principal de l'occupation paraît plus probable. Ce secteur central communique avec les espaces fonctionnels, comme celui qui concerne notre emprise, par des ouvertures qu'il n'est pas nécessaire de doter d'aménagements à caractère ostentatoire, cependant que ce dernier « rayonne » par la monumentalité du talutage, visible au-delà des espaces fonctionnels. L'existence d'une ceinture de même caractère à plus grande échelle ne nous semble pas cohérente avec la configuration générale de cette première phase. D'une part, l'espace compris entre les deux limites (F 820-780 et F 750-740), d'une dizaine

de mètres constitue une perte de surface injustifiée, très partiellement investi par un talutage. D'autre part, l'existence, au cours de la première phase, d'un petit ensemble à caractère artisanale (ensemble 15) dans le secteur occidental (cf. VII. *Les aménagements*), au-delà des clôtures principales paraît indiquer une certaine « ouverture » vers ce secteur, laquelle semble plus vraisemblablement conforme avec un réseau fossoyé modeste (F 750-740) qu'une clôture à caractère monumental (F 820-780). L'existence probable d'un passage « piéton » sur le réseau médian de cette façade (tronçons F 680 et F 760), mis en place lors du premier état de la phase 2, représente un indice chronologique de cette configuration relativement ouverte de l'occupation. La mise en place d'une enceinte plus conséquente représente une modification majeure qui participe très probablement d'une restructuration à l'échelle du site. Si la fenêtre d'étude de cette opération ne nous permet pas véritablement d'appréhender l'ampleur et la nature de ce remaniement, les modifications qui interviennent sur certains réseaux fossoyés de l'emprise fournissent néanmoins de nombreux indices dans ce sens. Il est cependant nécessaire de préciser que ni les liens stratigraphiques observés, ni le mobilier archéologique, ne permettent pas d'établir assurément la synchronie de tel réseau fossoyé avec tel autre. Le calage chronologique de la bordure occidentale de la façade ouest repose sur un faisceau d'indices concordants, tels ceux exposés ci-dessus mais aussi sur une certaine cohérence spatiale et morphologique de l'ensemble du réseau fossoyé. Ainsi, on observera que le caractère monumental des réseaux fossoyés de la façade nord s'estompe progressivement au cours de la seconde phase d'occupation. Il paraît très vraisemblable que l'ostentation affichée sur le réseau fossoyé de ce secteur de l'occupation est alors transféré, à la fin de la seconde phase ou au début de la troisième phase, sur une limite plus large qui intègre alors l'ensemble des espaces d'activités. Jusque là, le secteur d'activité qui concerne notre fenêtre de lecture, apparaît plutôt comme un espace périphérique ouvert, délimité par un système fossoyé modeste dont la fonction est essentiellement drainante. La condamnation de la liaison entre ce secteur périphérique et l'espace principal de l'occupation caractérise le second état de cette première phase d'occupation. Si la modification des espaces de circulation qui en résulte n'a pas pu être perçue, le changement de statut de cette limite, et plus précisément, une diminution évidente de son caractère ostentatoire, est toutefois nettement perceptible.

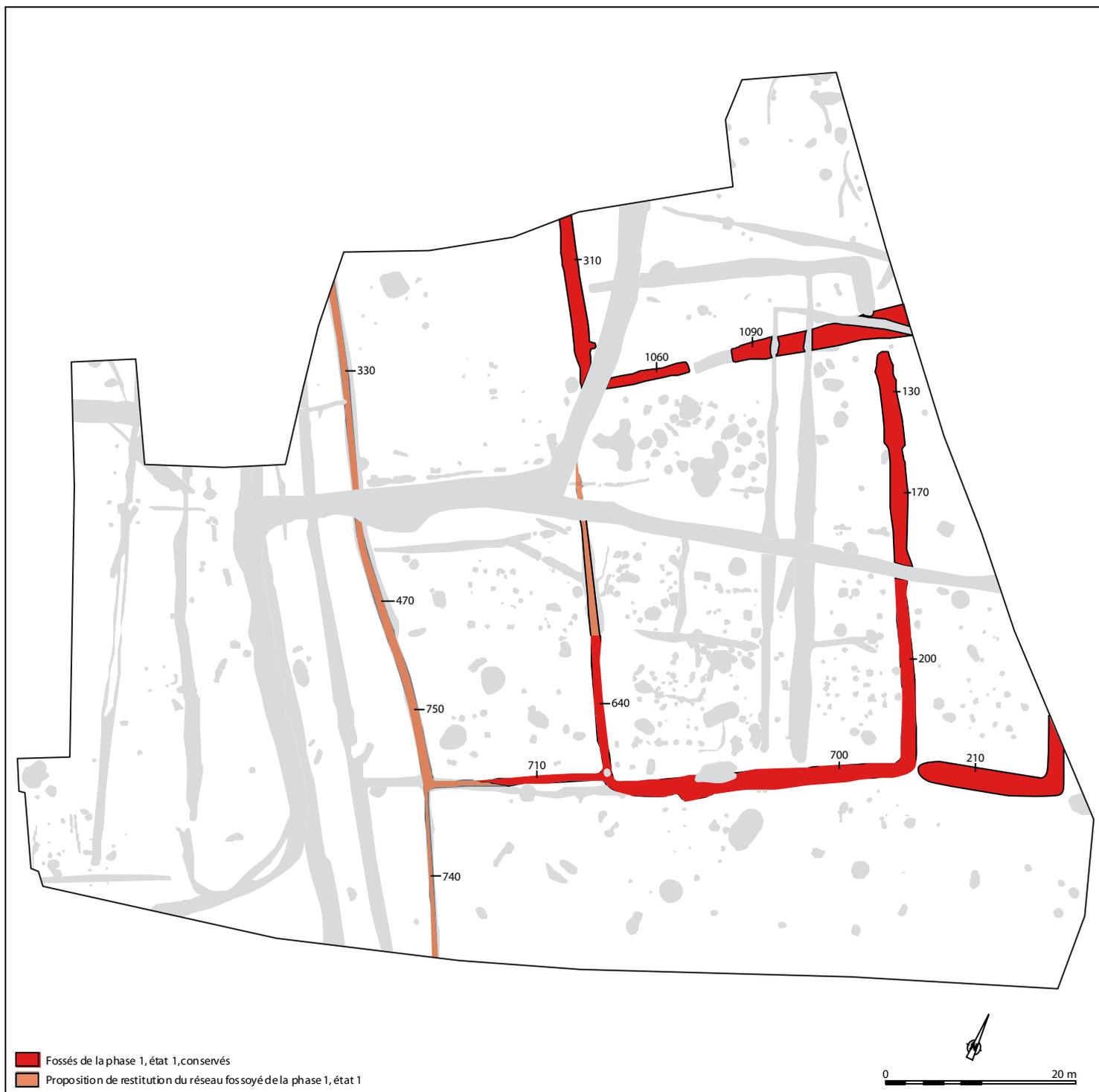


Fig. 21 Restitution et proposition de restitution du réseau fossoyé gaulois de la première phase, état 1

IV. Deuxième phase d'occupation

IV.1 Phase 2, Etat 1

IV.1.1 La façade nord (fig. 22)

La seconde phase caractérise un remaniement majeur de la façade nord du secteur qui nous concerne. Il est marqué par l'abandon de la limite nord initiale (F 1060, F 270) et la mise en place d'un fossé interrompu et segmenté (F 290, F 80) à environ 7 m au nord de ce dernier. Le tronçon F 290, orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est, est long de 30m et constitue la façade nord. A l'ouest il s'interrompt à 0,80 m du fossé F 310. A l'est son tracé bifurque vers le sud-sud-est et constitue le tronçon F 80, long de 6,50 m. Signalons l'existence d'un tronçon mineur orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est qui est en lien avec la bordure sud du tronçon F 290. Pour des raisons de délai, nous n'avons pas pu effectuée de sondage permettant d'établir le lien stratigraphique de ces deux tronçons.



Photo 11 Fossé 290, sondage 112

Le tronçon F 290 présente une largeur moyenne de 1,65 m et possède un profil en V d'une profondeur moyenne de 1,25 m. Les dimensions moindres que les moyennes enregistrées dans la partie médiane du tracé sont dues à une érosion partielle générée par le chemin creux moderne (F 260-320). Seules les sédimentations basales du tiers inférieurs du comblement concernent l'état 1 de la seconde phase. Elles se caractérisent par une alternance de niveaux argileux gris et de dépôts constitués du substrat environnant variablement oxydé. Ce type de comblement caractérise une sédimentation lente où les phénomènes érosifs des parois alternent avec des périodes d'hydromorphies variablement intense. Aucun indice d'entretien du fossé, ni de dissymétrie texturale liée à la présence d'un talus attenant n'a été observé dans les différentes coupes.

Nous noterons ici qu'aucune distinction entre les états 1 et 2 n'a été observée dans la coupe longitudinale effectuée sur l'extrémité ouest (sondage 141).

Le tronçon F 80 se caractérise par une largeur plus ample (2 m) et une profondeur sensiblement identique (1 m) à celles du tronçon F 290. Son extrémité s'interrompt à 4 m de celle du tronçon F 130. La sédimentation de ce tronçon est similaire à celle du tronçon F 290.

Nous observerons que l'interruption du tronçon F 290, à proximité immédiate du fossé F 310, induit l'existence d'une limite à cet endroit. L'hydromorphie importante de ce tronçon de fossé a empêché toute investigation à son sujet. La nature de cette limite probable n'a pas pu être déterminée.



Photo 12 Fossés 80 et 270/1090, sondage 161, coupe longitudinale

IV.1.2 La façade est (fig. 22)

La façade orientale est mise en place lors de la phase précédente. Nous reprendrons ici la même description morphologique présentée dans le chapitre consacré au réseau fossoyé de la première phase (*cf. III.1.3 La façade est*) : la façade est orientée nord-ouest/sud-est, mesure environ 44 m de long et est désignée par les numéros de faits suivants : F 130 et F 200. On observera le profil en cuvette ainsi qu'une remontée du fond du fossé dans la moitié nord du tronçon et celui en V de la moitié sud.

Le comblement du fossé correspondant très probablement au premier état de la seconde phase comprend deux séries sédimentaires qui n'ont été observée que dans les sections effectuées dans les parties nord et sud du tronçon. La première est constituée d'une alternance de dépôts issus de l'érosion de parois après le creusement du fossé, et de sédiments hydromorphes. La seconde sédimentation est constituée de

dépôts plus conséquents de substrat partiellement altéré issu probablement du talus attenant. Un apport latéral plus important sur le côté ouest (sondages 164 et 125) incite à restituer le talus sur cette bordure. Le comblement supérieur correspond à la reprise partielle du fossé au cours de la seconde phase. Celui-ci sera décrit *infra* dans la partie qui lui est consacrée.



Photo 13 Fossé 200, sondage 125, coupe transversale nord

Nous observerons que les parties nord et sud de ce tronçon se caractérise par une profondeur plus importante et un profil plus soigné que dans la partie médiane. Il est probable que le soin et l'investissement consacré à ces deux parties du fossé participe d'une même cohérence de module, toute proportion gardée, avec le réseau fossoyé qui lui est associé. Ainsi le module de ces deux portions s'accorde avec ceux, certes plus conséquents, du fossé F 1090 au nord, contre lequel il s'appuyait initialement (fig. 9) et du fossé F 210 au sud (fig. 10).



Photo 14 Fossés 200, 700 et 210, sondage 125, coupe longitudinale

IV.1.3 L'aménagement d'une nouvelle entrée

La nouvelle configuration de la façade nord comprend également l'aménagement d'une probable entrée, large de 4 m environ et ouverte vers l'est. Elle est délimitée au nord par le tronçon F 80 connecté au réseau de la façade nord, et au sud par l'extrémité initiale de F 130. On observera le léger décalage dans l'alignement de ces deux tronçons. Le doute émis quant à la fonction de cette interruption en tant qu'entrée, est lié à son implantation sur le tracé de l'imposant fossé de la première phase (F 1090/270). En effet, la nature plus meuble des comblements du fossé à cet endroit, peut constituer une forte entrave à la viabilité de cet espace de circulation à l'occasion d'intempéries et aucune trace de consolidations susceptibles de contrer un éventuel bourbier n'y a été observé (empierrements, support de passerelles). Si l'apparente sobriété de cette interruption, ainsi l'entrée de la façade nord de la première phase, amène à la considérer également comme une entrée de service, ce statut ne devrait toutefois pas la priver d'aménagements ou d'interventions minimums destinés à maintenir sa viabilité. Ces travaux semblent d'autant plus nécessaires sur un passage dont la largeur prévoyait apparemment la circulation de véhicules. La fonction la plus plausible de cette interruption demeure toutefois celle d'une entrée et on peut imputer l'absence de traces d'assainissement à leur nature superficielle, lesquelles auraient disparu avec les phénomènes érosifs générés par le chemin creux moderne limitrophe.

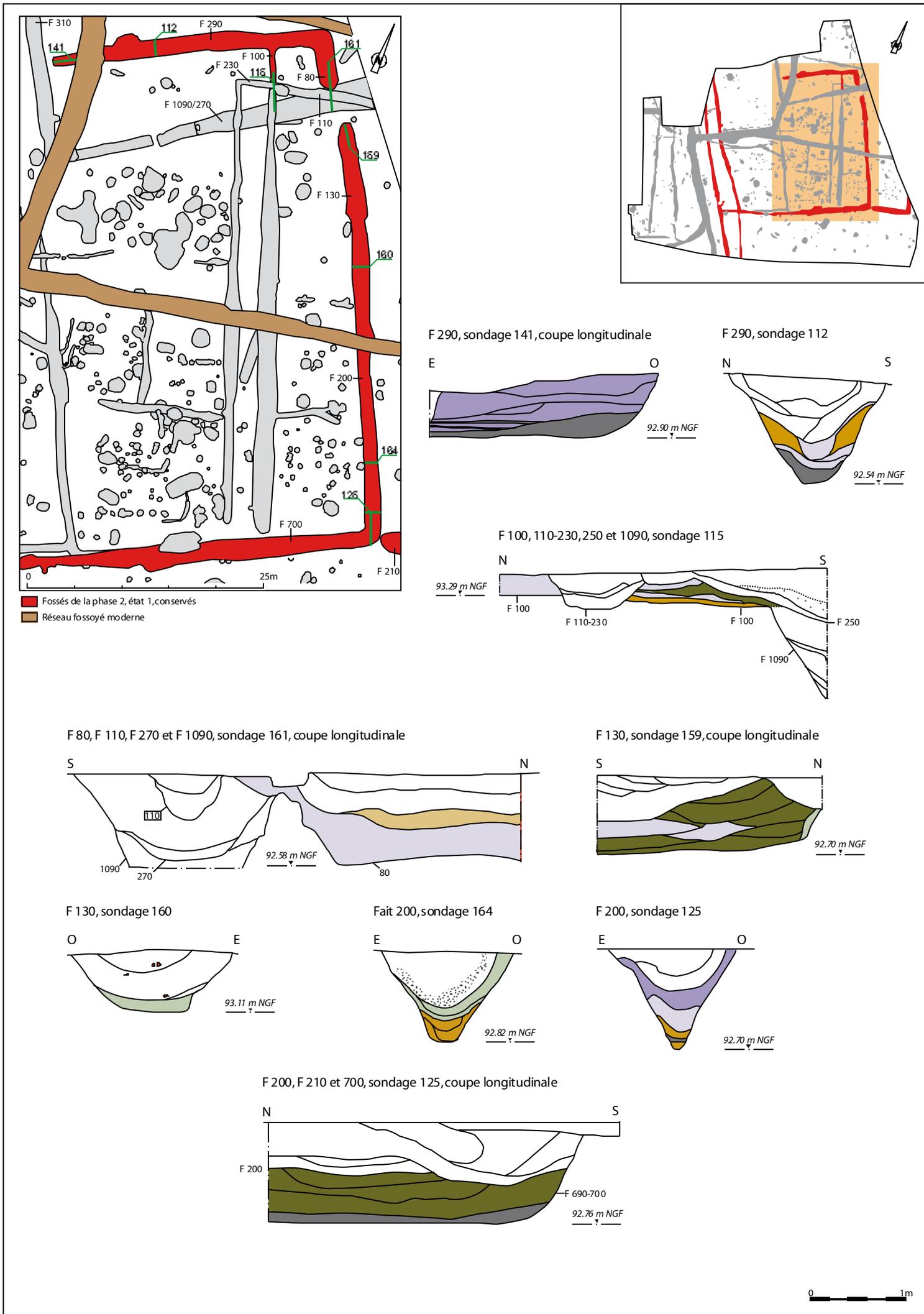


Fig. 22 Stratigraphie des fossés 290, 80, 130 et 200 (phase 2, état 1), façades nord et est

IV.1.4 La façade sud (fig. 23)

La façade sud est constituée de quatre tronçons désignés, d'ouest en est, par les numéros suivants : F 720, F 790, F 690 et F 210. Son tracé reprend quasi systématiquement celui de la phase 1. Le tronçon F 710, appartenant à la première phase n'est repris que sur son tiers occidental par le fossé F 790. Ce dernier dévie légèrement vers le sud pour reprendre le tracé de F 700 sur l'angle formé par ce dernier et F 640.



Photo 15 Tracé du fossé 790 à l'angle des fossés 640 et 700, à l'endroit du futur sondage 128

Les tronçons F 720 et F 790 sont des fossés de faible module à profil en cuvette d'une largeur comprise entre 0,60 m et 0,90 m pour une profondeur conservée comprise entre 0,30 m et 0,42 m.



Photo 16 Fossé 790 coupant le fossé 640, sondage 128, coupe longitudinale

Avec une morphologie identique, les dimensions du tronçon F 690 sont légèrement plus importantes avec des largeurs variant de 1,08 m à 1,76 m et des profondeurs conservées comprises entre 0,55 à 0,80 m. Une portion de ce fossé atteint 2 m à hauteur du sondage 178. Ces écarts de largeur peuvent être imputés à des phénomènes érosifs plus importants générés par la nature de l'encaissant, les comblements du fossé F 700 sous-jacent, ainsi que par une forte déclivité qui totalise 2,31 m entre l'extrémité occidentale de la façade et l'angle formé par les fossés F 690 et F 200, où le module du fossé initial (F 700) est alors très largement « réinvestit » (sondage 125, coupe ouest).



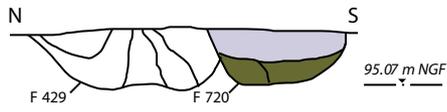
Photo 17 Fossé 700 repris par le fossé 690, sondage 125, coupe ouest

Parallèlement la configuration et les modules du tronçon de la partie orientale de la façade sud (F 210), mis en place lors de la première phase, sont également maintenus lors de la seconde. Ainsi nous reprendrons ici la description du chapitre consacré à la première phase : le tronçon oriental (F 210) ne présente pas de lien stratigraphique avec les tronçons précédents. Son extrémité se situe à 0,30 m de l'angle sud-est formé par les fossés F 700 et F 200. Une éventuelle connexion des parties sommitales de ces deux tronçons peut être envisagée. Les phénomènes érosifs ont pu effacer un fossé exutoire destiné à évacuer

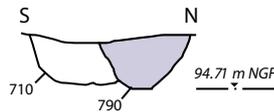
le trop-plein d'eau du tronçon médian vers le tronçon oriental. Le tronçon oriental se distingue par un module nettement plus conséquent de 2,40 m de large maximum pour une profondeur conservée de 1,72 m. A proximité de la limite d'emprise, le tronçon bifurque vers le nord-ouest.

Pareillement aux sédimentations des fossés de la première phase, les comblements de la façade sud se caractérisent également par des séries sédimentaires relativement diluées et peu lisibles. Elles sont constituées de limons argileux gris à brun hydromorphes comprenant des inclusions variables du substrat remanié et des concentrations plus ou moins importantes d'oxydes ferro-manganiques.

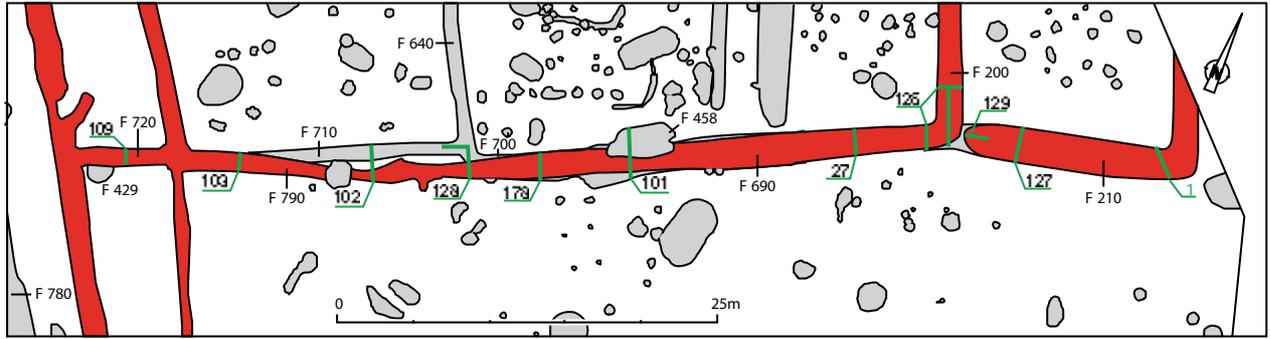
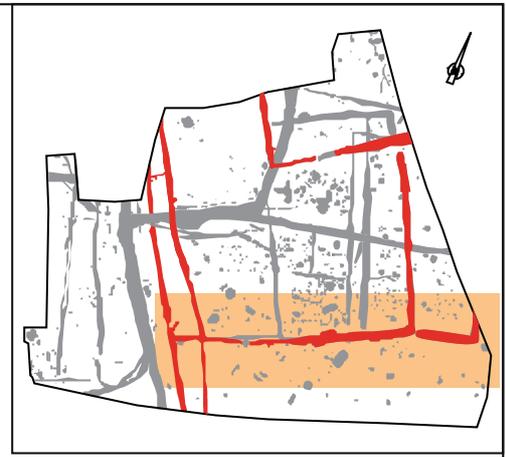
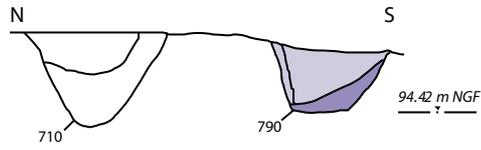
F 429 et 720, sondage 109



F 790 et 710, sondage 103

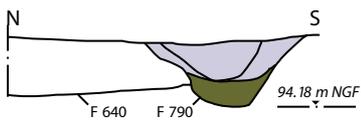


F 790 et 710, sondage 102

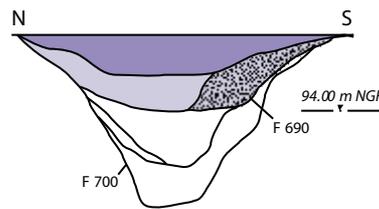


Fossés de la phase 2, état 1 conservés

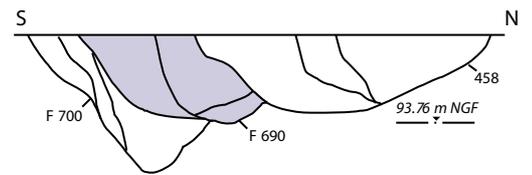
F 790 et F 640, sondage 128



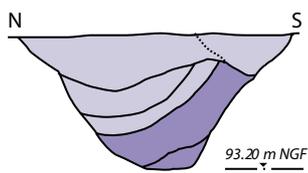
F 690 et F 700, sondage 178



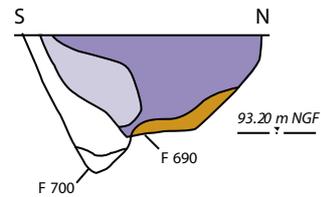
F 690, F 700 et F 458, sondage 101



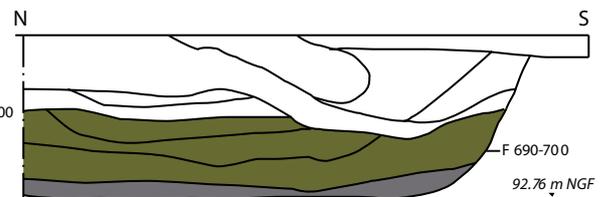
F 690, sondage 27



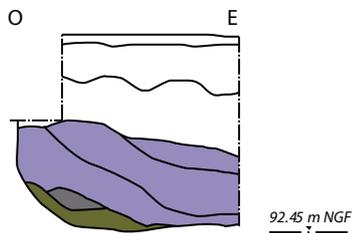
F 690 et F 700, sondage 125



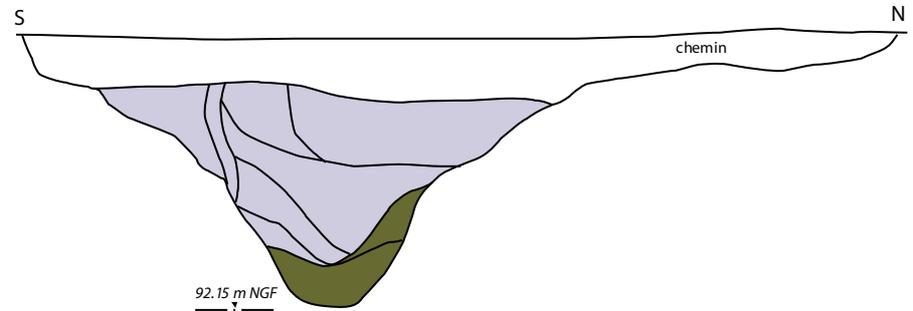
F 200, F 210 et F 700, sondage 125, coupe longitudinale



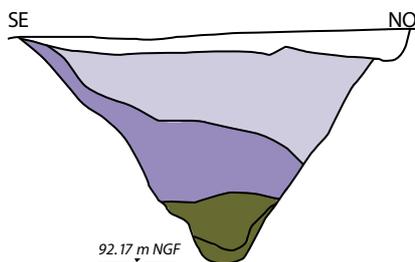
F 210, sondage 129



F 210, sondage 1



F 210, sondage 127



0 1m

Fig. 23 Stratigraphie des fossés 720, 790, 700 et 210 (phase 2, état 1), façade sud

IV.1.5 La façade ouest (fig. 24)

Nous rappelons que sur l'ensemble du réseau fossoyé de l'emprise de fouille, celui qui est défini ici par « façade ouest » est probablement le seul à appartenir au système de clôture de l'ensemble de l'occupation. Il semblerait donc qu'à partir de la seconde phase, l'occupation gauloise est délimitée à l'ouest par une clôture double (F 330, F 470, F 750, F 740 et F 350, F 480, F 680, F 760, F 770).

IV.1.5.1 Le réseau interne de la façade occidentale

Concernant le réseau fossoyé interne, les tronçons F 750 et F 740 constituent certainement le réseau le plus ancien, mis en place lors de la première phase et décrit dans le chapitre concerné (*cf. III.1.4. La façade ouest*). Un ensemble d'indices concordants qui nous ont amené à créditer l'hypothèse que tout comme le fossé F 640, le tronçon F 750 a été remblayé puis partiellement repris au nord par un fossé de module légèrement plus imposant (F 520). Si ce scénario est bien attesté sur le tronçon F 640 comme l'atteste la coupe du sondage 166 (fig. 76), l'ouverture d'un sondage à l'occasion du diagnostic sur le tronçon 750, à l'endroit de cette reprise n'a pas permis de confirmer une intervention de même nature. Cependant, le changement de module observé en surface qui présupposait l'existence des deux tronçons F 640 et F 520, a également été observé sur le réseau constitué par les tronçons F 750 et F 470. Ensuite, la différence de module entre ces deux tronçons constitue un élément supplémentaire en faveur d'une intervention similaire à celle faite sur le réseau parallèle (F 640 et F 520). D'autre part, l'alignement concordant entre ces deux interventions et le bâtiment défini comme l'ensemble 5, délimite une limite spatiale cohérente qui contribue à créditer favorablement cette hypothèse. Elle induit toutefois un remblayage de F 750 qui n'a pas été attesté dans la coupe longitudinale du sondage 130. Rappelons en effet qu'aucune limite stratigraphique n'y a été observée. Une importante hydromorphie peut être à l'origine de la disparition de cette chronologie relative. Il est également possible qu'à l'endroit de cette intersection, une érosion plus importante du comblement de F 750, de par sa nature plus meuble que le substrat, a déplacé cette limite plus en amont du comblement. La chronologie relative aurait été peut être toutefois attestée par la

présence de cette limite d'érosion en prolongeant la coupe longitudinale plus avant dans le tronçon F 750.

L'attribution de ce remaniement au premier état de la phase 2 est suggérée par l'existence probable d'une entrée « piétonne » sur le réseau fossoyé externe de la façade (F 350/480, F 770). Cette entrée possible, matérialisée par les tronçons F 680 et F 760, indiquerait qu'à l'instar de la première phase, l'occupation gauloise est « ouverte » vers l'ouest. L'espace de circulation et d'accessibilité que génère le remblaiement partiel des fossés F 750 et F 640 présente une très forte cohérence avec la probable entrée de service de la façade occidentale.

En absence de lien stratigraphique et d'indices chronologiques éventuellement fournis par le mobilier archéologique le phasage de la façade occidentale repose sur la cohérence de l'ensemble des éléments exposés ici. L'absence de liens stratigraphiques des tronçons F 720, F 790, F 740 avec le tronçon F 750, dans le sondage 130, représente un contre argument majeur à cette hypothèse. L'importante hydromorphie des comblements ou un possible phénomène érosif ont pu néanmoins provoquer la disparition ou le déplacement des liens stratigraphiques.

Le tronçon F 330/470 est un fossé à profil en V d'une largeur moyenne de 1,70 m pour une profondeur comprise entre 0,7 et 1,35 m. On observera que les dimensions tendent à croître à proximité de l'extrémité. La faible valeur de la profondeur enregistrée dans le sondage 176, ouvert lors du diagnostic, est liée au fait que la section a été faite sur la remontée de l'extrémité. Les comblements de ce tronçon se caractérisent par une sédimentation basale, constituée de substrat remanié et oxydé, sur l'ensemble des parois du fossé. On observera toutefois dans les sondages 119 et 120, une dissymétrie latérale de ces colluvions sur la paroi occidentale qui peut être imputable au talus attenant sur ce côté du fossé. Les deux tiers supérieurs du fossé sont ensuite comblés par deux séries sédimentaires hydromorphes constituées de limon argileux brun moucheté gris et inversement, comportant des inclusions variables de nodules d'oxyde ferromangannique. Si ces deux importantes séries sédimentaires comportaient des séquences de colluvionnement, l'hydromorphie importante a dilué toutes les éventuelles limites stratigraphiques.



Photo 18 Fossé 330, sondage 120

IV.1.5.2 Le réseau externe de la façade occidentale

Le réseau externe est constitué de quatre tronçons distincts (F 350/480, F 680, F 760 et F 770). Les fossés des différents tronçons présentent un module sensiblement identique à profil en V, d'une largeur comprise entre 0,94 m au nord et 1,40 m au sud et d'une profondeur comprise respectivement entre 0,72 m et 1 m. Nous noterons que de part et d'autre des tronçons F 680 et F 760, les tronçons se caractérisent par des parois plus rectilignes et soignées ainsi que des dimensions très légèrement plus conséquentes. Ces différences morphologiques pourraient être des indices d'entretiens et de soins réguliers portés plus particulièrement à ces portions de fossés. Dans cette perspectives et au regard de la configuration des tronçons F 680 et F 760, il peut être raisonnablement admis qu'il s'agit là d'une petite entrée « piétonne ». En raison de diverses contraintes, il ne nous a pas été possible d'effectuer des investigations à cet endroit. Le tracé du tronçon F 480 dessine une probable extrémité au contact du tronçon F 680. Le module apparemment inférieur de ce dernier incite à y voir un exutoire destiné à évacuer le trop plein d'eau de F 480 vers F 770 à travers la zone de passage. Le tronçon F 760 pourrait avoir été destiné à recueillir les eaux d'écoulement et contribuer ainsi à la viabilisation de l'espace de circulation. La nature sédimentaire des comblements des fossés de cette façade est similaire à celles observées sur les réseaux fossoyés de la

façade sud, à savoir des séries sédimentaires relativement diluées et peu lisibles, constituées de limons argileux gris à brun hydromorphes comprenant des inclusions variables du substrat remanié et des concentrations plus ou moins importantes d'oxydes ferro-manganique.



Photo 19 Fossé 350, sondage 121



Photo 20 Fossé 680/770, sondage 132



Photo 21 Fossé 770, sondage 104

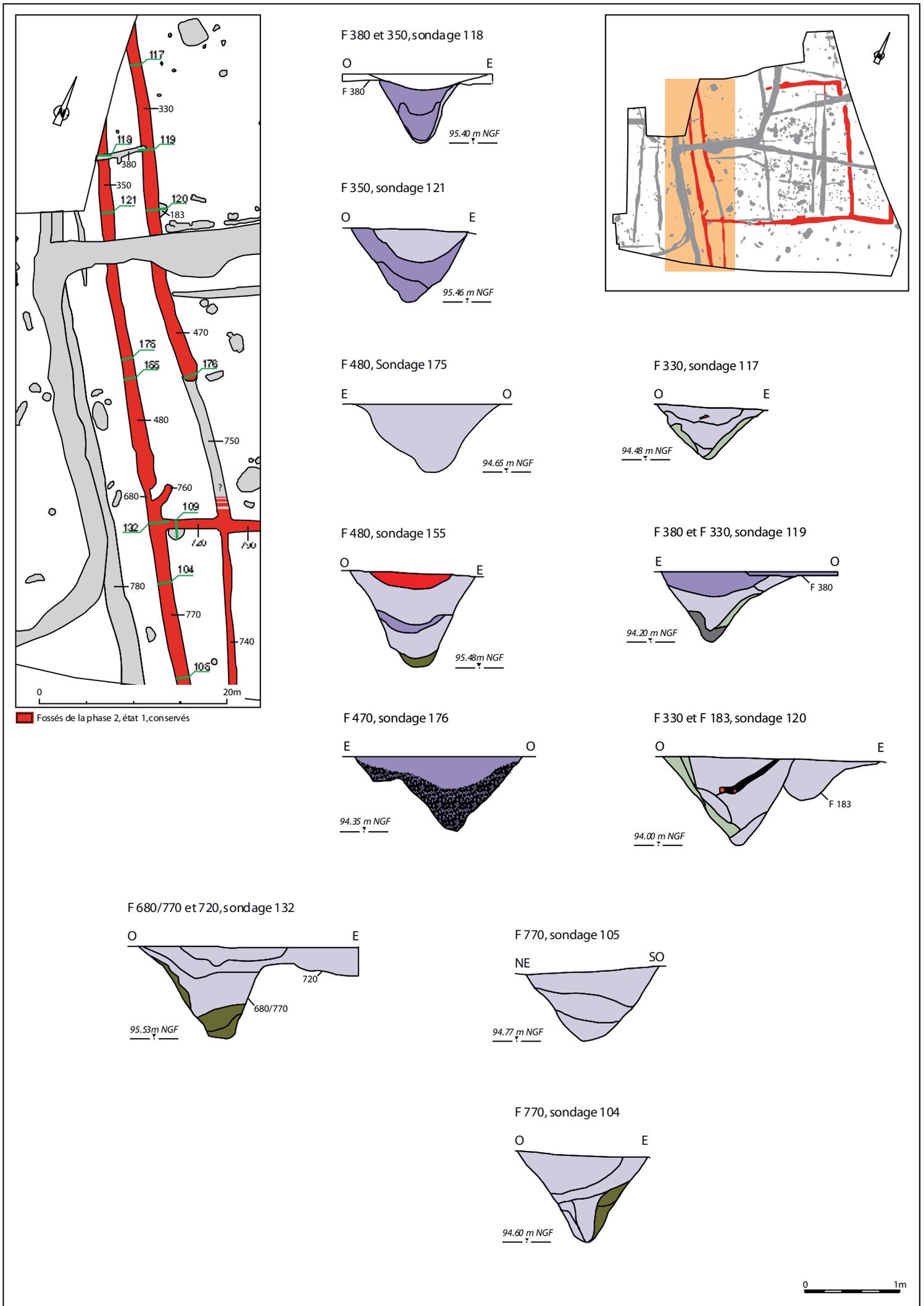


Fig. 24 Stratigraphie des fossés 330, 350, 470, 480, 680 et 770 (phase 2, état 1), façade ouest

IV.2 Phase 2, état 2

Le second état est marqué par la mise en place d'un troisième fossé, de module conséquent, sur la façade occidentale. Cette limite correspond très probablement à une enceinte globale qui témoigne d'une modification majeure de la configuration de l'ensemble de l'occupation. La désaffectation progressive des clôtures relativement conséquentes qui marquaient initialement la séparation entre le secteur présumé principal de l'occupation et le secteur à caractère artisanal de notre fenêtre d'étude est corollaire à la mise en place d'une enceinte globale à caractère ostentatoire, caractère qui jusque là était l'apanage de ces derniers.

IV.2.1 La façade nord (fig. 25)

La reprise partielle du fossé F 290 a été observée dans les sondages effectués dans la partie médiane. L'érosion provoquée par le chemin moderne sur l'extrémité occidentale du tronçon a probablement fortement entravé la lecture stratigraphique de la coupe longitudinale (sondage 141) car aucune limite stratigraphique correspondant à cette reprise partielle n'a été observée. Cette reprise présente un profil en cuvette d'une profondeur de 0,70 à 0,80 m qui réinvestit l'intégralité de la largeur initiale du fossé. La sédimentation basale est constituée d'un limon argileux brun faiblement hydromorphe comportant des inclusions de limon argileux gris et inclusions en faible concentration de nodules ferro-manganiques. Une seconde sédimentation plus fine se superpose à cette dernière et comprend un important niveau de rejet charbonneux comprenant également de nombreux artefacts en terre cuite et de céramiques. Ce niveau est précédé d'un colluvionnement de substrat remanié qui couvre la paroi nord. Une sédimentation finale hétérogène constituée de limon argileux brun-gris mélangé à du substrat remanié comble l'intégralité du fossé.

Nous associons à cet état le fossé F 100 en lien avec le fossé F 290. Les délais impartis à cette opération ne nous ont pas permis d'établir le lien stratigraphique entre ces deux tronçons. Les portions conservées correspondent à un fossé à profil en cuvette de petit module de 0,40 m de large pour une profondeur comprise entre 0,30 et 0,40 m. Le comblement est homogène dans sa partie nord (limon argileux brun gris) et se stratifie avant l'intersection avec le fossé 1090 (coupe

longitudinale du sondage 115). On y observe une alternance de dépôts fins de limon argileux brun-gris alternant avec des dépôts plus hétérogènes de limon argileux brun gris mélangés à des éléments de substrat remanié. Ce type de colluvionnements correspond à une sédimentation lente. Le tracé de ce fossé n'a pas pu être restitué en raison des reprises ultérieures de modules plus conséquents.

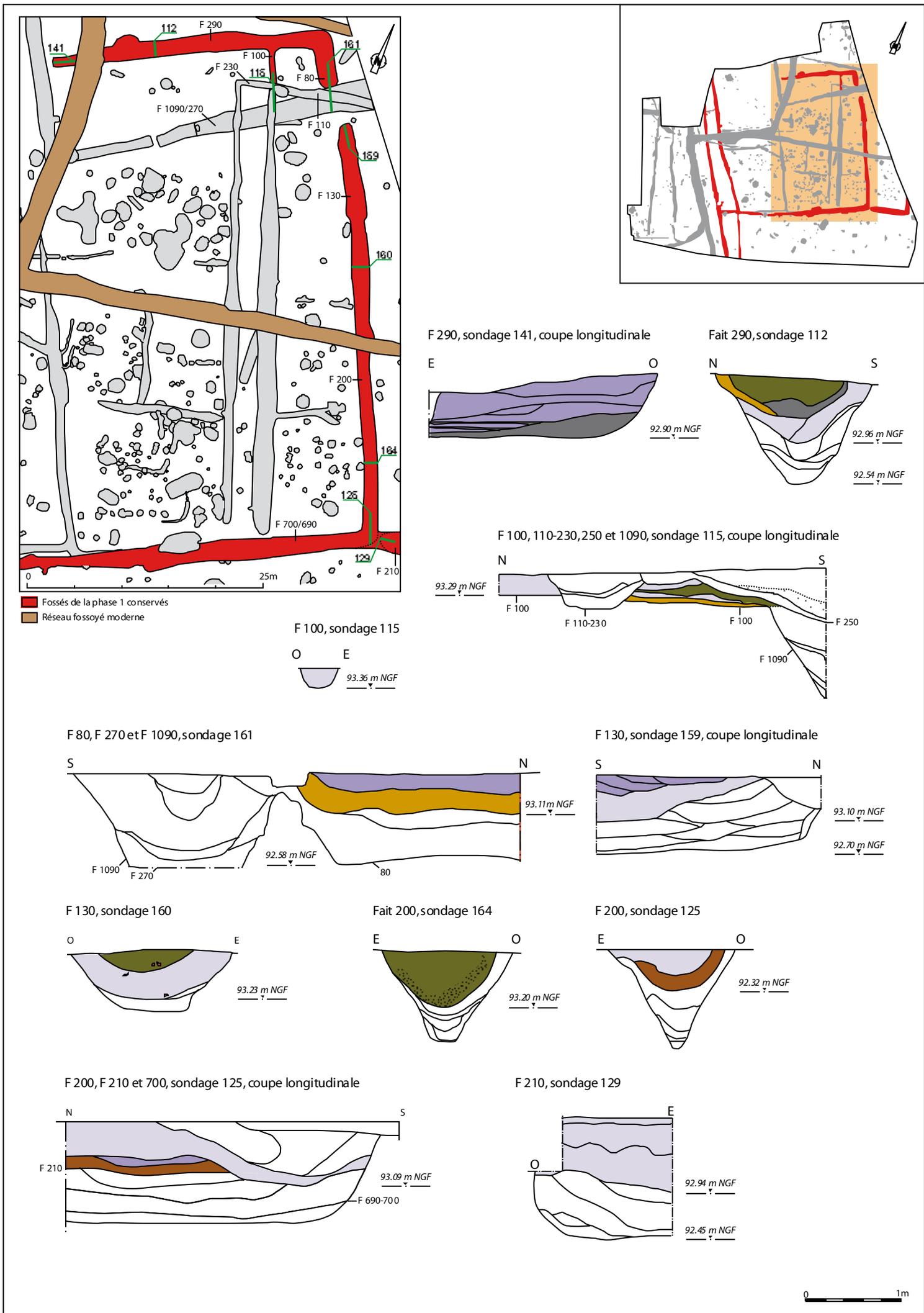


Fig. 25 Stratigraphie des fossés 290, 80, 130 et 200 (phase 2, état 2), façades nord et est

IV.2.2 La façade est (fig. 25)

Une reprise de même nature a également été observée sur les tronçons de la façade orientale. De part et d'autre de l'entrée définie par les extrémités des tronçons F 80 et F 130, cette reprise atteint le même niveau de profondeur. La dénivellation de fond de fossé sur le tronçon F 130/200, totalise 0,80 m avec un point haut à l'extrémité de F 130. De manière générale la reprise réinvestie la quasi-intégralité de la largeur initiale du fossé. Le comblement de ce second réseau présente deux séries sédimentaires dont la nature texturale diffère d'une section à l'autre.

IV.2.3 La façade sud

La façade sud ne semble pas avoir fait l'objet de modification majeure. La reprise intervient dans l'angle formé par les tronçons F 690 et F 200 et se connecte directement au tronçon F 210 (fig. 25). Les différentes sections effectuées sur ce tronçon semblent indiquer que la profondeur du fossé initial est progressivement réinvestie. On observe en effet la déclivité de la reprise observée sur la coupe longitudinale du sondage 129 (fig. 25) et l'absence de reprise plus à l'est, dans les sondages 127 et 1 (fig. 23).

IV.2.4 La façade ouest (fig. 26)

Le phasage proposé dans cette étude privilégie l'hypothèse d'une mise en place d'une troisième ceinture externe dans le second état de la phase 2. Ce réseau est désigné du nord au sud par les numéros de tronçon suivants : F 820 et F 720. En absence de lien stratigraphique, cette proposition ne repose que sur un ensemble d'indices déjà exposés *supra* qu'il est nécessaire de reprendre encore ici. On observera dans un premier temps que ce fossé se distingue nettement des deux autres réseaux de la façade (F 350/480, F 770 et F 330/470, F 750, F 740) par son module à profil en « V » nettement plus conséquent de 2,20 m à 2,80 m de largeur pour une profondeur comprise entre 1,20 m et 1,80 m. La coexistence d'un tel module, sur lequel aucun aménagement de passage n'a été observé, et du réseau fossoyé médian (F 350/480, F 770), comprenant quant à lui, un probable aménagement de passage « piéton », semble peu cohérente. La mise en place du réseau médian pourvu d'une entrée s'accorde plus favorablement aux reprises partielles des réseaux fossoyés de la première phase (F 750 et F 640) destinées alors à ménager un espace de circulation en lien avec celle-ci. D'autre part, nous noterons une nouvelle fois que l'aspect nettement plus soigné des tronçons qui bordent cette entrée, constitue une caractéristique courante des réseaux fossoyés de façade de part et d'autre d'un passage. Sur la base de ces éléments, le caractère initial de fossé de façade du réseau fossoyé médian dans le premier état de cette phase peut être raisonnablement envisagé auquel succède par voie de conséquence, la mise en place du réseau fossoyé occidental à caractère « monumental ». Ce changement de statut du réseau fossoyé de la façade occidentale implique nécessairement une reconfiguration de l'ensemble du réseau fossoyé existant qui ne peut être que très partiellement perçu dans le cadre de notre fenêtre d'étude. On observe, en effet, qu'une partie du réseau fossoyé mis en place lors de la seconde phase est sujet à des interventions qui, sans remettre en cause le tracé existant, en modifie la nature et le statut. Les réseaux fossoyés des façades nord et est ainsi qu'une portion de la façade sud font l'objet d'une reprise partielle en profondeur du tracé existant, à l'exception du tronçon F 210 (façade sud) dont les dimensions conséquentes sont progressivement reprises vers l'est. Nous serions enclins à considérer que cette opération de reprise, exhaustive sur le tracé et partiel en profondeur témoigne d'un changement de statut des limites concernées. Le module nettement moindre, le profil en cuvette du recreusement

ainsi que le faible investissement de l'opération renvoi plus volontiers à des délimitations plus conventionnelles et de caractère exclusivement fonctionnel. Dans cette perspective, nous tenons compte de l'importance du très probable talutage attendu. En considérant que la matérialisation d'une limite est également représentée par le talus, une telle opération n'aura générée qu'une modeste recharge sur un talutage qui, comme le fossé, a été soumis jusque là, aux divers phénomènes érosifs. De manière générale, le soin apporté à la régularité des profils en V sur certains réseaux fossoyés dont le caractère « ostentatoire » est indéniable, incite fortement à ne pas considérer les fossés uniquement comme des « carrières » destinées à fournir les matériaux du talutage et réduits ensuite à une simple fonction drainante. Le fossé participe de manière pérenne au caractère ostentatoire de certaines délimitations.



Photo 22 Fossé 780, sondage 153

Les deux états des réseaux fossoyés des façades nord et est de la phase 2 illustrent ces propos. Une évolution similaire peut être évoquée pour ce qui concerne le réseau fossoyé de la façade nord de la première phase. Dans une perspective chronologique plus large, on observera ainsi que le caractère ostentatoire s'atténue progressivement sur les réseaux fossoyés du

secteur nord de l'emprise. Ce caractère, nettement affiché sur la façade nord de la première phase connaît dans un deuxième état une reprise partielle du tracé existant. Ce caractère est encore bien présent sur le réseau de la façade nord et est du premier état de la seconde phase et semble être abandonné dans le deuxième état. La configuration de ces réseaux fossoyés dans la présente fenêtre présuppose un développement de l'occupation en direction du nord-est. Le caractère ostentatoire du réseau fossoyé limitrophe à cette probable extension incite à considérer cette partie de l'occupation comme un secteur important qui justifie de tels aménagements. Il est peu probable que le secteur concerné par la zone de prescription de fouille constitue un espace suffisamment important pour générer une délimitation, très ponctuelle qui plus est, de cet acabit. Le changement de statut des délimitations de la façade nord

et est de l'emprise témoigne très probablement d'une reconfiguration de l'organisation spatiale de l'ensemble du site qui semble dans un premier temps centré sur le secteur situé au-delà vers le nord-est, lequel paraît progressivement perdre ce statut central. Ainsi l'espace d'activité artisanale qui caractérise notre fenêtre d'étude peut être considérée dans un premier temps comme un espace périphérique. L'implantation d'un réseau fossoyé (F 820, F 780) dont le caractère ostentatoire est clairement affiché et dont le tracé circonscrit très probablement l'ensemble de l'occupation, à un moment où semble t-il ce caractère ostentatoire disparaît des délimitations du secteur central, constitue une concordance de faits qui accrédite l'hypothèse d'une reconfiguration spatiale de l'ensemble de l'occupation à la fin de la seconde phase ou au début de la phase suivante. Si aucun lien stratigraphique ne permet d'attester l'attribution chronologique envisagée ici, nous remarquerons que l'absence de reprise ou de remaniement sur cette délimitation majeure favorise l'hypothèse d'une mise en place « tardive ».



Photo 23 Fossé 780, sondage 106

IV.2.5 Un développement occidental de l'occupation gauloise ? (fig. 26)

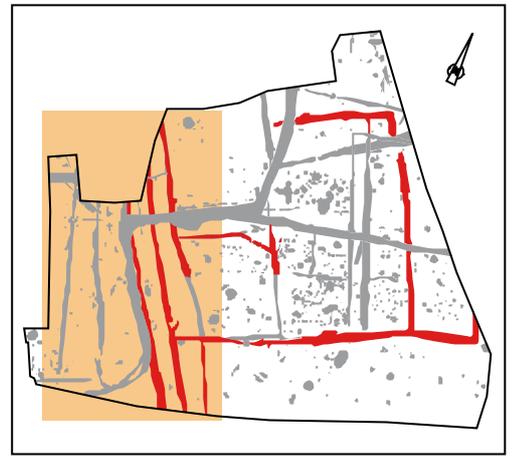
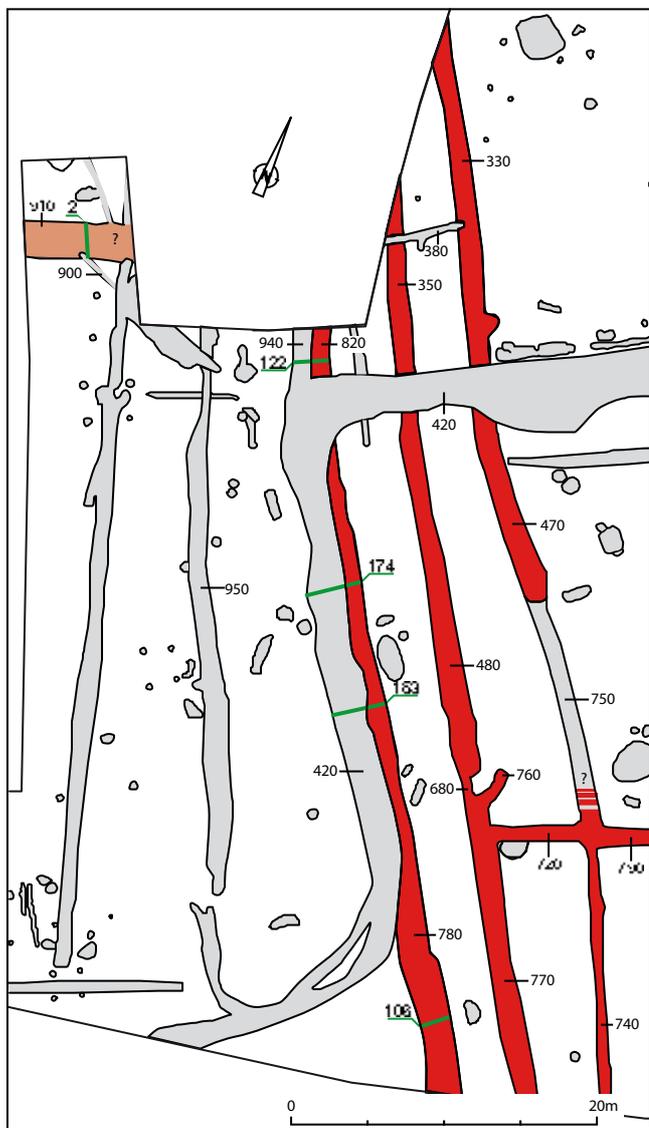
Une petite portion de fossé, désigné par F 910, a été observée dans l'angle nord ouest de l'emprise. Large d'environ 2,40 m pour une profondeur de 1 m, ce fossé présente un profil à paroi rectilignes obliques et un fond plat d'environ 0,70 m de large. Les comblements se décomposent en six séries sédimentaires disposées en cuvette. La sédimentation basale est constituée d'un limon argileux gris mélangé à des éléments de substrat remanié correspondant à une phase érosive des parois après le creusement de ce fossé. La seconde et la troisième sont des limons argileux gris hydromorphes comportant une concentration moyenne de nodules ferro-manganiques. Les quatrième et cinquième sédimentations correspondent à des colluvionnements limono-argileux majoritairement brun avec une concentration équivalente de nodules ferro-manganique. La dernière sédimentation comble une petite cuvette sommitale et est constituée d'un limon argileux brun de nature humifère. Deux tessons attribués à La Tène ainsi que de rares éléments de plaques de cuisson et un possible fragment de tuile recueillis respectivement dans la seconde et la quatrième sédimentation, constitue le lot de mobilier recueillis dans ce fossé (cf. *Annexe – Inventaire du mobilier céramique*).



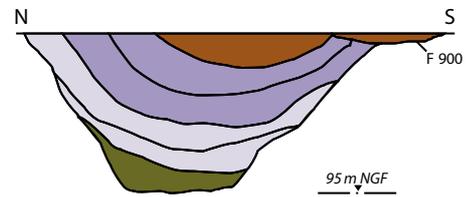
Photo 24 Fossé 910, sondage 2

En absence de tout lien stratigraphique ou de mobilier archéologique notable, l'attribution de cette faible portion est fort malaisée. Son orientation correspond, d'une part, aussi bien à celle de la trame gauloise qu'à celle de certaines portions du réseau fossoyé moderne et plus particulièrement le fossé F 950. D'autre part, son profil à fond plat constitue un caractère discriminant, non pas que ce

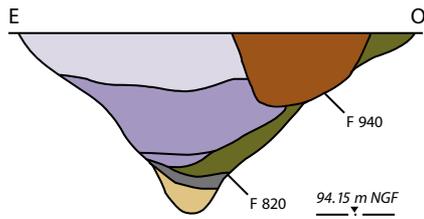
type de profil ne se rencontre pas sur les réseaux fossoyés gaulois mais qu'il en constituerait ici le seul exemple. Dans l'hypothèse d'une attribution gauloise, cette portion constituerait alors l'indice d'une possible extension de l'occupation vers l'ouest.



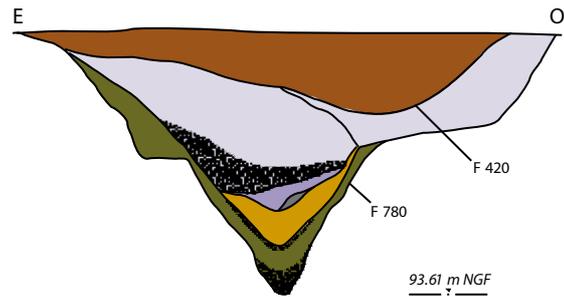
F 910 et F 900, sondage 2



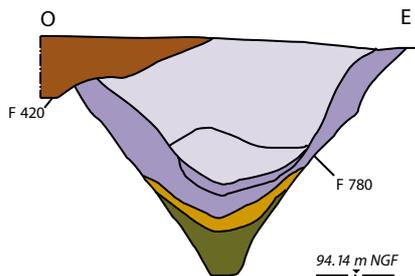
F 820 et F 940 (haie moderne), sondage 122



F 780 et F 420 (haie moderne), sondage 174



F 780 et F 420 (haie moderne), sondage 153



F 780, sondage 106

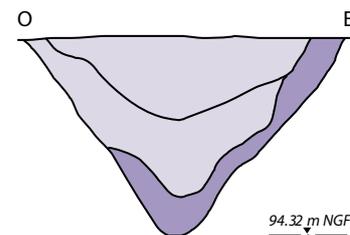


Fig. 26 Stratigraphie des fossés 350, 480 et 770 (phase 2, état 2), façade ouest

IV.3 Le mobilier archéologique de la Phase 2 (par A.-F. Cherel)

Une distinction a été opérée entre les états 1 et 2A d'une part, et l'état 2B d'autre part, qui correspond à des changements typo-chronologiques dans les corpus considérés.

IV.3.1 Phase 2, état 1 ou 2a

IV.3.1.1 Les fossés de clôture

Les fossés de la façade nord : F 290, 80 et 100

Les fossés de clôture qui délimitent sa façade nord ont livré peu de mobilier dans leurs comblements inférieurs correspondant à l'état 1. Le fossé 100 ne recelait aucun artefact. Quant au fossé 290, il contenait une grande quantité de vases dans son comblement supérieur relevant de l'état 2.

Seul le fossé 80 a livré une écuelle à profil en esse (fig. 28) dans son remplissage inférieur. Graphitée dans sa partie supérieure, elle est pourvue d'une cannelure encore assez large, mais son petit pied évoque déjà des types tardifs. D'après l'étude des éléments de chronologie relative, le creusement du fossé 80 vient recouper le comblement du fossé 270 qui a livré un peu de mobilier. On peut donc supposer que cette forme date de la fin du III^e siècle ou plutôt de la première moitié du IInd siècle av. J.-C. La couche directement supérieure contenait également un rebord appartenant à un grand récipient pourvu d'une cannelure labiale fine que l'on peut dater du IInd siècle av. J.-C.

Les fossés de la façade est : F 130/170, 200, 100

A la lecture de la coupe stratigraphique du sondage 160, les vases fournis par le fossé 130 se rattachent indistinctement aux états 1 ou 2A. Sa création remonte toutefois à la phase 1. Un fragment de panse est décoré de godrons emboutis au niveau de son épaulement (fig. 27) à l'instar de l'écuelle archéologiquement complète exhumée du fossé 270 (phase 1, état 1). Deux autres écuelles du même type sont légèrement

ouvertes. Leurs dimensions encore importantes, la largeur de leur cannelure labiale interne, le fond soulevé, sont autant de caractères archaïques. Leur datation dans la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. av. J.-C. peut être proposée.

Un grand récipient doté d'une lèvre aplatie à cannelure ou gorge sommitale vient compléter ce lot. Il est soigneusement lustré dans sa partie supérieure et a reçu un décor de 3 cannelures espacées au départ de sa panse. Quoiqu'un peu plus fermé, il est très proche de celui trouvé dans le fossé 200 (état 2).

Des affinités morphologiques existent avec ce corpus et celui mis au jour dans la moitié supérieure du remplissage du fossé 200 (fig. 29 à 31) appartenant à l'état 2A. Par exemple, un grand récipient lustré dans sa partie supérieure, décoré de trois cannelures espacées disposées en haut de panse et caractérisé par sa lèvre à gorge sommitale, est présent dans les deux fossés (fig. 27 et 30). Ce fossé contenait un grand nombre d'artefacts, puisqu'on dénombre 537 tessons pour un NMI estimé à 56 vases. Plusieurs observations peuvent être émises.

De nombreux traits archaïques évoquent les séries de la phase 1. Les écuelles recensées sont par exemples très proches de celles mises au jour en surface du fossé 640. Elles sont généralement graphitées de manière totale ou bien partielle dans leur partie supérieure. Une cannelure assez large orne l'intérieur leur lèvre. Leur diamètre à l'ouverture et leur contenance sont considérables. Pourtant, la cambrure de leur rebord n'est pas exagérée contrairement aux exemplaires bien ancrés dans le IInd siècle av. J.-C. Certaines d'entre elles sont également fermées. Quant aux décors, les ornements de traits obliques incisés perdurent de manière résiduelle dans le sondage 125 (fig. 30). On retrouve également le décor de croisillons lustrés sur la panse d'une écuelle (sd 167), à l'instar de celle découverte en surface du fossé 640.

Enfin, d'autres formes se distinguent par leur originalité. C'est le cas d'un vase à haut col graphité (fig. 30) décoré d'ocelles estampées réparties sur au moins trois registres au niveau de son cordon médian et à la base de ce dernier. Dans le même sondage, un autre récipient graphité, cette fois ci ouvert, est décoré d'ocelles réalisées à partir du même poinçon, au niveau de son épaulement. Une ornementation de traits lustrés rayonnants se développe sur sa paroi interne. Enfin, ce décor d'ocelles estampées se retrouve sur un vase fermé de grande capacité, en haut de panse, dans le sondage 167 (fig. 31). Deux cordons sont en effet chacun souligné par deux frises d'ocelles estampées.

Le sondage 168 a fourni plusieurs types d'écuelles très éversées et de petites dimensions, pourvues d'une fine cannelure labiale interne. Elles pourraient s'inscrire dans la première moitié du IInd siècle av. J.-C. Par comparaison avec les autres contextes du site, on peut supposer que ce lot est à placer entre la fin du III^e siècle av. J.-C. et la première moitié du IInd siècle av. J.-C. Cette proposition de datation se heurte néanmoins à notre méconnaissance des contextes locaux bien datés de La Tène moyenne. En effet, les lots bien attestés de la première moitié et du milieu du IInd siècle av. J.-C. de Lamballe ou encore de Paule diffèrent légèrement car le contexte culturel n'est pas non plus le même.

Les fossés de la façade sud : F 720, 790 et 690

Les fossés de la façade sud, créés au cours de la phase 2, ont perduré jusqu'à la phase 3. Les remaniements opérés au sein du comblement des fossés laissent supposer que l'essentiel des artefacts recueillis se rapporte à la phase 3. Parmi le matériel recueilli dans le fossé 690 (fig. 31), on notera la présence d'un objet en forme d'entonnoir ainsi que celle de fragments de vases en lignite à décor de fines baguettes recueillis en surface (*cf. annexe I – Etude xylogologique*). Ces deux exemplaires semblent plus tardifs que les vases découverts dans le comblement des autres sondages.

Les fossés de la façade ouest : F 350, 480, 680, 770, 330, 750, 740

Les fossés qui prolongent F350 et F480 ont fonctionné au cours des phases 2 et 3 et ont livré un abondant mobilier. Leurs curages successifs ne permettent guère de déterminer leur rattachement à l'une ou l'autre phase, en l'absence d'une étude typo-chronologique plus aboutie. C'est également le cas pour les fossés 330 et 750 situés dans le même axe. Les fossés 740 et 680 n'ont quant à eux pas livré de mobilier et le fossé 770 ne recelait que quelques tessons.

IV.3.2 Etat 2

Les fossés de la façade nord : F 290, F 80, F 100

Le comblement du fossé 290 a livré un abondant mobilier puisqu'on dénombre 1268 tessons pour un NMI correspondant à 131 vases répartis dans la moitié supérieure de son remplissage (fig. 33 à 38). Contrairement aux fossés 130 et 200 créés dès la phase 1 puis comblés au cours de la phase 2, le fossé 290, plus récent est créé (état 1) puis abandonné au cours de la phase 2 (état 2). Il a probablement fonctionné plus longtemps que les précédents. Plusieurs remarques générales peuvent être émises à partir des 53 récipients dessinés. Tout d'abord, l'originalité des formes découvertes nous pose des problèmes d'attributions chronologiques. En effet, les seuls corpus de référence situés à l'est de Rennes ne sont pas nombreux : les sites de Visseiche (35) et de Retiers (35) ont fourni des éléments de formes intéressants, tout comme les sites de Corps-Nuds.

Les décors de cordons et de cannelures multiples sont une constante, alors qu'ils faisaient leur apparition timide dans le fossé 200 légèrement antérieur. La majorité des vases se caractérise par leur profil sortant. Par ailleurs, la taille de la cannelure labiale interne s'amenuise et tend à disparaître. Enfin, par rapport au mobilier issu du fossé 200, le graphitage des faces a disparu.

Le seul récipient découvert dans la partie médiane du fossé (n° 53), une jatte ouverte de taille moyenne à profil sinueux peu prononcé trouve de nombreuses équivalences régionales dans les contextes de La Tène moyenne. Hormis cet exemplaire, les autres récipients proviennent du comblement supérieur du fossé.

Les vases ouverts à profil simple tronconique ou légèrement arrondi sont systématiquement décorés de cannelures et/ou de cordons multiples sur la partie haute de leur panse. Leur lèvre présente un méplat sommital généralement pourvu d'une cannelure, leur conférant un profil en « Y ». Au moins 5 exemplaires de ce type sont recensés (n° 14, 15, 26, 31, 39). A Visseiche (35), « Le Clos Maugendre » (Meuret 2005), ces formes sont connues dans les contextes de la fin du II^e siècle av. J.-C. Elles tendront progressivement à se refermer dans les phases ultérieures.

Une écuelle ouverte possède un rebord sortant qui marque une rupture à la jonction rebord/panse (n° 27). Elle trouve des comparaisons dans les

contextes du milieu et de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., tels les exemplaires de Paule, « St-Symphorien » (Menez 2009) ou de Lamballe, « ZAC de la Tourelle » (Cherel 2010b et c).

Plusieurs récipients de taille moyenne à haute (n° 11, 23) possèdent un rebord assez droit qui se prolonge par une lèvre munie d'une fine cannelure labiale interne. Leur jonction rebord/panse est agrémentée d'un cordon large. Une forme comparable mais plus archaïque est attribuable à La Tène moyenne sur le site « Le Petit Chambièr » à Corps-Nuds (Cherel 2005). A la « Zac de la Bunelais » à Betton (Cherel 2002) ou encore à Corps-Nuds (35) « ZAC des Grands Sillons » (Cherel 2010d), elles sont datées de la transition La Tène moyenne/La Tène finale. Sur le site « La Montagne » à Visseiche (Meuret 2006), des lèvres semblables à celle-ci sont connues à La Tène finale.

Enfin, les deux rebords éversés caractérisés par leur lèvre triangulaire en « Y » pourvue d'un ressaut interne appartiennent à des vases de grande capacité (n° 30 et 36). L'un d'eux, mieux préservé que le second, est soigneusement lustré sur ses faces. Les comparaisons pour ce type de rebord sont rares : une fouille récente effectuée à Corps-Nuds (35), « ZAC des Grands Sillons » a livré un exemplaire similaire dans un contexte probablement daté du II^e siècle av. J.-C. (Cherel 2010d, fossé 1027). Un rebord identique provient également de l'établissement de Vitré (35), « Carrière des Vallons », dans le fossé d'enclos 940 de La Tène moyenne, comblé au cours du II^e siècle av. J.-C. Ce type peut néanmoins être plus ancien mais en l'absence de corpus de références, il est difficile de se prononcer.

Une forme haute (n° 45) se caractérise par sa panse ovoïde surmontée d'un rebord très éversé et d'une lèvre aplatie dotée d'un ressaut interne. Son épaulement est décoré de stries multiples en alternance avec des cordons. Sa forme ovoïde et son ornementation ne sont pas sans évoquer celle, modelée, mise au jour dans le fossé 710. Elle est également comparable à un exemplaire modelé de Vitré issu du fossé 610, daté de La Tène moyenne.

Un vase là encore doté d'une panse globulaire possède un col décoré d'un cordon médian qui se prolonge par une lèvre très éversée munie d'une cannelure labiale interne (n° 46). Original par sa forme, il est très proche de celui mis au jour dans le fossé 560.

Une jatte à haut col de grandes dimensions, peut-être deux (n° 2 et 3) possède un rebord très éversé muni d'une fine cannelure labiale interne. Des analogies existent avec une jatte plus basse et ouverte mise au jour

dans le fossé 85 du site des Natteries comblé dans la première moitié du II^e siècle av. J.-C. (Maguer 2001). Une seconde jatte à haut col d'un type original (n° 43), plus trapue, ne trouve pas de correspondances régionales, hormis à Vitré (Cherel 2010c, F 482) où un exemplaire a été découvert associé à une lèvre éversée en « Y » appartenant à un grand récipient comparable à ceux de Bais.

Deux écuelles ouvertes à profil en esse sont pourvues d'une fine cannelure labiale interne (n° 17 et 25). Assez profondes, elles sont décorées d'un cordon large encadré par deux cannelures. Des comparaisons morphologiques sont à rechercher sur l'établissement de Vitré où la tranchée de fondation du bâtiment n° 4 recelait un récipient comparable daté de la fin du II^e siècle av. J.-C. (Cherel 2010c).

Quelques formes dégagées annoncent les types tardifs de la Tène finale, tels le rebord en amande n° 7 ou encore les vases de grande capacité dotés d'une lèvre très éversée n° 28 et 29. Mais ces derniers vases trouvent des comparaisons sur l'habitat de Visseiche, « Le Clos Maugendre » (35) (Meuret 2005) dans les contextes de la fin du II^e siècle av. J.-C.

Les quelques comparaisons émises pour les types considérés permettent de proposer une datation pour ce lot au milieu et dans la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C, entre la fin de La Tène moyenne et le début de La Tène finale. Le corpus, bien ancré dans La Tène moyenne, diffère nettement des contextes connus pour la phase 3 du site.

Aucun tesson n'a été ramassé dans le fossé 100. Quant au fossé 80, il ne contenait qu'une écuelle carénée (fig. 39).

Les fossés de la façade est : F 130/170, F 200

Comme on l'a déjà évoqué précédemment, les vases issus du fossé 130/170 se rattachent indistinctement à l'état 1 ou 2. Quant à ceux provenant du fossé 200, on peut les attribuer au début de l'état 2 (ou état 2A) car ils diffèrent notablement des séries originaires du fossé 290 (état 2B).

Les fossés de la façade ouest : F 820, F 780

Le mobilier issu du fossé 820 (fig. 40) s'inscrit à la fin de la phase 2 ou au début de la phase 3. Les nombreux fragments de piliers en terre cuite

(fours ? soles ?) témoignent d'une activité spécialisée malheureusement indéterminée.

Dans le prolongement du fossé 820 (phase 2B tardive ou début de la phase 3), le comblement du fossé 780 sondé au cours du diagnostic a livré un petit lot de mobilier (fig. 41). On dénombre ainsi 70 tessons de poteries pour un NMI estimé à 5 vases, auxquels sont associés 4 fragments de plaques-foyers et 18 morceaux en terre cuite appartenant à 5 objets au moins. Ces derniers, en forme de piliers, de section ronde ou quadrangulaire présentent des formes originales augurant d'une activité artisanale potentielle bien spécifique qui, en l'état actuel des connaissances, ne peut être précisée sans une étude approfondie.

Trois récipients ont pu faire l'objet d'un relevé. Comme dans les autres contextes, ce sont pour l'essentiel des vases de grande capacité. L'un d'eux (fig. 41), par ses dimensions atypiques (environ 60 cm de diamètre à l'ouverture) et sa panse globulaire, suggère une fonction de stockage. Caractérisé par une lèvre accentuée en bourrelet qui se démarque nettement du col, il se distingue des autres récipients connus dans les contextes du bassin rennais et plus largement d'Ille-et-Vilaine ou de Mayenne. En effet, le site d'Athée, « La Glannerie » (Mayenne) (Meuret 2001) a livré des vases proches de dimensions plus modestes, datés des II^e-I^{er} siècles av. J.-C. Ces derniers possèdent toutefois une lèvre plus allongée. Il est toutefois identique à celui de la fosse 75 de Noyal/Châtillon-sur-Seiche (35) (Cherel 2006), accompagné de deux fragments d'amphore vinicole italique de type Dr 1A à situer aux environs du dernier tiers du II^e au début du I^{er} siècle av. J.-C.

Deux autres récipients un peu moins grands, tournés, avec un cordon fin plus ou moins marqué au niveau du col, ont gardé l'empreinte d'une cannelure labiale interne seulement suggérée par une strie peu prononcée.

Une attribution de ce lot entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle av. J.-C. est envisageable.

IV.3.3 Conclusion sur le mobilier de la phase 2

D'après l'étude de ces différents contextes, on peut supposer que la phase 2 débute à la fin du III^e siècle av. J.-C. et couvre l'ensemble du IInd siècle av. J.-C.

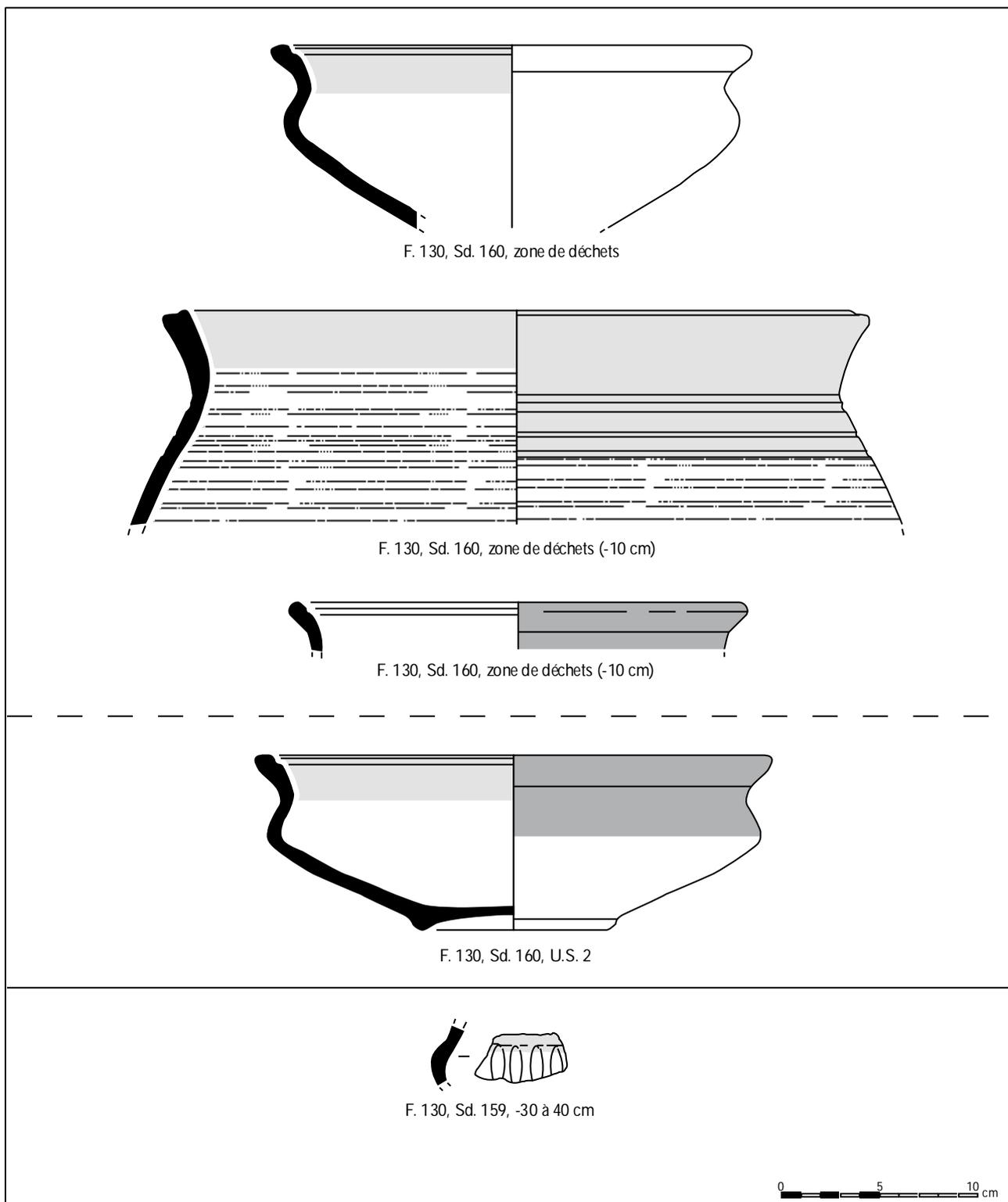


Fig. 27 Phase 2, poteries découvertes dans le fossé 130 de la façade est

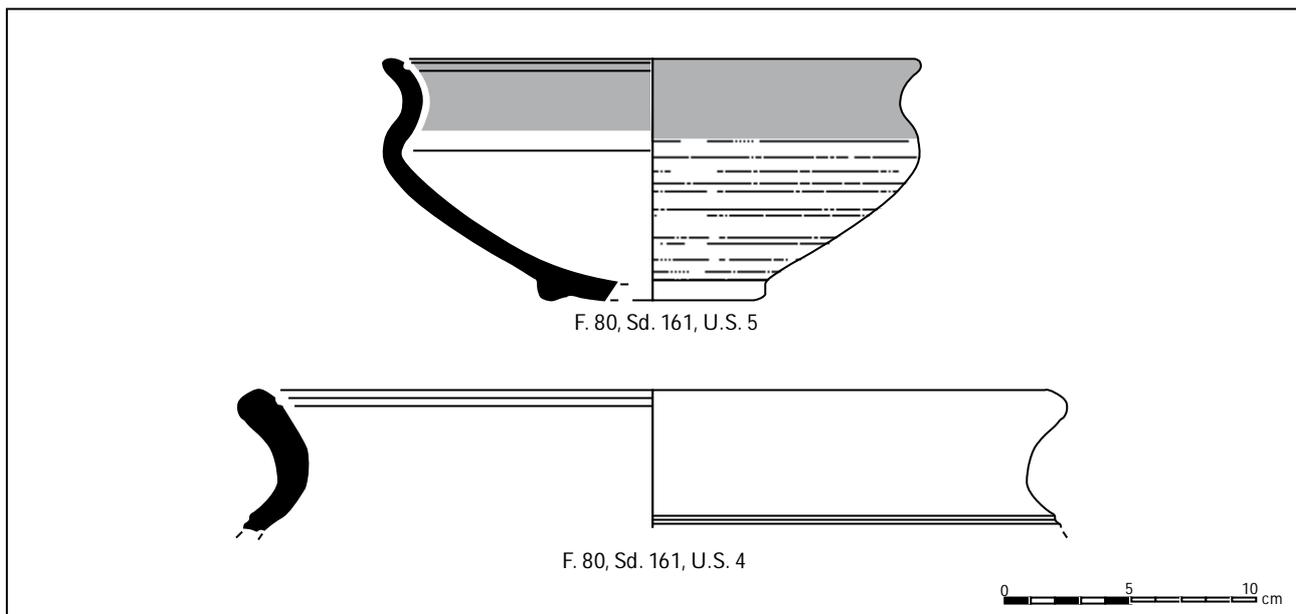


Fig. 28 Phase 2, état 1, poteries découvertes dans le remplissage inférieur du fossé 80 de la façade nord

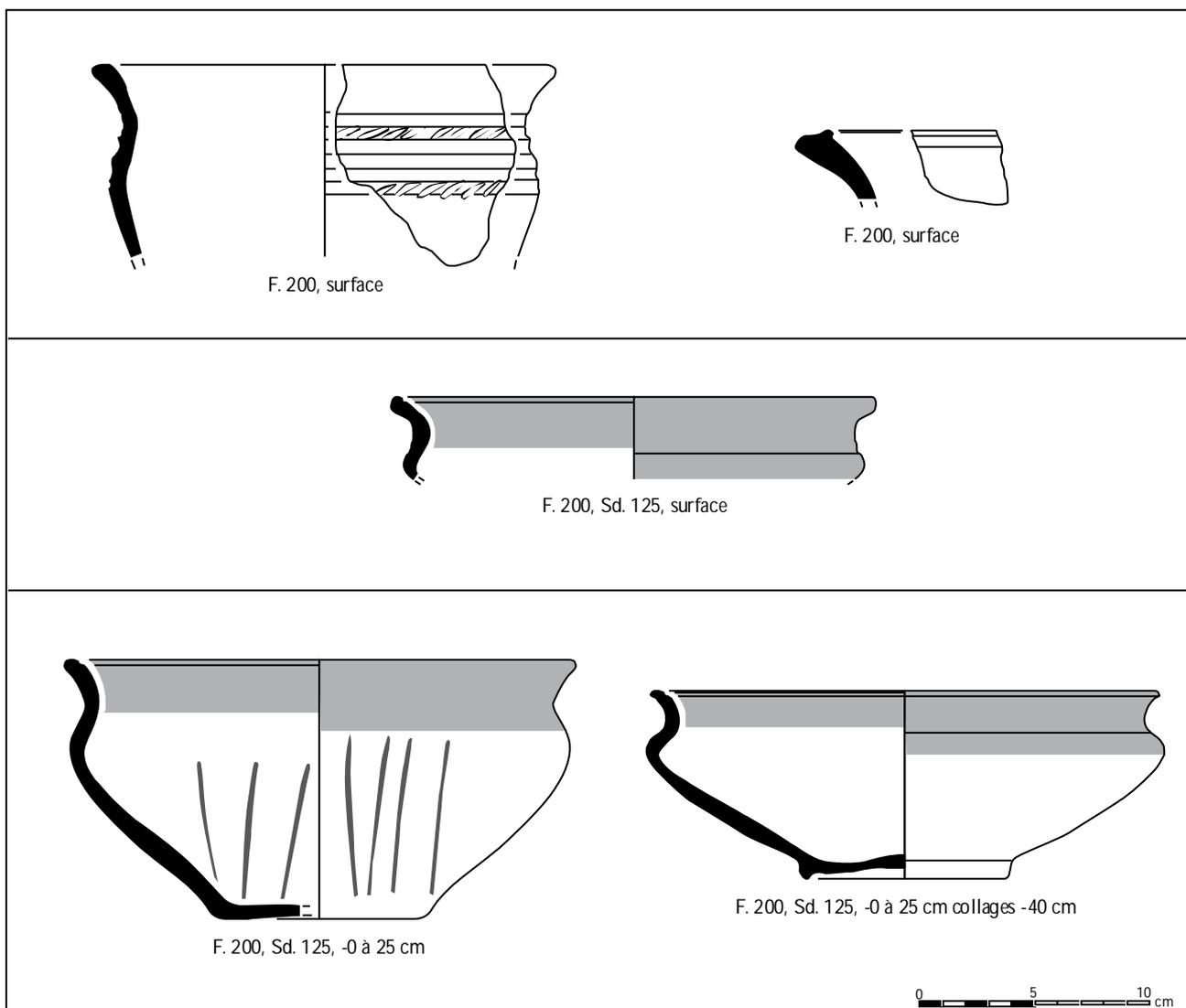


Fig. 29 Phase 2, état 2, poteries découvertes dans le comblement supérieur du fossé 200 de la façade est

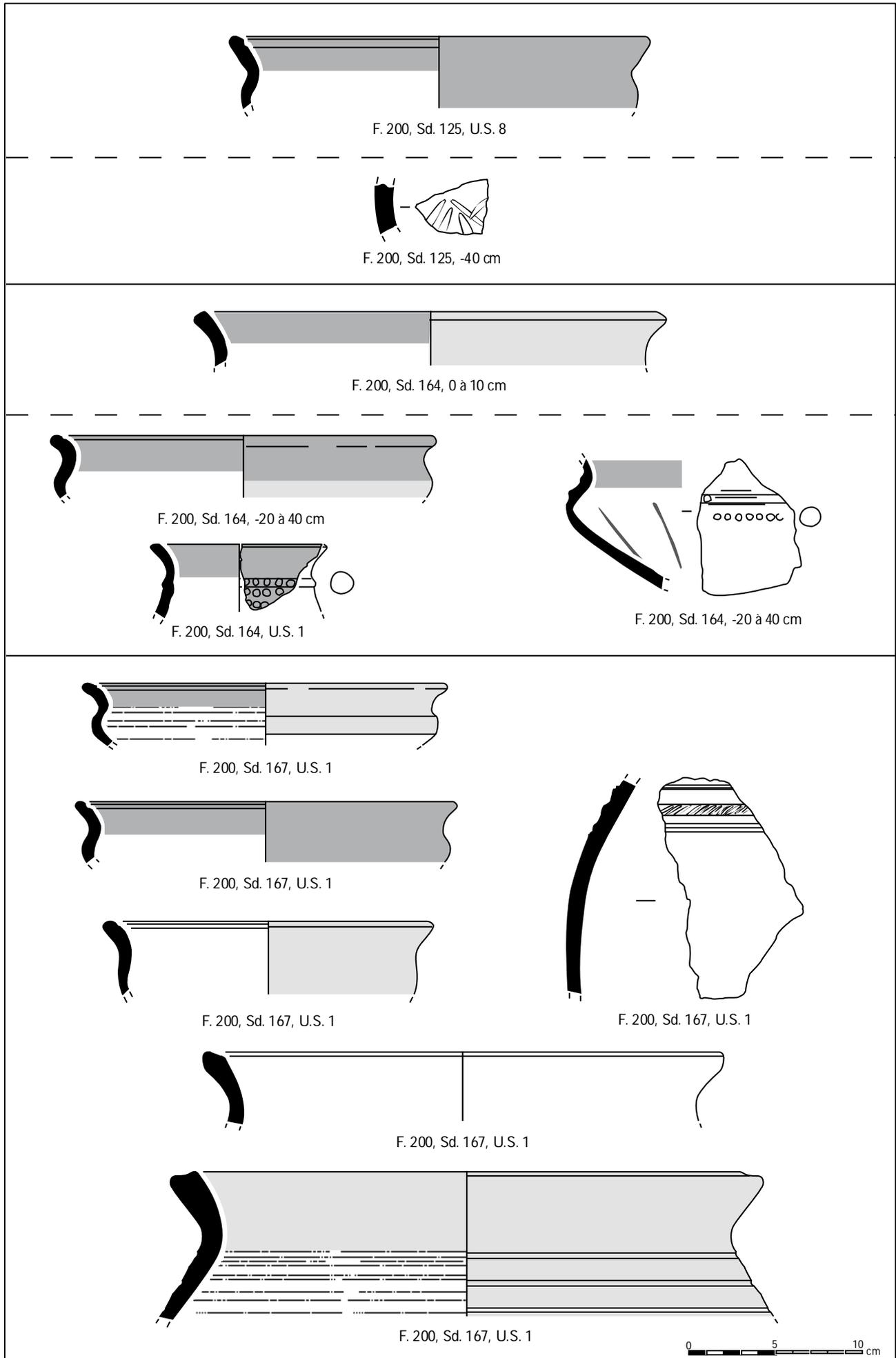


Fig. 30 Phase 2, état 2, poteries découvertes dans le comblement supérieur du fossé 200 de la façade est

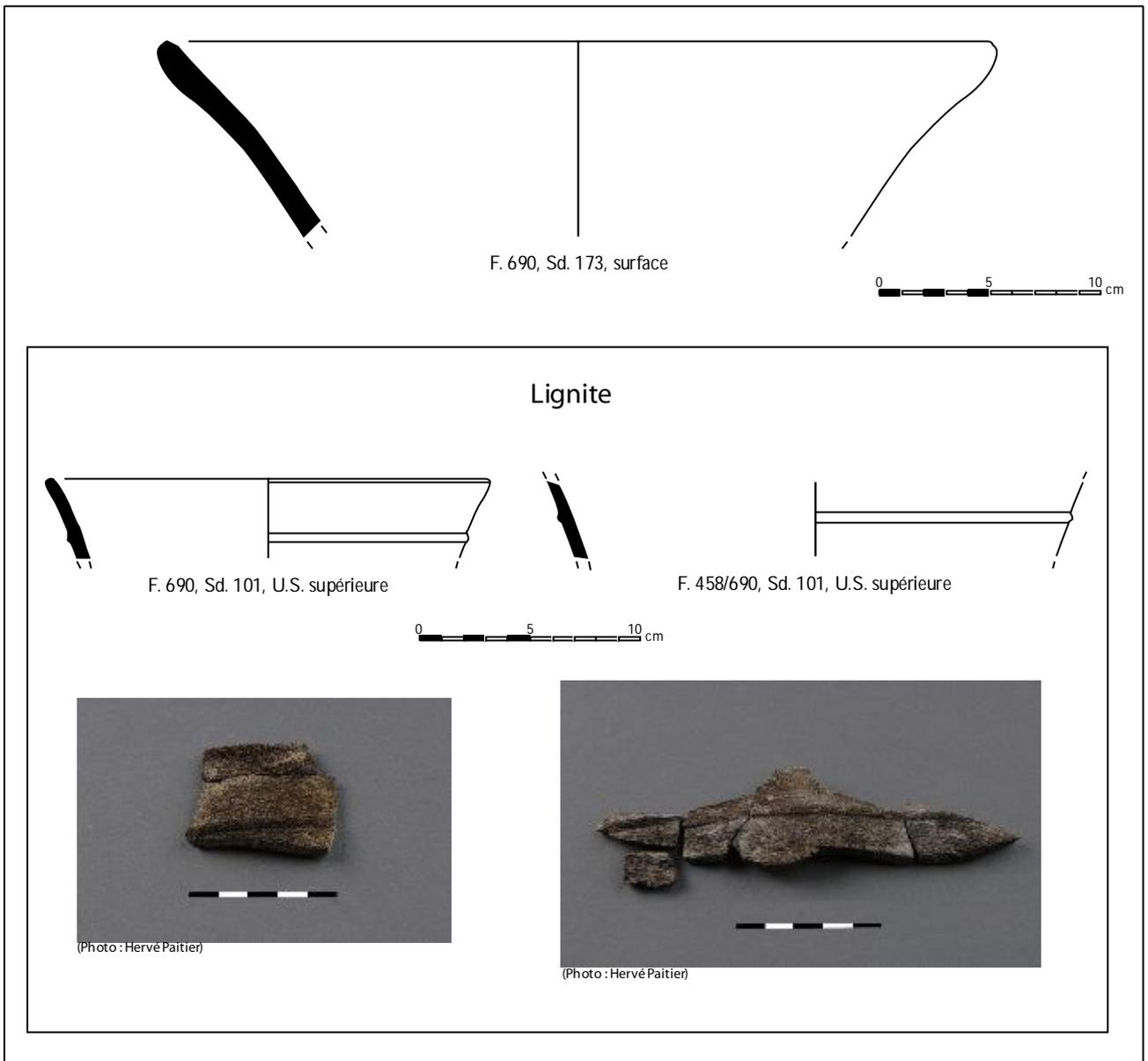


Fig. 31 Poterie et fragments de récipients en lignite découverts dans l'us supérieure du fossé 690

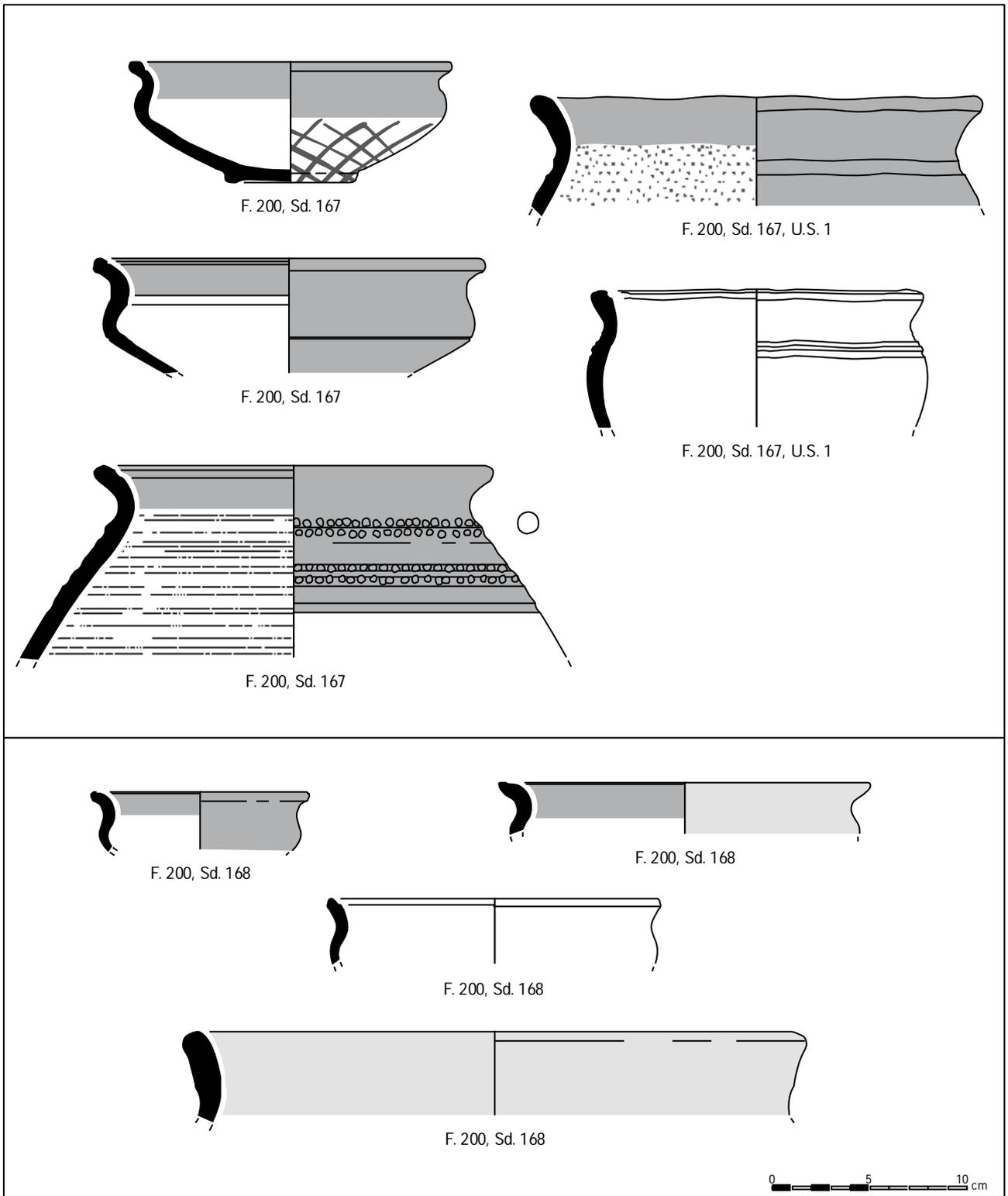


Fig. 32 Phase 2, état 2, poteries découvertes dans le comblement supérieur du fossé 200 de la façade est

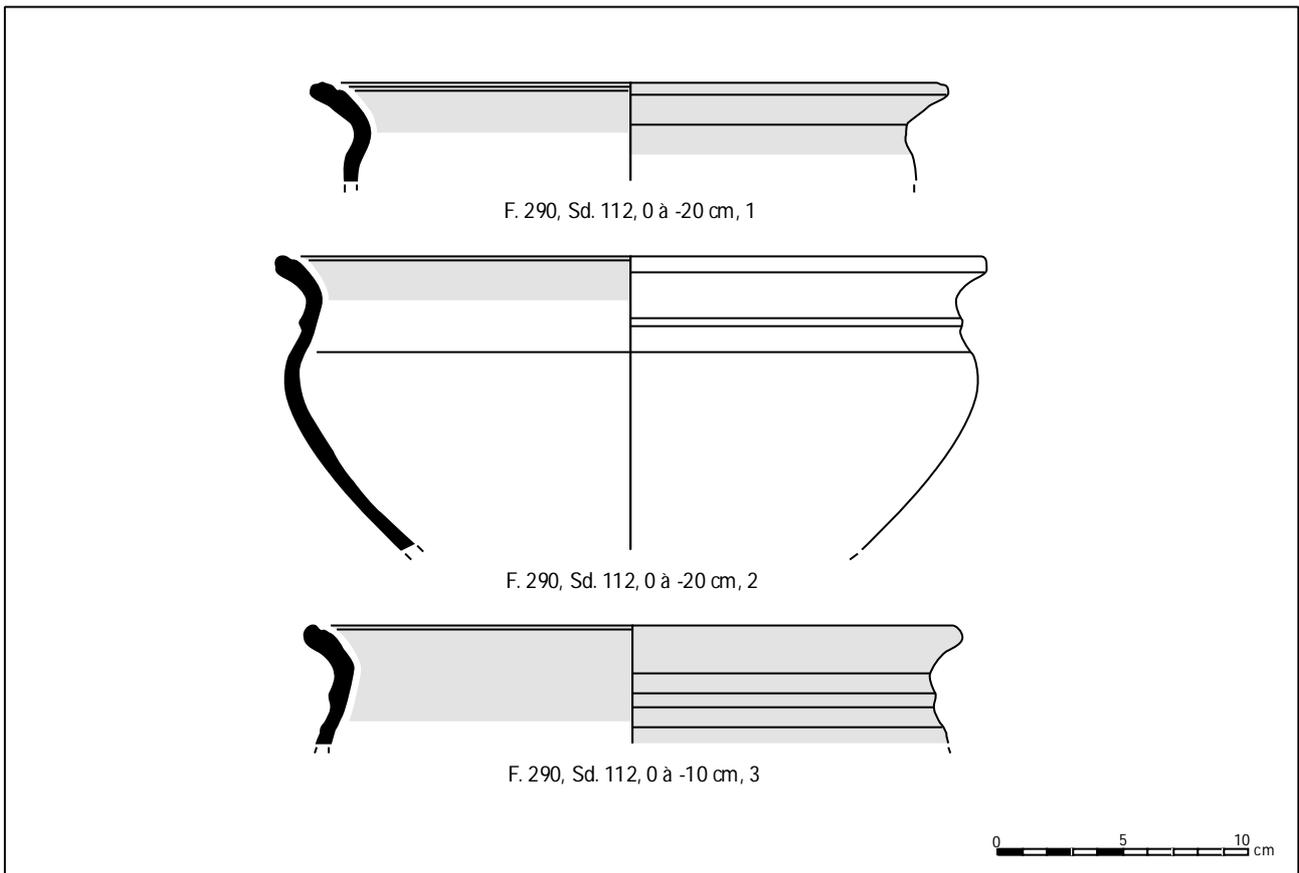


Fig. 33 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290 de la façade sud

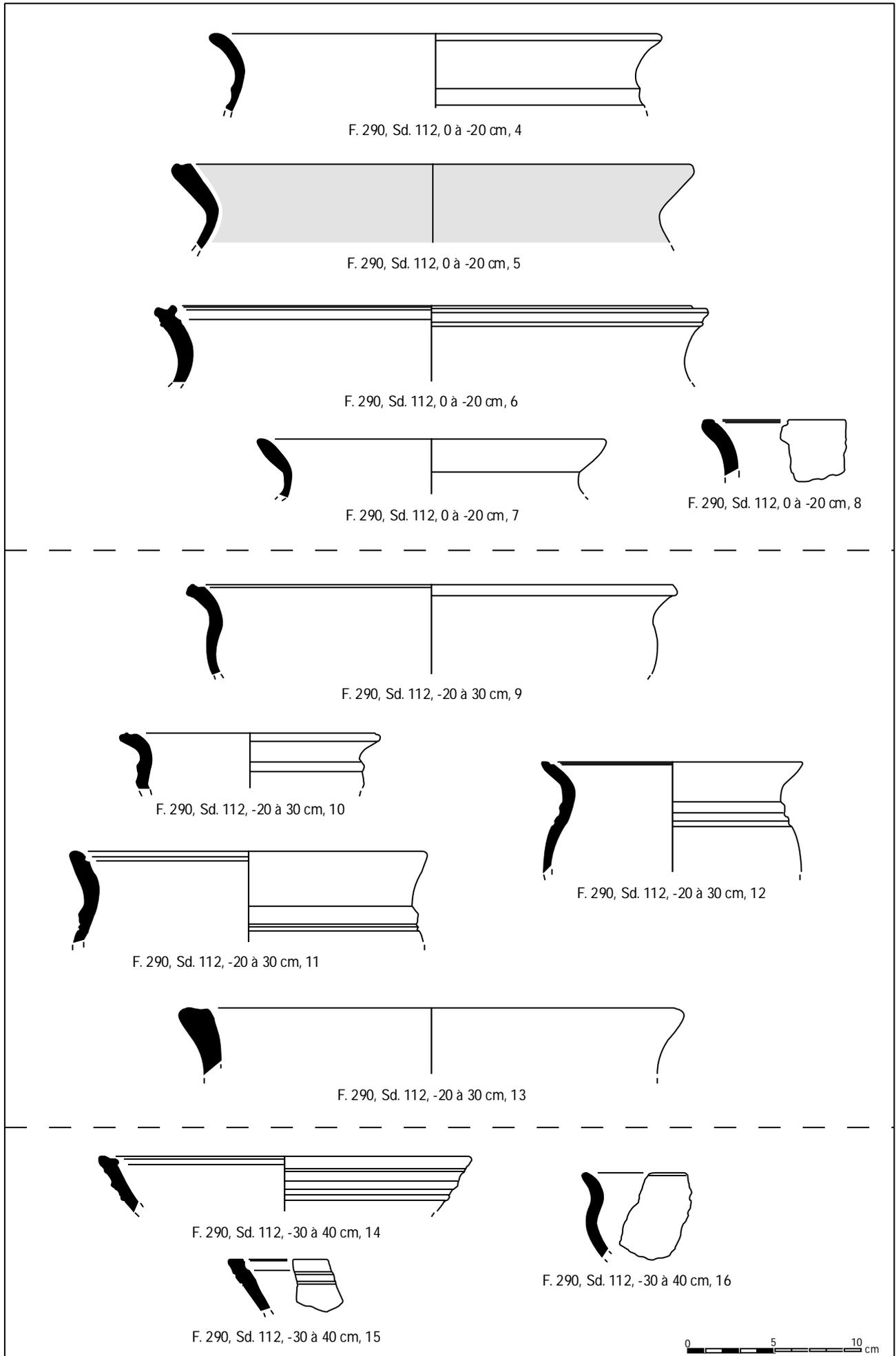


Fig. 34 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290

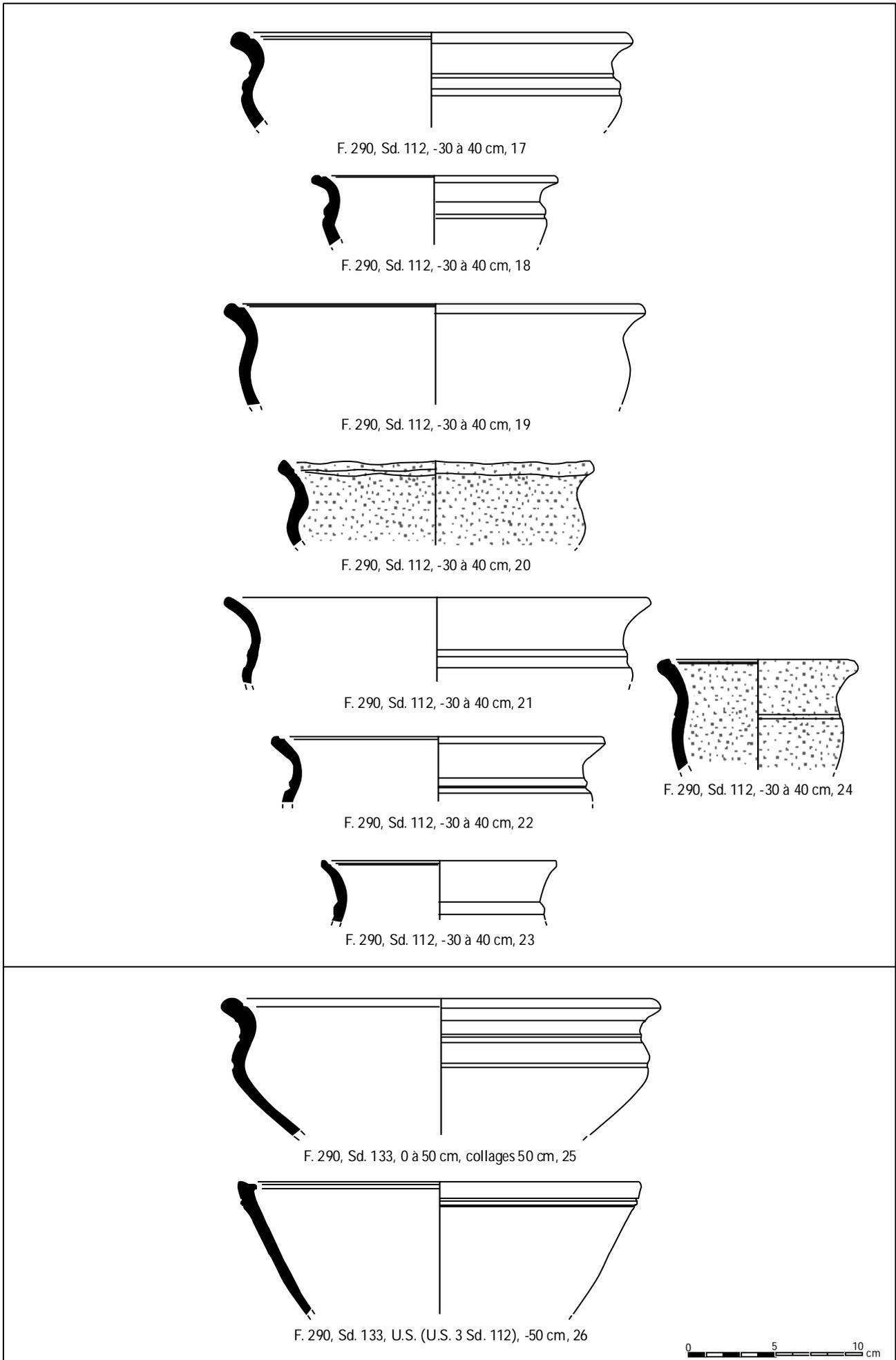


Fig. 35 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290

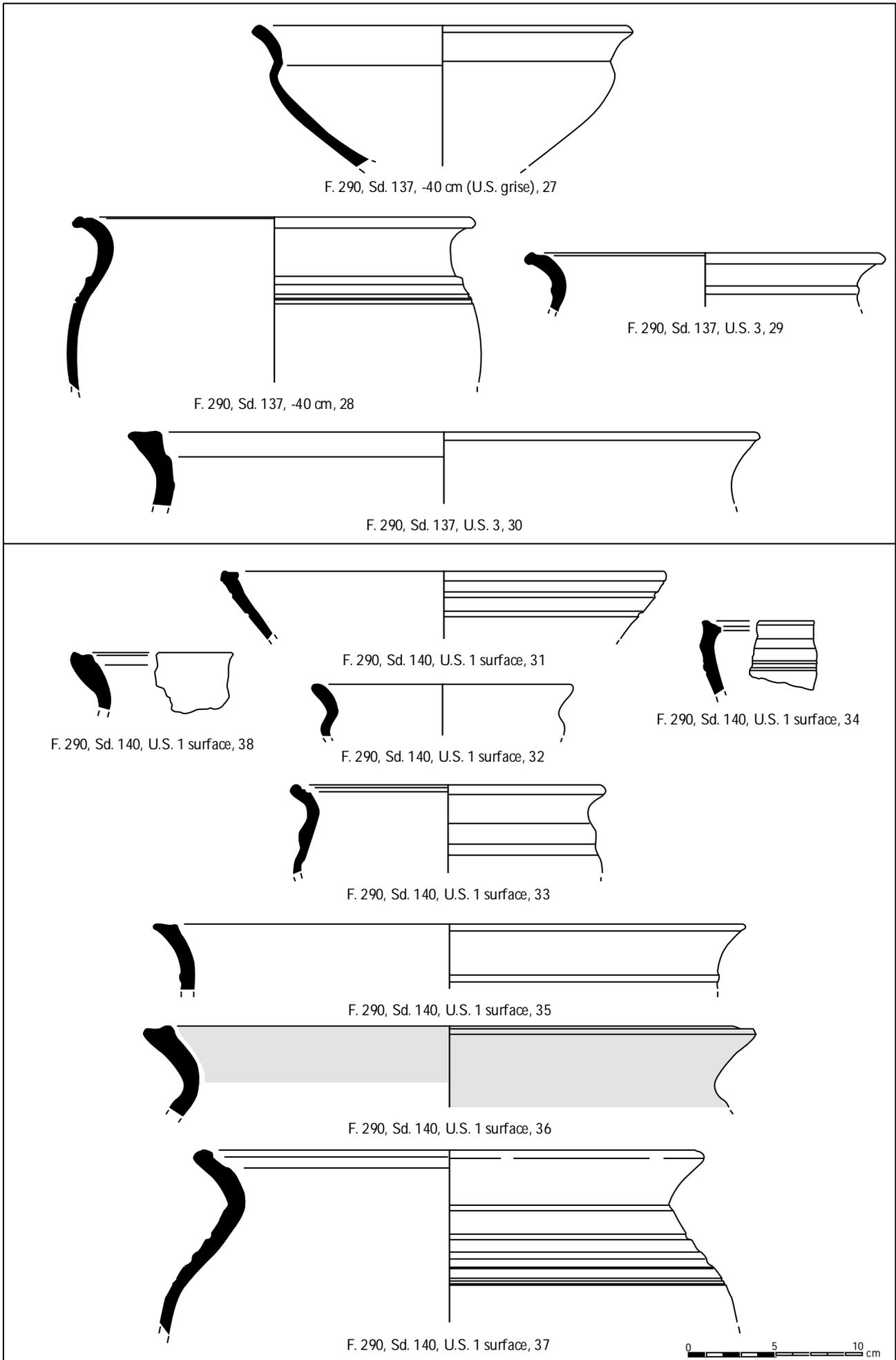
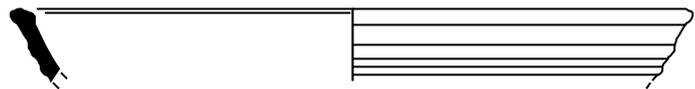
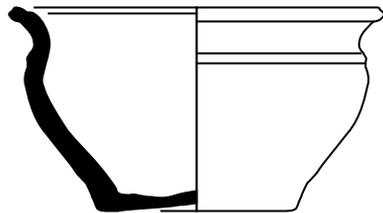


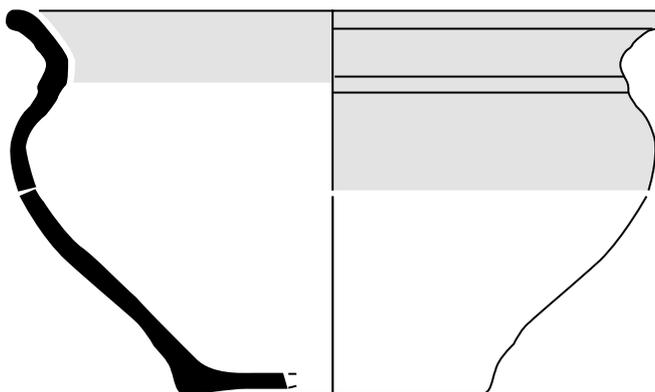
Fig. 36 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290



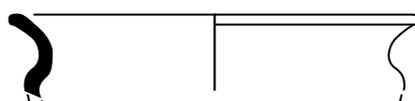
F. 290, Sd. 140, U.S. 3, 39



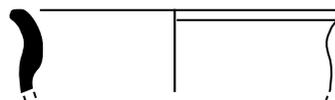
F. 290, Sd. 140, U.S. 3, 40



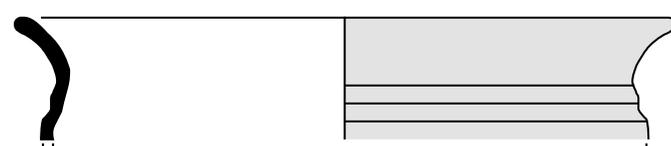
F. 290, Sd. 140, U.S. 3, 41



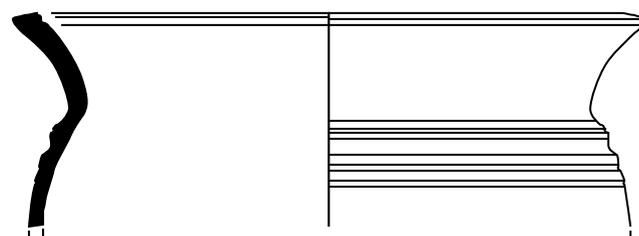
F. 290, Sd. 140, U.S. 3, 42



F. 290, Sd. 140, U.S. 3, 43



F. 290, Sd. 140, U.S. 3, 44



F. 290, Sd. 140, U.S. 3 (collages Sd. 141, 40 cm), 45

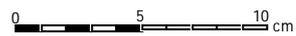


Fig. 37 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290

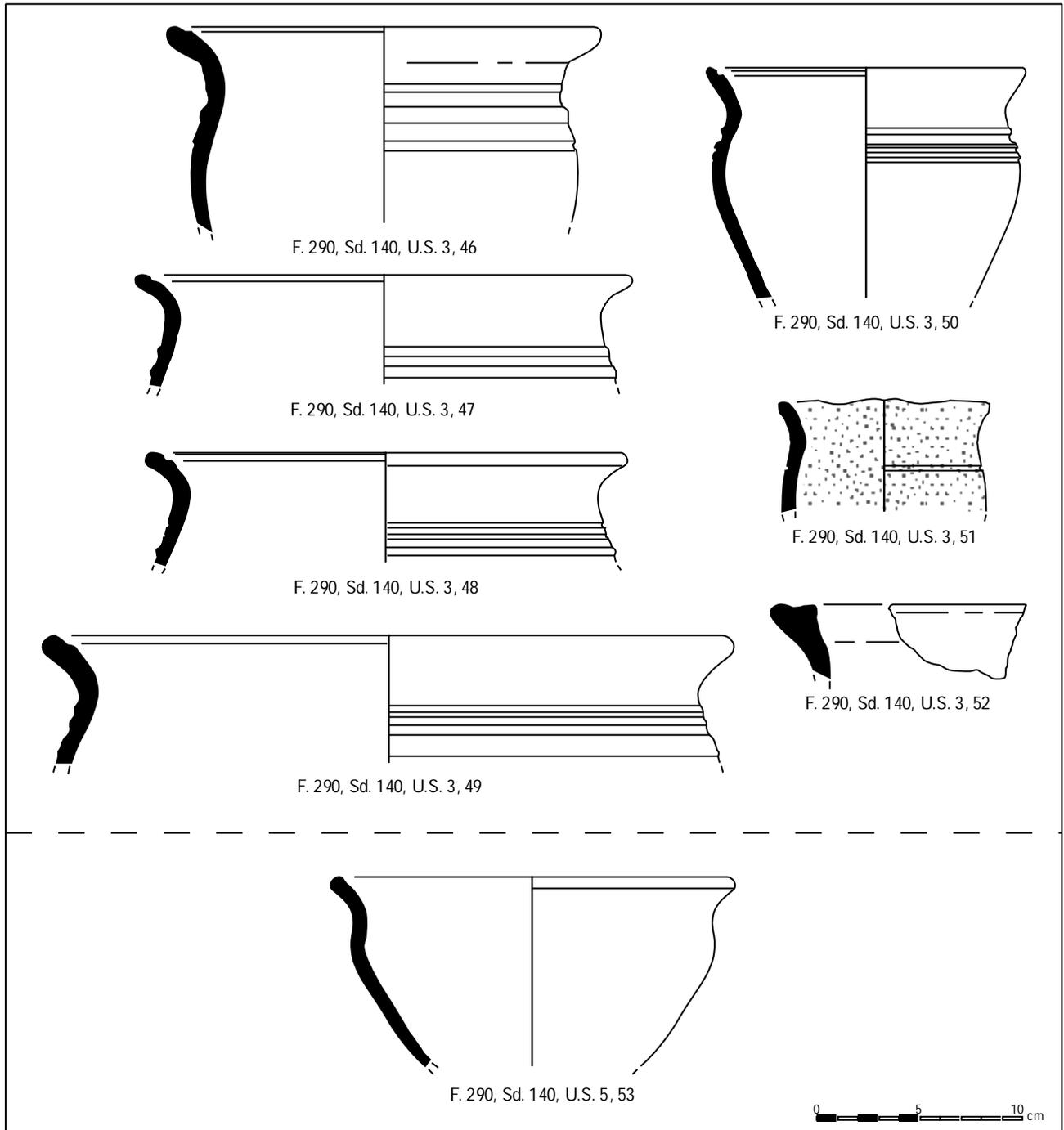


Fig. 38 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290

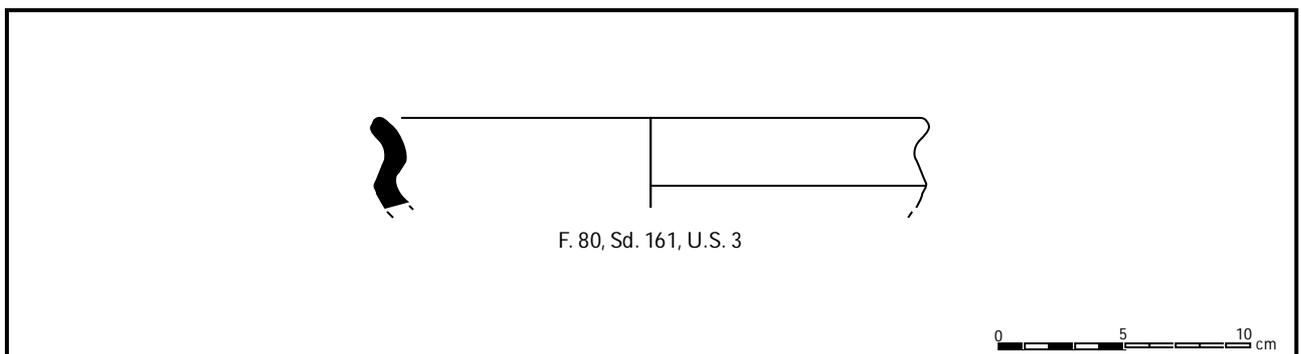
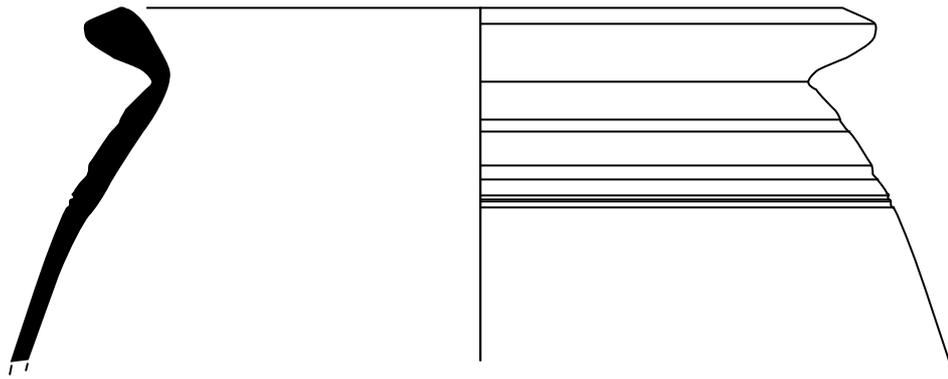
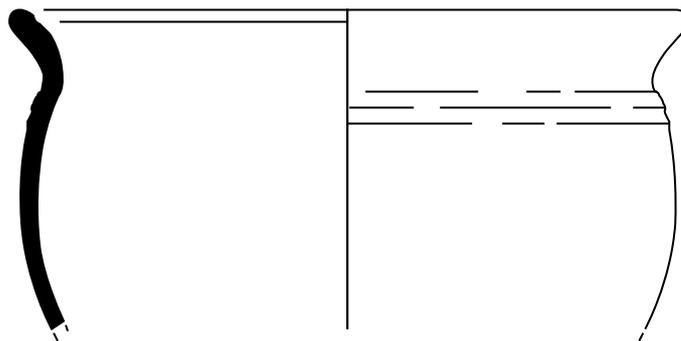


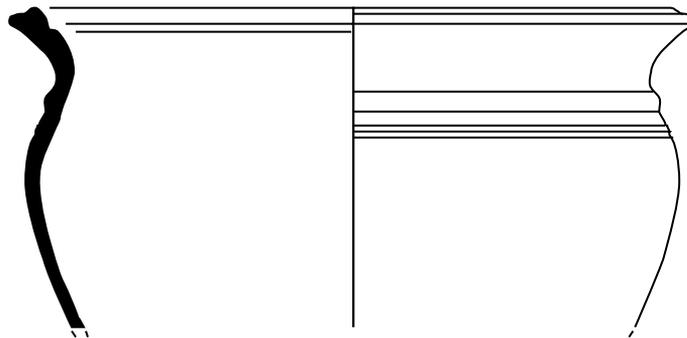
Fig. 39 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 80 de la façade nord



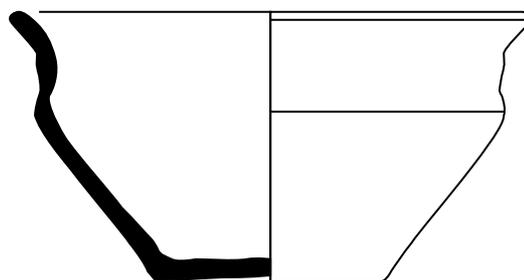
F. 820, Sd. 122, U.S. 4, -40 à 60 cm



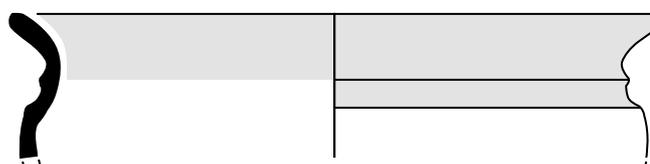
F. 820, Sd. 122, U.S. 4, -40 à 60 cm



F. 820, Sd. 122, U.S. 4, -40 à 60 cm



F. 820, Sd. 122, U.S. 4, -40 à -60 cm



F. 820, Sd. 122, U.S. 4, -60 à 70 cm



Fig. 40 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 820

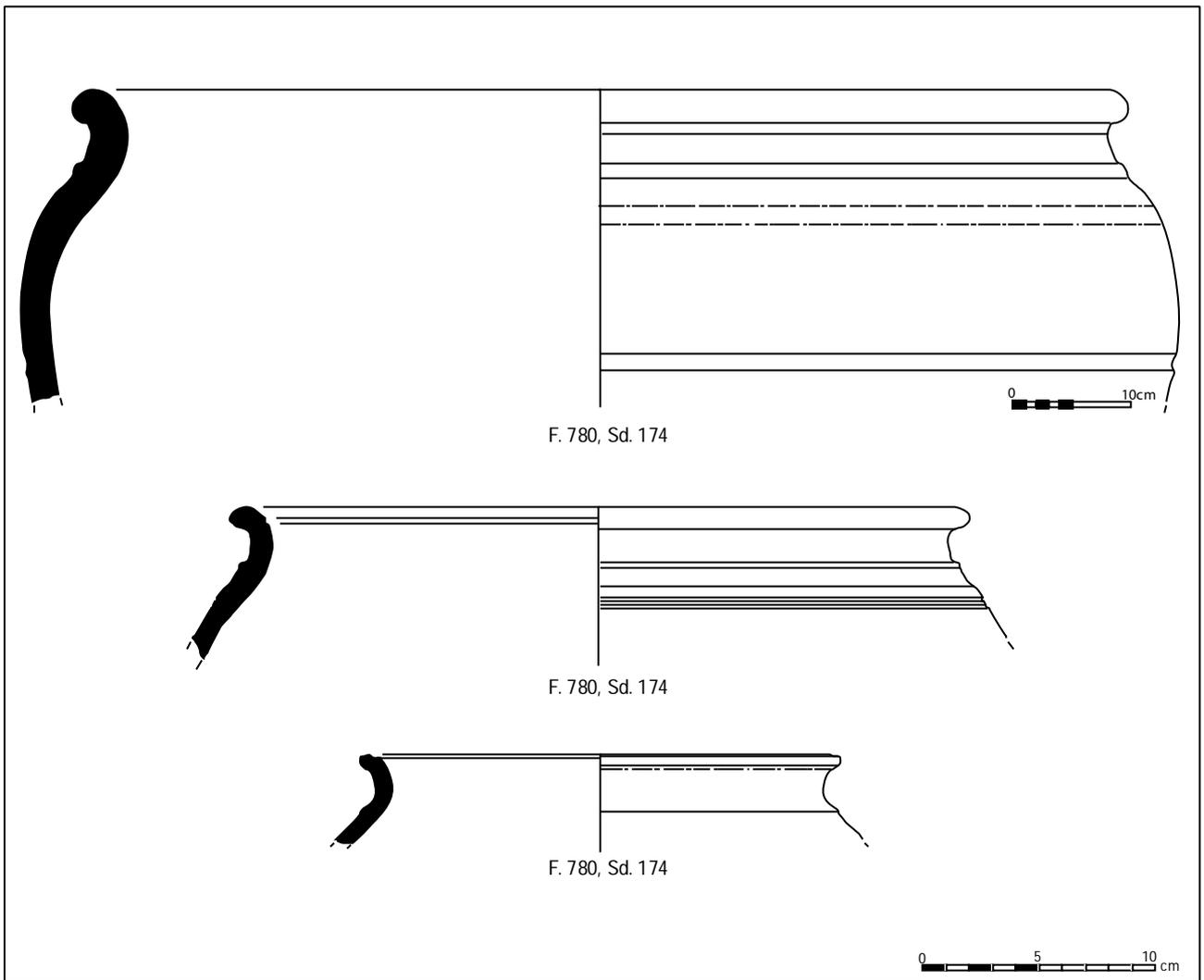


Fig. 41 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 780 (diagnostic Tr. 92/F. 1=sondage 174)

IV.4 Synthèse sur le réseau fossoyé de la deuxième phase d'occupation

La seconde phase d'occupation se distingue par deux modifications majeures et probablement successives du réseau fossoyé. La première, définie comme le premier état, se caractérise essentiellement par un remaniement majeur de la façade nord. Les limites initiales (F 1060 et F 1090) du secteur nord qui définissaient très probablement la frontière méridionale entre l'espace principale de l'occupation et notre secteur d'activité artisanal périphérique sont abandonnées après avoir perdu progressivement leur caractère ostentatoire. Si le système fossoyé qui lui succède constitue certes une limite importante, il ne relève pas d'une ostentation aussi affirmée que précédemment. Ainsi la distinction clairement affichée sur la première délimitation, entre cet espace principal, probablement le secteur de résidence des propriétaires des lieux ou de ceux qui en avaient la charge, et l'espace d'activité à caractère artisanal qui nous concerne, est nettement atténuée sur le système de la seconde phase. Parallèlement, l'adjonction d'une seconde limite occidentale (F 350, F 480, F 770) participe également de cette même évolution progressive de l'occupation qui tend à intégrer l'ensemble des différents espaces de l'occupation. En effet, le doublement de la façade occidentale (F 350, F 480, F 770) contribue à marquer plus fortement la frontière entre l'espace global de l'occupation avec l'extérieur. Cependant, la dotation, sur cette limite, d'un probable passage piéton (F 680, F 760) constitue une étape intermédiaire entre la configuration relativement ouverte de ce secteur lors de la première phase et celle d'une façade occidentale, clôturée d'un fossé conséquent à caractère ostentatoire (F 820, F 780), qui marque le second état de la seconde phase.

Ce second état nous apparaît comme un caractère évolutif majeur du mode d'occupation dont la configuration semblait être jusque là, centrée autour d'un espace principal (résidentiel?), clôturé d'une enceinte conséquente et bordé tout au moins au sud par un espace d'activité artisanal. La mise en place d'une troisième limite, en façade occidentale, d'un module conséquent qui plus est (F 820, F 780), restitue une configuration qui semble englober et clore du même coup, l'ensemble des espaces d'activité. On observera que cette globalisation progressive s'accompagne dans un premier temps d'une atténuation puis d'un déplacement de l'ostentation, initialement affichée autour du

présupposé espace central, vers cette nouvelle enceinte. En effet, si la configuration des limites nord et est n'est pas modifiée au cours de la seconde phase, le faible module maintenu sur l'ensemble de ces réseaux illustre ce propos. Il s'agit là moins d'un entretien exhaustif du réseau fossoyé existant que d'une redéfinition de la nature de ces limites en corrélation avec l'implantation nouvelle d'une enceinte globale.

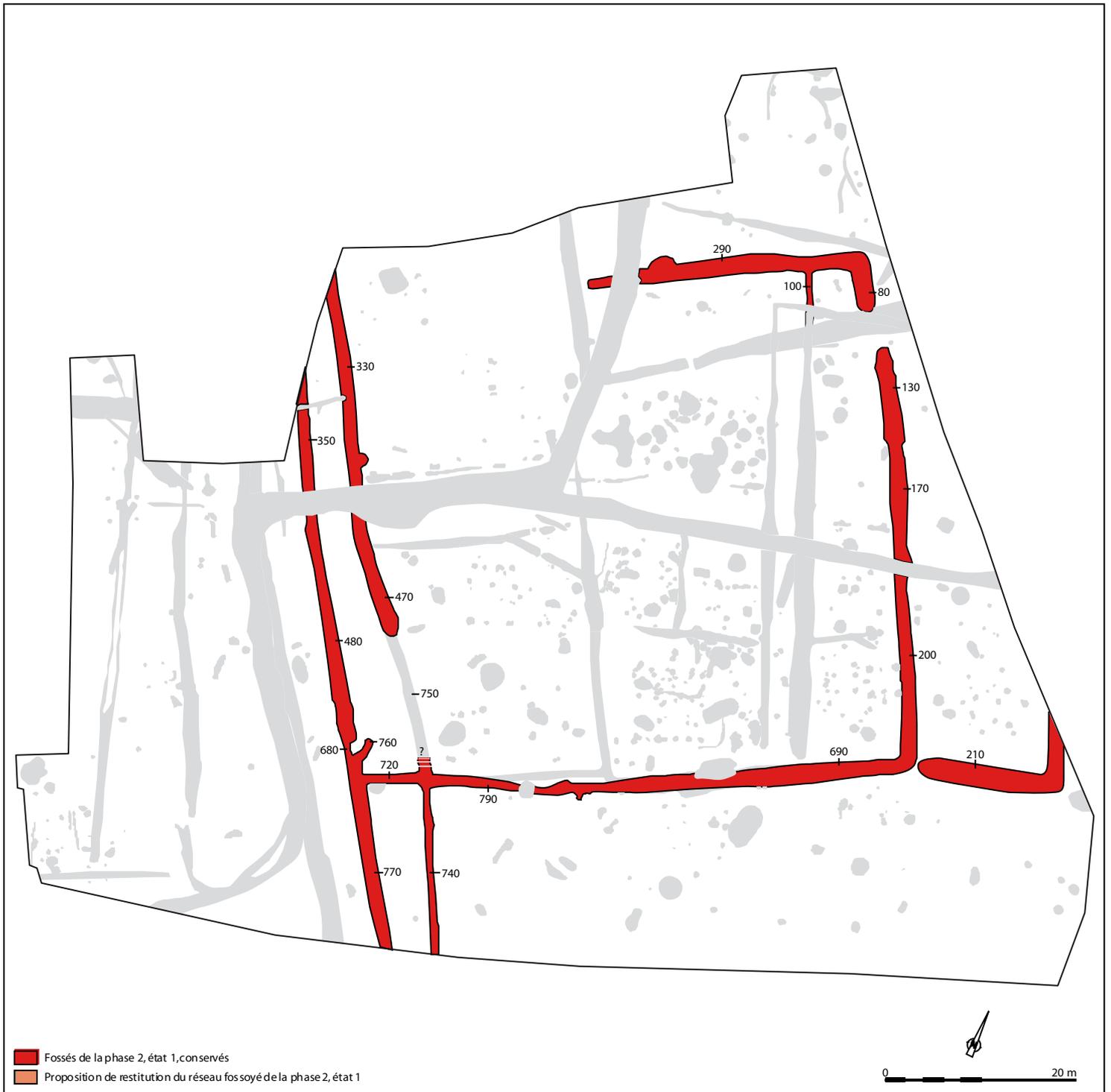


Fig. 42 Restitution et proposition de restitution du réseau fossoyé gaulois de la phase 2, état 1



Fig. 43 Restitution et proposition de restitution du réseau fossoyé gallois de la phase 2, état 2

V. Troisième phase d'occupation

La reconfiguration des réseaux fossoyés qui marque le troisième état s'inscrit dans la continuité de l'hypothèse émise ici ; celle d'une reconfiguration majeure de l'organisation spatiale de l'occupation organisée dans un premier temps, lors de la première phase et une partie de la seconde, autour d'un secteur central situé probablement au nord-est de l'emprise de fouille et qui progressivement intègre dans un même ensemble les espaces initialement périphérique. La troisième phase se caractérise par l'abandon des systèmes fossoyés désignés par « façades nord et est » tandis que les délimitations ouest et sud sont maintenues. Cette nouvelle configuration de l'espace interne suggère, à l'échelle de notre fenêtre d'étude, la création d'espaces internes plus vastes.

V.1 Phase 3, Etat 1 : l'abandon des limites nord et est. Création d'une nouvelle partition interne (fig. 44)

Le premier état est marqué par le comblement des façades nord (F 290) et est (F 80, F 130 et F 200) et la création d'une longue partition constituée d'un tronçon est/ouest, désigné d'est en ouest par les numéros F 110 et F 230 et d'un tronçon nord-nord-ouest/sud-sud-est, désigné du nord au sud par les numéros F 240, F 360, F 390, F 550 et F 530.

Le comblement du tronçon F 200 de la façade est et le maintien de la délimitation sud est illustrée par la coupe longitudinale du sondage 125. On y observe en effet le lien stratigraphique entre la sédimentation finale de F 200, correspondant à son remblayage partiellement repris par le tronçon sud (F 210). Les observations concernant le tronçon F 210 et le maintien de son module initial, exposées dans le chapitre consacré au deuxième état de la seconde phase, peuvent être réitérées ici. Le tronçon est/ouest ne semble pas tenir compte d'une trame existante et se distingue par un net décalage d'orientation. Le tronçon nord-nord-ouest/sud-sud-est reprend quant à elle l'inclinaison existante et s'interrompt à environ 1,70 m de la délimitation sud.

Le tronçon F 110, F 230 présente un profil en cuvette avoisinant les 1 m de large pour une profondeur conservée moyenne de 0,50 m. Le tronçon nord-nord-ouest/sud-sud-est possède un profil à fond plat et

parois obliques dont les dimensions diffèrent du nord au sud. La portion F 240, F 360 se caractérise par une largeur n'excédant pas 0,50 m et une profondeur généralement inférieure à 0,20 m, à l'exception de la portion qui traverse le tracé de F 1090/270 où elle atteint 0,40 m. Les portions suivantes F 390, F 550 et F 530 présente une largeur comprise entre 0,70 m et 1 m pour une profondeur conservée comprise entre 0,30 m et 0,55 m. Les comblements de cette partition sont très variables et comptent deux à quatre sédimentations. Les dépôts initiaux comprennent des sédiments issus des phénomènes érosifs constitués de substrat remanié légèrement lessivés. Les sédimentations suivantes sont constituées de limons argileux variablement oxydés.

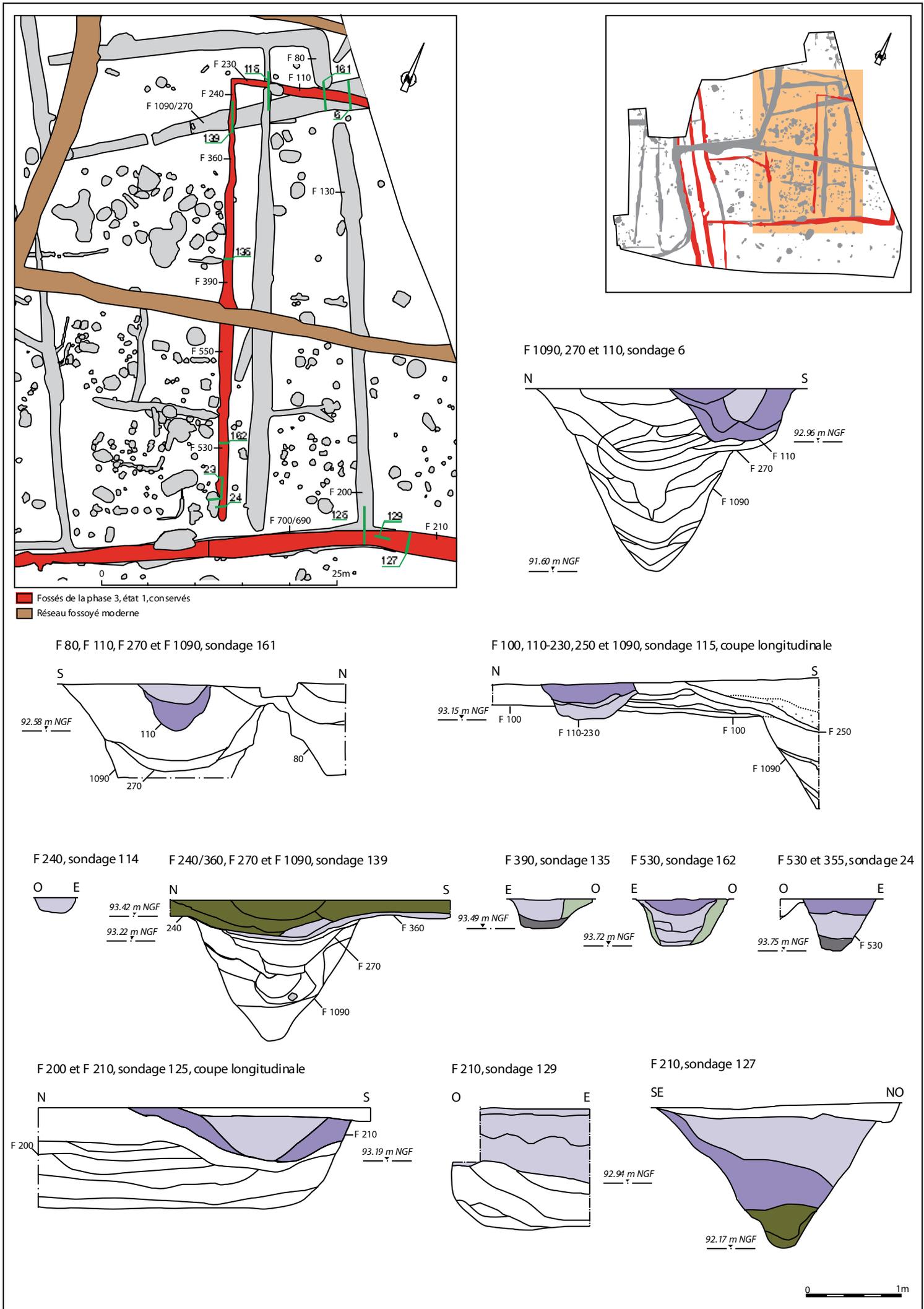


Fig. 44 Stratigraphie des fossés 110, 230, 240, 360, 390, 530 et 550 (phase 3, état 1)

V.2 Phase 3, état 2 : nouvelle partition interne (fig. 45)

Le fossé précédemment décrit semble avoir été rapidement remblayé pour laisser place à un autre fossé de module plus important, parallèle au tronçon nord-nord-ouest/sud-sud-est et distant de ce dernier de 2 m à 3 m. Le lien stratigraphique observé dans le sondage longitudinal 115, bien que ténu, indique que le tronçon F 250, F 560 constitue le dernier état des différents systèmes fossoyés qui convergent à cet endroit (photo 25 ; fig. 44 et 45).



Photo 25 Vue générale du sondage 115 et des liens stratigraphiques entre le fossé 110-230 (magenta claire) et le fossé 250-560 (magenta sombre)

Le fossé est constitué des tronçons F 250 et F 560. D'une longueur de 47,50 m, il s'interrompt au nord en bordure immédiate du tronçon est-ouest de l'état précédent (F 110, F 230) et au sud, à 0,40 m de la délimitation sud (F 690). Les tiers sud et médian du tronçon présentent une largeur comprise entre 1,60 m et 1,80 m pour une profondeur conservée maximale de 1,30 m. Le tiers nord se caractérise par une

réduction du module d'une largeur moyenne de 0,70 m pour une profondeur maximale de 0,56 m. Les comblements du fossé s'organisent en quatre séries sédimentaires principales. La première est le résultat de phénomènes érosifs des parois et du probable talus adossé. Elle est constituée de dépôts argileux hydromorphes alternant avec des niveaux de substrat remanié. Cette première série couvre le fond et les parois du fossé. Aucune dissymétrie de comblement ne permet de restituer la position du talus sur l'une des bordures. La seconde sédimentation est constituée d'une importante masse variablement oxydée. L'hydromorphie ambiante a dilué la plupart des limites stratigraphiques qu'on devine sur certaines sections. Cette séquence sédimentaire, malgré les difficultés de lecture, illustre une période de sédimentation lente. Les limites stratigraphiques observées dans la coupe longitudinale du sondage 124 et dans la section transversale du sondage 138 nous indiquent l'existence de curages exhaustifs entre ces deux premières séquences. Les deux dernières séquences sédimentaires correspondent aux comblements de deux reprises partielles du fossé. Si deux, voire trois séquences apparaissent uniquement dans les sections médianes du fossé (sondages 123 et 138) en raison d'un léger décalage latéral, les coupes longitudinales effectuées dans les extrémités ne révèlent que la dernière (sondages 115 et 124). On observera l'existence de sédimentations de nature érosive en parois de la première reprise. La dernière d'entre elles comprend un comblement homogène constitué d'un limon argileux variablement hydromorphe brun-gris à gris comportant des inclusions de substrat remanié et des nodules d'oxydes ferro-manganiques. La profondeur maximale de ces reprises atteint 0,27 m dans l'extrémité sud, 0,44 m sur la portion médiane du fossé et 0,56 m dans l'extrémité nord.

Le fossé F 250, F 560 est pourvu d'un petit fossé de partition et d'assainissement sur sa bordure orientale. Le fossé F 590 est constitué d'un segment de 4,50 m de long, orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest dont le tracé bifurque vers l'est sur environ 2,50 m. Il délimite au nord un espace occupé par deux bâtiments probablement successifs (ensembles 6 et 7). Son faible module présente une largeur moyenne de 0,30 m pour une profondeur de 0,20 m. Il atteint 0,40 m de profondeur dans le fossé F 270/1090 qu'il recoupe. Le comblement comporte deux sédimentations distinctes. La première, commune à la seconde sédimentation du fossé F 250, est constituée d'un limon argileux gris comportant des inclusions de substrat remanié. La seconde sédimentation est constituée majoritairement de substrat remanié oxydé

mélangé à du limon argileux gris. Cette seconde sédimentation est liée stratigraphiquement aux reprises du fossé F 250 comme le montre la photo de la coupe du sondage 165.



Photo 26 Fossé 250, sondage 138



Photo 27 Fossé 560, sondage 123

Ce dernier état de la dernière phase d'occupation se distingue par des dimensions nettement plus conséquentes. La configuration et le module de ce fossé rappelle celle définie au cours du second état par le fossé F 200. Nous retrouvons là l'idée d'une séparation relativement marquée

entre l'espace principal d'activité et celui délimité par le fossé « monumental » F 210.

Les façades sud et ouest au cours de la troisième phase d'occupation

La configuration de ces deux façades ne diffère pas entre le second état de la seconde phase et la phase suivante. Seul, l'abandon de la façade est (F 130 et F 200) génère une modification mineure du tracé de la façade sud où une continuité entre la portion F 690 et F 210 est établie. Il est très probable que cette continuité existait sous forme d'exutoire destiné à évacuer le trop-plein d'eau de l'angle formé par F 690/F200 vers le fossé F 210. Nous observerons par ailleurs que le mobilier issu de cette limite tend à valider une durée de fonctionnement tardive jusqu' à cette phase.

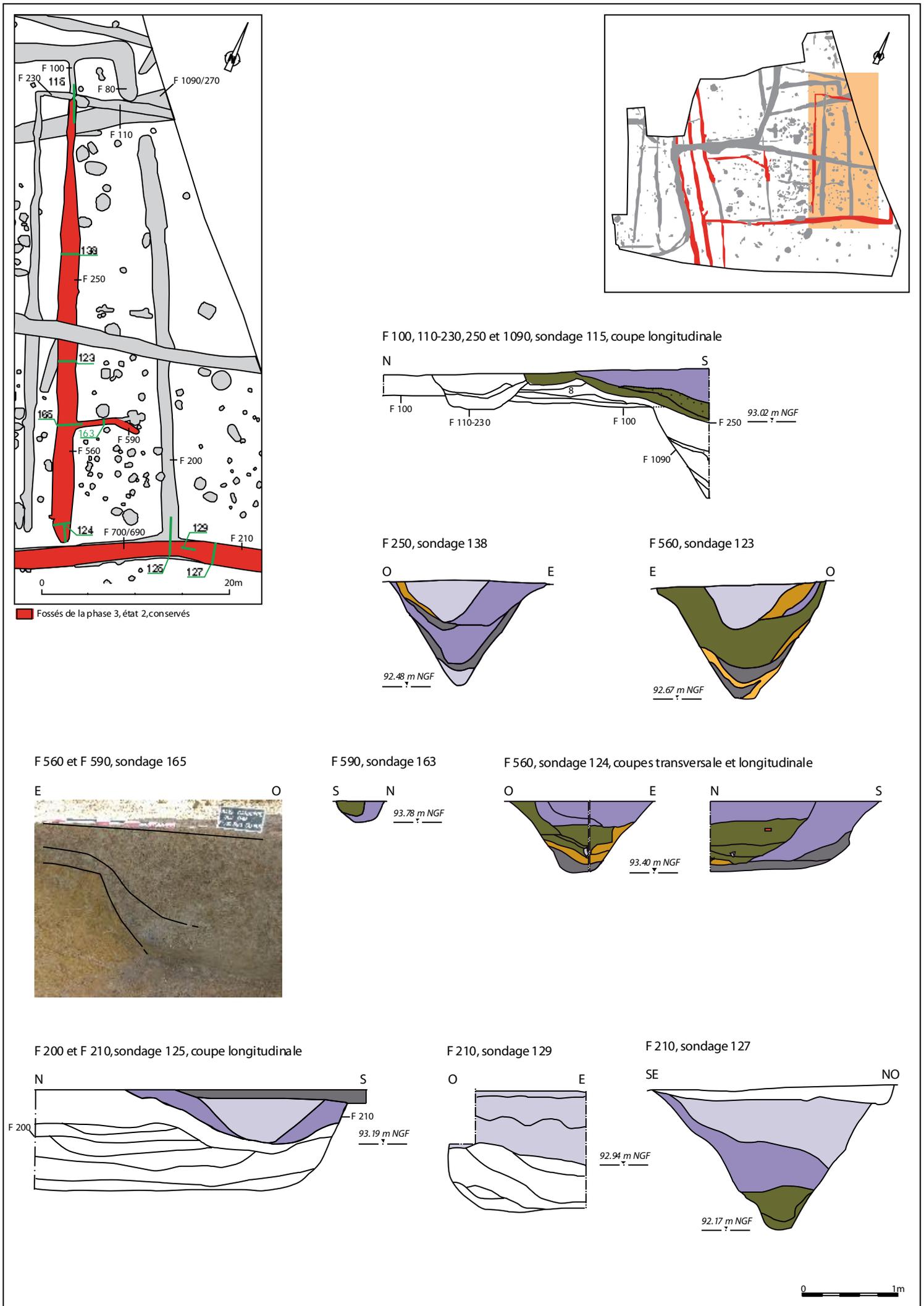


Fig. 45 Stratigraphie des fossés 200, 210, 250, 560, 550 et 590 (phase 3, état 2)

V.3 Le mobilier archéologique de la phase 3 (par A.-F. Cherel)

V.3.1 Phase 3, état 1

Les fossés de la façade nord et est : F 110, 230, 360, 390, 550, 530

Le fossé 550 est le fossé de la façade orientale qui a livré le plus de matériel : 604 tessons pour un NMI estimé à 26 récipients auxquels sont associés un tesson de cruche antique et un pilier en terre cuite (fig. 49 à 53).

Par rapport à la phase antérieure, les profils des vases sont nettement plus rentrants et les dimensions des récipients de stockage exacerbées.

On notera la forte proportion de vases ouverts à profil simple arrondi dotés d'un rebord légèrement rentrant, contrairement aux types antérieurs plus ouverts. Au moins 5 exemplaires sont recensés (fig. 49, n° 1 à 4). Ils font sans doute leur apparition timide dès la fin de la phase 2 puisqu'un rebord similaire fragmenté provient du fossé 290 (fig. 36, n° 34). Ce type de vase se rencontre fréquemment dans les contextes datés de La Tène finale de la région de Rennes, comme à Visseiche (35), « Le Clos Maugendre » (Meuret 2005) ou encore à Vitré et Corps-Nuds (35) (Cherel 2010c et d). Ils caractérisent surtout les ensembles datés du début du I^{er} siècle av. J.-C.

Une écuelle à profil en esse relativement profonde (fig. 49, n° 5) s'apparente à un type trouvé dans l'enclos 4 de l'habitat de Lamballe progressivement comblé entre le milieu et la fin du IInd siècle av. J.-C. (Cherel 2010b).

Deux grandes céramiques fines se caractérisent par le resserrement très prononcé de leur ouverture leur conférant un profil sinueux très prononcé (fig. 51, n° 1 et 2). Un cordon souligne le haut de leur panse très globulaire, suivi de deux cannelures espacées. L'un d'eux est décoré de motifs lustrés. Dans la région, de tels vases ne sont pas si fréquents. Un exemplaire découvert sur l'habitat du I^{er} siècle av. J.-C. de l'île Guennoc en Landeda (29) (Daire 1987) est morphologiquement assez proche. On peut mentionner deux récipients de grande taille de Lamballe (35), « ZAC de La Tourelle » (Cherel 2010b). Ils peuvent être décorés et sont datés de La Tène finale.

Un haut récipient de forte capacité disposant d'un profil sinueux peu prononcé, se caractérise par sa lèvre en forme de bourrelet (fig. 50, n° 4). Il trouve des parallèles avec deux exemplaires du site de St-Jean-d'Assé « Les Rues Vertes » (Berga 1997, pl. 11) pour une attribution chronologique dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (mobilier associé).

Au moins 6 vases de très fortes capacités volumiques s'apparentent à de véritables « proto-dolia » ou conteneurs destinés au stockage des denrées (fig. 51, n° 5, fig. 52 et 53). L'un d'eux a conservé les traces d'un lustrage sur sa face externe. Caractérisés par leur lèvre en forme de bourrelet, ces vases demeurent courants dans les ensembles de La Tène finale de la région de Rennes. Ils sont systématiquement décorés de deux cannelures, parfois une ou trois, au niveau de leur épaulement. Il arrive qu'un décor ondulé orne leur épaulement comme c'est le cas à Bais (fig. 52) ou encore à Janzé, « Le Moulin de La Jaroussaye » (35) (Cherel 2005). La fosse 75 de l'habitat de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35), « ZAC Sud Seiche » (Cherel 2006, pl. 4 et 5) contenait, entre autres, deux récipients de ce type associés à des fragments d'amphores vinaires italiques de type Dr. 1A, à situer aux environs du dernier tiers du II^e s. BC au début du I^{er} s. BC. A Châteaugiron (35) le diagnostic effectué sur la future « ZAC de la Perdriots » (Cherel 2007) contenait plusieurs vases de ce type de La Tène finale. L'un d'eux, à décor ondulé, pourrait provenir d'un contexte augustéen, sans certitude (Tr. 158/F.1/surface). Ces grands conteneurs sont également bien représentés dans les ensembles de La Tène finale des sites de Visseiche « Le clos Maugendre » (Meuret 2005) ou « La Montagne » (Meuret 2004).

D'après les diverses comparaisons émises, une attribution de ce lot à La Tène finale peut être proposée, probablement vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. ou peu après.

Dans le prolongement du fossé précédent, le fossé 530 a livré du mobilier majoritairement issu de son décapage de surface. On recense 260 tessons pour un NMI estimé à 15 récipients (fig. 54 et 55).

On retrouve les vases ouverts à profil simple arrondi très légèrement rentrant (fig. 54, n° 1 et 6), habituels dans les contextes de La Tène finale de la région de Rennes.

Une petite coupe munie d'un pied (fig. 54, n° 5) possède un épaulement assez haut et un petit pied bien marqué. Elle trouve des analogies avec une coupe découverte à Thorigné-Fouillard (35) « ZA Bellevue » dans le comblement du fossé 580 daté par le mobilier associé de La Tène

finale, à l'extrême fin du IInd siècle ou au début du I^{er} siècle av. J.-C. (Cherel 2007).

Un haut récipient fermé décoré d'un fin cordon à sa jonction rebord/panse et de plusieurs cannelures rapprochées sur son épaulement, est comparable à celui mis au jour dans le fossé 550 (fig. 50, n° 2). Tous deux sont pourvus d'une strie labiale interne.

Les parallèles établis permettent de proposer une datation de ce lot à La Tène finale, probablement vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. Toutefois, le grand récipient (fig. 30) découvert dans le sondage 24 évoque les productions de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. N'oublions pas cependant que le mobilier issu de ce fossé provient d'un ramassage de surface.

Dans le prolongement de ces deux fossés, le fossé 390 se développe vers le nord. Le décapage de surface n'a fourni qu'un élément de forme, le rebord d'un récipient de grande capacité (fig. 48). Son embouchure resserrée et son petit cordon trouvent des correspondances dans les contextes de La Tène finale. Le fossé 360 qui le prolonge n'a pas livré de mobilier.

Le fossé septentrional 110 (fig. 46) contenait quelques rares artefacts : 9 tessons pour un NMI estimé à un unique vase. Le seul rebord conservé dispose d'une lèvre en forme de Y. Il est franchement comparable à ceux mis au jour dans le fossé 290 dont le comblement remonte à la fin de la seconde moitié du IInd siècle av. J.-C (phase 2, état 2).

Le fossé 230 (fig. 47), situé dans le prolongement du précédent, ne recelait que 4 tessons pour un NMI évalué à un récipient. Il s'agit d'un grand conteneur soigneusement lustré, caractérisé par son ouverture resserrée. Un décor ondé incisé orne le départ de sa panse. Son rebord original en forme de Y diffère des lèvres en bourrelet habituellement rencontrés sur le site pour ce type de récipient. Les grands conteneurs sont très bien représentés sur le site et dans la région de Rennes, mais ce type de lèvre en fait un exemplaire original qui ne trouve guère de corrélations exactes. Toutefois, son décor incisé ondé permet de proposer une datation à La Tène finale, au cours du I^{er} siècle av. J.-C.

Les fossés de la façade sud : F 720, 790 et 690

Les fossés de la façade sud, créés au cours de la phase 2, ont perduré jusqu'à la phase 3. Les remaniements opérés au sein du comblement des fossés laissent supposer que l'essentiel des artefacts recueillis se rapportent à la phase 3. Parmi le matériel recueilli dans le fossé 690, on notera la présence d'un objet en forme d'entonnoir ainsi que celle de fragments de vases en lignite à décor de fines baguettes recueillis en surface (fig. 31). Ces deux exemplaires semblent plus tardifs que les vases découverts dans le comblement des autres sondages.

Le comblement supérieur du fossé 720 contenait seulement 2 tessons pour un NMI correspondant à un vase. Il s'agit là encore d'un grand récipient de stockage muni d'une lèvre épaisse éversée (fig. 56). Une large cannelure souligne son rebord lustré sur sa face interne. Un conteneur semblable provient de l'établissement rural de Châteaugiron (35) « ZAC de la Perdriots » (Cherel 2007, fig. 28) pour une attribution chronologique à La Tène finale ou au début de l'époque antique.

Le fossé 790 (fig. 57 et 58) est riche en mobilier puisqu'on dénombre 524 tessons pour un NMI estimé à 23 récipients auxquels sont associés 2 objets tubulaires inédits (fig. 59 et 60). A l'intérieur de ces derniers, l'empreinte d'un pas de vis est conservée. Leur cassure en sifflet indique leur montage au colombin, nettement visible. L'un d'eux possède un fond très mince percé en son centre alors que le second n'en possède pas ou bien ce dernier n'a pas été conservé. Leur fonction demeure problématique : sortie de tuyère ? Mais les traces de chauffe ne sont pas franchement visibles. Dans ce fossé furent également découverts des scories et 2 piliers en terre cuite (fig. 140). Il est probable que ces objets reflètent d'une activité spécialisée qui nous échappe.

Un grand conteneur dispose d'une lèvre en forme de bourrelet très débordant, replié vers l'extérieur (fig. 57, n° 6). Un décor ondé orne le haut de sa panse. Sur l'établissement rural de Châteaugiron (35) « ZAC de la Perdriots » (Cherel 2007, fig. 28), un vase de stockage identique orné d'un décor ondé provient d'un contexte daté par le mobilier associé (amphores et vases en *terra-nigra*) de l'époque augusto-tibérienne. Il était accompagné de deux autres conteneurs dégagés dans les sondages 102 et 128 (fig. 58, n° 1 et 3).

Au moins trois récipients fermés de grandes tailles (fig. 57, n° 1 et fig. 58, n° 6 et 7) disposent d'un col rentrant à cordon médian et d'une

lèvre à fine strie interne effilée. Cette lèvre est conforme aux productions tardives du I^{er} siècle av. J.-C. A Ifs (14), ZAC Object'Ifs Sud (Cherel 2004), elle apparaît dans les contextes du second quart du I^{er} siècle av. J.-C. Ce type de vase, très fréquent dans les contextes de la région de Rennes, semble faire son apparition dans les ensembles de la fin du IInd siècle av. J.-C. pour perdurer au I^{er} siècle av. J.-C. sous une forme plus globulaire.

Parmi les grands récipients, un vase fermé globulaire s'inscrit bien dans les séries couvrant l'ensemble du I^{er} siècle av. J.-C. (fig. 61, n° 4).

Une jatte de taille moyenne assez fermée possède une panse arrondie qui se termine par un petit pied (fig. 57, n° 4). Elle évoque une jatte pourvue d'un petit pied, mais à fond soulevé concave, mise au jour à Lamballe (22), ZAC de la Tourelle (22) (Cherel 2010b, fig. 130). Cette dernière a été trouvée dans un fossé de partition interne de l'enclos 2A comblé au cours de l'état 3 c'est-à-dire milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

Une petite forme très fermée est d'un type inédit (fig. 57, n° 2). Sa pâte et ses surfaces orangées évoquent les productions tardives du site. Toutefois, un petit récipient dégagé sur le site de Lamballe possède lui aussi un profil très rentrant (Cherel 2010b, fig. 122). Il provient d'un fossé d'enclos comblé au cours de l'état 3, c'est-à-dire vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

Deux petites coupes ouvertes dotées d'un rebord légèrement rentrant (fig. 57, n° 3) ou sortant (fig. 58, n° 5) ressemblent à celles mises au jour à Châteaugiron (35) « ZAC de la Perdriots » (Cherel 2007, fig. 28) dans un contexte daté par le mobilier associé (amphores et vases en *terra-nigra*) de l'époque augusto-tibérienne.

Les fossés de la façade ouest : F 350, 480, 680, 770, 330, 750, 740

Les fossés qui se prolongent F350 et F480 ont fonctionné au cours des états 2 et 3 et ont livré un abondant mobilier. Leurs curages successifs ne permettent guère de déterminer leur rattachement à l'une ou l'autre phase, en l'absence d'une étude typo-chronologique plus aboutie. Toutefois, les affinités morphologiques des vases sont nombreuses avec les contextes bien identifiés de la phase 3. C'est également le cas pour les fossés 330 et 750 qui se prolongent. Des collages sont avérés entre des tessons provenant des comblements supérieurs des fossés 330

(sondage 169) et 550 (sondage 121) indiquant la contemporanéité de leurs remplissages. Les fossés 740 et 680 n'ont quant à eux pas livré de mobilier et le fossé 770 ne recelait que quelques tessons.

Le mobilier du fossé 350 se compose de 783 tessons pour un NMI correspondant à 28 vases auxquels sont associés deux vases en entonnoirs (fig. 61, n° 8 et 9) et un pilier en terre cuite. Enfin, une anse de pot à beurre de Laval des 15^e-16^e siècles provient de son décapage de surface.

En surface de comblement, plusieurs récipients ouverts à profil simple (fig. 61, n° 1 à 3) trouvent des comparaisons dans les contextes des fossés 530 et 550 rattachés à la phase 3 du site et comblés vers le milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

Quant aux grands conteneurs pourvus d'une lèvre en bourrelet ramassés en surface, ils sont systématiquement ornés d'un décor incisé ondé dans leur partie supérieure (fig. 61, n° 6 et 7). Ils évoquent les autres exemplaires du site courants dans les contextes de La Tène finale, particulièrement au I^{er} siècle av. J.-C.

Un grand rebord rentrant se termine par une lèvre à peine marquée (fig. 61, n° 4). Il ne trouve pas de correspondances régionales mais ressemble à celui exhumé du fossé 510.

Dans le comblement supérieur de ce fossé, on notera la présence d'au moins deux vases de grandes capacités (fig. 62, n° 8 et 9) qui évoquent les nombreux exemplaires de la région de Rennes connus à la fin du IInd siècle av. J.-C. et au I^{er} siècle av. J.-C. Ils se caractérisent par leur lèvre éversés à fine cannelure labiale interne et leur cordon médian au niveau du col, lui-même souligné de cannelures.

Un récipient de taille moyenne possède lui aussi un col à cordon médian qui se prolonge par une lèvre éversée dépourvue de strie interne. Il se caractérise par sa panse assez globulaire (fig. 62, n° 4) à l'instar de l'exemplaire dégagé dans le fossé 330 (fig. 64). Deux autres écuelles associées (fig. 62, n° 1 et 2) trouvent, comme ce dernier, des comparaisons dans les contextes de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. de Visseiche (35) « Le clos Maugendre » (Meuret 2005).

Dans le prolongement du fossé 350, le fossé 480 a livré 213 tessons pour un NMI correspondant à 9 vases, auxquels sont associés au moins 3 fragments de piliers en terre cuite (fig. 140) et des scories.

Un grand vase élancé à parois fines est décoré de groupes de traits obliques alternativement opposés en haut de panse (fig. 63). Un décor de traits lissés rayonnants et de bandes lissées horizontales se développe sur sa panse. Peu de comparaisons régionales existent pour

ce type de vase élané mais relativement étroit. On peut citer plusieurs récipients de la fosse 144 de l'établissement de Neuville-sur-Sarthe (72), La Balochère (Aubry 1998, pl. 37) comblée au cours de La Tène finale.

Une écuelle légèrement ouverte, assez profonde, a conservé un décor de traits lissés sur sa panse (fig. 63). Elle est comparable à celle mise au jour à Quiberon (56), Kerné (Daire 1987) dans un contexte daté par le mobilier associé de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C.

Enfin, un haut récipient fermé est décoré d'un cordon et de deux fines cannelures à sa jonction bord/panse (fig. 63), à l'instar des nombreux exemplaires du site. Ils trouvent de nombreuses comparaisons dans les contextes de la fin du II^e siècle av. J.-C. et du début du I^{er} siècle av. J.-C.

Le fossé 330 a livré un important lot de mobilier qui se compose de 1133 tessons pour un NMI correspondant à 56 vases auxquels sont associés 2 fragments de céramiques en forme d'entonnoirs (fig. 65 et fig. 68). Il recèle les formes habituellement trouvées sur le site (fig. 64 à 69). Les vases ouverts à profil simple sont peu représentés : seulement 2 poteries (fig. 64 et fig. 65). Plusieurs écuelles ouvertes à profil en esse, petite ou de taille moyenne (fig. 67) évoquent celle du fossé 350 (fig. 62). L'une d'elles, un peu plus fermée, est comparable à celles découvertes en contexte gallo-romain précoce. Une forme assez proche trouvée à Chateaugiron (35) ZAC de la Perdriots (Cherel 2007, fig. 27, tr. 159/F.1/7) provient d'un contexte daté de la transition La Tène finale/gallo-romain précoce. Deux écuelles ornées d'un cordon médian au niveau de leur rebord (fig. 66) se réfèrent à celles mises au jour à Chateaugiron (35) ZAC de la Perdriots (Cherel 2007, fig. 28, tr. 158/F.2/n° 3 et 4) dans un fossé dont le comblement date de l'époque augusto-tibérienne par le mobilier associé.

Dans ce contexte de Chateaugiron, outre les gros vases de stockage associés, le rebord d'un récipient doté d'un petit col court et d'une lèvre débordante est similaire à celui ramassé lors du décapage de surface du sondage 169 de Bais (fig. 66, n° 2).

Une grande céramique fine se caractérise par le resserrement très prononcé de son ouverture lui conférant un profil sinueux très prononcé (fig. 66, n° 1 et 2). Un cordon souligne le haut de sa panse très globulaire, suivi de deux cannelures espacées. Elle est identique à celle découverte dans le comblement du fossé 550 (fig. 51, n° 2). Dans la région, de tels vases ne sont pas si fréquents. Un exemplaire découvert sur l'habitat du I^{er} siècle av. J.-C. de l'île Guennoc en Landeda (29)

(Daire 1987) est morphologiquement assez proche. On peut mentionner deux récipients de grande taille de Lamballe (35), « ZAC de La Tourelle » (Cherel 2010b). Ils peuvent être décorés et sont datés de La Tène finale.

Un autre exemplaire à embouchure resserrée caractérisé par sa panse très globulaire (fig. 68, n° 4) évoque les récipients de La Tène finale de Lamballe (22), ZAC de La Tourelle (Cherel 2010 a et b).

Un vase de taille moyenne à haute dispose d'un rebord éversé à cordon médian (fig. 64, n° 3). Il est similaire à celui découvert dans le fossé 350 (fig. 62, n° 4).

Outre les gros vases de stockage (fig. 66, n° 5) munis d'une lèvre en forme de bourrelet, tout un panel de hauts vases fermés avec un rebord décoré d'un cordon médian ou d'une inflexion soulignée de deux, parfois trois cannelures, représentent l'essentiel du corpus. Ils sont généralement pourvus d'une strie labiale peu prononcée et peuvent exister sous la forme de modules réduits (fig. 64, n° 7 et fig. 67, n° 5). Localement, ils semblent faire leur apparition à la fin du II^e siècle av. J.-C. et semblent perdurer sur une bonne partie de La Tène finale.

Les quelques comparaisons émises laissent supposer que ce fossé a été comblé vers le milieu du II^e siècle av. J.-C. ou peu après mais l'absence de mobilier d'importation ne nous permet pas d'affiner cette proposition.

Le fossé 750 qui se situe dans le prolongement du fossé 330 a livré un modeste lot de mobilier composé de 107 tessons pour un NMI estimé à 4 vases auxquels est associé un fragment de céramique en forme d'entonnoir (fig. 70). Une coupe originale possède un profil simple arrondi et une lèvre débordante aplatie dotée d'une fine gorge (fig. 70). Elle ne trouve pas de comparaisons locales exactes mais s'intègre bien au corpus des autres coupes recueillies sur le site pour La Tène finale.

Le fossé 470 (fig. 73) repéré au cours du diagnostic et localisé entre les fossés 330 et 750, a livré 50 tessons pour un NMI évalué à 5 vases, associés à 30 morceaux de plaque-foyère et à une plaque en fer ainsi qu'un fragment de meule. Comme sur les sites du bassin Rennais de la fin de l'âge du Fer, on distingue deux types de rebords de plaque-foyère : un premier type doté de rebords équarris, et un second muni de rebords émoussés arrondis. Leur épaisseur varie de 2,2 cm à 4,3 cm.

Parmi les vases non dessinés, on peut mentionner la présence d'une écuelle probable, préservée depuis son épaulement jusqu'au départ du fond. Tournée, elle a conservé un décor de traits lissés rayonnants groupés par trois et régulièrement espacés sur sa face interne. En outre,

une décoration constituée de trois traits lustrés obliques orne la panse d'un récipient de grande capacité. Elle est délimitée dans sa partie supérieure par une large cannelure.

La présence d'un piédestal très haut et resserré, souligné par un cordon annulaire, évoque des types tardifs de la fin de La Tène, tels que ceux d'Alet à Saint-Malo (35) (Langouët 1978) datés du I^{er} siècle av. J.-C.

Une jatte tournée trouve des correspondances sur l'habitat de Chantepie, « Les Rives du Blosne » (35) (Cherel 2004) dans un contexte hypothétiquement daté de la fin du II^e siècle ou peu après, mais également à Hédé (35), « Le Bas-Chesnay » (Béguin 1995) sur des formes proches attribuées du II^e-1^{ère} moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

En outre, comme dans les autres contextes, un grand vase de stockage probable vient compléter l'ensemble. Il est pourvu d'une lèvre éversée débordante en bourrelet peu accentué et trouve des parallèles à la fin de l'âge du Fer dans l'Ouest, comme par exemple sur l'habitat de Thorigné-Fouillard (35), « Z.A. de Bellevue » (Cherel 2007). A Bais, un vase comparable provient de la fosse 229 comblée, d'après le mobilier associé, à l'époque augusto-tibérienne.

Enfin, un récipient de taille plus modeste a conservé l'empreinte d'une pseudo-cannelure. Il trouve des équivalences sur l'habitat de Chantepie, « Les Rives du Blosne » (35) ou encore à Pacé, « Z.A.C. de Beausoleil ».

V.3.2 Phase 3, état 2

La nouvelle partition interne : F 250, F 590 et F 560

Le remplissage du fossé 250 a conservé quelques formes mais aucune indication concernant leur profondeur n'est mentionnée. Enfin, de rares tessons ont été découverts dans le fossé 590.

Le fossé 560 (fig. 74) a livré un modeste lot de mobilier composé de 112 tessons pour un NMI estimé à 20 vases, associés à un fragment de vase en « entonnoir ».

Un récipient tronconique à bord droit aplati semble directement dériver des exemplaires plus archaïques de la phase 1 (n° 3).

Un vase pourvu d'une panse globulaire possède un col décoré d'un cordon médian qui se prolonge par une lèvre très éversée en amande, munie d'une cannelure labiale interne (n° 1). Deux fines cannelures soulignent son épaulement. Original par sa forme, il est très proche de celui mis au jour dans le fossé 290.

Enfin, un grand récipient doté d'un rebord éversé est décoré d'un cordon à sa jonction rebord/panse, lui-même souligné de deux fines cannelures (n° 2). Il trouve de très nombreuses équivalences dans les contextes datés de la transition La Tène moyenne/La Tène finale de la région de Rennes. Sa lèvre aplatie lui confère un aspect archaïque qui le rapproche d'un récipient de Vitré un peu plus ouvert, trouvé dans le fossé 670 de l'enclos 1 comblé dans la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. (Cherel 2010c).

V.3.3 Conclusion sur le mobilier de la phase 3

Les différentes comparaisons émises indiquent que la phase 3 couvre La Tène finale jusqu'à l'époque gallo-romaine précoce. Seule une analyse fine des contextes permettraient d'établir des évolutions typomorphologiques au cours de cette phase. En effet, les corpus varient peu et le mobilier d'importation reste très rare. En l'absence de mobilier associé, la tendance est de dater la majorité des lots à La Tène finale, mais la réalité peut être légèrement différente. Des évolutions de pâte également perceptibles seraient aussi à prendre en considération.

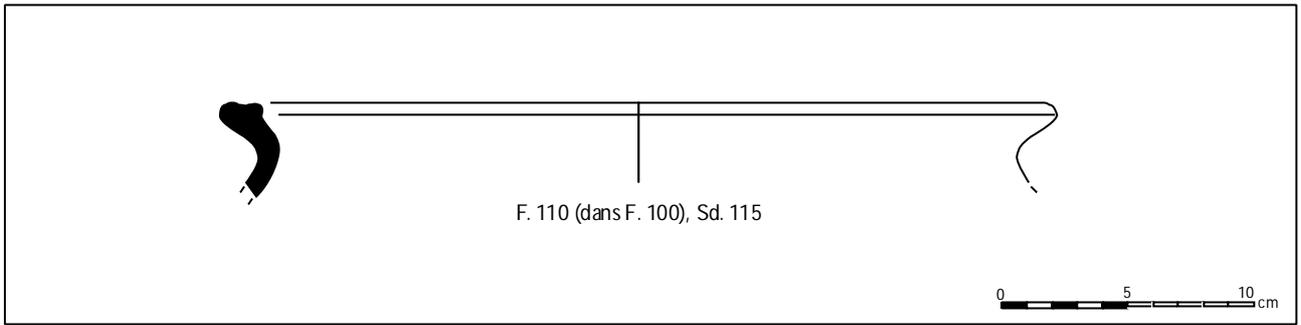


Fig. 46 Phase 3, poterie découverte dans le fossé 110 de la façade nord

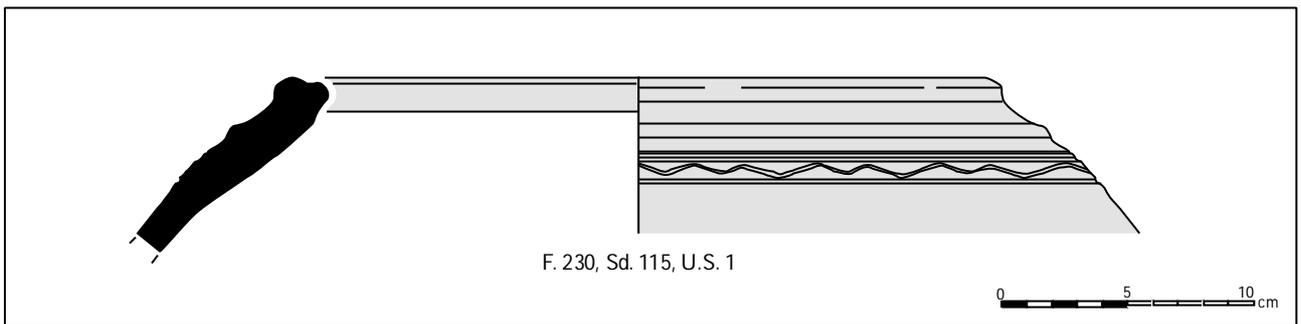


Fig. 47 Phase 3, poterie découverte dans le fossé 230 de la façade nord

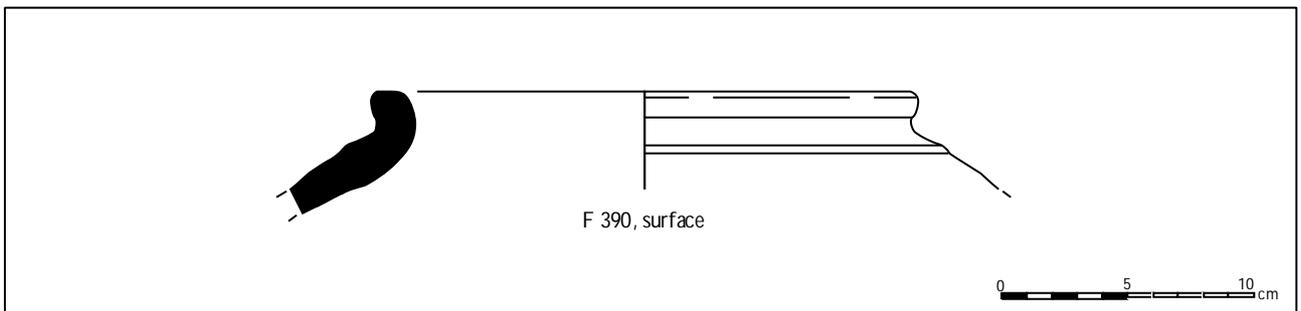
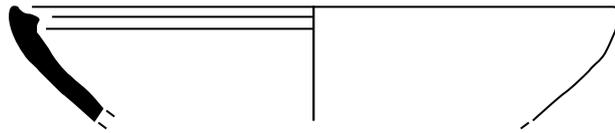
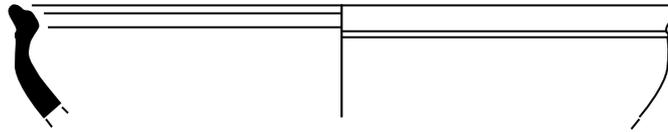


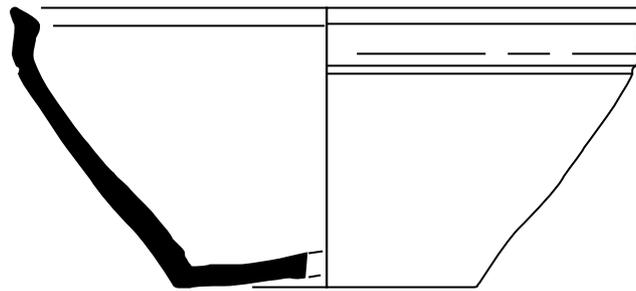
Fig. 48 Phase 3, poterie découverte dans le fossé 390 de la façade est



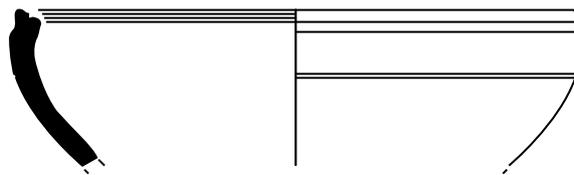
F. 550, U.S. 1, 1



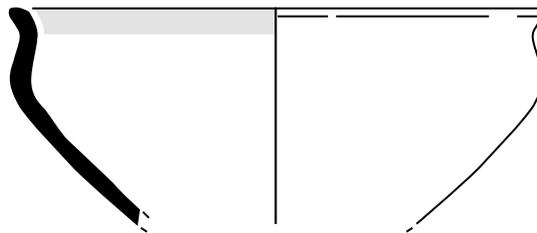
F. 550, U.S. 1, 2



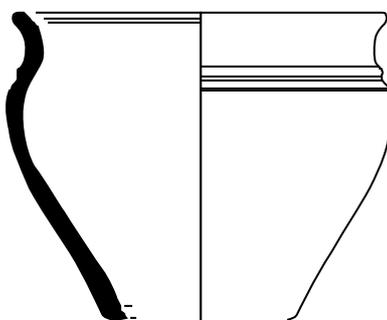
F. 550, U.S. 1, 3



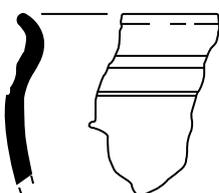
F. 550, U.S. 1, 4



F. 550, U.S. 1, 5



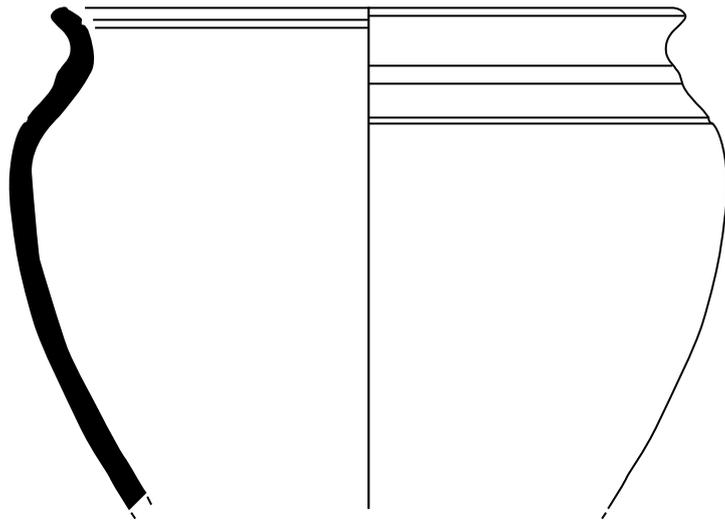
F. 550, U.S. 1, 6



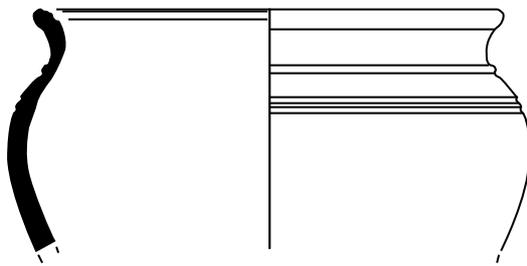
F. 550, U.S. 1, 7



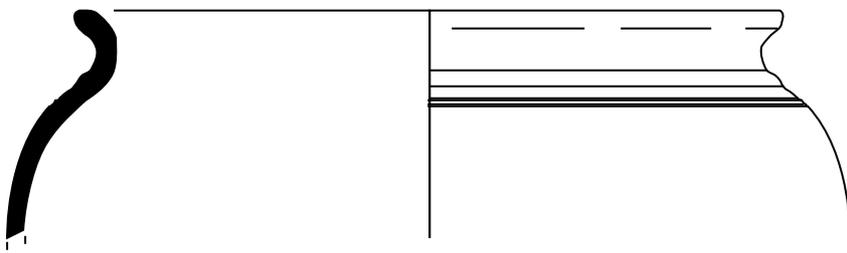
Fig. 49 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550



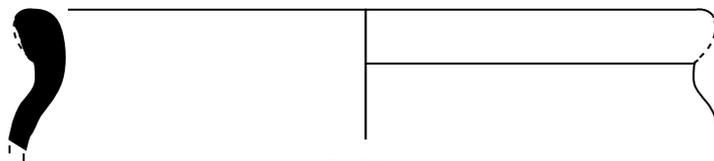
F. 550, 1



F. 550, 2



F. 550, 3



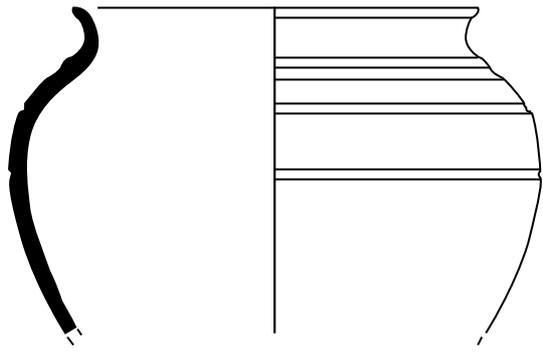
F. 550, 4



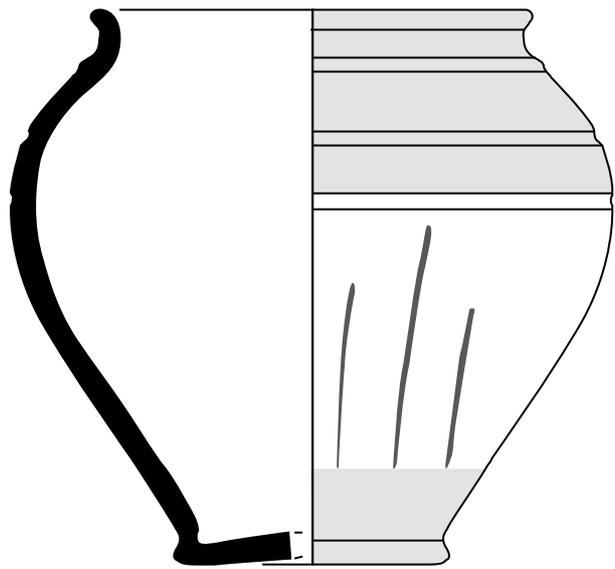
F. 550, 5



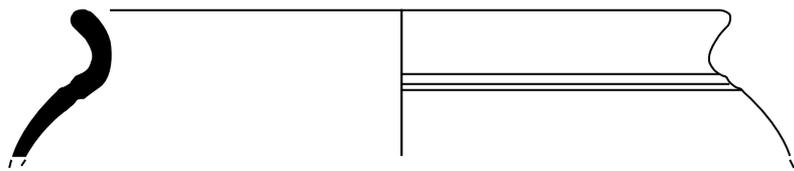
Fig. 50 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550



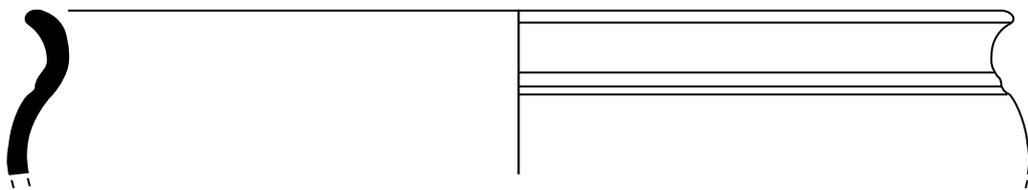
F. 550, U.S. 1, 1



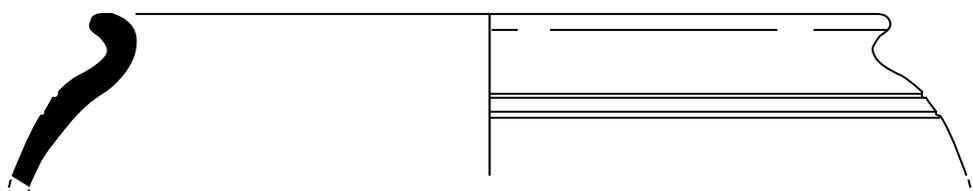
F. 550, U.S. 1, 2



F. 550, U.S. 1, 3



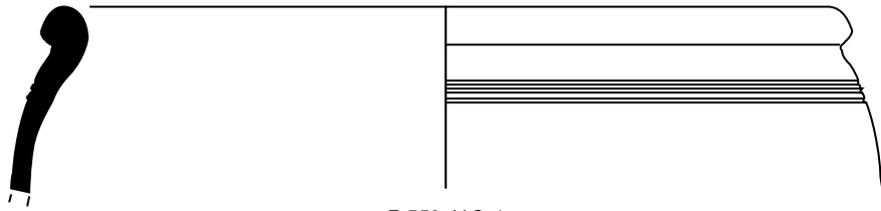
F. 550, U.S. 1, 4



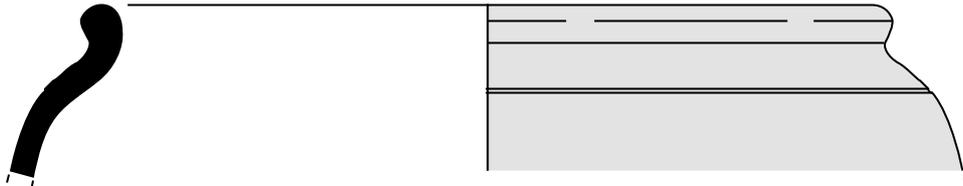
F. 550, U.S. 1, 5



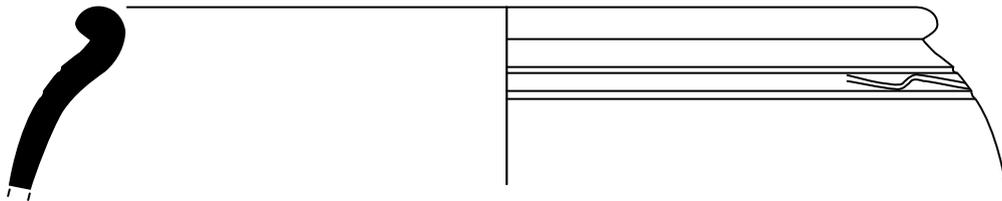
Fig. 51 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550



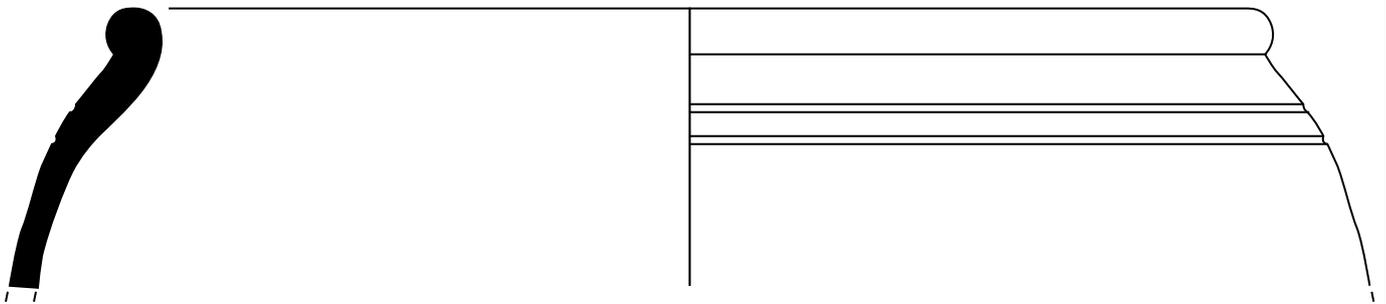
F. 550, U.S. 1



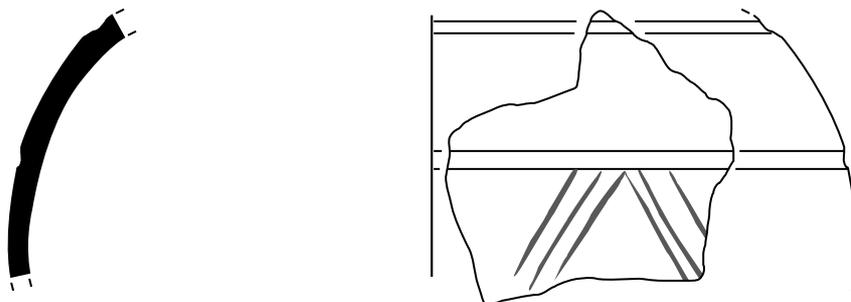
F. 550, U.S. 1



F. 550, U.S. 1



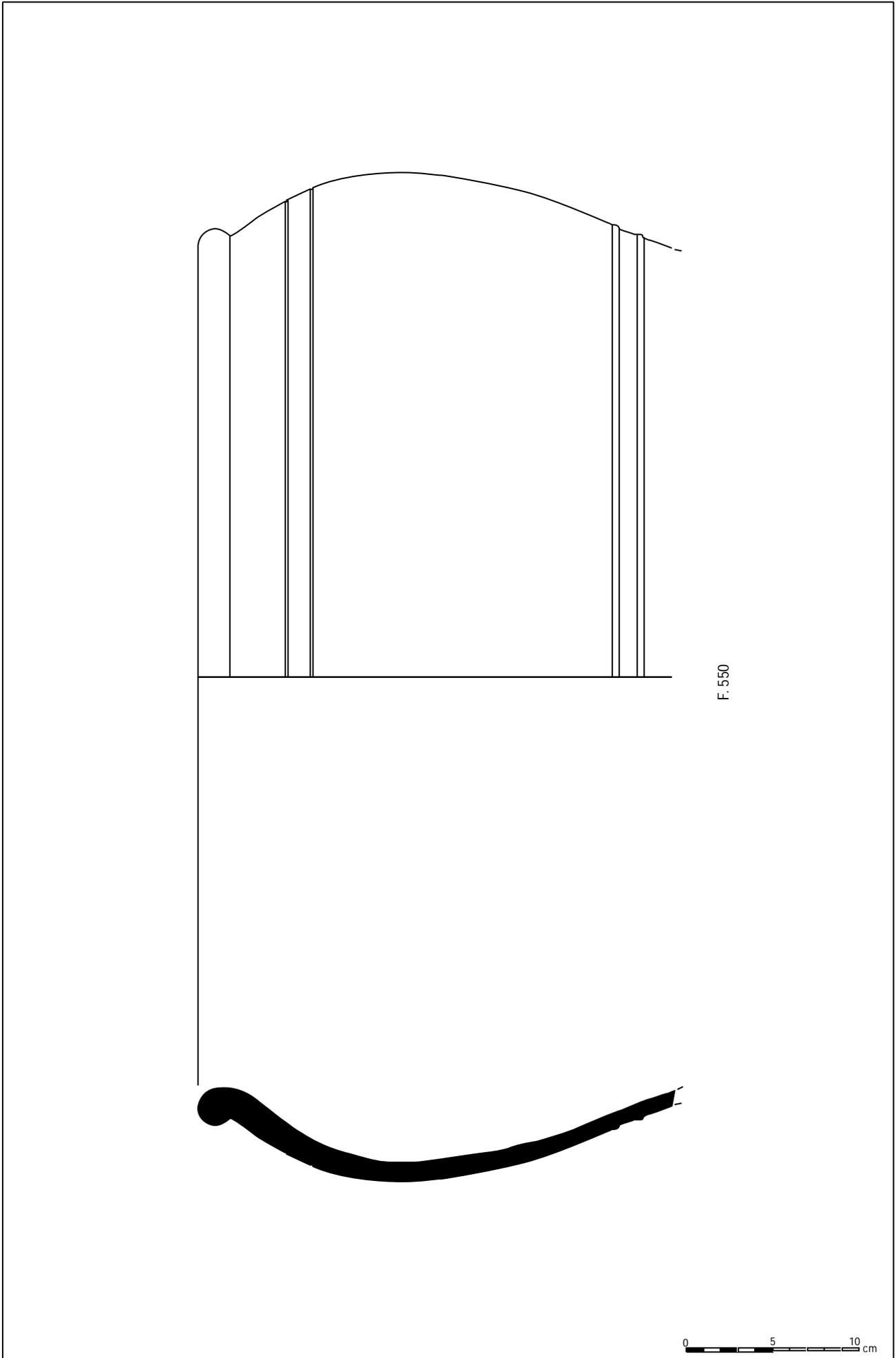
F. 550, U.S. 1



F. 550, U.S. 1



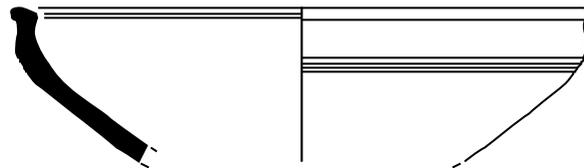
Fig. 52 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550



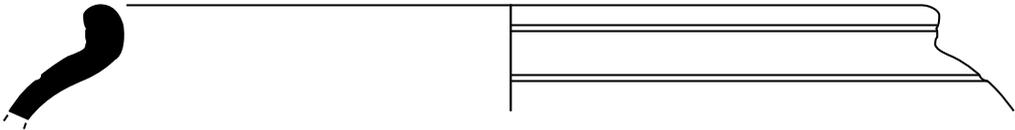
F. 550

0 5 10 cm

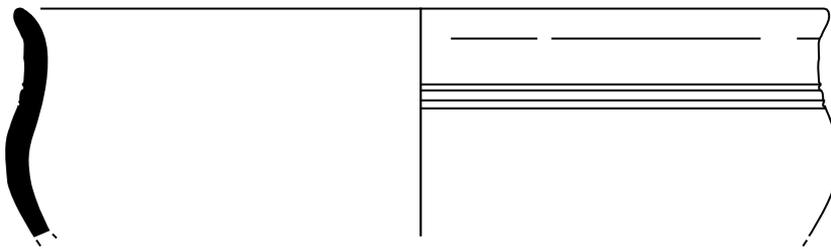
Fig. 53 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550



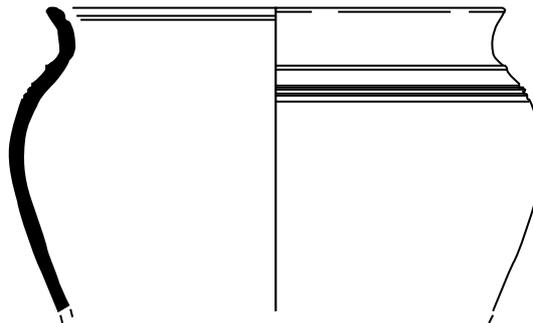
F. 530, décapage, 1



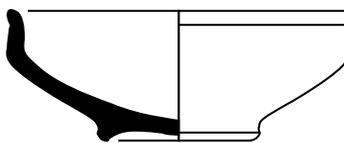
F. 530, décapage, 2



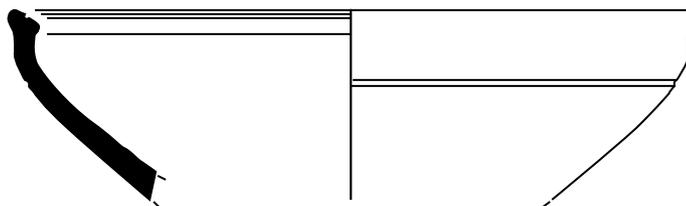
F. 530, décapage, 3



F. 530, 4



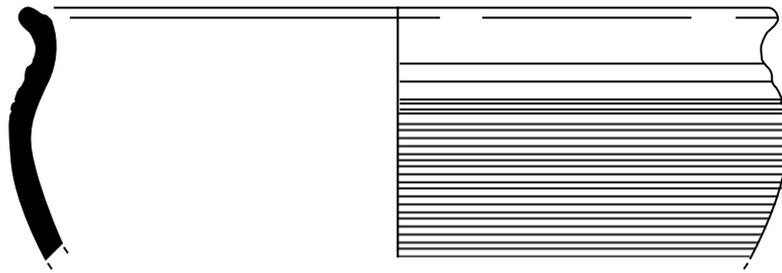
F. 530, 5



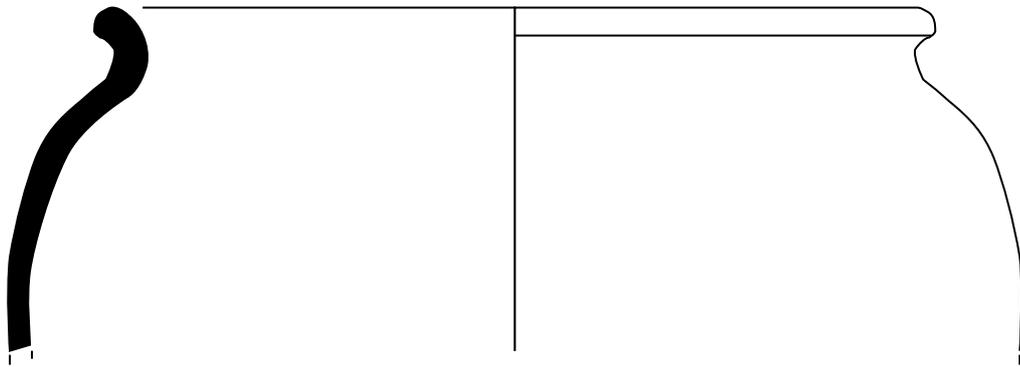
F. 530, Sd. 162, 0 à 10 cm, 6



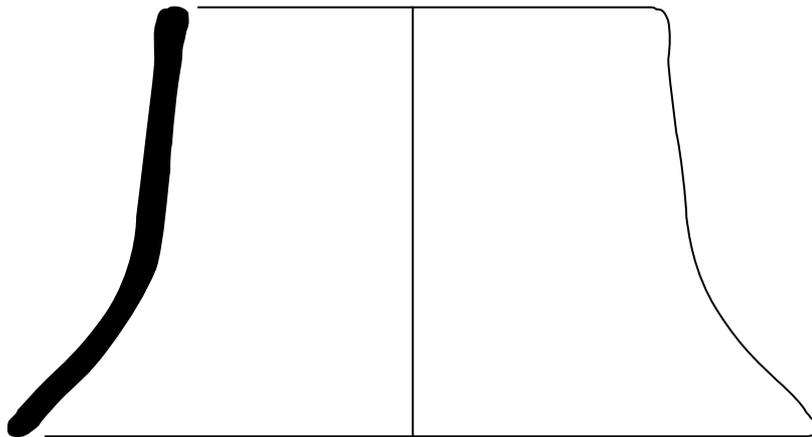
Fig. 54 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 530 de la façade orientale



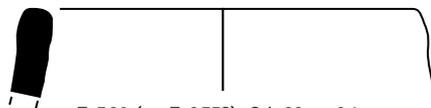
F. 530, Sd. 23



F. 530, Sd. 24



F. 530 (ou F. 355?), Sd. 23 ou 24



F. 530 (ou F. 355?), Sd. 23 ou 24



Fig. 55 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 530 de la façade nord et est

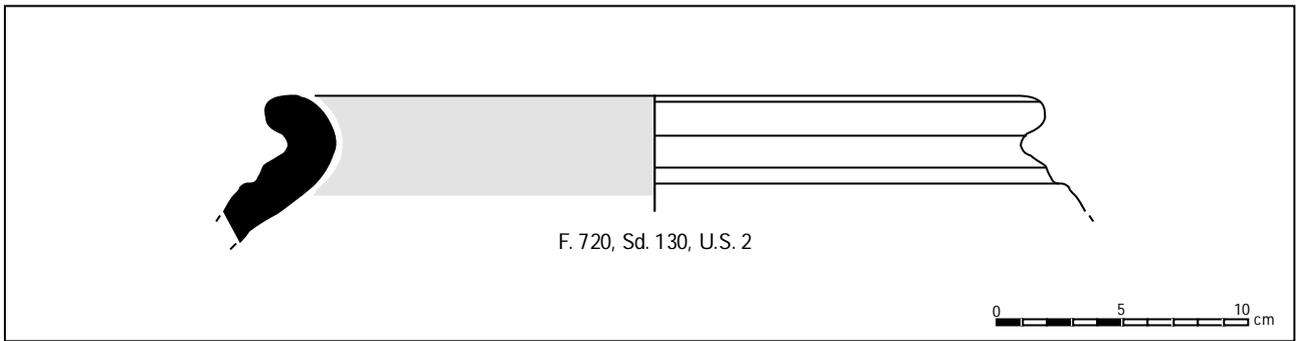


Fig. 56 Phases 2 ou 3 (?), poteries découvertes dans le fossé 720 de la façade sud

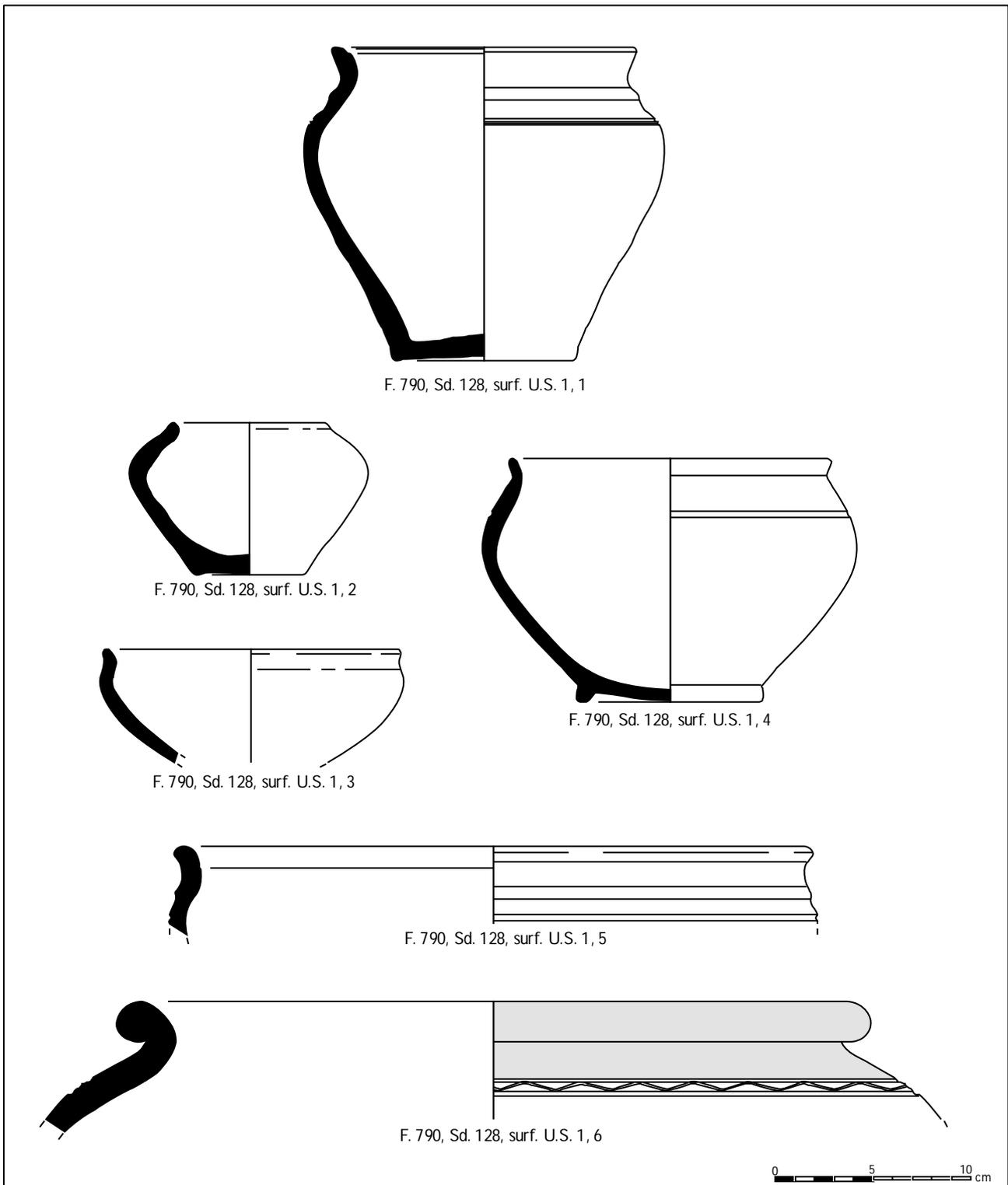


Fig. 57 Poteries découvertes dans le fossé 790 de la façade sud, rattachées par analogies à la phase 3

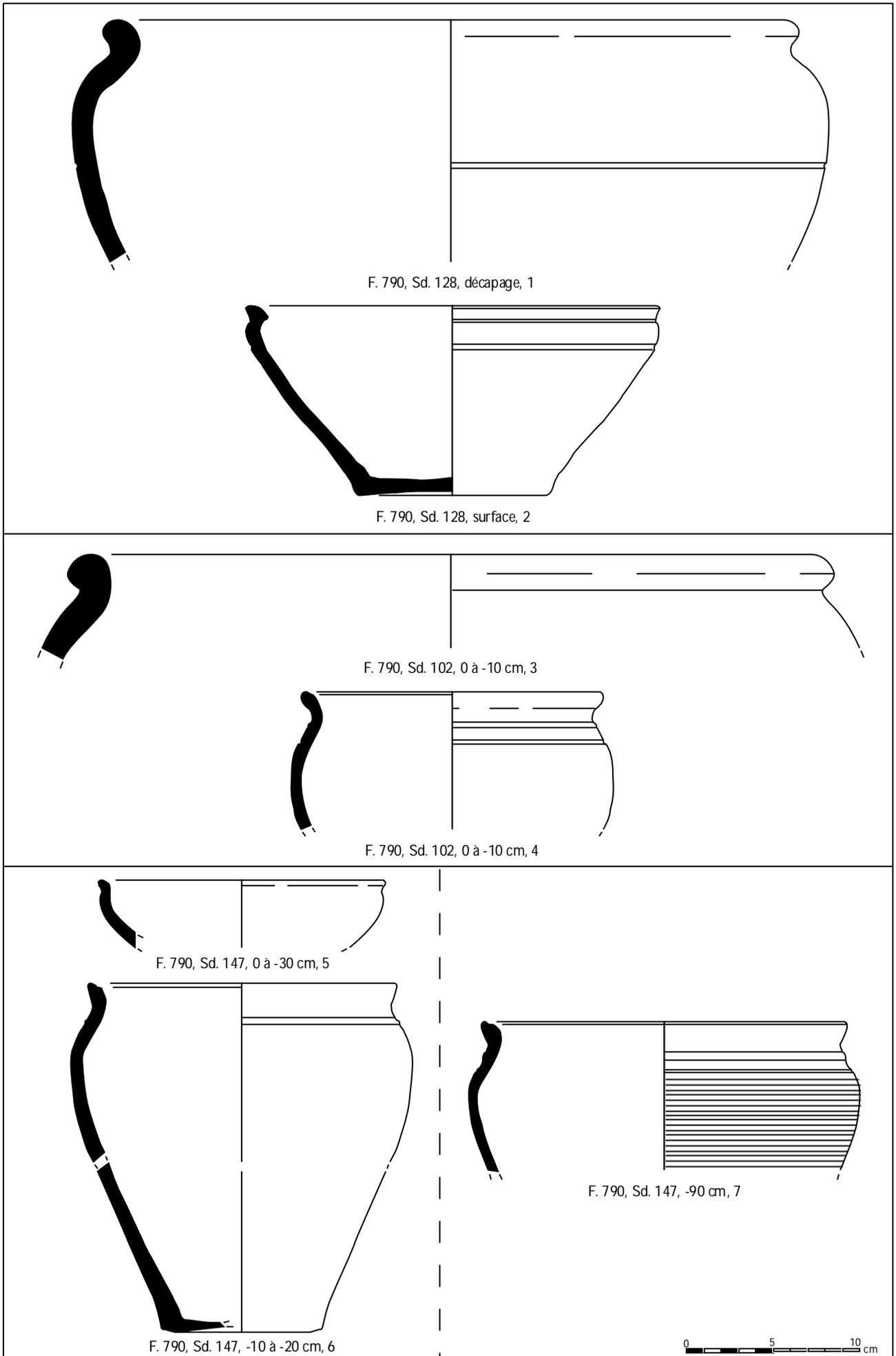


Fig. 58 Poteries découvertes dans le fossé 790 de la façade sud, rattachées par analogies à la phase 3



(Photos : Hervé Pâtier)

Fig. 59 Forme tubulaire découverte dans le fossé 790 (sondage 102) de la façade sud



(Photos : Hervé Paitier)

Fig. 60 Forme tubulaire découverte dans le fossé 790 (sondage 145) de la façade sud

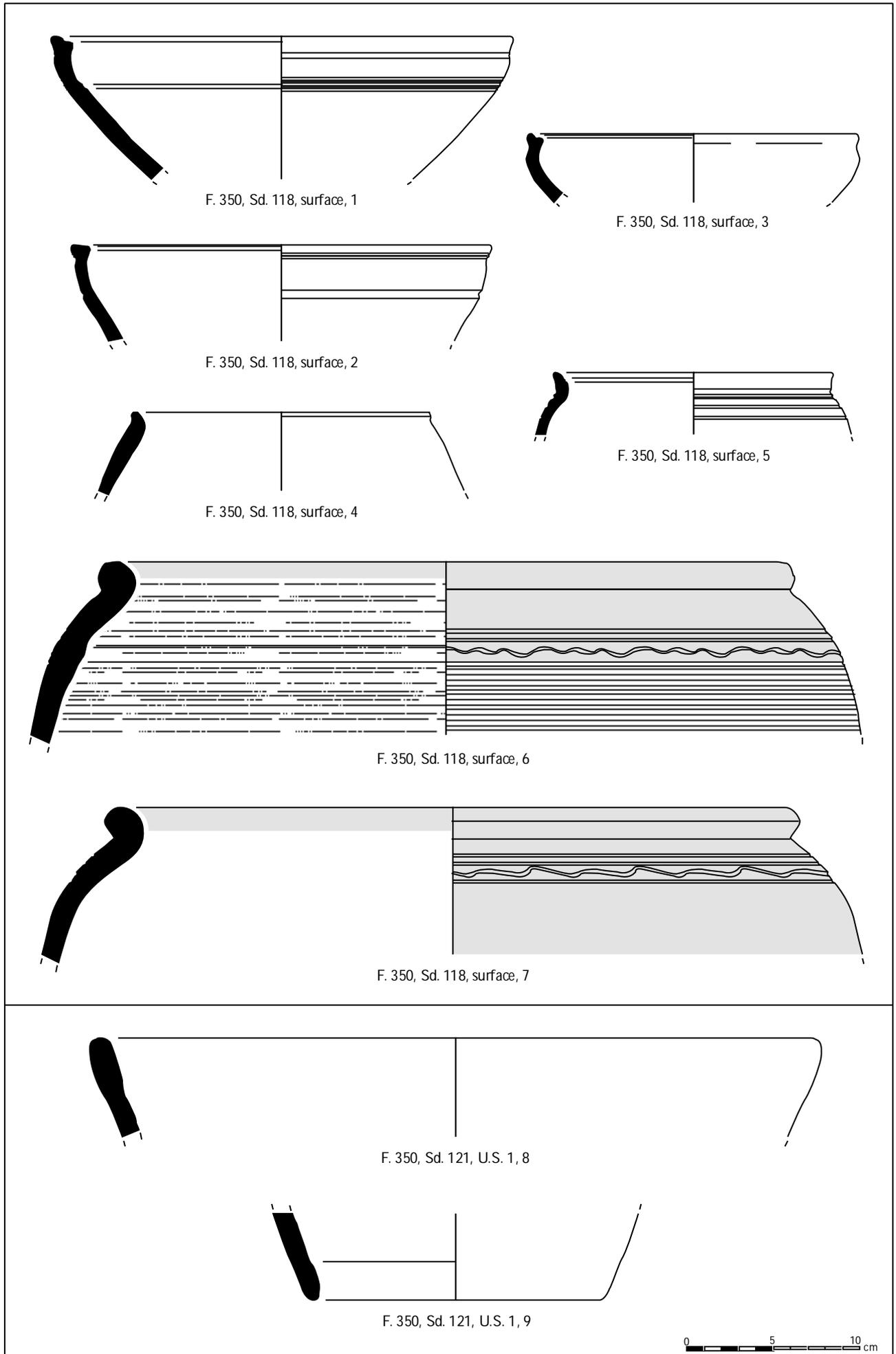


Fig. 61 Poteries découvertes dans le fossé 350 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3

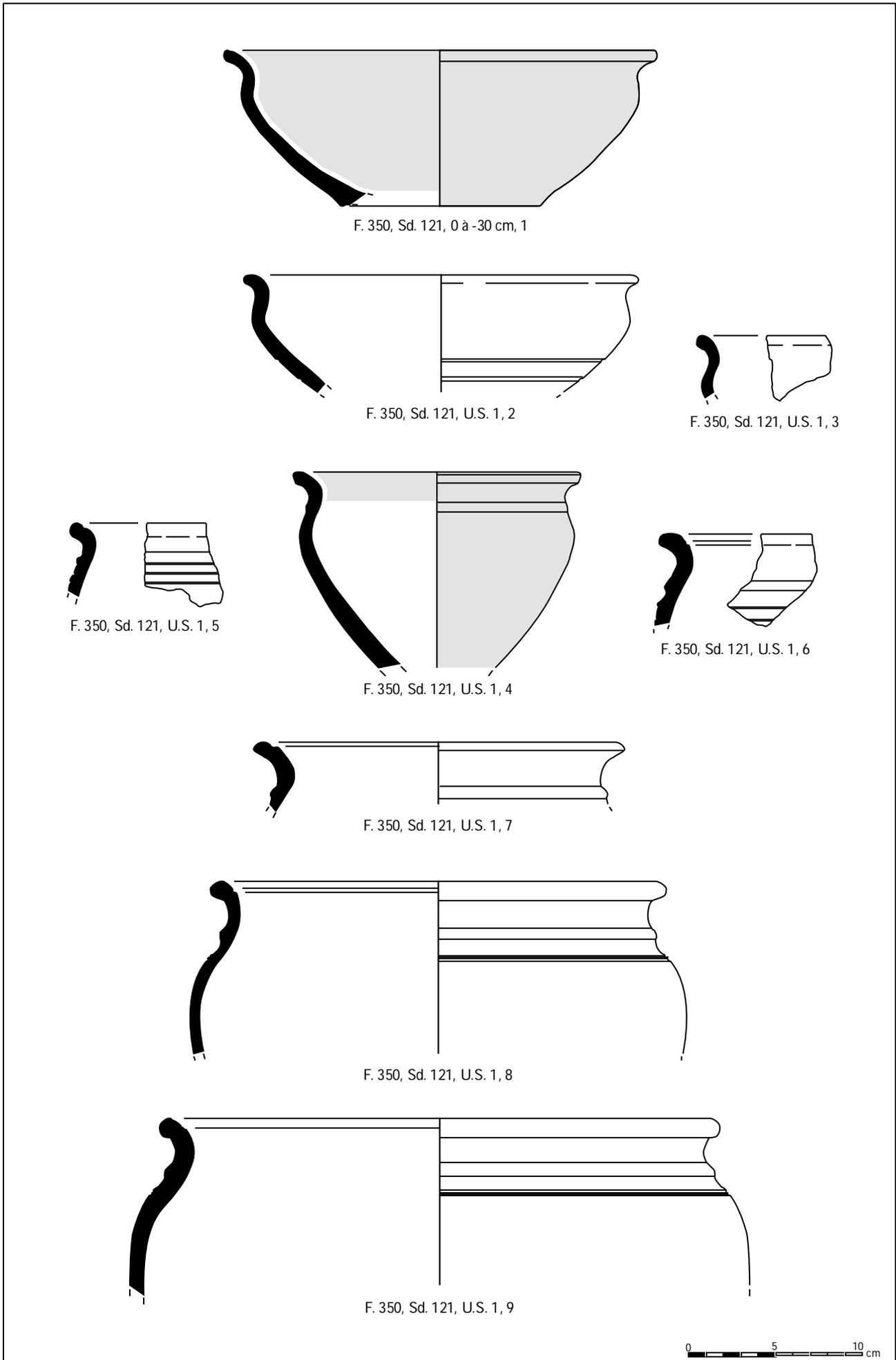
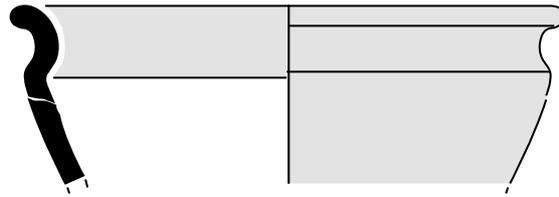
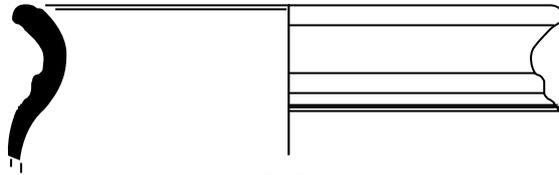


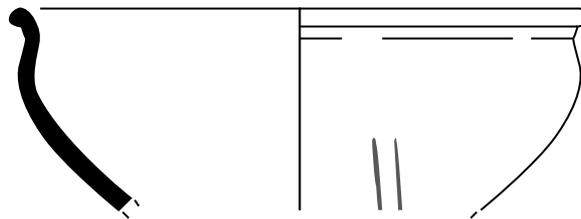
Fig. 62 Poteries découvertes dans le fossé 350 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3



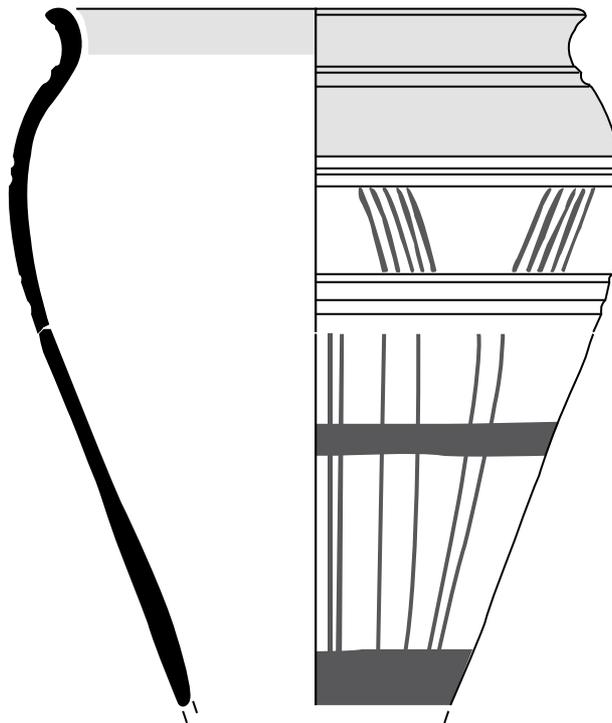
F. 480



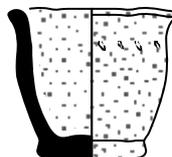
F. 480



F. 480, Sd. 158, U.S. 1



F. 480, Sd. 155-156, U.S. 1, -40 à 60 cm



F. 480, Sd. 155, U.S. 3, -60 cm



Fig. 63 Poteries découvertes dans le fossé 480 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3

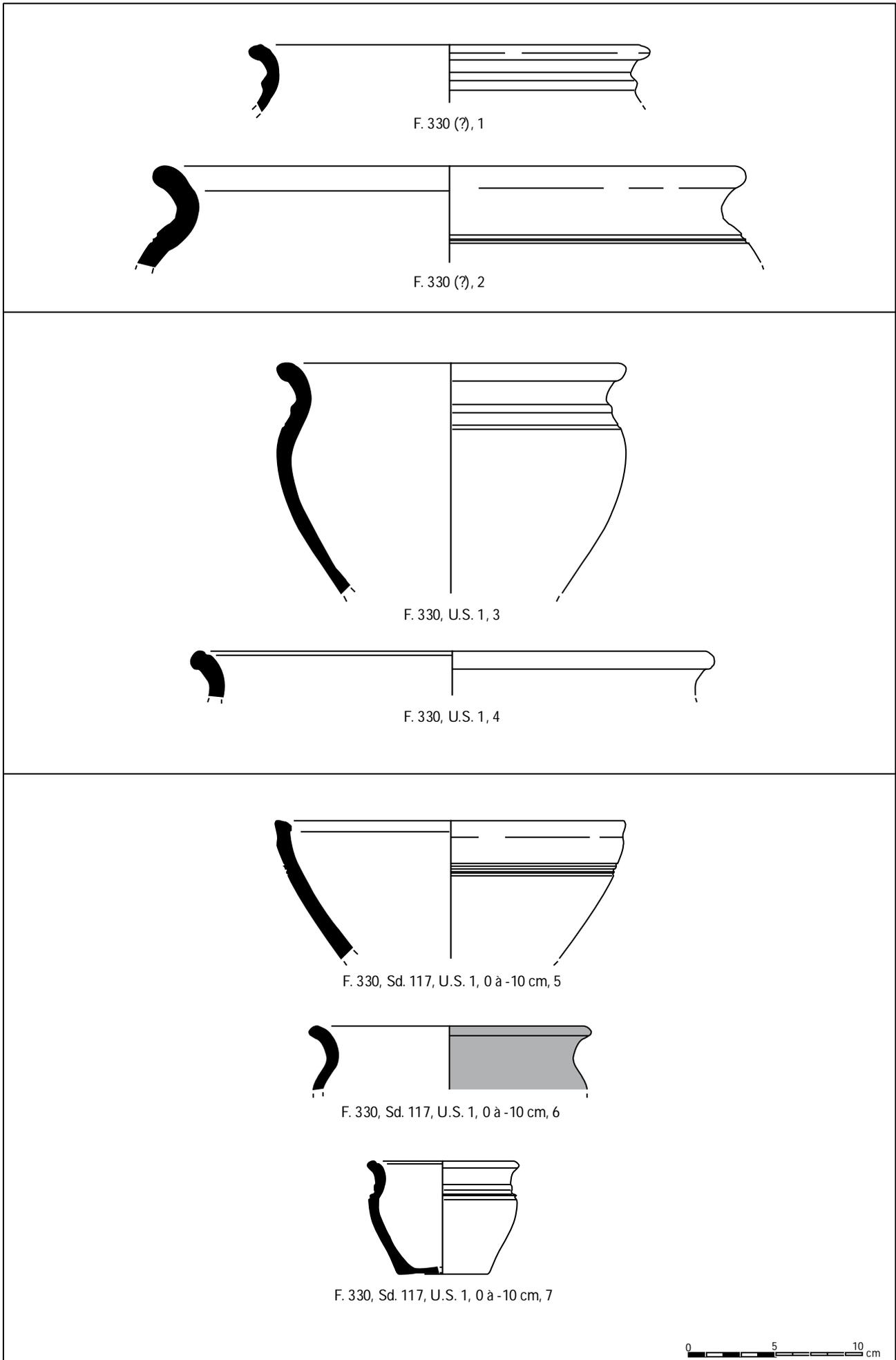
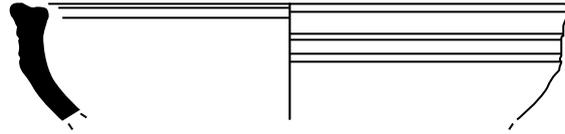
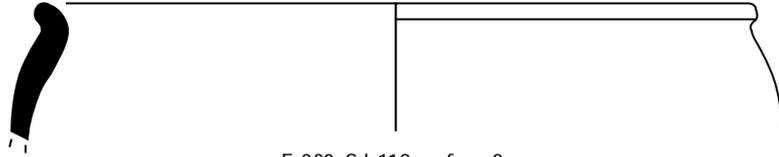


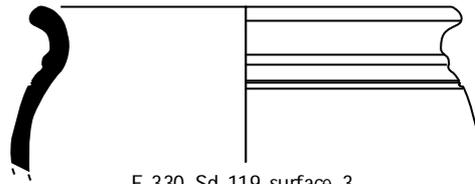
Fig. 64 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3



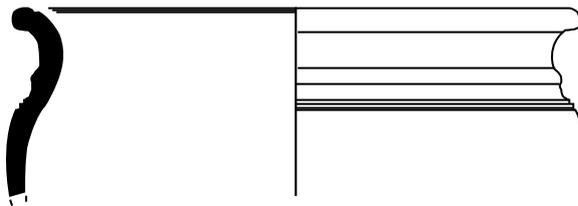
F. 330, Sd. 119, surface, 1



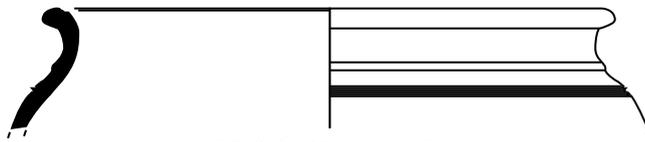
F. 330, Sd. 119, surface, 2



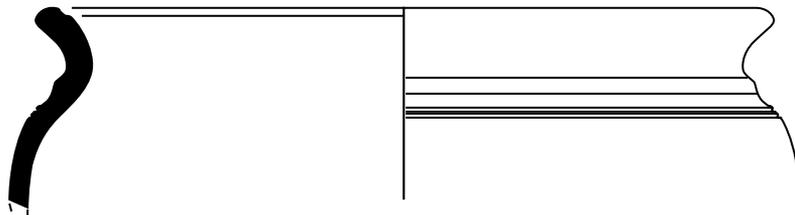
F. 330, Sd. 119, surface, 3



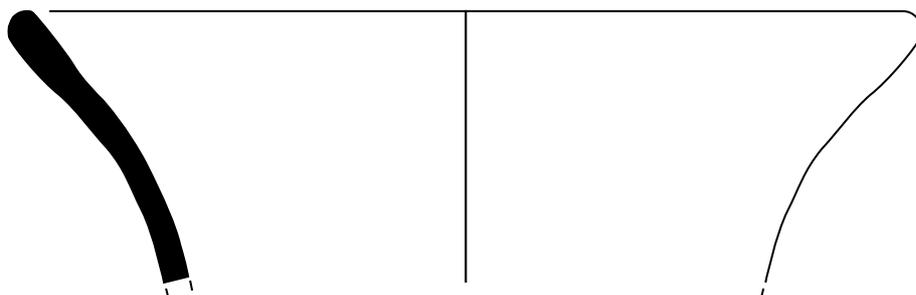
F. 330, Sd. 119, surface, 4



F. 330, Sd. 119, surface, 5



F. 330, Sd. 119, surface, 6



F. 330, Sd. 119, surface, 7



Fig. 65 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest rattachées par analogies à la phase 3

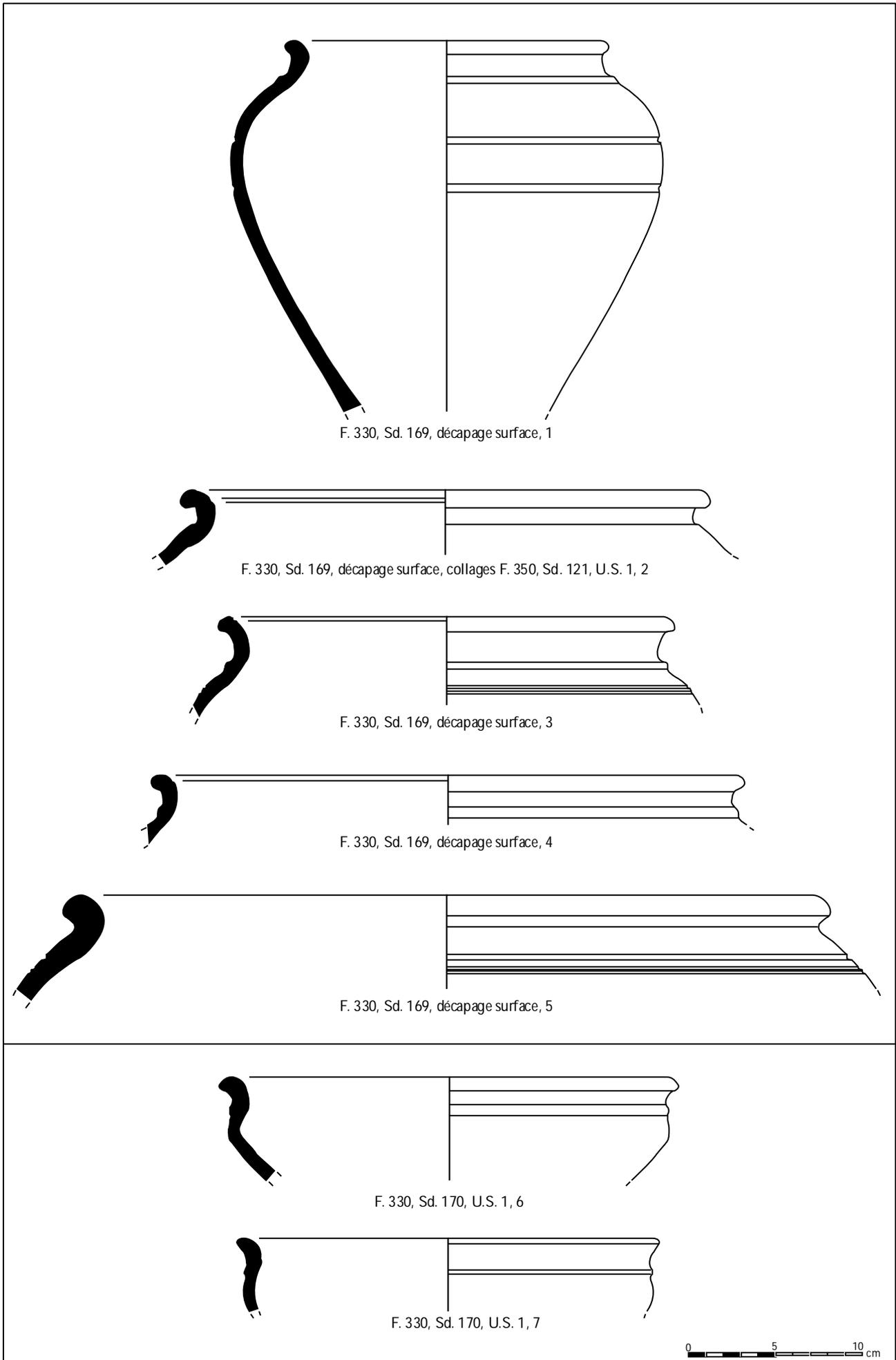
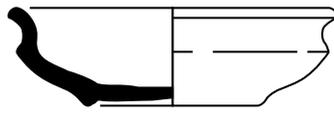
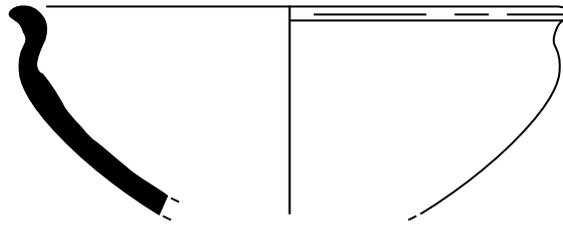


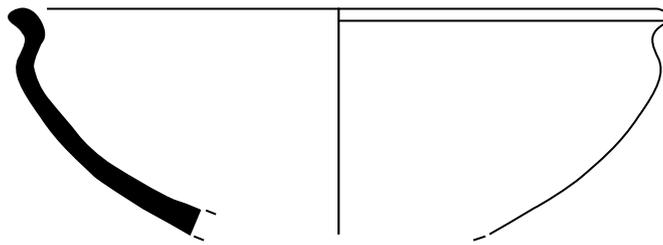
Fig. 66 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3



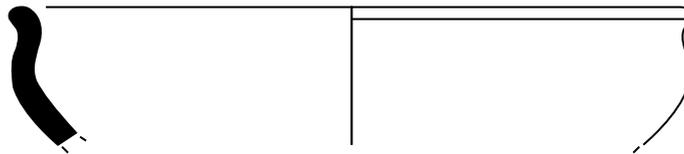
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 1



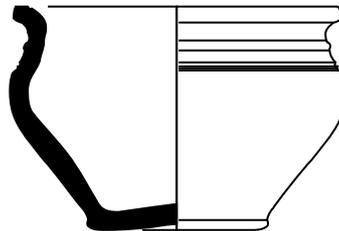
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 2



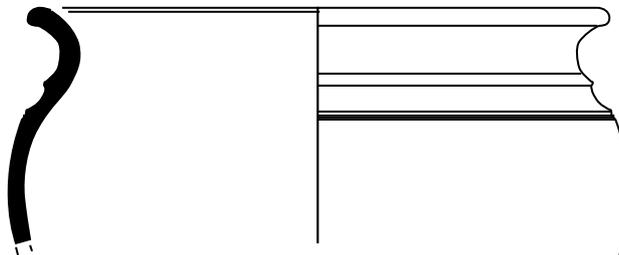
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 3



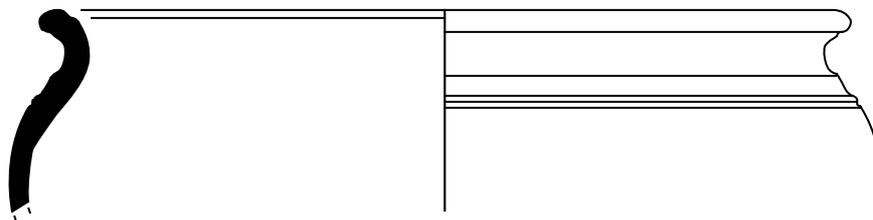
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 4



F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 5



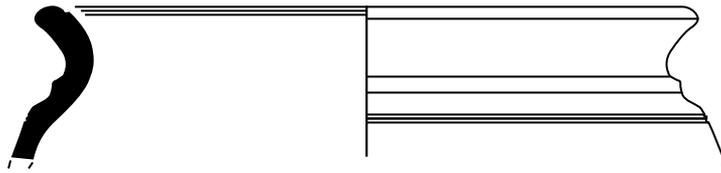
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 6



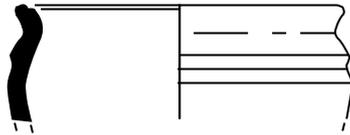
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 7



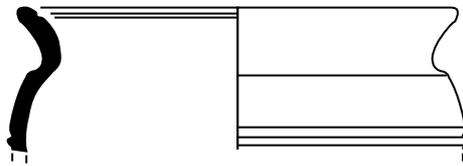
Fig. 67 Phases 2 à 3, poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest



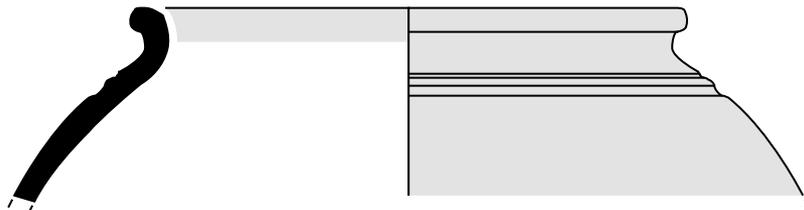
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 1



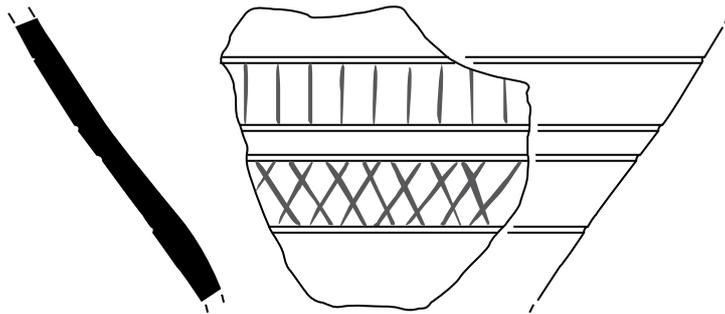
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 2



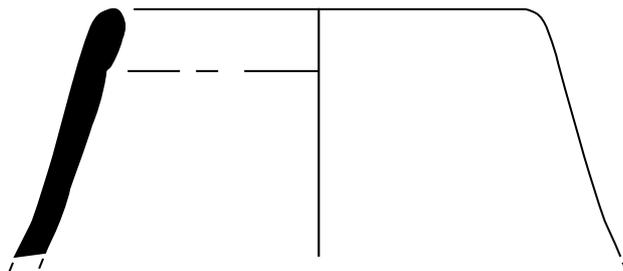
F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 3



F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 4



F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 5



F. 330, Sd. 170, U.S. 1, 6



Fig. 68 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3

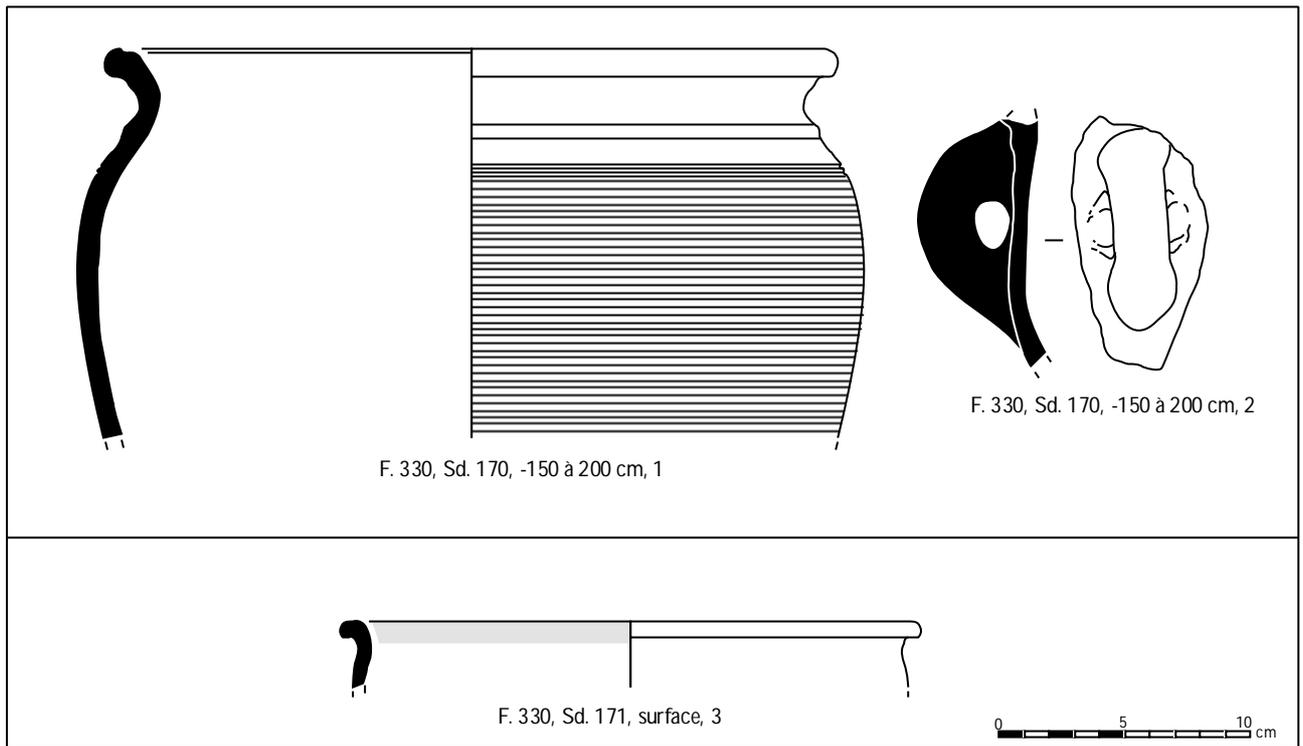


Fig. 69 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3

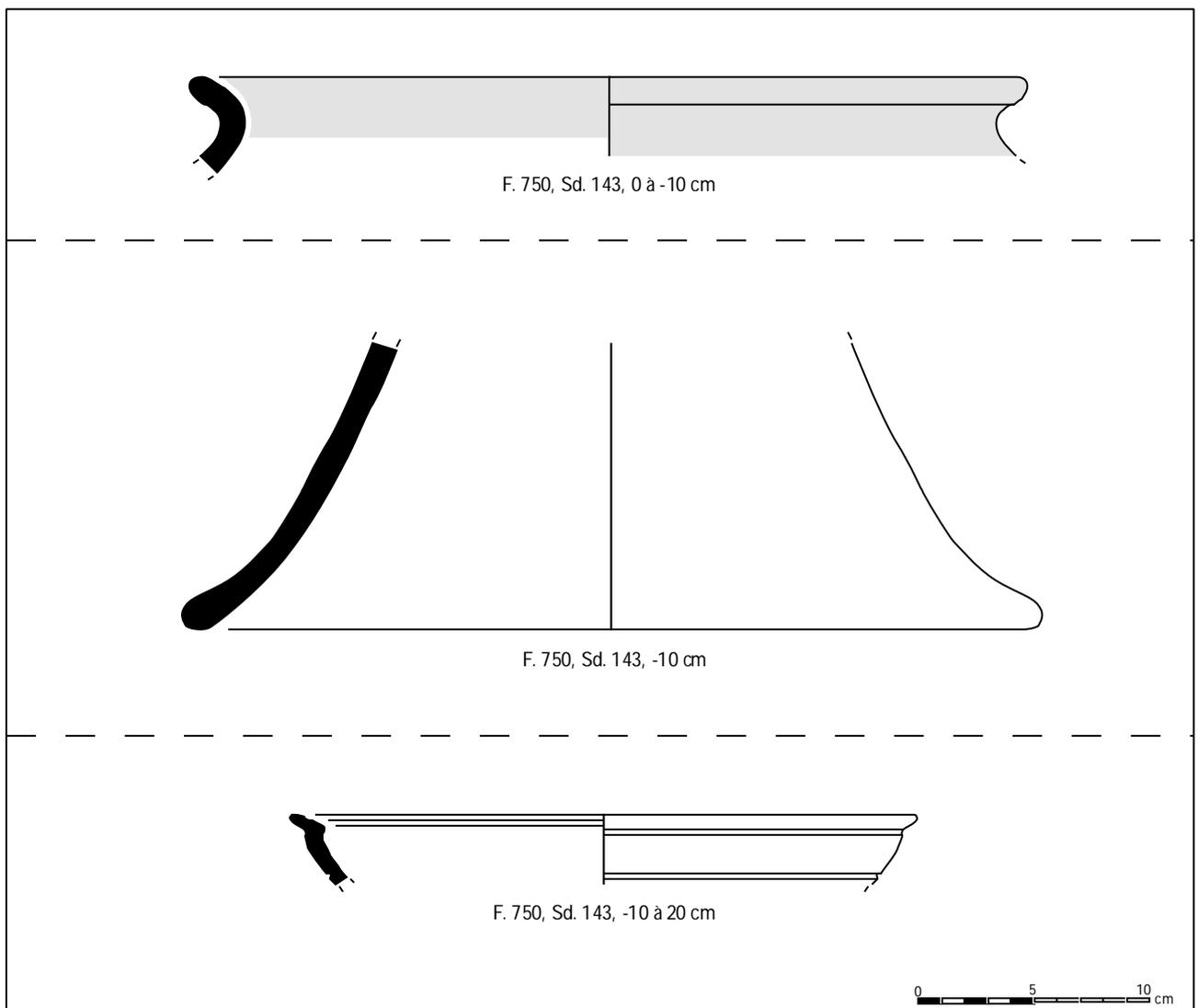


Fig. 70 Poteries découvertes dans le fossé 750 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3

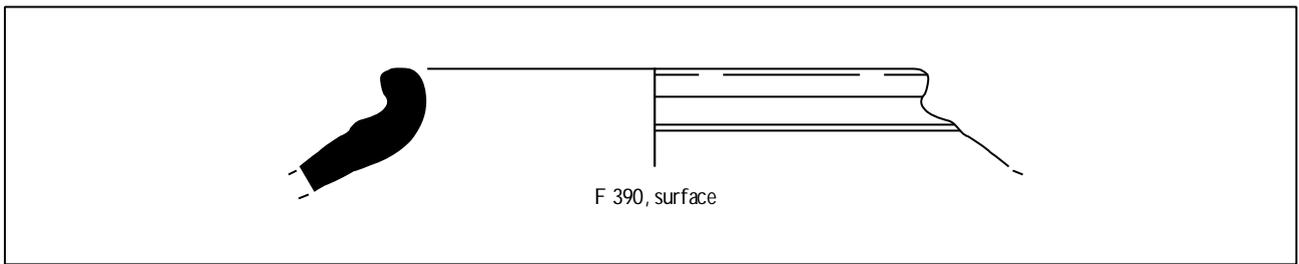


Fig. 71 Poterie découverte dans le fossé 390

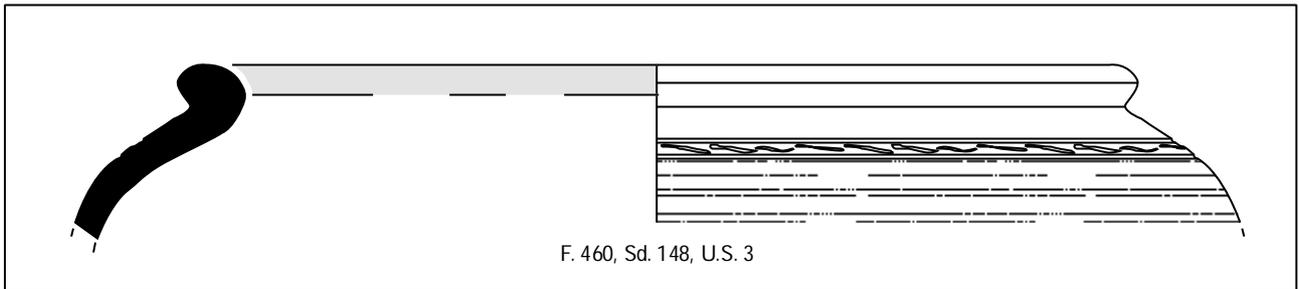


Fig. 72 Poterie découverte dans le fossé 460

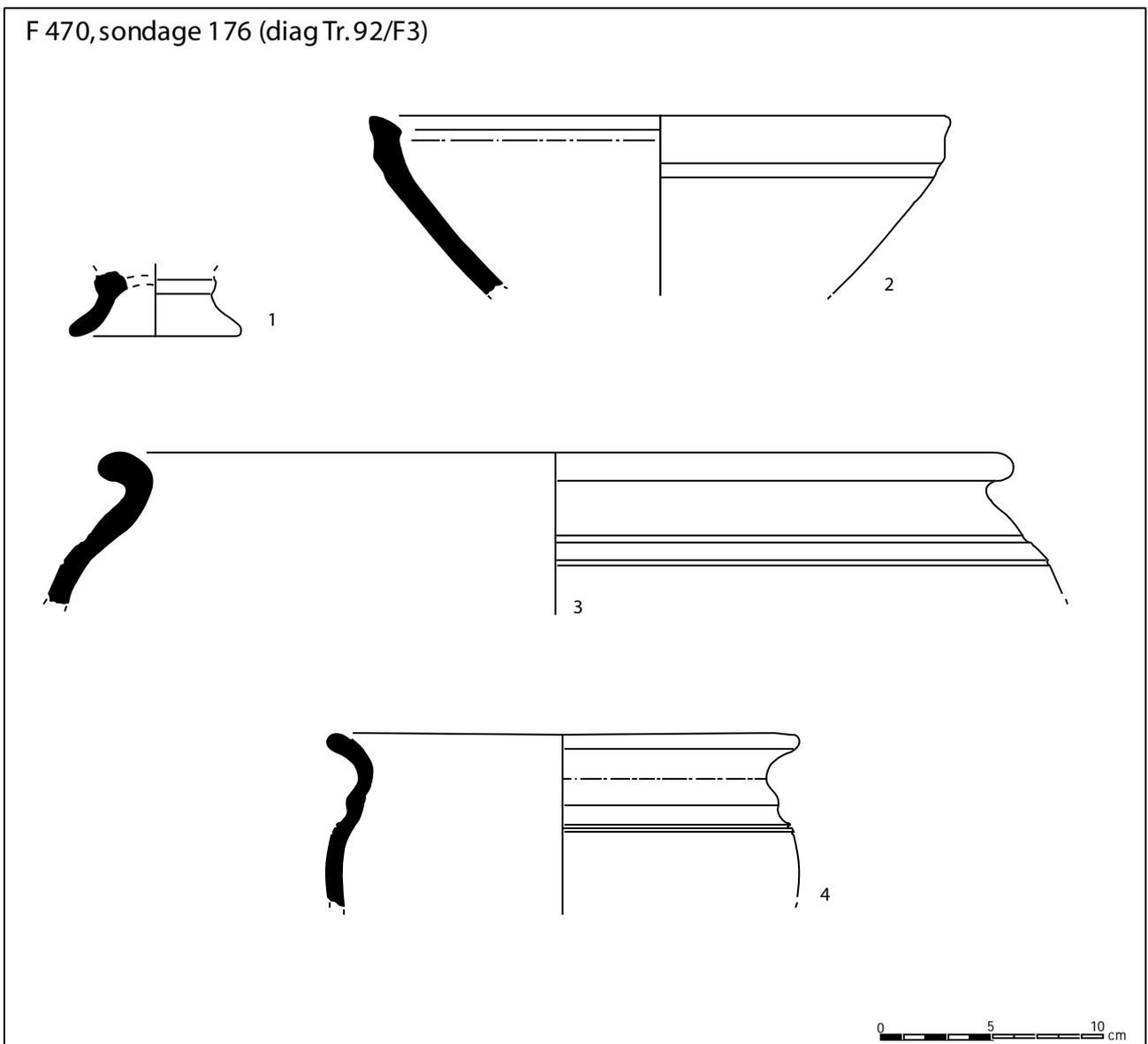


Fig. 73 Poteries découvertes dans le fossé 470

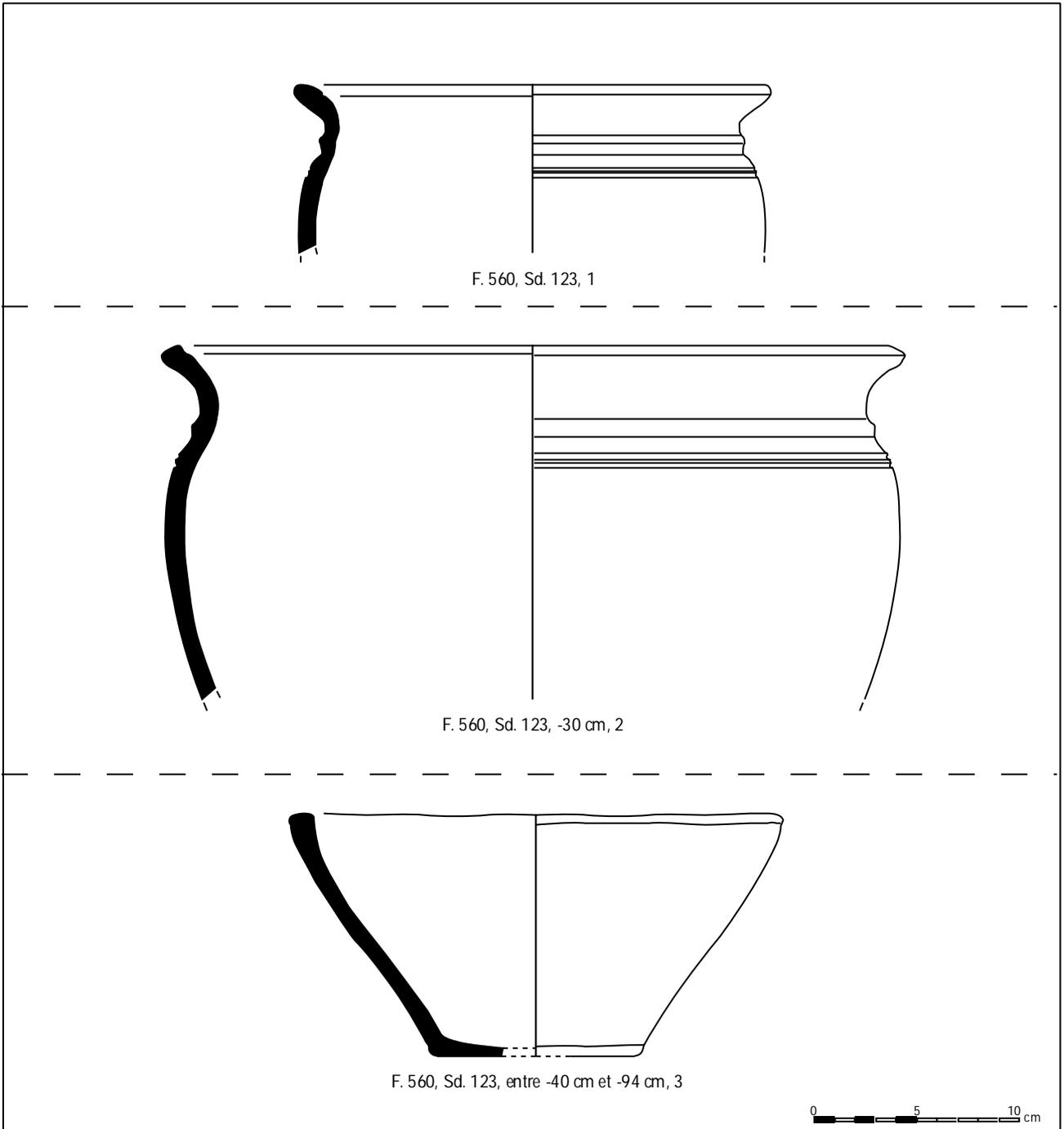


Fig. 74 Poteries découvertes dans le fossé 560

V.4 Synthèse sur le réseau fossoyé de la troisième phase d'occupation

La configuration des réseaux fossoyés de la troisième phase s'inscrit logiquement dans le processus évolutif de l'organisation spatiale de l'occupation gauloise. Nous avons en effet observé que les configurations successives tendaient progressivement, à partir d'une organisation spatiale centrée sur un espace principal, vers une globalisation. Si les réseaux fossoyés de la première phase et du premier état de la phase suivante dénotent une tendance à la partition et à une séparation distincte des différents espaces, avec plus précisément une mise en exergue d'un espace principal, situé au nord-est de l'emprise de fouille, les configurations suivantes traduisent une évolution où la hiérarchisation des différents espaces s'atténue progressivement au profit d'un espace global délimité par un fossé conséquent.

VI. Les partitions internes

L'organisation de l'espace interne de ce secteur d'occupation n'a pas pu être clairement restituée en raison, d'une part des importantes interférences que représentent les limites parcellaires modernes et d'autre part, de la nature superficielle de ces limites, partiellement disparues sous les effets de différents phénomènes érosifs, et de leurs sédimentations peu explicites. Sur la base de ces éléments, l'étude des systèmes de partition interne ne peut se limiter qu'à la description des aménagements qui paraissent participer d'un même système en suivant l'ordre chronologique établi à partir des liens stratigraphiques observés. Nous observons d'emblée que les comblements des différentes structures qui composent les partitions internes se caractérisent par leur caractère hydromorphe fort peu lisible.

Rappelons également ici l'existence du fossé F 640, orienté nord-ouest/sud-est, qui délimite à l'intérieur de l'enclos principal, la bordure occidentale de l'espace principal. Ce fossé, daté de la première phase d'occupation, est présenté dans le chapitre consacré au réseau fossoyé de cette phase. Cette limite, reprise partiellement lors des phases suivantes, constitue une limite pérenne dans l'organisation de l'espace interne tout au long de l'occupation.

Les partitions les plus anciennes sont constituées de trois systèmes de réseaux fossoyés majoritairement orientés nord-est/sud-ouest, complétés par des structures fossoyées oblongues de même orientation et quelques trous de poteaux (fig. 75). L'ensemble de ces aménagements se situent de part et d'autre des bordures du tronçon F 420 de la limite parcellaire moderne, dont l'orientation est identique à celle des structures gauloises. Une autre partie se situe à l'est de la bifurcation de F 420 en F 490 vers le nord et en F 190 vers le sud. Elle regroupe les portions de fossé F 677 et F 410 et le trou de poteau F 676. Signalons enfin l'existence de la portion du fossé F 174 orienté nord-ouest/ sud-est et situé en bordure nord de la limite parcellaire moderne F 490.

Les structures F 588, F 1050, F 1050 bis, F 181, F 569, F 176, F 400 constituent une limite bordée à l'ouest par le fossé de clôture F 330-470 et à l'est par le fossé F 174 ou éventuellement le fossé F 2050, lequel constitue la continuité de la limite initiale délimitée par le fossé F 640. Initialement, après le décapage mécanique, cet ensemble était matérialisé par un unique tracé d'une largeur identique aux structures sous-jacentes qu'il occultait et comblé par un sédiment limono-argileux gris-brun. Si le

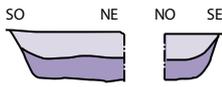
nettoyage manuel a eu raison de ce lien de très faible profondeur, il représente néanmoins un indice de liaison structurel entre les différents aménagements qui constituent cette limite. Les deux tiers de cette clôture, s'il en est, ont subi une forte érosion générée par la limite moderne limitrophe. On observera en effet la différence de conservation des portions F 1050 et F 1050 bis dont les fonds de fossés respectifs présentent une altitude identique. Le fossé F 1050 constitue la structure la mieux conservée de cette limite. Il s'agit de deux creusements principaux à fond plat et paroi obliques rectilignes, longs de 1,50 m à 1,80 m, larges de 0,80 m en moyenne et d'une profondeur conservée de 0,16 à 0,26 m. Les reprises observées dans l'ensemble des sondages constituent des interventions ponctuelles dont la nature est difficile à établir. On observe cependant l'existence de certains creusements variablement profonds sur l'ensemble de cette limite (F 1050, sondage 7 et 8, F 181, F 1050 bis, sondage 13, F 176 et F 400) suggèrent l'existence d'ancrage de poteaux.

Une seconde limite se situe à 7 m au sud de cette dernière et, pareillement à celle-ci, est bordée à l'est par le fossé de la première clôture F 330-470 et à l'ouest par la limite constituée des fossés successifs F 640/520.

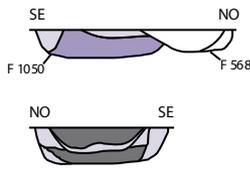
Les deux espaces, situés pour l'un entre le fossé F 640 et la fosse oblongue F 2070 et pour l'autre, entre la fosse F 2070 et le fossé F 520, sont investies chacun par un trou de poteau (F 678 et F 682) d'un diamètre de 0,50 à 0,60 m. L'implantation de ces deux structures à l'endroit de ce qui correspond vraisemblablement à de petits espaces de circulation, constitue vraisemblablement un aménagement destiné empêcher l'accès de certaines zones aux animaux.

La troisième limite est constituée de deux portions de fossés (F 677 et F 410) dont les interruptions délimitent un espace de circulation probable qui comme précédemment est investi par l'implantation d'un poteau (F 676). Au regard des valeurs sensiblement identiques des altitudes de fonds de fossé, il est envisageable que le fossé F 174 puisse appartenir à cette partition. La différence de modules entre les fossés est imputable à une forte érosion du secteur environnant les fossés F 677 et plus particulièrement F 410 qui au-delà vers l'est n'a été observé que sous forme de légères traces ponctuelles.

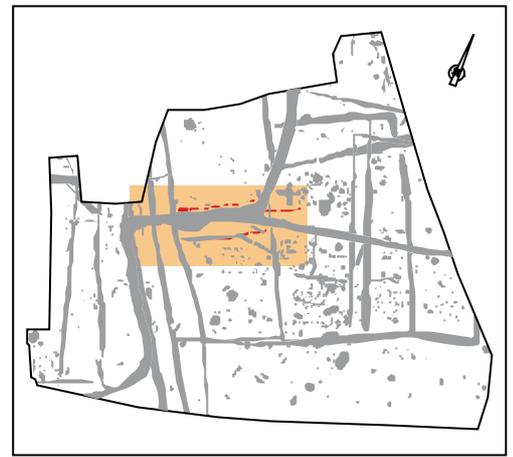
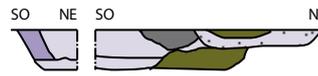
F 1050, sondage 7



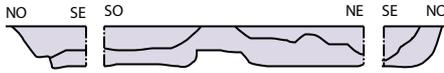
F 568 et 1050, sondage 8



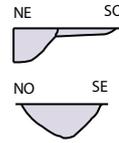
F 1050, sondage 14



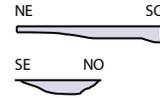
F 1050, sondage 20



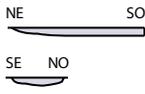
F 1050 bis, sondage 13



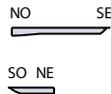
F 1050 bis, sondage 12



F 1050 bis, sondage 9



F 569, sondage 10



F 569, sondage 11



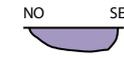
F 181



F 176



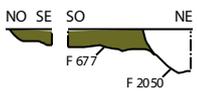
F 400



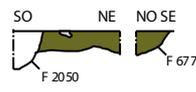
F 174



F 2050 et F 677, sondage 80



F 2050 et F 677, sondage 79



F 676



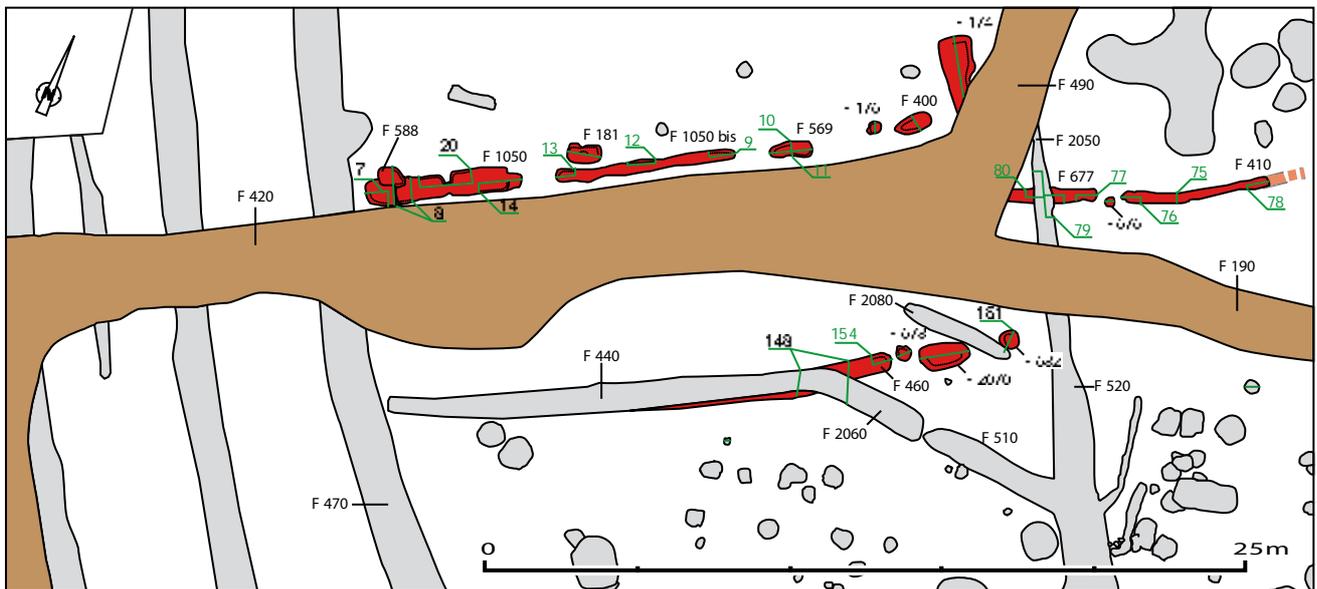
F 410, sondage 76



F 410, sondage 75

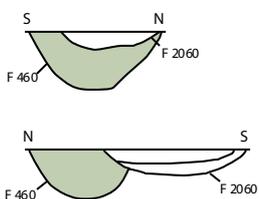


F 410, sondage 78

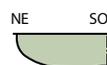


- Structures de partitions internes de l'occupation gauloise
- Restitution du réseau fossoyé gaulois
- Réseau fossoyé moderne

F 460 et F 2060, sondage 148



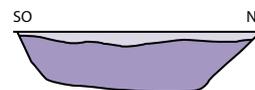
F 460, sondage 154



F 678



F 2070, sondage 82



F 682 et F 2080, sondage 151



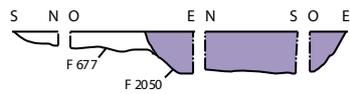
Fig. 75 Plan et coupes des structures de la première partition interne

Enfin deux systèmes de partition sont attribuables à des phases plus récentes. Si pour l'un, les liens stratigraphiques établissent assurément cette chronologie, pour l'autre, une telle attribution ne repose que sur un faisceau d'indices.

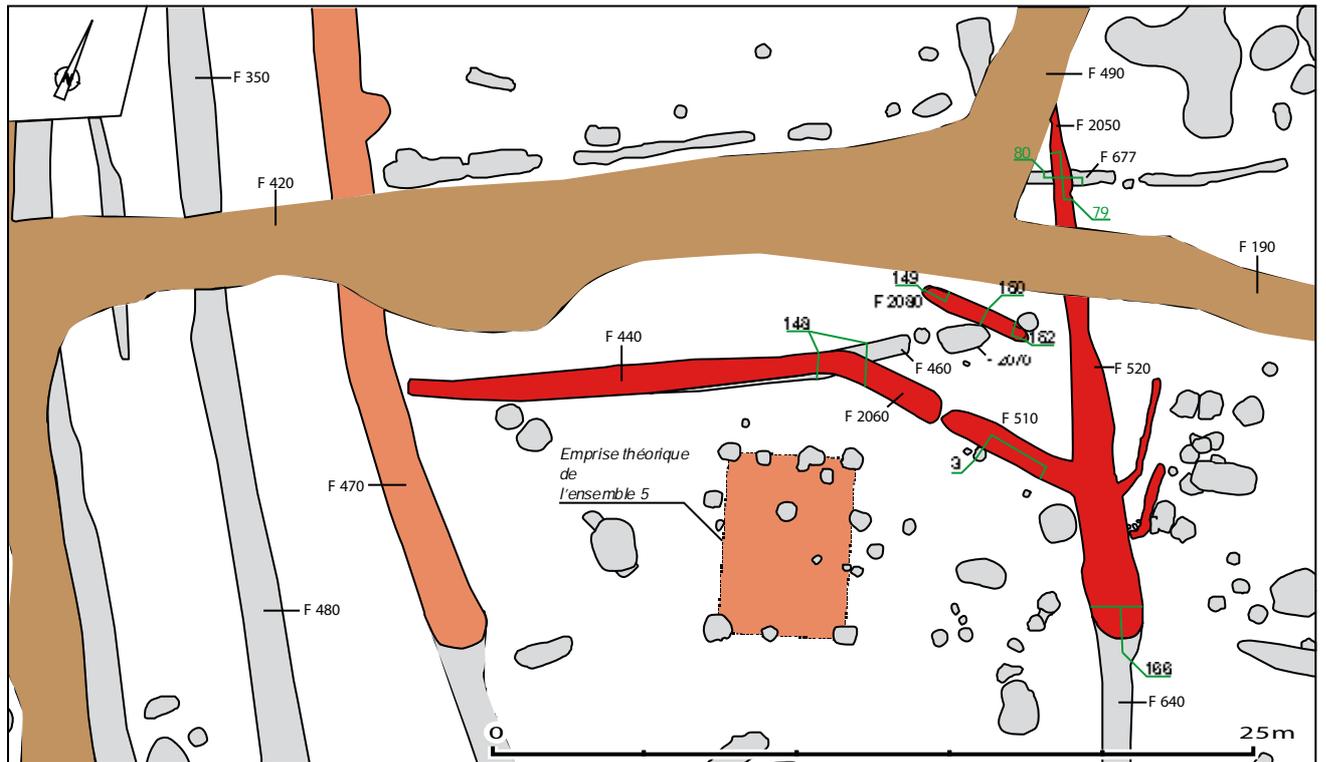
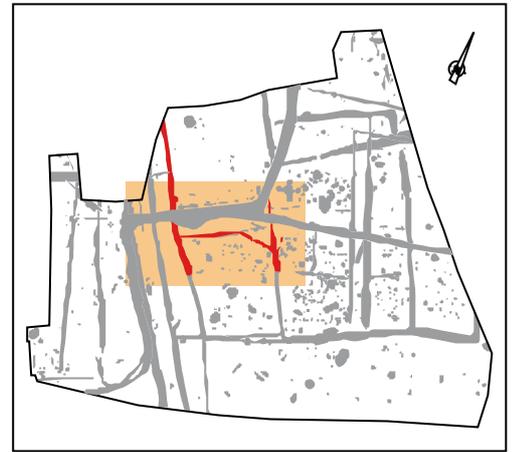
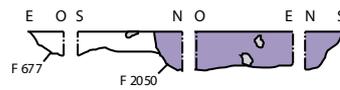
Ainsi, le tracé du second système ancien (F 460, F 678, F 2070 et F 682) est repris partiellement (fig. 76). Le fossé F 460 est réinvesti sur la quasi-totalité de son tracé par un fossé de plus faible module (F 440), lequel dévie ensuite vers l'est sur une distance d'environ 4 m (F 2060). A proximité immédiate et dans l'axe de ce dernier, un second fossé F 510 prolonge la limite et se connecte ensuite au fossé F 520. Le fossé interrompu F 2080, de même orientation que ces derniers et distant d'environ 2,60 m, peut être raisonnablement associé à ce système. Cette configuration invite à considérer fortement l'existence de deux séquences de fonctionnement. L'hypothèse la plus probable est qu'initialement, les tronçons F 2060 et F 2080 constituaient les fossés bordiers d'un accès au secteur sud-ouest par le nord. L'interruption orientale de F 2080 à quelques distances du fossé F 520 restituerait alors l'emplacement du talutage attenant à ce dernier. Cette hypothèse amène à situer cette première séquence au cours de la première phase d'occupation ; l'accès au secteur sud-ouest de l'occupation délimité par les fossés F 640, F 710 et F 750 se faisant alors par le nord. La condamnation de cet accès par le nord matérialisée par la mise en place du fossé F 510 constitue la seconde séquence. Cette dernière s'accorde de manière cohérente avec la configuration du premier état de la seconde phase d'occupation (*cf. III. Première phase d'occupation*). En effet, l'existence d'une desserte du secteur sud-ouest par le nord n'a plus sa raison d'être lorsque ce dernier est décroisé (comblement et reprise partielle des fossés F 710 et F 750) et en lien avec l'extérieur par l'entrée piétonne de la façade occidentale (F 480, F 680 et F 760).

De manière générale, les fossés de cette nouvelle partition présente des dimensions plus réduites que les précédents avec des profondeurs ne dépassant pas 0,20 m, pour une largeur moyenne de 0,60 m, contre des profondeurs comprises entre 0,20 m et 0,40 m et une largeur moyenne de 0,80 m, pour les premiers.

F 2050 et F 677, sondage 80

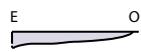


F 2050 et F 677, sondage 79



- Structures de partitions internes de l'occupation gauloise
- Propositions de restitution
- Réseau fossé moderne

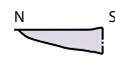
F 2080, sondage 149



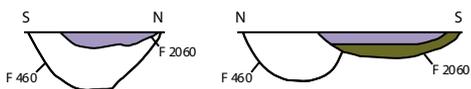
F 2080, sondage 150



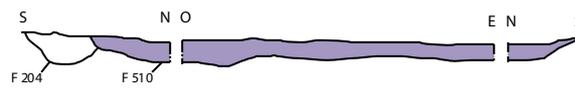
F 2080, sondage 152



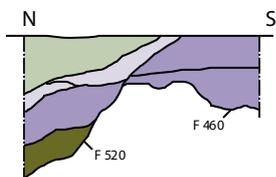
F 460 et 2060, sondage 148



F 510 et F 204, sondage 3



F 520 et F 640, sondage 166



F 520, sondage 166



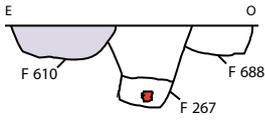
0 1m

Fig. 76 Plan et coupes des structures de la seconde partition interne

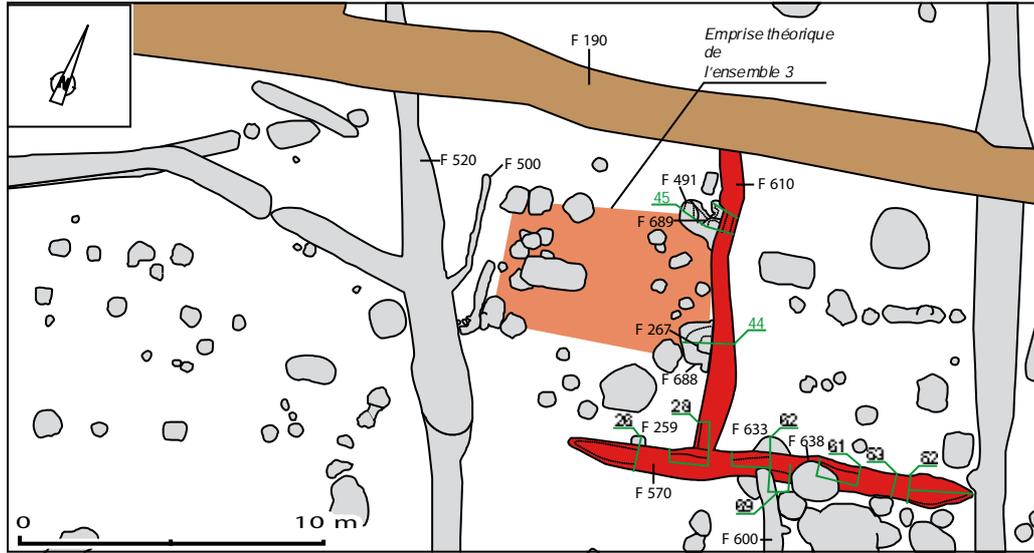
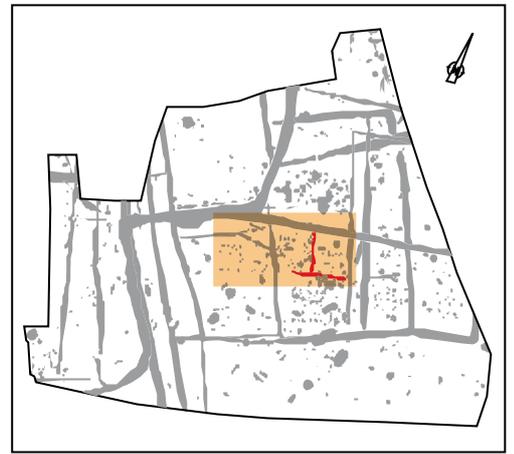
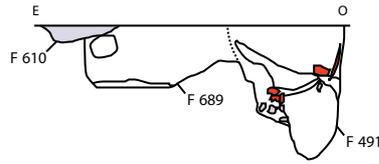
Enfin, un système de deux fossés connectés sensiblement perpendiculaires cloisonne une partie de l'espace principal d'activité (fig. 77). Il s'agit de fossés désignés par les numéros de faits suivants : F 610, orienté nord-ouest/sud-est et F 570 orienté est/ouest. La configuration de ce cloisonnement au nord est occultée par une limite parcellaire moderne (F 190). Le fossé F 610 d'une longueur conservée de 10 m, est large de 0,50 m à 0,60 m pour une profondeur conservée de 0,10 m à 0,20 m. Le fossé F 570 est un fossé de 13,40 m de long pour une largeur comprise entre 0,70 m à l'ouest et 1 à l'est. Les mesures altimétriques du fond de fossé indiquent des valeurs identiques aux extrémités et un surcreusement de 0,10 m par rapport à cette valeur dans la partie centrale. Si rien ne s'oppose à la contemporanéité initiale des deux fossés, on observera cependant la différence de profondeur entre les deux fossés qui suggère une possible antériorité du fossé F 570 sur le fossé F 610. Parallèlement, le lien stratigraphique autorise à envisager que la mise en place du fossé F 610 est intervenue lorsque le fossé F 570 était déjà partiellement comblé (première sédimentation). On observe en effet la correspondance de la limite stratigraphique des deux sédimentations de F 570 et du fond de F 610. Précisons qu'on ne peut exclure une contemporanéité initiale de deux fossés avec un comblement majoritaire du module le plus profond et une phase ultime de curage exhaustif du fossé F 610 et par conséquent, partiel dans le fossé F 570. L'élément qui nous amène à privilégier l'antériorité du fossé F 570 réside dans les probables imposants trous de poteaux (F 267 et F 689) que le fossé F 610 recoupe. Ces structures correspondent très probablement à des ancrages de poteaux de soutien de la structure du premier bâtiment de l'ensemble 3 (état 1 de l'ensemble 3). Cet ensemble bâti se caractérise par des ancrages de structures porteuses relativement importants dans les angles et dont les implantations successives et décalées suggèrent fortement deux bâtiments successifs avec un déplacement de second de 1 m vers l'ouest. Dans cette perspective, l'existence conjointe du premier bâtiment de l'ensemble 3 et du fossé F 570 puis celle du second bâtiment de l'ensemble 3 et de la partition constituée des fossés F 610 et F 570 peuvent être raisonnablement envisagées. Les mobiliers issus de trois ancrages d'angles du second bâtiment tendent à situer sa mise en place dans le courant de la troisième phase d'occupation (*cf. Annexe-Inventaire du mobilier céramique*) et par voie de conséquence celle du fossé F 610.

Les différents phasages abordés et proposés ici seront figurés et commentés en fin de cette étude dans le cadre d'une proposition de phasage de l'ensemble de l'occupation.

F 610, F 267 et F 688, sondage 44

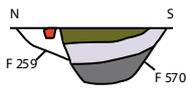


F 610, F 689 et F 491, sondage 45

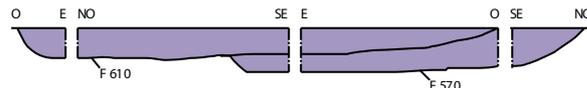


- Structures de partitions internes de l'occupation gauloise
- Propositions de restitution
- Réseau fossoyé moderne

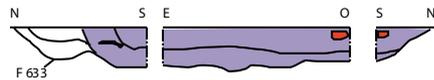
F 259 et 570, sondage 26



F 570 et 610, sondage 28



F 570 et F 633, sondage 62



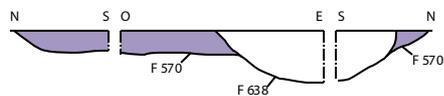
F 570 et F 600, sondage 69



F 570, sondage 69



F 570 et F 638, sondage 61



F 570, sondage 53



F 570, sondage 52

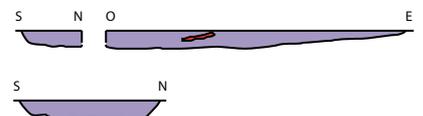


Fig. 77 Plan et coupes des structures de la troisième système de partition interne

VI.2 Le mobilier archéologique issu des partitions internes (par A.-F. Cherel)

Compte-tenu du temps imparti pour réaliser cette analyse, nous n'avons pas pu procéder à une étude exhaustive des lots. Toutefois, par analogies avec les ensembles précédents, certains lots peuvent se rattacher à la phase 3.

Le mobilier de la deuxième partition interne F 510, 2060, 2080

Les fossés situés en vis-à-vis F 510 et F 2060 n'ont pas livré beaucoup de mobilier. Par ailleurs, d'après l'analyse spatiale du site et celle des éléments de chronologie relative, leur création remonterait à la phase 2. L'étude de leurs coupes stratigraphiques indique toutefois que le comblement du fossé 460 est recoupé par le creusement du fossé 2060 ultérieur. Or, le fossé 460 contenait 17 tessons pour un NMI évalué à un récipient, un vase de stockage muni d'une lèvre en bourrelet, décoré de traits obliques incisés formant une ornementation ondée, tel qu'on en trouve dans les autres contextes du site datés de la phase 3. Les vases recueillis dans les fossés 510 et 2060 se rattachent donc à cette phase.

Le fossé 2060 (fig. 78) recelait 25 tessons pour un NMI estimé à 6 vases, desquels on peut mentionner un récipient ouvert à profil simple arrondi qui évoque les nombreux exemplaires du site datés de la phase 3.

Quant au fossé 510 (fig. 80), il contenait 39 tessons pour un NMI évalué à 5 récipients. Un gros vase de stockage non dessiné associé à de la « *proto terra-nigra* » sont issus de son comblement supérieur. Ils étaient associés à un grand rebord rentrant soigneusement lustré qui se termine par une petite lèvre arrondie. Il suggère des affinités avec celui découvert dans le fossé 510 rattaché à la phase 3 du site. Il était accompagné d'un haut récipient fermé pourvu d'une lèvre aplatie à l'instar des exemplaires tardifs du site. Enfin, une jatte tronconique non dessinée datable de la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. est également à signaler dans le sondage 3 (U.S. 2).

Enfin, le fossé 2080, localisé dans le même secteur, est parallèle aux fossés 510 et 2060. Il a livré 75 tessons pour un NMI correspondant à 6 vases (fig. 79). Une écuelle archéologiquement complète évoque celles mises au jour dans les fossés 550 et 530 comblés au cours de la phase 3. Elle était accompagnée d'une seconde écuelle à ouverture plus resserrée.

Le mobilier de la troisième partition interne F 610, 570

Malgré la pauvreté des lots qui caractérisent la phase 1 et l'état 1 de la phase 2, on peut supposer que les quelques éléments de formes issus du fossé 610 leur sont contemporains. En effet, une probable jatte ouverte dispose d'une cannelure labiale assez large qui rappelle les exemplaires de la fin du IV^e siècle et du III^e siècle av. J.-C. de la région de Rennes. Elle était associée à une forme haute ouverte de dimensions modestes qui trouve là encore des analogies dans les contextes de la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne ou du début de La Tène moyenne. A l'instar d'un vase provenant des fossés 270/240 (phase 1, état 2), un décor d'incisions obliques orne son épaulement.

Le fossé de partition F 570 a livré un important lot de mobilier composé de 565 tessons pour un NMI évalué à 78 vases (fig. 82 à 87), auxquels sont associés quelques scories. Les céramiques en formes d'entonnoirs sont bien représentées par 6 fragments (fig. 82, fig. 85 et fig. 86).

Là encore, on retrouve le corpus des formes habituelles du vaisselier, excepté les grands vases de stockage pourvus d'une lèvre en forme de bourrelet, remplacés par d'autres types.

Les coupes ouvertes à profil simple arrondi sont nombreuses puisqu'on en dénombre au moins huit, mais l'une d'elles, avec sa lèvre débordante en forme de bourrelet (fig. 83, n° 4), s'intègre bien aux séries du milieu ou de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Par exemple, le site d'Yvre l'Evêque (72), Le Grand Aunay (Vacher 1997), dont l'occupation est datée par le mobilier associé entre -80 et -30, recelait des coupes comparables.

Certaines écuelles ouvertes à profil en esse sont similaires à celles des fossés 330 et 350. D'autres, à profil discontinu, possèdent une lèvre sortante en forme de méplat annonçant les productions antiques (fig. 83). Les vases hauts et fermés avec leur rebord à cordon médian souligné de deux cannelures sont fréquents dans ce contexte (fig. 82, fig. 83 et fig. 84). Sur le site, on les trouve dès la fin du IInd siècle av. J.-C. et ils semblent couvrir une bonne partie du I^{er} siècle av. J.-C.

Le décor ondé, habituellement daté de La Tène finale, est encore bien représenté sur un vase de grande capacité (fig. 87).

Un haut vase fermé globulaire possède une pâte gris foncé qui le place probablement dans les productions gallo-romaines précoces (fig. 82, n° 4). Sa morphologie va dans ce sens.

D'après les comparaisons établies, le comblement de ce fossé a dû s'opérer vers le milieu ou dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Seule une étude plus aboutie permettrait d'affiner cette proposition.

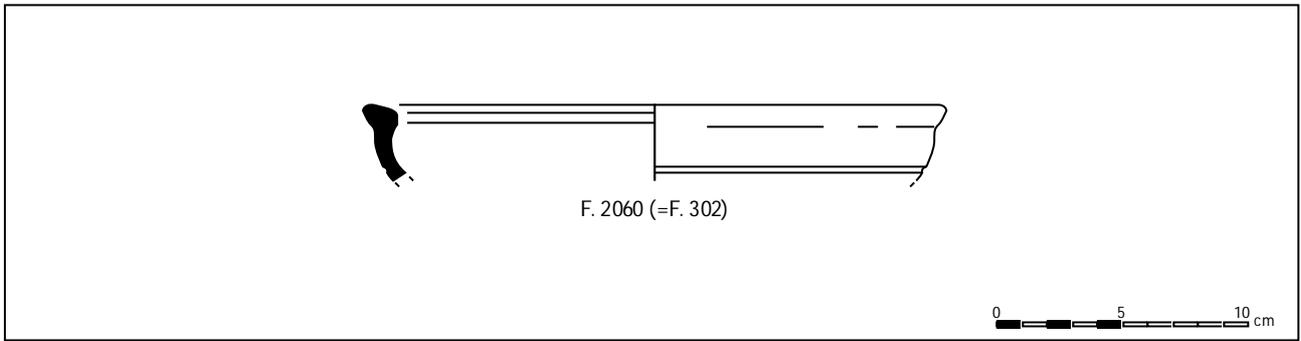


Fig. 78 Poterie découverte dans le fossé 2060

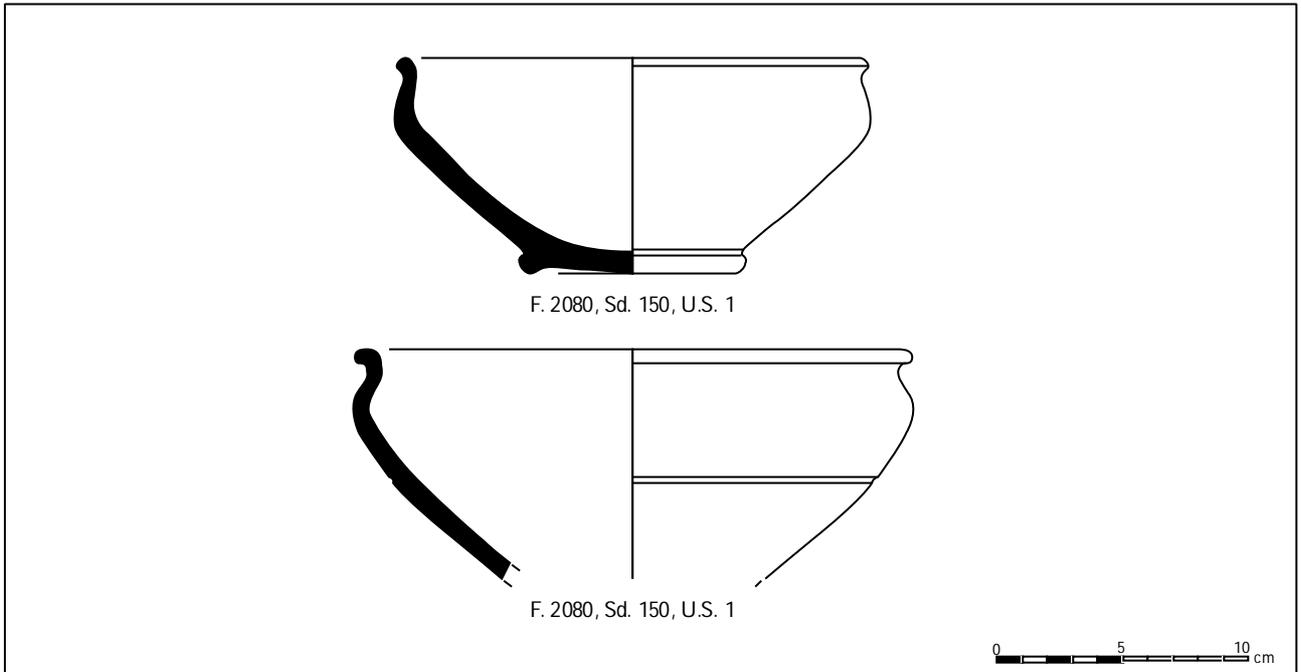


Fig. 79 Poteries découvertes dans le fossé 2080

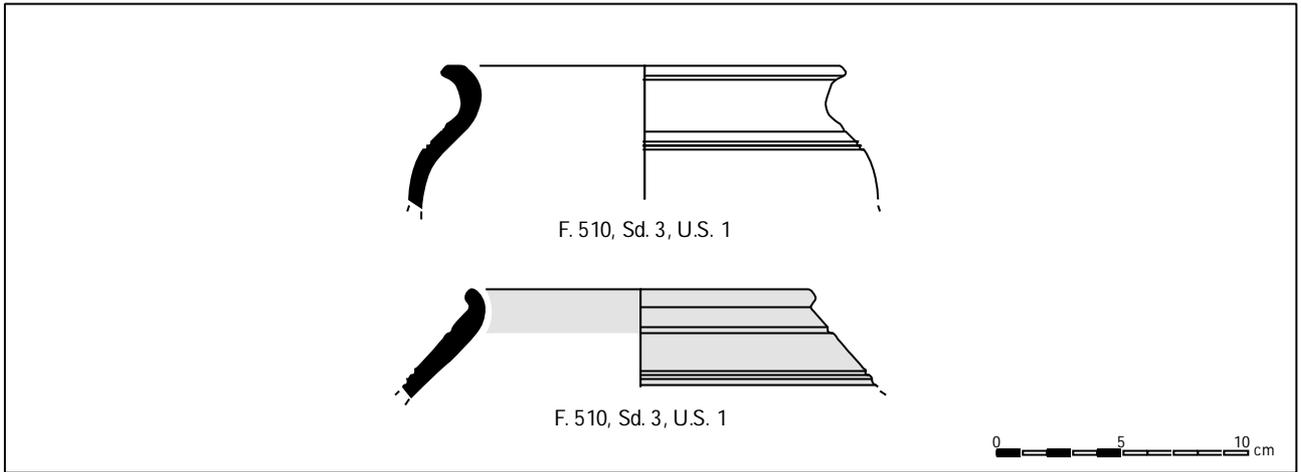


Fig. 80 Poteries découvertes dans le fossé 510

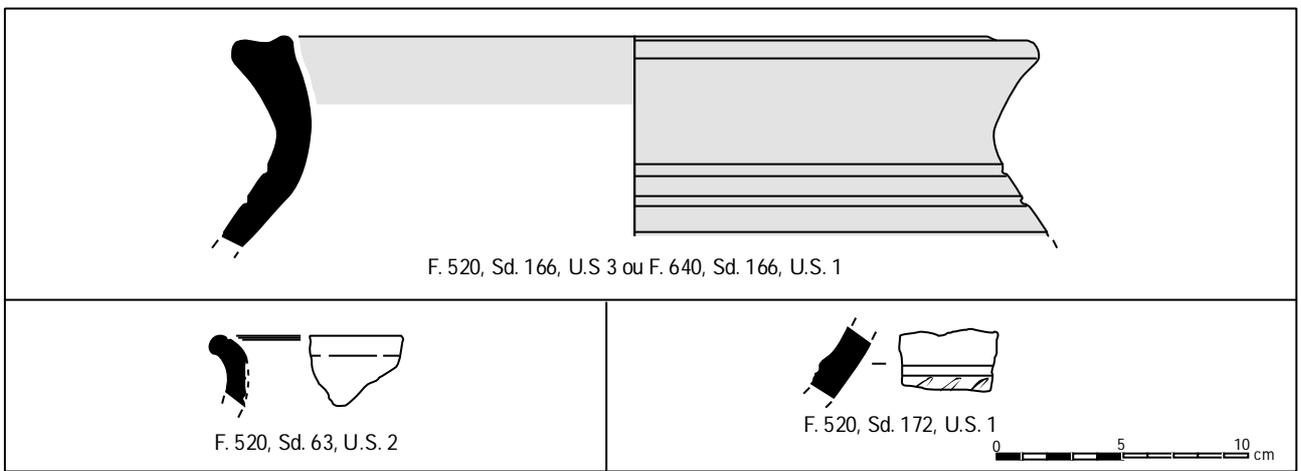


Fig. 81 Poteries découvertes dans le fossé 520

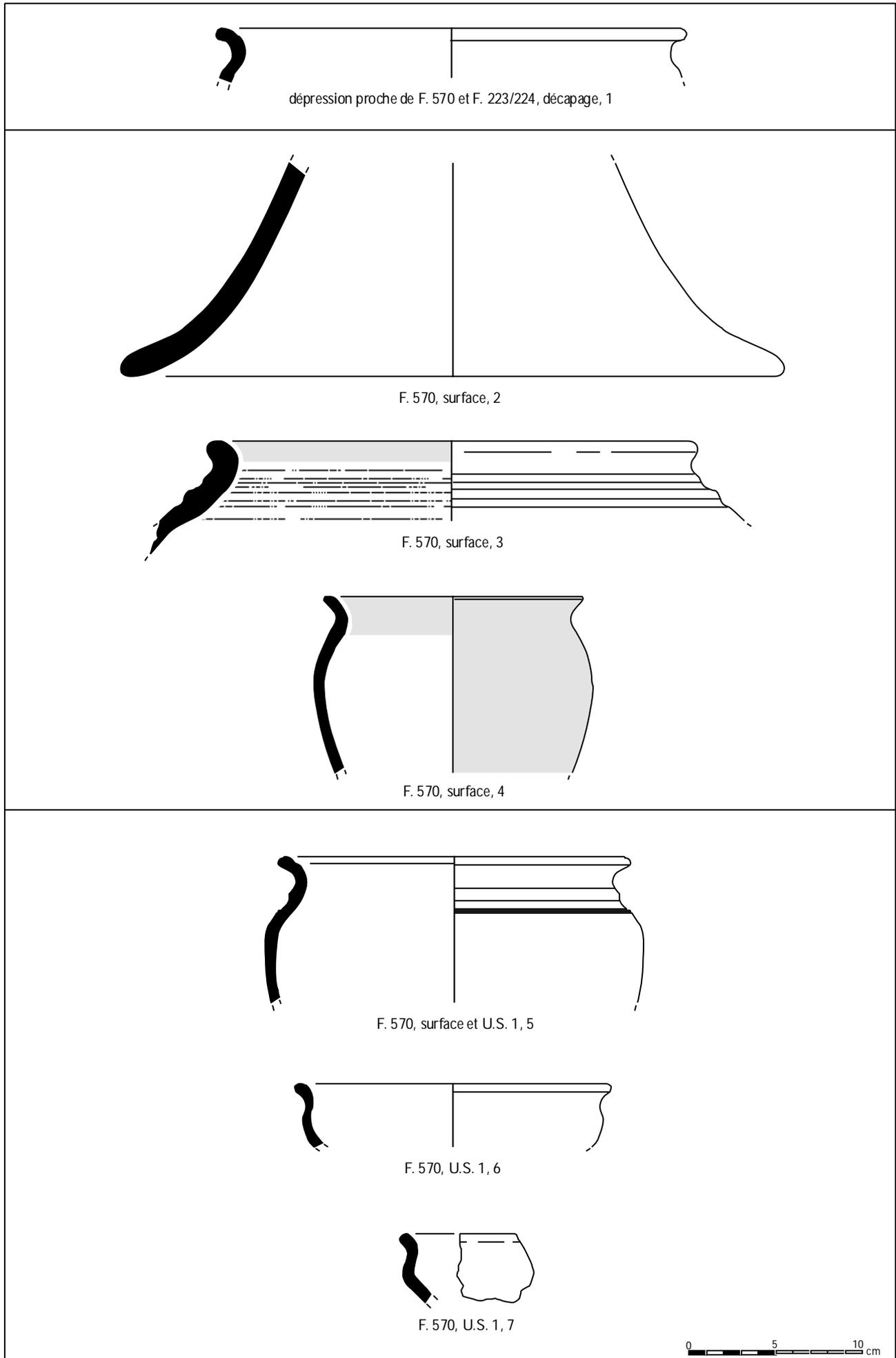


Fig. 82 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3

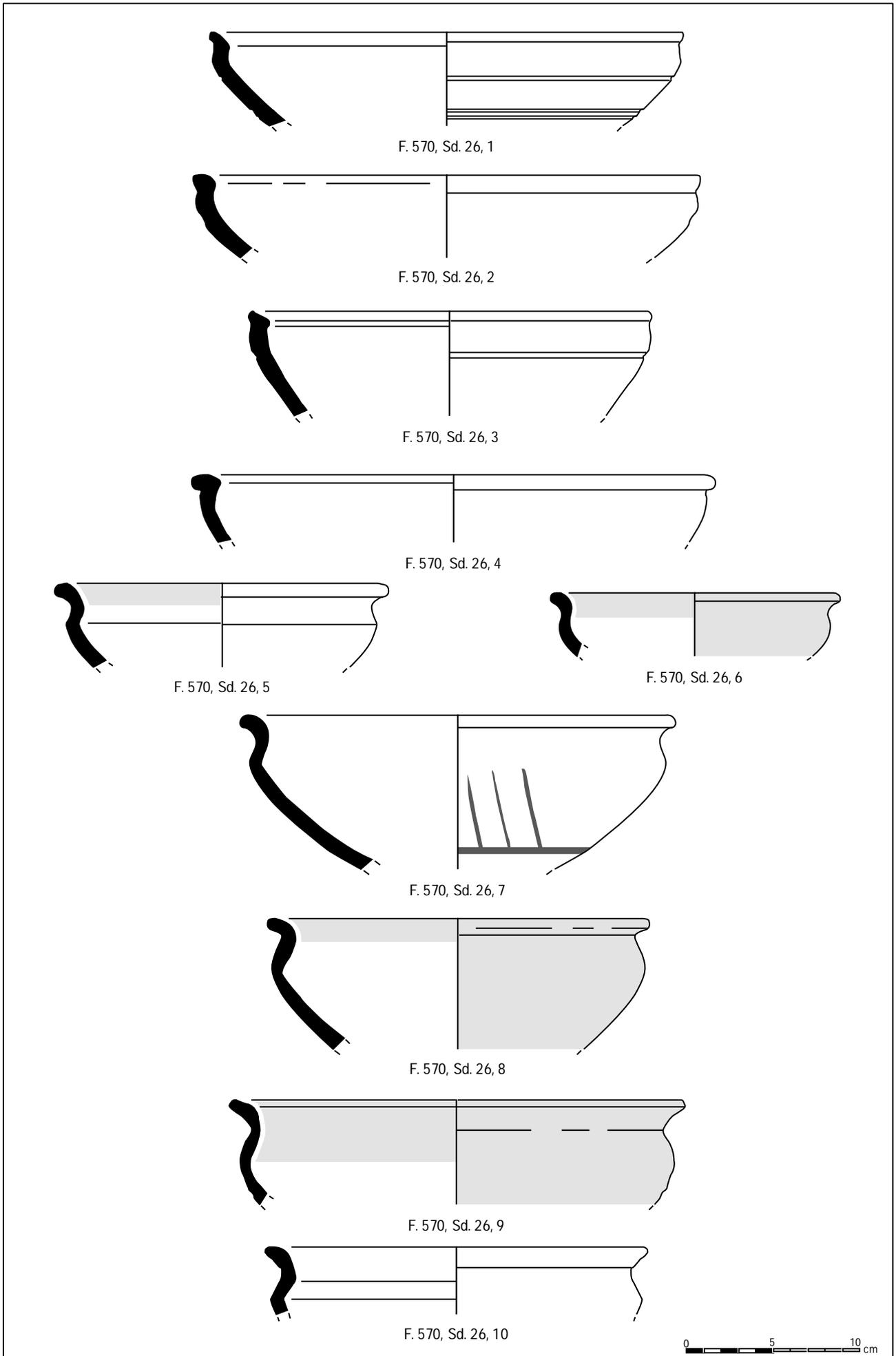
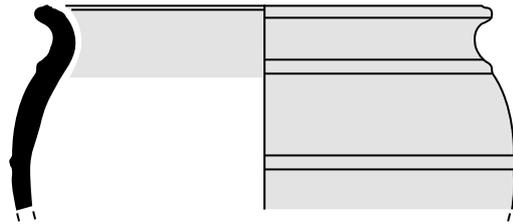
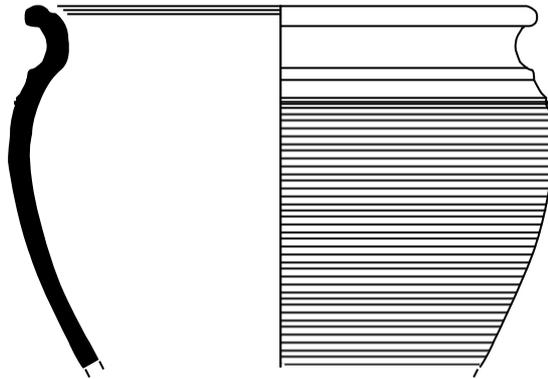


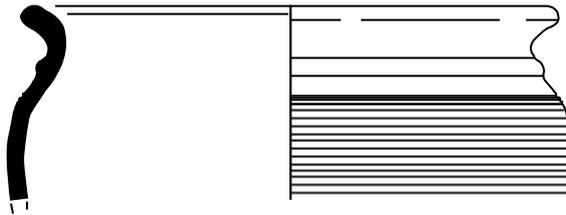
Fig. 83 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3



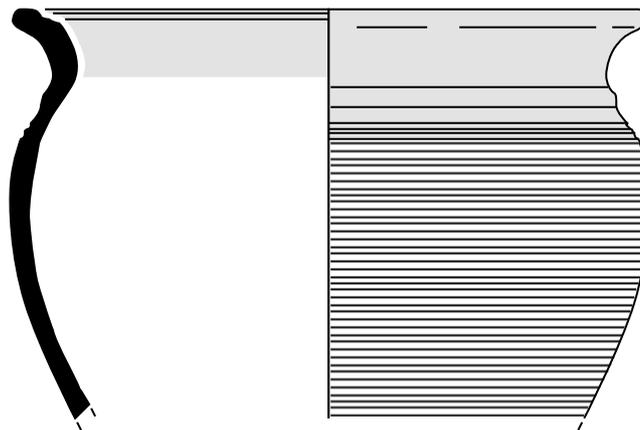
F. 570, Sd. 26, 1



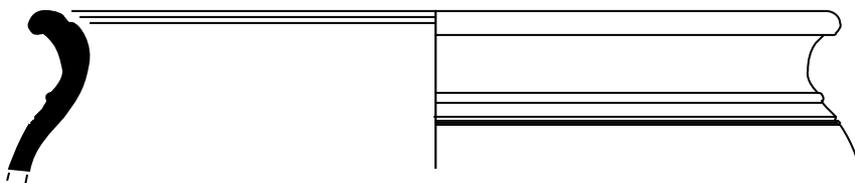
F. 570, Sd. 26, 2



F. 570, Sd. 26, 3



F. 570, Sd. 26, 4



F. 570, Sd. 26, 5



Fig. 84 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3

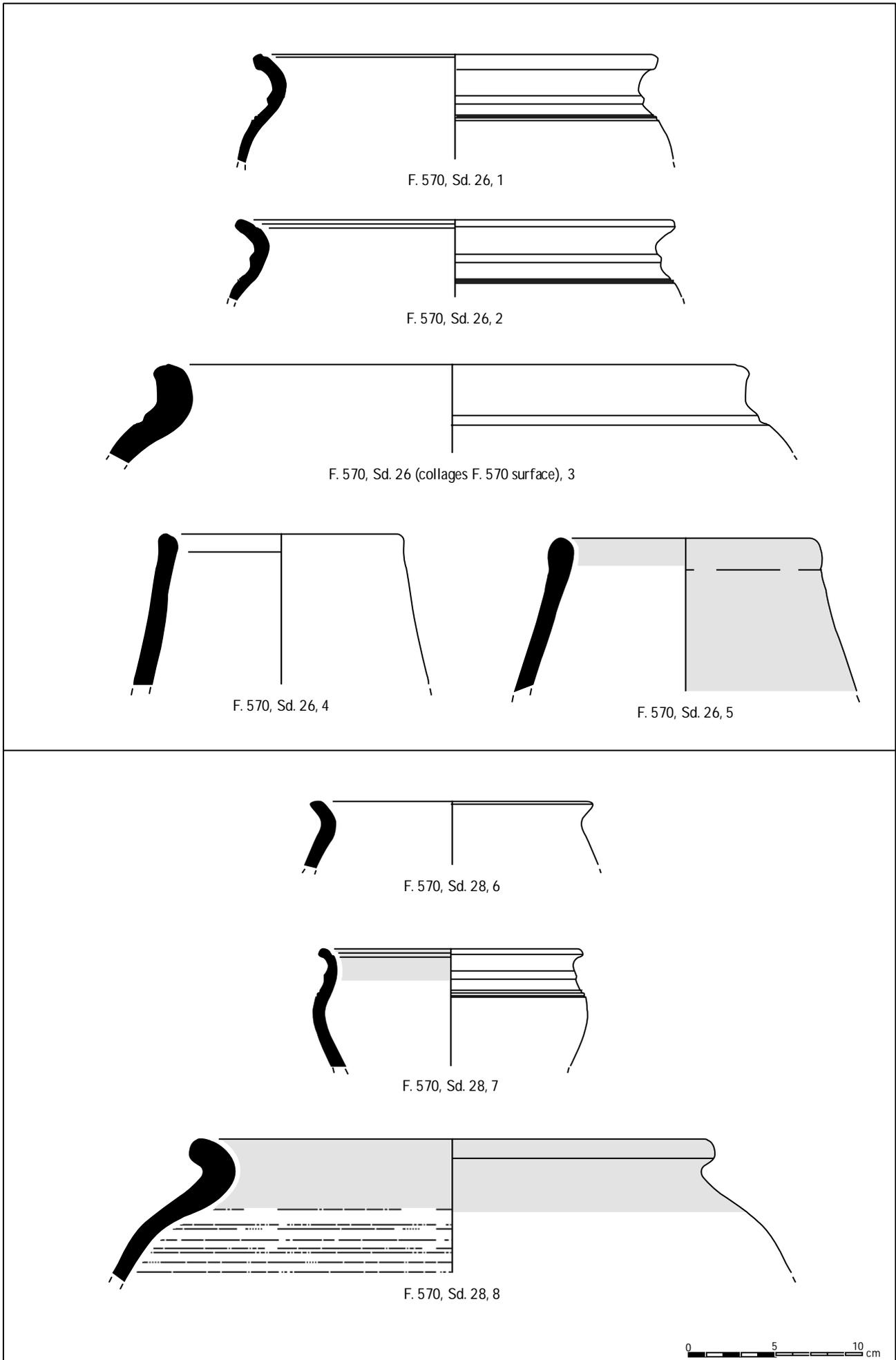


Fig. 85 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3

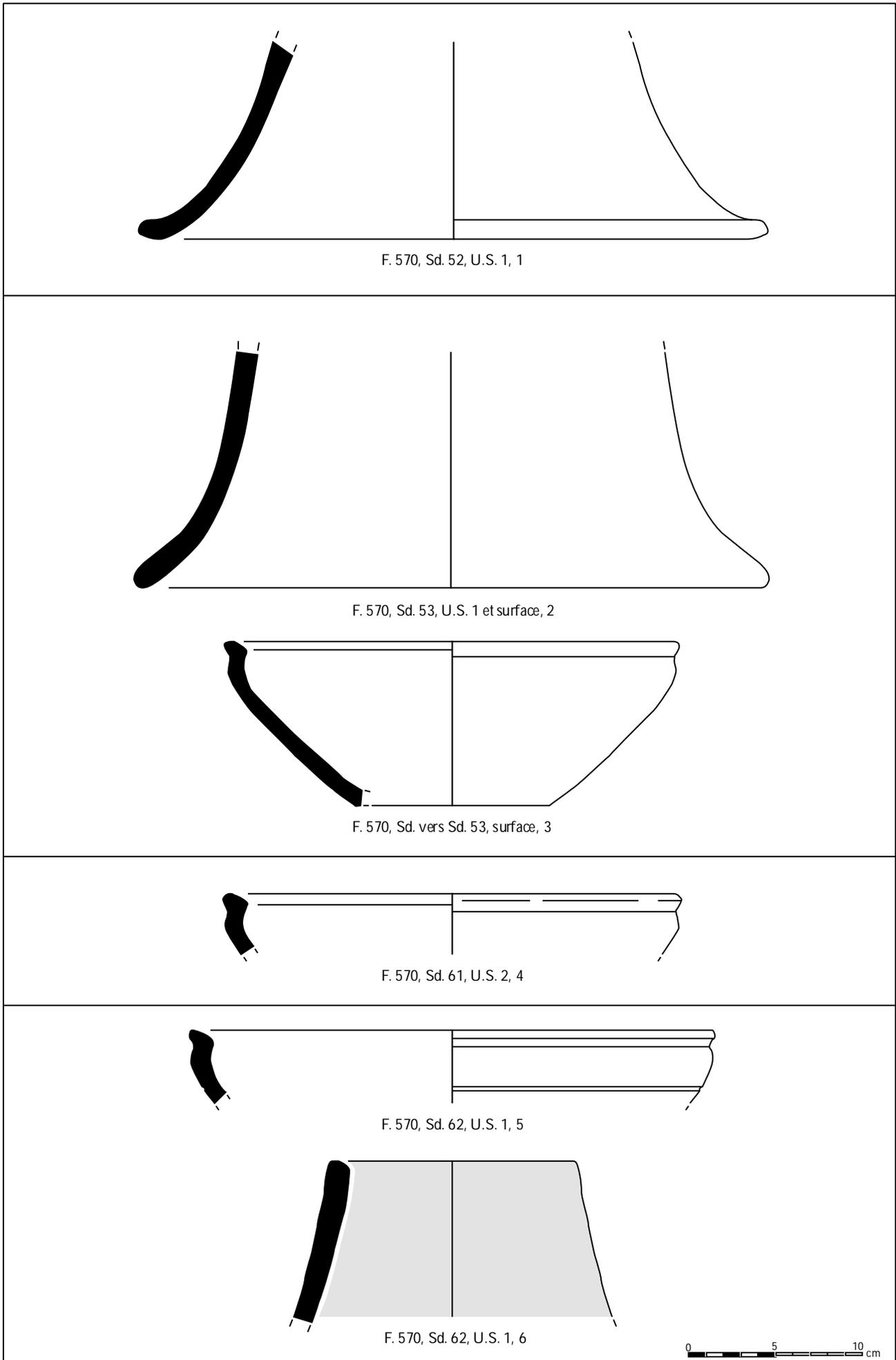
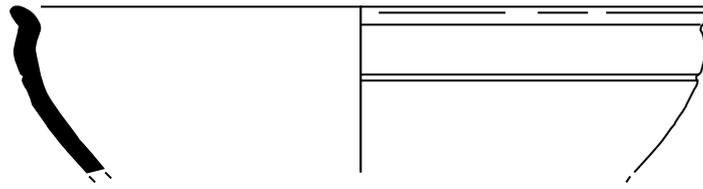


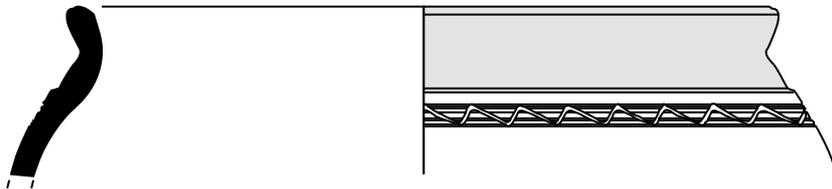
Fig. 86 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3



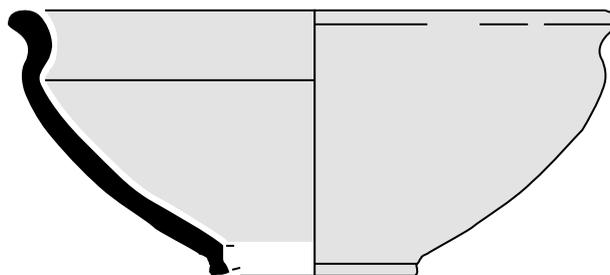
F. 570, Sd. 62, U.S. 2, collages U.S. 1, 1



F. 570/633, Sd. vers Sd. 62/63, 2



F. 570, Sd. 69, U.S. 1, 3



F. 570, Sd. 74, U.S. 3, vase idem U.S. 4, 4



Fig. 87 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3

VII. Les aménagements

VII.1 Présentation générale (fig. 88)

Les groupes d'aménagements cohérents ou qui présentaient une apparente unité spatiale et fonctionnelle ont été désignés en terme d'ensembles. Au total, seize ensembles ont été reconnus. Sur ces seize ensembles, treize d'entre eux correspondent à des structures bâties sur poteaux (ensembles 1 à 3 et 5 à 14), deux sont constituées d'aménagements divers dont la localisation et l'organisation spatiale semblait justifier un regroupement commun (ensemble 4 et 15). Un dernier ensemble regroupe une batterie de fosses et quelques trous de poteau modernes (ensemble 16). Pour cette raison, ce dernier ensemble sera traité indépendamment.

Nous aborderons chaque ensemble dans l'ordre de la numérotation établie. Les structures situées dans l'environnement immédiat des ensembles bâtis seront présentés respectivement à la suite de chacun d'eux. Il faudra tenir compte, dans le cadre de cette présentation, qu'une telle durée d'occupation induit de probables remaniements des espaces fonctionnels et par voie de conséquence une superposition ou une forte concentration de structures des éventuels états successifs et dont les activités ont pu être différentes. L'incertitude demeure également pour ce qui est des cadrages des fenêtres d'étude des structures environnantes.



Fig. 88 Localisation des ensembles

VII.1.1 Ensemble 1 (fig. 89)

L'ensemble 1 est constitué de deux tranchées dont le tracé dessine partiellement un plan quadrangulaire d'environ 21 m² minimal de surface interne. Observons que l'orientation cardinale de ce bâtiment diffère nettement de la trame générale gauloise.

Le tronçon le mieux conservé délimite le côté sud de la figure (F 580) sur une longueur d'environ 5 m ainsi qu'une partie du côté est sur une longueur d'environ 1,50 m. Le second tronçon (F 234) démarre à 0,76 m du précédent délimitant ainsi une probable entrée de l'ensemble. Au-delà, la continuité probable de son tracé a disparu suite au creusement de la fosse F 233. Le côté oriental totalise ainsi un peu moins de 4 m conservé. Aucun indice n'a été observé concernant les limites des côtés nord et ouest de cet ensemble. Si la disparition d'une partie des tracés est effectivement la conséquence d'une érosion liée à une forte densité d'occupation de ce secteur au cours des phases suivantes, la déclivité de 0,17 m observée entre l'extrémité occidentale de la tranchée F 580, plus haute que les portions orientales, nous indique une prégnance initiale nettement moins importante des structures de fondation de l'ensemble 1 dans ce secteur.

Six autres structures ont été rattachées à cet ensemble. Il s'agit de la fosse F 241, qui lui a été associée en raison essentiellement d'une orientation commune ainsi que de cinq trous de poteau (F 236, F 254, F 565, F 567 et F 566) dont un associé à une petite dépression (F 621). Si un alignement de trous de poteau peut être aisément reconnu dans un chapelet de structure tel que celui présent dans ce secteur en raison de l'implantation ultérieure d'un bâtiment relativement conséquent, son orientation commune avec l'ensemble 2 ainsi que leur disposition « anarchique » dans l'espace interne de ce dernier nous ont amené à les associer plus volontiers à l'ensemble 1. La postériorité des trous de poteau F 567 et F 566 par rapport à la tranchée F 580 peut être envisagée comme des interventions de consolidation du bâtiment.

Les tranchées présentent une largeur comprise entre 0,40 m pour la partie occidentale de F 580 et 0,60 m pour les sections orientales. Les profondeurs sont variables : 0,06 m à l'extrémité ouest de F 580, des valeurs comprises entre 0,13 m et 0,16 m pour le restant du tracé, à l'exception de l'extrémité où cette valeur remonte à 0,10 m. La profondeur du tronçon F 234 est comprise entre 0,2 m et 0,25 m. Les sections transversales effectuées de manière régulière indiquent un

profil en cuvette. Les sections transversales ont révélées un fond de tracé majoritairement régulier uniquement interrompu dans le sondage 16 par un trou de poteau conséquent (F 573) de 0,60 de diamètre pour une profondeur conservée de 0,43 m. Il s'agit du seul ancrage profond assurément contemporain des tranchées, les autres sections ayant révélés des ancrages postérieurs et dissymétriques liés à l'ensemble 2.

Les comblements des tranchées se caractérisent par deux séries sédimentaires. La première couvre le fond et une partie des parois sur une épaisseur de 0,05 m. Elle est constituées d'un mélange de substrat remanié et de limon argileux gris. La seconde sédimentation, majoritaire, est constituée d'un limon argileux gris à gris brun. Les stratigraphies des sondages 5, 17 et 39 présentent des indices d'ancrage de poteaux au sein des tranchées.

Les trous de poteau F 236, F 254, F 565, F 567 et F 566 pourrait participer au soutènement de la structure du bâtiment. Les deux structures situées aux extrémités de cet axe constituent les ancrages les plus conséquents. Le trou de poteau F 236 présente un diamètre de 0,70 pour une profondeur conservée de 0,26 m, associé à une petite dépression limitrophe (F 621). Le trou de poteau F 566 conserve quant à lui une profondeur de 0,43 m pour un diamètre identique. Les profondeurs des trois autres trous de poteau (F 254, F 565 et F 567) ne dépassent pas 0,20 m. Le diamètre de F 254 est de 0,45 m, celui de F 565 de 0,36 m et F 567 présente une forme allongée dans l'axe de la tranchée F 580 de 0,36 m de long sur 0,20 m de large.

La fosse F 241, longue de 1,06 m, large de 0,60 m et profonde de 0,48 m présente un profil en cuvette. Cette morphologie incite à exclure cette structure de tout caractère architectonique.

Malgré un plan partiellement restitué, la comparaison des éléments recueillis ici avec des ensembles régionaux plus assurément identifiés, autorisent raisonnablement à considérer les structures de l'ensemble 1 comme les vestiges d'un bâtiment sur tranchées de fondation.

L'ensemble 5 du site de Vitré, Bd de Laval (35), daté de la fin du III^e s. av. J.-C. (Hamon, 2010) ou le bâtiment du site de La Petite Nèmerie à Vivion (72), daté du Hallstatt final ou de La Tène ancienne (Aubry, 1999) fournissent les plans les plus proches de celui de notre site. Ces exemples ne comportent toutefois pas de poteaux de soutènement interne de la structure du bâtiment comme ce pourrait être le cas ici. La restitution fragmentaire du plan ne permet pas, si nous acceptons l'existence de ces structures de soutènement interne, de préciser s'il

s'agit d'un support transversal ou longitudinal. La disposition relativement variée des entrées, ne nous permet pas de d'envisager assurément une restitution sur la base d'une organisation symétrique de la façade d'entrée du bâtiment.

Les liens stratigraphiques (fig. 91) avec les structures de l'ensemble 2 permettent de considérer l'ensemble 1 antérieur à ce dernier. A partir du mobilier recueilli dans les structures de l'ensemble 2 qui situerait ce dernier dans le courant du second état de la phase 2 ou dans la phase 3, l'attribution chronologique de l'ensemble 1 est à situer dans la phase 1 ou dans le courant du premier état de la phase suivante. La datation établie à partir du rare mobilier attribuable à l'ensemble 1 (fig. 90) s'accorde avec ce phasage.



Photo 28 Vue générale, vers l'ouest, de l'ensemble 1

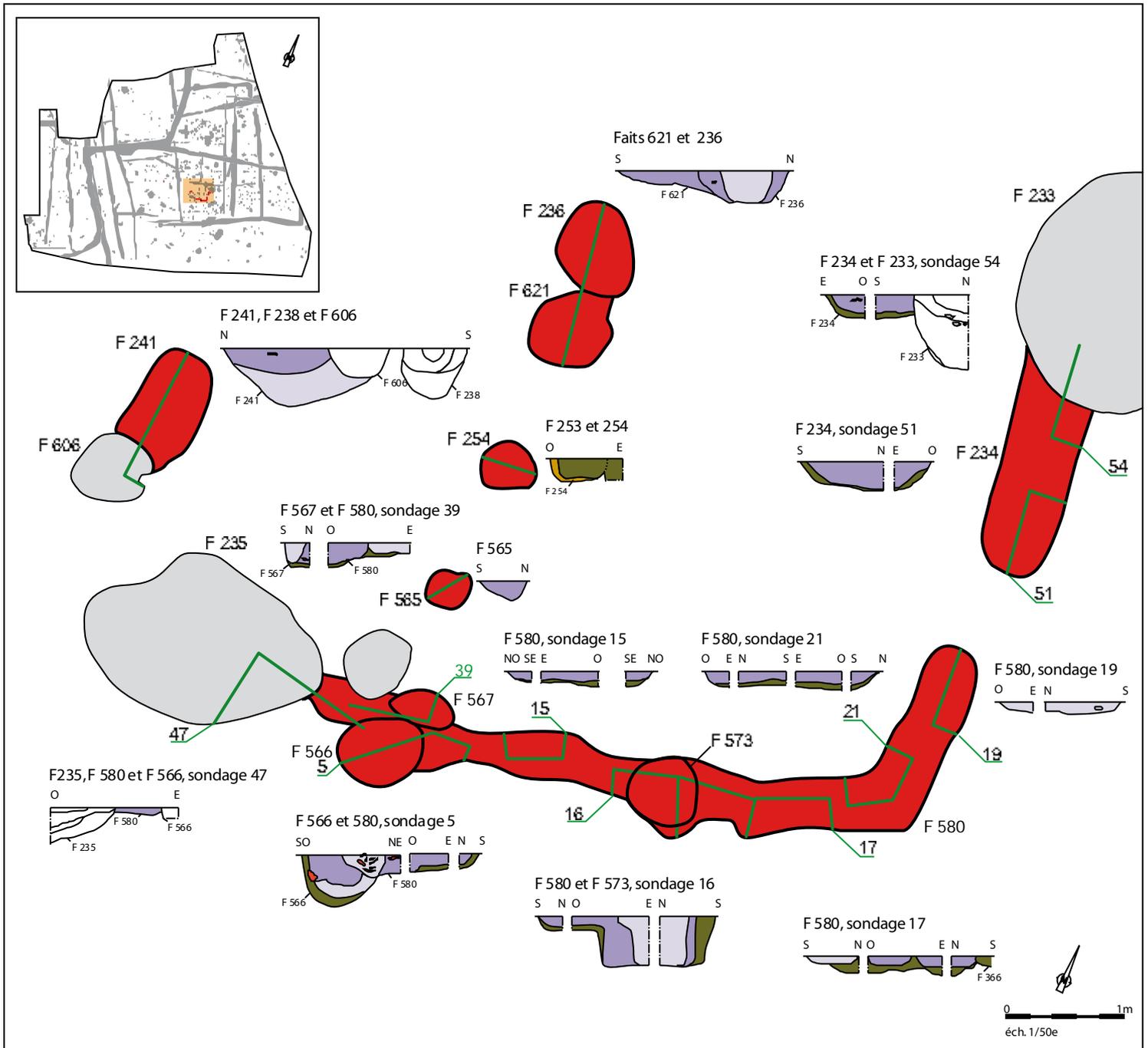


Fig. 89 Plan et coupes des éléments de l'ensemble 1

VII.1.2 Les aménagements associés à l'ensemble 1

Aucun aménagement n'a pu être assurément être associé à l'ensemble 1.

VII.1.3 Le mobilier de l'ensemble 1 (par A.-F. Cherel)

La fosse 241 recelait seulement 6 tessons pour un NMI estimé à deux vases. Le rebord éversé d'un grand récipient fermé a conservé des traces de graphitage sur ses faces (fig. 90). Bien qu'il ne trouve pas de corrélations exactes, il évoque les exemplaires habituellement rencontrés dans la région de Rennes à la fin de La Tène moyenne et au début de La Tène finale.

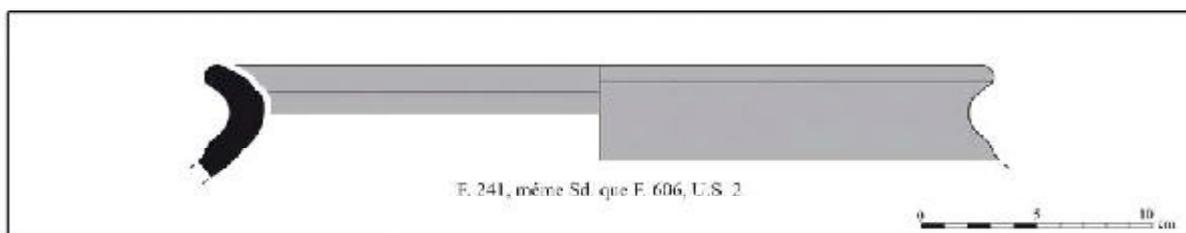


Fig. 90 Poterie découverte dans la fosse 241

VII.1.4 Ensemble 2 (fig. 91 et 92)

L'ensemble 2 regroupe trente quatre structures dont trente deux trous de poteau et deux tranchées périphériques. L'amplitude maximum de la constellation que forment les trous de poteaux dessinent un plan carré de 7 m de côté environ, orienté nord-ouest/sud-est totalisant ainsi 50 m² d'emprise. De manière à simplifier la description, l'orientation du bâtiment, proche des axes cardinaux, sera convenue comme telle.

Celle-ci s'organise en trois axes majeurs parallèles, orientés est/ouest. Deux axes sont disposés sur les côtés nord (F 606, F 258, F 253 et F 635) et sud (F 564, F 387, F 386, F 379, F 378 et F 372), le troisième se situe approximativement dans l'axe médian du plan quadrangulaire (F 384, F 383, F 365, F 366) délimitant une travée nord d'environ 3 m et une travée sud d'environ 4 m. Ce plan se caractérise par l'absence d'ancrage intermédiaires sur les côtés est et ouest. Il apparaît ainsi que ces deux côtés semblent avoir été dépourvus de cloisons structurellement liées aux supports de la toiture.

On observera le doublement de l'axe nord-ouest, constitué des trous de poteau suivants : F 238, F 257, F 585 et F 626. Autrement, il est envisageable de considérer un axe transversal dans la travée sud, constitué des ancrages F 382, F 617, F 386. Malgré un décalage d'un peu moins de 0,50 m, cet axe, s'il en est, est probablement lié structurellement à l'axe médian.

Le reste du groupe de trous de poteau situés à l'intérieur de l'emprise du bâtiment présente une répartition anarchique qui ne permet aucunement de restituer une cohérence structurelle. Ces structures peuvent correspondre à de probables aménagements internes, à de possibles consolidations du bâtiment ou encore à d'éventuels supports de plancher surélevé. Ce sont les ancrages de la « façade » nord qui présentent les dimensions les plus conséquentes avec des diamètres oscillant entre 0,40 m et 0,60m pour des profondeurs comprise entre 0,20 m et 0,42 m. Si les ancrage des deux autres axes présentent des diamètres sensiblement identiques aux précédents, leur profondeurs sont majoritairement compris entre 0,10 m et 0,20 m. Nous soulignerons toutefois le module plus conséquent des deux ancrages de l'extrémité occidentale de ces deux axes (F 384 et F 564). Au regard des données altimétriques du terrain, sensiblement identiques sur l'ensemble de la surface concernée, ces différences de profondeur des ancrages de l'axe nord avec ceux de l'axe médian et celui de la

« façade » sud ne paraît pas être imputable à une érosion plus importante de la moitié sud de la surface concernée par l'ensemble 2.

Si la fonction de ce bâtiment n'est pas déterminée, nous pouvons néanmoins raisonnablement exclure la fonction d'habitation. En effet, l'absence de supports intermédiaires sur les façades est et ouest incite fortement à restituer ces deux façades ouvertes. Une telle configuration suggère plus volontiers l'idée d'un atelier abritant une ou plusieurs activités qui nécessitait une aération constante tout en étant protégé des intempéries. L'importante quantité de plaques foyères et d'éléments en terre cuite recueillie dans les fosses et fossés situés dans l'environnement immédiat du bâtiment, induit l'existence de structure de chauffe dont on peut éventuellement restituer l'emplacement à l'intérieur du bâtiment.

Le mobilier recueilli dans les structures de cet ensemble situerait son fonctionnement dans le courant du second état de la seconde phase ou dans le courant de la phase suivante.



Photo 29 Vue générale, vers le nord-ouest, de l'ensemble 2

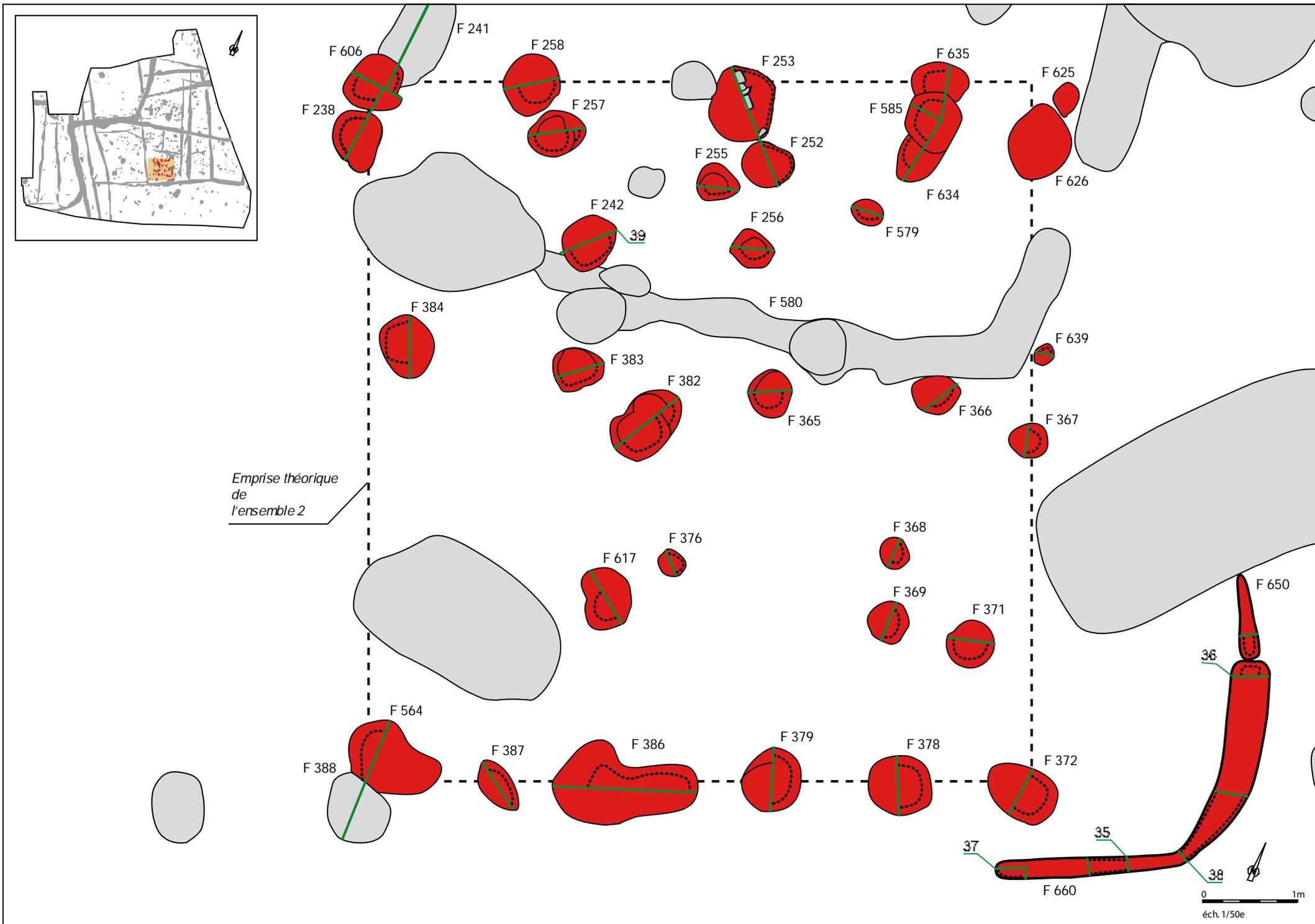


Fig. 91 Plan des structures d'ancrage de l'ensemble 2

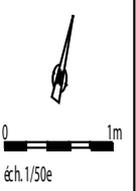
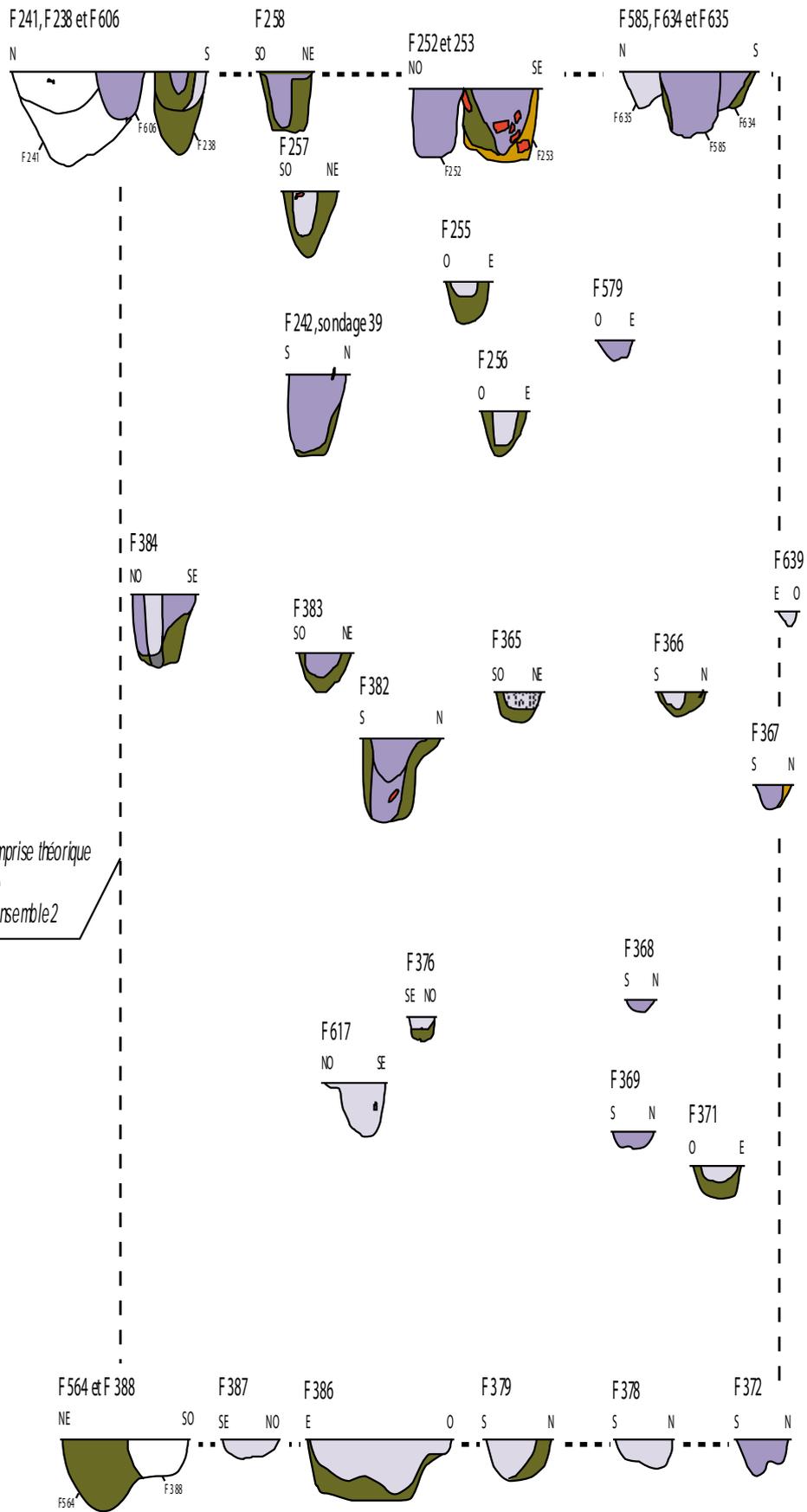
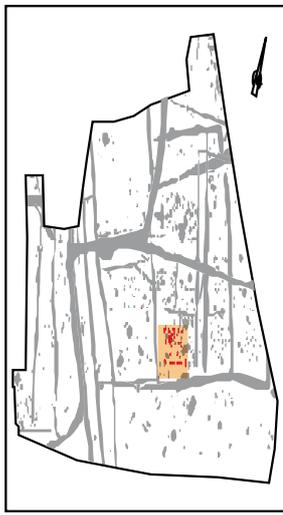


Fig. 92 Coupes des structures d'ancrage de l'ensemble 2

VII.1.5 Les aménagements associés à l'ensemble 2 (fig. 93 et 94)

Les aménagements associés à l'ensemble 2 se concentrent essentiellement au nord-est du bâtiment ainsi qu'à l'est de ce dernier. Il s'agit de onze fosses (F 251, F 638, F 647, F 233, F 231, F 623 et F 211, F 364, F 355, F 578 et F 363), trois fossés (F 600, F 650 et F 660). Deux autres fosses se situent dans l'emprise du bâtiment, dans la partie occidentale de chaque travée (F 235 et F 385). Enfin une douzième fosse est localisée au sud de ce dernier (F 411). Notons l'existence de neuf trous de poteau disséminés dans l'environnement immédiat de l'ensemble 2. En l'absence de configuration cohérente de ces structures, il n'a pas paru nécessaire d'en faire ici la description et tout au moins de les présenter sur la figure correspondante.

Les deux fosses occupent l'extrémité occidentale de chaque travée du bâtiment. Il s'agit de deux fosses oblongues d'une orientation commune calée sur les axes cardinaux. Si l'association de ces deux à l'ensemble 1 peut être envisagé au regard d'une orientation commune, la chronologie relative observée dans le sondage 47, entre la fosse F 235 et La tranchée de fondation de l'ensemble 1 ainsi que leur implantation respective au sein de l'ensemble 2 autorise à ne pas envisager de correspondance. Leur extrémité occidentale respective se situe à l'aplomb du mur pignon occidental de ce dernier. La fosse F 235, longue d'environ 2 m, large de 1,40 m et d'une profondeur de 0,48 m, présente un profil en cuvette. Trois séries sédimentaires caractérisent son comblement. La sédimentation basale comporte un remplissage hétérogène constitué majoritairement de substrat remanié (limon argileux brun orangé). Dans la seconde, cette proportion diminue au profil d'un limon argileux grisâtre hydromorphe qui est ensuite majoritaire dans la troisième. Aucun élément (morphologie, aménagements interne, mobilier) ne permet de déterminer la fonction de cette fosse. La fosse F 385 est quant à elle, longue de 2,18 m, large de 1.26 m pour une profondeur de 0,34 m. Cette structure se caractérise par un fond plat et une sédimentation homogène constituée d'un limon argileux brun gris. Aucun aménagement n'y a été observé. Nous signalerons la présence d'un fragment d'entonnoir et de deux gros fragments de plaque foyère parmi le mobilier recueilli dans cette structure.

Le système, constitué successivement de deux fossés F 650 et F 660 et d'une importante fosse (F 364), était très probablement destiné à

récupérer les eaux de pluie issues du versant sud de la toiture de l'ensemble 1. Nous noterons une déclivité d'une vingtaine de centimètres entre l'extrémité ouest du fossé F 660 et l'extrémité nord du fossé F 650. Le fossé F 660 comprend deux portions rectilignes. L'une de 2 m, à 0,40 m du mur sud du bâtiment et parallèle à ce dernier, s'oriente ensuite progressivement vers le nord sur une distance d'environ 2,50 m, parallèlement au côté oriental du bâtiment et distant de 1,70 m de ce dernier pour enfin s'interrompre en bordure immédiate du fossé F 650. La portion est-ouest présente une largeur comprise entre 0,20 et 0,25 m et une profondeur de valeur sensiblement identique. La portion nord-sud présente quant à elle une largeur de 0,40 m et une profondeur de 0,20 m. Les sections indiquent un profil à parois verticales et une probable reprise de la portion nord-sud. Le comblement, hydromorphe est constitué principalement d'un limon argileux brun gris comportant des inclusions en concentration moyenne de nodules ferro-manganiques. La morphologie de cet aménagement, inhérente à sa fonction, induit l'existence probable d'un cuvelage en bois. L'implantation d'une cave à pommier à l'endroit de l'arrondi entre les deux portions rectilignes n'a pas permis d'y effectuer des sections complémentaires.

Le fossé F 650 possède un module nettement moins important. Long de 0,90 m pour une profondeur de 0,10 m, son tracé de 0,20 m au sud s'amincit quelque peu pour atteindre 0,12 m au nord et s'interrompt également en bordure immédiate de la structure suivante, la fosse F 364. Cette dernière, longue de 4 m, large de 1,70 m et profonde de 0,34 m se caractérise par une sédimentation basale argileuse de 0,15 m et d'un colmatage de limon argileux brun gris hydromorphe sensiblement identique à celui du fossé F 660. Par manque de temps, cette structure n'a pas pu être fouillée de manière exhaustive.

Les interruptions limitrophes de ces trois structures qui participent d'un même aménagement, ne semblent trouver d'explication que dans un système de gestion en bois de l'alimentation en eau de la fosse de captage F 364.

Les trois fosses F 578, F 363 et F 355 situées à proximité immédiates de cet aménagement ne présentent pas de caractéristiques particulières. Tout au plus, pouvons nous préciser que la fosse F 355, antérieure au fossé F 530, de 2,78 m de long, d'une largeur minimum de 1,30 m et d'une profondeur de 0,40 m présente également un fond plat.

Le groupe nord-ouest est constitué de sept fosses (F 652, F 251, F 638, F 647, F 233, F 231 et F 211), d'un fossé interrompu (F 600) et de trois

trous de poteau (F 623, F 627 et F 624). La forte densité de ces structures ainsi que la superposition de certaines d'entre elles au sein même de ce groupe avec le fossé de partition interne F 570, témoignent d'une occupation prégnante et relativement longue. Ce groupe ne correspond donc pas à un ensemble cohérent tant d'un point de vue fonctionnel que chronologique. Les structures les plus anciennes sont les fosses F 652, F 251, F 647 et F 231. Il s'agit de structures dont les dimensions conservées en plan sont comprises entre 0,80 à 1 m pour une profondeur de 0,30 m à 0,40 m. Les fosses F 233 et F 211 se caractérisent par des dimensions plus conséquentes. La première, de forme circulaire présente un diamètre moyen de 2,20 m pour une profondeur de 0,62 m. Les sections effectuées indiquent des parois abruptes au nord, à l'ouest et sud et une paroi orientale évasée. La seconde, orientée est-ouest, est longue de 2,18 m, large de 1,64 m et profonde de 0,60 m. Signalons l'existence d'une fusaïole en surface de cette fosse ainsi qu'un lot de fragments de plaques foyères. Le mobilier céramique recueilli situe ces deux structures dans une phase tardive de l'occupation. Le fossé F 600 mesure 3 m de long et présente une orientation sensiblement identique à celle de l'ensemble 2. D'une largeur moyenne de 0,60 m, sa profondeur oscille entre 0,16 m et 0,25 m. Ni la fonction, ni la datation de cet aménagement n'ont pu être déterminés.

La fosse F 411 mesure quant à elle 1,60 m de long, 0,90 m de large pour une profondeur de même valeur que cette dernière. Le profil présente un fond plat étroit et des parois abruptes. Sa situation à proximité équivalente des ensembles 2 et 10 ainsi qu'une orientation commune avec celle de ces deux ensembles permettent de les associer plus assurément que les autres structures présentées dans ce chapitre. Le mobilier recueilli, se caractérise par la présence quasi-exclusive de fragments de plaques foyères en quantité importante (*cf. inventaire du mobilier en terre cuite*). Signalons qu'une quantité semblable avait été recueillie dans la partie sondée lors du diagnostic.

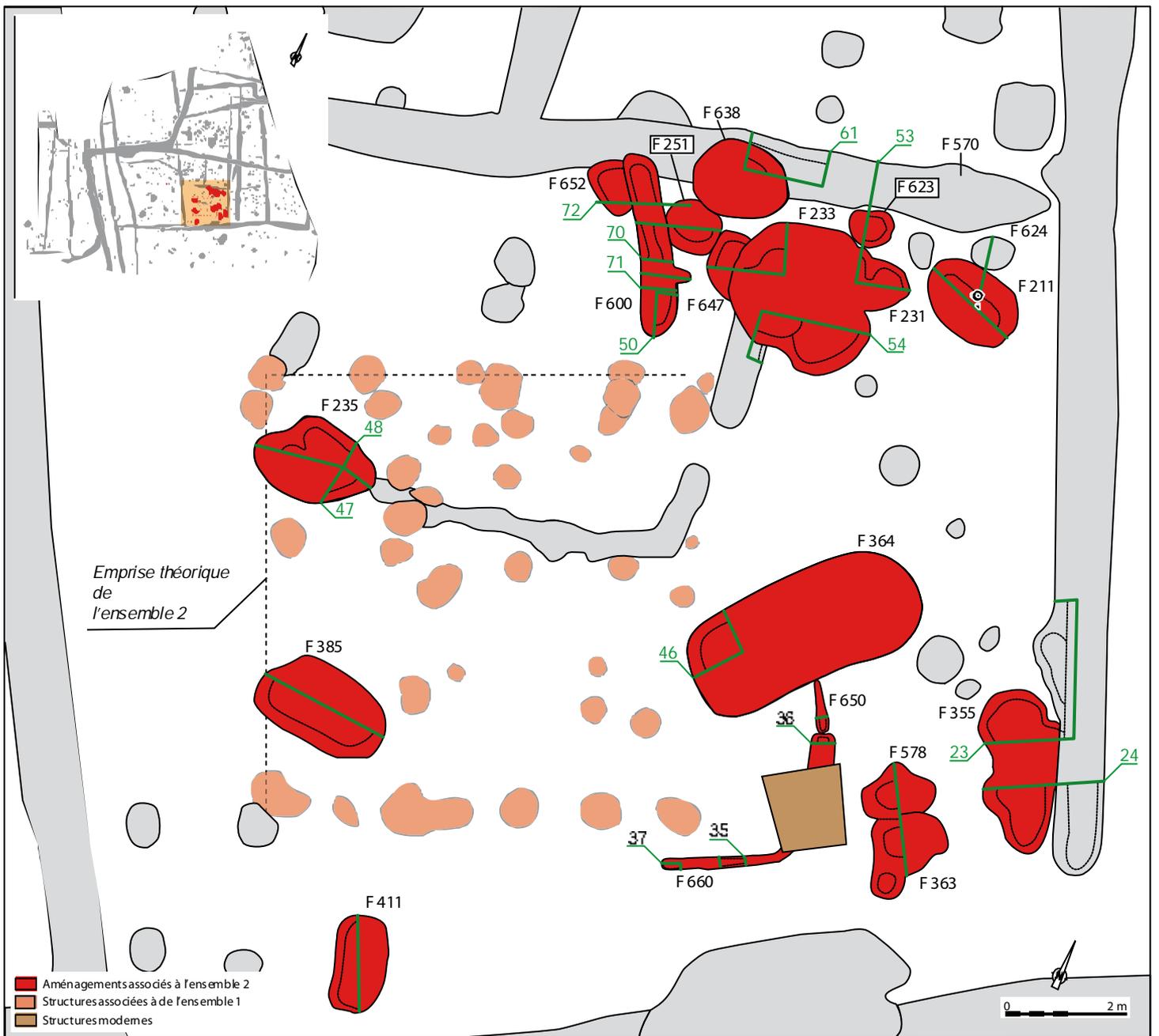


Fig. 93 Plan des aménagements associés à l'ensemble 2

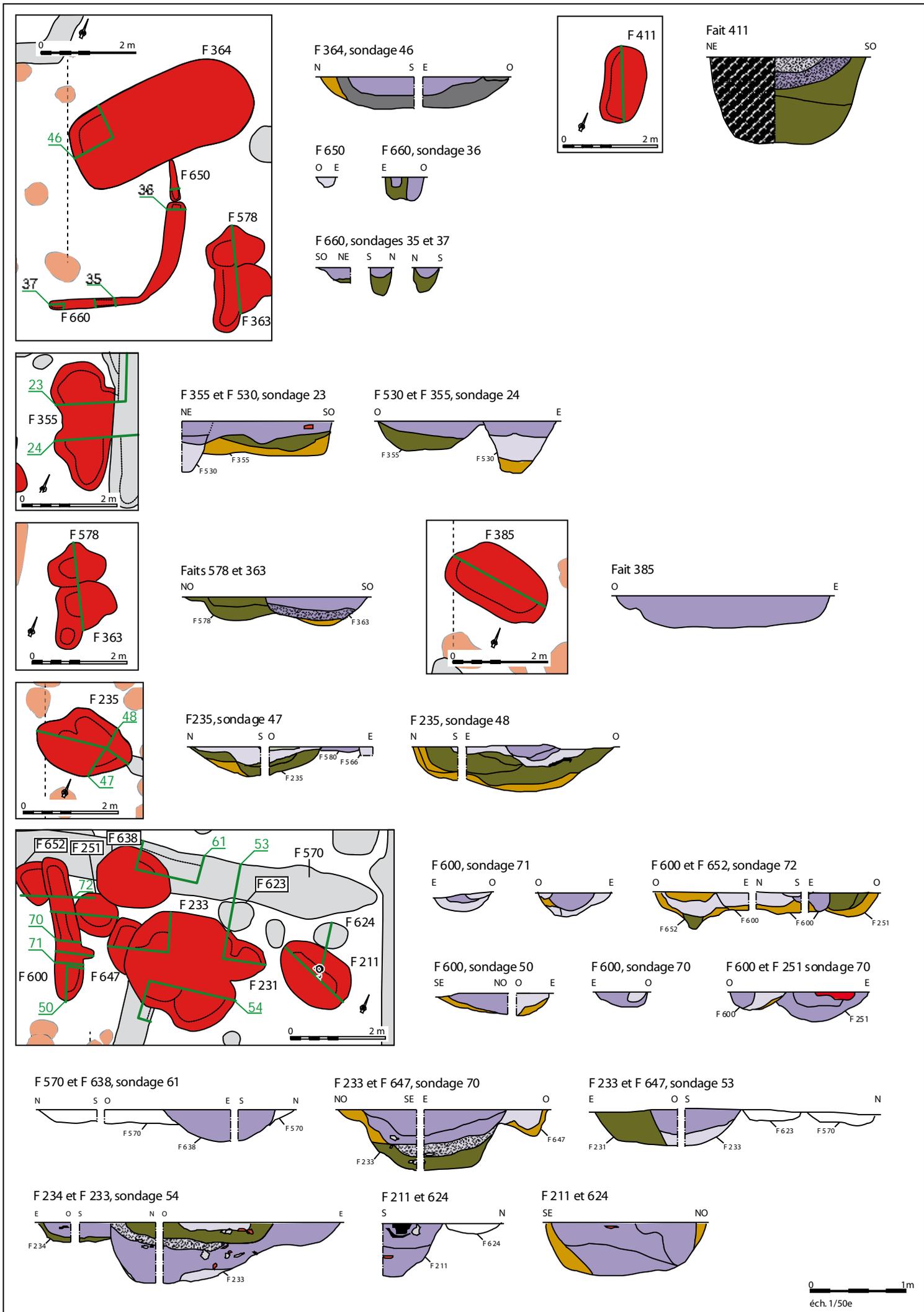


Fig. 94 Plans et coupes des aménagements associés à l'ensemble 2

VII.1.6 Le Mobilier de l'ensemble 2 et des structures associées (par A.-F. Cherel)

Au sud du fossé 610, la tranchée 660 (fig. 96) a livré un unique bord appartenant à un récipient ouvert à profil simple arrondi décoré d'impressions. Or, de tels décors sont fréquents dans les contextes de la première moitié du second âge du Fer. Sur le site, ils sont absents des ensembles datés de la phase 3. Par ailleurs, la forme de ce récipient avec le sommet de sa lèvre aplati, diffère des autres types recensés pour la fin de la phase 2 et la phase 3.

A proximité du fossé 660, la fosse 578/363 (fig. 96) recelait seulement 9 tessons pour un NMI estimé à un seul vase. Une écuelle à profil en esse fermée et relativement profonde dispose d'une lèvre à cannelure interne encore large. Un décor de godrons emboutis orne son épaulement à l'instar des écuelles dégagées dans les fossés 270 et (phase 1, état 2) 130 (phase 2, état 1 ou 2) ou encore celle mises au jour dans la fosse 469. A Vitré (35), « Bd de Laval » (Cherel 2010a) ce type de décor existe dans les ensembles de la fin de La Tène ancienne et du début de La Tène moyenne.

Le décapage du trou de poteau 606 a livré 9 tessons pour un NMI estimé à deux poteries. Il s'agit de deux écuelles ouvertes à profil en esse (fig. 95). L'une d'elles, archéologiquement complète, possède un petit col et un pied à fond bombé vers l'extérieur. Elle est soigneusement lustrée sur ses faces et sa surface interne est ornée d'une décoration lustrée. Ces écuelles se rencontrent ponctuellement dans les ensembles de La Tène finale.

Un petit lot de mobilier composé de 59 tessons pour un NMI estimé à 7 vases provient de la fosse 235. Un vase ouvert à profil simple arrondi dotée d'une lèvre en forme de Y (fig. 96) est comparable à ceux mis au jour dans le comblement des fossés datés de la phase 3. On notera également la présence d'un récipient de taille moyenne ou haute à ouverture assez prononcée (n° 2). Son col est décoré d'un cordon médian et deux cannelures ornent son épaulement. Ce type est très fréquent depuis la fin du IInd siècle av. J.-C. et couvre une bonne partie du I^{er} siècle av. J.-C.

Un grand récipient de stockage (n° 3) est identique à celui découvert dans la fosse 166. Peut-être s'agit-il du même individu. Tous deux sont ornés de traits obliques incisés au niveau de leur épaulement. Par sa forme, il est très proche de celui exhumé de la fosse 24 de

l'établissement rural de Corps-Nuds (35) « ZAC des Grands Sillons » (Cherel 2010d), comblée dans la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Ce grand récipient était accompagné d'une écuelle à profil en esse (n° 4) qui évoque les nombreux exemplaires de La Tène finale de la région de Rennes, tels ceux de Vitré (35), « Bd de Laval » (Cherel 2010c) pour une attribution chronologique au début du I^{er} siècle av. J.-C.

La fosse 242 contenait seulement 8 tessons pour un NMI estimé à un vase. (fig. 95). Son col est décoré d'un cordon médian et deux cannelures ornent son épaulement. Il est similaire aux nombreux exemplaires du site. Ce type est très fréquent dans la région de Rennes depuis la fin du IInd siècle av. J.-C. et couvre une bonne partie du I^{er} siècle av. J.-C.

D'après l'étude des coupes stratigraphiques, le creusement de la fosse 233 vient recouper le comblement de la fosse 234. Le comblement supérieur de la fosse 234 a livré une forme étroite qui dispose d'un grand col pourvu d'un cordon médian large. Deux cannelures espacées ornent son épaulement. Les parallèles sont nombreux dans la région de Rennes dans les contextes de la fin du IInd siècle av. J.-C. et du début du I^{er} siècle av. J.-C., tels ceux de Vitré (35), Bd de Laval (Cherel 2010c) datés du début de La Tène finale.

La fosse 233 recèle 86 tessons pour un NMI évalué à 17 vases. Les trois types les mieux représentés du site sont bien illustrés par plusieurs exemplaires (fig. 97), qu'il s'agisse des écuelles sinueuses, des hauts récipients fermés à cordon médian sur le col souligné de deux fines cannelures, et des grands conteneurs à décor ondé incisé. Le comblement de cette fosse à La Tène finale, probablement au début du I^{er} siècle av. J.-C. est envisageable, par comparaison avec les autres contextes du site.

D'après les différentes comparaisons émises, on peut supposer que ce bâtiment sur trous de poteau a fonctionné entre la fin du IInd siècle av. J.-C. et la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., soit au cours de la phase 2B et/ou au début de la phase 3.

Un fragment d'objet en forme d'entonnoir a été ramassé dans la fosse 253 située à l'intérieur de ce bâtiment (fig. 95). Outre un objet de ce type, on notera également la présence d'un haut récipient dans la fosse 634 (fig. 95) localisée à l'intérieur du bâtiment. Son col est décoré d'un cordon médian. Ce type est très fréquent depuis la fin du IInd siècle av. J.-C. et couvre une bonne partie du I^{er} siècle av. J.-C.

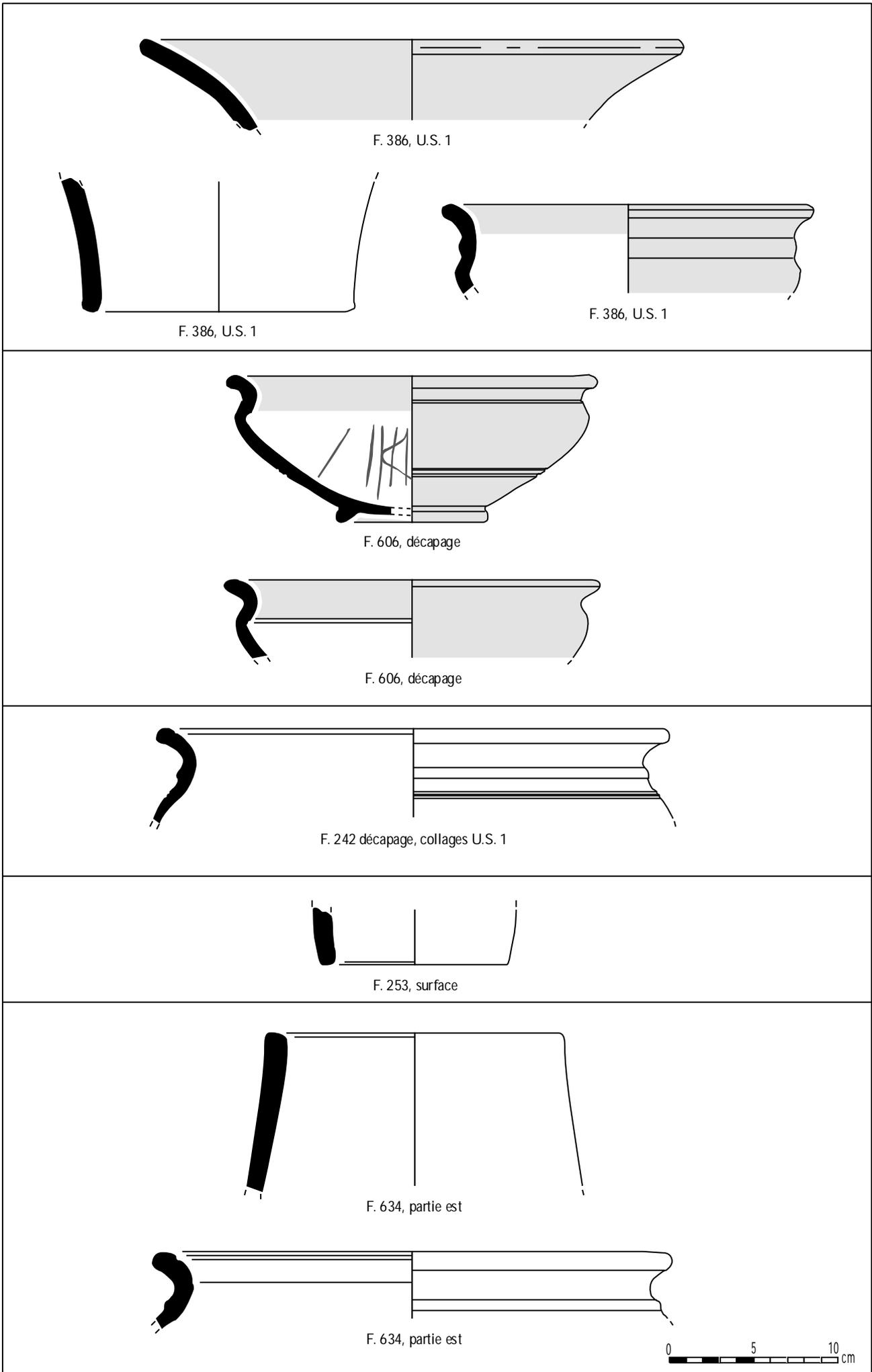


Fig. 95 Poteries découvertes dans les structures de l'ensemble 2

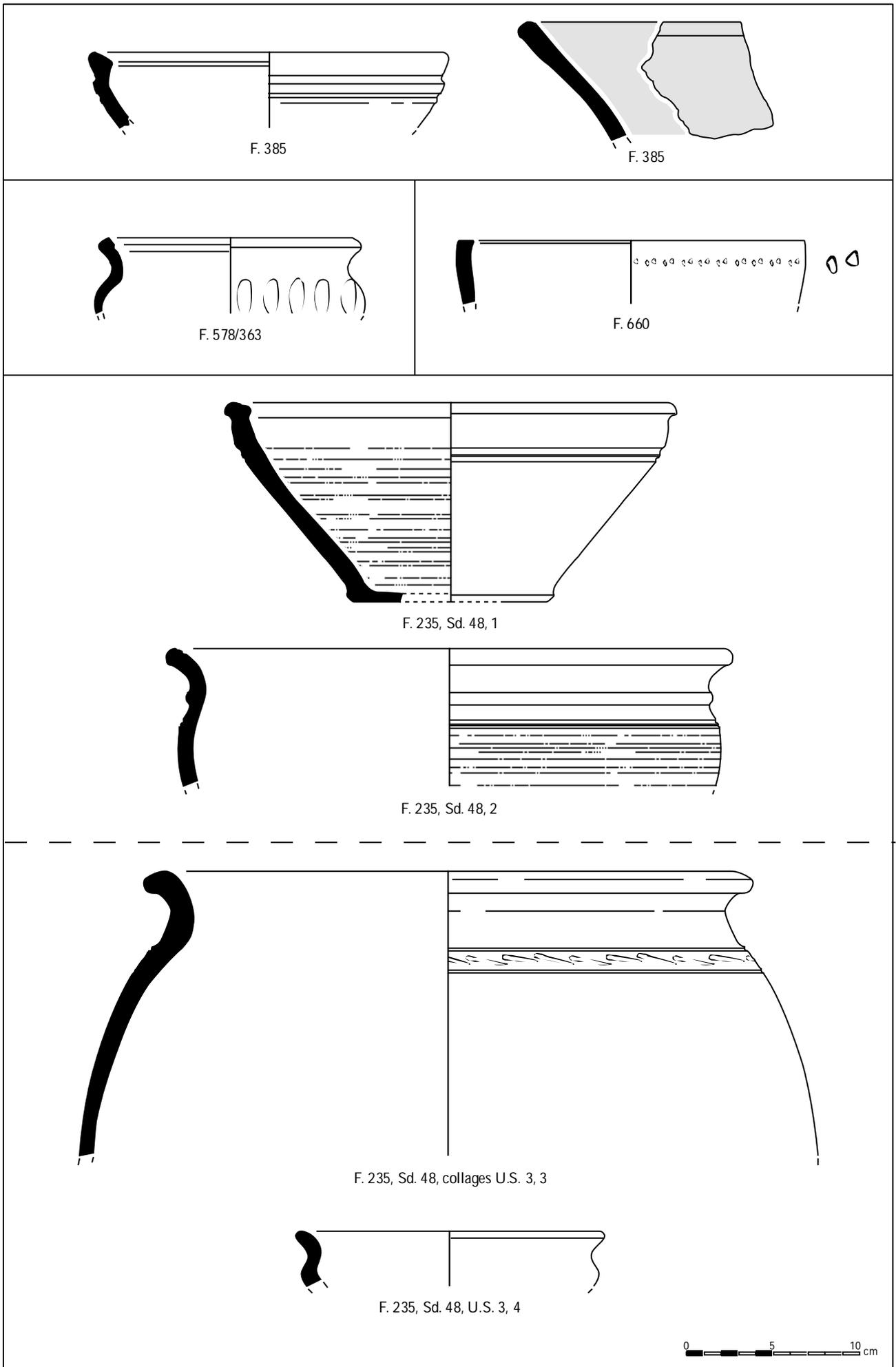


Fig. 96 Poteries découvertes dans les structures associées à l'ensemble 2

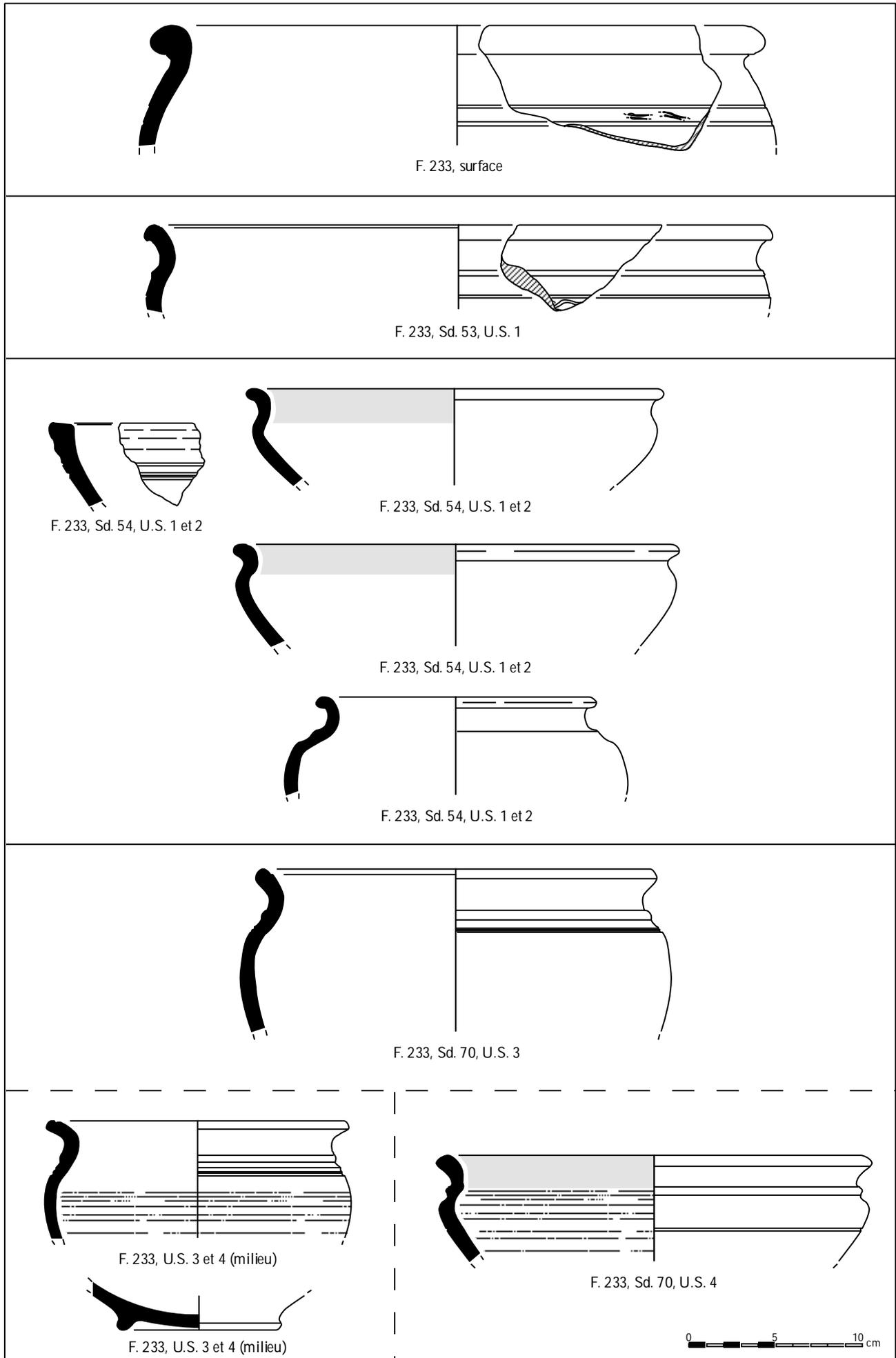


Fig. 97 Poteries découvertes dans la fosse 233, associée à l'ensemble 2

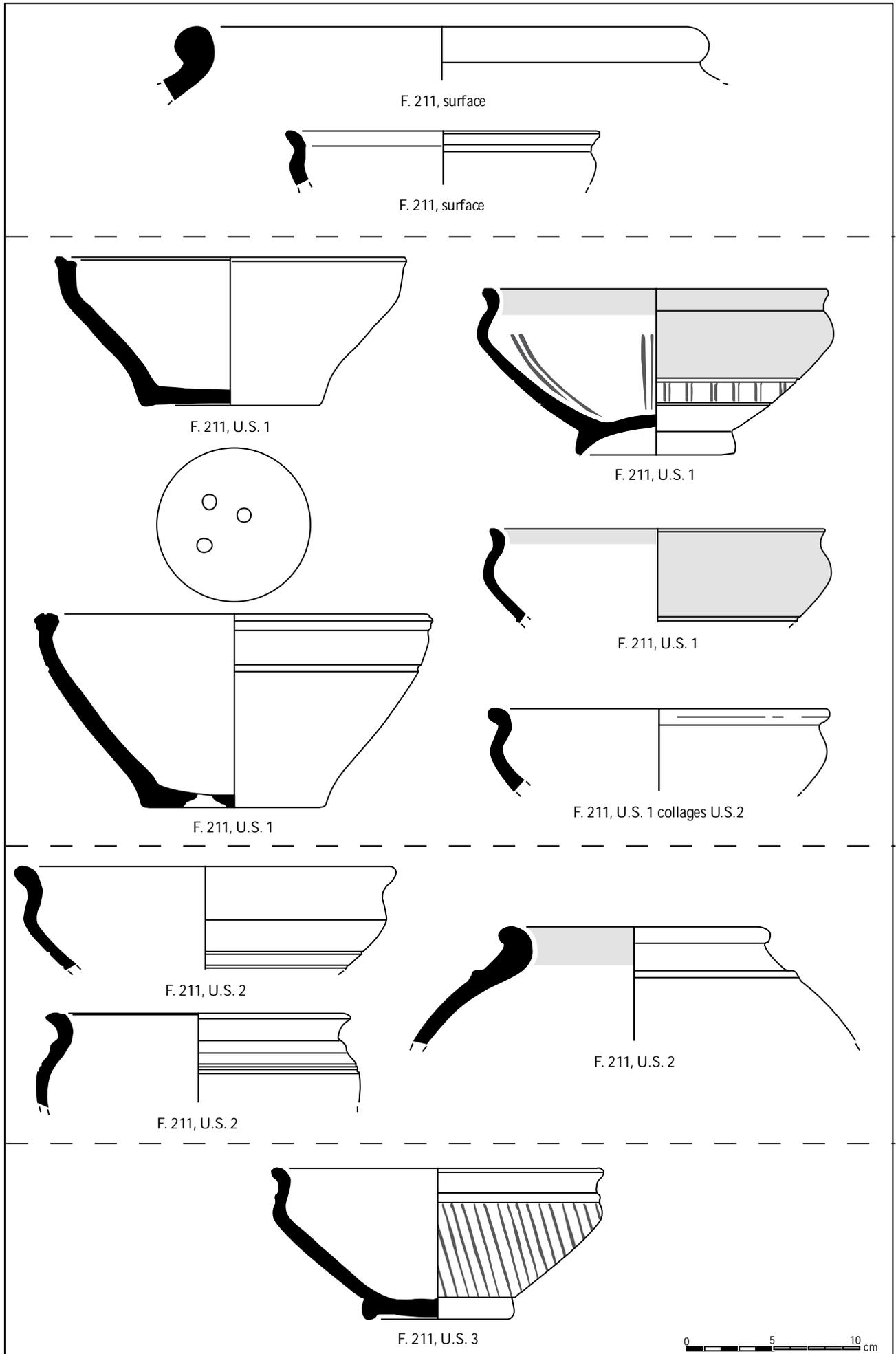


Fig. 98 Poteries découvertes dans la fosse 211, associée à l'ensemble 2

VII.1.7 L'ensemble 3 (fig. 99)

La configuration des vingt ancrages de l'ensemble 3 suggère fortement deux états de bâtiments successifs. Cette interprétation repose la répartition de ces ancrages qui permettent de restituer deux modules sensiblement identiques qui se superposent avec un déplacement du second d'environ 1 m vers l'ouest. Ce déplacement semble être en corrélation avec la mise en place du fossé nord-sud F 610.

VII.1.7.1 Premier état (ensemble 3A) (fig. 100)

L'ensemble 3A est constitué de quatre ancrages d'angle (F 689, F 267, F 279 et F 622) et de six ancrages probables intermédiaires (F 266, F 274, F 614, F 616, F 276 et F 199). La fosse ou l'ancrage F 688 peut également lui être associé. Il s'agit d'une structure peu profonde, apparemment antérieure à l'ancrage d'angle F 267 mais dont l'implantation par rapport à ce dernier suggère fortement de l'associer au premier état de l'ensemble 3. Le bâtiment présente un plan quadrangulaire, orienté est-ouest, d'environ 6 m sur 4,30 m, totalisant une emprise d'environ 26 m². Les trois ancrages situés aux angles nord-est, nord-ouest et sud-ouest possèdent des dimensions sensiblement identiques avec des diamètres compris entre 0,70 et 0,80 m pour des profondeurs d'environ 0,40 m pour trois d'entre eux. Nous observerons un possible évasement du trou de poteau F 689 vers l'ouest au contact de l'ancrage postérieur F 491. La texture peu explicite des remplissages à cet endroit n'a pas permis de s'assurer véritablement des limites stratigraphiques de chacune d'entre elles. Il est possible que cet évasement soit le résultat de l'arrachement du poteau par basculement. Deux de ces ancrages (F 279 et F 622) ont conservé le fantôme du poteau d'un diamètre de 0,30 m. Le comblement de calage est constitué de substrat remanié. Le quatrième trou de poteau sud-est (F 267) se distingue par des valeurs supérieures. Son diamètre est de 0,56 m et sa profondeur atteint 0,54 m. Son comblement ainsi que celui de F 279 ont fourni du mobilier céramique et des éléments de plaques foyères. Ces quatre creusements se caractérisent par leurs parois sub-verticales et leur fond plat.

Les supports intermédiaires se caractérisent par des creusements moins importants disposés uniquement sur les façades est et ouest. La façade est comprend en son milieu un seul support (F 266) de 0,26 m de profondeur pour un diamètre de 0,42 m, disposé en léger retrait par

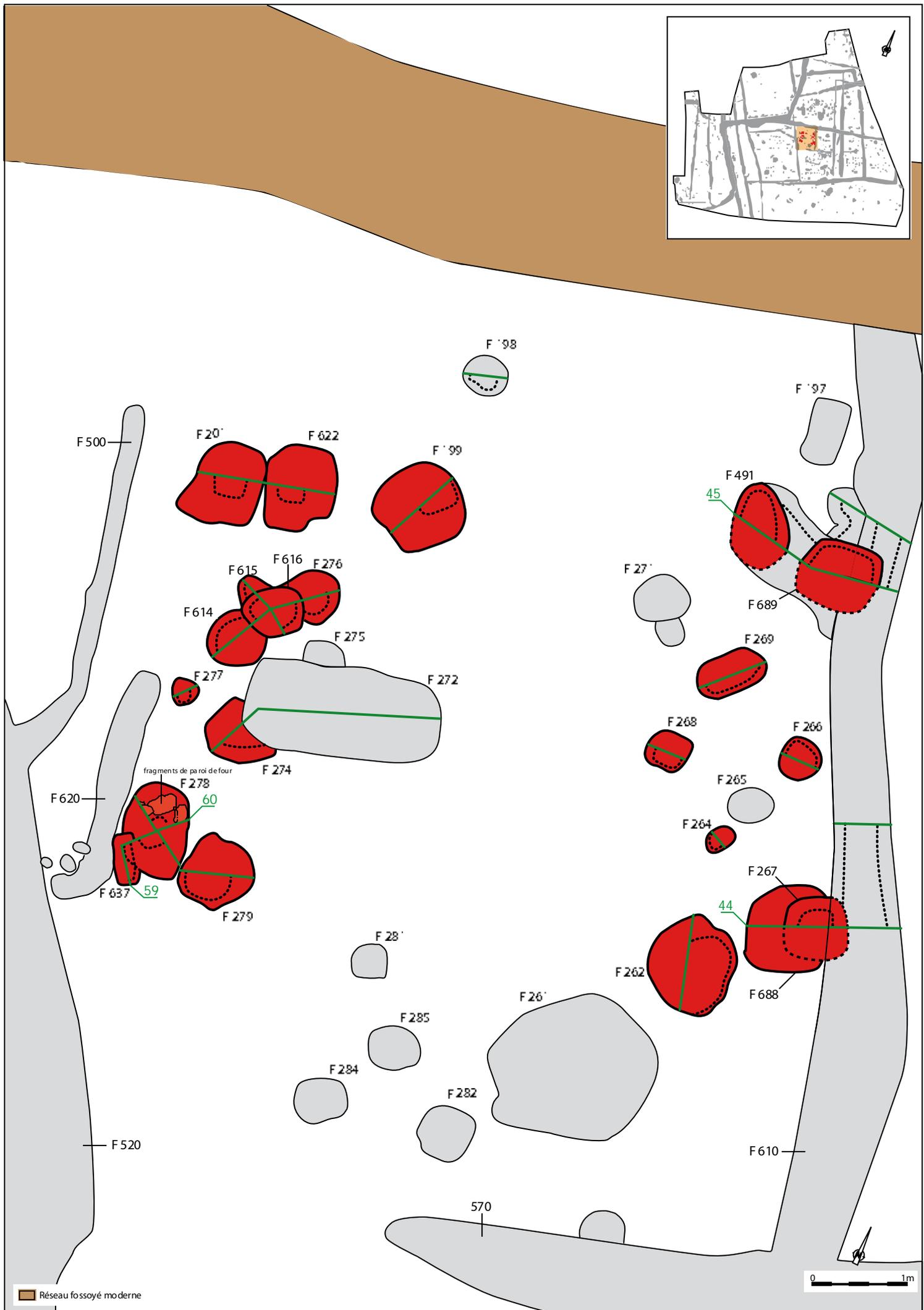


Fig. 99 Plan des fosses d'ancrages de l'ensemble 3

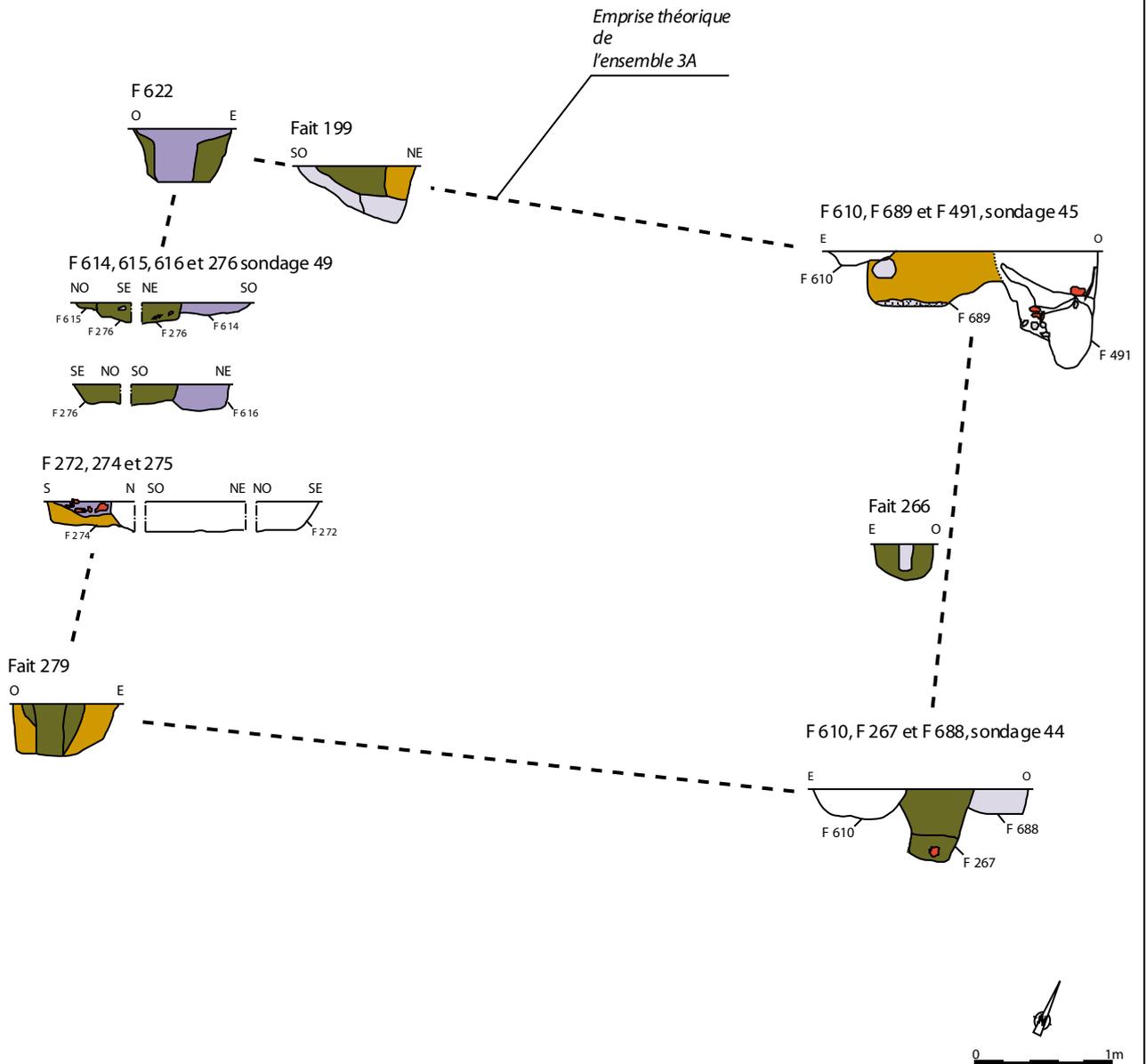
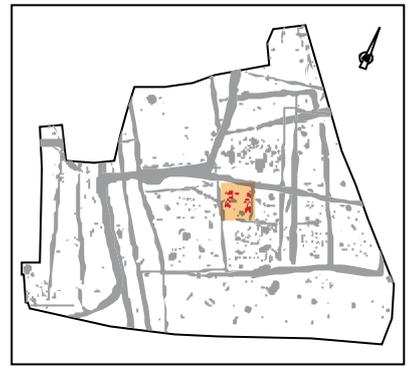
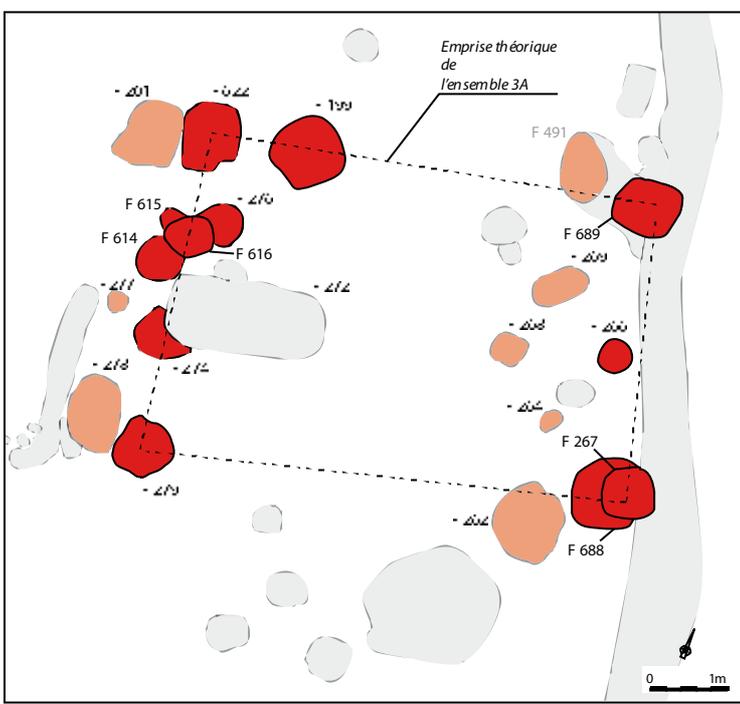


Fig. 100 Plan et coupes des éléments de l'ensemble 3A

rapport à la cloison. Les charges de la façade ouest semblent avoir été réparties sur deux points d'appui (F 274 et F 614, F 616, F 276) disposés quant à eux dans l'axe hypothétique de la cloison. La structure F 274 conserve une profondeur de 0,17 m pour un diamètre restitué de 0,70 m, celle-ci étant partiellement reprise par la fosse F 272. Le second appui est caractérisé par la succession de trois ancrages d'un diamètre compris entre 0,50 m et 0,60 m pour une profondeur de 0,15 m. Elle témoigne probablement d'une consolidation ou d'une réparation de cette partie du soutènement de la structure du bâtiment. Il n'est pas à exclure toutefois que ces structures puissent appartenir à un aménagement interne au bâtiment du second état (ensemble 3B). Nous noterons en effet que la structure F 276 a livré un fragment de peson de 1,350 kg. Cependant, la reprise partielle de la structure F 274 par la fosse F 272 que nous considérons favorablement comme un aménagement interne de l'ensemble 3B, nous a amené à considérer cet ensemble comme élément de soutènement du premier état du bâtiment. A ce premier état, nous associons également la structure F 688, partiellement reprise par l'ancrage F 267. Ce lien stratigraphique ainsi que la faiblesse de sa profondeur (0,20 m) invitent à la considérer comme un ancrage initial trop faible auquel succède une implantation stable nettement plus profonde. On ne peut exclure, également, même si le lien stratigraphique n'abonde pas dans ce sens, le principe d'un creusement préalable permettant d'atteindre une profondeur plus importante du véritable ancrage.

En absence d'élément déterminant, l'ancrage F 199 est associé tant au premier qu'au deuxième état de l'ensemble 3. D'un diamètre moyen de 0,94 m, ce creusement se caractérise par un profil dissymétrique et des parois rectilignes ; le fond, étroit, est situé dans la partie nord-est de la structure. L'implantation d'un soutènement vertical semble peu compatible avec ce type de profil. Il est possible, comme pour F 689, que l'arrachement par basculement du poteau a fortement perturbé et occulté le profil initial du creusement. Toutefois, la position du fond du creusement en vis-à-vis du bâtiment pourrait également correspondre à l'implantation d'un contrebutement oblique.

VII.1.7.2 Deuxième état (ensemble 3B) (fig. 101)

Le second état de l'ensemble 3 est constitué de quatre ancrages d'angle (F 491, F 262, F 278 et F 201) et de six creusements susceptibles de correspondre à l'implantation de supports intermédiaires de la structure (F 269, F 268, F 264, F 277 et F 199). Les quatre ancrages délimitent un plan quadrangulaire sensiblement équivalent à celui du premier état avec 5,70 m à 5,90 m de long et 3,90 m pour le côté occidental et 4,80 m pour le côté oriental. Ces dimensions totalisent une emprise d'environ 25 m². Le décalage vers l'ouest entre les ancrages d'angles des deux états est compris entre 0,80 m et 1 m de distance. Les deux trous de poteau des angles occidentaux (F 201 et F 278) présentent une morphologie identique à parois verticales et un fond plat. Le trou de poteau F 201 est long de 0,83 m, large de 0,70 m et profond de 0,56 m. Le trou de poteau F 278 est quant à lui long de 0,92 m pour une largeur de 0,66 m et une profondeur de 0,53 m. Comme précédemment ces deux ancrages ont conservés le fantôme du poteau dont le diamètre est estimé à 0,44 m pour le creusement F 201 et de 0,38 m pour le creusement F 278. Les angles orientaux sont marqués par deux ancrages de module fort différent. L'angle nord-est se caractérise par un ancrage profond (F 491) de 0,85 m et dont les dimensions en surface sont de 1 m par 0,60 m. L'angle sud-est est marqué par un ancrage de même dimensions en surface mais d'une profondeur de 0,35 m.

Les creusements des supports intermédiaires possibles sont peu prégnants. Comme précédemment la quasi-totalité de ces structures sont implantés sur les côtés est et ouest. On observe l'implantation médiane sur le côté est du trou de poteau F 268 qui réitère le plan déjà observé sur le bâtiment de l'état précédent, à savoir en léger retrait vers l'intérieur par rapport la cloison. Le creusement conserve un module de 0,42 m de diamètre pour une profondeur de 0,16 m. Parallèlement on observe également la présence de deux structures disposé symétriquement dans l'axe de cette même façade (F 269 et F 264). Celle la plus au nord (F 269) est un creusement de 0,74 m de long sur 0,40 m de large et d'une profondeur de 0,13 m, orienté nord-est/sud-ouest. Celle située au sud (F 264) correspond à un petit creusement de 0,32 m sur 0,22 m pour une profondeur de 0,05 m. La façade occidentale du bâtiment comprend un ancrage médian de 0,28 m de diamètre et une profondeur de 0,10 m.

L'ancrage F 199 figure également dans la restitution du second état. Les observations concernant cette structure présentées *supra* dans le

chapitre consacré au premier état du bâtiment sont également valables dans le présent chapitre.

Enfin, la structure F 637 est implantée en bordure du trou de poteau de l'angle sud-ouest. Il s'agit d'un creusement de 0,52 m de long sur 0,26 m de large et profonde de 0,23 m, orienté nord-ouest/sud-est.

Sa mise en place ultérieure pourrait correspondre à l'installation d'un support supplémentaire dans cet angle du bâtiment.

Les ancrages des angles sud-est (F 262), nord-ouest (F 201) et sud-ouest (F 278) ont livré des tessons de facture gallo-romaine (cf. *Annexe-Inventaire du mobilier céramique*) qui situeraient le fonctionnement de ce bâtiment dans une fourchette chronologique très tardive de la phase 3. Le déplacement de l'ensemble 3 se faisant conjointement à la mise en place du fossé F 610, ce dernier serait comme l'indique la coupe du sondage 45, à situer dans cette même fourchette chronologique. Nous soulignons ici, l'incohérence entre l'attribution chronologique de ce fossé à partir des liens stratigraphiques et le mobilier qu'il a livré, daté de la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne ou du début de La Tène moyenne.

Nous noterons également la forte quantité de mobilier en terre cuite livrée par le trou de poteau F 278 et utilisé comme calage. Sur les 11 kg recueillis, 6,6 kg correspondent à du torchis rubéfié et 4,6 kg sont constitués d'éléments de forme indéterminés.

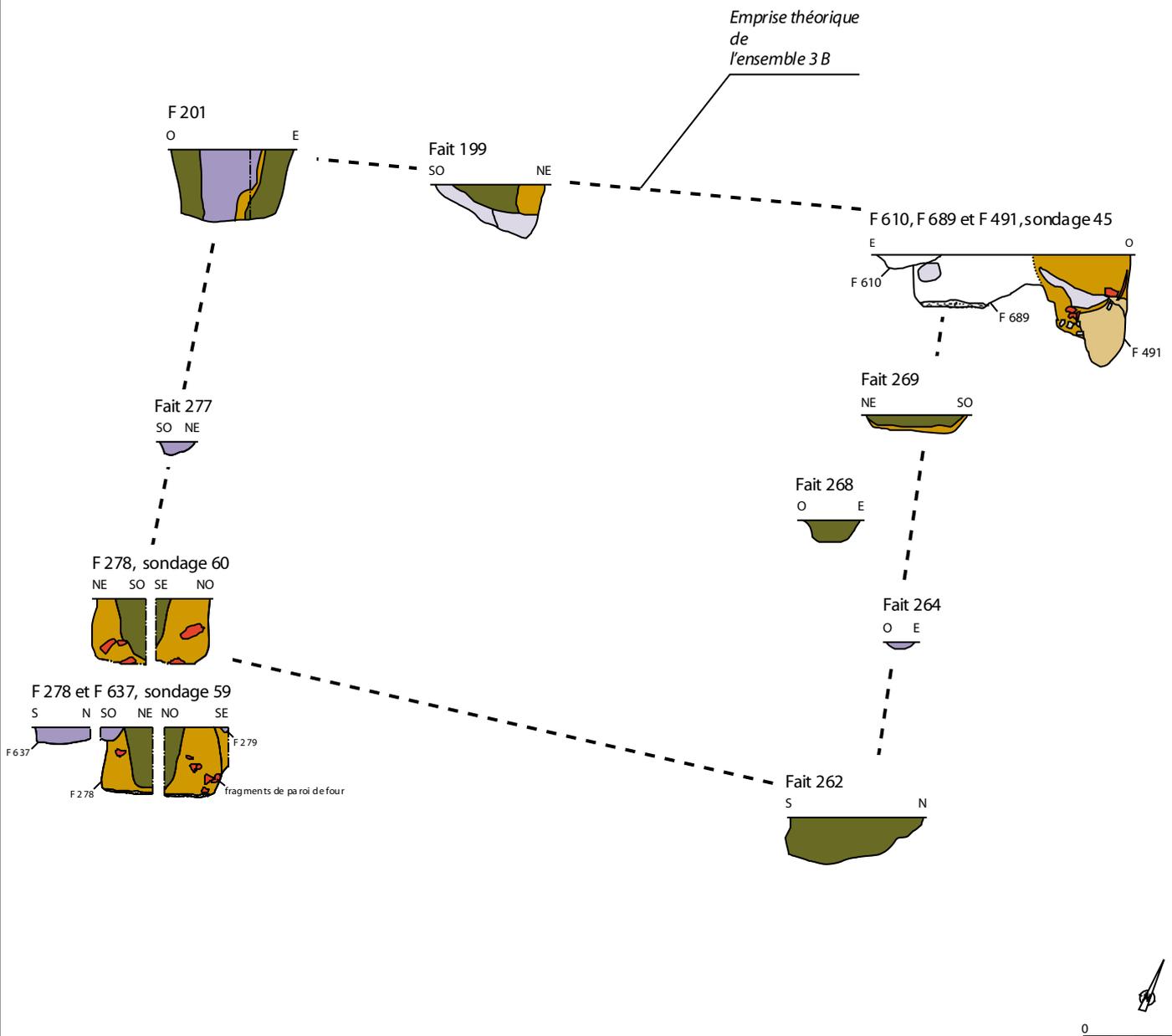
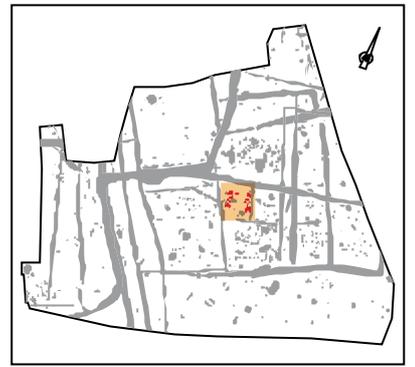
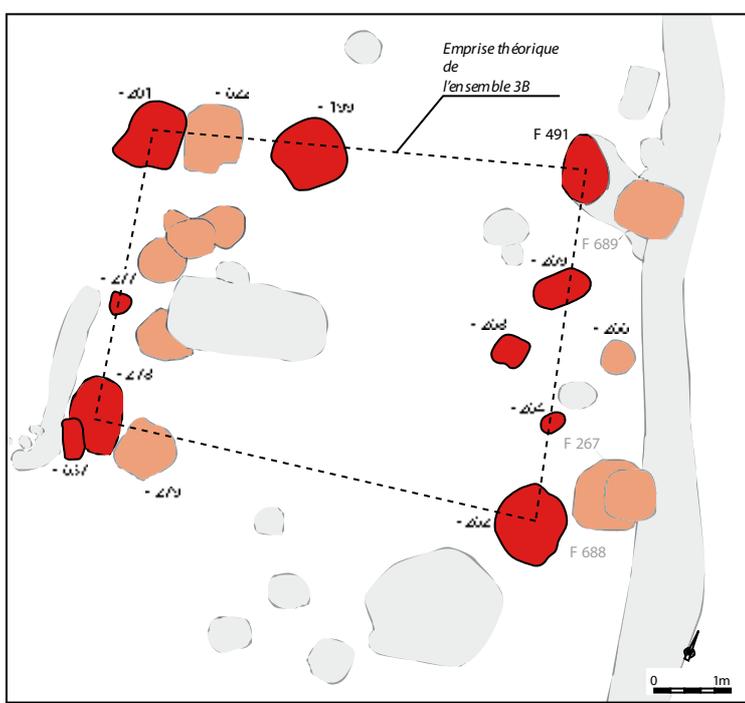


Fig. 101 Plan et coupes des éléments de l'ensemble 3B

VII.1.7.3 Considérations générales sur l'ensemble 3

Si la fonction de ce bâtiment n'est pas définie, son architecture se caractérise par la puissance des fosses d'ancrage auxquels correspondent de puissants montants destinés à supporter de lourdes charges. Si la suggestion première serait celle d'un grenier, elle demeure toutefois incertaine en raison de portées nettement plus importantes que celles généralement rencontrées. Des portées de près de 6 m sur les façades nord et sud paraissent en effet bien trop importantes pour valider une fonction de stockage. L'hypothèse d'un étage ou d'une élévation plus importante nécessitant des soutènements plus conséquents est quant à elle plus fortement envisageable. Nous noterons également qu'une architecture à plan centré dont nous n'aurions ici que l'impact d'une structure porteuse et dont il faudrait restituer l'emplacement des murs en périphérie, est à exclure en raison de la proximité des fossés de drainage de la façade ouest et des fossés de bordure.

L'autre aspect qui mérite ici d'être souligné, est la reconstruction d'un second bâtiment, d'architecture et d'implantation identiques après une très probable destruction par incendie du premier. Cette réitération implique une fonction essentielle qui peut être, dans le contexte présent d'une activité artisanale, éventuellement spécialisée, liée à une étape importante de la chaîne opératoire. Il est également tout à fait envisageable que ce bâtiment fut le lieu d'habitation des personnes en charge de cette activité.

Rappelons enfin que le second bâtiment est situé dans une fourchette chronologique tardive de la troisième phase d'occupation.

VII.1.8 Les aménagements associés à l'ensemble 3 (fig. 102)

14 structures situées dans l'environnement immédiat de l'ensemble 3 ou dans l'emprise même des bâtiments. Ce groupe est constitué de deux fossés (F 500 et F 620), deux fosses (F 272 et F 261), huit trous de poteau (F 198, F 197, F 271, F 265, F 281, F 285, F 284 et F 282) et un structures indéterminées (F 275).

Quatre d'entre eux peuvent être assurément associés à l'ensemble 3. Il s'agit de deux fossés situés en bordure occidentale des bâtiments successifs (F 500 et F 620), de la fosse (F 272) et de la structure

indéterminée qu'elle recoupe (F 275) situées à l'intérieur de l'emprise des bâtiments.

Les deux fossés sont disposés parallèlement au côté occidental des bâtiments successifs de l'ensemble 3. Cette implantation ainsi que leur connexion avec le fossé F 520 attenant sont des éléments suffisants à établir leur fonction de récupération et d'évacuation des eaux de ruissellement provenant de la toiture des bâtiments qu'ils bordent. Le fossé F 500 présente une portion rectiligne de 3,10 m qui dévie ensuite sur environ 1 m pour se connecter au fossé F 520. Sa largeur varie de 0,10 m à 0,20 m pour la portion rectiligne et atteint 0,34 m sur la portion suivante. La profondeur croissante entre l'extrémité où elle atteint 0,05 m et la portion connectée au fossé F 520 où elle est de 0,13 m respecte une déclivité suffisante à l'évacuation des eaux recueillies dans le fossé F 520. Le fossé F 620, constitue un tronçon plus petit, constitué d'une portion rectiligne de 2,20 m de long suivi d'une seconde petite portion qui dévie quelque peu en direction du fossé F 520 sur une longueur de 0,64 m. Le tracé conservé s'interrompt toutefois à quelques centimètre de ce dernier. La largeur oscille entre 0,34 m à son extrémité nord et 0,28 m sur l'autre extrémité, pour une profondeur constante de 0,08 m. Si le fossé F 500 ne peut être attribué à aucun état en particulier, le tracé du fossé F 620 trahit vraisemblablement une contemporanéité avec le bâtiment du second état. On observe en effet une déviance ou plutôt un rétrécissement de celui-ci à hauteur du trou de poteau de l'angle sud-ouest (F 278). L'implantation ultérieure du trou de poteau F 637 par rapport au fossé F 620 constitue un indice supplémentaire en faveur de cette proposition. La fosse F 272 correspond vraisemblablement à un aménagement interne du second bâtiment de l'ensemble. Cette attribution s'appuie d'une part sur son implantation qui ne semble pas cohérente avec le plan du premier bâtiment ; l'extrémité occidentale de la fosse se situerait a priori sous la cloison de la façade occidentale du premier état. Et d'autre part sur la chronologie relative établie entre celle-ci et la structure F 274, antérieure et probable ancrage de support intermédiaire de cette même cloison. Cette fosse, longue de 2,06 m et large de 1,18 m présente une orientation sensiblement identique à celle des bâtiments et se caractérise par un fond plat et des parois incurvées. Le mobilier provenant de cette structure est constitué de quelques fragments de plaques foyères et d'un tesson de cruche antique (*cf. Annexe-Inventaire du mobilier céramique*) qui semble confirmer les datations émises à partir du mobilier recueillis dans les fosses d'ancrages de second

bâtiment. Notons que cette fosse recoupe une structure indéterminée (F 275) de 0,42 m de large pour une profondeur conservée de 0,06 m. Si sa prégnance est peu importante, nous noterons que le comblement se caractérisait par une forte inclusion cendreuse et charbonneuse.

Enfin, la fosse F 261, relativement conséquente, se situe au sud de l'ensemble 3, à moins de 0,50 m de ce dernier. Il s'agit d'une structure sub-circulaire de 1,75 m sur 1,50 m et profonde de 0,54 m. Les limites stratigraphiques indiquent deux reprises partielles. La première intervient sur l'intégralité de la longueur de la fosse sans atteindre toutefois la profondeur initiale. La seconde correspond à un creusement de 1 m sur 0,80 m, orienté nord-ouest/sud-est, et profond de 0,28 m. Le comblement de ce dernier état se caractérisait par une sédimentation basale charbonneuse comprenant des éléments de terre cuite, du mobilier céramique et des esquilles brûlés recouvert d'un dépôt massivement constitué de fragments de terre cuite lesquels se répartissent de la manière suivantes :

-éléments de foyer de forme trapézoïdal : 1,47 kg

-éléments de plaques foyères : 2,7 kg

-éléments de torchis/clayonnage : 1 kg

-éléments de terre cuite indéterminés : 0,8 kg

Signalons enfin l'ensemble constitué des trous de poteau F 281, F 285, F 284 et F 282 qui peut être envisagé comme une structure bâtie de plan quadrangulaire dont il manquerait l'ancrage de l'angle nord-est.

En restituant cet hypothétique support d'angle, il s'agirait d'un petit bâtiment de faible portée (1,60 m à 1,45 m de côté), de même orientation que l'ensemble 3 attenant, pourvue d'un support central, lequel suppose l'existence d'un plancher. Ce type de plan présente tous les caractères d'un grenier sur poteau. Cependant, si les dimensions en plans des trous de poteau corroborent cette interprétation (0,40 m à 0,56 m), la profondeur conservée des structures sondées (0,10 m à 0,17 m) semble la contredire. De plus, rappelons que l'existence ou non d'un ancrage d'angle au nord-est n'est pas validée.

L'absence de configuration cohérente des autres trous de poteau qui constituent le reste du groupe (F 198, F 197, F 271 et F 265) ne semblait pas justifier une description systématique dans le présent chapitre. Ces structures apparaissent cependant dans la figure correspondante.

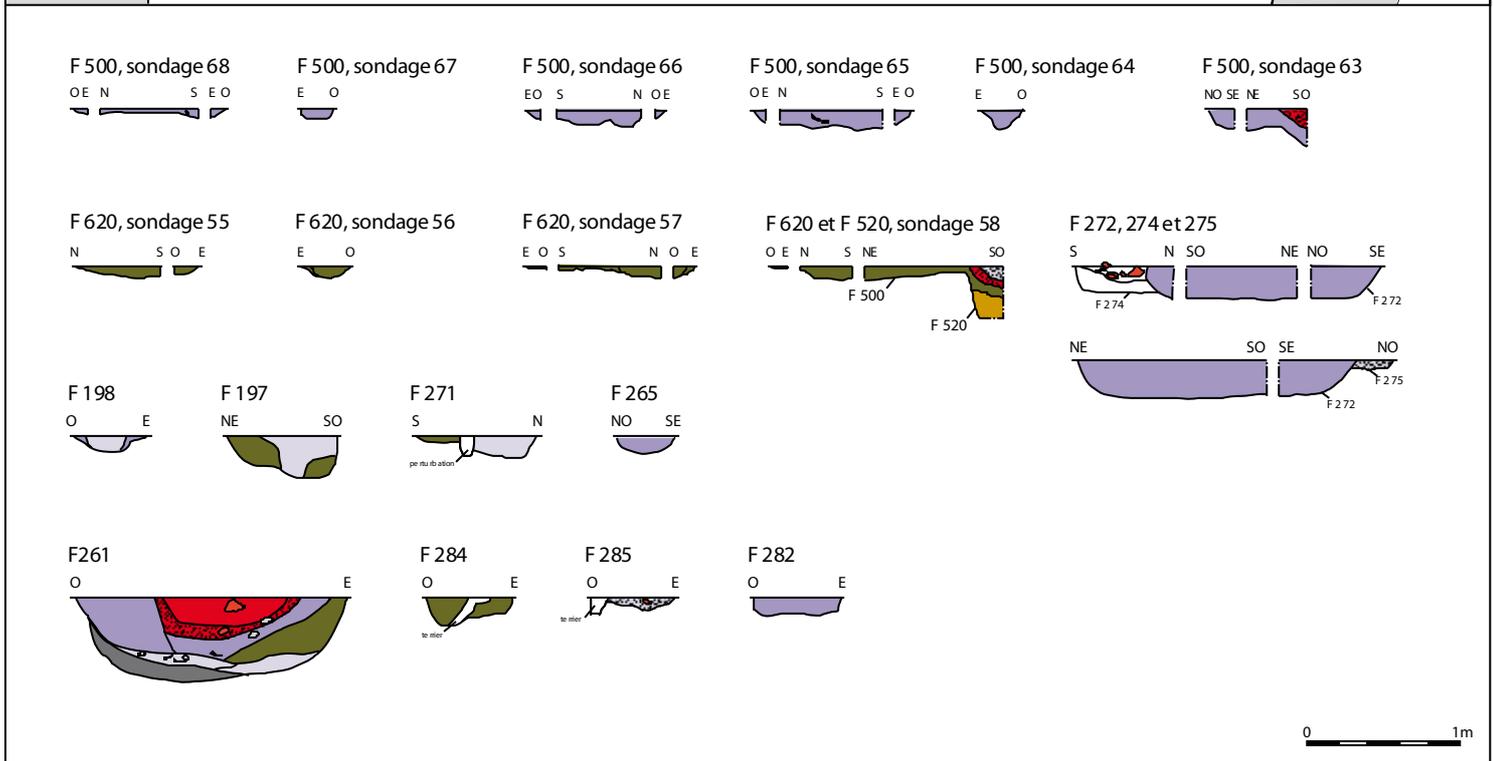
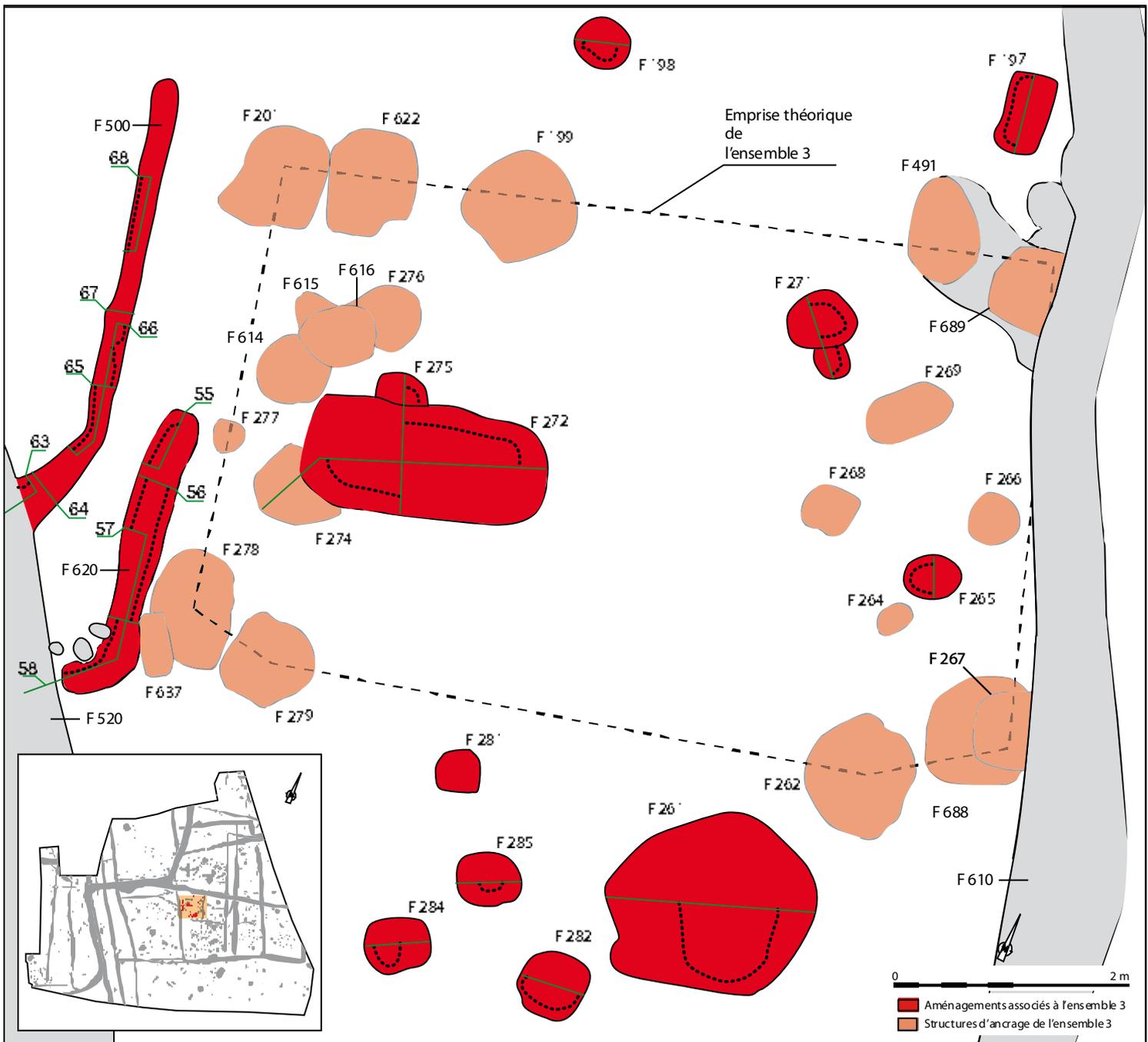


Fig. 102 Plan et coupes des aménagements associés à l'ensemble 3

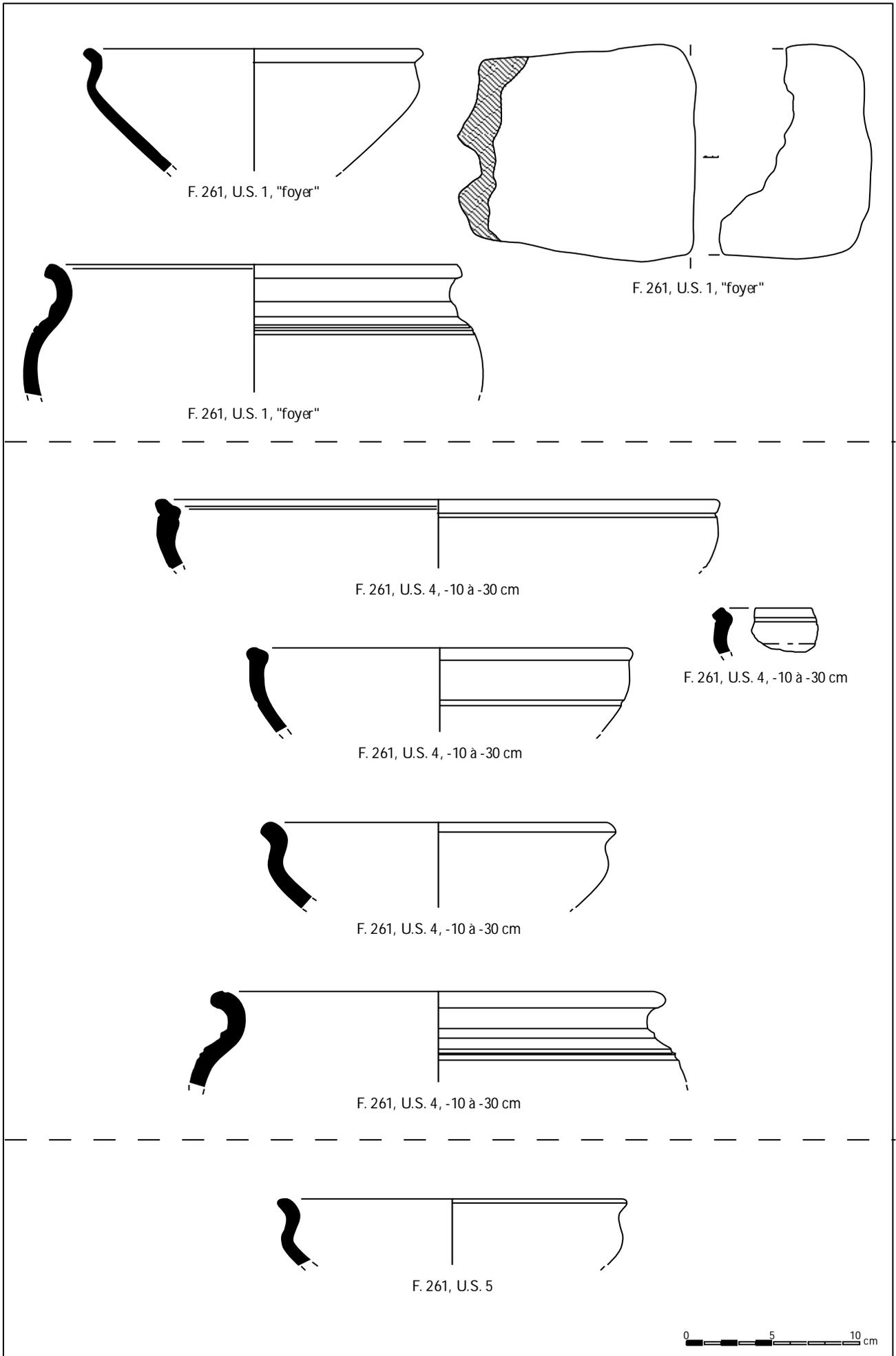


Fig. 103 Poteries et terre cuite découvertes dans la fosse 261, associée à l'ensemble 3

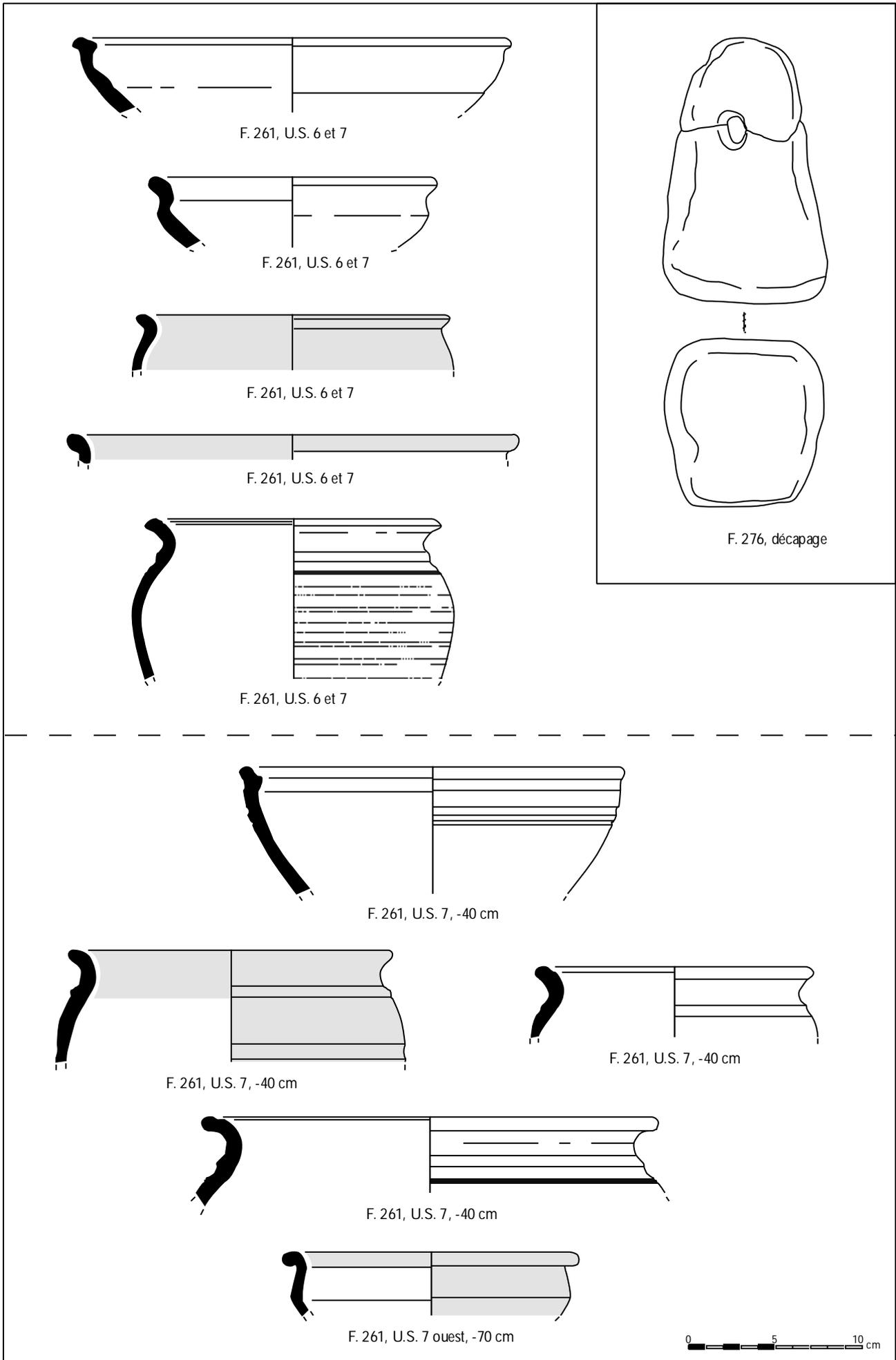


Fig. 104 Poteries et terre cuite découvertes dans les fosses 261 et 276, associées à l'ensemble 3

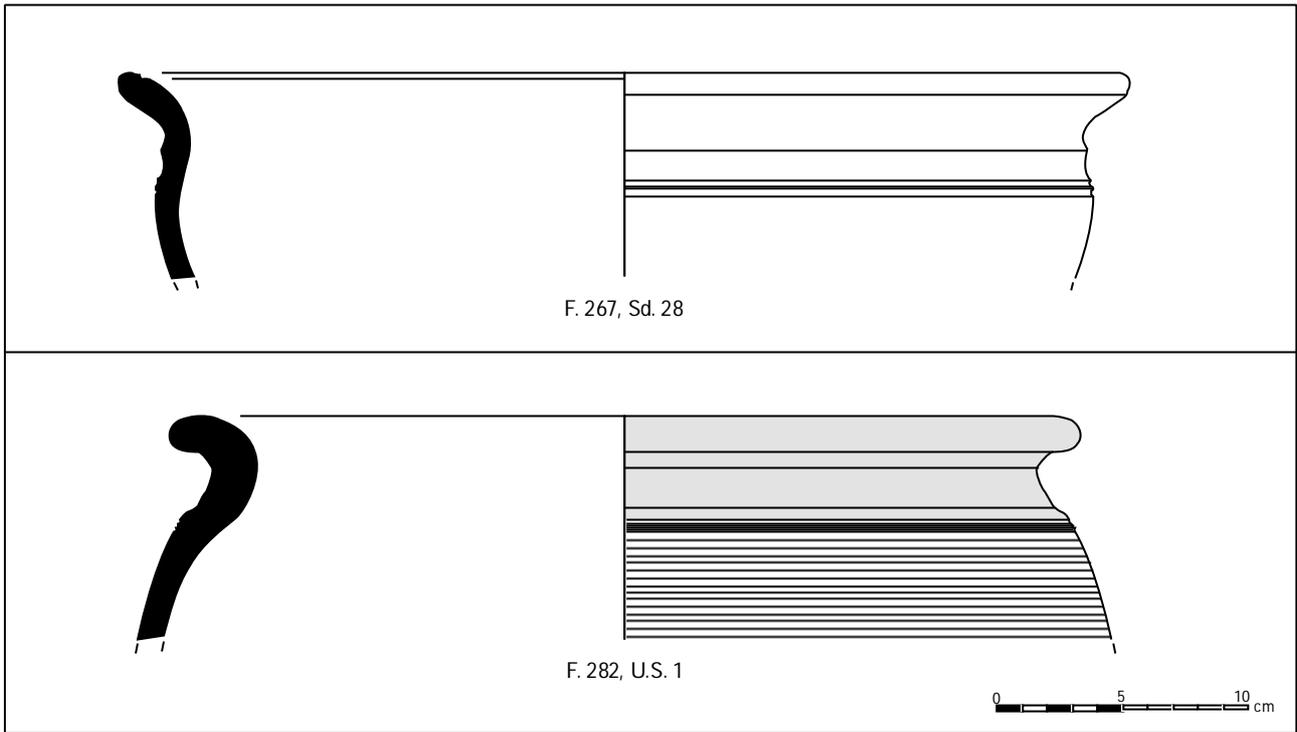


Fig. 105 Poteries découvertes dans les fosses 267 et 282, associées à l'ensemble 3

VII.1.9 L'ensemble 4 (fig. 106)

L'ensemble 4 ne correspond pas à un ensemble bâti proprement dit mais semble plutôt correspondre à une aire d'activité. Nous n'aborderons ici que l'ensemble cohérent constitué des structures F 216, F 215 et F 214, ainsi que les deux fosses les plus conséquentes (F 229 et F 217). Les autres structures apparaissent dans la figure correspondante.

L'ensemble cohérent est constitué d'une tranchée (F 215) de 1,69 m de long et d'une largeur moyenne de 0,50m. Le profil longitudinal révèle un fond irrégulier de 0,12 m à l'extrémité orientale, suivi d'une remontée à 0,06 m et un creusement de 0,32 m dans la partie occidentale. Cette tranchée est bordée de part et d'autre d'un trou de poteau implanté dans l'axe de cette dernière, à une distance de 0,40 m. Le trou de poteau occidental (F 216) présente un diamètre d'ouverture de 0,50 m pour une profondeur de 0,20 m. L'ancrage oriental (F 214) présente un diamètre de 0,44 m pour une profondeur de 0,14 m. Ce type d'aménagement rappelle fortement celui déjà rencontré des métiers à tisser.

La structure F 229 est une fosse de 1,80 m de long et large de 0,93 m pour une profondeur de 0,65 m. Pareillement que la fosse F 261 de l'ensemble 3, les deux premières limites stratigraphiques correspondent à des reprises partielles de la structure. Il n'est pas exclu que les limites supérieures correspondent également à de telles interventions. De même, le mobilier recueillis dans cette structure se caractérise par une abondante quantité de plaques foyères (3,9 kg) ainsi que des éléments céramiques tardifs qui situerait l'utilisation de cette fosse dans la troisième phase d'occupation.

La fosse F 217, de forme subcirculaire de 1,80 m à 2 m de diamètre pour une profondeur de 0,54 m. Une possible reprise plus profonde que le module initial apparaît dans la coupe longitudinale. Le mobilier associé à cette structure se caractérise par la présence d'un gros vase de stockage et de fragments de plaques foyères (0,9 kg).

Si les fosses et plus particulièrement la nature des mobiliers dont ils sont issus (plaques foyères, vase de stockage) inspirent plutôt l'idée d'une activité liée au traitement de denrées alimentaires, la proximité immédiate du métier à tisser rend compte d'une activité très différente. Il est probable dans ce cas que nous sommes en présence de structures diachroniques qui témoignent de l'évolution fonctionnelle de ce secteur au cours de l'occupation. Il est impossible d'effectuer une attribution

chronologique de ces différents aménagements. Tout au moins pouvons nous observer que la similarité morphologique des grandes fosses des ensembles 2, 3 et 4 ainsi que la présence régulière, dans leurs comblements, de mobiliers de même nature (essentiellement les éléments en terre cuite) suggère fortement une fonctionnalité commune. Si la contemporanéité des ces structures est peu probable, il est toutefois envisageable qu'elles appartiennent à une même phase où le secteur concerné par ces trois ensembles soit dévolu à une activité commune.

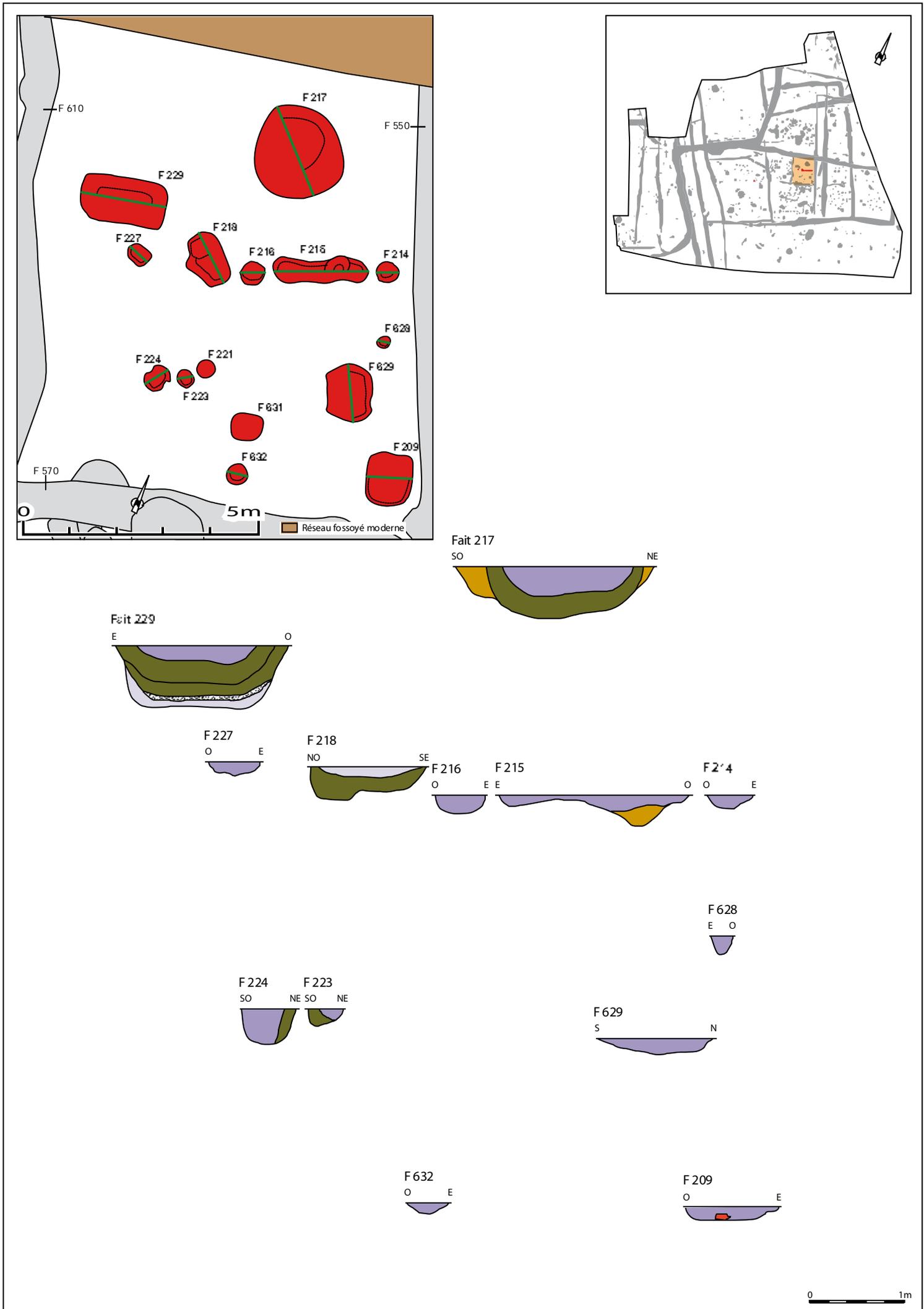


Fig. 106 Plan de répartition et coupes des structures de l'ensemble 4

VII.1.10 Le mobilier archéologique de l'ensemble 4 (par A.-F. Cherel)

Au nord du fossé 570, on a recueilli 96 tessons pour un NMI estimé à 15 vases au sein de la fosse 229 (fig. 109). L'US 4 contenait un fragment d'amphore à vin de Tarraconaise, pouvant avoir appartenu à une Pascual 1 ou à une Dressel 2-4, soit une datation comprise entre le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (identification L. Simon, INRAP). On retrouve les coupes à profil simple arrondi rentrant, dotées d'une lèvre en forme de « Y », fréquentes dans les contextes de la phase 3.

Un autre conteneur pourvu d'une lèvre épaisse débordante s'apparente à celui recueilli dans le fossé 470 (fig. 73). Enfin, une petite écuelle à bord droit possède un fin cordon médian et une petite lèvre éversée arrondie. Elle évoque les exemplaires d'Yvre l'Evêque (72), Le Grand Aunay (Vacher 1997), dont l'occupation est datée par le mobilier associé entre -80 et -30, ou encore celle de Visseiche (35), « Le Clos Maugendre » (Meuret 2005), attribuée à La Tène finale, au I^{er} siècle av. J.-C. Le comblement de cette fosse a probablement dû s'opérer à la fin du I^{er} siècle av. J.-C.

Signalons la présence d'un fragment de bracelet en schiste du Néolithique ancien dans le lot de mobilier de la fosse F 229 (fig. 109). Il peut s'agir soit d'un élément intrusif soit d'un élément issu d'une découverte fortuite :

Etude du fragment de bracelet de schiste (par S. Blanchet)

Un fragment d'anneau en schiste de type plat à couronne étroite. Le diamètre interne est estimé à 65 mm. La largeur de la couronne est de 15 mm et son épaisseur de 5mm. La partie interne de la couronne est émoussée (traces d'usage), ce qui indique que l'anneau a été porté. Quelques traces liées à la réalisation de la lumière centrale restent cependant perceptibles. Une des extrémités de la pièce présente, au niveau de la cassure, un réaménagement en biseau effectué par abrasion ou polissage. Ces reprises sont parfois observées sur les fragments anneaux mais leur usage final reste inconnu. Ce type d'anneau peut être attribué au Néolithique ancien ou au tout début du Néolithique moyen. Il faut souligner qu'une fouille récente réalisée à Bais (Bourg-Saint-Père) par D. Pouille a livré des vestiges mobiliers attribuables à cette période (D. Pouille, à paraître).

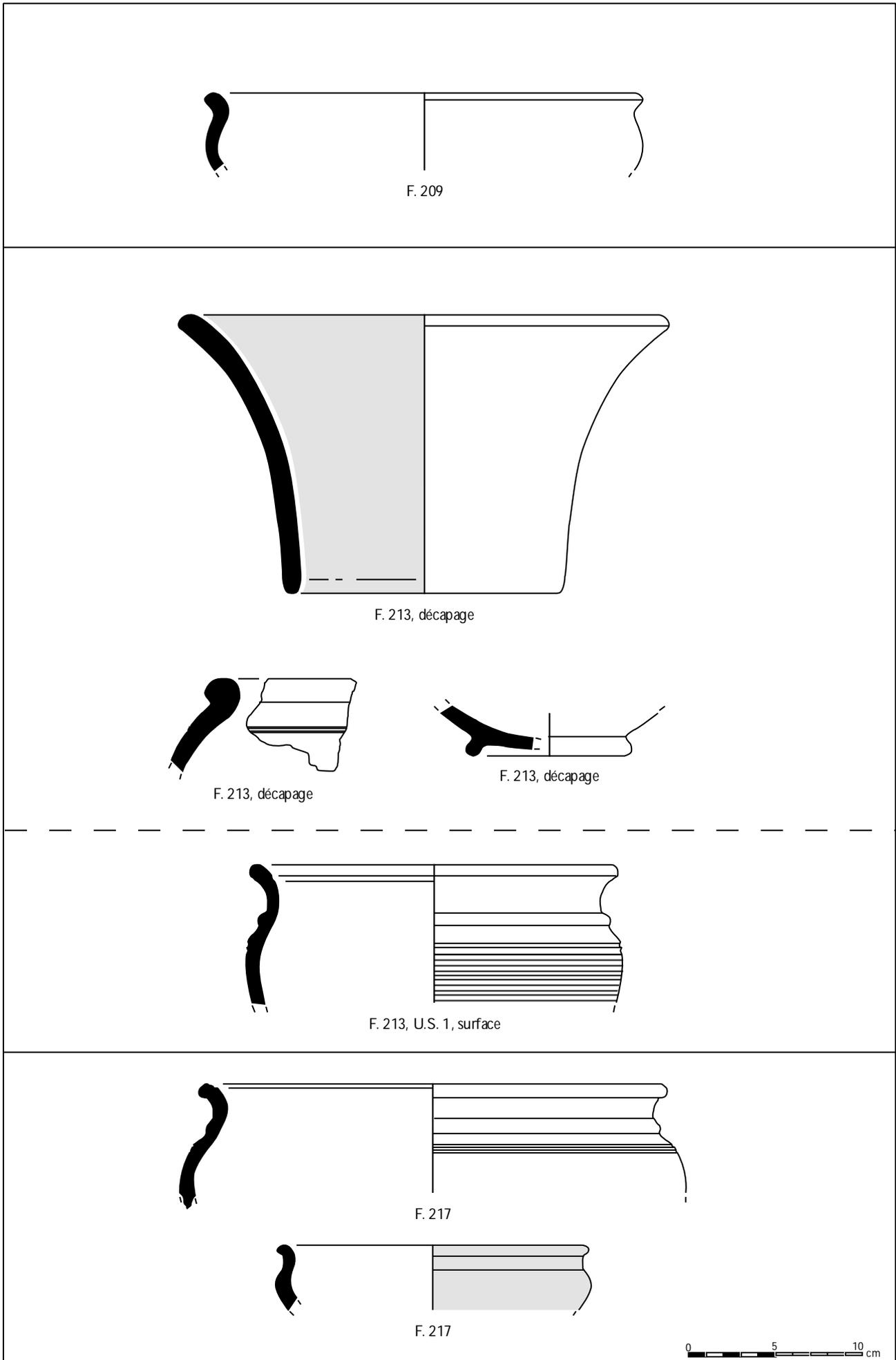
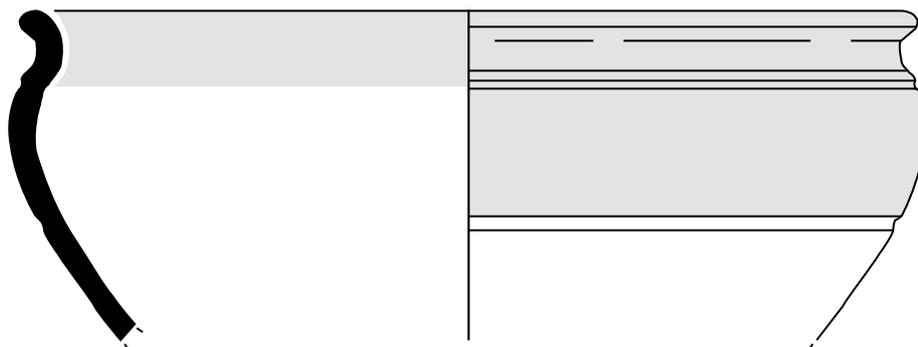
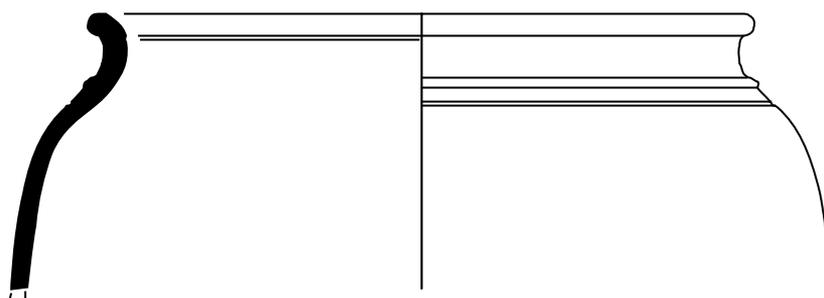


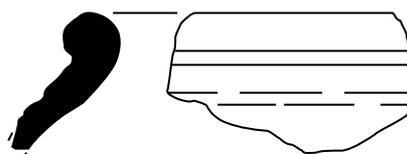
Fig. 107 Poteries découvertes dans les fosses 209, 213 et 217 (ensemble 4)



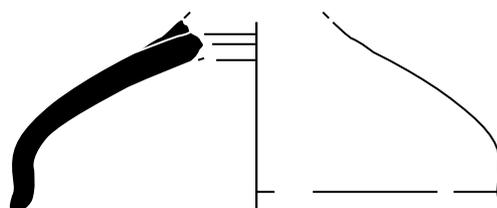
F. 217, Sd. mécanique, U.S. 1



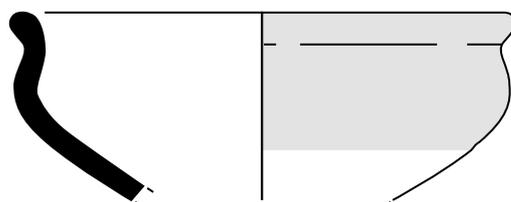
F. 217, U.S. 1



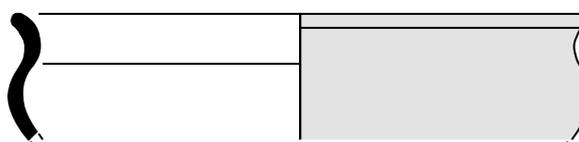
F. 217, U.S. 1



F. 217, U.S. 2



F. 217, U.S. 2



F. 217, U.S. 2



Fig. 108 Poteries découvertes dans la fosse 217 (ensemble 4)

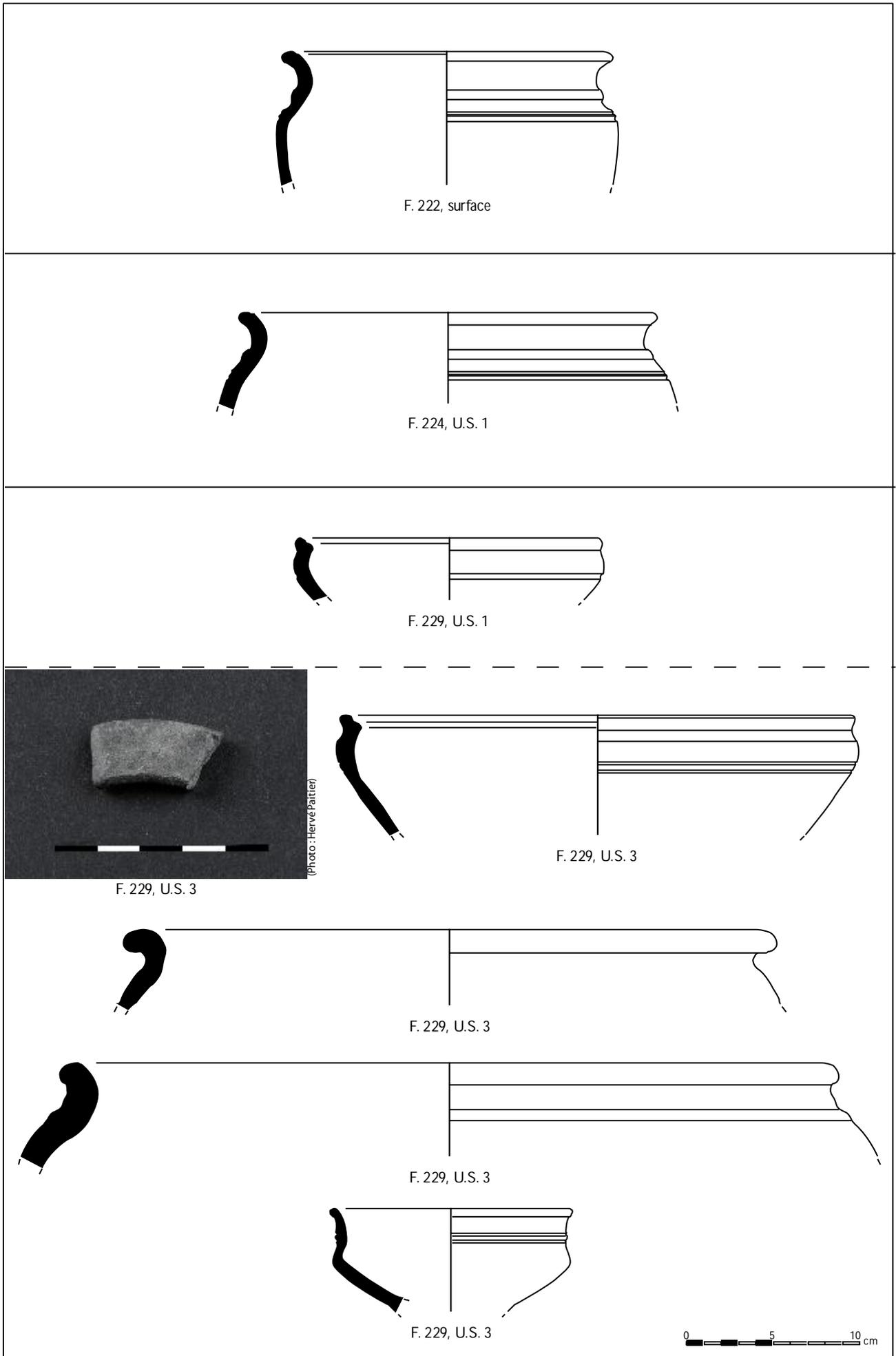


Fig. 109 Poteries découvertes dans les fosses 222, 224, 229 (l'ensemble 4)

VII.1.11 L'ensemble 5 (fig. 110 et 111)

L'ensemble 5 est un bâtiment sur poteau porteurs dont l'emprise théorique concerne 14 fosses d'ancrages. La répartition de ces structures reproduit un plan quadrangulaire de 6 de long sur 4,20 m de large, relativement proche de celui de l'ensemble 2. Pour les mêmes raisons que l'ensemble 2, l'orientation de ce bâtiment, identique à celle de ce dernier et proche des axes cardinaux (nord/sud), sera considérée comme telle. Ainsi, le plan s'organise en trois axes majeurs parallèles, orientés est-ouest. Deux d'entre eux délimitent les côtés nord (F 494, F 306, F 497 et F 205) et sud (F 301, F 299 et F 296) et un troisième, défini par trois ancrages (F 495, F 307 et F 308), divise l'emprise totale de 25 m² en deux travées inégales de 7,60 m² au nord et 17,6 m² au sud. Ce plan se caractérise également par l'absence de support majeurs sur les côtés est et ouest. Il apparaît ainsi que ces deux côtés semblent avoir été dépourvus de cloisons structurellement liées aux supports de la toiture.

Les fosses d'ancrage des angles nord correspondent aux modules les plus importants avec des dimensions en plan comprises entre 0,50 m et 0,70 m et une profondeur de 0,30 m ; Pour des dimensions de surface sensiblement identiques, les fosses des angles sud présentent des profondeurs comprises entre 0,12 m et 0,15 m. L'axe nord comprend deux trous de poteau intermédiaires (F 306 et F 497) dont les dimensions de surface n'excèdent pas 0,50 m et de 0,14 m de profondeur. On observera les ancrages conjoints dans la fosse F 306. Une seule fosse de 0,50 m de diamètre et de 0,10 m de profondeur a été observée sur le côté sud (F 299). Les trois ancrages de l'axe intermédiaire possèdent un diamètre de 0,50 m à 0,70 m et dont la profondeur oscille entre 0,06 m et 0,13 m. Nous noterons le décalage externe des deux supports situés aux extrémités (F 495 et F 308) par rapport à l'axe théorique des côtés est et ouest. Ces deux côtés ne sont rythmés que par deux ancrages (F 496 et F 311) de moindre module.

D'autres trous de poteaux ont été observés dans l'environnement immédiat ou à l'intérieur du bâtiment. Leur implantation proche nous a amené à les intégrer dans ce chapitre. Cependant, en l'absence de configuration cohérente, il n'a pas paru nécessaire d'en faire une description précise mais de simplement les faire figurer sur l'illustration correspondante.

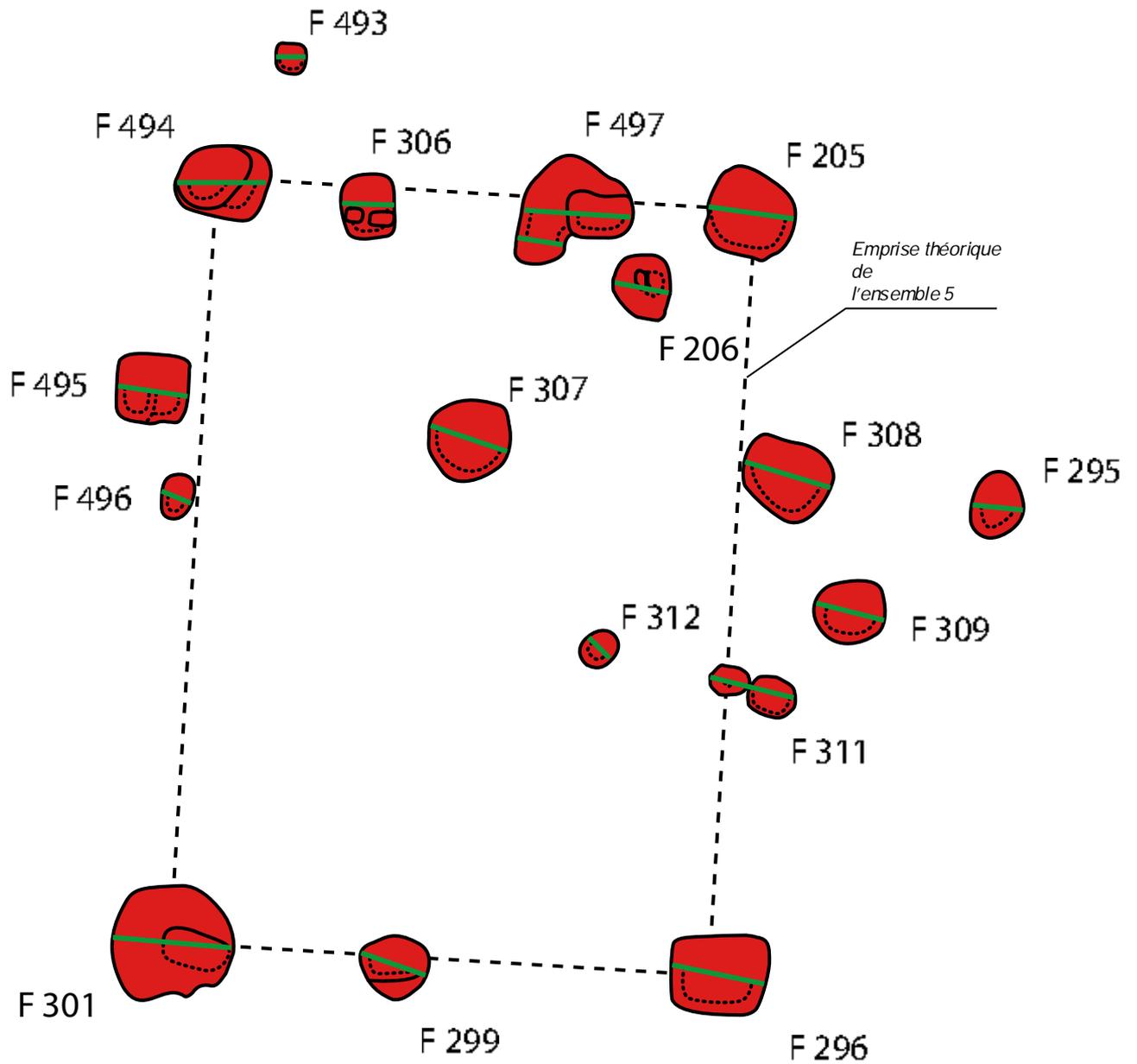
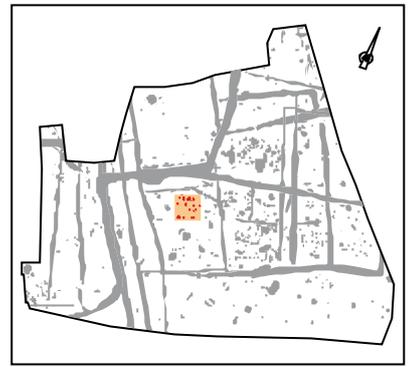


Fig. 110 Plan des structures d'ancrage de l'ensemble 5

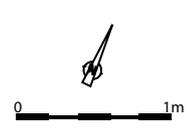
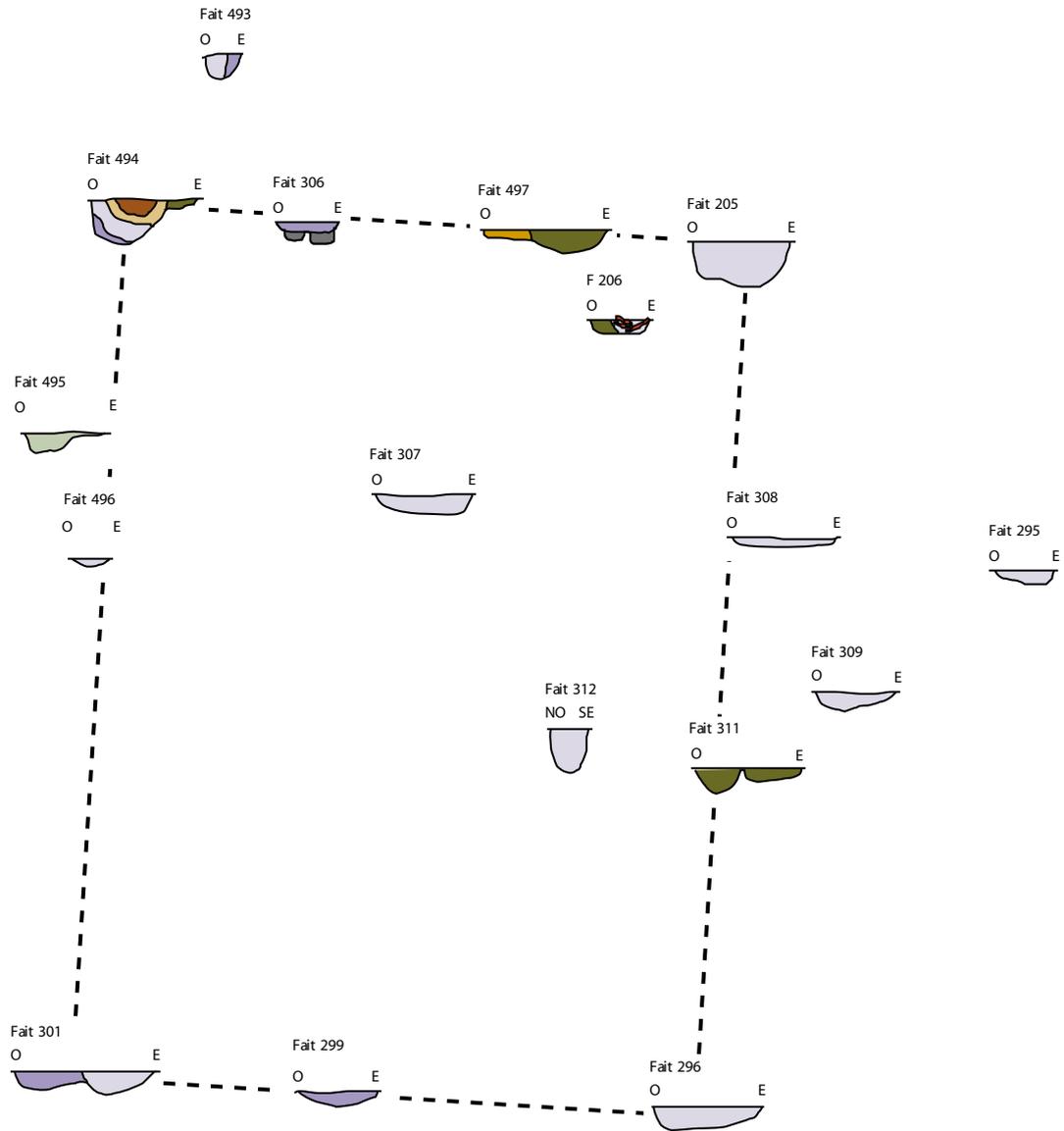
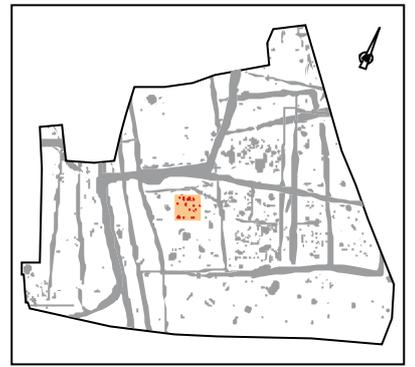


Fig. 111 Coupes des structures d'ancrage de l'ensemble 5

VII.1.12 Les aménagements associés à l'ensemble 5 (fig. 112)

L'environnement immédiat de l'ensemble 5 est marqué par la présence de cinq fosses et d'une dizaine de trous de poteau. Nous ne décrivons ici que les structures les plus caractéristiques. L'absence d'organisation cohérente des autres structures, ainsi que leur indigence en matière de mobilier et de caractéristique morphologique nous ont amené à considérer que leur illustration à l'échelle constituait un mode descriptif suffisant.

La fosse F 316 constitue la structure la plus caractéristique des éléments associés à l'ensemble 5. Il s'agit d'une fosse à fond plat, orientée nord-ouest/sud-est, de 1,74 m de long et 1,53 m de large pour une profondeur de 0,34 m. Trois limites stratigraphiques indiquent des reprises partielles. Les remplissages de la dernière série sédimentaire se caractérisaient par une forte inclusion de fragments de plaques foyères dont le poids total atteignait 2,3 kg. Le mobilier céramique associé à ce rejet est daté du milieu de I^{er} s. av. J. C (*cf. Annexe. Inventaire du mobilier céramique*).

Trois autres fosses se caractérisent également par leur fond plat (F 286 et F 425, F 684/685). La fosse 425 située en bordure sud du fossé de partition interne F 440/F 460, a été fortement entamée par un décapage plus important dans ce secteur en raison des nombreuses perturbations racinaires générées par la proximité de la limite parcellaire moderne située au nord (F 420). Sa profondeur conservée est de 0,18 m pour un diamètre de 0,80 m. La fosse F 286 correspond à une structure de même module mieux conservée avec un diamètre avoisinant 1,20 m pour une profondeur conservée de 0,40 m. La fosse F 684/F 685 se distingue par des parois plus abruptes que les précédentes et un comblement homogène. Longue de 1,76 m et large de 1 m environ, sa profondeur conservée est de 0,18 m.

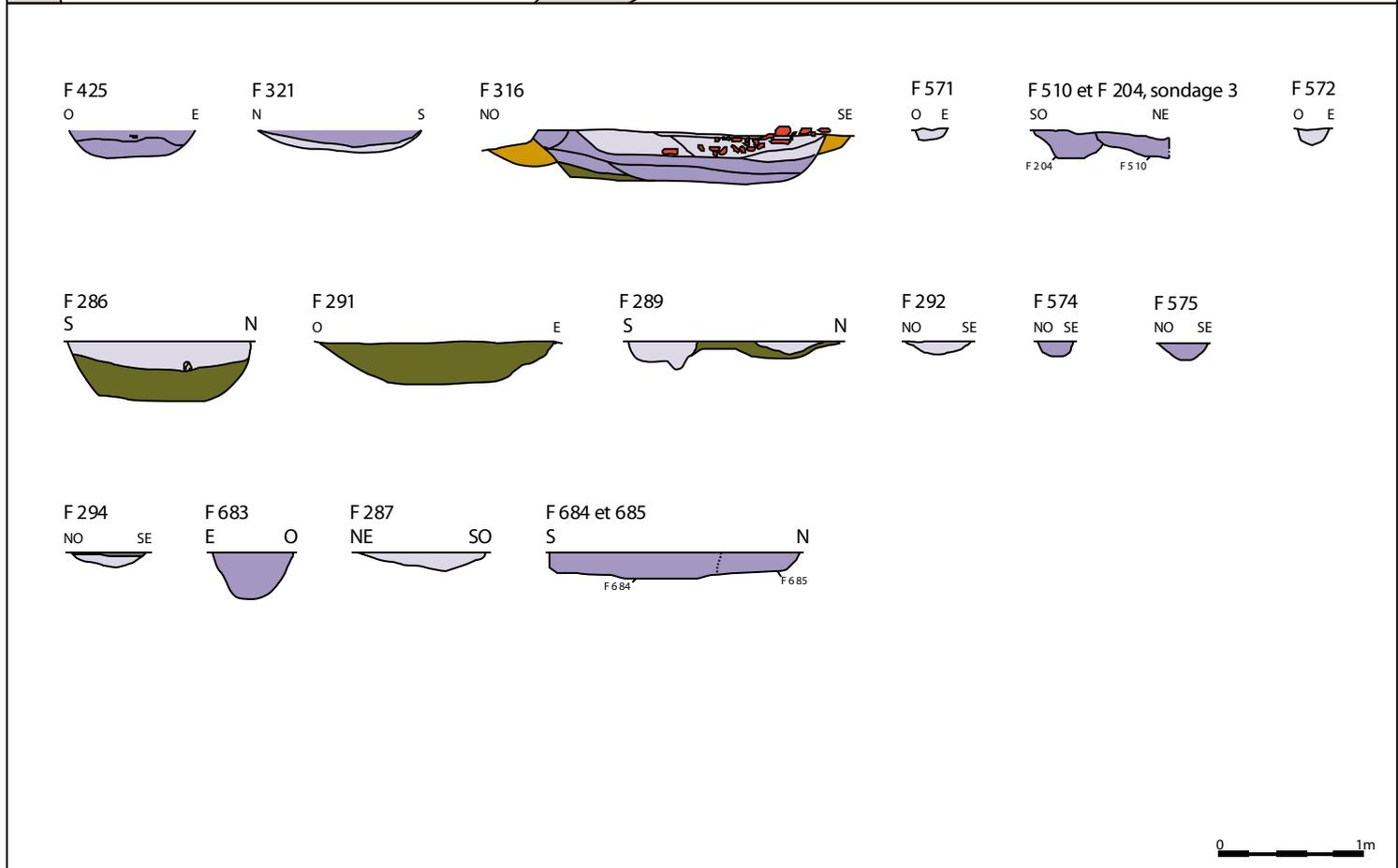
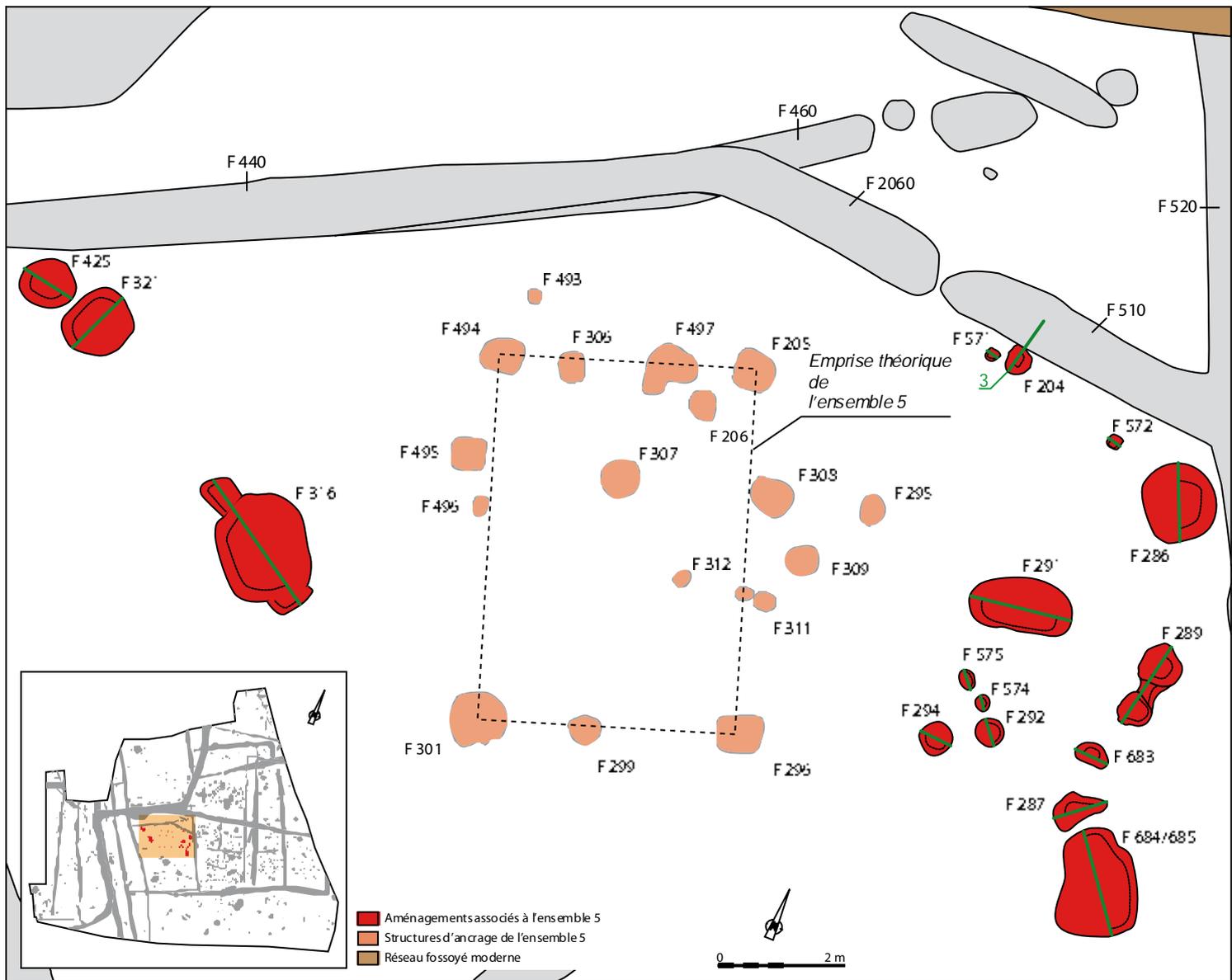


Fig. 112 Plans et coupes des aménagements associés à l'ensemble 5

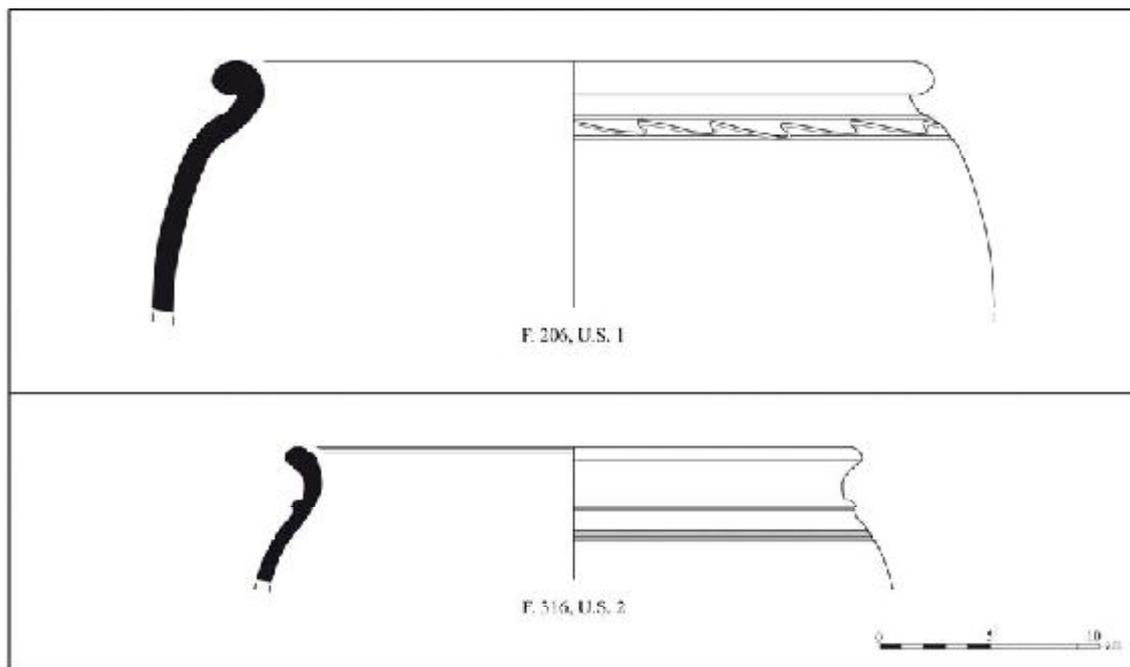


Fig. 113 Poterie découverte dans le trou de poteau 206 de l'ensemble 5 et dans la fosse 316, associée à l'ensemble 5

VII.1.13 Les ensembles 6 et 7 (fig. 114)

La proximité de ces deux ensembles conditionne ici leur présentation conjointe. Ils sont implantés dans un îlot délimité au sud par le fossé F 960/F 700, à l'ouest par le fossé F 530 et au nord par le fossé F 590. Le phasage établi à partir des liens stratigraphiques des réseaux fossoyés suppose que le fossé F 200 fut remblayé lors de la mise en place des fossés F 530 et F 590. Par ailleurs, la très grande proximité des ancrages orientaux de l'ensemble 7 et du fossé F 200 suggère fortement, pour des raisons de stabilité et d'assise de la structure, le remblayage de ce dernier.

VII.1.13.1 L'ensemble 6

L'ensemble 6 est constitué de sept fosses d'ancrage qui dessinent un plan quadrangulaire de 3 m de long sur 1,74 m de large, orienté est-ouest, et totalisant environ 5 m² d'emprise. Au regard de la puissance, toute relative des ancrages, ce sont les trous de poteau F 335, F 327, F 331 et F 333 qui devaient accueillir les supports d'angle de la structure. On observera un décalage d'environ 0,30 m entre les deux ancrages occidentaux délimitant ainsi une emprise d'environ 3,70 m². Les deux structures orientales (F 327 et F 331) de cette structure présentent un diamètre moyen de 0,60 m pour une profondeur comprise entre 0,20 m et 0,25 m. Celles du côté occidental (F 335 et F 333) possèdent un diamètre de 0,50 m en moyenne pour une profondeur de 0,27 m. Les trois structures situées à l'extrémité occidentales se caractérisent par des modules différents. Le trou de poteau F 336 qui prolonge le côté nord du bâtiment est long de 0,50, large de 0,33 m et conserve une profondeur de 0,12 m. Le trou de poteau F 338 est de 0,48 m de long, large de 0,43 et profond de 0,09 m. Le support intermédiaire médian F 337 est quant à lui long de 0,94 m et large de 0,50 m. Si le comblement est peu explicite, les dimensions et le profil du creusement indique l'existence de deux supports successifs, l'implantation du côté sud succédant à celle du nord.

Une structure de faible portée soutenue par des supports de module relativement important suggère fortement l'existence d'un plancher surélevé. Il est très vraisemblable, pour compléter cette restitution, que l'accès à ce niveau devait se faire par une plate forme située à l'ouest et soutenue par les trois supports situés dans cette extrémité. Cet ensemble correspond très probablement à un grenier.

VII.1.13.2 L'ensemble 7

L'ensemble 7 est constitué de sept fosses d'ancrage qui dessine un plan carré d'environ 3 m de côté, totalisant 8 à 9 m² d'emprise. Cet ensemble est implanté à 1 m à l'est de l'ensemble 6. Les quatre ancrages d'angle (F 52, F 643, F 644 et F 332), d'un diamètre moyen de 0,80 m, recevaient les poteaux porteurs de la structure. Trois d'entre eux conservent une profondeur comprise entre 0,40 m et 0,50 m. Celui de l'angle nord-est conserve quant à lui, une profondeur moindre de 0,26 m. Les côtés nord, ouest et sud sont apparemment pourvus de supports intermédiaires dont la profondeur n'excède pas 0,09 m au nord et au sud (F 642 et F 649). Le support intermédiaire occidental (F 328) dont la profondeur maximale est de 0,20 m se caractérise par l'existence de deux supports conjoints ou successifs.

Nous associons à cet ensemble le trou de poteau F 648 et la fosse F 645 à l'ensemble 7. Si l'implantation de la première structure invite à la considérer comme un ancrage de soutènement complémentaire, celle de la seconde, en avant de la façade sud et dans l'axe médian, suggère plus volontiers le calage d'un dispositif d'accès (sorte d'échelle).

Les caractéristiques structurelles de cet ensemble sont identiques à celle de l'ensemble 6. Il s'agit là très probablement d'un grenier sur plancher surélevé qui contrairement à l'ensemble précédent semble dépourvu d'une plate forme d'accès.

L'implantation de l'ensemble 7 en bordure immédiate du fossé F 200 récemment remblayé ainsi que l'orientation commune et la proximité des ensembles 6 et 7 suggèrent plus volontiers leur coexistence qu'une succession. En effet, dans la seconde hypothèse, le déplacement aussi important de l'ensemble 7 ne semble pas justifié, et on aurait pu alors s'attendre à ce que l'emprise du bâtiment initial soit réinvestie, même partiellement. La première hypothèse n'exclut toutefois l'antériorité d'un ensemble suivi d'une coexistence temporaire.

Ces deux ensembles nous indiquent que le secteur sud-est de cette partie de l'occupation était dévolu au stockage de denrées alimentaires.

Si le mobilier ne nous fournit aucun indice quant à la datation de ces deux ensembles, leur attribution chronologique peut être toutefois proposée à partir de certaines corrélations avec le réseau fossoyé du second état de la phase 3. Ainsi, le fossé de drainage F 590 était probablement destiné à assainir cette zone de stockage en évacuant une partie des eaux de ruissellement dans le fossé F 560, plus conséquent. Ainsi également, la très grande proximité de l'ensemble 7 et du fossé

F 200 qui, pour des raisons de stabilité, exclut très fortement la coexistence de ces deux aménagements, corrobore la configuration des réseaux fossoyés de la troisième phase dans ce secteur. L'implantation de l'ensemble 7 paraît donc synchronique avec le second état de cette phase. L'hypothèse d'une antériorité d'un ensemble sur l'autre pourrait ici être précisée en désignant l'ensemble 6 comme le plus ancien possible. En effet, les différentes configurations évoquées ici, ne permettent aucunement d'exclure l'existence de cet ensemble avant la mise en place des fossés F 560 et F 590 et celle de l'ensemble 7.

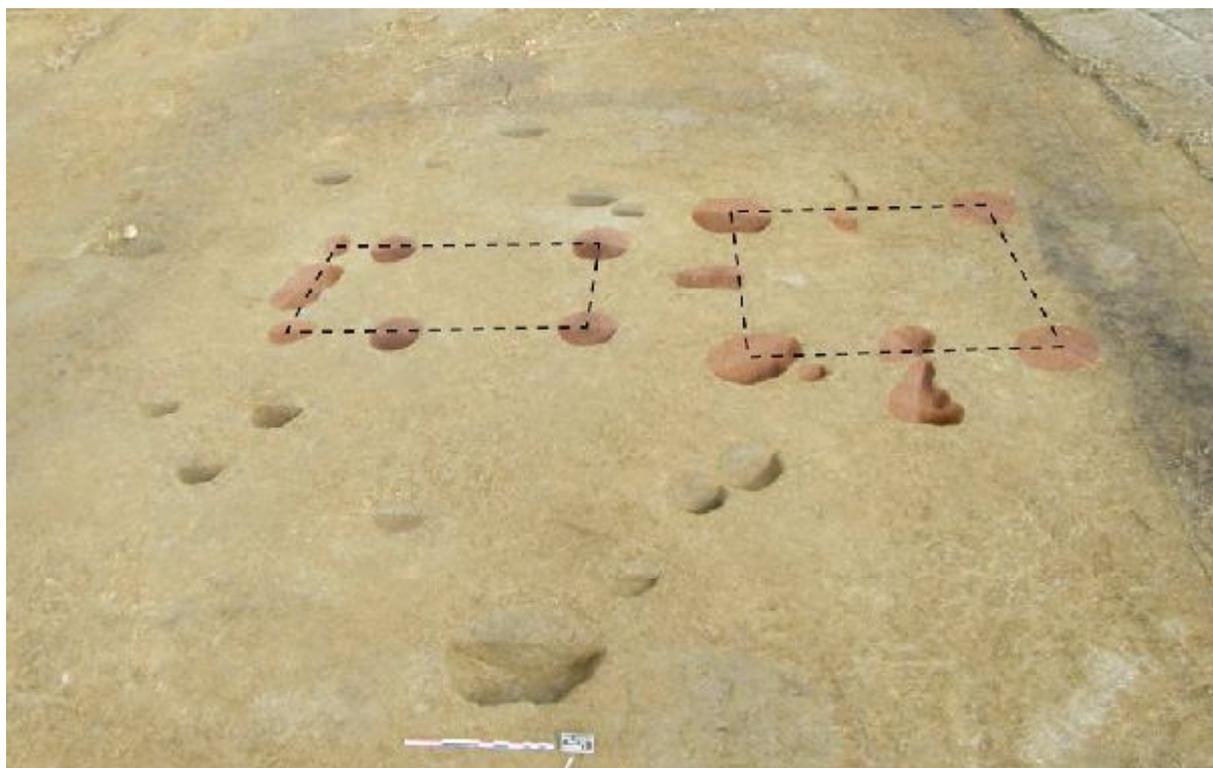


Photo 30 Vue générale des ensembles 6 et 7, vers le nord-ouest, les ancrages 643 et 644 en bordure du fossé 200, à droite, n'avaient pas encore été fouillés au moment de la prise du cliché

VII.1.14 Les aménagements associés aux ensembles 6 et 7 (fig. 115 et 116)

Les aménagements situés dans l'environnement immédiat des ensembles 6 et 7 se répartissent de la manière suivante : douze trous de poteau (F 247, F 248, F 249, F 325, F 326, F 342, F 343, F 344, F 349, F 351, F 352 et F 645) et deux fosses (F 412 et F 646). L'absence de configuration cohérente ou de lien structurel avec les ensembles 6 et 7 ne justifie pas de description précise. Ces structures sont figurées sur l'illustration correspondante.

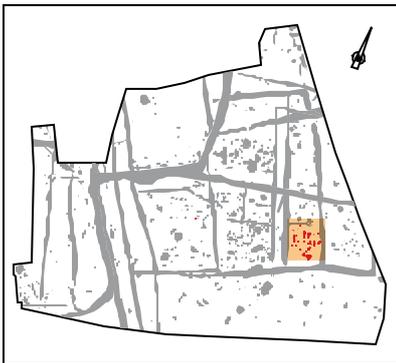
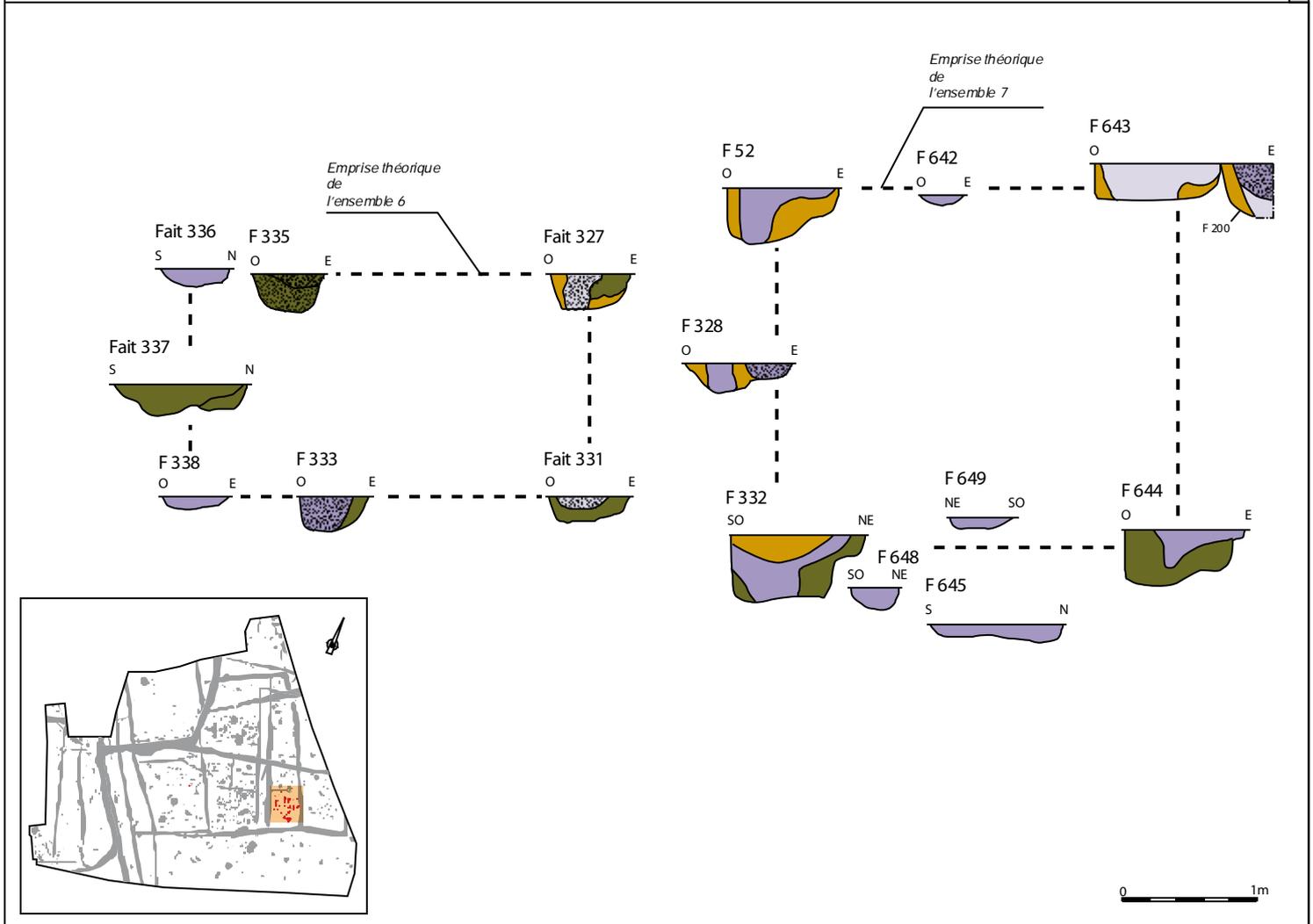
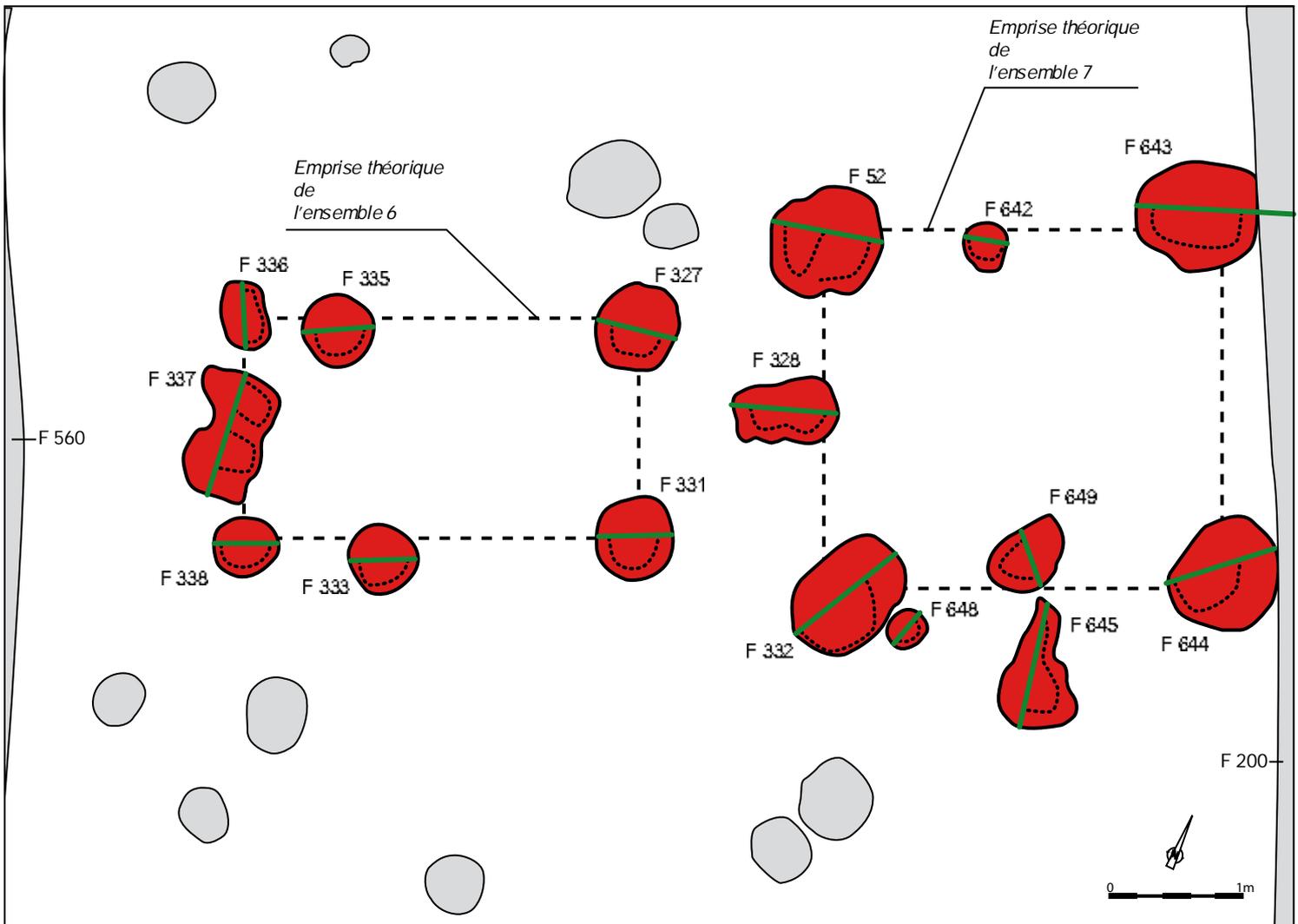


Fig. 114 Plan et coupes des fosses d'ancrage des ensembles 6 et 7

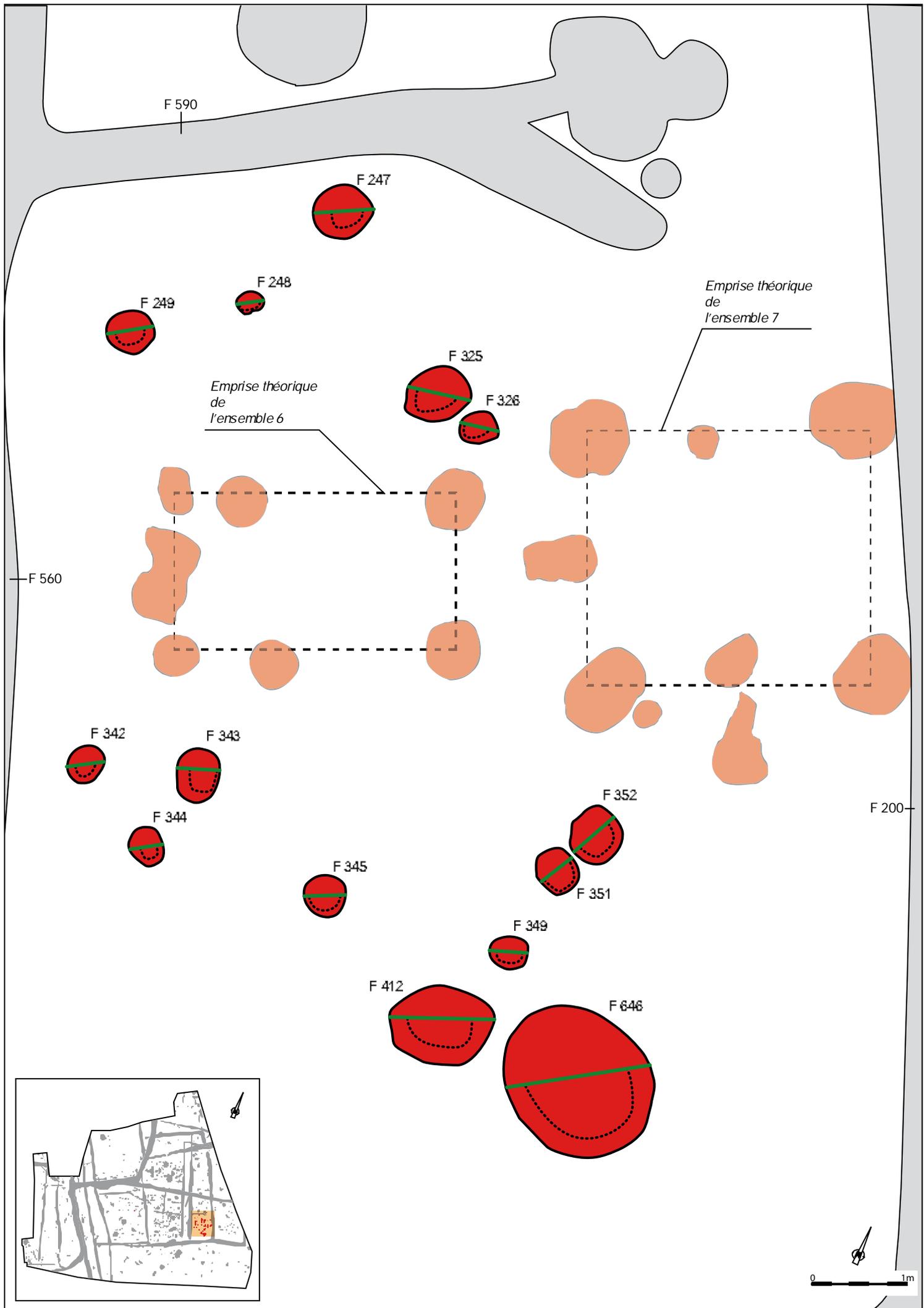


Fig. 115 Plan des éléments associés aux ensembles 6 et 7

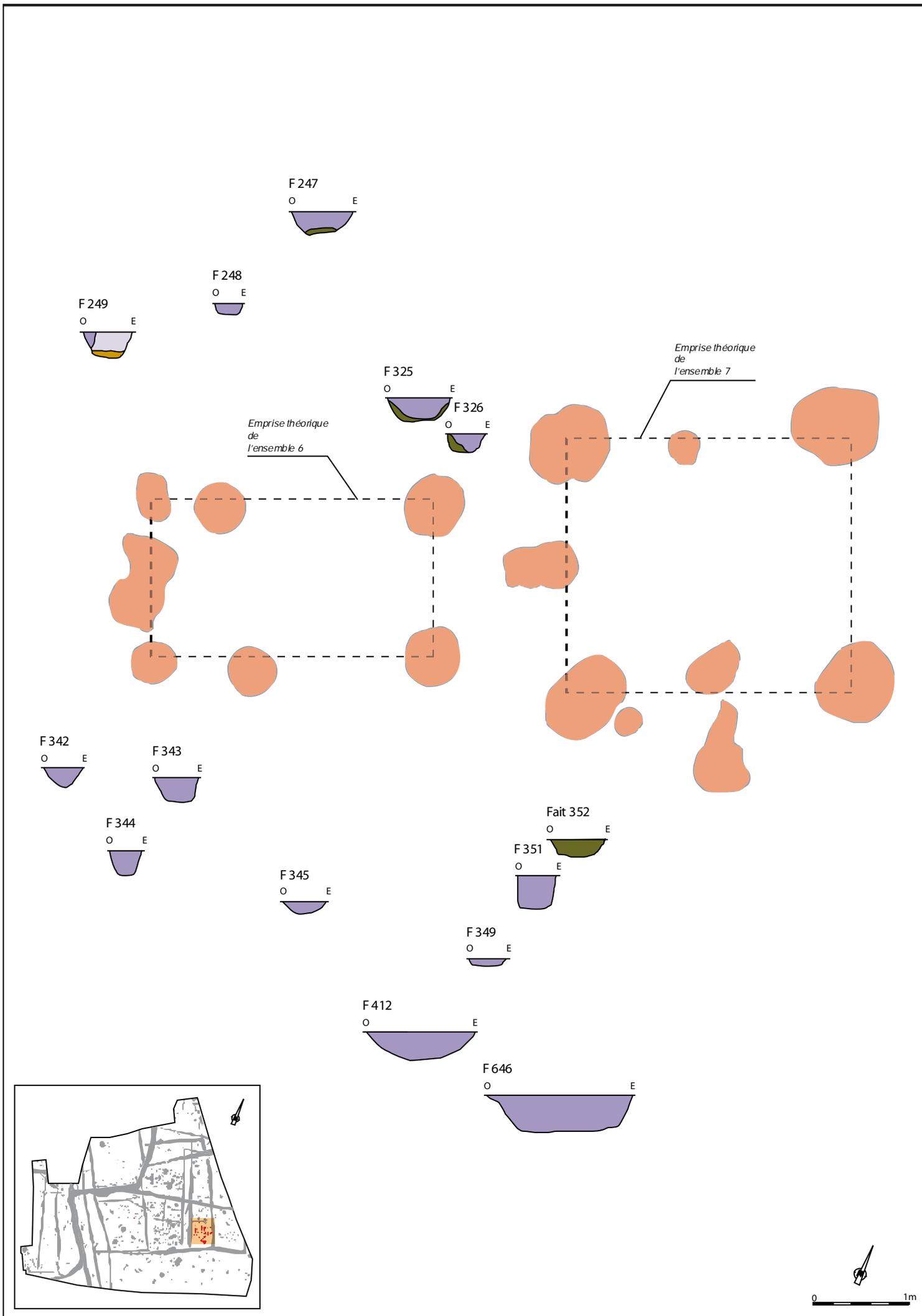


Fig. 116 Plan et coupes des éléments associés aux ensembles 6 et 7

VII.1.15 Les ensembles 8 et 9 (fig. 117 et 118)

Les ensembles 8 et 9 sont localisés dans la partie sud-est de l'emprise de fouille. L'espace qu'ils occupent est délimité à l'est et au sud par les deux portions du fossé F 210, et à l'ouest, par le fossé F 200 avec une probable desserte par le nord.

VII.1.15.1 L'ensemble 8

Cet ensemble est délimité par sept trous de poteau (F 58, F 668, F 62, F 661, F 658, F 656, F 72) qui dessinent un quadrilatère, orienté est-ouest, d'environ 6 m de long et 3,20 m de large, totalisant un peu moins de 20 m² d'emprise. Ainsi quatre trous de poteau (F 58, F 661, F 658 et F 72) constituent les ancrages des angles du bâtiment. Trois autres ancrages forment un axe intermédiaire transversal qui délimite deux travées inégales. L'irrégularité de ce plan et plus particulièrement celle de la façade occidentale, conduit à considérer cette interprétation avec prudence. Nous y retrouvons cependant une caractéristique structurelle qui a précédemment été observé sur les ensembles 2 et 5, à savoir l'implantation en retrait externe des parois, des deux ancrages de l'extrémité de l'axe intermédiaire (F 62 et F 656). Les deux ancrages d'angle de la façade orientale se caractérisent par les dimensions en plan les plus importantes, comprise entre 0,70 et 0,90 m. Ceux des angles occidentaux sont d'un module légèrement inférieur compris entre 0,40 et 0,60 m. A l'exception du trou de poteau interne de l'angle nord-est F 661 qui atteint 0,23 m de profondeur, les ancrages d'angle possèdent des profondeurs qui dépassent 0,30 m. Les fosses d'ancrages de l'axe transversal (F 656, F 63 et F 62) correspondent à des modules intermédiaire à ceux décrits précédemment. Leurs dimensions en plan sont comprises entre 0,50 et 0,70 m. La structure médiane F 63 présente une profondeur conservée de 0,23 m contre 0,30 m pour celles situées aux extrémités (F 62 et 656). On observera l'implantation décalée de la première par rapport à l'axe formé par les deux autres.

On observera un ancrage intermédiaire de 0,30 m de diamètre et profond de 0,08 m (F 668), situé sur la façade nord.

Trois autres trous de poteau sont situés dans l'emprise du bâtiment (F 663, F 59 et F 61). Deux d'entre eux (F 59 et 61) correspondent à des ancrages relativement profonds (0,33 m en moyenne) de module

sensiblement identique à ceux qui accueillaien les soutènements de la structure.

Si la fonction de cet ensemble ne peut être précisée, nous noterons que son plan relève d'une structure architecturale et probablement fonctionnelle différente des greniers voisins (ensembles 6, 7 et 9).



Photo 31 Vue générale, vers l'ouest, de l'ensemble 8

VII.1.15.2 L'ensemble 9

L'ensemble 9 est constitué de trois trous de poteau (F 666, F 672 et F 665) dont l'implantation équidistante et à angle droit incitent fortement à restituer un plan carré d'orientation cardinale, de 2,60 m de côté, totalisant ainsi 6,70 m² de surface. La projection de l'ancrage manquant, situerait l'angle nord-ouest du bâti dans l'emprise de la fosse F 47.

La répétition du plan carré de faible portée, dans ce même secteur (ensembles 6 et 7), nous a conduit à envisager fortement la réalité d'une zone dévolue au stockage de denrées alimentaires.

Les trois trous de poteau correspondent à des modules dont les dimensions en plan oscillent entre 0,40 m et 0,60 m pour une profondeur comprise entre 0,20 m et 0,30 m. Le trou de poteau F 672 a livré un vase (fig. 120) dont la morphologie le rattache aux productions du milieu du I^{er} s av. J.-C. (*cf. Annexe. Inventaire du mobilier céramique*)

VII.1.16 Les aménagements associés aux ensembles 8 et 9 (fig. 119)

Les aménagements situés dans l'environnement immédiat des ensembles 8 et 9 se répartissent de la manière suivante : huit trous de poteau (F 671, F 669, F 664, F 675, F 76, F 655, F 77 et F 659) et sept fosses (F 46, F 47, F 45, F 48, F 73, F 75 et F 74). L'absence de configuration cohérente ou de lien structurel avec les ensembles 8 et 9 ne justifie pas de description précise. Ces structures sont figurées sur l'illustration correspondante.

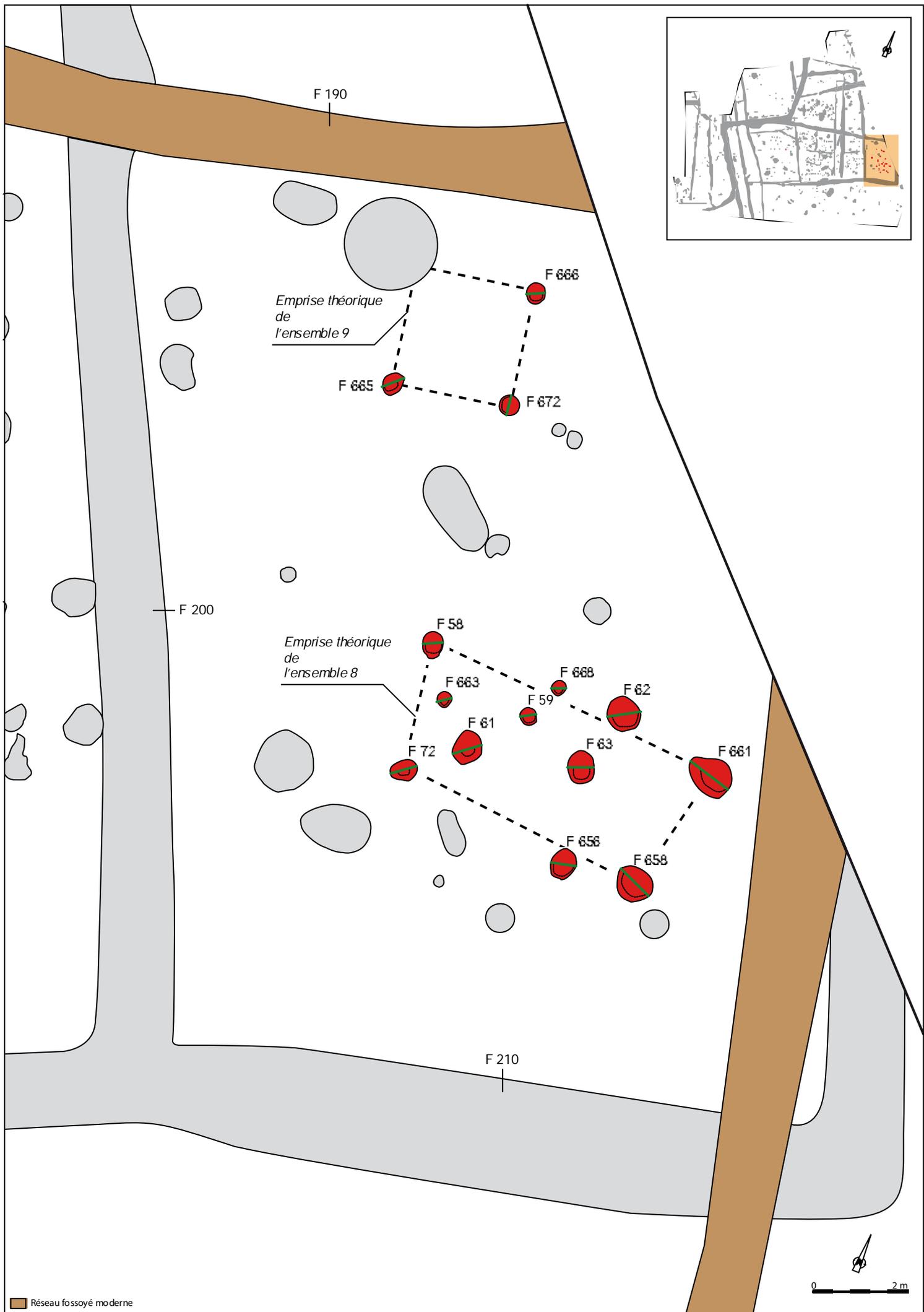


Fig. 117 Plan des fosses d'ancrage des ensembles 8 et 9

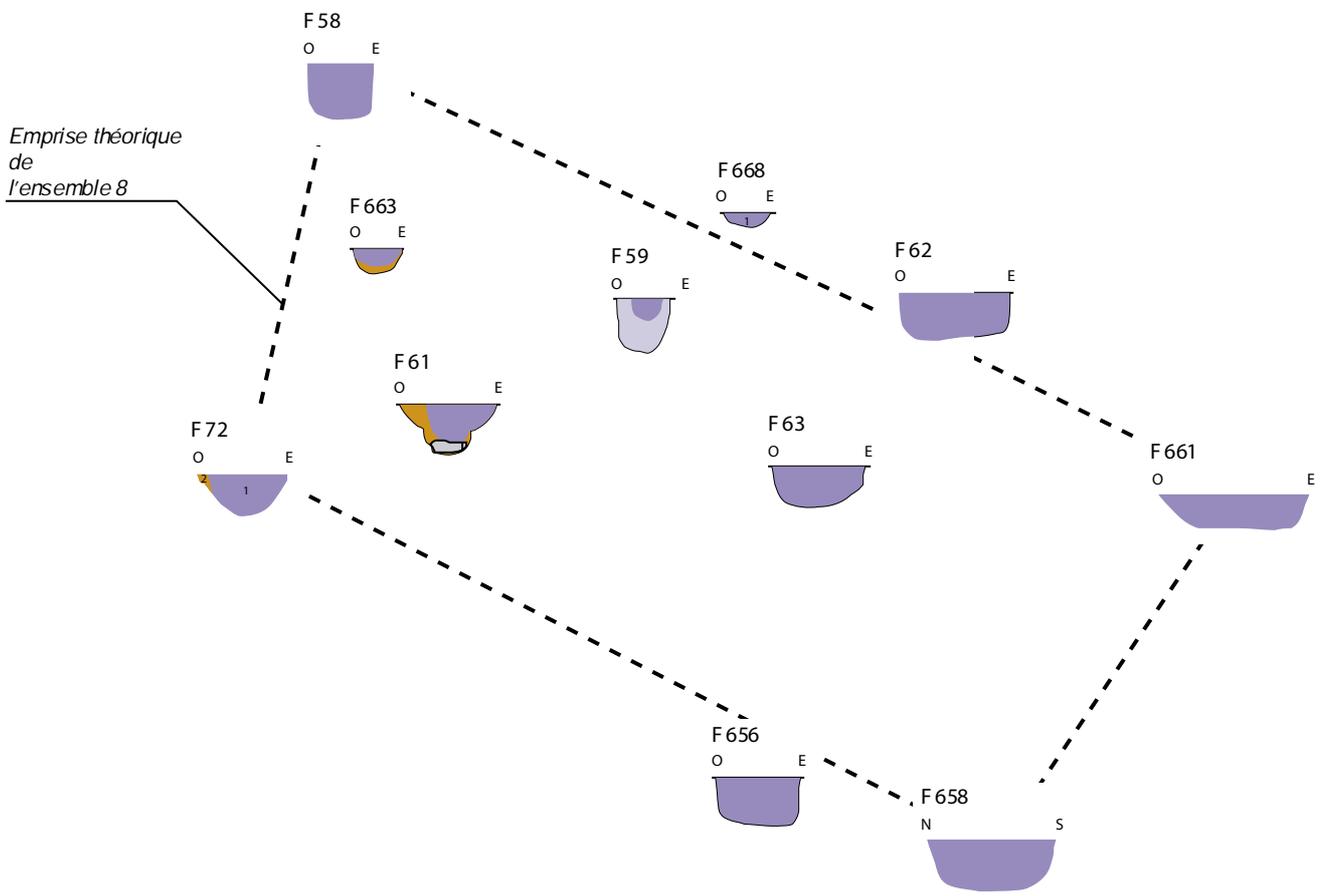
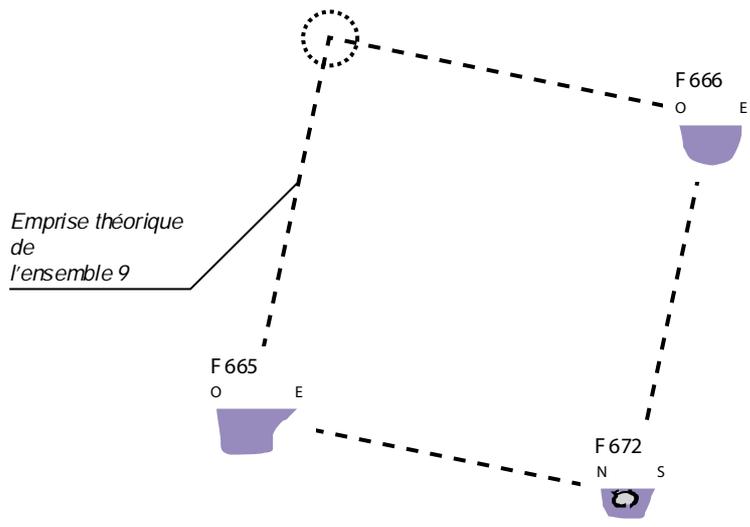


Fig. 118 Coupes des fosses d'ancrage des ensembles 8 et 9

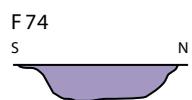
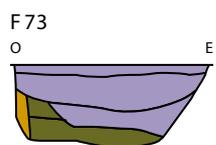
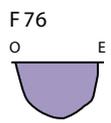
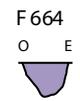
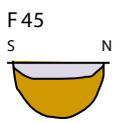
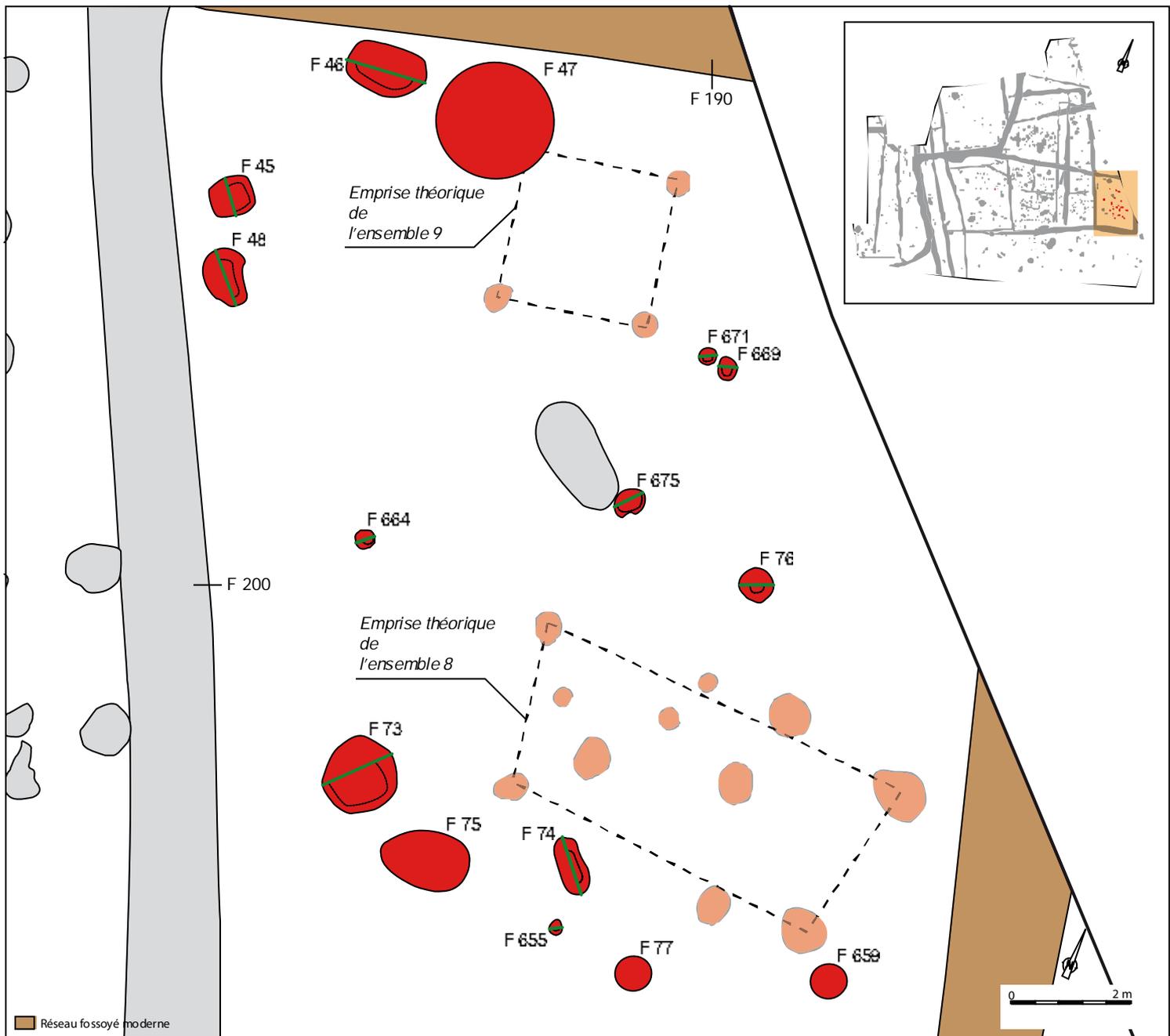


Fig. 119 Plan et coupes des structures associées aux ensembles 8 et 9

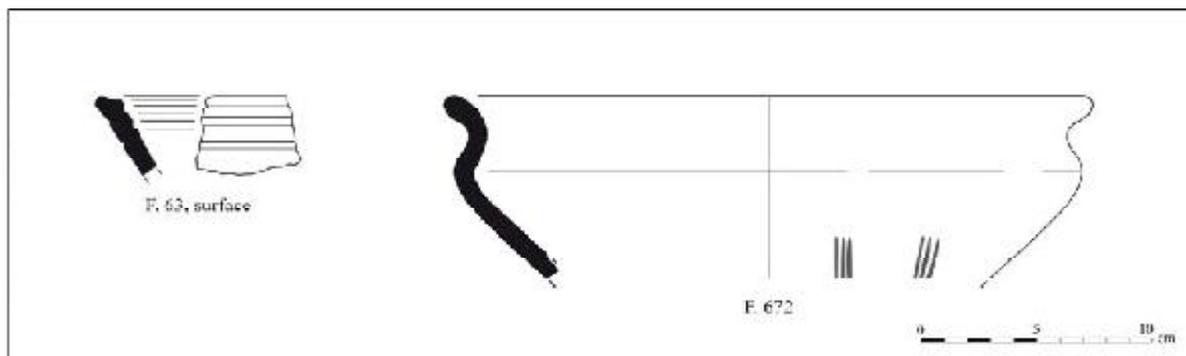


Fig. 120 Poteries découvertes dans les fosses 63 et 672, associées aux ensembles 8 et 9

VII.1.17 L'ensemble 10 (fig. 121)

L'ensemble 10 correspond également à un petit bâti de faible portée, attenant à l'ensemble 2. Quatre ancrages d'angle (F 389, F 388, F 415 et F 416) délimitent un plan quadrangulaire de 2,30 m de long sur 1,90 m de large, de même orientation que l'ensemble 2 et totalisant un peu plus de 4 m² d'emprise. Pareillement aux ensembles 6 et 7, ce bâtiment de stockage, constitué de supports puissants de faible portée, était pourvu d'un plancher surélevé. Les fosses d'ancrage présentent des dimensions en plan comprises entre 0,53 m et 0,73 m. Les creusements des angles occidentaux et de l'angle nord-est atteignent 0,20 m de profondeur. Celui de l'angle sud-est (F 415) se caractérise par une profondeur deux fois supérieure. Cette différence de profondeur suggère une rigidité structurelle de l'ossature qui ne nécessitait pas un ancrage profond de l'ensemble des poteaux porteurs. A ce titre on observera l'empreinte conservée du poteau sur la coupe de l'ancrage sud-est et dont le diamètre minimum peut être estimé à 0,37 m. Cette même coupe nous indique également que la mise en place de l'ensemble 10 intervient ultérieurement à celle du poteau de l'angle sud-ouest de l'ensemble 2. Cependant, la juxtaposition de ces deux ensembles n'établit pas forcément une succession. Une implantation de cet espace de stockage en appui contre l'ensemble 2 existant et pressenti comme atelier, représente l'hypothèse la plus fortement envisagée. En effet, la coexistence d'un grenier de stockage de denrées agricoles et d'un atelier dont l'environnement immédiat a fourni de nombreuses plaques foyères et divers éléments de terre cuite architecturale paraît très cohérente dans un contexte d'activité artisanale consacrée éventuellement au traitement de récoltes.

La juxtaposition de ces deux ensembles autorise également l'hypothèse d'une citerne destinée au stockage de l'eau récupérée du toit de l'ensemble 2.

Nous signalons l'importante quantité de fragments de plaques foyères (5,5 kg) ainsi qu'un fragment d'entonnoir recueillis dans le comblement du trou de poteau F 388. L'ancrage sud-est a livré quant à lui environ 1,4 kg de fragments de plaques foyères.

Les structures environnantes à l'ensemble 10, le sont également à l'ensemble 2 (*cf. les structures associées à l'ensemble 2*).

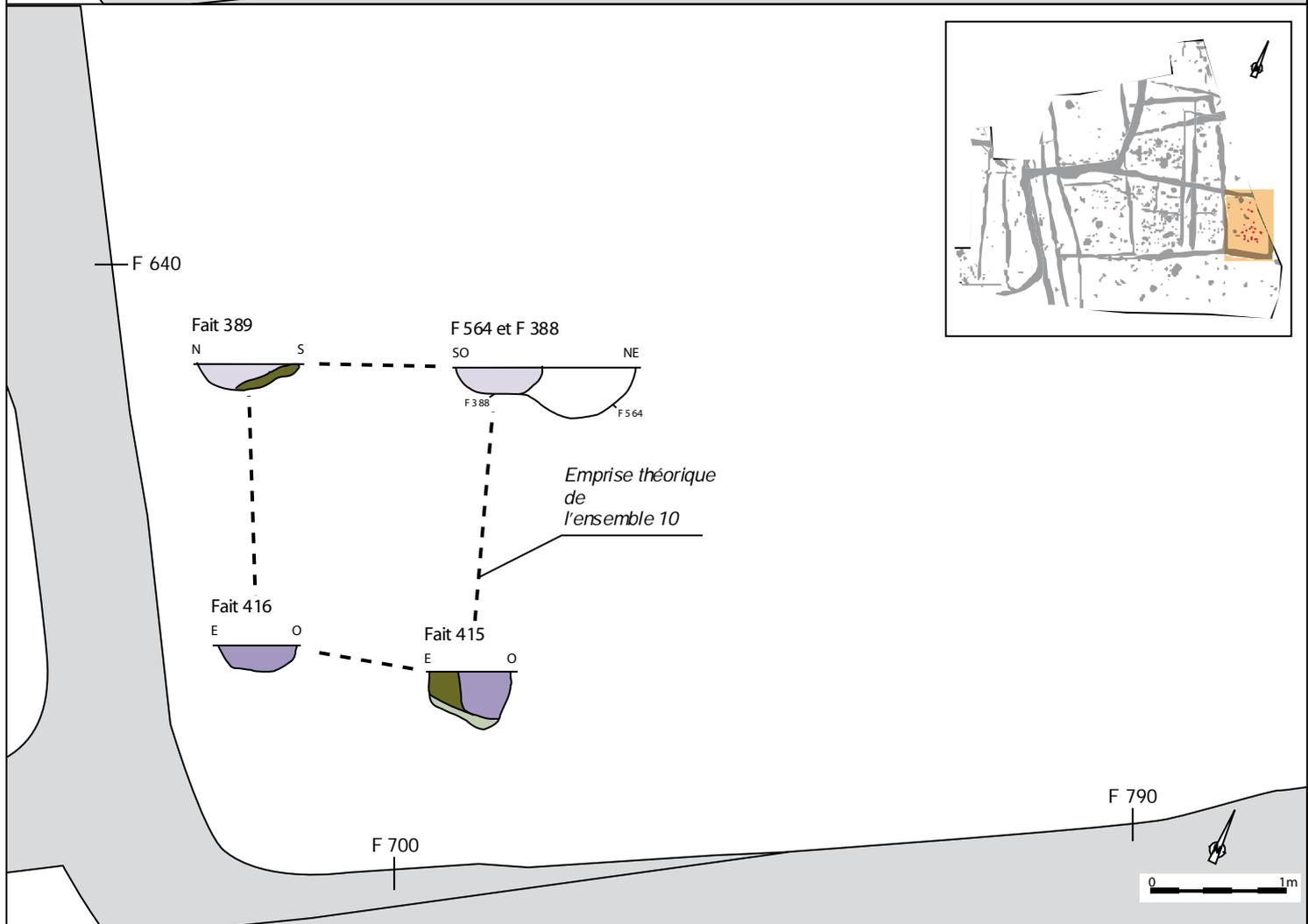
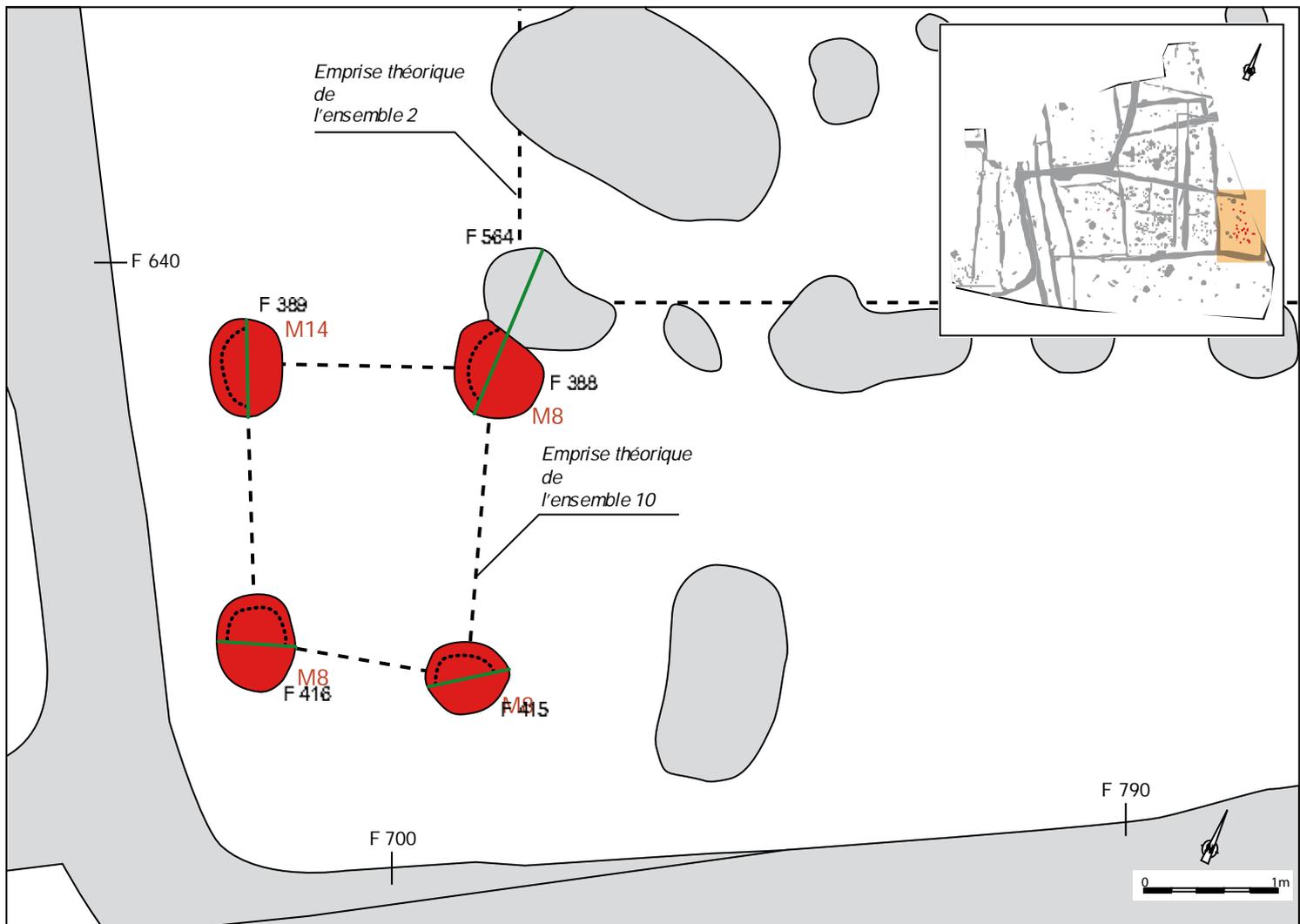


Fig. 121 Plan et coupes des structures d'ancrage de l'ensemble 10

VII.1.18 L'ensemble 11 (fig. 122)

L'ensemble 11 est localisé à environ 1 m au sud de la limite méridionale (F 710, F 790, F 670/F700 et F 210). Il est constitué de six ancrages (F 435, F 438, F 437, F 459, F 466 et F 436) qui délimitent un plan rectangulaire irrégulier de 4,30 m de long et 1,70 à 2 m de large, orienté nord-ouest/sud-est. Deux poteaux intermédiaires (F 436 et F 437), divisent l'ensemble en deux travées de longueur sensiblement identique mais légèrement divergentes.

Les ancrages de la façade nord se caractérisent par des dimensions en plans plus importantes de 0,40 m de large et 0,60 m de long. Les ancrages intermédiaires et ceux de la façade sud possèdent un diamètre sensiblement identique de 0,30 m en moyenne. La profondeur de ces creusements oscille entre 0,06 m et 0,15 m.

L'irrégularité du plan ainsi que le faible ancrage des supports qui trahit une structure relativement légère, témoignent du faible investissement consacré à ce bâti « périphérique ». Il s'agit là très probablement d'un bâtiment annexe ou d'un abri dont la fonction ne peut être précisée.

VII.1.19 Les aménagements associés à l'ensemble 11 (fig. 123)

Les structures environnantes à l'ensemble 11 se concentrent à environ 3,50 m à l'est de ce dernier. Il s'agit de deux fosses (F 444 et F 439) et de quatre trous de poteau (F 441, F 442, F 443 et F 467) alignés selon une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. La fosse F 444 correspond en fait à deux fosses successives et conséquentes. Les deux excavations de même largeur (2,60 m) ont été creusées dans le même axe et apparaissaient lors du décapage comme une seule et même structure de 4,50 m de long orientée nord/sud. L'excavation méridionale est la plus ancienne et totalise au moins 2 m de long pour une profondeur de 0,84 m en moyenne. La partie méridionale de la fosse comprend un surcreusement de 0,40 m de diamètre en plan et dont la profondeur atteint 0,90 m. La sédimentation basale d'une épaisseur de 0,30 m comprend une première série constituée de substrat remanié généré probablement par les effondrements de paroi. Elle est suivie d'une masse plus importante de substrat lessivé gris majoritaire mélangé à des poches de substrat remanié. La seconde série sédimentaire est hétérogène et constitué majoritairement d'un limon argileux gris-brun

mélangé à du substrat remanié comportant une concentration de charbon de bois. Le mobilier céramique et en terre cuite provient exclusivement de cette première excavation. La seconde excavation, longue de 2,90 m recoupe la première sur environ 0,50 m. Sa profondeur moins importante que la précédente atteint 0,64 m au sud et 0,50 m au nord. Le comblement se caractérise par des séries sédimentaires de même nature constitué de limon argileux brun-gris hydromorphe comportant une forte concentration de nodules ferromanganiques. Aucun mobilier n'a été recueilli dans cette seconde excavation.

La fosse F 439 est une structure de 1,25 m de long sur 1,26 m de large pour une profondeur de 0,22 m. le fond, dissymétrique par rapport au diamètre d'ouverture se situe dans la partie méridionale du creusement. L'alignement de quatre trous de poteau se situe entre les deux structures précédemment décrites et s'étend sur 5,40 m de long. Les trous de poteau F 441, à l'extrême nord, et F 443 correspondent aux ancrages les plus profonds avec respectivement 0,30 m et 0,42 m pour une longueur comprise entre 0,50 m et 0,60 m et une largeur de 0,30 m à 0,46 m. La profondeur de deux autres trous de poteau n'excède pas 0,16 m. La structure F 442 médiane au ancrages les plus profond possède un diamètre de 0,67 m. Celui de l'extrême sud, moitié moins. Il s'agit là probablement d'une structure palissadée dont la fonction peut être notamment liée au séchage de foin, de paille ou d'autres plantes. L'implantation et la répartition des structures décrites induit plus vraisemblablement une superposition d'aires d'activités différentes et successives.

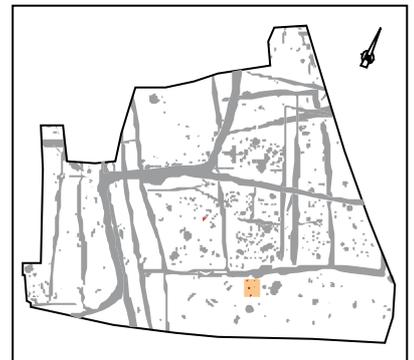
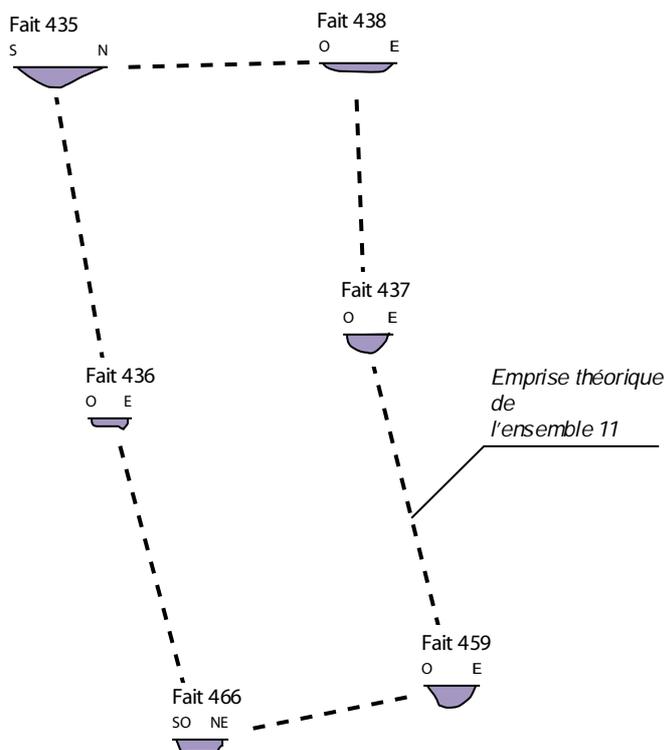
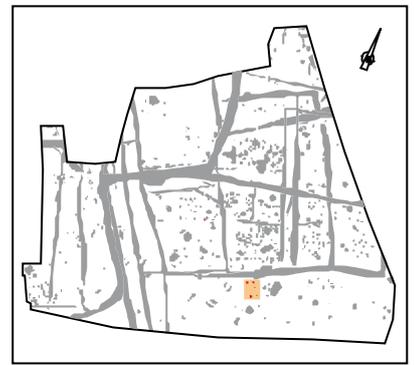
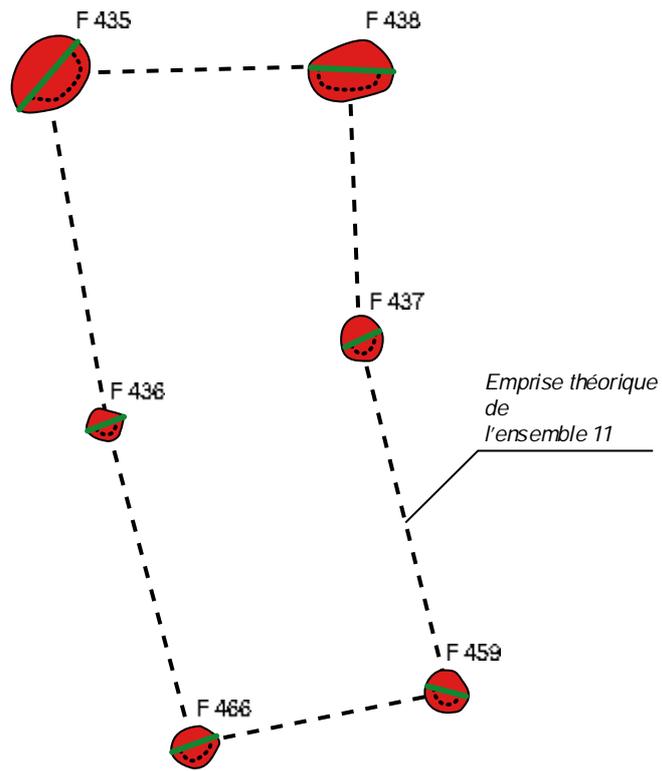


Fig. 122 Plan et coupes des fosses d'ancrage de l'ensemble 11

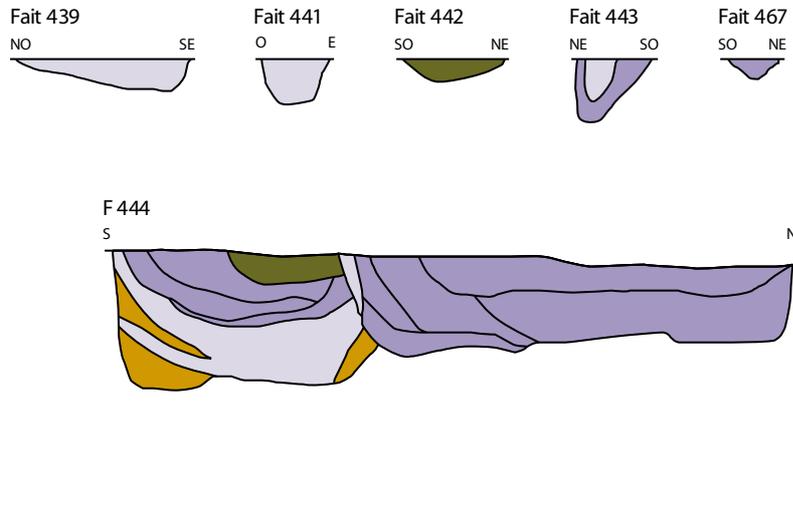
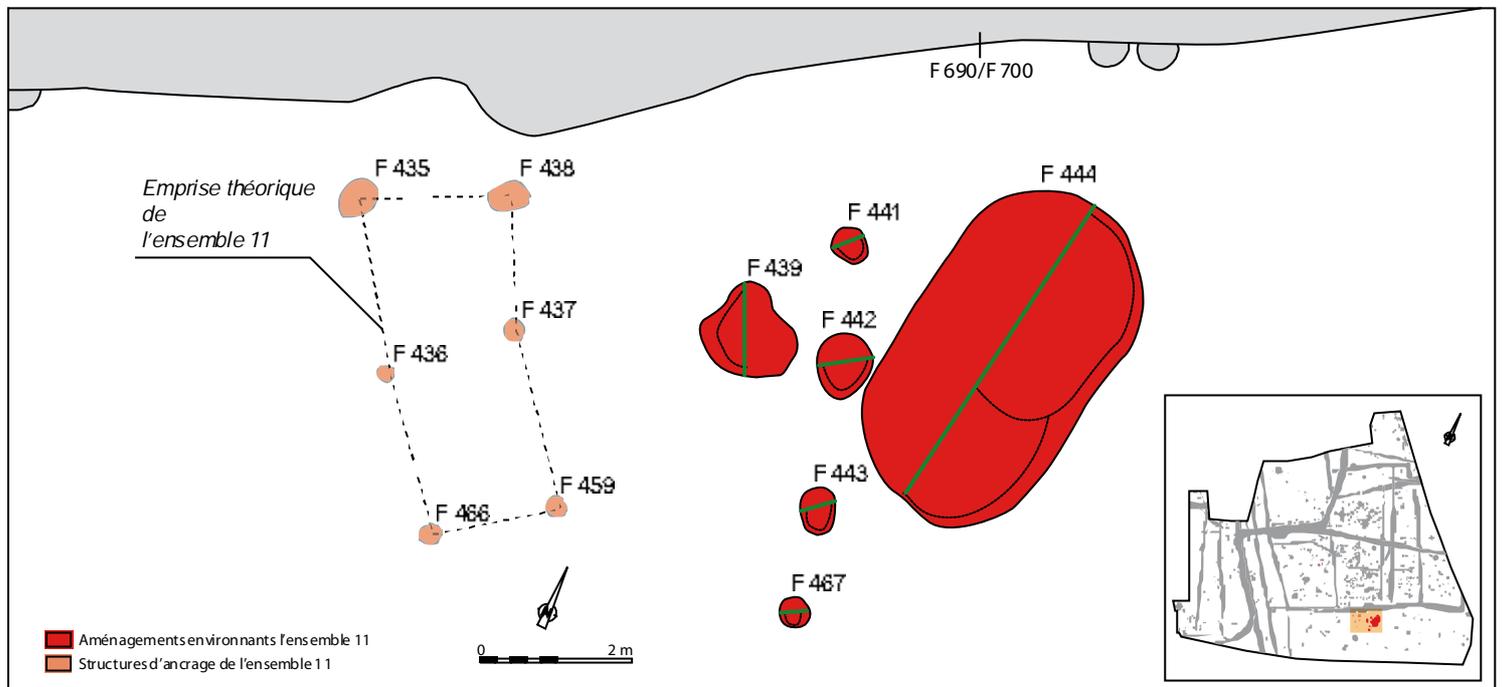


Fig. 123 Plan et coupes des aménagements associés à l'ensemble 11

VII.1.20 Le mobilier de l'ensemble 11 (par A.-F. Cherel)

Au sud de ce secteur et à l'extérieur de l'enclos, les fosses 444 et 469 contenaient un peu de matériel. La fosse 469 (fig. 124) a livré une écuelle fermée à profil en esse discontinu. Son décor de godrons emboutis sur sa panse évoque l'écuelle précédente. A Vitré, des types comparables pourvus d'une cannelure labiale interne sont datés de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. Elle était accompagnée d'un récipient ouvert de forte capacité décoré d'impressions au sommet de sa lèvre et d'incisions obliques sur son épaulement. Outre le caractère archaïsant de cette forme, son ornementation évoque les productions de la fin de La Tène ancienne ou du début de La Tène moyenne.

Quant à la fosse 444 (fig. 124), elle a livré un petit lot de mobilier composé de 45 tessons pour un NMI estimé à 3 vases. Un récipient modelé, ouvert et profond, est décoré d'impressions circulaires régulièrement espacées sur sa panse. De telles formes sont connues dans les contextes de La Tène moyenne de Retiers (35), « Les Jeusseries » (Le Goff et Maguer 1997, forme 5b).

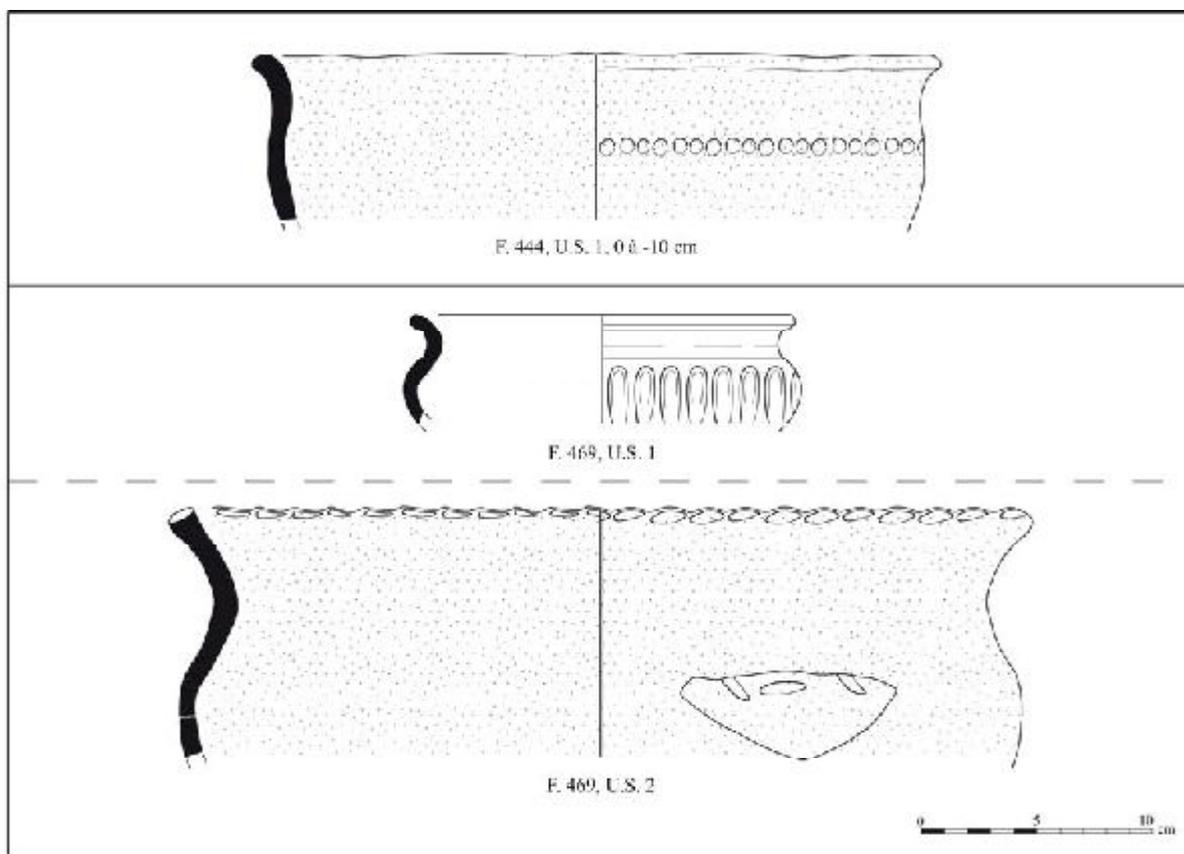


Fig. 124 Poteries découvertes dans les fosses 444 et 469, associées à l'ensemble 11

VII.1.21 Les ensembles 12, 13 et 14 (fig. 125)

Trois bâtiments à quatre ancrages et d'orientation commune, sont répartis en zone périphérique, à l'ouest de l'espace principal de l'emprise de fouille et le long du fossé de délimitation principal de l'occupation (F 780-F 820). Le bâtiment méridional désigné comme ensemble 12, se situe à environ 21 m du fossé, le bâtiment médian correspond à l'ensemble 13 se situe à 9 m de ce dernier et le bâtiment septentrional (ensemble 14) en est distant d'une dizaine de mètres.

VII.1.21.1 L'ensemble 12

L'ensemble 12 est délimité par les ancrages F 554, F 551, F 552 et F 553 dont les portées sont de 1,60 m, pour les façades est-ouest et 1,90 m, pour les façades nord-sud, formant un plan orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest qui totalise 2,90 m² environ d'emprise. Les ancrages des angles nord-est, sud-est et sud-ouest sont de même module avec un diamètre moyen de 0,30 m et une profondeur comprise entre 0,08 et 0,15 m. Celui de l'angle nord-ouest présente quant à lui un diamètre d'ouverture de 0,36 m et une profondeur maximale de 0,20 m et un replat de 0,12 m. Les observations faites sur les différences de profondeurs des ancrages de l'ensemble 10, peuvent être réitérée ici. La rigidité structurelle de la charpente ne nécessitait pas un ancrage profond de la totalité des supports.



Photo 32 Vue générale, vers le nord-ouest, de l'ensemble 12

VII.1.21.2 L'ensemble 13

L'ensemble 13 est délimité par les ancrages F 539, F 538, F 536 et F 537. Les portées des façades nord-sud de 1,80 m et celles des façades est-ouest de 2,20 m formant un plan orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est qui totalise une surface d'emprise de 4 m² environ. Les différences de profondeurs entre les ancrages des angles nord-est, sud-est et sud-ouest comprises entre 0,10 m et 0,13 m, et celle de l'ancrage nord-ouest, de 0,20 m maximum avec un replat de 0,12 m relève de la même technique architecturale que l'ensemble précédent et l'ensemble 10. Les diamètres d'ouverture des fosses d'ancrages oscillent quant à eux entre 0,30 m et 0,37 m. Aucun aménagement proche ne semble pouvoir lui être associé.

VII.1.21.3 L'ensemble 14

Les fosses d'ancrage (F 514, F 515, F 516 et F 513) des supports de l'ensemble 14 n'ont pas pu faire l'objet d'une fouille. Celles des angles nord-est, nord-ouest et sud-ouest présentaient un diamètre d'ouverture de 0,50 m, celle de l'angle sud-est de 0,40 m. Leur implantation délimitaient un plan, orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest de 3 m de long sur 2,30 m de large totalisant un peu moins de 7 m² d'emprise. Elle constitue la structure bâtie la plus grande des trois ensembles étudiés ici. Aucun aménagement proche ne semble pouvoir lui être associé.

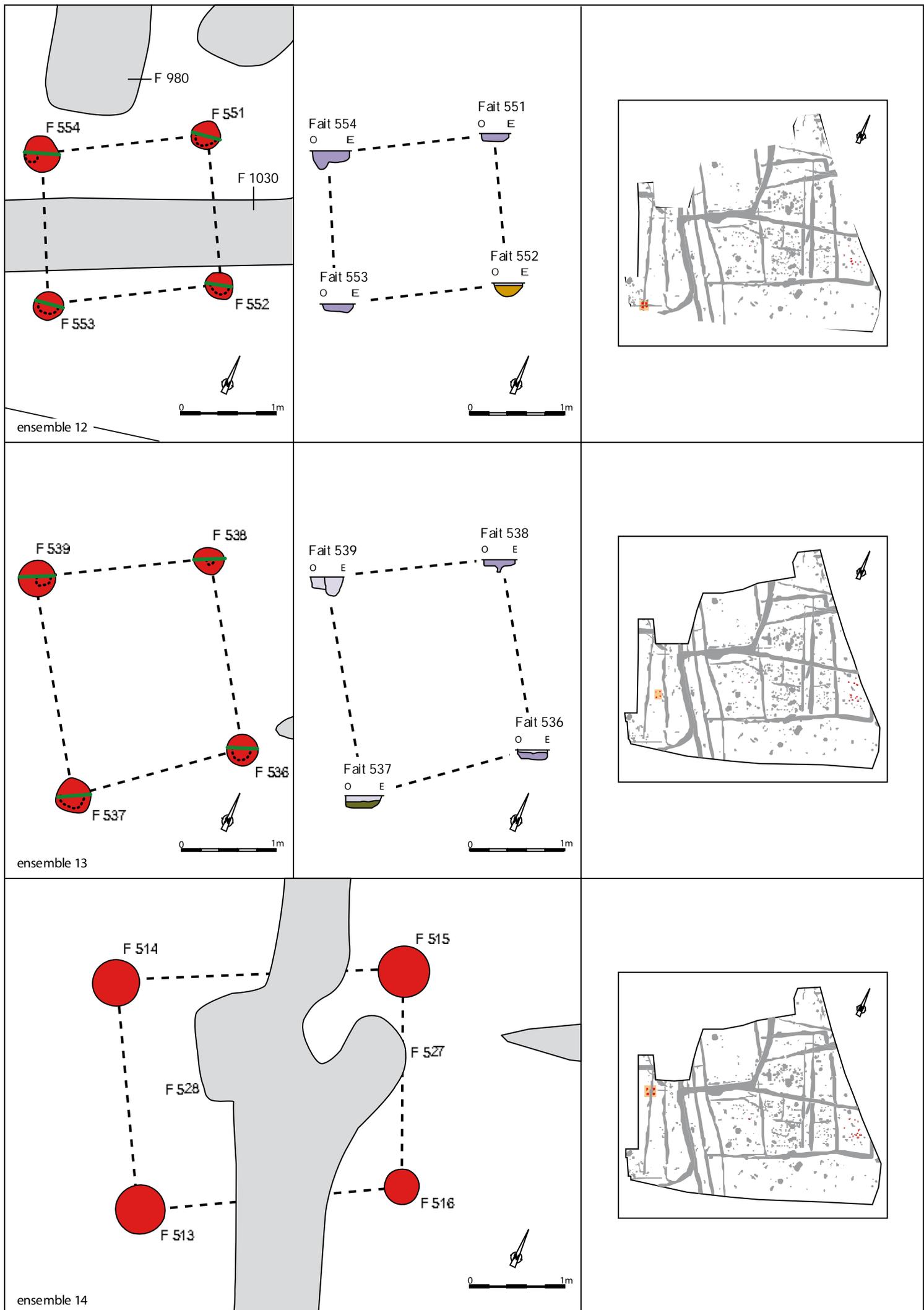


Fig. 125 Plan et coupes des structures d'ancrage des ensembles 12, 13 et 14

VII.1.22 L'ensemble 15 (Fig. 126 et 127)

L'ensemble 15 concerne un ensemble de structures localisées dans l'angle sud-ouest de l'emprise de fouille. Si l'hypothèse d'un bâtiment est émise dans ce chapitre, les éléments sur lesquels celle-ci repose ne nous paraissent pas suffisamment probants pour le présenter tel que cela a été fait jusqu'à présent pour les autres ensembles. A cela s'ajoute qu'une fenêtre de lecture partielle de ce secteur entravait d'avance la compréhension et l'interprétation de cet ensemble.

Une telle densité de structures dans une zone périphérique lâche, suggère grandement qu'elles participent d'une même activité. L'ensemble 15 est constitué de vingt et une structures différentes qui peuvent se groupées de la manière suivante : onze trous de poteau (F 546, F 609, F 608, F 596, F 594, F 589, F 591, F 592, F 595, F 557 et F 556), six fosses (F 612, F 611, F 586, F 562, F 555 et F 549), trois tranchées (F 1080, F 1070 et F 1040) et un four (F 587). A cela s'ajoute cinq empreintes de poteau observées dans les comblements des tranchées (F 613, F 691, F 603, F 604 et F 605).

VII.1.22.1 Les fosses de l'ensemble 15

La fosse F 612, localisée dans le secteur nord-ouest de cet ensemble, constitue la structure la plus conséquente. Longue de 3 m, large de 2,74 m, le profil de cette excavation présente un creusement en palier de 0,20 m, ensuite 0,44 m, puis 0,68 m et enfin 0,84 m de profondeur. La partie la plus profonde, d'une vingtaine de centimètres de diamètre, se situe à moins d'une vingtaine de centimètres de la paroi verticale occidentale. Le premier palier occupe quant à lui le tiers oriental de la fosse. Le comblement se caractérise par des dépôts successifs de limon argileux gris à gris-brun variablement oxydés ainsi que par des effondrements de parois constitué d'un mélange de limon brun-gris oxydé et de substrat remanié. La partie occidentale de la fosse a fait l'objet d'une reprise partielle de 1 m de diamètre sur une profondeur de 0,25 m dont le comblement comportait des couches variablement charbonneuses. Le mobilier recueillis s'accorde avec l'occupation gauloise sans toutefois plus de précision. La fonction de cette fosse demeure indéterminée.

Si les fosses F 562 et F 586 ont été classées comme telles, on observera que leur modules respectifs (0,90 m par 0,54 m, 0,32 m de profondeur

et 0,72 m par, 0,60 m et 0,38 m de profondeur) permettaient également de les classer comme trous de poteau, à l'instar des ancrages de l'ensemble 3. Leur caractère isolé et l'absence de lien structurel avec les autres aménagements de l'ensemble 15, nous ont amené à les considérer plus volontiers comme des fosses. Signalons enfin que le mobilier céramique recueilli dans le comblement de la fosse F 586 fourni un indice de datation qui situerait cet ensemble dans la première phase d'occupation, à savoir la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne. Si nous envisageons d'emblée une attribution chronologique de l'ensemble, il nous faut alors préciser dès maintenant que cette datation est d'une part réitérée par les mobiliers céramiques des structures F 1080 et F 587 et d'autre part n'est pas contredite par la présence, dans les autres structures de cet ensemble, de mobilier des phases plus récentes.

Nous n'aborderons pas ici les autres fosses de cet ensemble (F 611, F 555 et F 549) qui ne présentent pas de caractéristiques notoires. Elles figurent toutefois en plan et en coupe sur les illustrations concernées.

Les trois tranchées (F 1080, F 1070 et F 1040) adoptent une orientation sensiblement identique, à savoir nord-nord-ouest/sud-sud-est.

VII.1.22.2 Les tranchées de l'ensemble 15

La tranchée F 1080 est restituée sur 4,70 m de long, son tracé se poursuit vers le sud, au-delà de la surface prescrite. D'une largeur comprise entre 0,20 m et 0,28 m, sa profondeur n'excède pas 0,12 m. elle comporte une excroissance de 0,38 m de large sur 1,10 m de long et de même profondeur que la tranchée. A environ une dizaine de centimètres au nord de cette excroissance, la tranchée semble avoir recouvert un trou de poteau de 0,25 m de diamètre et profond de 0,22 m (F 613).

La tranchée F 1070 est longue de 2,20 m environ, large de 0,24 m à 0,32 m et d'une profondeur maximale de 0,16 m. Une empreinte de poteau a été observée dans le sondage 33 (F 691).

La tranchée F 1040, distante d'environ 0,15 m de la précédente, mesure 4,20 m de long, 0,32 m à 0,35 m de large pour une profondeur comprise entre 0,13 m et 0,20 m. Trois empreintes de trous de poteau ont été observées dans les sondages 29, 30 et 31 (F 603, F 604 et F 605).

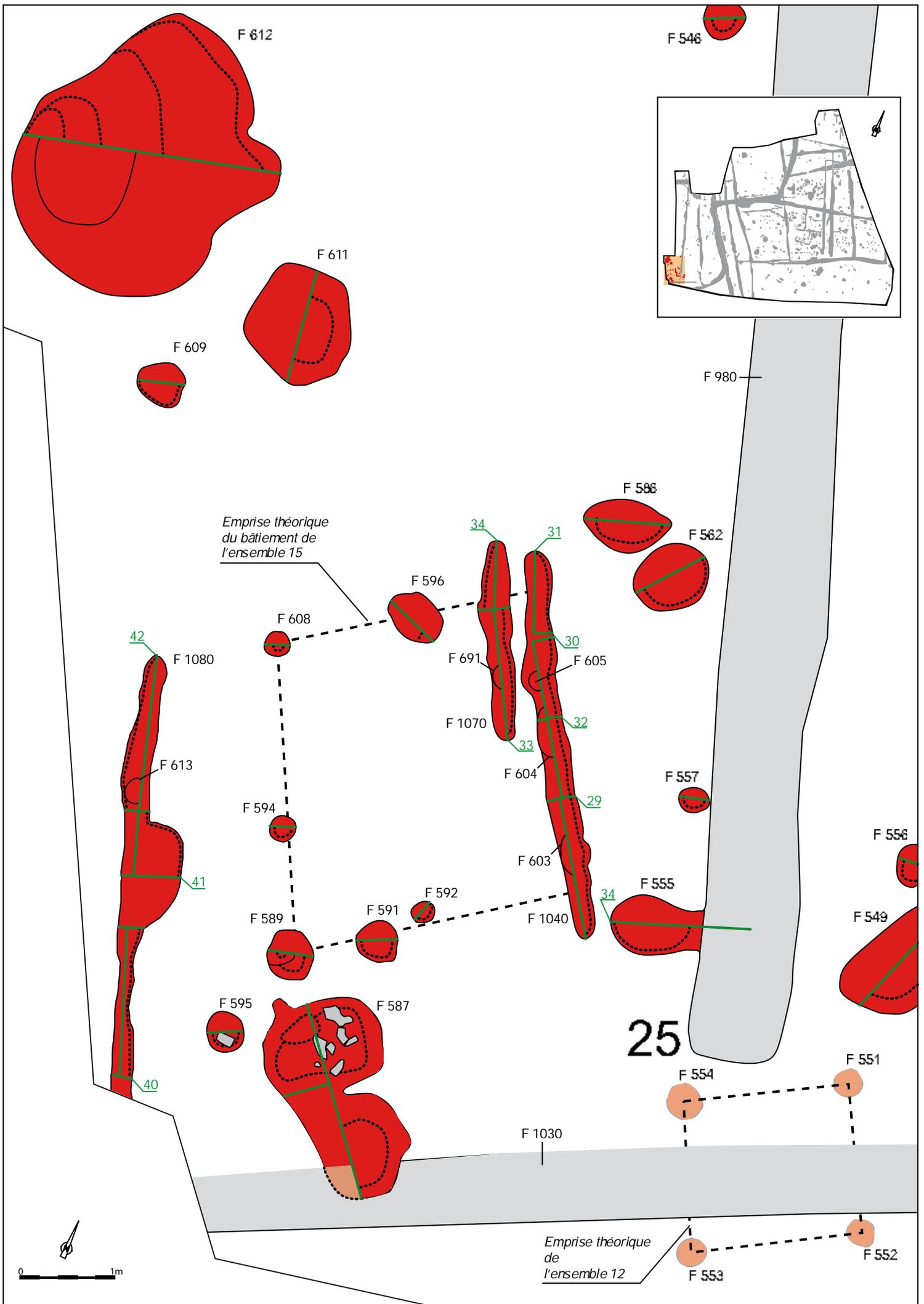
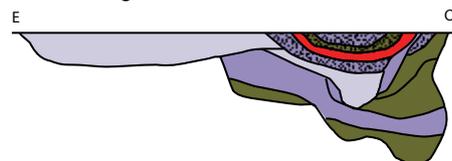
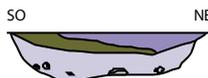


Fig. 126 Plan de répartition des structures de l'ensemble 15

F 612, sondage 157



F 611



F 609



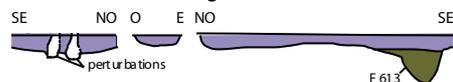
F 546



F 1080, sondage 40



F 1080 et F 613, sondages 41 et 42



F 1070, sondage 33

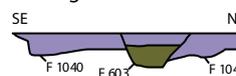


F 1070, sondage 34

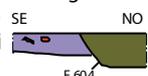


F 1040, F 603, F 604 et F 605

Sondage 29



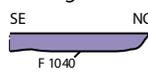
Sondage 30



Sondage 31



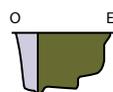
Sondage 32



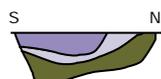
F 608



F 596



F 586



F 562



F 594



F 557



F 556



F 592



F 591



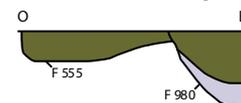
F 589



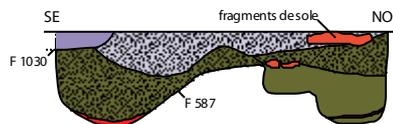
F 595



F 555 et F 980, sondage 25



F 587 et F 1030



F 549



0 1m

Fig. 127 Coupes des structures de l'ensemble 15

VII.1.22.3 Analyse des indices d'un éventuel bâtiment

Si ce type de structures évoque en premier lieu des tranchées de fondation de bâtiment, leur tracé rectiligne ne favorise pas cette hypothèse. Une érosion éventuelle des tracés est exclue au regard des sections effectuées sur les extrémités. Il s'agit bien là de tracés rectilignes interrompus. Si la présence de poteaux au sein de celle-ci induit fortement que cet ensemble participe d'une élévation, leur faible ancrage n'assure en aucun cas la stabilité de la cloison. Il faut donc considérer que ces aménagements participent d'une structure architecturale plus vaste et dont on peut proposer une restitution à partir des fosses d'ancrages environnantes. Si l'implantation de la tranchée F 1080, en limite d'emprise, n'autorise pas l'exercice, celle des tranchées F 1070 et plus particulièrement F 1040 offre quant à elle une fenêtre de lecture suffisamment large pour le tenter. La répartition des trous de poteaux situés à l'ouest de la tranchée F 1040 (F 596, F 608, F 596, F 589, F 591 et F 592) présente des concordances d'orientation et d'amplitude avec cette dernière. Ainsi, l'axe formé par les ancrages F 608, F 594 et F 589, parallèle à la tranchée F 1080, pourrait constituer la façade occidentale de la structure. Les façades nord et sud sont délimitées respectivement par les ancrages F 608, F 596 et F 589, F 591, F 592. On observera néanmoins le débordement de la tranchée par rapport à ces deux façades. Le plan rectangulaire ainsi restitué est orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est, mesure 3,50 m de long, environ 3 m de large et totalise 10 m² d'emprise. Les ancrages les plus conséquents de cet ensemble sont les suivants : F 596 avec une ouverture de 0,62 m de long et de 0,45 m de large pour une profondeur de 0,38 m, F 594 avec un diamètre d'ouverture de 0,28 m et une profondeur de même valeur, et F 591 avec un diamètre de 0,44 m pour une profondeur de 0,20 m. Le trou de poteau d'angle F 608 est d'un module moyen de 0,28 m d'ouverture pour une profondeur de 0,11 m. Si le trou de poteau F 592 constituerait un support intermédiaire de faible profondeur (0,09 m), le profil de l'ancrage F 589 suggère plutôt le calage d'un contrebutement oblique de la structure, dans l'axe de la façade sud.

Aucune explication ne peut être donnée quant à la présence de la tranchée 1070 au sein de système.

VII.1.22.4 La structure de combustion de l'ensemble 15

La structure de combustion F 587, orientée nord-ouest/sud-est, est située en bordure immédiate de l'éventuellement bâtiment précédemment évoqué. D'une longueur totale de 2,10 m, la structure est constituée de deux excavations (chambre de chauffe et fosse d'accès) reliées entre elles par un goulet étroit et dissymétrique (alandier).



Photo 33 La structure de combustion 587

L'excavation « sud » possède un diamètre d'ouverture de 0,90 m et une profondeur de 0,60 m. Son profil se caractérise par un fond en cuvette et des parois verticales à l'est et au sud. Le profil s'évase au contact de l'alandier, long de 0,40m, large de 0,50 m et dont la profondeur n'excède pas 0,24 m. L'excavation « nord » mesure quant à elle 0,80 m de long sur 1,26 m de large et possède un replat de 0,40 m de profondeur avant d'atteindre un fond étroit et plat de 0,60 m de profondeur. Son profil se caractérise également par des parois ouest, nord et est verticales. Un niveau de rubéfaction a été observé dans chaque excavation. L'un sur le fond de la fosse sud, l'autre, plus fine, recouvrant la première sédimentation de la fosse nord.

Les parois, quant à elles, ne comportaient que des traces infimes de ce phénomène. Le comblement de la fosse nord comportait une forte

concentration d'éléments de terre cuite architecturale provenant très probablement de la voute qui recouvrait la chambre de chauffe ainsi qu'un fragment de sole perforée, initialement suspendue. Ces éléments n'ont pas pu être conservés lors de leur prélèvement en vue d'une analyse complémentaire. Le mobilier recueilli comportait également les fragments de deux vases dont un est archéologiquement complet. La typologie de cet exemplaire concorde avec les datations émises par les mobiliers caractéristiques de deux structures de l'ensemble qui situe cet ensemble dans la première phase d'occupation (fin de La Tène ancienne-début de La Tène finale).

Si les éléments recueillis lors de la fouille permettent d'identifier l'excavation sud comme la fosse d'accès et l'excavation nord comme la chambre de chauffe, reliées entre elles par l'alandier, la morphologie des fosses (parois verticales) ainsi que les traces de rubéfaction dans

chacune d'elles suggère toutefois que l'excavation sud a pu servir initialement comme chambre de chauffe pour ensuite servir de fosse d'accès permettant d'alimenter la structure de chauffe nord en combustible, via l'alandier. Aucun indice ne nous permet de préciser la nature de ce qui y a été cuit.

VII.1.22.5 Le mobilier de l'ensemble 15 (par A.-F. Cherel)

Le fossé 1080 (fig. 128) ne contenait que 5 tessons pour un NMI estimé à un seul vase. Il a pourtant fourni une poterie exceptionnelle tant par son ornementation estampée que par le soin apporté au traitement de sa panse. En effet, sa cannelure labiale large et le départ de sa panse sont ornés d'un décor estampé ondulé obtenu par l'application répétée d'un poinçon en forme d'esse. Sa panse est quant à elle rehaussée de traits lissés verticaux régulièrement espacés. Elle a fait l'objet d'un lustrage soigné de sa surface externe et de la partie supérieure de sa face interne. Originale par sa forme assez haute, elle semble s'inscrire dans les productions régionales connues à la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne. Des formes comparables associées à de tels décors sont connues sur l'habitat du Boisanne à Plouër-sur-Rance (22) (Menez 1996) au cours de la phase II tardive du site, datée de la seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C. et de la première moitié du III^e siècle av. J.-C. A proximité de ce fossé, le remplissage de la fosse 586 (fig. 128) contenait 32 tessons pour un NMI équivalent à 2 vases. Elle a notamment livré un récipient tronconique modelé du même type que celui découvert dans le fossé 1090 (phase 1, état 1), ainsi qu'une écuelle fermée à profil en esse. Ses contours irréguliers, sa grande capacité et son fond plat constituent autant de caractères archaïques qui la rapprochent des types connus pour la fin de La Tène ancienne et le début de La Tène moyenne. Quant à la fosse 587 (fig. 128) située à proximité, elle a livré 27 tessons pour un NMI estimé à 2 vases. Une seule forme tronconique archéologiquement complète a été découverte. Modelée, elle pourrait se rattacher à cette phase, même si ce type perdure pendant toute la première moitié du second âge du Fer. La proximité géographique de cette fosse avec la précédente va dans ce sens, sans certitude toutefois.

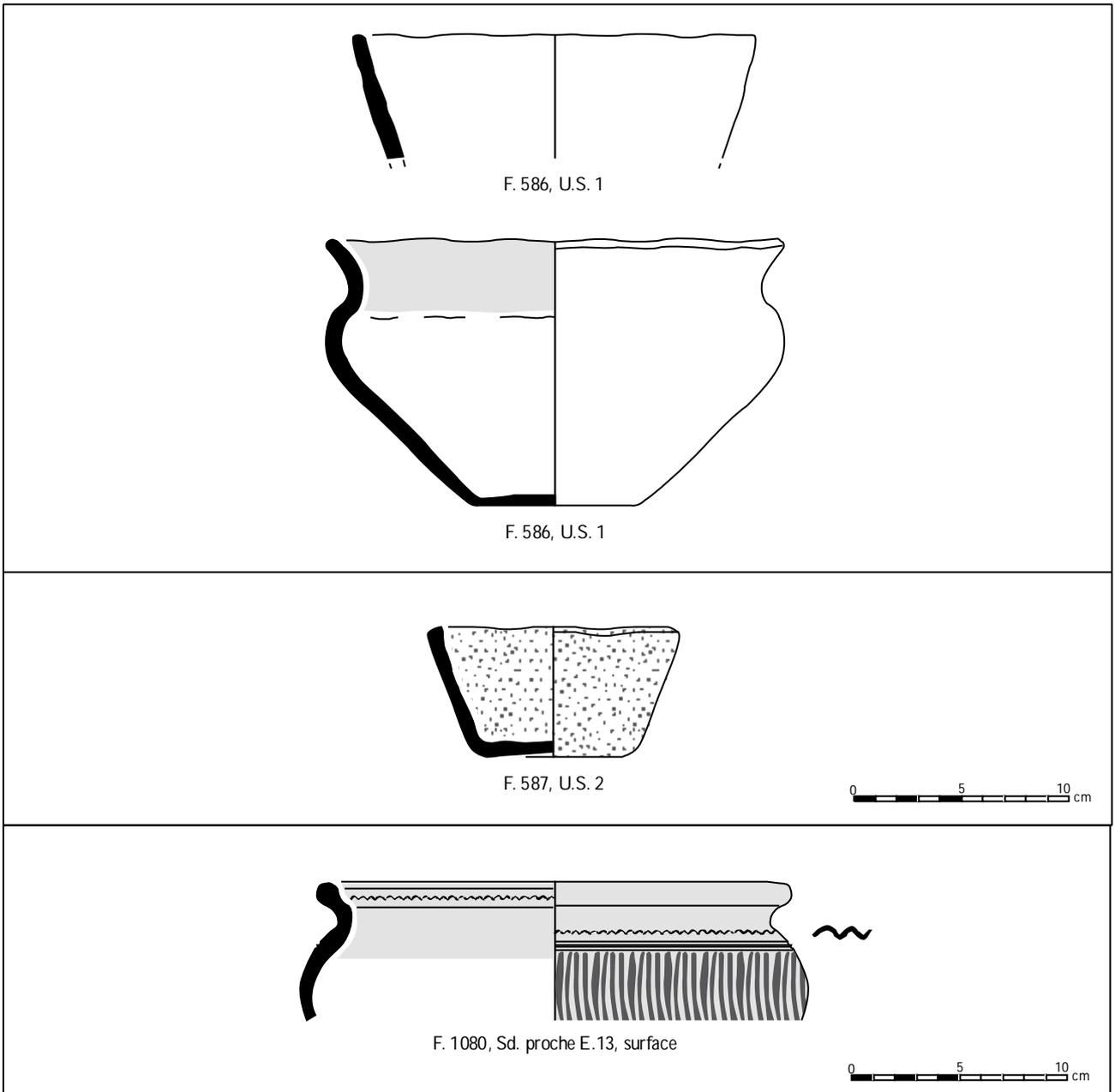


Fig. 128 Poteries découvertes dans les fosses 586 et 587 et dans la tranchée 1080, de l'ensemble 15

VII.2 Synthèse sur les partitions internes et les aménagements

La plupart des limites de partitions et des aménagements internes semblent se rattacher aux deux dernières phases de l'occupation. Les trois ensembles que l'on peut attribuer avec une grande probabilité à la première phase sont les ensembles 1, 11 et 15. Cette constatation corrobore l'évolution spatiale pressentie dans l'analyse des réseaux fossoyés, à savoir une première phase d'occupation relativement lâche, délimitée par des fossés de petits modules et ouverte vers l'extérieur où sont disséminées différentes aires d'activités. A ce titre, il est tout à fait envisageable d'attribuer les ensembles 12, 13, et 14 à cette phase d'occupation car la répartition de ces greniers s'inscrit parfaitement dans ce schéma. L'évolution progressive, à partir du second état de la seconde phase, vers une organisation spatiale globale délimitée par une plus vaste enceinte au fossé conséquent, s'accompagne apparemment d'une densification des aménagements de notre secteur. Les ensembles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10 participent très probablement, pour une grande partie d'entre eux, de ce phénomène.

Il nous faut cependant préciser que les attributions chronologiques des ensembles, fournies par le mobilier sur la base d'une typo-chronologie peu affinée, demeurent des indices qui illustrent le plus souvent les phases ultimes de fonctionnement. Ces attributions chronologiques et plus particulièrement le début de ces fourchettes sont à envisager dans une plus large mesure.

Si la fonction d'une partie des ensembles des deux dernières phases n'a pas pu être déterminée, on observera néanmoins une proportion relativement importante de structures de stockage (ensembles 6, 7, 9 et 10). Le regroupement des aires de stockage à l'intérieur de l'enceinte au cours des phases 2 et 3 répondrait favorablement à l'hypothèse d'une dispersion relative de celles-ci en périphérie, au cours de la première phase (ensembles 12, 13 et 14). Les ensembles 2, 3 et 5 correspondent à des modules architecturaux différents dont il est malaisé d'en définir la fonction. Nous constaterons cependant l'importante quantité de mobilier terre cuite et plus particulièrement de plaques foyères, recueillie dans les structures situées dans leur environnement immédiat ou dans celles qui participe de la structure même du bâtiment. Si ce type de mobilier est communément associé au traitement alimentaire, une telle quantité relève alors plus d'une activité de production à grande

échelle que de celle liée au strict besoin des habitants des lieux. Cette perspective implique l'existence d'infrastructures destinées à abriter une telle activité et il serait tentant de les identifier aux ensembles 2, 3 et 5. Les probables ouvertures des façades orientale et occidentale de l'ensemble 2, confère au bâtiment les caractéristiques d'un atelier semi-ouvert dont l'activité nécessitait une aération constante. Une utilisation intensive du feu que présupposent la quantité et le type de mobilier terre cuite pourrait éventuellement justifier cette configuration. Si l'ensemble 5 ne présente quant à lui aucune caractéristique architecturale particulière, l'ensemble 3 se distingue par ses puissants ancrages de support. Si l'hypothèse d'une grange peut être retenue, elle est toutefois atténuée par des portées sur les façades nord et sud nettement plus importantes que celles habituellement rencontrées et par l'absence de soutènements d'un plancher surélevé, dans l'emprise même du bâtiment. Ainsi, cette configuration architecturale semble avoir été conçue de manière à bénéficier d'un espace interne libre de toute entrave générée par des supports internes. La puissance des supports des angles du bâtiment est-elle alors destinée à compenser une répartition des charges concentrée essentiellement sur ces points ? De tels supports peuvent également être envisagés pour le soutènement d'un étage. Ces considérations amènent à considérer cet ensemble comme majeur au sein du complexe, en rappelant également l'investissement généré par le remplacement à l'identique et au même endroit d'un premier bâtiment. Si l'hypothèse d'un bâtiment fonctionnel est fortement envisageable, celle d'un bâtiment d'habitation est loin d'être à exclure. Cette hypothèse ouvre de nombreuses interrogations quant à la population qui travaillait sur ce secteur et il est possible que les personnes (groupe familial ou non), en charge de l'activité des lieux, y résidait également.

VIII. Synthèse générale

VIII.1 Proposition de phasage

VIII.1.1 préambule

Le phasage en trois séquences principales qui sont proposées dans cette étude repose dans un premier temps sur les liens stratigraphiques des réseaux fossoyés et dans un deuxième temps, lorsque ces dernières étaient inexistantes, sur une interprétation spatiale des différentes configurations et la prise en considération de celles qui nous paraissaient les plus cohérentes. Une validité toute relative lui a été enfin attribuée sur la base des résultats de l'étude du mobilier céramique. Ce processus habituel souffre néanmoins d'une fenêtre de lecture réduite, laquelle conditionne une vision très focalisée d'un système bien plus vaste. Ainsi les propositions de phasage émises dans cette étude ne pourront être validées ou invalidées que par une intervention archéologique des secteurs vers lesquels l'occupation gauloise semble s'étendre et qui précédera l'extension future de la carrière.

L'attribution des ensembles constitue également une difficulté de restitution dans le cadre de phases établies à partir du seul réseau fossoyé. Il nous est évidemment impossible d'établir et de rendre compte d'une trame aussi complexe. Les propositions de restitution des phases qui suivent ne sont que ce qu'elles désignent : des propositions. Avant d'entamer cette présentation, il est nécessaire de préciser les points suivants :

-l'état 1 de la première phase n'a pas été illustré. Si la condamnation de l'entrée constitue un événement relativement important dans la trame évolutive de l'occupation, cette intervention très localisée ne générerait qu'une deuxième illustration de la phase 1, quasi-identique à la précédente.

-les ensembles attribués hypothétiquement à certaines phases, en raison d'absence totale d'indices, ont été figurés accompagnés d'un point d'interrogation. Cette attribution repose uniquement sur une relative cohérence de leur implantation dans la configuration générale de la phase.

VIII.1.2 Phase 1 (fig. 129)

Le réseau fossoyé de la phase 1 présente une configuration qui semble s'organiser autour d'un espace principal, situé approximativement au nord de l'emprise de fouille. Le caractère majeur de cet espace principal est déterminé par le module conséquent des fossés de la délimitation méridionale. La liaison entre notre secteur et ce dernier y est assurée par une interruption de près de 5 m de large qui n'est cependant pas pourvue d'aménagements. Il apparaît donc que l'ostentation affichée par les fossés et probablement le talus attenant n'est pas reproduit à l'endroit de l'entrée. Une seconde délimitation, située dans le secteur est de l'emprise, est également marquée par des dimensions conséquentes. On observera que cette monumentalisation tend à s'accroître encore sur les deux portions de fossés qui se poursuivent vers l'est, au-delà de l'emprise (F 1090 et F 210). Les limites occidentales du système fossoyé de cette première phase se caractérisent d'une part, par leur faible module et d'autre part, par leur développement vers le nord ouest et le sud-ouest. La trame du réseau périphérique est de même orientation que celui de l'espace principal. Il délimite ainsi trois espaces qui s'appuient sur une clôture méridionale. Les ensembles qui peuvent être rattachés à cette phase sont les ensembles 1, 11 et 15. Concernant l'ensemble 1, on observera que l'orientation de ce bâtiment sur tranchées de fondation, partiellement restitué, présente une légère divergence d'orientation par rapport à la trame du réseau fossoyé. Cet élément évoque l'hypothèse d'une implantation de ce dernier avant celle du réseau fossoyé. Cependant aucun indice supplémentaire n'a permis de l'approfondir. L'implantation des ensembles 11 et 15, probablement des aires de travail en périphérie du système fossoyé, implique une ouverture de l'occupation vers l'extérieur, au-delà de ce dernier. Cette répartition relativement lâche dans un environnement proche invite à y associer les trois greniers (ensembles 12, 13 et 14). La faible densité de restitution des aménagements internes de la première phase, au regard du système fossoyé qui lui est associé peu être imputée à celle nettement plus prégnante des occupations successives. Une telle superposition a probablement occulté la lecture des premiers aménagements mais elle a également pu générer leur érosion et leur disparition. La conservation partielle de l'ensemble 1 constitue peut-être l'illustration de ce phénomène.



Fig. 129 Proposition de restitution de la phase 1

VIII.1.3 Phase 2

La seconde phase d'occupation amorce la globalisation progressive de l'occupation. Ce phénomène se manifeste par la mise en place d'une délimitation qui semble circonscrit les différents secteurs et une atténuation corollaire des limites distinctives entre ces derniers. Le caractère progressif de ce changement de configuration est nettement perceptible dans les deux états de cette seconde phase. Ainsi le doublement de la façade occidentale du premier état représente une première étape du phénomène défini ici comme une globalisation, cependant que l'aménagement d'une très probable entrée piétonne sur ce fossé dont le module demeure relativement modeste, constitue une liaison pérenne avec le secteur périphérique externe. Parallèlement, la délimitation initiale du secteur « principal » est abandonnée au profit d'une configuration tournée désormais vers l'est. Ce remaniement, initié au cours de la phase précédente avec la fermeture de la liaison nord et la reprise très partielle des limites conséquentes initiales illustre en quelque sorte la dissolution de la clôture « monumentale » du présumé espace principal au profit de délimitation moins distinctives.

Le triplement de la façade occidentale du second état, par un fossé de module conséquent, marque définitivement la globalisation de l'occupation. La reprise partielle des limites internes existantes constitue le phénomène corollaire à cette reconfiguration progressive.

Il est à supposer que cette globalisation progressive implique l'abandon des aménagements périphériques, le regroupement des activités à l'intérieur de l'enceinte et par voie de conséquence une densification des aménagements.

A la seconde phase, nous attribuerions volontiers les ensembles 2, 5 et 10. Cette attribution repose, pour ce qui concerne les deux premiers ensembles, au mobilier qui date le comblement de leurs structures à la fin de la seconde phase ou au début de la phase suivante, soit la fin du II^e siècle av. J.-C. ou la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Celle de l'ensemble 10, probable structure de stockage, repose sur une coexistence partielle vraisemblable, avec l'ensemble 2.



Fig. 130 Proposition de restitution de la phase 2, état 1

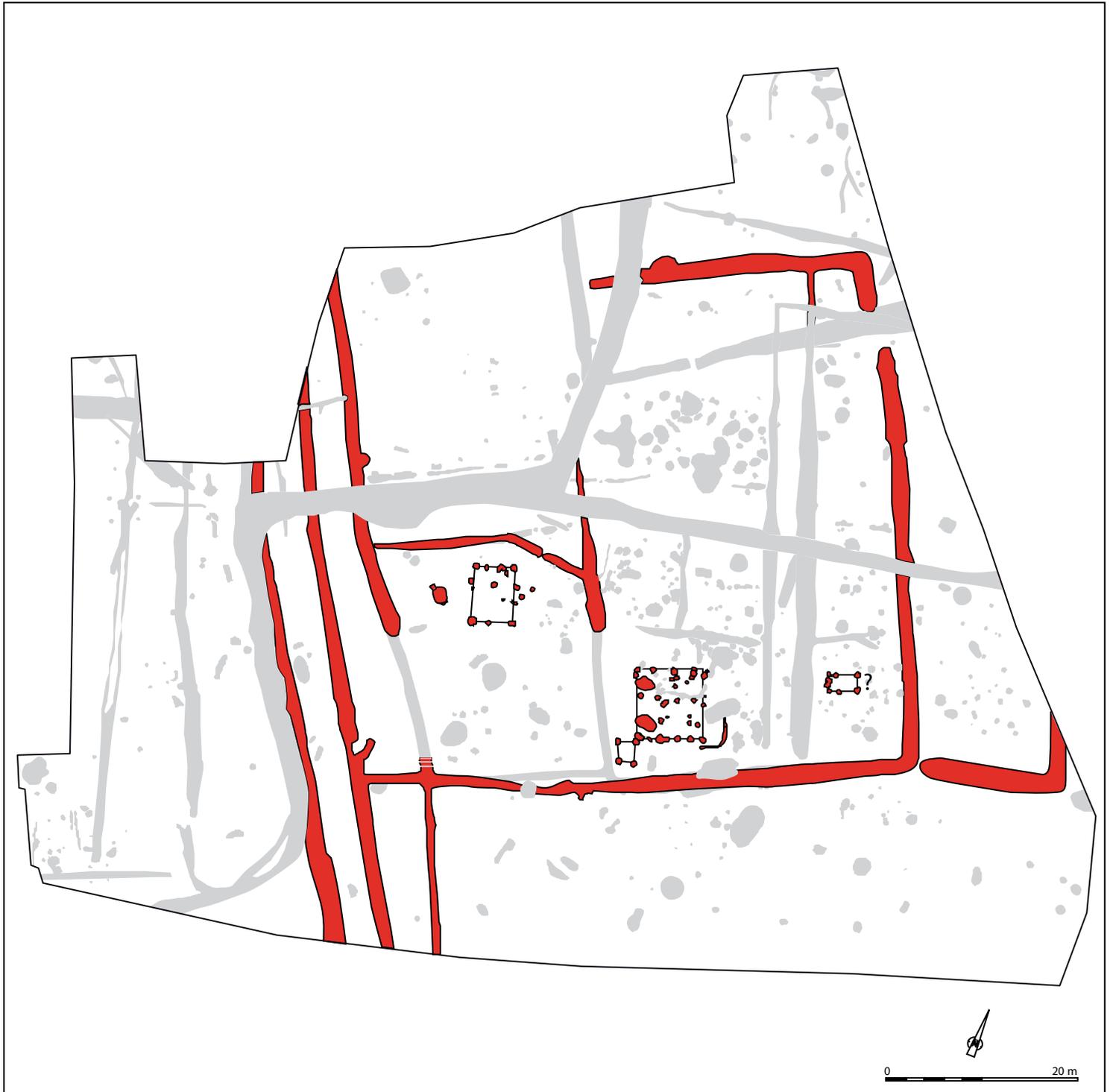


Fig. 131 Proposition de restitution de la phase 2, état 2

VIII.1.4 Phase 3

Le processus évolutif précédemment décrit abouti à une troisième phase où la distinction initiale entre notre espace périphérique à caractère artisanale et un présumé espace central n'existe plus. Si les partitions internes définissent bien des espaces d'activités différents, la hiérarchisation de ces espaces, manifestement exprimée au cours des deux phases précédentes, n'est apparemment maintenue que sur le réseau du secteur oriental de l'emprise. L'abandon des clôtures septentrionales dont la nature ostentatoire suggérait fortement l'existence d'un espace central situé au nord de la présente fenêtre d'étude, implique plusieurs possibilités. Le remblaiement de ces limites traduit soit un déplacement de cet espace principal, soit sa désaffectation. Le transfert de l'ostentation affichée initialement sur les limites de cet espace principal vers l'enceinte globale au cours de la seconde phase, nous amène à envisager plus fortement la seconde hypothèse.

La troisième phase se caractérise par la mise en place de deux réseaux fossoyés successifs qui déterminent un espace circonscrit à l'est et au sud par des clôtures déjà existantes. Cet est partiellement investi par trois structures de stockage (ensembles 6, 7 et 8).

Les ensembles 2 et 5 ne paraissent pas, au regard du mobilier qui leur est associé, perdurer au-delà du premier état. Les ensembles 3 et 4 constituent apparemment des implantations propres à cette dernière phase d'occupation qui s'achèvera vraisemblablement à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. Ils constituent des îlots quadrangulaires délimités à l'est, au sud et à l'ouest par un réseau de petits fossés ou calés sur un réseau de partitions plus ample. Seul l'ensemble 3 correspond à un ensemble bâti ou plus précisément, deux bâtiments successifs et identiques. L'ensemble 4 constitue quant à lui un probable espace d'activité dont la nature n'a pas pu être précisée.

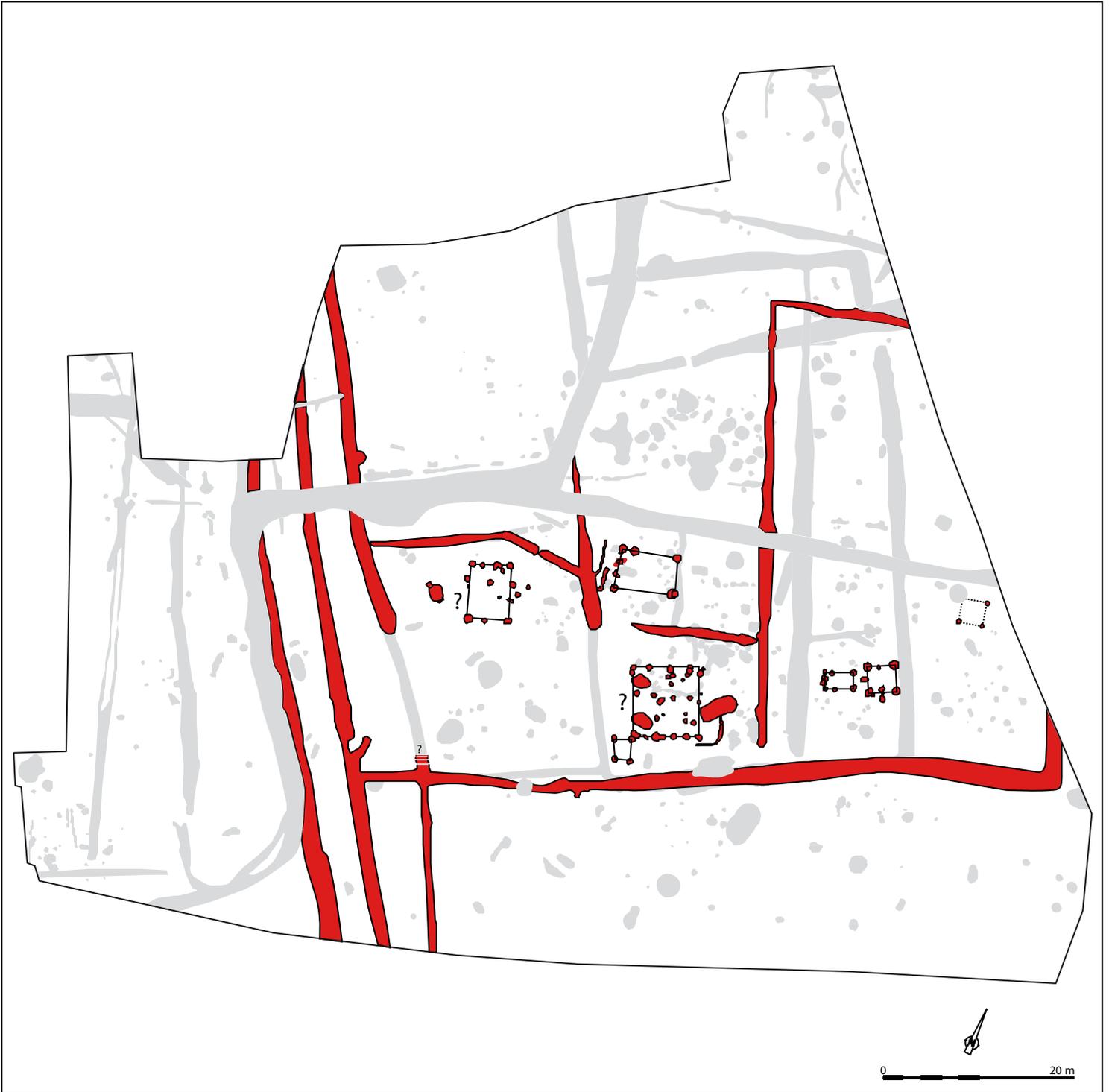


Fig. 132 Proposition de restitution de la phase 3, état 1

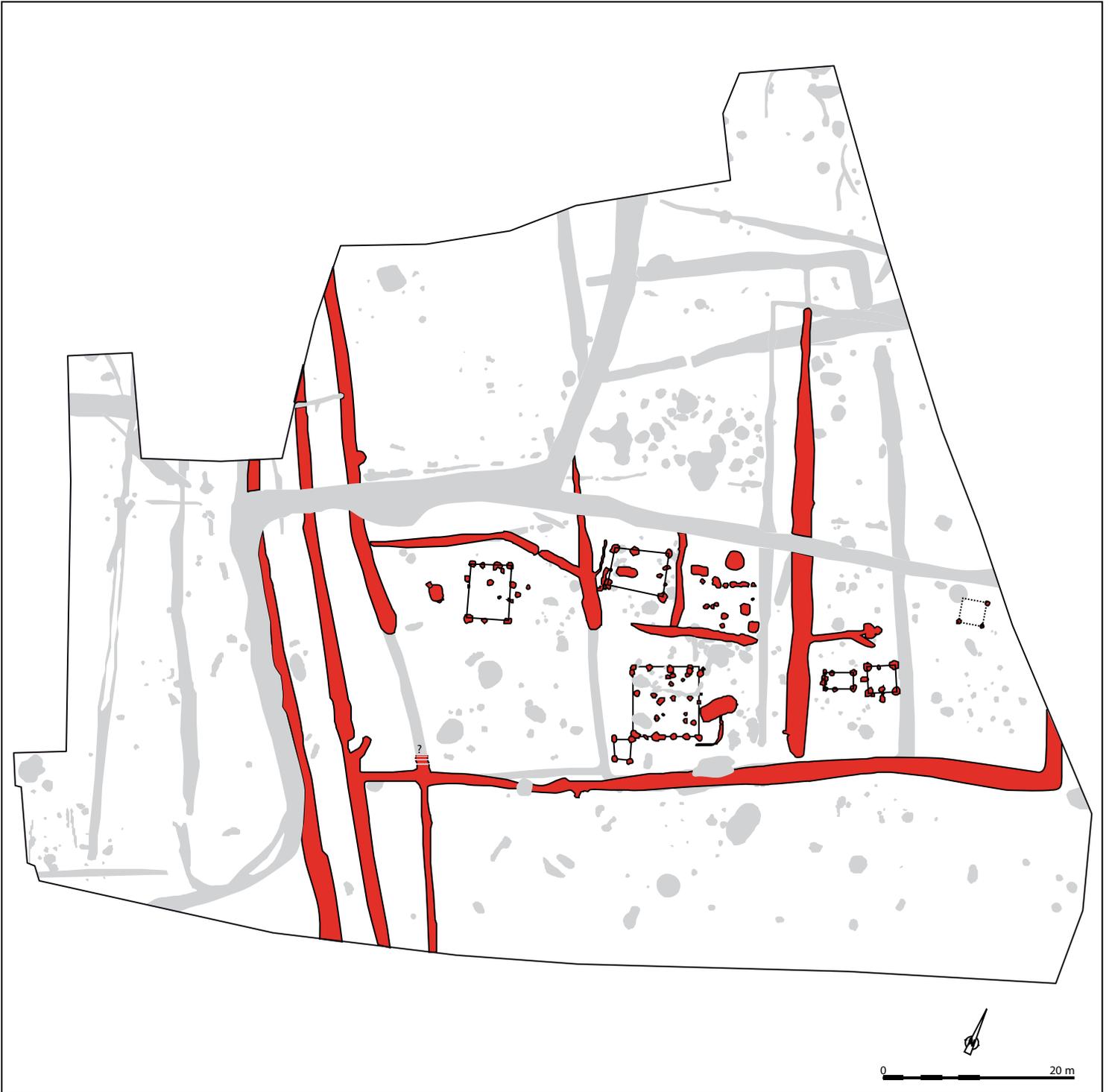


Fig. 133 Proposition de restitution de la phase 3, état 2

VIII.2 Synthèse sur les mobiliers (par A.-F. Cherel)

VIII.2.1 Les « entonnoirs » (fig. 134 à 137)

Des objets en céramique en forme d'entonnoir sont d'un type totalement inédit dans la région. Ils semblent caractéristiques de la phase 3 du site datée de La Tène finale, et apparaîtraient sans doute dès la fin de la phase 2 (F 690). On les trouve dans les fossés parallèles occidentaux 350 et 330/750 ou encore dans le fossé septentrional 690. Une forte concentration se dessine autour du fossé 570 qui délimite, avec d'autres fossés, une zone dense en fosses et trous de poteau. Au total, on dénombre au moins 24 objets de ce type se déclinant sous différents modules. Leur représentation graphique pose problème car on ne sait distinguer le haut du bas de ces objets. Leur faces sont généralement de teinte brun clair et sont soigneusement lissées. Leur surface interne porte des traces d'usure. De rares exemplaires ont subi un contact prolongé auprès d'une source de chaleur, à l'instar d'autres céramiques du site. Ils sont fréquemment associés à des vases de stockage de grande capacité. L'une de leur extrémité est très évasée tandis que l'autre est beaucoup plus étroite. Leur fonction d'entonnoir est la plus probable, sans qu'il soit possible de l'affirmer. Le remplissage des grands vases de stockage en serait alors facilité. Leur grand évasement pourrait également permettre d'appuyer plusieurs récipients de taille modeste contre leur rebord, facilitant ainsi le transvasement des denrées liquides ou solides dans les grands collecteurs.

D'autres fonctions peuvent être émises. Plusieurs meules rotatives découvertes sur le site impliquent le broyage de céréales. Or, de la précision de leur écoulement dans la meule dépendent les pertes de grains. Un entonnoir canalise ainsi le passage des grains dans la meule. Si tel était le cas, on est alors étonné de ne pas retrouver ce type d'objet sur les autres établissements ruraux contemporains.

D'autres hypothèses peuvent être suggérées, comme par exemple celle d'un conduit d'évacuation de liquides ou bien des fumées. Par ailleurs, l'emboîtement de plusieurs objets de ce type pourrait également permettre de réguler le tirage d'un four. On peut supposer qu'une telle fonction laisserait des traces de chauffe sur leurs parois internes ce qui est rarement le cas.

Enfin, leur fonction de vase-support n'est pas à écarter mais n'est pas des plus convaincantes car les traces d'usure se situent sur leur paroi interne. Quant à celle de brasero, aucune arrivée d'oxygène ne permet d'obtenir un tirage régulier.

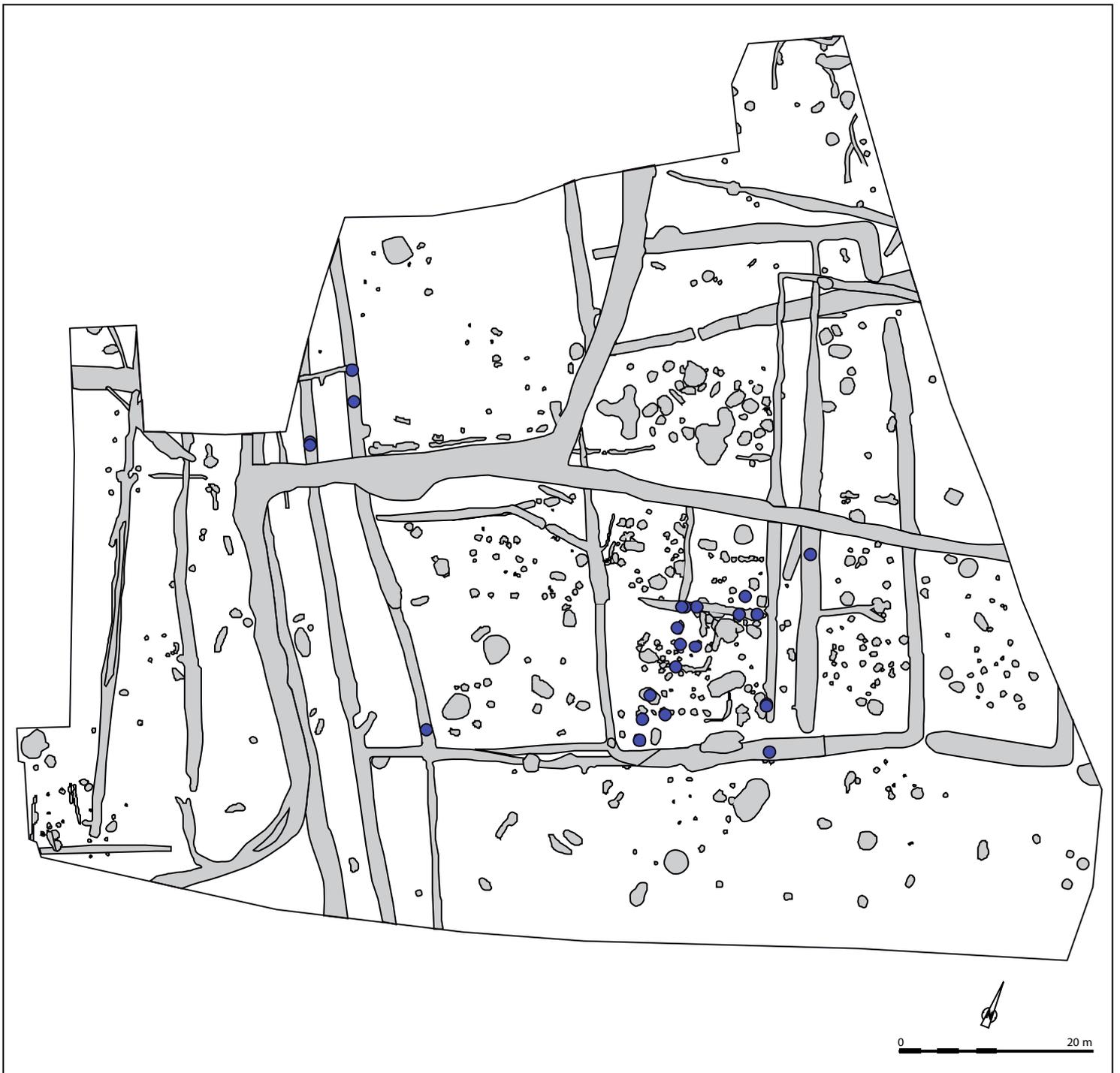


Fig. 134 Répartition "des entonnoirs"

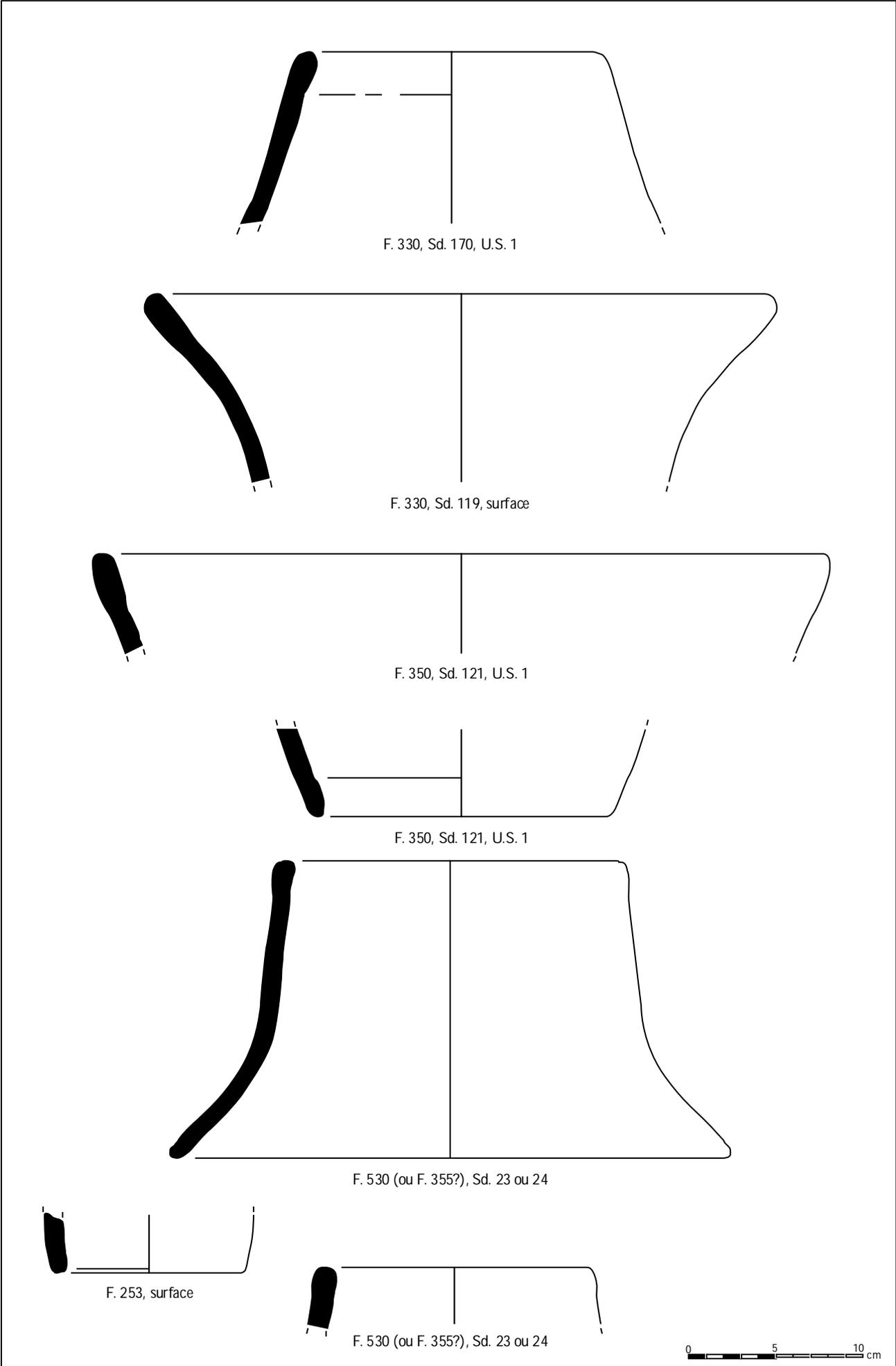


Fig. 135 Objets en forme d'"entonnoirs" de la fin de l'époque gauloise

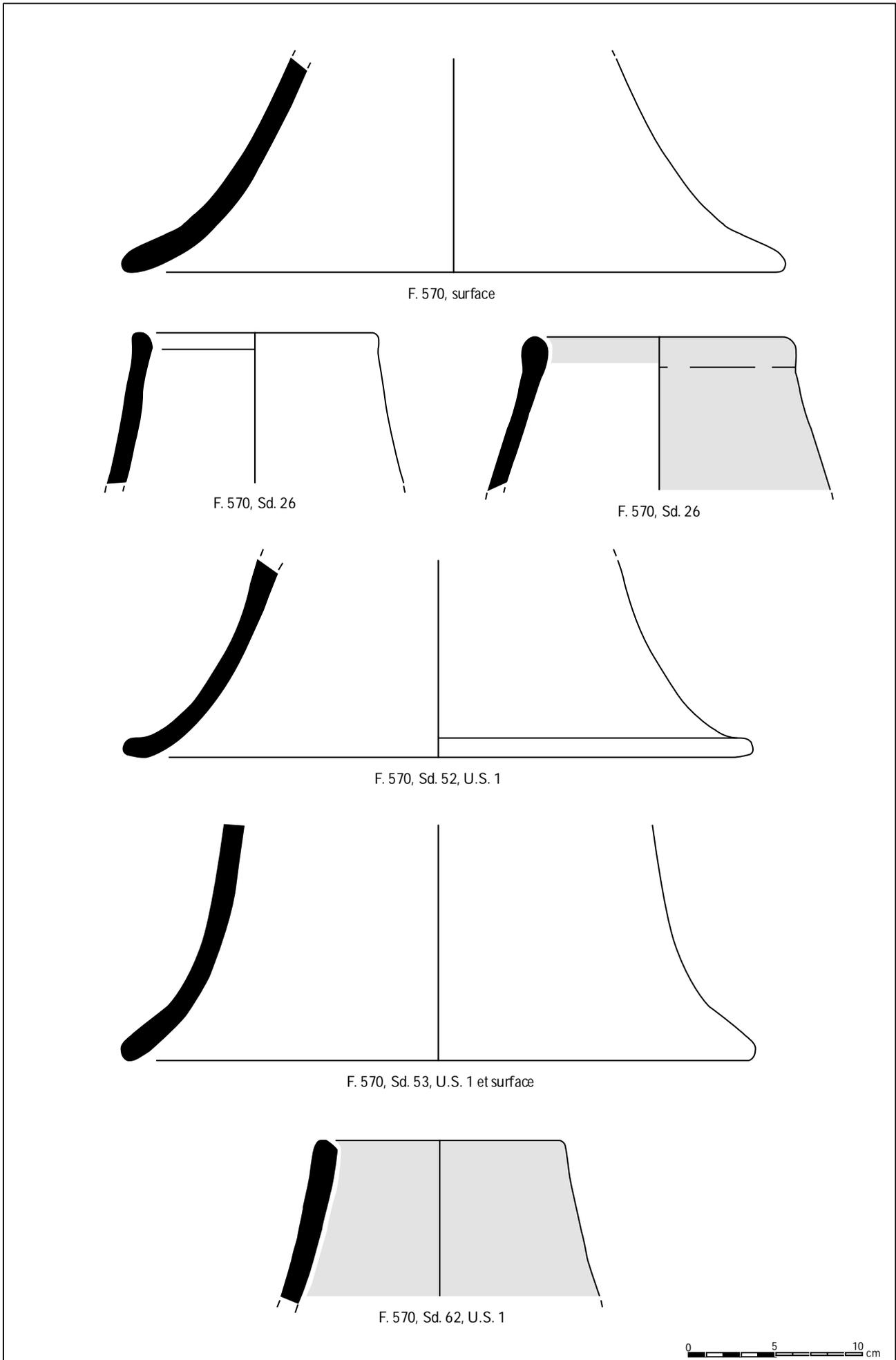
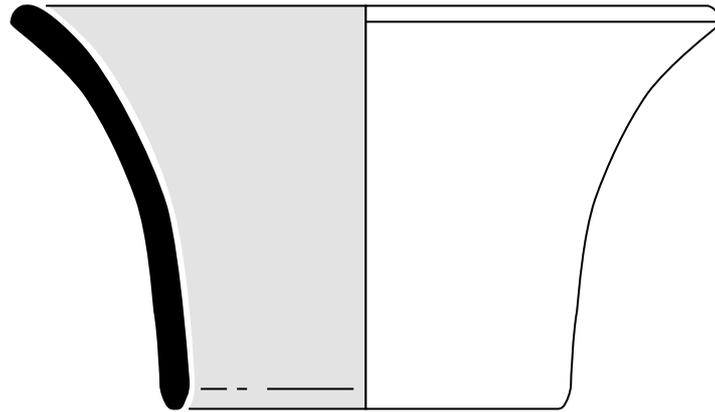
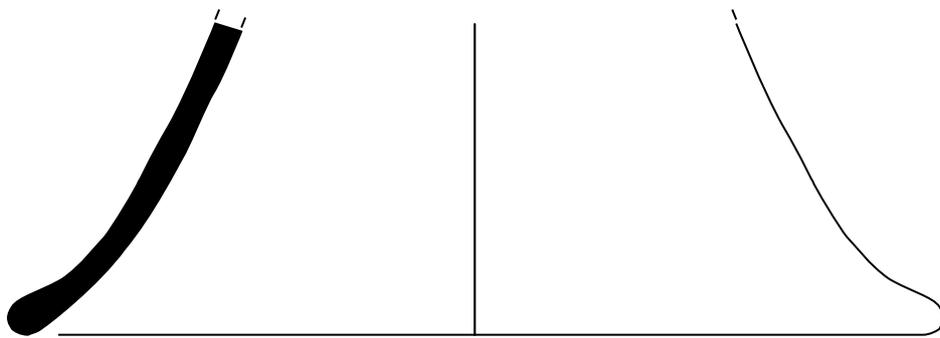


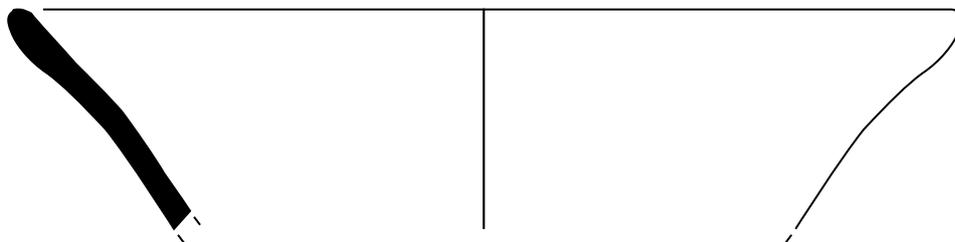
Fig. 136 Objets en forme d'"entonnoirs" de la fin de l'époque gauloise



F. 213, décapage



F. 750, Sd. 143, -10 cm



F. 690, Sd. 173, surface



Fig. 137 Objets en forme d'"entonnoirs" de la fin de l'époque gauloise

VIII.2.2 Les plaques de cuisson (fig. 138 à 141)

De très nombreux fragments de plaques de cuisson avec au total plus de 256 kg de morceaux furent ramassés sur le site, généralement associés à des tessons de poteries. A Vitré (35), ces objets apparaissent dès la fin de La Tène ancienne. Leur fonction dans la préparation des aliments reste la plus probable car ils sont systématiquement associés aux rejets domestiques. On en connaît notamment sur les rives de la Vilaine à « Vieuxville-Beaurade » à Rennes (Leroux et al. 1998, p. 186), par exemple au sein du comblement du fossé 38 de ce site attribué à La Tène moyenne, avec près de 20 kilos de plaques recueillies. Elles affectent alors une forme de parallélépipèdes rectangles, dont le côté le plus long a été systématiquement façonné, tandis que les trois autres demeurent bruts et gardent l’empreinte d’une pose de chant. Sur ce site, d’autres éléments dégagés suggèrent leur appartenance à des fours à usage domestique (fours à sole suspendue). Localement, on peut encore évoquer les fragments de plaques mis au jour sur la ferme « Les Jeuseries » à Retiers (35) (Le Goff 1997, p. 99). Dans l’Ouest, aucune plaque n’a été trouvée en position primaire et sur le site, l’identification de foyers est rare. L’existence de foyers hors-sol faciles à entretenir confectionnés à partir de plusieurs plaques associées ou celles de fours à sole suspendue (présence de perforations) n’est pas à écarter.

En Bretagne orientale, les plaques de cuisson devaient probablement être de forme quadrangulaire car les bords prélevés sont rectilignes. D’après les différentes comparaisons émises, ce type de mobilier demeure inconnu des contextes occidentaux du massif armoricain. Les sites les plus occidentaux de la péninsule armoricaine alors connus, en ayant à ce jour livré, sont les sites de « Bellevue », Augan (56) (Hinguant et al. 1997) au sud, et de Lamballe (22) au Nord.

De nombreuses pièces de différents formes (dont certaines sont également rectangulaires), parfois décorées, furent également trouvées sur des sites du tracé de l’A 28, au niveau de la commune de Vivoin dans la Sarthe. On peut mentionner les exemplaires des habitats de « La Gaudine » (Guillier 1999, p. 55) découverts dans des contextes datés de la première moitié du II^e siècle av. J.-C. ou encore ceux de « La Pièce du Bildoux » (Maguer 1999, Maguer et al. 2003 et Cherel 2001), attribués à la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., début du I^{er} siècle av. J.-C.

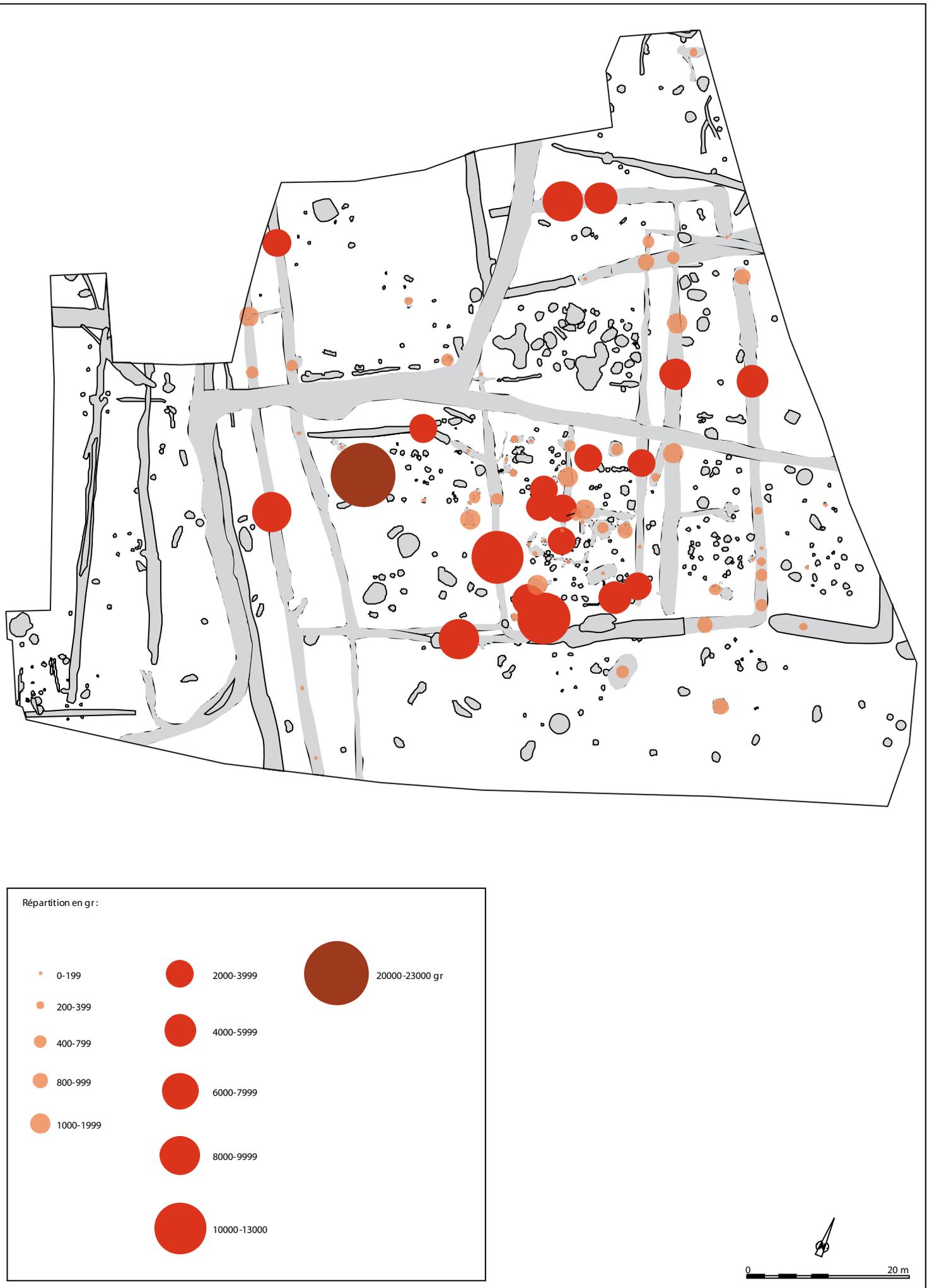


Fig. 138 Répartition des plaques de cuisson



Fig. 139 Répartition des objets "inédits" ou de forme particulière, en terre cuite

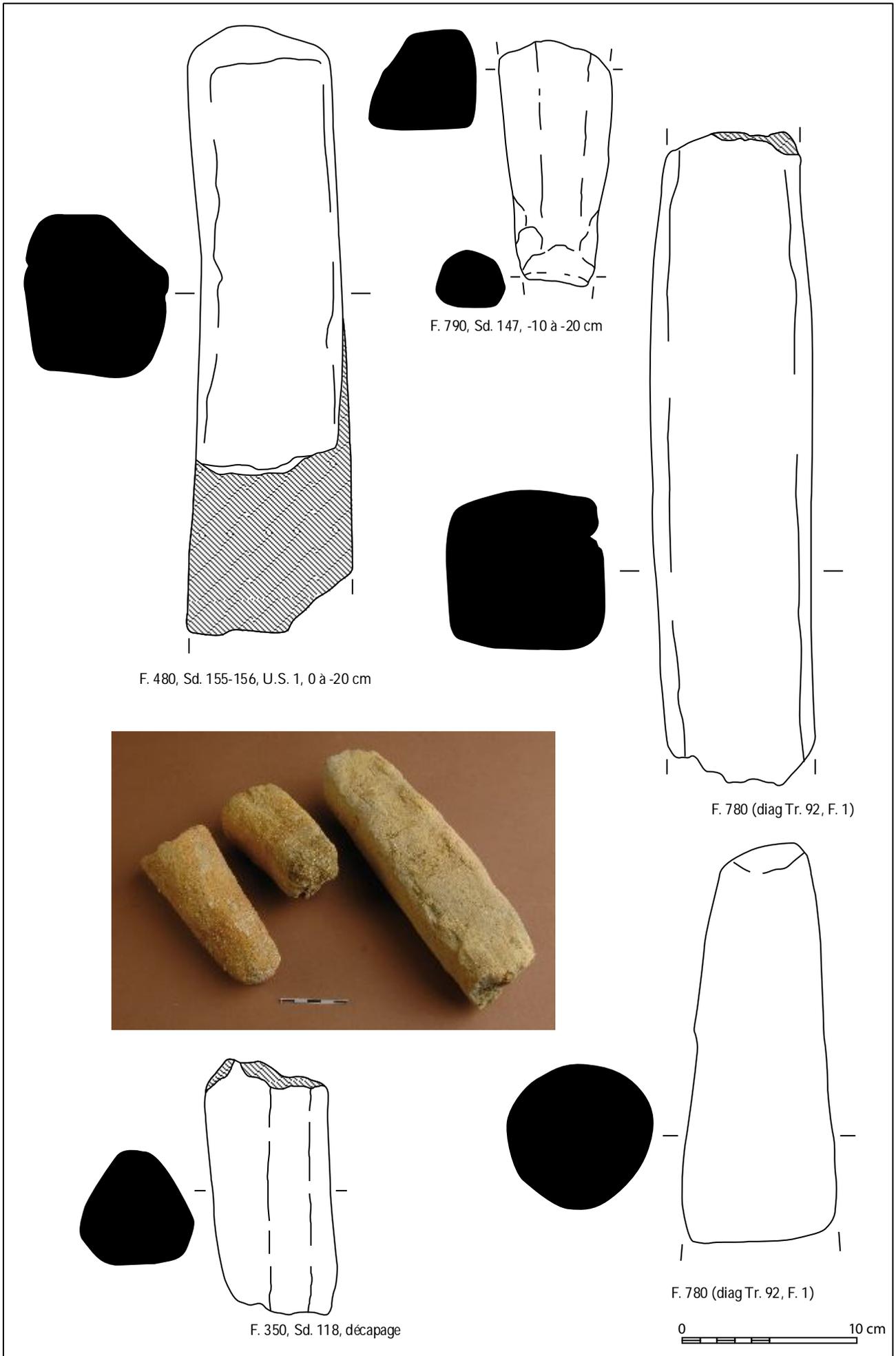


Fig. 140 Fragments de piliers en terre cuite

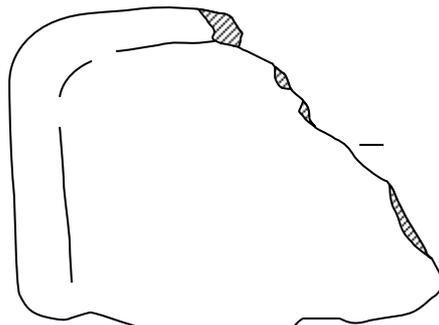
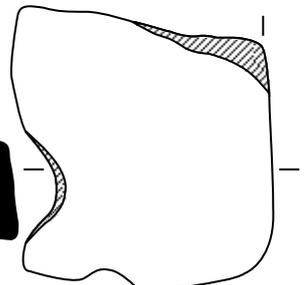
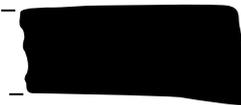
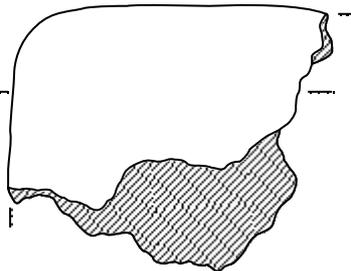
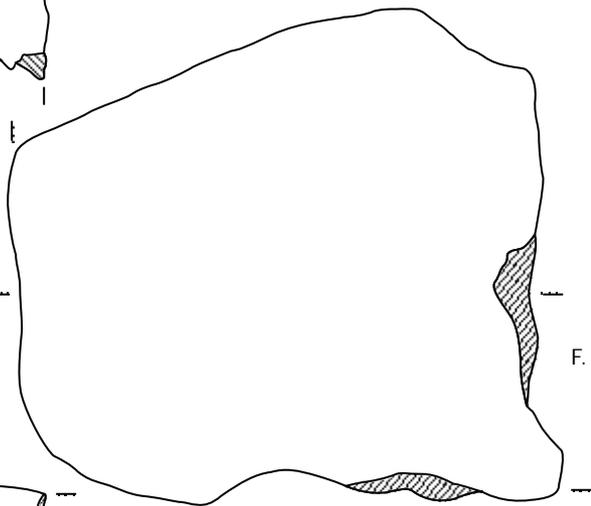
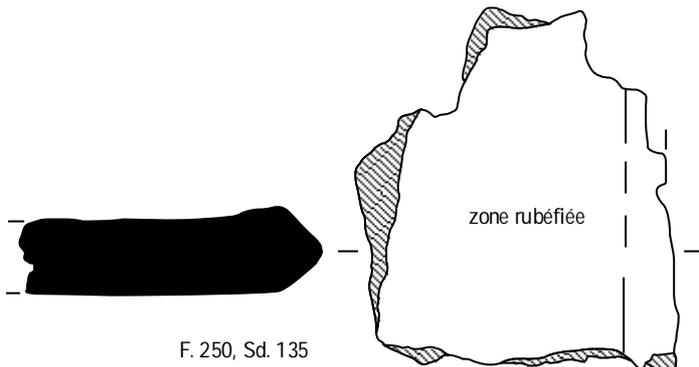
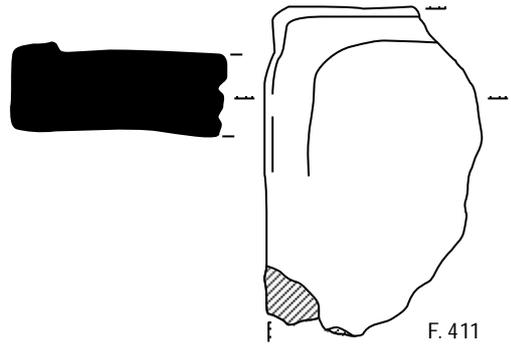


Fig. 141 Fragments de plaques de cuisson en terre cuite

VIII.2.3 Conclusion

Cette opération d'archéologie préventive a permis de mettre au jour des contextes mobiliers très riches d'un point de vue quantitatif et qualitatif. Les propositions de périodisation restent assez lâches car il n'a pas été possible d'établir une réelle typo-chronologie compte-tenu des délais impartis et de la masse d'informations à considérer. Nous espérons qu'à l'avenir cette démarche pourra être entreprise.

L'occupation de ce site est relativement longue puisqu'elle démarre à la transition La Tène ancienne/La Tène moyenne pour s'achever dans la seconde moitié du Ier siècle av. J.-C., soit une durée de plus de trois siècles.

La phase 1 qui se décline en deux états semble débiter à la fin de La Tène ancienne ou à la transition LTA/LTM, aux tournants des IVe-IIIe siècles av. J.-C. pour se terminer à la fin du IIIe siècle av. J.-C. ou au tout début du siècle suivant. On regrettera la rareté du matériel bien conservé. Cette phase correspond à l'aménagement de fossés d'enclos dont les limites ne sont pas évidentes à percevoir. Quelques fosses et petits fossés situés en limite occidentale de l'emprise ont également livré du mobilier. Par ailleurs, il est probable que le secteur dense en structures, situé dans la partie méridionale de l'enclos ou à ses abords immédiats, ait été occupé dès cette époque (tranchées de fondation F580 et F 234)

Les formes datées de l'état 1 et du début de l'état 2 (état 2A) de la phase 2 s'inscrivent dans la continuité de celles attribuées à de la phase 1. Au contraire, les types de la fin de l'état 2 (état 2B) diffèrent notablement, comme tendent à le montrer les vases du fossé 290. On suppose que cette phase débute à la fin du IIIe siècle av. J.-C. et couvre l'ensemble du IIe siècle av. J.-C. Les lots de mobiliers disponibles pour l'établissement de cette phase sont plus conséquents que pour la phase antérieure.

Enfin, la phase 3 s'inscrit pleinement dans La Tène finale. Elle est très bien représentée par la majorité des contextes découverts sur le site. A l'avenir, une typologie fine devrait permettre d'aboutir à une typo-chronologie fiable sur l'ensemble de la séquence. Cette phase semble commencer à la fin du IIe siècle av. J.-C., à la transition La Tène moyenne/finale ou au tout début de La Tène finale et couvre une bonne partie du Ier siècle, jusqu'à la Conquête ou au début de l'époque augusto-tibérienne. En effet, la fosse 229 a livré un fragment d'amphore à vin provenant de Tarraconaise de type Pascual I ou

Dressel 2-4 au sein de la fosse 229, soit une datation comprise entre le dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. et la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. Cet ensemble est donc probablement à placer dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Seul ce fragment d'amphore nous permet d'afficher clairement cette datation. Mais en l'absence de mobilier d'importation associé, d'autres lots probablement contemporains n'ont pu être identifiés. Seule une étude typo-chronologique permettrait probablement de distinguer plusieurs horizons au sein de cette phase qui couvre environ un siècle. Des évolutions notables dans la composition des pâtes et les modes de cuisson des récipients sont autant d'éléments susceptibles d'être pris en considération. Au regard des autres sites antiques fouillés sur la commune de Bais, il serait intéressant d'intégrer cette étude à celle des contextes des autres sites antiques précoces. La présence d'ateliers de productions de vases antiques dans ce secteur (information : F. Labaune-Jean, INRAP) avec notamment la production de grands conteneurs, est en adéquation avec la découverte inhabituelle de nombreux vases de stockage trouvés sur le site de consommation gaulois de la Carrière des Vallons.

Enfin, on notera la présence d'objets en terre cuite très particuliers qui correspondent probablement à une ou plusieurs activités spécialisées qui nous échappent : piliers (four ?) (fig. 140), objets tubulaires (fig. 59-60) et céramiques en formes d'entonnoirs (fig. 135 à 137).

VIII.3 Conclusion générale

L'occupation gauloise étudiée dans le cadre de cette opération archéologique constitue une vue très fragmentaire d'une implantation plus vaste. Ni l'ampleur, ni la nature de cette implantation ne peut être actuellement raisonnablement estimée. La lecture réduite constituant une entrave à l'exercice interprétatif, la prudence nous aurait conduit à présenter cette étude d'avantage comme un catalogue de faits. Cette perspective peu encourageante et sans grand intérêt, nous a amené malgré tout à proposer des hypothèses interprétatives qui reposent pour une part sur les données archéologiques mais dont le caractère lacunaire nous a conduit à tenir compte pour une autre part, de considérations plus subjectives qui tiennent parfois du postulat. Cet exercice a été pratiqué dans la perspective que les hypothèses émises ici pourront être, dans un proche avenir, valider ou invalider par une investigation archéologique de l'occupation gauloise encore inexplorée, préalable à l'extension programmée de la carrière.

Le secteur étudié comprend une occupation qui couvre les trois derniers siècles avant notre ère. Si les différentes configurations mises en évidence traduisent une évolution progressive, elles ont toutefois été caractérisées par trois phases principales.

La première couvre le III^e siècle av. J.-C. Il s'agit d'une occupation relativement lâche, en périphérie d'un espace principal dont le statut important est suggéré par le module conséquent des fossés de la clôture méridionale. Le réseau fossoyé de cette zone périphérique, se développe de manière corrélative, en bordure occidentale et méridionale de l'espace principal et définit une limite d'extension occidentale. L'implantation d'aménagements bâtis ou de petites aires d'activité aux alentours immédiats de ce secteur périphérique suppose une configuration ouverte vers l'ouest et le sud, où les fossés de faible module ne représentent pas une entrave.

Les configurations successives des deux dernières phases, couvrant les deux derniers siècles avant notre ère, évoluent progressivement vers une globalisation de l'occupation, ceinte par une clôture principale, laquelle hérite de l'ostentation initialement affichée sur celle de l'espace principal. Corrélativement, la désaffectation ou le déplacement de ce dernier, se traduit par la « dissolution » puis la disparition de ses limites. L'espace concerné par l'étude, initialement périphérique, semble être investi de manière plus dense par des bâtiments dont plusieurs greniers. Ce type de bâti ainsi que la nature et la quantité de

mobilier recueillis dans leur proximité immédiate implique une importante activité artisanale liée très probablement à une ou plusieurs étapes de traitement de denrées alimentaires : l'importante représentativité des plaques de cuisson évoque dans un premier temps une activité de séchage ou de grillage et suggère dans un deuxième temps une quantité très importante de produit traité qui dépasse très largement la cadre d'une production vivrière.

Parallèlement, la représentativité des éléments céramiques en forme d'entonnoir, et dont l'usage évoqué *infra* nous paraît très probable, est en adéquation avec une activité qui nécessite le transvasement et la manipulation de quantités importantes des produits agricoles traités.

Si cette fonction n'est toutefois pas assurée, nous noterons le caractère inédit de ce mobilier. Ce caractère inédit se réitère pour le mobilier en terre cuite de forme tubulaire. Ces éléments caractéristiques apparaissent, sans qu'on ait pu jusqu'à présent les définir, comme des indices majeurs d'une ou plusieurs activités artisanales spécialisées.

Nous espérons que l'analyse carpologique des prélèvements, actuellement en cours, permettra de compléter cette hypothèse et de préciser la nature des produits traités.

Si la nature de l'établissement auquel appartient ce secteur d'activité ne peut pas encore être précisée, nous rappellerons ici que les fragments de récipients en roche noire découverts en ces lieux constituent un indice probant en faveur d'un statut social élevé, lequel nous paraît également perceptible à travers le degré d'ostentation affichée sur certaines portions des réseaux fossoyés.

L'étude et l'analyse à venir, des vestiges de cette occupation de relative longue durée, présupposent un site riche en informations sur ce qui concerne notamment la mise en valeur du terroir dans cette partie du bassin de Rennes au cours du deuxième âge du Fer. Ce secteur présente, d'après les prospections aériennes ainsi que les découvertes fortuites, de fortes potentialités d'étude que le site de *la Carrière des vallons* ne fait que confirmer.

Listing des figures

- Fig. 1 Localisation du site sur fond cadastral de 1985 (section ZA)
- Fig. 2 Localisation topographique des sondages du diagnostic archéologique 2004
- Fig. 3 Localisation topographique de l'emprise de prescription de fouille
- Fig. 4 Localisation du site dans son contexte topographique et hydrographique
- Fig. 5 L'environnement archéologique du site de Bais "Carrière des vallons" (d'après la carte IGN 1/25000ème)
- Fig. 6 Superposition des réseaux fossoyés du site de Bais (Carrière des vallons) avec le cadastre napoléonien, en haut (Commune de Bais, Section G 1 de Miliac, parcelles 1-434, 1827) et mise en évidence du réseau fossoyé moderne, en bas
- Fig. 7 Restitution du réseau fossoyé gaulois
- Fig. 8 Stratigraphie des fossés 710, 700/690 et 210 (phase 1, Etat 1), façade nord
- Fig. 9 Stratigraphie des fossés 130 et 200 (phase 1, état 1), façade est
- Fig. 10 Stratigraphie des fossés 710, 700/690 et 210 (phase 1), façade sud
- Fig. 11 Stratigraphie des fossés 330, 470 et 640 (phase 1, état 1), façades ouest et façade ouest interne
- Fig. 12 Stratigraphie des fossés 1060, et 270 (phase 1, état 2), façade nord
- Fig. 13 Stratigraphie du fossé 2040 (antérieur à la phase 1 ?)
- Fig. 14 Phase 1, état 1, poterie découverte dans le fossé 1090 de la façade nord
- Fig. 15 Phase 1, état 1, poterie découverte dans le fossé 2040
- Fig. 16 Annulée
- Fig. 17 Phase 1, poteries découvertes dans le fossé 200 de la façade est
- Fig. 18 Phase 1, poteries découvertes dans les fossés 710 de la façade sud
- Fig. 19 Phase 1, poteries découvertes dans le fossé du partition interne ouest 640
- Fig. 20 Phase 1, état 2, poteries découvertes dans le fossé 270 de la façade nord
- Fig. 21 Restitution et proposition de restitution du réseau fossoyé gaulois de la première phase, état 1
- Fig. 22 Stratigraphie des fossés 290, 80, 130 et 200 (phase 2, état 1), façade nord et est
- Fig. 23 Stratigraphie des fossés 720, 790, 700 et 210 (phase 2, état 1), façade sud
- Fig. 24 Stratigraphie des fossés 330, 350, 470, 680 et 770 (phase 2, état 1), façade ouest
- Fig. 25 Stratigraphie des fossés 290, 80, 130 et 200 (phase 2, état 2), façades nord et est
- Fig. 26 Stratigraphie des fossés 350, 480 et 770 (phase 2, état 2), façade ouest
- Fig. 27 Phase 2, poteries découvertes dans le fossé 130 de la façade est
- Fig. 28 Phase 2, état 1 poteries découvertes dans le remplissage inférieur du fossé 80 de la façade nord
- Fig. 29 Phase 2, état 2, poteries découvertes dans le comblement supérieur du fossé 200 de la façade est
- Fig. 30 Phase 2, état 2, poteries découvertes dans le comblement supérieur du fossé 200 de la façade est
- Fig. 31 Poterie et fragments de récipients en lignite découverts dans l'us supérieur du fossé 690
- Fig. 32 Phase 2, état 2, poteries découvertes dans le comblement supérieur du fossé 200 de la façade est
- Fig. 33 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290 de la façade sud
- Fig. 34 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290
- Fig. 35 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290
- Fig. 36 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290
- Fig. 37 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290
- Fig. 38 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 290
- Fig. 39 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 80 de la façade nord
- Fig. 40 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 820
- Fig. 41 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 780 (diagnostic Tr. 92/F. 1=sondage 174)
- Fig. 42 Restitution et proposition de restitution du réseau fossoyé gaulois de la phase 2, état 1
- Fig. 43 Restitution et proposition de restitution du réseau fossoyé gaulois de la phase 2, état 2
- Fig. 44 Stratigraphie des fossés 110, 230, 240, 360, 390, 530 et 550 (phase 3, état 1)
- Fig. 45 Stratigraphie des fossés 200, 250, 560, 550 et 590 (phase 3, état 2)
- Fig. 46 Phase 3, poterie découverte dans le fossé 110 de la façade nord
- Fig. 47 Phase 3, poterie découverte dans le fossé 230 de la façade nord
- Fig. 48 Phase 3, poterie découverte dans le fossé 390 de la façade est
- Fig. 49 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550

-
- Fig. 50 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550
Fig. 51 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550
Fig. 52 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550
Fig. 53 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 550
Fig. 54 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 530 de la façade orientale
Fig. 55 Phase 3, poteries découvertes dans le fossé 530 de la façade nord et est
Fig. 56 Phase 2 ou 3 (?), poteries découvertes dans le fossé 720 de la façade sud
Fig. 57 Poteries découvertes dans le fossé 790 de la façade sud, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 58 Poteries découvertes dans le fossé 790 de la façade sud, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 59 Forme tubulaire découverte dans le fossé 790 (sondage 102) de la façade sud
Fig. 60 Forme tubulaire découverte dans le fossé 790 (sondage 145) de la façade sud
Fig. 61 Poteries découvertes dans le fossé 350 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 62 Poteries découvertes dans le fossé 350 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 63 Poteries découvertes dans le fossé 480 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 64 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 65 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 66 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogies à la phase 3
Fig. 67 Phase 2 à 3, poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest
Fig. 68 Poteries découvertes dans le fossé 330 de la façade ouest, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 69 Poteries découvertes dans le fossé 750 de la façade ouest, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 70 Poteries découvertes dans le fossé 750 de la façade ouest, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 71 Poterie découverte dans le fossé 390
Fig. 72 Poterie découverte dans le fossé 460
Fig. 73 Poteries découvertes dans le fossé 470
Fig. 74 Phase 2, état 2B, poteries découvertes dans le fossé 560
Fig. 75 Plan et coupes des structures de la première partition interne
Fig. 76 Plan et coupes des structures de la seconde partition interne
Fig. 77 Plan et coupes des structures de la troisième système de partition interne
Fig. 78 Poterie découverte dans le fossé 2060
Fig. 79 Poteries découvertes dans le fossé 2080
Fig. 80 Poteries découvertes dans le fossé 510
Fig. 81 Poteries découvertes dans le fossé 520
Fig. 82 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 83 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 84 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 85 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 86 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 87 Poteries découvertes dans le fossé de partition 570, rattachées par analogie à la phase 3
Fig. 88 Localisation des ensembles
Fig. 89 Plan et coupes des éléments de l'ensemble 1
Fig. 90 Poterie découverte dans la fosse 241
Fig. 91 Plan des structures d'ancrage de l'ensemble 2
Fig. 92 Coupes des structures d'ancrage de l'ensemble 2
Fig. 93 Plan des aménagements associés à l'ensemble 2
Fig. 94 Plans et coupes des aménagements associés à l'ensemble 2
Fig. 95 Poteries découvertes dans les structures de l'ensemble 2
Fig. 96 Poteries découvertes dans les structures associées à l'ensemble 2
Fig. 97 Poteries découvertes dans la fosse 233, associée à l'ensemble 2
Fig. 98 Poteries découvertes dans la fosse 211, associée à l'ensemble 2
Fig. 99 Plan des fosses d'ancrage de l'ensemble 3
Fig. 100 Plan et coupes des éléments de l'ensemble 3A
Fig. 101 Plan et coupes des éléments de l'ensemble 3B
Fig. 102 Plan et coupes des aménagements associés à l'ensemble 3

-
- Fig. 103 Poteries et terre cuite découvertes dans la fosse 261, associée à l'ensemble 3
- Fig. 104 Poteries et terre cuite découvertes dans la fosse 261 et 276, associée à l'ensemble 3
- Fig. 105 Poteries et terre cuite découvertes dans la fosse 267 et 282, associée à l'ensemble 3
- Fig. 106 Plan de répartition et coupes des structures de l'ensemble 4
- Fig. 107 Poteries découvertes dans les fosses 209 et 213 et dans le niveau de recouvrement 213 (ensemble 4)
- Fig. 108 Poteries découvertes dans la fosse 217 (ensemble 4)
- Fig. 109 Poteries découvertes dans les fosses 222, 224, 229 (l'ensemble 4)
- Fig. 110 Plan des structures d'ancrage de l'ensemble 5
- Fig. 111 Coupes des structures d'ancrage de l'ensemble 5
- Fig. 112 Plans et coupes des aménagements associés à l'ensemble 5
- Fig. 113 Poterie découverte dans le trou de poteau 206 de l'ensemble 5
- Fig. 114 Plan et coupes des fosses d'ancrage des ensembles 6 et 7
- Fig. 115 Plan des éléments associés aux ensembles 6 et 7
- Fig. 116 Plan et coupes des éléments associés aux ensembles 6 et 7
- Fig. 117 Plan des fosses d'ancrage des ensembles 8 et 9
- Fig. 118 Coupes de fosses d'ancrage des ensembles 8 et 9
- Fig. 119 Plan et coupes des structures associées aux ensembles 8 et 9
- Fig. 120 Poteries découvertes dans les fosses 63 et 672, associées aux ensembles 8 et 9
- Fig. 121 Plan et coupes des structures d'ancrage de l'ensemble 10
- Fig. 122 Plan et coupes des fosses d'ancrage des ensembles 11
- Fig. 123 Plan et coupes des aménagements associés à l'ensemble 11
- Fig. 124 Poteries découvertes dans les fosses 444 et 469, associées à l'ensemble 11
- Fig. 125 Plan et coupes des structures d'ancrage de l'ensemble 12, 13 et 14
- Fig. 126 Plan de répartition des structures de l'ensemble 15
- Fig. 127 Coupes des structures de l'ensemble 15
- Fig. 128 Poteries découvertes dans les fosses 586 et 587 et dans la tranchée 1080, de l'ensemble 15
- Fig. 129 Proposition de restitution de la phase 1
- Fig. 130 Proposition de restitution du réseau fossoyé gaulois de la phase 2, état 1
- Fig. 131 Proposition de restitution du réseau de la phase 2, état 2
- Fig. 132 Proposition de restitution du réseau de la phase 3, état 2
- Fig. 133 Proposition de restitution du réseau de la phase 3, état 2
- Fig. 134 Répartition "des entonnoirs"
- Fig. 135 Objets en forme d'"entonnoirs" de la fin de l'époque gauloise
- Fig. 136 Objets en forme d'"entonnoirs" de la fin de l'époque gauloise
- Fig. 137 Objets en forme d'"entonnoirs" de la fin de l'époque gauloise
- Fig. 138 Répartition des plaques de cuisson
- Fig. 139 Répartition des objets "inédits" ou de forme particulière en terre cuite
- Fig. 140 Fragments de piliers en terre cuite
- Fig. 141 Fragments de plaques de cuisson en terre cuite
- Fig. 142 Localisation du sondage où furent découverts les fragments de récipients en roche noire
- Fig. 143 Schéma anatomique des Angiospermes, d'après Magdefrau 1951.
- Fig. 144 Schéma anatomique des Gymnospermes, d'après Magdefrau 1951
- Fig. 145 Cellules de rayons, en vue tangentielle, au microscope
- Fig. 146 Fibres, en vue longitudinale, au microscope
- Fig. 147 Perforation scalariforme ?, en vue longitudinale, au microscope
- Fig. 148 Ponctuations aréolées, nombreuses et disposées en lignes, en vue longitudinale, au microscope
- Fig. 149 Ponctuations aréolées, en vue longitudinale, au microscope
- Fig. 150 Rayons ligneux de Gymnosperme, avec ponctuation aréolée, en vue radiale, au microscope
- Fig. 151 Aspect ligneux et fissuration de surface du récipient en roche noire
- Fig. 152 Couleur sombre, aspect lisse, stratifié et hétérogène du cœur du récipient
- Fig. 153 Répartition du matériel de mouture

Listing des photographies

- Photo 01 Une partie de l'équipe de fouille
- Photo 02 Evidemment du chemin moderne 260/320 et apparition des structures gauloises sous-jacentes
- Photo 03 Fossés 1090, 270 et 110, coupe est du sondage 6
- Photo 04 Fossé 1060, coupe longitudinale du sondage 111
- Photo 05 Fossés 270 et 1090, coupe longitudinale du sondage 113
- Photo 06 Fossé 700 partiellement repris par le fossé 690, lui-même partiellement repris par la fosse 458, sondage 101
- Photo 07 Fossé 210 en bordure de l'angle formé par les fossés 700 et 200, sondage 101
- Photo 08 Fossés 740, 750 et 790, sondage 130
- Photo 09 Reprise du fossé 640 par le fossé 520, sondage 166
- Photo 10 Fossés 1060 et 270, coupes longitudinales des sondages 111 et 113
- Photo 11 Fossé 290, sondage 112
- Photo 12 Fossés 80 et 270/1090, sondage 161, coupe longitudinale
- Photo 13 Fossé 200, sondage 125, coupe transversale nord
- Photo 14 Fossés 200, 700 et 210, sondage 125, coupe longitudinale
- Photo 15 Tracé du fossé 790 à l'angle des fossés 640 et 700, à l'endroit du futur sondage 128
- Photo 16 Fossé 790 coupant le fossé 640, sondage 128, coupe longitudinale
- Photo 17 Fossé 700 repris par le fossé 690, sondage 125, coupe ouest
- Photo 18 Fossé 330, sondage 120
- Photo 19 Fossé 350, sondage 121
- Photo 20 Fossé 680/770, sondage 132
- Photo 21 Fossé 770, sondage 104
- Photo 22 Fossé 780, sondage 153
- Photo 23 Fossé 780, sondage 106
- Photo 24 Fossé 910, sondage 2
- Photo 25 Vue générale du sondage 115 et des liens stratigraphiques entre le fossé 110-230 (magenta claire) et le fossé 250-560 (magenta sombre)
- Photo 26 Fossé 250, sondage 138
- Photo 27 Fossé 560, sondage 123
- Photo 28 Vue générale, vers l'ouest, de l'ensemble 1
- Photo 29 Vue générale, vers le nord-ouest, de l'ensemble 2
- Photo 30 Vue générale des ensembles 6 et 7, vers le nord-ouest, les ancrages 643 et 644 en bordure du fossé 200, à droite, n'avaient pas encore été fouillés au moment de la prise du cliché
- Photo 31 Vue générale, vers l'ouest, de l'ensemble 8
- Photo 32 Vue générale, vers le nord-ouest, de l'ensemble 12
- Photo 33 La structure de combustion 587

Bibliographie

Bayard et Collart 1996 : BAYARD D. et COLLART J.L. (dir.) – « De la ferme indigène à la villa romaine : La romanisation des campagnes de la Gaule », Actes du IIe colloque de l'Association AGER, RAP, n° spécial 11.

Blanchet 2010 : BLANCHET (S.) (Dir.) avec la collaboration de BARBIER-PAIN (D.), CHEREL (A.-F.), FORRE (PH.), GAUTIER (M.), HAMON (G.), JEAN (S.), LABAUNE (F.), LE CARLIER (C.), LORHO (T.), POILPRE (P.), SIMON (L.) – « Une occupation de longue durée sur le Plateau de la Tourelle (Lamballe, Zac de la Tourelle, Côtes d'Armor) ». Rapport Final d'Opération. Fouille archéologique, Inrap GO, Ministère de la Culture et de la Communication, SRA Bretagne, mai 2010, 625 p., 207 fig..

Besnard-Vauterin 2009 : BESNARD-VAUTERIN (C.-C.) – « En plaine de Caen : une campagne gauloise et antique : l'occupation du site de l'Étoile à Mondeville » / sous la direction de Chris-Cécile Besnard-Vauterin. - Rennes : Presses universitaires de Rennes, impr. 2009 35-Rennes : Impr. Université Rennes 2. - 1 vol. 312 p.-XVI p. de pl. : ill. en noir et en coul. Archéologie & culture.

Bertrand, Duval, Gomez de Soto, Maguer 2009 : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.), – « Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique » / sous la direction de Isabelle Bertrand, Alain Duval, José Gomez de Soto, Patrick Maguer Publication : Association des Publications Chauvinoises 2009 . 1 vol. 541p. 30 cm : actes du XXXIe colloque international de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, 17-20 mai, Chauvigny 2007 Vienne, F: Tome II, 2009 - mémoire XXXV - 1 vol. 541p.

Guillier 1999 : GUILLIER (G.) – « A 28, Commune de Vivoin, *La Gaudine* ». Rapport de fouille sauvetage, S.R.A. des Pays-de-la-Loire, A.F.A.N., Nantes, 1999.

Hamon 2010 : HAMON (A.-L.) (Dir.) avec la collaboration de BAUDRY-DAUDRY (A.), BRISOTTO (V.), CHEREL (A.-F.), MARCOUX (N.) – « La ferme laténienne de La Grande Haie » Rapport Final d'Opération. Fouille archéologique, Inrap GO, Ministère de la Culture et de la Communication, SRA Bretagne, Mai 2010, 247 p., 59 fig., 35 pl., 39 photos.

Hinguant et al., 1997 : HINGUANT (S.), LE GOFF (E.), JEAN (S.), MARGUERIE (D.) – « Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines ». *RAO*, 14, 1997, p. 57-80.

Jahier et al., 2000 : JAHIER (I.), BESNARD-VAUTERIN (CH.), LEPAUMIER (H.), PARIS (P.), RENAULT (V.), SAN JUAN (G.), DRON (J.-L.), HINCKER (V.), FORFAIT (N.), – « Les bâtiments des habitats de l'âge du Fer en Basse-Normandie : panorama des découvertes ». In : Blancquaert G. (dir), *Les installations de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, Edition rue d'Ulm, 2000, (*Etudes d'histoire et d'archéologie*, 6), p. 339-357.

Le Cloirec 2005 : LE CLOIREC (G.) (Dir.) avec la collaboration de CHEREL (A.-F.), DESFONDS (A.), DOYEN (D.), GUIMARD (D.), JEAN (S.), POMMIER (V.) – « Bais (Ille-et-Vilaine) *Carrière des Vallons* » D.F.S. de sondages archéologiques 02/11-26/11/2004. Inrap GO, Ministère de la Culture et de la Communication, SRA Bretagne, 2005, 28 p. 16 fig., 23 pl.

Le Goff 2009 : LE GOFF (E.) – Habitats, terroir et paysage rural : aménagement et structuration du territoire et de la campagne gauloise. Ifs, Zac « Object'ifs Sud » (Calvados) *In Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF*, 2 tomes, Mémoire XXXV, 2009, p. 93-107.

Le Goff 2007 : LE GOFF (E.) (dir.), avec les contributions de BOUMIER (F.), CHEREL (A.-F.), JEAN (S.), GUIMARD (D.) ET POMMIER (V.), 2007 – « Thorigné-Fouillard *Zone d'activité de Bellevue* (Ille-et-Vilaine) - Un habitat gaulois du Bassin rennais (III^e-I^{er} siècle avant J. C.) », Rapport Final d'Opération de Fouille archéologique (Opération n° 2003.125), I.N.R.A.P., Direction Interrégionale Grand-Ouest, Ministère de la Culture, Service Régional de l'Archéologie : Bretagne, 2007, 153 p., 64 pl., 36 photos.

Le Goff 2002 : LE GOFF E. – « Les occupations protohistoriques et antiques de la *Zac Object'ifs Sud Ifs* (Calvados) ». DFS de sauvetage urgent, 2000-2002, 1224 p.

Maguer, Artuis, Hiernard, 2005 : MAGUER (P.), ARTUIS (R.), HIERNARD (J.) – « L'établissement rural de la *Chapellière* à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) » : une ferme gauloise de la fin du deuxième âge du Fer (II^e siècle-I^{er} siècle av. J.-C.). *Aquitania*, XXI, 2005, p. 21-72.

Maguer et al. 2003 : MAGUER (P.), CHEREL (A.-F.), AUXIETTE (G.) – « Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le Nord de la Sarthe commune de Vivoin, autoroute A 28). *R.A.O, suppl. n°10*, 2003, p. 213-234.

Maguer et al 2003 : MAGUER (P.), CHEREL (A.-F.), AUXIETTE (G.) – avec la collaboration de AUBRY (B.) BESNARD-VAUTERIN (C.-C.), BERNARD (V.), GULLIER (G.), – « Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le nord de la Sarthe (Commune de Vivoin, autoroute A28) ». *In Actes du XXIII^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer. RAO, Supplément n° 10*, 2003, p. 213-234.

Maguer 2002 : MAGUER (P.) – « L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée : étude de cas ». *In Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques*, 127^e, Nancy, 2002, p.331-345.

Maguer 2001 : MAGUER (P.) – « Données préliminaires à l'étude typologique des céramiques du site des *Natteries*, Cholet, Maine-et-Loire ». *In* : MENEZ Y. dir. - *Les mobiliers des 2^eme et 1^{er} siècles avant notre ère dans l'ouest de la Gaule*. UMR 6566 C.N.R.S.-Culture-Université « Civilisations Atlantiques et Archéosciences ». Thème : âges du fer, Rennes, 22 mars 2001. Document multicopié, n. p.

Maguer 2000 : MAGUER (P.) – « Cholet, *Les Natteries* » (Maine-et-Loire), Autoroute A 87, Tronçon I Angers-Mortagne sur Sèvre, 2000. 259 p., 65 pl., 133 fig. 52 photos.

Malrain 2000 : MALRAIN (F.) – « Fonctionnement et hiérarchies des fermes dans la société gauloise du III^e siècle à la période romaine : l'apport de sites de la moyenne vallée de l'Oise ». Thèse de Doctorat nouveau régime, Université de Paris I, Paris, 436 p.

Malrain et al. 2002 : MALRAIN (F.), MATTERNE (V.) et MENIEL (P.), 2002 – « Les Paysans Gaulois », Paris : Errance/Inrap, 2002.

Malrain et Blancquaert 2009 : MALRAIN (F.), BLANCQUAERT (G.) – « Habitat et paysage en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique ». In Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF, 2 tomes, Mémoire XXXV, 2009 p. 25-43.

Marion et Blancquaert 2000 : MARION (S.) et BLANCQUAERT (G.) (Dir.) – « Les installations agricoles de l'âge du Fer en France Septentrionale ». Paris, ENS, *Etudes d'Histoires et d'archéologie*, 6, 2000.

Marcigny 2004 : MARCIGNY (C.) – « Un établissement agricole à caractère « aristocratique » du second âge du Fer à Saint-Martin-des-Entrées *Parc de l'herbage* (Calvados) ». *RAO*, 21, 2004, p. 63-94.

Menez 2009 : MENEZ (Y.) – « Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes-d'Armor) et la résidence de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale ». Thèse de doctorat, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, UFR d'Archéologie, 2 tomes, 2009, 559 pages, 548 figures.

Menez 1996 : MENEZ (Y.) – « Une Ferme de l'Armorique gauloise : *Le Boisanne* à Plouër-sur-Rance, Côtes-d'Armor ». Paris : MSH, 1996. 272 p. : ill. *DAF*, 58.

Mentele 2010 : MENTELE (S.) (Dir.) avec la collaboration de BLANCHET (S.), LE CARLIER (C.), CHEREL (A.-F.), LABAUNE (F.), LE FORESTIER (S.), GAUTIER (M.), GRATUZE (B.), HAMON (C.), LORHO (T.), MATTERNE (V.), POILPRE (P.) – « La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle à La Tène moyenne et finale (Lamballe, Zac de la Tourelle, Côtes d'Armor) », 544 p., 198 fig., 168 photos, Rapport Final d'Opération, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, avril 2010.

Meuret 1990 : MEURET (J.-C.) – « L'antique statuette tricéphale et ithyphallique de Bais (Ille-et-Vilaine) ». *RAO*, 7, 1990, p. 87-91.

Nillesse 2003 : NILLESSE (O.) – « Les établissements ruraux gaulois de Marcé (Maine-et-Loire) et la hiérarchisation des *aedificia* ». Actes du XXIII^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'âge du Fer. *RAO, Supplément n° 10*, 2003, p. 149-172.

Pouille à paraître : POUILLE (D.) – « Bais, Lotissement du Fresnes, Ille-et-Vilaine (titre provisoire) ». Rapport Final d'Opération, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, à paraître.

Leroux et Provost 1990 : LEROUX (G.), PROVOST (M.) – « Carte archéologique de la Gaule, L'Ille-et-Vilaine, 35 », Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 304 p., 1990.

Sandoz 1999 : SANDOZ (G.) – « Cholet *La Bleure* (Maine-et-Loire) ». Autoroute A 87, Tronçon I Angers-Mortagne sur Sèvre, 1999. 85 p., 51 pl., 27 photos.

San Juan, Meniel, Mutterne-Zeck, Savary et Jardel 1999 : SAN JUAN (G.), MENIEL (P.), MATTERNE-ZECK (V.), SAVARY (X.), JARDEL (K.), avec la contribution de FORFAIT (N.) et JAHIER (I.), 1999 – « L'occupation gauloise au nord-ouest de Caen : l'évaluation en sondage du plateau de Thaon (Calvados) ». *RAO*, 16, 1999, p. 131-194.

Tanguy et al. 2000 : TANGUY (D.), avec la collaboration de CHEREL (A.-F.) et LE REST (G.) – « Le site d'habitat de l'Age du Fer de *Kerven-Teignouse* à Inguiniel 56 ». *RAO*, 17, 2000, p. 143-174.

Etude du mobilier (A.-F. Cherel)

Aubry 1998 : AUBRY (B.) – A 28 Section Alençon-Le Mans-Tours. Commune de Neuville-sur-Sarthe, « La Balochère ». Rapport de fouille, série Fouille n°4, A.F.A.N., S.R.A. des Pays de La Loire, Nantes, avril 1998.

Berga 1997 : BERGA (A.). – A 28 Section Alençon-Le Mans-Tours. Commune de Saint-Jean-d'Assé « Les Rues Vertes ». Rapport d'évaluation, AFAN, SRA Pays-de-la-Loire, Nantes, août 1997.

Béguin 1995 : BEGUIN (F.). – « La céramique d'un enclos du Second Age du Fer à Hédé (35) au lieu-dit « Le-Bas-Chesnay ». *R.A.O.*, 12, 1995, p. 111-115.

Cherel 2010a : CHEREL (A.-F.). – «Présentation du mobilier protohistorique ». In : BLANCHET (S.), (Dir.) « *Lamballe, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. Une occupation de longue durée sur le plateau de la Tourelle* ». Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mars 2010.

Cherel 2010b : CHEREL (A.-F.). – «Présentation du mobilier protohistorique ». In : MENTELE (S.), dir. *Lamballe, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle aux II^e et I^{er} s. av. J.-C.* Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, avril 2010.

Cherel 2010c : CHEREL (A.-F.). – «Présentation du mobilier protohistorique ». In : HAMON (A.-L.), dir. *Vitré, Ille-et-Vilaine, Boulevard de Laval. La ferme laténienne de La grande Haie*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mai 2010.

Cherel 2010d : CHEREL (A.-F.). – «Le mobilier ». In : AUBRY (L.). *Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), ZAC des Grands Sillons « La Huberdière »*. Une exploitation agricole de la fin de l'âge du Fer. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, mars 2010, p. 94-117.

Cherel 2007 : CHEREL (A.-F.) « Le mobilier protohistorique ». In : LE GOFF (E.) et al. - *Un habitat gaulois du Bassin rennais dans la « Zone d'Activité de Bellevue », Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine)*. Rapport final de fouille, I.N.R.A.P., Mairie de Thorigné-Fouillard et S.R.A. Bretagne, Rennes, 2007.

Cherel 2007 : CHEREL (A.-F.) « Le mobilier archéologique ». In : BLANCHET (S.), dir. – *Betton, « Pluvignon » (Ille-et-Vilaine - Bretagne), vol. 2-De l'âge du Fer au Haut Moyen Age*. Rapport final de fouille, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, février 2007.

Cherel 2007 : CHEREL (A.-F.) « Le mobilier protohistorique ». In : AUBRY (L.). – *Châteaugiron, « ZAC DE LA Perdriotaie » tranche 1 (35)*. DFS de diagnostic archéologique, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2007.

Cherel 2006 : CHEREL (A.-F.) - « Le mobilier archéologique ». In: HAMON (A.-L.), dir. – Noyal/Chatillon-sur-Seiche (35), “ZAC Sud Seiche”. Une occupation rurale de la transition La Tène finale/Antiquité. Rapport final de fouille archéologique, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, juin/juillet 2006.

Cherel A.-F. 2005 – CHEREL (A.-F.) - Le mobilier. In : HAMON (A.-L.) et al. - « *Corps Nuds (35). Le Petit Chambrière : un enclos d'habitat du second âge du Fer*. DFS de fouille archéologique, I.N.R.A.P., Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et S.R.A. Bretagne, Rennes, 2005.

Cherel 2005 : CHEREL (A.-F.). - « Etude des lots protohistoriques ». In : Le Boulanger, dir. – Janzé, « *Le Moulin de La Jaroussaye (Ille-et-Vilaine-Bretagne). Occupations de l'âge du Bronze à l'époque Moderne*. Rapport final de fouille, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, novembre 2005, p. 130-145.

Cherel 2005 : CHEREL (A.-F.). - « Le mobilier ». In : G. Le Cloirec, dir. – Bais (Ille-et-Vilaine), *Carrière des Vallons*. DFS de sondages archéologiques, INRAP, Direction Interrégionale du Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2005, p. 16-23.

Cherel 2004 : CHEREL (A.-F.). - « Le mobilier céramique : synthèse et évolution comparée des différents ensembles archéologiques ». In : LE GOFF (E.), dir. – *Les occupations protohistoriques et antiques de la Z.A.C. « Object'Ifs Sud » (14)*, 4 vol. D.F.S. de fouille de sauvetage, I.N.R.A.P., S.R.A. de Basse-Normandie, Caen, 2004, p. 1011-1086.

Cherel 2004 : CHEREL (A.-F.). – L'occupation de l'âge du Fer : le mobilier archéologique. In : BLANCHET (S.) et al. – *Chantepie « Les Rives du Blossne » (35)*. I.N.R.A.P. Direction Interrégionale du Grand-Ouest, S.R.A. Bretagne, 2004.

Cherel 2002 : CHEREL (A.-F.). – « Etude de la production céramique de l'âge du Fer ». In : BLANCHET (S.) et al. – « *Betton « ZAC de Pluvignon – La Bunelais » (35)*. D.F.S. de fouille de sauvetage, I.N.R.A.P., S.R.A. Bretagne, 2002.

Cherel 2001 : CHEREL (A.-F.).- « Présentation des ensembles de vases issus de deux sites d'habitat gaulois, La Gaudine et La Pièce du Bildoux, commune de Vivoin (Sarthe, tracé de l'A28) ». In : *Les mobiliers des 2^{ème} et 1^{er} siècles avant notre ère dans l'Ouest de la Gaule*. Compte-rendu de la réunion tenue le 22/03/2001 à Rennes ; UMR 6566, CNRS-Culture-Université, « Civilisations Atlantiques et Archéosciences », Thème : âges du Fer.

Daire 1987 : DAIRE (M.-Y.). – *Les céramiques armoricaines à la fin de l'âge du Fer* : thèse de doctorat dactylographiée. Rennes, Université de Rennes I, juin 1987, 2 vol., 339 p., 229 p.

Guillier 1999 : GUILLIER (G.). – A 28. *Section Alençon-Le Mans-Tours. Commune de Vivoin. Lieu-dit : « La Gaudine*. Rapport de fouille, A.F.A.N, 1999.

Hinguant et al. 1997 : HINGUANT (S.), LE GOFF (E.), JEAN (S.), MARGUERIE (D.). – « Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limite de deux influences armoricaines ». *R.A.O.*, 14, 1997, p. 57-80.

Le Goff et Maguer 1997 : LE GOFF (E.), avec la collaboration de MAGUER (P.). – *Retiers, Les Jeuseries. (35). Une ferme gauloise sur le tracé de la R.D. 41. D.F.S de sauvetage urgent, S.R.A. Bretagne, Rennes, 1997.*

Leroux et al. 1998 : LEROUX (G.), LE BOULANGER (F.), BLANCHET (S.). – « Les occupations anciennes des rives de la Vilaine à Vieuxville-Beaurade (Rennes, Ile-et-Vilaine), de la Préhistoire à la fin du Moyen-Age ». *R.A.O.*, 15, 1998, p. 173-199.

Maguer et al. 2003 : MAGUER (P.), CHEREL (A.-F.), AUXIETTE (G.). – « Nouvelles données sur les habitats de l'âge du Fer dans le Nord de la Sarthe (commune de Vivoin, autoroute A 28). *R.A.O.*, suppl. n°10, 2003, p. 213-234.

Maguer 2001 : MAGUER (P.). – Données préliminaires à l'étude typologique du site des Natteries, Cholet, Maine-et-Loire. *In* : MENEZ (Y.) dir. - *Les mobiliers des 2^{ème} et 1^{ère} siècles avant notre ère dans l'ouest de la Gaule*. UMR 6566 C.N.R.S.-Culture-Université « Civilisations Atlantiques et Archéosciences ». Thème : âges du fer, Rennes, 22 mars 2001. Document multicopié, n. p.

Maguer 1999 : MAGUER (P.). - A 28 - *Commune de Vivoin (72)* - « *La Pièce du Bildoux* ». Rapport de fouille inédit, A.F.A.N., 1999.

Menez, à paraître : MENEZ (Y.).- Chronologie de la fin de l'âge du Fer (III-Ier av. J.-C.) dans l'Ouest de la France : l'apport des ensembles céramiques du Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor). Actes de la Table-ronde organisée au CAE du Mont Beuvray (15-17 octobre 2007), à paraître.

Menez 2009 : MENEZ (Y.).- *Le camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du second âge du Fer en France septentrionale*. Thèse, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, 559 p., 2009.

Menez 1996 : MENEZ (Y.).- *Une ferme de l'Armorique gauloise : Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Côtes d'Armor)*.- Document d'Archéologie Française n°58, Paris, 272 p.

Meuret 2001 : MEURET (J.-C.). – Athée (Mayenne) – La Glannerie. *In* : MENEZ (Y.) dir. - *Les mobiliers des 2^{ème} et 1^{ère} siècles avant notre ère dans l'ouest de la Gaule*. UMR 6566 C.N.R.S.-Culture-Université « Civilisations Atlantiques et Archéosciences ». Thème : âges du fer, Rennes, 22 mars 2001. Document multicopié, n. p.

Meuret 2004 : MEURET (J.-C.). – « *La Montagne* », *Visseiche (35)*. Fouille programmée dans le cadre d'une prospection thématique, UMR 6566, Université de Nantes, SRA Bretagne, Rennes, 2004.

Meuret 2005 : MEURET (J.-C.). – *Le Clos Maugendre, Visseiche (Ile-et-Vilaine)*. S.R.A. Bretagne, Rennes, 2005.

Meuret 2006 : MEURET (J.-C.). *La Montagne, Visseiche (Ile-et-Vilaine)*. S.R.A. Bretagne, Rennes, 2006.

Vacher 1997 : VACHER (S.) – A 28 *Section Alençon-Le Mans-Tours. Commune de Yvre L'évêque*, « *Le Grand Aunay* ». Rapport d'évaluation, A.F.A.N., S.R.A. des Pays de La Loire, Nantes, septembre 1997.

Etude xylogique (V. Guitton et A. Baron)

Barbier 1999 : BARBIER (D.) – *Histoire de la végétation du nord-mayennais de la fin du Weichsélien à l'aube du XXIème siècle. Mise en évidence d'un Tardiglaciaire armoricain. Interactions Homme-Milieu.* Ed. Groupe d'études des milieux naturels (GEMINA), Nantes, 2 vol., 284 p. + 63 fig.

Baron 2009 : BARON (A.) – *Les objets en roches noires (« lignite ») à l'âge du Fer : recherches de provenances, mises en œuvre et diffusion en Europe celtique du VIIIème au Ier siècle avant J.-C.,* Thèse d'Archéologie, Art, Histoire et Civilisation de l'Europe, sous la direction de A.-M. Adam et G. Querré. Université de Strasbourg, 24 septembre 2009, 2 vol., 680 p., inédit.

Baron, Gratuze et Querré 2007 : BARON (A.), GRATUZE (B.) ET QUERRE (G.) – Les objets de parure en *black shales* à l'âge du Fer en Europe celtique : recherches de provenances par l'analyse élémentaire (LA-ICP/MS), *ArchéoSciences, revue d'archéométrie.* PUR, Rennes, n° 31, p. 87-96.

Brechbühl 2005 : BRECHBÜHL (S.) – *Untersuchung verschiedener Konservierungsmethoden auf erdfeuchtem bis nassem archäologischen Gagat und anderen Kaustobiolithen,* Mémoire de fin d'étude, Haute école d'arts appliqués Arc, Filière conservation-restauration, orientation archéologie, ethnographie, Bern, Septembre 2005.

Carlquist 1988 : CARLQUIST (S.) – *Comparative wood anatomy : systematic, ecological and evolutionary aspect of dicotyledon wood.* Springer Verlag, Berlin-Heidelberg, 436 p.

Chabal, Fabre, Terral et Théry-Parisot 1999 : CHABAL (L.), FABRE (L.), TERRAL (J.-F.) ET THÉRY-PARISOT (I.) – L'anthracologie in: Bourquin-Mignot C., Brochier J.-E., Chabal L., Crozat S., Fabre L., Guibal F., Marinval P., Richard H., Terra J.-F. et Rhéry I.: *La botanique.* Ed. Errance, Paris, collection « Archéologiques », p. 43-104.

Chavigné 1990 : CHAVIGNE (F.) – Intervention sur le terrain : le mobilier In : Berducou M.-C. (coord.), *La conservation en archéologie - méthodes et pratiques de la conservation-restauration.* Ed. Masson, Paris, p. 222-270.

Chevillot 1976 : CHEVILLOT (CH.) – Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne). In : *Bulletin de la Société préhistorique française.* Tome 73, N° 1. Études et Travaux. p. 422-436.

Collectif 1999 – *La tournerie, mémoire et création, Rencontres Européennes de la tournerie,* 1er édition, Lons-le-Saunier, 1995. Ed. Centre Jurassien du Patrimoine, Lons-le-Saunier, 79 p.

Corillon 1971 : CORILLON (R.) – Notice détaillée des feuilles armoricaines. Phytogéographie et végétation du Massif armoricain. Ed. CNRS, Paris, 197 p.

Feugère et Gérold 2004 : FEUGERE M. ET GEROLD J.-C. (DIR.) – Le tournage, des origines à l'an Mil. Actes du colloque de Niederbronn, octobre 2003, *Monographie Instrumentum.* Ed. Monique Mergoïl, Montagnac, n° 27, 233 p.

Gaudin 2004: GAUDIN (L.) – *Transformations spatio-temporelles de la végétation du nord-ouest de la France depuis la fin de la dernière glaciation. Reconstitutions paléo-paysagères*. Thèse d'Archéologie et Archéométrie, Université Rennes 1, Rennes, 763 p., inédit.

Guittou 2000 : GUITTON (V.) – *Le mobilier xylogologique gallo-romain en Bretagne : les bois gorgés d'eau du campus de la place Hoche à Rennes (35)*, Mém. de maîtrise d'Histoire de l'Art et d'Archéologie sous la dir. de V. Challet et D. Marguerie, Université de Haute-Bretagne, Rennes, 224 p., 2 vol., inédit.

Grosser 1977 : GROSSER (D.) – *Die Hölzer Mitteleuropas, Ein mikrophotographischer Lehratlas*. Springer Verlag, Berlin-Heidelberg-New York, 208 p.

Jacquot 1955 : JACQUIOT (C.) – *Atlas d'anatomie des bois de conifères*. Ed. Centre Technique du bois, Paris, 2 tomes, 135 p.

Jacquot, Trenard et Dirol 1973 : Jacquot (C.), Trenard (Y.) et Dirol (D.) – *Atlas d'anatomie des bois des Angiospermes*. Ed. Centre Technique du bois, Paris, 2 tomes,

La Baume 1990 : LA BAUME (S. DE) – Les matériaux organiques. *in* : Berducou M.-C. (coord.), *La conservation en archéologie - méthodes et pratiques de la conservation-restauration*. Ed. Masson, Paris, p. 222-270.

Marguerie 2009 : MARGUERIE (D.) – Interactions sociétés-milieux dans le nord-ouest de la France à l'Holocène récent : méthodologie et données archéobotaniques, *H.D.R. Université Rennes 1*, UeB Rennes. Jury : Baudry J., Bégin Y., Burnouf J., Gaillard M.-J., Monnier J.-L., Richard H., 439 p, inédit.

Matterne 2001 : MATTERNE (V.) – *Agriculture et alimentation végétale durant l'âge du fer et l'époque gallo-romaine en France septentrionale*. Eds Mergoïl M., Montagnac, coll. Archéologie des Plantes et des Animaux, n° 1, 310 p.

Ollivier-Pierre 1980 : OLLIVIER-PIERRE M.-F. – Etude palynologique (spores et pollens) de gisements paléogènes du Massif Armoricain. Stratigraphie et paléogéographie, *Mémoire de la Société géologique et minéralogique de Bretagne*. Ed. MSGMB, Rennes, n° 25, 239 p. + 33 pl.

Rameau, Mansion, Dume et al. 1989 : RAMEAU J.-C., MANSION D., DUME G. *ET AL* – *Flore forestière française, tome 1 : plaines et collines*. Ed. Institut pour le Développement Forestier, Paris, 1785 p.
1993 : *Flore forestière française, tome 2 : Montagnes*. Ed. Institut pour le Développement Forestier, Paris, 2421 p.

Ruas 1990 : RUAS (M.-P.) – *Recherches carpologiques dans le Massif armoricain du Mésolithique au Bas Moyen Age*. Diplôme d'Etudes Approfondies en Histoire et Civilisations, EHESS, Paris, mai 1990, 93 p., inédit.

Schweingruber 1982 : SCHWEINGRUBER F.H. – *Anatomie microscopique du bois*. Ed. Fluch-Wirth, Zurich, 2è éd., 226 p.

Schweingruber 1989 : SCHWEINGRUBER F.H. – *Anatomy of European wood*. Verlag Paul Haupt, Bern et Stuttgart, 800 p.

Tutin, Heywood, Burges, Valentine, Walters, Webb 1964-1980 :
TUTIN (T.G.), HEYWOOD (V.H.), BURGES (N.A.), VALENTINE
(D.H.), WALTERS (S.M.), WEBB (D.A.) – *Flora europaea*. Ed.
Cambridge University Press, Cambridge, 5 vol.

Vernet 2001 : VERNET J.-L. ET AL.. – *Guide d'identification des
charbons de bois préhistoriques et récents (Sud-Ouest de l'Europe :
France, Péninsule ibérique et Îles Canaries)*. Ed. CNRS, Paris, 395 p.

ANNEXES

ANNEXES I – Etude xylogique

Etude xylologique des fragments de récipients en roche noire (lignite) (par V. Guitton, avec la collaboration de A. Baron)

Présentation des échantillons

Des fragments de récipients d'aspect ligneux ont été retrouvés dans le sondage 101, lors de la fouille des couches supérieures du fossé F 690 qui ceinturent la façade sud de l'enclos Tène finale. Ces deux couches étaient comblées par des limons argileux gris beige clair plus ou moins oxydés et de couleur rouille.

Si l'aspect ligneux des fragments est perceptible en surface, le centre possède une relative dureté, un aspect légèrement stratifié et une couleur noire plutôt luisante. Ces caractéristiques ne correspondent pas à du bois sec. Elles s'apparentent plus à du charbon de bois ou à une matière fossile d'origine partiellement organique de type « lignite ». L'objectif est donc de déterminer la nature de ces échantillons et de reconnaître la phase de fossilisation, antérieurement ou postérieurement à la mise en œuvre des récipients.

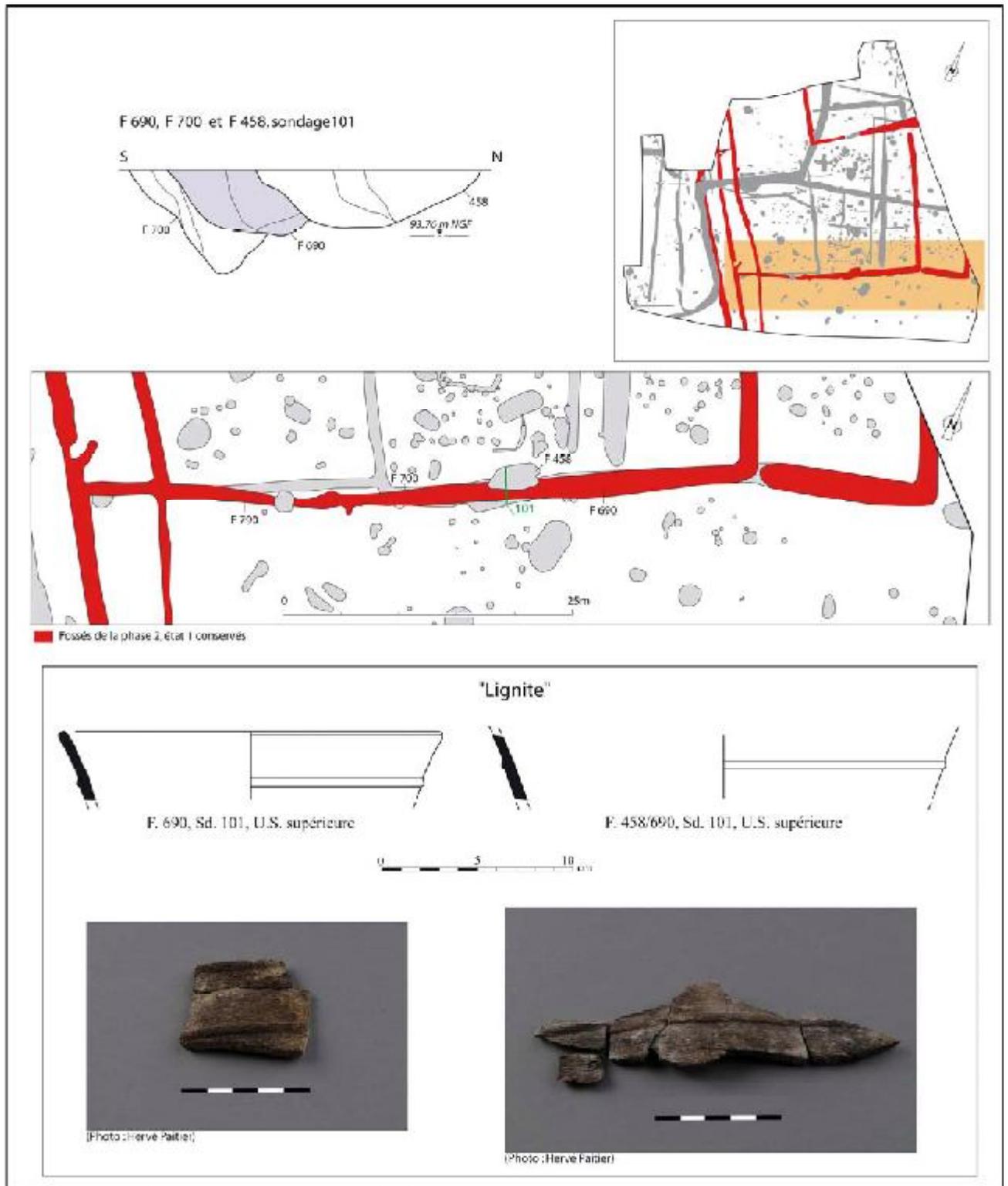


Fig. 142 Localisation du sondage où furent découverts les fragments de récipients en roche noire

Détermination des restes végétaux

Cinq types de cellules végétales ont été identifiés. Il s'agit :

- *En plan longitudinal (tangential ou radial)* :

1. d'un rayon ligneux composé d'une seule largeur et de trois hauteurs de cellules. Leur forme est ronde à légèrement ovulaire (Figure). Une seconde plage d'observation laisse entrevoir ce qu'on interprète comme un rayon de 2 cellules de largeur ;

2. d'une autre structure apparentée à une perforation scalariforme. Son observation est délicate et par conséquent, le nombre de barreaux difficile à comptabiliser. La perforation semble en contenir près d'une quinzaine, dont certains accolés latéralement (Figure) ;

3. de ponctuations aréolées de petites tailles (\approx 5 microns) réparties en bandes horizontales serrées (Figure et Figure). Ce critère anatomique est le plus fréquemment observé ;

4. de fibres dont la nature n'est pas clairement identifiée ont également été observées (Figure) ;

- *En plan radial* :

5. d'une fenêtre de 3 à 4 hauteurs de cellules de rayons ligneux à ponctuation aréolée (Figure).

- *En plan transversal* : aucune cellule n'a été identifiée.

On observe que les critères de détermination sont extrêmement rares et difficilement reconnaissables. Néanmoins, ces données attestent de la **présence de plusieurs variétés de bois** au sein de l'échantillon. Ces résidus ligneux de **Gymnospermes** (3.) (Figure) et d'**Angiospermes** (2.) sont intégrés **au sein d'une matrice de nature non végétale** (§ 0). Des empreintes de **feuilles** sont également perceptibles en surface¹. Ces deux sous-embranchements taxinomiques associés appartiennent potentiellement à la flore Tertiaire ou Quaternaire.

¹ Je tiens à remercier Mr Néraudeau pour ses observations complémentaires réalisées sur la surface de l'objet.



Figure 145 Cellules de rayons, en vue tangentielle, au microscope.

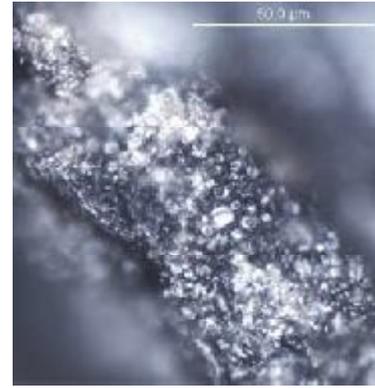


Figure 148 Ponctuations aréolées, nombreuses et disposées en lignes, en vue longitudinale, au microscope.



Figure 146 Fibres, en vue longitudinale, au microscope.

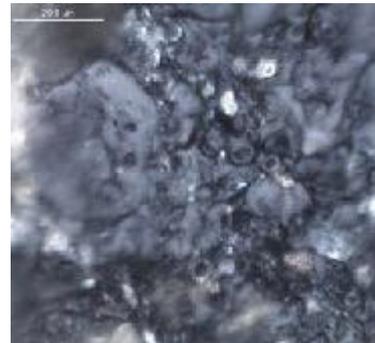


Figure 149 Ponctuations aréolées, en vue longitudinale, au microscope.

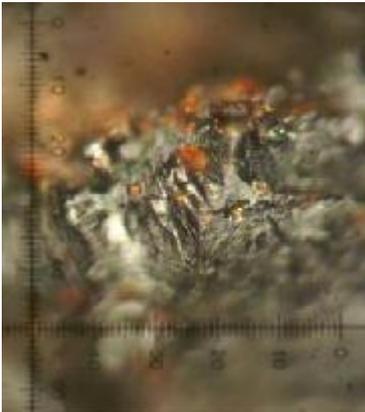


Figure 147 Perforation scalariforme ?, en vue longitudinale, au microscope.



Figure 150 Rayons ligneux de Gymnosperme, avec ponctuation aréolée, en vue radiale, au microscope.

Etat de conservation et identification du matériau

L'état de conservation

Le fragment de récipient retrouvé à Bais possède un aspect de surface, desséché, fissuré et mat. Son apparence extérieure est proche de la matière ligneuse (Figure). Toutefois, le cœur de l'objet, relativement dense, est de couleur plus sombre et d'aspect plus lisse malgré une stratification apparente de matière fine et hétérogène (Figure). De rares empreintes de feuilles sont perceptibles à la loupe binoculaire. Les observations au microscope optique soumis à de forts grossissements permettent également d'identifier quelques cellules végétales (§ 0). Par ailleurs, le matériau ne laisse aucune trace résiduelle.

Ces données se rapprochent des descriptifs de matériaux en roches noires tendres composés de divers débris organiques transportés et compressés dans une matrice sédimentaire évoluée. L'apparence de ces roches noires, généralement noires et lisses, se modifient rapidement dès leur découverte. Des phénomènes de dessiccation, accompagnée de fentes et d'un ternissement de la surface sont couramment observés (Chavigne,1990).

La mise en œuvre des récipients retrouvés dans le fossé 690 a donc été effectuée dans un **matériau préalablement fossilisé**. L'aspect ligneux résulte d'une altération de surface, en cours d'enfouissement, d'un matériau structuré par litages fins de matériaux minéraux et organiques associés. Les modifications des taux d'humidité et l'oxygénation du matériau intervenues lors de sa mise au jour ont accentué le phénomène d'altération.



Figure 151 Aspect ligneux et fissuration de surface du récipient en roche noire.

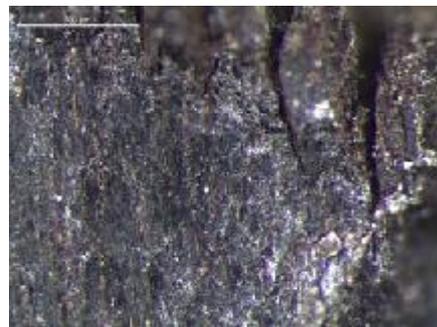


Figure 152 Couleur sombre, aspect lisse, stratifié et hétérogène du cœur du récipient.

Caractérisation des roches noires (dites « lignite »)

En effet, les roches noires, (dites « lignite ») sont des roches sédimentaires plus ou moins carbonées ou carbonatées de couleurs noires à brunes, tendres et feuilletées. Elles sont nommées différemment selon la diversité des végétaux qui les constituent et la variété des actions métamorphiques auxquels elles ont été soumises (Chavigne 1990 et Chevillot 1976). Ces roches proviennent de la fossilisation d'anciens végétaux qui, en milieux humides, noircissent par l'intervention des micro-organismes et s'enrichissent en carbone aux dépens des autres constituants dont les principaux sont l'hydrogène, le dioxyde de carbone, l'azote, le méthane et l'eau. Le **lignite, au sens géologique du terme**, constitue une étape intermédiaire de transformation des végétaux (65 % à 75 % de carbone) en charbon (c'est une étape intermédiaire de la lignée évolutive des charbons). Il est daté des ères Secondaire et Tertiaire. Il précède la tourbe formée au Quaternaire (55 % à 65 % de carbone) et succède à la houille (75 % à 90 % de carbone), l'antracite (90 % à 95 % de carbone) et le graphite (> 95 % de carbone), formés à l'ère Primaire. **Son emploi n'est pas attesté dans la fabrication d'objets archéologiques** car il se craquelle à l'air libre (Brechtbühl 2005).

D'autres matériaux en roches noires, dont la terminologie est complexe, **ont été employés**. Ils forment les « lignites », dénommés de manière empirique par les archéologues depuis le XIX^e siècle, bien que cette appellation ne soit pas adaptée (Baron *et al.* 2007). Il s'agit tout d'abord, des **charbons humiques**, dont le jais ou jayet, qui sont issus de la tourbification de débris végétaux macroscopiques d'origine terrestre (bois, feuilles..) puis des **charbons sapropéliques**, qui sont issus de la putréfaction de débris végétaux microscopiques (plantes transportées, algues, spores et pollen) associés une fraction inorganique importante, et enfin des **shales, oil shales** ou **schistes bitumeux**, variante des charbons sapropéliques, formés de fractions organiques et minérales variables essentiellement constituées de pollen, de miospores, d'algues, de fragments de tissu cellulaire végétal en mélange avec une matrice argileuse pouvant contenir des résidus de faune marine tels que des écailles ou des coquillages (Baron 2009).

L'identification du matériau

Le matériau employé pour la fabrication des récipients de Bais s'apparente à plusieurs classifications de roches noires. La terminologie

étant complexe, l'identification doit être établie par la reconnaissance des fractions organiques et minérales qui le compose. Bien entendue, notre seule étude xylogique ne peut y répondre. Des analyses élémentaires (LA-ICP/MS)², destinées à caractériser la composition chimique du matériau ont été effectuées (Baron, étude en cours). Une caractérisation systématique des objets archéologiques et des sources géologiques recensées préalablement (lithothèque en cours de constitution) permet selon les cas de proposer des hypothèses de provenance des matériaux (Baron *et al.* 2007 ; Baron 2009). Les premiers résultats montrent que ce récipient a une composition chimique particulière par rapport aux autres objets de parures étudiés pour cette période (Baron 2009 ; Baron étude en cours). Il pourrait donc s'agir d'un matériau particulier pour fabriquer ce type d'objets (Baron étude en cours). Néanmoins, les données typologiques apportent des éléments de réponses sur la distribution de ces objets.

Production - Technologie

Production des récipients en roches noires (par A. Baron)

La production de la vaisselle en roches noires apparaît à la fin de La Tène moyenne et au début de La Tène D1. Elle se généralise tout au long de la Tène finale sous forme de récipients ouverts de type baquets, couvercles ou sous forme de vases. Cette production, alors spécifique aux sites d'habitats d'Europe occidentale, se poursuit jusqu'au début de l'époque romaine. En Bretagne romaine (GB) et en Gaule, elles semblent se rattacher à des occupations de statut social élevé. En effet, la complexité de mise en œuvre des roches noires leur conférerait une grande valeur (§ 0).

Le décor à cordons, observé sur les deux récipients de Bais (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**42), est également spécifique à l'ouest de l'Europe au cours de la Tène finale. Il est largement favorisé par la technique de mise en œuvre (*cf.* § *infra*). Les fragments de récipients découverts à Paule (22), à Fleury-sur-Orne (14), Puy de Corent (63) ou à Bibracte (71) s'apparentent à des récipients de type baquet « à cordons » ou de type jattes (Baron 2009).

Si la diffusion de ces récipients semble avoir été répandue dans toute l'Europe occidentale, des processus locaux d'imitation ont pu voir le

² Spectrométrie de masse couplée à source plasma par prélèvement par ablation laser (IRAMAT, CNRS-Orléans).

jour sans qu'il soit encore possible de les distinguer des productions britanniques importées.

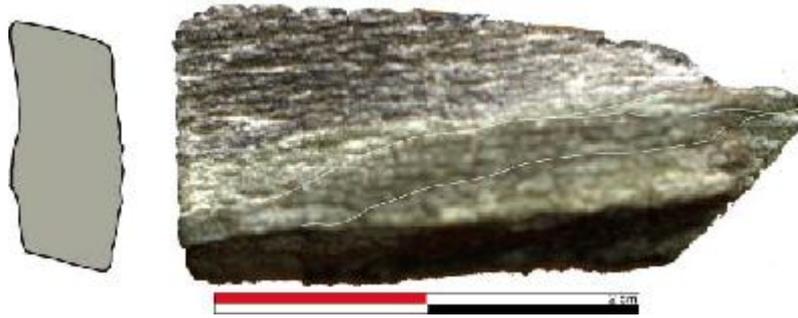


Figure 153 Fragment analysé de panse de récipient, à décor de cordon.

Technique de mise en œuvre³

La première étape de fabrication des récipients en roches noires tient dans l'acquisition d'un bloc brut destiné à la découpe. Ce bloc est ensuite épannelé de manière à obtenir un polyèdre sensiblement égal au diamètre et à la hauteur du récipient désiré. Un évidage partiel au ciseau et/ou à la gouge à main précède parfois le travail au tour qui succède lui-même à la découpe. Ces processus de fabrication reprennent, dans les grandes étapes, les techniques des tourneurs sur bois (Collectif 1999 ; Feugère et Gérold (dir). 2004).

Conclusion

Outre la détermination très peu usuelle en archéologie, de quelques cellules végétales fossiles de Gymnospermes et d'Angiospermes, potentiellement antérieures au Quaternaire, les observations effectuées sur les fragments de récipients du fossé 690 ont permis de répondre à l'interrogation suscitée par la facture inhabituelle du matériau, sur sa nature. La reconnaissance d'un nouveau récipient en roches noires daté de l'âge du Fer est précieuse pour la compréhension de cette production en Bretagne et plus largement en Gaule et dans l'ouest de l'Europe. Toutefois, des questions subsistent. Sa classification au sein des roches noires reste très délicate sans des études de caractérisations poussées. L'analyse du récipient par LA-ICP/MS, en cours de réalisation par

³ La rédaction de ce paragraphe s'appuie en grande partie sur les travaux de A. Baron, 2009

Anne Baron, apportera sans doute des éléments de réponse sur la provenance des matériaux.

Glossaire

Angiospermes

Plantes à ovules (et graines) renfermés dans un ovaire.

Gymnospermes

Plantes à fleurs, à ovules (puis graines) nus, non enfermés dans un ovaire.

IRAMAT

Institut de Recherche sur les ArchéoMATériaux.

Miospore

Terme général pour toutes les spores de plantes fossiles inférieures à 200 µm. Selon le temps, elles peuvent être des isospores, des microspores, des petits mégaspores, des pré-pollens ou des grains de pollen.

Taxon

Unité occupant un rang défini dans la hiérarchie d'une classification.

ANNEXE II - Inventaires

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
1	22	-	1					LT
10	-	surface	5					LT
38	-	surface	1					LT
39	-	3	3					LT
"	-	1	7	1		1		LT
40	-	surface	5		1	1		LT
43	-	surface	1		1	1		LT
45	-	2	1					LT
52	-	1	7					LT
55	-	surface	1					LT
59	-	-	1					Protohistoire
60	-	-	1					1 t de cruche Ier-IIIe apr. J.-C.
61	-	surface	2		1	1		LT
63	-	surface	2	1		1	X	LT
63			11		1	1		2 t à décor peigné
72	-	-	5	1	1	1		LT
73	-	2	14					1 t graphité LTM
78	-	-	9					LT
80	6	-	11	1	1	1		LT
80	161	3	2	1		1	X	LT
80	161	4	5	1		1	X	LT/vase idem US5
80	161	5	5	1		1	X	LT/vase idem US4
93	-	surface	3	1		1		LT
95	-	surface				1		1 fgt d'anse antique?
entre 80 et 110/120	6	-	17	2	1	2		LT
1/200		surface	18	4	1	4		LT
110 in 100	115	niveau argileux	9	1		1		LT
119	-	-	2	1		1	X	LT
120	à hauteur de F83	surface	2					Protohistoire (LT?)
121	-	1	2	1	1	1	X	LT
122	-	-	2					LT
130	-	S	3					LT
130	-	1	3					LT
130	159	10 Nd	2					LT
130	159	0,10-0,20 m	5		1	1		LT
130	159	0,30-0,40 m	4			1	X	LT
130	159	0,60 m	1					LT
130	160	NI	14	5		5		LT
130	160	1	17	2		2		LT
130	160	2	33	2	2	2	X	LT
130	160	0,10 m	14	2		2	X	LT
132	-	1	28		1	2		1 creuset phase ancienne?
137	-	déc	1					LT
139	-	1	1	1		1		LT
159	-	0,10 m	1	1		1		1 vase à anse production Laval XVe
166	-		9	3	1	3	X	LT
170	-	surface	7	1		1	X	LT
172	-	déc	2					LT?
174	-	-	20					LT
175	(TP)	1	1					LT?
179	(TP)	1	5	2		2	X	LT
186	-	1	1	1		1	X	LT, peinture rouge?
190		surface	4	1		2	X	1 bord graphité LT

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
191	(TP)		1					Protohistoire (LT?)
195		décapage	20	1		1	X	LT
195	-	1	5					LT
199	-	1	1					LT
200		surface	27	3	1	3	X	LT
200	à hauteur de 56	surface	9	1		1		LT
200	à hauteur de 54	surface	1					LT
200	-		40	5	2	5		LT
200	125	surface	4	1		1	X	LT
200	125	0-0,25 m	24	2	2	2	X	LT collages 0,40 m
200	125	0,40 m	7				X	LT collages 0 à 0,25m
200	125	2	28	3		3	X	LT
200	125	8	20	1		1	X	LT
200	126	5	10	1	2	2		LT
200	164	0-0,10m	30	6	1	6	X	LT
200	164	0,20-0,40m	40	3		3		LT
200	167	1	215	19	4	18	X	LT
200	167		26	4	1	4	X	LT
200	168		57	5	4	5	X	LT
200	168	0,60m	16	2		2	X	LT
201	-	1	2					1 t gris clair : antique?
206	-	1	16	1	2	2	X	LT
207	-		16	1	3	3	X	LT
208	décapage	surface	1	1		1		LT
209	-		4	1		1	X	LT
210	décapage	surface	1			1		1 anse en commune claire médiévale XIII XIV ^e
210	1	7 à 9	20	1		1	X	même vase que c
210	1	6	35		4	4	X	LTF/GR?
210	1	fond us 6	2	1		1	X	LTF/GR?
210	1	7 à 9	4					même vase que sous 1
210	127	0,70m	3					LTF/GR?
210	127	0,90m	1					LTF/GR?
211	-	surface	13	2	4	4	X	1 fusaïole/collages US 1 et 3
211	-	1	50	6	5	6	X	collages surf et US 3
211	-	2	39	5	1	5	X	LTF/GR?
211	-	3	9	2		2	X	collages surf et US 1
211	-	11	4	1		1		LTF/GR?
211/231	décapage	-	9	1	1	1		1 fond annulaire et petit pied tardif LTF
212	décapage	surface	3					Protohistoire (LT?)
213	décapage	surface	38	5	5	5	X	1 fond annulaire et petit pied tardif LTF annonce GR
214	-	-	2					1 t avec dévor lustré interne rayonnant
217			116	6	4	7	X	1 gros vase de stockage ND
217	"	1	38	4	3	4	X	LT
217	"	2	66	5	6	8	X	LT
218	-	1	8		2	2		LT
218	-	2	1		1	1		LT
222	-	surface	8	1		1	X	LT
223	-	surface	1					LT
224	-	1	2	1		1	X	LT
226	-	surface	4					LT
229	Sd mec	1	31	1	4	4	X	1 objet en TC

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
229	Sd mec	2	5					GR?
229	Sd mec	3	39	9	2	9	X	1 objet en TC
229	Sd mec	4	14		1	1		1 t amphore Pascual 1 ou Dr 2-4
229	Sd mec	5	7		1	1		GR?
230	115	1	4	1		1	X	LT
230	115	3	1					LT
231	53	3	3					LT
233	décapage mini-p	surface	4	1		4	X	LT
233	53	1	4	1		1	X	LT
233	53	2	2					LT
233	54	1 et 2	24	6	2	6	X	LT
233	54	3 et 4 (milieu)	21	2	1	2	X	LT
233	54	3	5	1		1	X	LT
233	70		13					milieu Ier siècle av. J.-C.
233	70	4	7	2		2	X	LT
233	70	5	6	1		1	X	LT
234	54	7	4	1		1	X	collages surf
234	54	surface-coupe ouest	1	1		1		collages US7
235	1-4 NE	surface	1					milieu Ier siècle av. J.-C.
235		2	6		1	1		milieu Ier siècle av. J.-C.
235	1-2 Sud sd 48	-	26	3	1	3	X	collages US 3
235	48	quart	7					milieu Ier siècle av. J.-C.
235	48	3	17	3	3	3	X	collages moitié sud sd 48
235	48	8 (fond)	2					milieu Ier siècle av. J.-C.
236	partie ouest	surface	1	1	1	1		LT
236	-	1	11	2		2		LT
238	-	2 et 3	4					
606	décapage	-	9	1	2	2	X	milieu Ier siècle av. J.-C.
606	près F241	-	3	1	1	1	X	LT
241	même Sd que 606	2	6	2	1	2	X	LT
242	décapage	surface	4	1		1	X	LT/collages US 1
242	-	1	4					LT/collages décapage
243	-	1	1					LT
243	-	2	1					1 t GR?
246	-		1					LT
246	163	0,10m (fond)	5	1		1		LT
248	-	1	1					LT
249	-	1	7					1 vase modelé/1t à décor d'incisions verticales
250	-	décapage	11	1		1		LT
250	116	-	2	1			X	LT
250	134	-	3		1	1		LT
250	138	-	23	2		2	X	LT
250	"	0,80m	10	1	1	1		LT
251	69	4	1	1		1	X	transition LTF/GR?
252	-	partie ouest	2					LT
253	-	partie ouest surface	2	1		1	X	1 frag "d'entonnoir"
253	-	2 et 3	13	1		1		1 gros vase de stockage
254	-	1	1					LT
256	-	1	2					LT
257	partie Nd	c.charbonneuse	2					transition LTF/GR?
257	-	1	5					transition LTF/GR?

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
258	-	1	2					LT
258	-	2	1					transition LTF/GR?
261	foyer	1	3	2	1	2	X	milieu Ier siècle av. J.-C.
261	-	4 (0-10 à 0,30m)	30	8	3	8	X	transition LTF/GR?
261	-	5	31	5	1	5	X	transition LTF/GR?
261	-	6 et 7 (fond à 0,20m)	69	14	1	14	X	milieu Ier siècle av. J.-C.
261	-	7 ouest (0,40m)	31	6		6	X	milieu Ier siècle av. J.-C.
262	-	1	12	3	2	3		1 bord de vase à profil simple tronconique/1 fond à petit pied GR?
267	44	-	10					LT
269	-	1						LT
270	-	surface	11	2	2	2		LT
270	-	5	6	2		2		vase éversé à haut col phase ancienne
270	4	3	2					
270	4	4	5			1		1 décor d'incisions obliques
270	4	5 (M20-0,20 et 0,35m)	8	1		1	X	idem vase sd 4/US 10
270	-	7	8					LT
270	4	10 (0,80m à 0,95)	18	2	2	2	X	LT
270 / 240	4	vrac	8	1				LT
270 / 240	-	1	8					LT
270 / 240	4	3 (coupe)	1					LT
270 / 240	4	3 (0,20 à 0,30m)	27		1	1		LT
270 / 240	4	4	23	3	1	3	X	LT
270	6	-	49	4	3	4	X	LT
270	110	2 (0,10 à 0,20m)	18	1		1	X	LT
270	116	4	13	3	1			LT
270	116		12	3	1	2	X	1t GR commune grise
272	-	1	4					1t cruche antique Ier-IIIe
278	59	3	4					
278	60	2	5		1	1		GR?
282	-	1	3	1		1	X	LT
283	-	-	1					LT
286	décapage	surface	5	1		1	X	LT
287/288	décapage	-	10					LT
289	-	surface	1					LT
290	décapage	-	34	9		9		LT
290		0,50m	25	3		3		même individu
290	112 - 1-2 Nd	0 à 0,10m	3	1		1	X	LT
290	112 - 1-2 Nd	0 à 0,20m	84	8	2	8	X	LT
290	112 - 1-2 Nd	0,30 à 0,40m	173	17	6	17	X	collages 0,50m
290	112 - 1-2 Nd	0,20m	10					LT
290	112 - 1-2 Nd	0,20 à 0,30m	98	10	4	12	X	LT
290	112 - 1-2 Nd	0,50m	34	4	2	4	X	collages 0,30 à 0,40m
290	112 - 1-2 Nd	0,50 à 1,20m	7	6		6		LT
290	112 - 1-2 Sud	0 à 0,20m		2	1	2		LT
290	133	0 à 0,50m	55	4	4	4	X	collages 0,50m
290	133	0,50m	28	5	2	3	X	collages 0 à 0,50m/idem F290 sd 140 US 3
290	133	0,70m	1					LT

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
290	137	0,40m	47	3	3	3	X	LT
290	137	3	36	4	2	3	X	LT
290	140	surface et 1	210	20	1	20	X	LT/vase idem US3 et 5
290	140	3	310	22	6	22	X	LT/vase idem US1 et 5
290	140	5	67	3	3	3	X	LT/vase idem US1 et 3/collages US6
290	140	6	43	1		1		LT/collages US5
290	140	10	4		2	2		LT
290	141	0,40m	8	2		8		LT/collages sd 140 US3
291	-	1	9		1	1		GR
292	décapage	-	4	1		1	X	LTF/GR?
295	-	-	1					LT
296	-	1	1					LT
297	-	-	13		1	1		LT
298	-	-	1					LT
310	-	surface	19	1		1		LT
310	142	1	35	4	1	4		1t antique?
310	142	0,50 à 0,70m	4					LT
312	-	surface	3		1	1		LT
316	-	surface	26				X	milieu 1er av. J.-C.
316	-	2	22	1		1		milieu 1er av. J.-C.
316	-	3	3					milieu 1er av. J.-C.
327	-	-	5	1		1		LT
328	décapage	-	4					LT
330	-	1	1					LT
330	-	-	22	2	1	2	X	LT
330	-		12					LT
330	119	-	4					LT
330	117	1	20	3	1	3	X	milieu 1er av. J.-C.
330	119	surface	97	8	3	8	X	LT/idem F330 sd entre 119 et 120 US1
330	119	1	30	4		4		LT
330	120	0,30m	7					LT
330	169	surface	206	5	2		X	2 formes 2nde moitié 1er av. J.-C.
330	-	1	127	7	5	7	X	LT/collages F330 sd entre 119 et 120 US1/idem F330 sd à 1m au nord de 120 (surf)
330	170	1	188	9	3	9	X	idem vase 2,50m entre sd 119 et 120
330	170	entre 1,50m et 2,00m	95	4	2	4	X	collages F330 US1
330	170	1	127	6	6	6	X	idem vase entre sd 119 et 120
330	170	1	64	3	2	3	X	1 coupe 2nde moitié 1er av. J.-C.
330	171	surface	65	4	4	4	X	LT
330	169	surface	68	5	6	6	X	collages F350 sd121 US1
331	-	1	1					LT
335	-	0,10m	3					LT
335	-	0,50m	6	1		1		LT
337	-	surface	1					LT
337	-	1	2					1t graphité
342	-	0,10m	2					LT
345	-	-	1					LT
346	-	surface	1					LT
350	118	surface	536	12	7	12	X	1 anse de pot à beurre de Laval XV-XVIe
350	121	0 à 0,30 m	66	1	2	2	X	LT
350	121	1	181	14	6	14	X	collages F330 point C à hauteur de A
352	-	-	1	1		1		LT
355	23	-	10	2	1	2		1 fond brûlé transition LTF/GR?
359	-	-	1					LT

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
361	-	-	1	1		1		LT
364	décapage	-	4					LT
364	décapage	-	4	1		1		LT
364	-	-	18	3				LT
364	-	1	22	2		2		LT
364	-	2	3					LT
364	-	3	6					LT
365	-	1	1					LT
366	-	surface	1	1		1		LT
371	-	1	1	1		1		LT
372	-	-	2	1		1		LT
382	-	1	6	1		1		LT
384	-	1	1					LT
385	-	-	22	6	2	6	X	bord "entonnoir"
386	-	1	7	2		2	X	bord "entonnoir"
388	-	1	6	1		1		bord "entonnoir"
390	décapage		1				X	LT
397	-	1	5					LT
408	-	1	3					LT
410	75	1	4		1	1		LT
"	76	1	1					LT
411	-	-	8		1	1		LT
412	décapage	-	5					LT
412	-	-	3	2		2		LT
415	-	-	1	1		1		LT
416	-	-	3					LT
418	décapage	-	1	1		1	X	LT
420	décapage	-	2					LT
422	-	-	11	2	1	2		LT
425	-	1	5					LT
430	décapage	-	1					LT
432	décapage	-	1		1	1		LT
444	-	1	14	1		1	X	LT
444	-	3	16	1	1	1		LT
444	-	5	12		1	1		LT
444	-	7	3					LT
448	-	-	1					LT
449	-	-	3					LT
458	décapage	-	18					LT
458	101	1	14	3		3		LT
460	décapage	-	4					LT
460	148	3	13	1		1	X	LT
469	décapage	-	3		1	1		LT
469	-	1	8	1	1	1	X	décor embouti : godrons
469	-	2	46	1		1	X	LT
470	décapage	-	6					LT
470	à hauteur de 440-450	-	10	3	1			LT
480			14	2		2	X	LT
480	sondage au Sd du tracé parallèle à la haie	-	5	1		1		LT
480	155	2	6		1	1		LT
480	155	3 (60 cm)	11	1	1	1	X	LT
480	155-156	1 (40 à 60 cm)	6	1		1	X	LT
480	156	1	155	2		2		LT

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
480	158	1	16	1		1	X	LT
485	décapage	-	5					LT
500	63	1	5					LT
500	64	1	6					LT
510	3	1	24	3		3	X	1 gros vase de stockage ND/proto TN
510	3	2	9	1	1	1		2nde moitié Ier av. J.-C.
510	148	1	6	1		1		LT
510/460	148	3 (0 à 0,10m)	21	4	2	4		LT
520	surface	-	12		2	2		LT
520	63	2	2	1		1	X	LT
520	81	1	4					LT
520	166	1	5	1		1	X	LT
520	172	1	5				X	LT
529	-	1 (sur fossé 820)	45	1	1	1	X	LTF
530	-	-	31	3	2	3		milieu Ier av. J.-C.
530	décapage	-	19	3	1	3	X	milieu Ier av. J.-C.
530	surface	-	13					2nde moitié Ier av. J.-C.
530	sd 23 ou 24	-	72	3		3	X	2nde moitié Ier av. J.-C.
530	23	-	15	1	1	1	X	2nde moitié Ier av. J.-C.
530	24	1	84	2	3	3	X	transition LTF/GR
530	162	0 à 0,10 m	12	1		1	X	LT
530	162	0,30 à 0,40m	8	1		1		LT
530	162	co inf	6					LT
entre 541 et 542	-	surface	8	1		1		LT
546	-	1	5					LT
550	-	-	202	12	2	12	X	collages F550 US1/milieu Ier av. J.-C.
550	-	1	402	14	11	14	X	1t de cruche antique
553	-	-	1	1		1		décor incisé
555	-	-	2					LT
557	-	1	2					LT
560	décapage		8	2	1	2		LT
560	à hauteur de 540 et au sud de 190	-	3					LT
560	123		24	2		2	X	LT
560	proche 123	1	12	2		2		1 frag "d'entonnoir"
560	123	0,30m	29	4		4	X	LT
560	123	0,45m	2		1	1		LT
560	123	0,40 à 0,95m	8	1	2	2	X	LT
560	123	0,95m	10	1	1	1		LT
560	123	1,20m	2		2	2		1 fond LTF
560	124	surface	1					LT
560	124	0,50-0,60m	2	1		1		LT
560	124	9	2	2		2		LT
560	165	0 à 0,10m	6	1		1		LT
560	165	0,50m	1					LT
560	165	0,60m	2					LT
566	5	1	63	1	1	1	X	LT
570	surface	-	62	11	3	11	X	collages sd 26 et 28/1 forme LTF-GR?
570	-	1	37	5	1	5	X	milieu/2nde moitié Ier av. J.-C.
570	26	-	249	36	13	36	X	collages surf et sd 28
570	28	-	52	7	3	7	X	collages surf et sd 26
570	52	1	12	4	2	2	X	milieu/2nde moitié Ier av. J.-C.
570	vers Sd 53	surface	12	1		1	X	collages US1

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
570	53	1	3	1		1	X	collages surface
570	61	2	8	2	1	2	X	milieu/2nde moitié Ier av. J.-C.
570	62	1	27	4	3	4	X	collages US 2
570	62	2	7	1		1	X	collages US1
570	62 (cpe Est-Ouest)	"	16	3		3	X	milieu/2nde moitié Ier av. J.-C.
570	69	surface	8	1		1		milieu/2nde moitié Ier av. J.-C.
570	69	surface	10	3		3		milieu/2nde moitié Ier av. J.-C.
570	74	3	13	1		1	X	vase idem US4
570	74	4	49				X	vase idem US3
dépression proche 570 et 223/224	décapage	surface	11	2		2	X	LT
570/633	vers Sd 62 et 69	02-mars	9	1		1	X	LT
"	62	02-mars	9	2		2		LT
570/638	61	-	5		1	1		LT
573	-	1	3					LT
574	-	1	3					LT
578/363	-	-	9	1		1	X	LT
580	-	surface	61	2		2		1 frag "d'entonnoir"/2t à décors lissés
580	-	1	8	1		1		LT
580	5	5	3	1		1		LT
580	15	1	1					LT
580	19	surface	2					LT
580	19	1	1					LT
585	-	surface	1					LT
585	22	1	2					LT
586	-	1	32	2	2	2	X	LT
587	-	2	27	2	1	2	X	LT
590	-	surface	3	1		1		LT
599	-	surface	3	1		1	X	LT
599	102	3 (0,10m)	40	2		2	X	LT
599	102	3 (0,10 à 0,15m)	22	1		1	X	LT
599	102	3 (0,15m)	42	1		1	X	LT
599	102	3 (0,30 m)	4					LT
600		surface	2					LT
600	22	2	4					LT
600	50	1	6	1		1		LT
600	50	2	2					LT
600	69	1	4					LT
600	70	1	1	1		1	X	LT
600	70	2	6	1		1		LT
600	71	1	1					LT
600	71	2	3					LT
600	72	3	3	1			X	LT
604	proche US 13	1	3					LT
605	proche US 13	2	2		1	1		LT
609	proche US 13	-	2					LT
610	surface	-	1					LT
610	28	-	8	1		1	X	LT
610	45	-	15	2	1	2	X	1 décor incisé

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
612	-	-	62		1	1		LT
612	-	0 à 0,40m	14		1	1		1 décor incisé
614	49	-	1					LT
619	-	-	1					LT
620	55	1	3	1		1		LT
620	56	1	8					LT
621 ou 236	-	2	14	2		2		LT
623	s (partie Est)	-	1					LT
629	-	1	16	2		2		LT
634	partie Est	-	17	2		2	X	LT
635	22	5	1					LT
638	61	1	8		1	1		LT
640	-	-	4					LT
"	décapage	surface	45	7	1	7	X	12t brûlés GR?
644	-	1	6	1		1		LT
645	-	1	12					LT
647	70	6	6	1		1		LT
650	surface	-	2	1		1		LT
651		surface	25		1	1		LTF/G.-R.?
651	-	3	7	1		1	X	LT
651	-	5	3			1		LT
651	-	7	6		1	1		LT
652	72	5	8	1		1		LT
652	"	6	12	2	1	2		LT
652	74	2	7		1	1		LT
653	-	1	3	2		2		LT
660	-	-	1	1		1	X	LT
663	-	-	1					LT
672	-	-	22	1		1	X	milieu 1er av. J.-C.
674	69	3	1					LT
674	72	2	2	1		1		LT
674	"	3	3	1				milieu 1er av. J.-C.
684	-	1	1		1	1		LT
690	décapage	-	3	2		2		LT
690	surface	-	4					LT
690	1,00m à l'Est du Sd 101	surface	9	1		1		LT
690	173	surface	2	1		1	X	LT
690	27	5	5	1		1		LT
690	27	"	7					LT
700	101	décapage	10	2	2	2		LT
700	proche de Sd 101	Surface	13	1		1		LT
700	proche de Sd 101	4	31					LT
700	proche de Sd 101	4 et 6 (0,25 m)	80	7		7?		LT
710	102	1 (0 à 0,30m)	12	1		1	X	collages US2
710	102	2 (0,30m)	24	1		1	X	collages US1
710	145	0 à 0,10m	8	1	1	1	X	LT
710	146	0,20m	101	1	1	1		LT
720	130	2	1	1			X	LT
750	143	0 à 0,10m	80	1	1	1	X	LT
750	143	0,10m	3	1		1	X	LT
750	143	0,10 à 0,20m	10	1		1	X	LT
750	143	0,40m	14		1	1		LT

Fait	Sondage	Us	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre fonds	NMI	Dessin	Observations
770		surface	4					4t GR Ier-IIIe apr. J.-C.
770	décapage		6		2	2		6t GR Ier-IIIe apr. J.-C.
770	104	1	9					LT
770	105	1	3					LT
770	145	0 à 0,10m	7	1	1	1		LT
780	153	2	2	1		1		LT
790	-	point A	207	11	3	3		LT
790	-	proche point A	36					LT
790	-	décapage	5	1	1	1		LT
790	102	0 à 0,10m	2					LT
790	102	"	17	2	2	2	X	LT
790	102	"	2		2	2		LT
790	128	-	2					LT
790	128	surf.-US 1	50	2	2	2	X	LT
790	128	surf.-US 1	21	1	1	1	X	LT
790	128	surf.-US 1	17	2		2	X	LT
790	128	décapage	15	2		2	X	LT
790	128	surface	19	1	2	2	X	LT
790	146	0 à 0,20m	8		2	2		LT
790	147	0,10 à 0,20m	41	1	1	1	X	LT
790	147	0,10 à ,30m	16	2	2	2	X	collage F790, sd 128, surf. U.S. 1
790	147	0,30m	16		3			LT
790	147	0,70m	1					LT
790	147	0,90m	49	1	1	1	X	LT
820	prox berne	surface	6					LT
820	prox berne	4	52	4	1	4	X	LT
910	2	4	2		1	1		LT
910	2	6	1		1	1		1 frag tuile?
980	décapage	S	10		1	1		LT
1040	30	2	5					LT
1040	32	2	1					LT
1050	14	surface	2		1	1		LT
1050/1060	14	2	3					LT
1060	111	1 (0 à 0,10m)						1 fusaiöle
1080	près F1070-1040	surface	2	1		1	X	LT
1080	41		3					LT
1090	116	1,10	12		1	1		LT
1090	116	1,30	8	1	2	2	X	LT
2040 (270-1090)	116 extension	0,60m	4	2		2	X	LT
2050	77	1	3	1		1	X	LT
2050	77	1	8	1		1	X	LT
2060	-	-	25	6	1	6	X	LT
2080	149	1	11		1	1		LT
2080	150	1	55	4	2	4	X	LT
2080	151		9	1	1	1		LT
fosse coupant F790	146		7	1	1	1		LT
Total			9831	798	341	852		

Fait	Sondage	Us	Nbre	Poids total (g)	PF (g)	TC	Torchis/clayomage	Autre	Observations
211	-	2	9	982	913	69			
211	-	3	1	23		23			
213	-	surface	9	481	436	45			
214	-	-	1	42		42			
217	-	hors strati	3	450	418	32			
217	-	-	7	694	500	194			
217	-	1	16	201			201		
218	-	-	2	55		55			
229	-	1	10	752	172	580			1 objet en TC
229	-	3	4	70	42	28			1 objet en TC/1 frag de PF
229	-	4	16	3750	3750				1 angle et 3 bords de PF
229	-	5	1	71		71			
231	53	3	2	15		15			
233	-	surface	4	200	200				
233	53	3	1						
233	54	1	18	472		472			
233	54	3 et 4	2	29		29			
233	70	1/2	16	820	200	220	400		
233	70	5	1	18		18			
235	-	5	1						
235	48	3	1	32		32			
235	48	1/4	5	132	114	18			
236	-	1	5	70		70			
238	-	2 et 3	1	70	70				
240	-	1	1	400	400				1 bord de PF
240/270	4	3	9	667	667				
250	-	surface	2	354	354				1 bord de PF
250	134	-	27	1850	1850				1 angle - 4 bords de PF
250	138	-	25	2805	2800	5			1 bord arrondi de PF
250	"	0,80m	25	1392	1350	42			2 bords de PF
253	-	surface	4	457	457				
253	-	2	11	2600	2600				1 angle de PF
258		1	1	60	60				
258	-	2	1	9		9			
261	-	1	6	1914	440			1474	* forme trapézoïdale foyer
261	-	1 et 2	16	2147	1481	666			2 bords de PF
261	-	4	24	1561	539		1022		
261	-	5	3	186		186			
261	-	6 et 7	2	284	259	25			

Fait	Sondage	Us	Nbre	Poids total (g)	PF (g)	TC	Torchis/clayomage	Autre	Observations
262	-	1	8	168		168			
267	44	-	2	140	140				
269	-	1	1	24		24			
270/240	4	4 (0,30m)	2	132	132				
270	4	10 (0,80m)	3	51		51			
270	"	SM20	1	124	124				
270	6	-	2	82		82			
270	110	2 (0,10 à 0,20m)	4	195	195				
270/1090	116 extension	0,60m	4	384	384				
270/1090	"	0,60 à 0,70m	2	212	212				2 bords de PF
272	-	1	4	963		963			
272	-	1	1	17		17			
274	-	-	5	353		353			
274	-	1	3	700			700		
276	-	surface	4	1493		143		1350 (peson)	
276	149	-	7	336		336			
278	59	3	11	1500			1500		clayonnages
278	"	3	2	2200			2200		clayonnages (photos)
278	60	3	3	4600				4600	* forme indéterminée (photos)
278	"	3	6	2900			2900		clayonnages
279	-	1	2	248	248				
279	-	3	1	16		16			
283	-	surface	6	2000	2000				3 bords de PF
287	-	surface	6	1200	1200				
287	-	1	1	137	137				
289	-	2	2	24		24			
290	-	surface	3	176		176			
290	112	0 à 0,10m	22	1604	1604				moitié Nd
290	112	0,20 à 0,30m	4	35		35			
290	112	0,30 à 0,40m	1	23		23			
290	112	0,50m	3	507	507				1 bord - 1 angle arrondi de PF
290	112	0,50 à 1,20m	6	469	469				
290	112	0 à 0,40m	57	6112	6000	112			7 bords de PF
290	133	0 à 0,50m	4	24		24			
290	133	(us3 sd112)	1	11			11		
290	133	0,50m (us3 sd 112)	5	490	358		132		
290	133	0,90m	2	262	262				
290	137	0,40m	2	128	103	25			1 bord arrondi de PF

Fait	Sondage	Us	Nbre	Poids total (g)	PF (g)	TC	Torchis/clayomage	Autre	Observations
290	137	3	7	165	165				
290	137	3	22	1863	1800		63		
290	140	-	3	108	108				
290	140	1	28	5400					3 angles- 5 bords
290	140	3	12	1451	1337	98	16		1 angle de PF
290	140	6	1	43			43		
296	-	-	1	70	70				
297	-	-	2	45		45			
298	-	-	1	20		20			
299	-	-	1	20		20			
302	-	-	16	703	703				
316	-	2	1	308	308				
316			187	23000	23000				
321	-	1	1	4	4				
325	-	1	1	9			9		torchis?
326	-		2	60		60			
330	117	-	8	1850	1850				2 angles de PF
330	décapage entre a et c	-	6	222		222			
330	cf sac	-	4	418	418				
330	169	surface	1	69		69			
330	-	1	5	275		275			
330	-	1	5	228		228			
330	117	1	1	78	78				
330	120	0,30m	5	344	344				
330	1 m au Nd du sd120	-	1	137	137				1 bord de PF
330	121	1	1	455	455				1 bord de PF
331			1	30		30			

350	118	surface/dec	14	2214	1580			774	* pilier
363	-	surface	29	1450			1450		
364	-	surface	4	80		80			
364	-	1	5	55		55			
364	-	-	3	37		37			
364	-	3	2	142	142				
385	-	-	2	1550	1550				
388	-	1	19	5500	5500				

Fait	Sondage	Us	Nbre	Poids total (g)	PF (g)	TC	Torchis/clayomage	Autre	Observations
400	décapage	-	5	761	761				
410	75	1	1	18		18			
411	-	-	88	12050	12050				2 angles et 1 bord de PF
412	-	-	1	404	404				
415	-	-	17	1433	1433				
416	-	-	5	401	390	11			
422	-	-	1	47		47			
444	-	1	5	388	388				
444		3	1	23	23				
469	-	1	1	158	158				
469	-	2	7	802	802				1 bord de PF
470	-	surface	3	73		73			
470	à hauteur de 450-440	-	1	149	149				
480	-	-	3	89		89			
480	-	surface à hauteur de F 398	5	1750	1750				
480	155-156	1 (0 à 0,20m)	39	6200	6200				piers
480	158	1 (sd 155)	7	122		122			
510	3	1	2	164	164				
510	"	2	4	162			162		
510/460	148	3	29	3650	3650				
520	166	1	9	528	438	90			1 bord équiné de PF
530	-	-	3	1246	712			534	* forme indéterminée + 2 bords de PF
530	23	-	4	632	632				
530	24	1	10	759	759				
530	162	us sup (=US 1 sd 23 et 24)	57					1638	frag, plaque avec enduit blanc
530	162	us inf (=US 3 sd 23 et US4 sd 24)	6	106	106				
540	décapage déc	-	1	292	292				
550	-	-	12	2400	2400				
550	-	1	9	3168	1450	82		1636	pilier
560	-	0,20 à 0,40m	7	1892	1000			892	* forme indéterminée + 1 bord de PF
560	123	0,30m	3	141	141				
560	"	0,33m	1	39		39			

Fait	Sondage	Us	Nbre	Poids total (g)	PF (g)	TC	Torchis/clayomage	Autre	Observations
560	128	-	3	193	193				
570	-	-	4	254		254			
570	-	1	3	610	610				
570	26	-	30	3230	3230				1 bord de PF
570	28	-	13	2239	2239				2 bords de PF
570/633	62	1	11	1390	1390				
570/633	au sud des sd 62/69	-	7	602	602				
573	16	2	1	75	75				
574	"	1	2	88		88			
583	-	2	5	529		529			
599	102	3	1	49		49			
578/363	-	-	49	4650	4650				
600	69	1	1	43	43				
604	proche I3	1	4	19		19			
605	-	3	10	87		87			
610	28	-	6	1450	1450				
610	45	-	2	362	362				
610	-	surface	1	94	94				
620	55	1	2	63	63				
620	56	1	1	37	37				
621 ou 236	-	2	1	24	24				
629	-	1	10	414		414			
640	-	surface	38	6100	6100				5 bords de PF
640	-	surf/dec	18	1970	1950	20			
640	-	-	88	3400	3400				
644	-	1	1	55	55				
646	-	-	2	72		72			
651	-	5	2	335				335	*pilier
651	-	surf/dec/haie	5	684				684	*pilier
652	72	5	1	19	19				
652	72	6	8	478	436	42			
652	74	2	1	36		36			
656	-	-	2	18		18			
672	-	-	2	64	64				
683	-	1	4	772	772				
684	-	1	4	219		219			
690	-	surface	1	175	175				

Fait	Sondage	Us	Nbre	Poids total (g)	PF (g)	TC	Torchis/clayomage	Autre	Observations
690	-	0,50m	1	710	710				
690	27	2 et 3	3	149	149				
710	147	0,20m	4	359		359			
750	143	0,10 à 0,20m	2	53		53			
770	105	1	1	50	50				
770	145	0,10 à 0,20m	1	50	50				
780	153	0,70m	4	510				510	*pilier
790	102	US 3 0,10m	27	5938	5820	118			*pilier?
790	102	0,10	1	2792	1400			1392	* forme tubulaire
790	145	0,10	1	1043				1043	* forme tubulaire
790	147	0 à 0,30m	9	803	803				
790	147	0,10 à 0,20m	1	514				514	* peson
820	-	surface	2	50		50			
910	2	6	1	37	37				
1060	111	1	1						fusaiole
1090	116	0,80m	1	100	100				1 bord de PF
1090	116	1,10m	1	80	80				
2050	80	1	2	626	79			547	frag pilier? forme triangulaire
Total			1780	204951	156567	12706	12023	16573	

Inventaire des "entonnoirs" en céramique				
Fait	Sondage	Us	NMI	Dessin
213		décapage	1	oui
253		surface	1	oui
330	119	surface	1	oui
330	170	1	1	oui
350	121	1	2	oui
385			1	oui
386		1	1	oui
388		1	1	non
415			1	non
530 (ou F355?)	23 ou 24		2	oui
0 (proche sd 123)		1	1	non
570		surface	1	oui
570		26	2	oui
570	52	1	1	oui
570	53	1 et surface	1	oui
570	62	1	1	oui
580		surface/décapage	1	non
621/236		2	1	non
634			1	oui
690	173	surface	1	oui
750	143	10 cm	1	oui
Total			24	

Inventaire des piliers en terre cuite				
Fait	Sondage	Us	NMI	Dessin
350	118	surface/décapage	1	oui
480	155/156	1 (0 à 20 cm)	3	oui
550		1	1	non
651		décapage	1	non
651		5	1	non
780 (diag Tr 92, F1)			5	oui
780	153	70 cm	1	non
790	102	US3 10cm	1	non
790	147	10 à 20 cm	1	oui
2050	80	1	1	non
Total			16	

Inventaire des objets tubulaires en terre cuite				
Fait	Sondage	Us	NMI	Dessin
790	145	10 cm	2	oui
hors emprise (diag Tr 91, F1)			1	oui

Fait	Sond	Us	Nbre	Type	Matière	Conservation	Dimensions	Poids (kg)	Façonnage /Techno	Traces	Forme	Section	détails	individus associés
119			1		grès									
120	décapage	surf à hteur F83	1	mouture vv ind.	granite	fragx 4,5	1372	1 flan épannelé	poli				
121			1		granodiorite									
130	160	1	1	meule vv	granite	fragx25x12,5	13800	flan épannelé et régularisé arrondi	poli	ovalaire	semi-ovalaire		
130	160	1		frag	granite									
130	160	1 (rejet)	1	1 frag	granite									
130	"	2 (0,25m)	1		granite									
156	décapage		1	frag	granodiorite									
200	164	-0,20 -0,40	1	1 boule	grès									
200	164	c.charb (0,20 à 0,40m)	1	frag	grès									
200	167	1	1	percuteur	grès	frag		554		écrasements , percussion				1 frag de granite
200	168		1	polissoir	grès	entier	12x8,6x6,2	944		1 face polie concave		quadrangulaire	2 faces d'utilisation	1 boule de diorite ?
210	1		0	frag	granite									
229	-	3	1	frag	diorite									
229		3	1	Fragment anneau à section plate	schiste									
229			1	polissoir	grès ?									
235	sd autre côté Sd 48	-	1	1 frag	granite ?leucocrate ?									
250	135	1,00m	1	1 gros frag	granite									
250	135		1	polissoir, aiguiseur	grès	frag	...4,6x3,4	242		poli, stries		quadrangulaire	stries en bordure (transversales)	1 fragment de grès
261		1 et 2	1	mouture ind.	granite	frag		469	bouchardage SA					1 frag. de granite
270	116		2	frag	granodiorite									
270	116 extension	0,60m	1	meule vv	grès	frag.x 8	3800		poli				1 frag de granite
290	133	0 à 0,50m (3Sd 112)	1	mouture ind.	granite	frag		1438		poli				1 boule de dolérite
290	133	0 à 0,50m (us3sd 112)	1	catillus ?	granite	frag	Ø estimé 40 cm x 17 cm ép (à l'œil)	7600	œil circulaire perforant	poli				
290	133	0,70m	1	polissoir, percuteur/abra seur	grès	frag		358		2 surf polies, écrasements à l'extrémité				
290	137	3	1	polissoir	grès	fragx3,6	315		poli		quadrangulaire	traces rose sur surface	1 frag de granite, 1 galet de grès ferrugineux
290	137	0,40m	1	ind	diorite	frag		108		poli ?				
290	140	1	1	mouture ind.	granite	fragx 11,5	1384		poli				
290	140	3	1		granite									
290	140	6	1	mouture ind.	granite	fragx 9	1158	piquetage SA, épannelage flan	poli dense				
330	à hteur de a in F350 pt C	-	1	polissoir à rainures, aiguiseur ?enclume	grès	frag		121		poli, stries, écrasements				
330	entre Sd 119/120	1 m du Sd120	1	frag	granite									
350	121	0 à 0,30m	4	polissoir à plages ?	grès	frag		501		poli				3 frag de grès
350	"	0,60m	1	meule		7 fragx 9	4900	régularisation d'un flan arrondi	poli			éclaté au feu	
367	-	décapage	2	meule vv	granite	2 frag (entière)	29,6x 19,8x9	7500	régularisation d'un flan, abrupts	poli (+ un bord)	ovalaire		éclaté au feu	

Fait	Sond	Us	Nbre	Type	Matière	Conservation	Dimensions	Poids (kg)	Façonnage /Techno	Traces	Forme	Section	détails	individus associés
405	surface		1	éclat	Silex									
444	-	-	2	polissoir	grès	fragx2,1	108		poli+striés		quadrangulaire		
444	-	3 (0,25 à 0,40m)	2		diorite?, granite									
469	-	2	5	polissoir?	grès	frag		85		poli				4 fragment de granite
480	138	(2sd 155)	1	frag	granite									
480	155/156	1 (0à 0,20m)	1	polissoir		frag		280		poli				
530	-	-	1	pilon	dolérite?	entier	9,7x8,9x8,4	900		1 extrémité ap latie légèrement polie	ovoïde	circul à re		
530	à hteur de 355	-	1	frag	grès									
570	26		2	2 frag	grès, diorite									
574	-	1	1		granite									
587	-	2	1	polissoir?	grès	3,7x 3,9	159		poli?		quadrangulaire		
640	-	déc surf	2	polissoir	grès	fragx5,1	378		poli		quadrangulaire		
640	-	déc surf	1	brovon	grès	entier	Ø 10,4 x 3,2	613	flan lég facetté	1 surface poli	discoïde	semi-ovulaire		
651	sud ens 2	déc haie	1		granite									
700	-	décapage	1	frag	gran diorite									
710	147	0,20 à 0,30m	1	meta	granite	entier	28Ø	11900	œil circulaire non perforant 4,5 cm Ø	pdi				
780	106	1 (0,15m)	1	aiguisoir/percuteur	grès	entier	12,4x4x4,2	392		4 faces polies dont 1 finement + 1 extrémité écrasée	rectangulaire	quadrangulaire		
790	102	3 (0,10m)	1	frag	gran diorite									
790	138		2	frag	gran diorite									
820	122	4 (0,60 à 0,70m)	1	polissoir	grès	frag4,5x3	205	épannelé sur un flan	1 face poli transluide		quadrangulaire		
1000	116	0,70m	1	percuteur?	quartz	frag		893		1 extrémité érasée ?				
1000	116	0,80m	3	frag	granite, diorite, leucogranite?									
1000	116	1,1m	1	polissoir	grès	entier	9,7x7,5x5	570	régularisation sup d'un bord	pdi	trapezoïdale	quadrangulaire	2 faces d'utilisation	2 frag. de granodurite, 2 frag. de granite
2070	82		1	indéterminé/poli	granite	fragx 6,4	176		1 surface polie				
2000	116	1,30m	0	2 frag	granite granodiorite (dolérite)									2 fragments
270/1090	116	0,50 à 0,60m	1	polissoir	grès	entier	8,3x5,5x2	174		poli		quadrangulaire		
270/1090	116	0,60 à 0,70m	1	meule vv	grès	frag?x 9,5	9200	bouchardage SA	poli dense				
460510	148	3	1	frag	diorite									
578/363	-	-	1	meule (rotative?)	granite	fragx 8,3	2078	flana brups	poli (+ en périphérie)				1 frag de grès?
décapage			1	catillus	granite	frag	Ø estimé à 30 cm	5700	œil circulaire perforant, flan épannelé/régularisé arrondi	pdi			enlèvements du flan postérieur?	



Fig. 153 Répartition du matériel de mouture

Fait	Sondage	Us	Nbre	Dessin	Minute	Observations	Poids (g)
Terre végétale	entre sondage 1 et 476/477		1			jet de coulée. Argent ?	16,5
1/220	-	surface	2			scories	122,5
134	-	1	2			scories	161,5
220	112	0,50 à 1,20m	6			scories	932
261	-	1	2			clous ? Diam. 0,5 cm; L. : 11,5 cm	59,5
261	-	7 ouest	2			scories	127
290	112	0 à 0,40m	2			scories	168
290	140	3	1			scorie vitrifiée	87,5
328	-	1	1			clou ? Diam. 0,6 cm; L. : 8 cm	94,5
330	119	-	8 + miettes			scories	300
480	155-156	1	-			scories	203
570	26	-	2			scories	428,5
690	à 3m à l'est du Sondage 101	surface	3			scories	148
790	147	0 à 0,30m	2			indéterminé	573
790	147	0,60m	5			tige fer. Diam. : 0,5 cm; L. : 17,2 cm	56
980	à hauteur de 557	surface	1			tige en alliage cuivreux	4,5
2080	151	2	2			scories	263,5

Fait	Sondage	Us	nature de la structure	Poids du prélèvement (L)	Poids du rejet de tamis 0,5 mm (gr)	Poids du rejet de tamis 2 mm (gr)	Poids du rejet de tamis 5 mm (gr)	Poids total du rejet de tamis (gr)	observations, nature des rejets de tamis
200	167	1	Fossé	9	1064	791	349	2204	sable, gravier, céramiques (inventaire et pesage à part), TC (inventaire et pesage à part)
200	167	1	Fossé	9	1263	1803	515,5	3581,5	sable, gravier, céramique (inventaire et pesage à part), charbon de bois et os brûlé
200	164	1	Fossé	9	1013	1386,5	750,5	3150	graviers, céramiques (inventaire et pesage à part) et nodules TC architecturales
206	-	1	TP	1	139,5	146,5	326,5	612,5	TC (inventaire et pesage à part), céramiques (inventaire et pesage à part), charbon de bois, gravier et os brûlé (inventaire et pesage à part)
229	-	3	Fosse	9	1182	1441	593	3216	sable, gravier, charbon de bois et os brûlé (inventaire et pesage à part)
233	70	4	Fosse	0,5	40	62	-	102	sable, gravier, céramiques (inventaire et pesage à part), TC (inventaire et pesage à part)
290	112	3	Fossé	9	572	369	828	1769	graviers, céramiques (inventaire et pesage à part)
290	112	3	Fossé	9	467	340	569	1376	graviers, céramiques et charbon de bois (inventaire et pesage à part)
290	112	6	Fossé	9	450	237	363	1050	sable, gravier, nodules TC
290	140	3	Fossé	15	835	816	1036	2687	
330	120	1 et 2	Fossé	9	822	748	497	2067	
350	121	1	Fossé	7	501	543	654	1698	
480	155	1	Fossé	2	684	618	680	1982	
482		2	Fosse	4	194	100	127		
520	166	1	Fossé	1	132,5	221,5	665	1019	sable, gravier, TC (inventaire et pesage à part), charbon de bois et os brûlé
530	162	couche supérieure (=us 1 : minutes 19 et 26)	Fossé	9	596	494	903	1993	TC (inventaire et pesage à part), charbon de bois, gravier et os brûlé (inventaire et pesage à part)
530	162	couche inférieure (=us 3: minute 19 et =us 3: minute 26)	Fossé	9	438	475,5	448	1361,5	sable, gravier, TC (inventaire et pesage à part)
587	-	2	structure de chauffe	7	448	168	66	682	

Bais - Carrière des Vallons

Responsable : S. Mentele

NOTA BENE : * indique une particularité dans la légende
Autre : chablis, forme triangulaire...

Année 2010

Arrêté 2005-049

Fait	Genre	Description	Fouillée
1	"Fosse"	largeur=80 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
2	"Fosse"	Largeur=90 cm - Excroissance de F10	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
3	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
4	"Fosse"	Largeur=90 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
5	"Fosse"	diam= 100 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
6	"Fosse"	Largeur=90 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
7	"Fosse"	L.180x l.130 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
8	"Fosse"	L.150 x l.70 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
9	"Fosse"	L.130 x l.120 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
10	"Fossé"	Orientation N-S Largeur= 35 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
11	"Fossé"	largeur=55 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
12	"Fosse"	coupée par 2 drains	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
13	TP	largeur=50 cm - coupé par F70 ou 60	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
14	"Fosse"	largeur=60 cm - extrémité de fossé?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
15	"Fosse"	Excroissance de fossé?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
16	"Fosse"	L.130 x l.60 cm - double TP? Chablis?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
17	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
18	"Fosse"	diam= A50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
19	TP	L. 70 x l. 50 cm - anomalie?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
20	"Fossé"	Extrémité de fossé E-O - largeur= 130 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
21	"Fosse"	L. 130 x l. 80 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
22	"Fosse"	L. 200 x l. 160 cm - sur F140	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
23	"Fosse"	Excroissance de F140? - largeur= 110 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
24	TP	L. 60 x l. 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
25	Foyer	petite tranchée foyer? L. 120 x l. 30 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
26	"Fosse"	largeur= 150 cm - coupée par drain	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
27	"Fosse"	Excroissance de F150 - largeur= 210 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
28	TP	L. 80 x l. 60 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
29	"Fosse"	L. 170 x l. 130 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
30	"Fossé"	orientation N-S - largeur= 60 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
31	"Fosse"	L. 170 x l. 150 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
32	"Fosse"	Excroissance de F160? largeur= 120 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

Bais - Carrière des Vallons

Responsable : S. Mentele

NOTA BENE : * indique une particularité dans la légende
Autre : chablis, forme triangulaire...

Année 2010

Arrêté 2005-049

Fait	Genre	Description	Fouillée	
33	"Fossé"	Extrémité de F160 - largeur= 260 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
34	"Fosse"	L. 160 x l. 80 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
35	TP	L. 70 x l. 60 cm - anomalie?	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
36	TP	diam= 70 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
37	TP	diam= 60 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
38	"Fosse"	L. 170 x l. 160 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
39	"Fosse"	L. 200 x l. 80 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
40	"Fossé"	largeur= 40 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
41	"Fosse"	largeur= 160 cm - coupée par F190	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
42	TP	L. 80 x l. 70 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
43	"Fosse"	L. 150 x l. 130 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
44	TP	diam= 55 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
45	TP	L. 90 x l. 60 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
46	"Fosse"	diam= 140 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
47	Chablis		<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
48	"Fosse"	L. 110 x l. 70 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
49	"Fossé"	extrémité de F590?	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
50	"Fossé"	orientation N-S - largeur= 50 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
51	TP	diam= 40 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
52	TP	diam= 60 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
53	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
54	"Fosse"	L. 100 x l. 90 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
55	TP	L. 70 x l. 50 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
56	TP	L. 80 x l. 70 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
57	"Fosse"	L. 180 x l. 100 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
58	TP	diam= 60 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
59	TP	diam= 50 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
60	"Fossé"	orientation E-O - largeur= 120 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
61	TP	diam= 60 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
62	TP	diam= 80 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
63	TP	diam= 60 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
64	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

Bais - Carrière des Vallons

Responsable : S. Mentele

NOTA BENE : * indique une particularité dans la légende
 Autre : chablis, forme triangulaire...

Année 2010

Arrêté 2005-049

Fait	Genre	Description	Fouillée
65	"Fosse"	L. 80 x l.90 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
66	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
67	TP	diam= 60 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
68	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
69	TP	diam= 40 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
70	"Fossé"	orientation E-O - largeur= 130 cm - F80?	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
71	TP	diam= 55 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
72	TP	diam= 70 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
73	"Fosse"	L. 130 x l. 120 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
74	TP	diam= 50 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
75	"Fosse"	L. 150 x l.100 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
76	TP	diam= 60 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
77	TP	L. 70 x l.60 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
78	"Fosse"		<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
79	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
80	"Fossé"	orientation N-S - largeur= 180 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
81	"Fosse"	L. 180 x l.90 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
82	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
83	"Fosse"	diam= 120 cm - coupée par F230	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
84	TP	Sous l'eau!	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
85	"Fosse"	largeur= 120 cm - coupée par drain	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
86	"Fosse"	L. 130 x l. 110 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
87	"Fosse"	L. 160 x l. 150 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
88	"Fosse"	L. 170 x l. 160 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
89	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
90	"Fossé"	orientation NE-SO - largeur= 80 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
91	"Fosse"	L. 120 x l. 100 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
92	"Fosse"	L. 140 x l. 120 cm - double TP? coupée par drain	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
93	"Fosse"	L. 140 x l. 120 cm - coupée par drain	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
94	"Fosse"	L. 100 x l. 50 cm - coupée par drain	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
95	"Fosse"	L. 250 x l. 120 cm - coupée par drain et fossé	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
96	TP	L. 45 x l. 40 cm	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non

Bais - Carrière des Vallons

Responsable : S. Mentele

NOTA BENE : * indique une particularité dans la légende
Autre : chablis, forme triangulaire...

Année 2010

Arrêté 2005-049

Fait	Genre	Description	Fouillée	
97	"Fosse"	L. 100 x l. 45 cm - coupée par F100	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
98	TP	diam= 40 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
99	TP	diam= 40 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
100	"Fossé"	orientation N-S - largeur= 70 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
101	"Fosse"	diam= 110 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
102	TP	diam= 50 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
103	"Fosse"	L. 140 x l. 50 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
104	"Fosse"	L. 96 x l. 30 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
105	"Fosse"	L. 250 x l. 230 cm - sur F70	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
106	Annulé		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
107	TP	L. 60 x l. 70 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
108	TP	L. 60 x l. 55 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
109	TP	L. 45 x l. 40 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
110	"Fossé"	orientation E-O - largeur= 110 cm (intersection avec F120)	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
111	TP	L. 46 x l. 38 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
112	TP	diam= 30 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
113	Annulé		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
114	TP	diam= 45 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
115	Annulé		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
116	TP	L. 50 x l. 30 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
117	"Fosse"	Coupée par drain - dimensions? fonctionne avec F85?	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
118	"Fosse"	excroissance de F 370? - largeur= 80 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
119	"Fosse"	L. 160 x l. 150 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
120	"Fossé"	orientation E-O - largeur= ? - coupé par drain - zone d'intersection	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
121	"Fosse"	L. 130 x l. 80 cm - fosse de rejets	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
122	"Fosse"	L. 104 x l. 58 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
123	TP	diam= 36 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
124	Annulé		<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
125	"Fosse"	largeur= 40 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
126	TP	diam= 36 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
127	TP	largeur= 60 cm - excroissance de F350	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
128	Chemin	zone sableuse - fonctionne avec un ancien chemin?	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

Bais - Carrière des Vallons

Responsable : S. Mentele

NOTA BENE : * indique une particularité dans la légende
Autre : chablis, forme triangulaire...

Année 2010

Arrêté 2005-049

Fait	Genre	Description	Fouillée	
129	Châblis	coupé par F260 - "accroché" à F390	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
130	"Fossé"	orientation N-S - largeur= 140 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
131	TP	diam= 60 cm - excroissance de F390	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
132	"Fosse"	diam= 90 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
133	TP	L. 44 x l. 22 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
134	"Fosse"	diam= 110 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
135	"Fosse"	diam= 90 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
136	"Fosse"	L. 150 x l. 130 cm - coupée par F390	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
137	"Fosse"	diam= 160 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
138	"Fosse"	largeur= 120 cm - coupée par drain - fonctionne avec F139?	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
139	"Fosse"	coupée par 2 drains - L. 100 x l. 60 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
140	"Fossé"	orientation N-S - largeur= 90 cm - fossé= F160?	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
141	"Fosse"	diam= 80 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
142	"Fosse"	L. 220 x l. 140 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
143	TP	diam= 35 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
144	"Fosse"	L. 180 x l. 46 cm - coupée par drain	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
145	TP	diam= 34 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
146	"Fosse"	L. 170 x l. 70 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
147	TP	diam= 44 cm - accolé à F148	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
148	"Fosse"	L. 270 x l. 230 cm - fosse avec série d'excroissance	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
149	"Fosse"	L. 90 x l. 70 cm - accolé à F148	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
150	"Fossé"	orientation E-O - largeur= 100 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
151	"Fosse"	L. 180 x l. 90 cm - accolé à F148 et 152	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
152	"Fosse"	L. 100 x l. 90 cm - accolé à F148 et 151	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
153	"Fosse"	largeur= 80 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
154	"Fosse"	L. 200 x l. 140 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
155	sablière?	orientation NO-SE - L. 250 x l. 50 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
156	"Fosse"	L. 600 x l. 370 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
157	TP	L. 80 x l. 70 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
158	"Fosse"	L. 110 x l. 90 cm	<input checked="" type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
159	"Fosse"	largeur= 150 cm - excroissance de F185	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non
160	"Fossé"	orientation N-S - largeur= 120 cm	<input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> Non

ANNEXE III – Documents administratifs

COPIE

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE



ARRETE n° 2005-49 portant prescription de fouille archéologique préventive

La Préfète de la Région Bretagne, Préfète du département d'Ille-et-Vilaine, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre national du mérite,

VU le code du patrimoine notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2004/018 du 2 mars 2004 ; reçu le 17 janvier 2005.

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 16 mars 2005

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence un habitat de la fin de l'âge du Fer dont les structures sont bien conservées et le mobilier assez abondant.

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : BRETAGNE

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : BAIS

Lieu-dit : Carrières des Vallons - Champagné

Cadastre : section : ZA parcelles : 29, 32

Propriétaire : SA Pigeon Carrières

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » :

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de SA Pigeon Carrières "La Guérinière" 35370 ARGENTRE DU PLESSIS, représenté par M. Alain PIGEON, Président Directeur Général, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu au chapitre IX du décret susvisé.

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par la préfète de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 41 du décret susvisé.

Article 4 : La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. le Président Directeur Général de la SA Pigeon Carrières et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, 3ème bureau

Fait à Rennes, le **15 AVR. 2005**

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par délégation



Elisabeth GAUTIER-DESVAUX
Directrice régionale des affaires culturelles



REÇU LE

15 FEV, 2008

883

INRAP G.O.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2008-015 portant autorisation de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2005-49 du 15 avril 2005 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 11 février 2008 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 16 mars 2005 ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : SAS Pigeon Carrières, maître d'ouvrage du projet est autorisé à faire réaliser par l'Institut de recherches archéologiques préventives (INRAP), opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Serge MENTELE, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : BAIS
Lieu-dit : Carrières des Vallons, Champagné
Cadastre : section : ZA parcelles : 29 et 32

Propriété de : SAS Pigeon Carrières

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faut de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à SAS Pigeon Carrières, La Guérinière, B.P. 37095 - 35370 ARGENTRE DU PLESSIS et à L'Institut national de recherches archéologiques préventives, Direction interrégionale Grand-Ouest, 37 rue du Bignon - CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné cedex.

Fait à Rennes, le 12 février 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : SAS Pigeon Carrières
INRAP Grand-Ouest

copie à : mairie de Bais
préfecture d'Ille-et-Vilaine

Légende des trames des matériaux de comblement des structures archéologiques.



Sédimentation limono-argileuse brun



Sédimentation limono-argileuse hétérogène brune avec inclusions d'argile grise et d'oxyde de manganèse



Sédimentation limono-argileuse hétérogène grise avec inclusions d'argile brune et d'oxyde de manganèse



Sédimentation argileuse hydromorphe (gris dominant)



Sédimentation limono-argileuse brun-orangé à jaunâtre (substrat remanié)



Sédimentation hétérogène limono-argileuse gris à gris-brun avec limono-argileux brun orangé à jaunâtre



Sédimentation limono-argileuse brun à brun-orangé (substrat remanié)



Sédimentation limono-sableuse brun à brun-orangé (substrat remanié)



Charbon de bois



Terre Cuite



Céramique



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Éducation
et de la Communication
ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Deuxième âge du Fer,
(La Tène moyenne-finale)
période gallo-romaine précoce

Sujets et thèmes

Activité artisanale,
traitement des denrées agricoles

Mobilier

Céramique,
"entonnoirs",
plaques de cuisson,
formes tubulaires,
piliers,
récipients en lignite

Bretagne, Ille-et-Vilaine, BAIS, Carrière des Vallons

Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-romaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles

Le diagnostic archéologique, mené par G. Le Cloirec, dans le cadre du projet d'extension de la carrière Pigeon, a permis de mettre en évidence l'existence d'une occupation gauloise qui se développe sur environ trois siècles, à partir de la fin de La Tène ancienne jusqu'au gallo-romain précoce. La fenêtre d'ouverture concerne un secteur, dévolu très probablement à une activité de traitement des denrées agricoles, d'une plus ample implantation qui se développe très largement vers le nord et l'est de l'emprise, au-delà de l'actuelle départementale 95. Si la nature de cette occupation reste encore malaisée à définir, l'ostentation affichée sur certaines portions de fossé, les fragments de récipients en roche noire découverts dans ce secteur, présupposent un statut social élevé. Une investigation archéologique future et préalable à l'extension programmée de la carrière permettra sans aucun doute de le préciser. Les prospections aériennes menées par G. Leroux ont permis de mettre en évidence la richesse archéologique de cette partie du bassin de Rennes. Le site de la Carrière des vallons constitue un premier jalon pour notre connaissance et l'étude de la mise en valeur de ce terroir au cours du second âge du Fer.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson Sévigné Cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr
Avril 2011